



**HAL**  
open science

# Rôles énonciatifs, interactionnels et construction identitaire des sources dans les journaux télévisés français

Laurianne Perbost

► **To cite this version:**

Laurianne Perbost. Rôles énonciatifs, interactionnels et construction identitaire des sources dans les journaux télévisés français. Linguistique. Université de Lorraine, 2012. Français. NNT : 2012LORR0344 . tel-02074341

**HAL Id: tel-02074341**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02074341>**

Submitted on 20 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

**UNIVERSITÉ DE LORRAINE – METZ**

**École doctorale**

**Perspectives interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés (PIEMES)**

**Centre de recherche sur les médiations (CREM)**

**ROLES ENONCIATIFS, INTERACTIONNELS ET  
CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES SOURCES DANS LES  
JOURNAUX TELEVISES FRANÇAIS.**

**(Volume 1)**

**Thèse de doctorat en sciences du langage**

**Présentée et soutenue publiquement le 13 Septembre 2012**

**par Laurianne PERBOST**

**Sous la direction de Laurent PERRIN**

**Devant le jury composé de :**

<b>Guy LOCHARD</b>	<b>professeur des universités, université Paris 3</b>	<b>rapporteur</b>
<b>Guylaine MARTEL</b>	<b>professeure des universités, université de Laval (Québec)</b>	<b>rapporteur</b>
<b>Patricia von MUNCHOW</b>	<b>professeure des universités, université Paris 5</b>	<b>examinatrice</b>
<b>Laurent PERRIN</b>	<b>professeur des universités, université de Lorraine</b>	<b>directeur de thèse</b>
<b>André PETITJEAN</b>	<b>professeur des universités, université de Lorraine</b>	<b>président du jury</b>

*A mes grands-parents...*

**Laurianne PERBOST**

**ROLES ENONCIATIFS, INTERACTIONNELS ET  
CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES SOURCES DANS LES  
JOURNAUX TELEVISES FRANÇAIS.**

## Remerciements

Je remercie tout d'abord ma famille qui m'a toujours soutenue, aidée et encouragée au cours de mes études universitaires et de mon doctorat. Je remercie plus particulièrement ma mère pour sa disponibilité et toute l'aide précieuse qu'elle m'a apportée. Merci à mon père pour ses encouragements et son soutien.

Je remercie mon compagnon pour sa patience, sa compréhension et son soutien indéfectible dans les moments de doute. Cette thèse est aussi la sienne.

Je remercie aussi tous les amis qui m'ont aidée moralement et logistiquement et surtout Myriam et Cédric qui ont toujours su me faire une place chez eux et un accueil chaleureux lors de mes venues à Metz.

Je remercie aussi toutes les personnes qui ont contribué aux enregistrements nécessaires à mon doctorat. Merci à Joëlle, Jacques, Régis, Samuel, Claude, Brigitte, Michèle, Diane et Carolyne. Merci à Joëlle Constanza pour le temps consacré à la relecture de ma thèse.

Je remercie Stéphane Lebreton du bureau de la vie doctorale de Metz qui a facilité mes démarches administratives au cours de ces années de doctorat.

Je remercie l'Ina qui m'a permis d'accéder à ses archives afin que je puisse compléter mon corpus de journaux télévisés.

Je remercie Nathalie Garric qui m'a permis de travailler à l'université de Tours.

Je remercie Guylaine Martel pour ses remarques éclairées, sa disponibilité, ses encouragements et sa bienveillance malgré l'éloignement géographique.

Je remercie tout particulièrement Laurent Perrin, mon directeur de recherche, pour son aide, sa patience, sa confiance, ses conseils avisés et son encadrement qui m'ont aidée à avancer et à mener à bien cette thèse.

Enfin, je remercie tous les membres du jury d'avoir pris le temps de lire ma thèse et d'avoir accepté de la juger.

## **Rôles énonciatifs, interactionnels et construction identitaire des sources dans les journaux télévisés français.**

Analyse du discours – énonciation – discours rapporté – polyphonie – interview – journaux télévisés – cadre interactionnel – identité médiatique.

Le journal télévisé est principalement construit à partir de discours de sources extérieures à l'organe de production. Ces discours sont recueillis et intégrés aux discours des journalistes et au dispositif médiatique. Ainsi, l'une des particularités du journal télévisé est d'être fortement polyphonique et hétérogène, construit par l'enchâssement et la multiplication d'un ensemble de voix qui se matérialisent par des discours rapportés et des interviews. Cette multiplication des voix est contrainte par le genre discursif du journal télévisé. Cette étude interdisciplinaire prend en compte deux niveaux : un niveau micro (énonciatif) et un niveau macro (discursif et interactionnel), nous situant ainsi dans le cadre de l'énonciation et de l'analyse du discours.

Nous analysons la mise en scène qui est faite des locuteurs et de leurs discours rapportés et interviewés. Ce travail montre les différentes stratégies utilisées par le journal télévisé pour faire parler l'autre. Nous étudions ainsi la construction du discours d'information pour observer comment les journalistes utilisent les discours des sources pour argumenter, raconter ou encore modaliser leurs discours dans un souci informationnel, de sérieux, de captation et de divertissement. Il nous permet aussi d'analyser la construction identitaire médiatique et les rôles énonciatifs et interactionnels des locuteurs, anonymes, politiques ou experts, en fonction de leur identité sociale.

Autrement dit, nous nous interrogeons sur la construction identitaire des locuteurs extérieurs, ceci en raison de l'influence des rôles énonciatifs et interactionnels des sujets parlants dans ce genre de discours. Notre recherche porte sur un corpus constitué d'enregistrements du 20 heures de TF1, France2, France3, Arte et M6.

## **Enunciative, interactional roles and identity building of the sources from the French TV news programs**

Discourse Analysis – enunciation – reported speech – polyphony – interview – TV news – interactional framework – media identity

The TV news are mainly made from the speeches of sources outside the production sphere. These speeches are collected and integrated into the journalists' speeches and the media system. Therefore, one of the features of the TV news is to be highly polyphonic and heterogeneous, developing from the interconnection and multiplication of voices materialized by the reported speeches and interviews. This multiplication of voices is constrained by the discursive genre of TV news. This interdisciplinary study consists of two levels: a micro level (enunciative) and a macro level (discursive and interactional), placing one within the enunciation and the discourse analysis framework accordingly.

The setting produced around the speakers and their reported and interviewed speeches is examined. This work looks into the different strategies used by the TV news to make the other talk. Then, it shows how the information speech is built and how journalists use the speeches of the sources to argue, tell or even model their own speeches, in order to provide adequate information, seriousness, attraction or entertainment. This allows one to analyze the building of the media identity, the enunciative and interactional roles of the speakers, civilians, politicians or experts, depending on their social identity.

In other words, this thesis brings up questions about the identity building of external speakers, thus due to the influence of the enunciative and interactional roles of the speaking subjects, in that kind of speech. The research is based on a corpus of recorded evening news from the TV channels TF1, France2, France3, Arte and M6.

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS		p. 2
RESUME FRANÇAIS		p. 3
RESUME ANGLAIS		p. 4
INTRODUCTION GENERALE		p. 7
PARTIE 1 :		
<u>CADRES METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE</u>		p.15
Chapitre 1	Cadre méthodologique et constitution du corpus	p. 19
Chapitre 2	Analyse du discours et interdisciplinarité	p. 35
Chapitre 3	Télévision, genre d'information, et journal télévisé	p. 49
Chapitre 4	Du discours à l'énoncé : énonciation, discours rapporté et polyphonie	p. 78
PARTIE 2 :		
<u>DISCOURS RAPPORTE ET INTERVIEW : LE DISCOURS DES SOURCES DANS LES JOURNAUX TELEVISES</u>		p. 126
Chapitre 5	Discours rapporté et interview : concurrence et/ou complémentarité	p. 128
Chapitre 6	Cadre interactionnel et organisation énonciative	p. 167
Chapitre 7	Fonctions du discours rapporté et de l'interview reportage	p. 194

PARTIE 3 :

DESIGNATION, CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET ROLE DES SOURCES

	p. 232
Chapitre 8 Désignation des sources	p. 234
Chapitre 9 Identités et légitimité	p. 272
Chapitre 10 Des locuteurs particuliers : le cas du témoin anonyme et du politique	p. 310
CONCLUSION GENERALE	p. 344
BIBLIOGRAPHIE	p. 349
INDEX DES AUTEURS	p. 380
INDEX DES NOTIONS	p. 383
TABLE DES MATIERES	p. 389

## Introduction générale

Dans notre société, et plus particulièrement en France, les médias sont présents partout et occupent une place de plus en plus importante. Ces dernières années, les moyens d'accès aux médias se sont multipliés et diversifiés. En effet, l'essor d'Internet (avec entre autres la presse en ligne et les réseaux sociaux), du câble, du satellite et de la presse écrite gratuite fait qu'il est de plus en plus rapide et facile de s'informer. L'information est accessible à tous et à toute heure. Les chaînes de télévision ou stations de radio en continu (France info, LCI, Euronews etc.), la presse écrite omniprésente (les journaux distribués gratuitement notamment Métro et 20 Minutes) pourraient faire penser que les journaux télévisés sont moins suivis, la plupart des informations étant déjà connues de tous. Ce n'est pourtant pas le cas car le journal télévisé reste, en France, un rendez-vous important et ritualisé pour la majorité d'entre nous<sup>1</sup>. Philippe Marion (1998 : 163) relève à ce sujet que « pour une part importante des téléspectateurs, ces rencontres régulières avec l'actualité constituent des repères dont la dimension rituelle supplante souvent la valeur informative ». Le journal télévisé de 20 heures est un rendez-vous ritualisé qui permet à la famille de se retrouver pour discuter ou pour dîner. Il marque le début de la soirée et constitue ainsi davantage un moment partagé, une rencontre, qu'un moyen exclusif d'information. Cependant, le journal télévisé, bien qu'ayant une dimension fortement rituelle, reste un des moyens d'information dont nous disposons et dont nous usons pour nous informer de ce qui se passe dans le monde<sup>2</sup>.

Le journal télévisé « prétend évidemment dire ce qui est arrivé *vraiment* dans le monde » (Jost, 1999 : 76). Les événements et informations sont présentés comme étant

---

<sup>1</sup> A ce sujet, nous relevons que la chaîne M6 a lancé le 7 septembre 2009 son journal télévisé, et a ainsi remplacé le « Six Minutes » qui n'avait alors ni présentateur incarné ni plateau. Le journal télévisé est ainsi encore une case horaire et un programme importants dans la programmation des chaînes, même à l'heure de l'information en continu.

<sup>2</sup> Un sondage réalisé par TNS Sofres/Logica pour *La Croix* en janvier 2010 montre que même si la télévision n'est pas le média le plus crédible (elle arrive en troisième position après la radio et la presse écrite mais avant Internet), elle reste le principal moyen d'information pour 80% des sondés (ces derniers pouvaient donner deux réponses) devant la radio à 48%, la presse écrite à 37% et Internet à 23%. Pour plus de précisions : <http://www.tns-sofres.com/assets/files/2010.01.20-confiance-media.pdf>

ce qui s'est réellement passé, en vue de crédibiliser le discours d'information. Pour Charaudeau, Soulages et Locharde (2001), le discours médiatique est défini par la visée de « crédibilité » et de « captation », la vraisemblance étant un constituant de la crédibilité : « la vérité du vraisemblable, c'est la vérité de l'"avoir été" et de la "causalité la plus probable" » (*idem* : 11)<sup>3</sup>. Le journal télévisé se présente comme informant « vraiment » de ce qui s'est passé (dans le cas d'un reportage ou d'une brève par exemple), de ce qui se passe (dans le cas du direct), de ce qui se passera (dans le cas de l'annonce d'un événement) ou pourrait se passer (dans le cas d'une anticipation, d'une spéculation). Le journal télévisé apparaît aux yeux du téléspectateur comme un reflet de la réalité dont le montage ne serait là que pour simplifier la compréhension et l'intérêt de celui qui le regarde, alors qu'il s'agit d'une sélection et d'une reconstitution des événements.

En effet, le journal télévisé propose un « découpage du monde événementiel », comme le précise Patrick Charaudeau (2005 : 191), présenté et « imposé comme une pensée unique, de ce que sont les événements du monde » (*ibid.*). Ce postulat qui veut que le journal télévisé soit le reflet de la réalité s'impose comme allant de soi dans les médias, mais ceci masque, tout au moins en apparence, le fait que le journal télévisé est un univers construit, résultant de choix rationnels et forcément partiels de l'équipe de rédaction :

« L'univers de l'information médiatique est bien un univers construit. Il n'est pas comme on le dit parfois le reflet de ce qui se passe dans l'espace public, il est le fait d'une construction. L'événement n'est jamais transmis dans son état brut. Il fait l'objet de rationalisations : par les critères de sélection des faits et des acteurs, par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement, par les modes de visibilité choisis. » (*idem* : 122)

Nous intéressés au genre médiatique du journal télévisé, nous analyserons les propriétés de ce discours qui reposent sur certaines contraintes à la fois techniques, matérielles, mais aussi interactionnelles et sémantico-pragmatiques à différents niveaux. Compte tenu de ces contraintes, que les journalistes et même l'instance de production ne maîtrisent pas entièrement car elles sont surdéterminées par le genre discursif et les

---

<sup>3</sup> Pour plus de précisions voir partie 1, chapitre 3, section 3.2.2.

mécanismes de la communication<sup>4</sup>, les journaux télévisés recèlent des indices de subjectivité qui vont notamment nous intéresser.

La construction de ce discours d'information passe en premier lieu par le recueil d'informations, de faits, d'événements. Pour ce faire, les journalistes glanent ces informations auprès de sources diverses et variées telles que les agences (l'Agence France Presse, Associated Press ou encore Reuters), les ressources documentaires telles que l'Ina ou d'autres ressources internes à la chaîne, des réseaux d'informateurs, mais aussi d'autres médias que ce soit la télévision, la presse, la radio ou Internet. Les journalistes peuvent encore interroger, se renseigner directement auprès des protagonistes d'un événement ou des personnalités politiques qui travaillent sur une proposition de loi par exemple. Ces sources peuvent être internes ou externes au domaine médiatique. Charaudeau (2005 : 119) parle de sources « in médias » et « hors médias », pour désigner respectivement « les sources internes » et « les sources extérieures à l'organe d'information ». Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu (1989 : 39) précisent à ce sujet que « l'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'autres discours ». Le discours d'information, dont relève le journal télévisé, apparaît ainsi comme un univers construit à partir d'autres discours émanant de sources qu'il faut recueillir.

Erik Neveu (2001 : 55) note que « la métaphore de la source d'information est grosse de malentendus », car ce sont généralement les sources qui viennent aux journalistes et non l'inverse : « si la métaphore aquatique peut avoir du sens, elle est celle de journalistes submergés d'un déluge d'informations par les sources » (*idem* : 50). Quel que soit le moyen de les contacter ou d'y accéder, ces sources, une fois identifiées et vérifiées, apparaissent sous des formes signalées plus ou moins précisément dans les journaux télévisés. La relation que les journalistes entretiennent avec les sources est assez opaque, et n'est pas entièrement visible lors de la réception du produit fini : le journal télévisé diffusé à la télévision. En effet, s'intéressant aux quotidiens, Mouillaud et Têtu (1989 : 130) précisent à ce sujet :

---

<sup>4</sup> Nous expliquerons cette surdétermination partielle du genre discursif dans la partie 1, chapitre 2, section 2.1.

« On sait que seuls quelques quotidiens dans le monde ont les moyens d'aller eux-mêmes, par leurs correspondants et leurs envoyés spéciaux, au contact des sources. Dans ces conditions, le découpage et l'amalgame sont souvent les seules interventions du journal par rapport aux flux des dépêches qui lui parviennent. Sous l'écriture journalistique, il y a encore de l'écriture, sous son discours, d'autres discours... Mais une différence fondamentale oppose la reproduction du discours rapporté et ces réécritures. Alors que les voix en provenance des champs politique, social, économique, culturel, sportif, etc. sont posées en tant que telles (avec leur statut), les voix qui sont à la source des informations restent souvent dans l'ombre. D'un côté on est dans l'espace de la citation, dans l'autre (pour employer un terme sans doute ici déplacé), dans celui de l'intertextualité. La première, en se différenciant des énoncés qu'elle rapporte, respecte leur forme [...]. L'autre, en effaçant leur énonciation, s'assimile leurs contenus. »

Il est alors dans le second cas impossible, pour le téléspectateur et pour l'analyste que nous sommes, de distinguer ces discours antérieurement tenus, car ils ne sont aucunement marqués et sont totalement assimilés aux discours des journalistes<sup>5</sup>. L'une des particularités de tout discours d'information, que ce soit à la télévision, dans la presse écrite, à la radio ou encore sur Internet, tient au fait que ce discours est donc intrinsèquement hétérogène. Cette hétérogénéité est à prendre en compte aussi bien au niveau générique qu'énonciatif, c'est-à-dire aussi bien sur le plan des contraintes globales inhérentes à ce genre de discours, que sur un plan séquentiel plus local avec des marques linguistiques fines. Le journal télévisé repose sur l'agencement, l'enchâssement, la multiplication d'une pluralité de voix non seulement de journalistes mais d'acteurs étrangers à la sphère médiatique, sous la forme de discours rapportés ou d'interviews<sup>6</sup>.

Lors de discours entièrement effacés et intégrés aux discours des journalistes, l'hétérogénéité est masquée, elle est alors difficile à détecter. En revanche, lors de la citation du discours d'une source, nous sommes en présence d'une hétérogénéité revendiquée par les journalistes et l'instance de production. Ce sont ces dernières

---

<sup>5</sup> De plus, comme le souligne Alice Krieg (2000 : 81), « dans le discours de presse plus qu'ailleurs, il existe une superposition des mains qui écrivent, et sous la plume de chaque main s'expriment en multitude les paroles convoquées ». Cette « superposition de mains » se matérialise dans le cas du journal télévisé par la répartition des tâches, lors d'un reportage par exemple, entre les journalistes reporters d'images, les monteurs et les commentateurs. L'activité collective du travail du journaliste est nécessaire à la construction du discours d'information. Pour plus de précisions voir partie 2, chapitre 5, section 5.1.2.

<sup>6</sup> Nous préciserons la distinction que nous faisons entre les discours rapportés et les interviews tout au long de ce travail et notamment partie 2, chapitre 5 et chapitre 6.

formes que nous allons observer avec attention. Nous ferons notamment la distinction entre une hétérogénéité institutionnelle difficilement détectable et une hétérogénéité construite et marquée linguistiquement par la multiplication des voix. Nous mettrons ainsi en évidence une double hétérogénéité : d'une part, une hétérogénéité constitutive et institutionnelle du genre journal télévisé qui est nécessaire à la construction du discours d'information, et, d'autre part, une hétérogénéité montrée, revendiquée et marquée, notamment par l'emploi de discours de sources extérieures à l'organe de production. Cette hétérogénéité montrée peut parfois être instrumentalisée et servir à renforcer ce que le journaliste cherche personnellement à communiquer par exemple, ou simplement à faire savoir ce qui a été dit, ou encore que telle personne s'est exprimée sur tel sujet, montrant ainsi que l'information est connue<sup>7</sup>. C'est pourquoi, nous nous intéresserons à la façon dont les journaux télévisés utilisent les discours d'acteurs étrangers à l'instance médiatique de production, pour construire ce discours d'information. Comment ces discours sont-ils insérés au discours d'information et à quelles fins ? Quel va être le positionnement des journalistes par rapport à ces discours et aux sources de ces discours ? Le discours de ces acteurs va-t-il expliquer, argumenter, raconter ou encore décrire l'événement ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponse dans cette étude.

Cette recherche étant centrée sur les sources constituantes des journaux télévisés, sur les locuteurs rapportés et interviewés<sup>8</sup> qui s'expriment et que l'on fait parler dans le discours d'information, la question des locuteurs associés aux instances de production médiatique retiendra certes notre attention dans un premier temps, en ce qui concerne le genre de discours, mais ne nous intéressera pas en priorité. Ce ne sont pas tant les discours des journalistes reporters, des présentateurs ou des envoyés spéciaux dans le discours d'information qui seront l'objet de cette étude, que les discours de ceux qui n'appartiennent pas ou seulement de manière indirecte à la construction du discours d'information, tels que les hommes politiques, les experts, les représentants d'associations, les victimes ou les témoins d'un événement etc.

---

<sup>7</sup> Nous développerons ceci dans la partie 2, chapitre 7.

<sup>8</sup> Nous parlerons de « locuteurs interviewés » pour les interviews et de « locuteurs rapportés » pour les discours rapportés. Voir à ce sujet les chapitres 2 et 4 de la partie 1.

L'intégration de discours rapportés et d'interviews de locuteurs étrangers à la sphère médiatique entraîne des choix, des sélections de la part des instances de production, qui peuvent être contraints par le dispositif informationnel et médiatique lui-même, mais qui peuvent aussi être des choix librement consentis par les journalistes en fonction des stratégies qu'ils décident d'adopter. Ce qui va nous intéresser plus particulièrement, ce sont les sources à qui l'on donne la parole, aussi bien les locuteurs dont le discours est rapporté dans les discours des journalistes (c'est le cas du discours rapporté), que des différents locuteurs interviewés dans les journaux télévisés (notamment à travers les interviews différées et montées). L'objectif de cette étude sera d'observer comment les journaux télévisés utilisent les discours rapportés et les interviews pour construire le discours d'information télévisuelle, ceci en fonction des différentes constructions identitaires<sup>9</sup> des sources ainsi exploitées.

Cette étude se fera sur deux niveaux : un niveau micro (énonciatif) et un niveau macro (discursif)<sup>10</sup>, associés respectivement aux cadres de l'énonciation et de l'analyse du discours. Nous allons observer les différentes stratégies mises en place pour faire parler les sources, en fonction d'une part, de la mise en scène de ces sources et de leurs discours rapportés enchâssés aux discours des journalistes (niveau micro), et, d'autre part, de la mise en scène des locuteurs interviewés dont le discours n'est plus enchâssé à celui des journalistes, mais intégré au dispositif médiatique (niveau macro).

Cette recherche vise à mettre en évidence les rôles (aux niveaux énonciatif et discursif) des locuteurs rapportés et des locuteurs interviewés, en fonction de leurs identités dans les journaux télévisés. Cette étude met en parallèle deux niveaux, énonciatif et discursif, en vue de les articuler notamment par la dimension identitaire au sens large. Ce sera l'occasion de nous interroger sur la construction identitaire des locuteurs extérieurs à l'organe de production du journal télévisé, ceci en raison de l'influence des rôles énonciatifs et interactionnels des sujets parlants dans ce genre de

---

<sup>9</sup> Nous développerons cette notion de construction identitaire dans la partie 3 chapitres 9 et 10. Cette construction identitaire indique le statut et le rôle pris et/ou attribués aux sources extérieures au média dans le journal télévisé.

<sup>10</sup> Nous développerons ces deux niveaux dans l'introduction de notre partie 1.

discours. La complexité des contraintes dont résulte le journal télévisé impose une approche interdisciplinaire<sup>11</sup>.

Nous présenterons **dans la première partie**, les cadres méthodologique et théorique de notre approche. Le cadre méthodologique concerne le recueil des données, la constitution de notre corpus en quatre événements, ainsi que nos conventions de transcription du son et de l'image. Il nous permettra de délimiter notre domaine d'observables et de justifier les choix de sélection de notre corpus. Au plan théorique, nous préciserons ce qui distingue nos deux niveaux d'analyse, discursif et énonciatif. Nous aborderons successivement le cadre interactionnel et le genre discursif du journal télévisé dans un premier temps, ensuite ses propriétés énonciatives et polyphoniques.

Nous nous efforcerons **dans la deuxième partie** de cette recherche, de saisir ce qui à la fois rapproche et distingue les discours rapportés et les interviews, distinction pertinente aussi bien au niveau énonciatif qu'interactionnel. Cette deuxième partie nous permettra de faire le point sur les rôles énonciatifs impliqués dans les journaux télévisés associés à des fonctions pragmatiques (référentielle, délibérative et modale) qui concernent notamment l'attitude du journaliste par rapport aux discours qu'il rapporte et aux interviews qu'il intègre. Nous analyserons aussi les jeux d'alternance entre discours rapporté et interview. Nous étudierons les différentes formes et fonctions de ces deux manières de présenter et représenter le discours de l'autre dans les journaux télévisés.

**La troisième partie** portera sur la construction identitaire des sujets parlants dans les journaux télévisés. Nous nous intéresserons alors à la construction de l'identité sociale, médiatique et discursive de ces sources en fonction des rôles et des statuts qui leur sont dévolus. Nous analyserons la construction de l'identité médiatique, la façon dont les rôles énonciatifs analysés précédemment s'articulent à l'identité interactionnelle des différents protagonistes impliqués dans les journaux télévisés. Nous accorderons alors une attention toute particulière aux témoins anonymes dont le rôle nous semble fondamental. Pour finir, nous étudierons les mises en scène des journaux

---

<sup>11</sup> Nous préciserons cette interdisciplinarité dans la partie 1, chapitre 2.

télévisés et des candidats à l'élection présidentielle française de 2007, à un moment précis.

## PARTIE 1

### CADRES METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE

Avant de préciser le cadre théorique dans lequel nous nous situons pour l'analyse de ce discours particulier que constitue le journal télévisé, nous précisons brièvement, dans cette introduction, les deux niveaux d'analyse pris en compte. Les journaux télévisés seront analysés à la fois comme un genre discursif dans lequel se construit un discours collectif soumis à des contraintes, et comme un espace de construction subjective et individuelle partiellement pris en charge et librement construit par le journaliste. L'analyse se conduira aussi bien au niveau discursif qu'énonciatif. On peut s'appuyer sur ce passage de Maingueneau (2008 : 1501) pour appréhender ces deux niveaux :

« [...] on peut distinguer deux orientations complémentaires [à l'analyse du discours] : l'une qu'on pourrait dire " micro " (a), et l'autre qu'on pourrait dire " macro " (b) :

(a) Quand on réfléchit en termes d'énonciation, on a accès à des phénomènes linguistiques d'une grande finesse (modalités, discours rapporté, polyphonie, temporalité, détermination nominale, métaénonciation...) où se mêlent étroitement la référence au monde et l'inscription de l'énonciateur dans son propre discours. [...] On pourrait dire que le "grain" de l'objet texte a été changé, comme si l'on avait utilisé un microscope beaucoup plus puissant.

(b) La réflexion sur l'énonciation permet en outre de passer sans solution de continuité d'une linguistique de la phrase à une linguistique du discours. Des notions comme celles de genre et de scène d'énonciation jouent ici un rôle crucial puisqu'elles contraignent les agencements textuels en les rapportant à l'énonciation comme activité qui s'exerce dans le cadre d'institutions de parole. »

Ce sont ces deux « orientations complémentaires » que nous souhaitons développer dans cette première partie. L'approche macro nous permet de nous positionner à un niveau discursif et interactionnel, d'analyser la construction discursive de l'information sous l'angle des différents acteurs qui y participent, dans le cadre notamment des interviews. Cette approche du journal télévisé précise le cadre interactionnel spécifique et l'organisation du genre dont il relève, sans prendre en considération dans un premier temps l'analyse des marques linguistiques que laissent le ou les sujets des discours, qui sera abordée au plan micro. C'est alors que nous prendrons en compte, dans un second temps, ce qui concerne « l'inscription de l'énonciateur dans son propre discours » (*ibid.*) ainsi que les indices de subjectivité relatifs aux discours qu'il rapporte et intègre dans son discours. Cette observation des marques micro énonciatives nous permettra d'analyser plus finement comment les

journalistes construisent leurs énoncés à partir notamment de discours rapportés. On s'intéressera alors moins aux locuteurs interviewés qu'aux locuteurs rapportés<sup>12</sup>. Cette distinction de niveaux proposée par Maingueneau correspond à celle de Kerbrat-Orecchioni (1980) entre « énonciation restreinte » et « énonciation étendue ». L'énonciation restreinte consiste en l'étude des marques linguistiques, et l'énonciation étendue prend en compte les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif. Cette dernière consiste à :

« décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir : les protagonistes (émetteur et destinataire(s)) ; la situation de communication [avec les] circonstances spatio-temporelles ; [et les] conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc. ». (*idem* : 34-35)

Entre les niveaux micro ou macro, énonciation restreinte ou étendue, les faits identitaires qui vont nous intéresser relèvent à la fois d'une conception étendue d'orientation macro centrée sur les acteurs, les protagonistes de l'information dans les journaux télévisés, et d'une conception restreinte de niveau micro centrée sur les représentations, les rôles sémantiques associés à l'inscription de l'énonciateur ou locuteur dans le discours. Nous partirons du niveau macro pour aller vers le niveau micro, car les différents aspects interactionnels liés à ce genre de discours nous conduisent d'une hétérogénéité discursive à une hétérogénéité énonciative liée à des phénomènes polyphoniques. Nous ferons ressortir au niveau interactionnel que le discours médiatique d'information consiste à articuler différentes voix ou instances énonciatives, différents points de vue ou informations subjectives émanant de sources diverses, que nous retrouverons ensuite sous la forme de discours rapportés et autres sortes de polyphonies sur lesquels ce discours se fonde.

Nous précisons, enfin, qu'à l'un ou à l'autre de ces niveaux, nos observations relèveront d'une *analyse linguistique des discours médiatiques*<sup>13</sup>. Autrement dit, quel que soit le niveau d'analyse, les conditions de production et le genre discursif seront

---

<sup>12</sup> Distinction précisée par la suite notamment dans la partie 2.

<sup>13</sup> Nous empruntons ce terme à Burger (2008b).

toujours pris en compte. Cela va de soi, bien sûr, au plan macro, mais aussi au plan micro, si l'on tient compte du fait que, comme l'écrit Burger (2008b : 23), « le plan énonciatif de l'analyse est plus significatif si les marques de subjectivité sont utilisées pour rendre compte de la construction, en contexte, de l'identité de l'énonciateur ». Aux deux niveaux, le contexte discursif se trouve impliqué. Cette thèse a pour objet la construction de l'identité médiatique dans le genre discursif du journal télévisé, construction qui tient à la fois d'un niveau macro relatif aux acteurs de l'interaction médiatique, et d'un niveau micro qui tient aux propriétés énonciatives du discours.

Nous présenterons, au **premier chapitre**, le cadre méthodologique et la constitution du corpus qui nous permettront de délimiter le domaine de nos observables et ainsi d'illustrer nos propos.

Au cours du **deuxième chapitre**, nous précisons le cadre théorique de notre analyse du discours par opposition aux approches et disciplines connexes.

Le **troisième chapitre** abordera le genre discursif du journal télévisé sous l'angle des logiques et contraintes télévisuelles et informationnelles auxquelles il est soumis au niveau macro.

Le **quatrième chapitre**, enfin, prendra en compte les marques énonciatives de niveau micro susceptibles de nous permettre d'approfondir ensuite nos observations.

# Chapitre 1

## Cadre méthodologique et constitution du corpus

Afin d'observer les différents intervenants et l'utilisation qui est faite des sources et de leurs discours dans les journaux télévisés, nous avons formé un corpus constitué de quatre événements de l'actualité<sup>14</sup>. Bien que non comparative, notre étude nécessite une simultanéité d'enregistrements de journaux télévisés (JT). En effet, travaillant sur les locuteurs des discours rapportés et des interviews, disposer du traitement réservé par toutes les chaînes pour un même événement est requis pour observer l'utilisation des discours de ces sources (partie 2) et leur construction identitaire (partie 3). Ce corpus, bien que de taille moyenne, nous offre les exemples nécessaires et représentatifs que nous analysons dans notre thèse.

Nous présenterons, dans une première section, les conditions d'enregistrement et le recueil des données. Nous développerons, dans une deuxième section, la constitution des grilles d'analyse qui détaillent la répartition de la parole. Dans une troisième section, nous justifierons la sélection des extraits et l'organisation de notre corpus en

---

<sup>14</sup> Le corpus et les différentes annexes sont reproduits dans le volume II de notre thèse.

quatre événements de l'actualité. Enfin, nous exposerons les conventions de transcription.

## **1.1 Enregistrements et recueil des données**

Le recueil des données s'est déroulé en plusieurs étapes, tout d'abord parce qu'il y a eu deux sessions d'enregistrements, et ensuite parce que nous avons rencontré quelques problèmes techniques. Pour ces deux sessions effectuées en 2005 et 2007, plusieurs personnes ont aidé à enregistrer les JT. L'enregistrement des JT du soir de cinq chaînes différentes, sachant que quatre d'entre eux sont diffusés simultanément (TF1, France2, Arte et M6), a nécessité une organisation précise qui a été en partie défectueuse concernant notamment la deuxième session d'enregistrements.

*La première session* s'est faite sur magnéscope pour quatre des JT et sur CD-Rom via un ordinateur pour le dernier (le JT de France3). Cette dernière solution est la plus précise et la plus pratique pour la transcription. Elle n'a pu se faire pour l'ensemble des enregistrements, car toutes les personnes participantes ne disposaient pas du matériel nécessaire à ce type d'enregistrement. Pour cette première session, nous avons choisi un jour de manière aléatoire, sans sélectionner une information précise. Nous avons donc enregistré les JT du 13 décembre 2005.

*La deuxième session*, malgré l'exercice de la précédente, ne s'est pas aussi bien déroulée. Seulement trois JT sur cinq ont été enregistrés correctement, les deux autres ayant rencontré des problèmes d'ordre technique et humain (bande défectueuse et enregistrement du mauvais JT). Pour combler ce manque, nous nous sommes rendue à l'Institut National de l'Audiovisuel (Ina) où nous avons pu seulement visionner et transcrire les deux JT manquants sans être autorisée à conserver les enregistrements. Pour cette seconde session, nous avons enregistré les JT diffusés lors des présidentielles françaises de 2007 (le 20 avril 2007).

Nous avons choisi de travailler sur les chaînes accessibles gratuitement à la télévision française, aussi bien les chaînes publiques que privées, non câblées et non cryptées. Nous précisons à ce sujet que Canal+ étant une chaîne en partie cryptée, nous avons décidé de l'écartier de notre recueil de données. Nous souhaitons étudier les JT

dont disposent immédiatement les français pour s'informer, sans nécessité du câble, du satellite ou d'autres moyens pour accéder à l'information.

Lors des enregistrements de 2005, le choix du 13 décembre s'est fait de façon aléatoire. Nous étions au début de notre recherche et ne souhaitions pas travailler sur un fait d'actualité en particulier, mais sur la construction et l'organisation des JT aux deux niveaux présentés en amont. Cette manière d'aborder notre sujet nous a permis de ne pas choisir immédiatement un événement, et de visionner et de transcrire les faits qui nous semblaient intéressants sans les avoir sélectionnés préalablement. Nous nous sommes rapidement intéressée aux sujets relatifs à la politique. Cet attrait a été motivé par le fait que, dans ces sujets, apparaissent une grande diversité de locuteurs, aussi bien *lambda* que politiques, représentants d'associations<sup>15</sup> etc.

Dans cette optique, nous avons décidé, pour notre seconde session d'enregistrements, de nous intéresser aux présidentielles de 2007 qui constituaient l'actualité du moment. Nous avons enregistré le journal du 20 avril 2007, jour correspondant au vendredi précédent le premier tour des élections présidentielles. En effet, c'était la fin de la campagne officielle du premier tour, les différentes chaînes pouvaient parler pour la dernière fois des présidentielles, la loi interdisant d'aborder le sujet durant le week-end du vote. Nous nous sommes focalisée sur les discours et les images diffusés lors de cette dernière journée de campagne qui nous semblait favorable à l'étude de la subjectivité journalistique et aux jeux d'alternance entre les discours des journalistes (ou présentateurs) et ceux des autres acteurs des JT. Nous souhaitons enfin préciser que nous avons choisi ce vendredi 20 avril, et non le vendredi 4 mai qui était donc le vendredi précédent le second tour, compte tenu du nombre de candidats, qui impliquait un plus haut degré de complexité dans le traitement de cet événement par les JT.

La constitution de notre corpus s'est donc faite à la fois de manière aléatoire, avec les enregistrements de 2005 et de manière déterminée, avec les élections présidentielles de 2007. Nous disposons donc de dix JT de cinq chaînes

---

<sup>15</sup> Ces locuteurs n'auraient pas été présents ou dans une moindre proportion dans les faits divers, les événements sportifs ou culturels.

différentes (deux JT par chaîne) : le *20 heures* de TF1, le *20 heures* de France 2, le *19/20 édition nationale* de France 3, *Arte info* d'Arte et enfin le *Six Minutes* de M6<sup>16</sup>.

## **1.2 Constitution des grilles d'analyse et répartition de la parole**

Pour constituer notre corpus, nous avons tout d'abord élaboré une grille de visionnement des JT qui nous a permis de répertorier les sujets traités, la durée des sujets, les différents intervenants et la répartition de la parole entre les journalistes reporters et envoyés spéciaux, le présentateur et les autres intervenants. Cette grille a également permis de noter si les différents intervenants et journalistes apparaissaient à l'écran (*voix in*) ou non (*voix off*) lors de leur intervention (pour les grilles voir annexe 3 vol. II)<sup>17</sup>. Ces grilles décrivent aussi succinctement les images des JT.

---

<sup>16</sup> Lors de la constitution de notre corpus le 19'45 n'existait pas encore puisqu'il est apparu en septembre 2009.

<sup>17</sup> Les grilles reproduites dans cette thèse sont les grilles relatives à notre corpus et non à l'ensemble des JT.

Voici un exemple de grille de France2 correspondant à notre corpus :

**Figure 1**

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
*Condamnation et exécution de Williams aux Etats-Unis.	X	<p>* Photos de Williams, images de la chambre d'exécution, manifestation devant la prison, images des hommes et femmes de la manifestation de soutien.</p> <p>* Images récentes de Williams dans la prison, photos plus anciennes, livres qu'il a écrits, images d'enfants lisant ses livres, images d'Arnold Schwarzenegger.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p>	<p>* IN, (OVER) une femme dans la manifestation (I 3)</p>

Cette grille montre l'alternance de parole entre le présentateur, le reporter et l'interviewé (colonne « autres locuteurs »). Elle précise aussi si le locuteur est en *voix in*, en *voix off* ou en *voix over*. Dans le cas de la *voix in*, le présentateur apparaît à l'écran lorsqu'il s'exprime. Il est sur le plateau du JT de France2. En *voix off*, le reporter n'apparaît pas à l'écran et le descriptif des images est précisé dans la colonne « images ». Enfin, en *voix over*, la manifestante anglophone apparaît à l'écran lors de son interview (*voix in*), un traducteur couvrant sa voix simultanément. Dans cet

exemple, le présentateur intervient d'abord en *voix in* (**I 1**) depuis le plateau, puis le reporter prend le relais en *voix off* durant la diffusion d'images de Williams (**I 2**). Une manifestante prend ensuite la parole en *voix in et over* (**I 3**), et enfin le reporter reprend la parole en *voix off* (**I 4**).

Ces grilles ont aidé à appréhender l'ensemble de nos données et à constituer les tableaux qui suivent concernant les JT enregistrés en 2005 et 2007.

### 1.2.1 Les journaux télévisés enregistrés en 2005

Ce premier tableau représente la durée des journaux télévisés et le nombre d'événements traités par JT :

**Tableau 1**

Chaînes	Durée (en minutes)	Nombre de sujets
TF1	39 min	31
Fce2	36 min	18
Fce3	26 min	10
Arte	16 min	12
M6	12 min	9

La durée des JT s'étend de douze minutes (M6) à trente-neuf minutes (TF1) et entre neuf et trente-et-un événements sont abordés. Le JT le plus long est celui qui traite le plus de sujets. En effet, le JT de TF1 dure trente-neuf minutes et traite trente-et-un sujets différents, ce qui fait une moyenne d'une minute par sujet. Le JT de France2, quant à lui, dure trente-six minutes et ne traite que dix-huit sujets ce qui fait une moyenne de deux minutes par sujet. On note que la moyenne des sujets traités par ces cinq JT est de seize et que TF1 en examine le double. Ceci peut parfois avoir une incidence sur la qualité de l'information.

Dans le tableau suivant, TF1 traite 70% de l'ensemble des sujets présentés ce jour-là et M6 seulement 20% :

**Tableau 2**

Chaînes	Pourcentage du nombre de sujets traités par rapport à l'ensemble des sujets abordés par les 5 chaînes
<b>TF1</b>	70,45
<b>Fce2</b>	40,91
<b>Fce3</b>	22,73
<b>Arte</b>	27,27
<b>M6</b>	20,45

Le nombre de sujets différents traités par les cinq chaînes est de quarante-quatre.

Nous représentons dans le tableau 3 le nombre de sujets traités en commun par les JT :

**Tableau 3**

	<b>TF1</b>	<b>Fce2</b>	<b>Fce3</b>	<b>Arte</b>	<b>M6</b>
<b>TF1</b>		<b>12</b>	5	7	9
<b>Fce2</b>	<b>12</b>		5	6	8
<b>Fce3</b>	5	5		<b>3</b>	5
<b>Arte</b>	7	6	<b>3</b>		4
<b>M6</b>	9	8	5	4	

Le plus grand nombre de sujets traités en commun est de douze : TF1 - France2. Nous notons que M6 et TF1 ont neuf sujets en commun et que cela représente la totalité des sujets de M6, autrement dit l'ensemble des sujets de M6 est traité par TF1. En revanche, Arte et France3 n'ont que trois sujets en commun. Seuls trois sujets ont été traités par la totalité des chaînes, sujets que nous avons sélectionnés pour notre corpus.

### 1.2.2 Les journaux télévisés enregistrés en 2007

Le tableau 4 représente la durée des journaux télévisés et le nombre d'événements traités par ces JT en 2007 :

**Tableau 4**

Chaînes	Durée (en minutes)	Nombre de sujets
<b>TF1</b>	<b>36 min</b>	<b>20</b>
<b>Fce2</b>	29 min	15
<b>Fce3</b>	27 min	9
<b>Arte</b>	15 min	8
<b>M6</b>	<b>12 min</b>	<b>6</b>

Par rapport aux enregistrements de 2005, à l'exception de M6, la durée de l'ensemble des JT diminue. Le nombre de sujets abordés décroît pour toutes les chaînes, cela est sûrement dû au fait que le sujet sur les présidentielles occupe une place importante dans ces journaux.

Comme nous le montre le tableau qui suit, TF1 traite 50% des sujets abordés ce jour-là par l'ensemble des JT et M6 seulement 15% :

**Tableau 5**

Chaînes	Pourcentage du nombre de sujets traités par rapport à l'ensemble des sujets abordés par les 5 chaînes
<b>TF1</b>	<b>50</b>
<b>Fce2</b>	37,5
<b>Fce3</b>	22,5
<b>Arte</b>	20
<b>M6</b>	<b>15</b>

Le nombre de sujets différents traités par l'ensemble des chaînes est de quarante. Le pourcentage de sujets traités par France2 et France3, par rapport à l'ensemble des sujets traités par toutes les chaînes, reste sensiblement le même qu'en 2005. En revanche, ce pourcentage baisse pour TF1, Arte et M6. Il passe de 70% à 50% pour TF1, de 27% à 20% pour Arte et de 20% à 15% pour M6.

Le tableau 6 représente le nombre de sujets traités en commun par les JT :

**Tableau 6**

	<b>TF1</b>	<b>Fce2</b>	<b>Frce3</b>	<b>Arte</b>	<b>M6</b>
<b>TF1</b>		<b>6</b>	4	2	4
<b>Fce2</b>	<b>6</b>		5	2	2
<b>Fce3</b>	4	5		2	2
<b>Arte</b>	2	2	2		<b>1</b>
<b>M6</b>	4	2	2	<b>1</b>	

TF1 et France2 ont le plus grand nombre de sujets en commun : six sujets. Ce chiffre reste relativement faible par rapport à 2005. On note que dans ces JT, seul un sujet est traité par l'ensemble des chaînes contre trois en 2005 : il s'agit des élections présidentielles. Les JT de M6 et d'Arte n'ont qu'un seul sujet en commun. Nous remarquons que M6 et TF1 ont quatre sujets en commun, le JT de M6 traite de six sujets différents et les seuls sujets qui ne sont pas traités par TF1 sont des sujets secondaires : un sujet sur les maîtres nageurs sauveteurs et un sujet sur le salon de l'automobile à Monte-Carlo.

Cette présentation quelque peu chiffrée nous permet de montrer les disparités qui peuvent exister entre les chaînes et justifier ainsi de la constitution de notre corpus qui représente les seuls sujets traités par l'ensemble des JT ces jours-là. Notons que, sur une journée – malgré le sentiment répandu que tous les JT sont interchangeables et donnent des informations identiques – très peu de sujets sont traités par l'ensemble des JT.

### **1.3 Sélection des extraits et constitution du corpus**

A la suite de Mazière (2005 : 11), nous considérons que :

« [...] le *discours* de l'analyste de discours est toujours un produit, un énoncé ou un groupe d'énoncés attestés, mais pas n'importe lesquels. Le linguiste du discours ne travaille pas sur exemples, qu'il s'agisse de phrases prononcées ou de textes exemplaires, mais sur corpus. Cela signifie qu'il délimite, met en correspondance, organise des bribes d'énoncés plus ou moins longs et plus ou moins homogènes qu'il va soumettre à l'analyse. Énoncés et discours seront

deux termes parfois, et à tort, confondus en analyse de discours, alors que l'un est une donnée, l'autre une quête, que permet la mise en corpus.

La mise en corpus mobilise la position de l'analyste sur la langue et son fonctionnement (choix des formes de langue à repérer et à analyser), sa position sur les locuteurs et leur degré d'autonomie (configuration d'énoncés d'archive, ou d'interlocutions), sa position sur les contraintes qu'imposent les genres de paroles (corpus homogène ou hétérogène). Il faut encore ajouter la définition des récurrences à l'œuvre dans la période et la région sémantique explorées (formation discursive et conditions de production des énoncés), des hypothèses sur ce qu'il importe de montrer (délimitation de l'objet), en relation avec les savoirs antérieurs et les engagements de recherche. »

Comme précisé précédemment (section 1.1), nous allons donc nous intéresser, à partir d'observations d'enregistrements faits au hasard de l'actualité, à des événements liés à la politique ou tout au moins où les politiques sont concernés même indirectement. Notre corpus est donc formé de quatre événements de l'actualité tous relatifs au domaine de la politique. En ce qui concerne les enregistrements faits en 2005, après dépouillement grâce à la grille d'analyse, nous avons remarqué que sur la quarantaine de sujets traités ce jour-là, seuls trois sujets étaient traités par l'ensemble des JT. Ces trois sujets étaient tous relatifs au domaine de la politique, à savoir de la politique étrangère avec *l'exécution de Stanley Williams un ancien chef de gang aux Etats-Unis* (Annexe 3 et 4, A, vol. II), de la politique française avec *le projet de loi pour protéger les mineures du mariage forcé et ainsi réduire les violences conjugales que subissent les femmes* (Annexe 3 et 4, B, vol. II), et enfin de la politique internationale avec *l'ouverture du congrès de l'Organisation Mondiale du Commerce à Hong Kong* (Annexe 3 et 4, C, vol. II).

### 1.3.1 Les événements A, B et C

L'événement A concerne l'exécution d'un condamné à mort aux Etats-Unis. L'exécution de cet homme, Stanley Williams, a eu lieu le 13 décembre 2005. Il a été exécuté à la prison de Saint Quentin en Californie où il purgeait sa peine pour le meurtre de quatre personnes commis en 1981. Cette exécution a été très médiatisée car cet ancien chef de gang, qui ne cessait de clamer son innocence, était devenu un détenu

exemplaire qui luttait contre les gangs et les violences, écrivait des livres pour enfants et donnait des conférences radiophoniques. Devant la prison, de nombreux manifestants, connus et anonymes, étaient venus le soutenir et ouvrir le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis. Dans ce sujet, de nombreux anonymes, mais aussi des personnalités, sont venus témoigner de l'exécution de Williams, de leur colère de voir cet homme exécuté. Dans l'événement A, nous comptons quinze discours rapportés et dix interviews. Il y a entre deux et quatre discours rapportés et entre zéro et quatre interviews par JT<sup>18</sup>.

*L'événement B* concerne une proposition de loi discutée en 2005 qui visait à durcir les sanctions envers les coupables de violences faites aux femmes. Cette loi voulait fixer l'âge légal du mariage à dix-huit ans au lieu de quinze ans pour les femmes, aggraver les sanctions de ceux qui exercent des violences conjugales etc. Cet événement a été propice aux témoignages de victimes et aux associations qui les ont soutenues. Nous relevons aussi des discours rapportés et des interviews d'hommes politiques qui expliquent la proposition de loi. Dans l'événement B, nous comptons treize discours rapportés et dix-sept interviews. Il y a entre un et quatre discours rapportés et entre une et cinq interviews par JT<sup>19</sup>.

*L'événement C* traite de l'ouverture du congrès de l'Organisation Mondiale du Commerce à Hong Kong en 2005. Les éditions précédentes qui s'étaient déroulées à Seattle en 1999 et Cancún en 2003 avaient connu de nombreux débordements ; c'est pourquoi les autorités chinoises ont, en 2005, déployé un énorme dispositif policier. Ce premier jour de congrès nous montrait des fermiers en colère, des militants antimondialistes, des délégués au commerce qui venaient témoigner, discuter, argumenter et soutenir différents points de vue. Dans l'événement C, nous comptons dix discours rapportés et neuf interviews. Il y a entre zéro et cinq discours rapportés et entre zéro et trois interviews par JT<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> Compter le nombre exact d'interviews et de discours rapportés n'est pas évident. En effet, concernant les interviews, un interviewé peut intervenir plusieurs fois pour des durées plus ou moins longues, dans ce cas-là nous ne comptons qu'une interview. Concernant les discours rapportés, le nombre exact est difficile à établir car deux discours rapportés peuvent s'enchaîner dans le même énoncé. De plus, les discours narrativisés et les modalisations d'emprunt sont comptabilisés mais ceux-ci demandent une réflexion que nous tiendrons dans le chapitre 4. Ces chiffres sont donc des approximations qui permettent de se rendre compte de la représentativité du corpus.

<sup>19</sup> Voir note 18.

<sup>20</sup> Voir note 18.

Etudier ces trois sujets abordés par l'ensemble des JT nous paraît important pour observer la manière dont ils ont été traités dans les médias français à un moment donné. Nous faisons une étude linguistique non comparative des discours médiatiques à un moment précis. Choisir ces sujets nous permet d'observer des formes discursives différentes telles que des témoignages sur un événement (événement A), des récits de vie (événement B), ou encore des confrontations d'idées (événement C).

Le tableau ci-dessous représente la durée totale des sujets de notre corpus par rapport à la durée totale des JT par chaîne :

**Tableau 7**

Chaînes	Durée totale des JT (en min.)	Durée totale consacrée à chaque sujet (en minutes et secondes)		
		Exécution Williams (A)	Violence faites aux femmes (B)	OMC (C)
<b>TF1</b>	39 min	15s	2 min 24s	1 min 30s
<b>Fce2</b>	36 min	1 min 34s	1 min 54s	1 min 43s
<b>Fce3</b>	27 min	1 min 56s	2 min 22s	2 min 05s
<b>Arte</b>	16 min	1 min 36s	1 min 41s	1 min 43s
<b>M6</b>	12 min	1 min 57s	1 min 45s	1 min 50s

On peut relever que les sujets durent entre 1 minute 30 secondes et 2 minutes. Seule TF1 traite l'évènement A en 15 secondes à l'aide d'une brève imagée car cette chaîne en a parlé la veille.

### 1.3.2 L'évènement D

En ce qui concerne le quatrième et dernier événement, *l'évènement D*, nous avons choisi un thème de politique française à savoir les présidentielles de 2007 (Annexe 3 et 4, D, vol. II) en raison du fait qu'il implique différents intervenants, aussi bien les acteurs de l'évènement que sont les politiques, que différents témoins ou *lambda* représentant les électeurs eux aussi acteurs de l'évènement à leur manière et exploités par le discours d'information. Les JT enregistrés correspondent au vendredi précédent le premier tour de l'élection. De nombreux candidats tiennent leur dernier

meeting, serrent les dernières mains. Les indécis sont encore nombreux et beaucoup de français attendent un changement important après ces élections. Dans l'événement D, il y a trente-quatre discours rapportés et quatre-vingt-huit interviews. Il y a entre deux et quinze discours rapportés et entre huit et vingt-huit interviews par JT<sup>21</sup>.

La durée totale des sujets par rapport à la durée totale des JT par chaîne est la suivante pour l'événement D :

**Tableau 8**

Chaînes	Durée totale du JT (en min.)	Durée consacrée aux présidentielles (D) (en minutes et secondes)
<b>TF1</b>	36 min	9 min 07 s
<b>Fce2</b>	29 min	6 min 28s
<b>Fce3</b>	27 min	9 min 23s
<b>Arte</b>	15 min	5 min 17s
<b>M6</b>	12 min	5 min 51s

Concernant France3 et Arte, ces deux chaînes consacrent environ un tiers du temps total de leur JT à parler des élections présidentielles. M6 y consacre un peu moins de la moitié de sa durée totale. TF1 et France2 n'y consacrent, en revanche, qu'un quart de leur JT.

Compte tenu des choix que nous avons faits précédemment, nous avons formé un corpus artificiellement clos :

« L'analyse du discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités : cela signifie soit que l'on a affaire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement (par échantillonnage) ou implicitement (par généralisation à partir de fragments) à une clôture du texte ». (J. Dubois, 1978 : 3)

La constitution de ce corpus n'était pas préconçue. Par intérêt pour le discours rapporté et le rôle des différents intervenants et locuteurs dans les JT, nous avons été amenée à nous intéresser à un corpus de discours politiques (qui n'est pas pour autant

---

<sup>21</sup> Voir note 18.

représentatif du discours politique en soi). Bien que clos, ce corpus est aussi volontairement hétérogène en vue de couvrir la plus grande variété possible de discours rapportés et interviews associés au genre discursif en question. Quoique de taille moyenne, ce corpus nous livre suffisamment d'éléments pour faire une étude qualitative des discours rapportés et des interviews dans les JT, en vue de rendre compte de la construction identitaire des locuteurs du discours d'information.

### 1.3.3 Les exemples E et F

Deux autres exemples en lien avec la politique, mais qui ne font pas partie des quatre événements présentés précédemment<sup>22</sup>, seront par ailleurs analysés. Le premier exemple, *l'exemple E*, est un extrait d'une interview de Jacques Chirac, alors président de la République, enregistrée dans le JT du 15 décembre 2004 du 20 heures de TF1. Cette interview, menée par Patrick Poivre d'Arvor, aborde la question de l'entrée de la Turquie en Europe. Le deuxième exemple, *l'exemple F*, est un autre extrait d'interview du 20 heures de France2 du 22 octobre 2009. Jean Sarkozy est alors conseiller général UMP des Hauts-de-Seine et prétend briguer le siège d'administrateur de l'EPAD. David Pujadas mène cette interview de plateau pour essayer de connaître les projets et ambitions du fils du président Nicolas Sarkozy.

Bien qu'étrangers au corpus clos que nous avons constitué pour notre analyse, ces deux exemples nous serviront à illustrer des points importants. L'interview de Jacques Chirac (E) permettra de montrer les différences qui existent entre les types d'interview que nous définissons dans notre deuxième partie<sup>23</sup>. L'interview de Jean Sarkozy (F) concernera la remise en question perpétuelle de l'identité des acteurs dans une interaction, qui n'est pas assez spectaculaire dans notre corpus<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Ces exemples E et F sont reproduits en annexe 4, vol. II.

<sup>23</sup> Voir partie 2, chapitre 5, section 5.1.1.

<sup>24</sup> Voir partie 3, chapitre 9, section 9.1.

Ces deux exemples, tout comme l'ensemble des exemples utilisés au cours de notre analyse et issus de notre corpus, sont reproduits et numérotés dans un exemplier en annexe 1 (vol. II).

## 1.4 Conventions de transcription

Comme nous l'avons vu précédemment (section 1.2), la description de l'image est donnée dans les grilles d'analyse que nous avons faites pour les quatre événements (annexe 3, vol. II). La transcription verbale que nous utilisons dans notre corpus s'inspire des conventions proposées par le laboratoire DELIC (laboratoire situé à Aix-en-Provence). Nous n'avons que légèrement modifié certains signes quand cela était nécessaire à notre analyse. Il faut enfin noter que nous n'avons transcrit que ce qui était pertinent pour notre recherche et avons délibérément laissé de côté tout ce qui était de l'ordre du mimo-gestuel. La prosodie est réduite au temps de pause dans le débit du discours.

**Figure 2**

<i>(italique)</i>	Concerne tout ce qui est relatif à la prise de parole des différents acteurs, avec des précisions concernant l'apparition de ces derniers à l'écran ou non au moment où ils parlent ( <i>voix in, voix off, voix over</i> ).
<i>(italique et gras)</i>	Marque les incrustations à l'écran concernant les identités des interviewés.
L1 : <procédure> L2 : <mais vous êtes> certain	Séquences prononcées en même temps.
/ d'abord, d'accord /	Il s'agit des phénomènes de multi-écoute, c'est-à-dire que nous hésitons par rapport à ce qui a été dit, le contexte ne nous permettant pas de trancher.
[XXX]	Syllabes inaudibles, incompréhensibles ou prononcées en anglais la plupart du temps.
pe-	Amorce de mot.
[ ]	Prononciations remarquables.
[...]	Extraits coupés.
{ }	Ce qui est du domaine du non linguistique.
{sic}	Réalisation non standard de règles d'accord.
{approx.}	Nous ne sommes pas certains de l'orthographe ou de la transcription.
+	Temps de pause + : pause courte ++ : pause longue
I	Interventions des acteurs dans les JT.

Exemple de transcription :

1) C.M6

- I 4 (*reporter, en voix off*) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leur voisin thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien
- I 5 (*José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne, en voix in, voix over*) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++

Le reporter est en *voix off* et les images montrées dans le JT sont celles des manifestants, de la foule venue manifester. José Bové est présenté en incrustation à l'écran par « **José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne** » (I 5). Il apparaît à l'écran lors de son interview : il est en *voix in*. Cependant, il s'exprime en anglais et un traducteur couvre sa voix : on parle alors de *voix over*. Les notations I 4 et I 5 indiquent la place des interventions dans le reportage<sup>25</sup>. Il s'agit de la quatrième et de la cinquième intervention. Le numéro 1)C.M6 qui précède l'exemple signale qu'il est le premier extrait de l'exemplier (Annexe 1, vol. II), et qu'il est issu de l'événement C sur l'ouverture du congrès de l'OMC du JT de M6. Enfin, la partie soulignée, « le militant français José Bové », précise qu'il s'agit du segment analysé lors d'une démonstration.

Nous venons de présenter les principaux éléments relatifs à l'élaboration de notre corpus, concernant en particulier les conditions d'enregistrement et le recueil des données, la répartition de la parole entre les différents acteurs, la sélection des quatre événements sous-jacents au classement des informations, et enfin les conventions de transcription. Le chapitre suivant a pour objectif de définir plus précisément le cadre de l'analyse du discours sur lequel repose notre approche.

---

<sup>25</sup> Pour plus de contexte, se reporter à l'annexe 4 vol. II. Nous retrouvons aussi ces notations (ex. : I 4, I 5) dans nos grilles d'analyse, annexe 3 vol. II.

## Chapitre 2

### Analyse du discours et interdisciplinarité

Pour ce cadrage théorique, nous nous situons dans une approche française de l'analyse du discours. Notre objet d'étude est le discours qui est « l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne » (Guespin, 1971 : 10) et non le texte car « un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un "discours" » (*ibid.*).

Dans ce deuxième chapitre, nous présenterons notre approche de l'analyse du discours en exposant un historique succinct, en dissociant l'analyse du discours des disciplines connexes et en la définissant. Avant de décrire et préciser le genre de discours informationnel qui nous intéresse ici à savoir le journal télévisé (chapitre 3), nous aborderons la notion de sujet parlant en prenant en compte son contexte discursif d'apparition. L'analyse du discours nous amène à cette prise en compte du contexte et à préciser ainsi notre objet d'étude.

## 2.1 Historique succinct de l'analyse du discours : le sujet du discours mis en contexte discursif

On reconnaît généralement comme fondateur de l'analyse du discours et comme origine commune aux différentes approches et théorisations du discours le texte de Harris (1952) : *Discourse analysis*. Publié en 1952 dans la revue *Language* vol. 28, ce texte est traduit de l'anglais en 1969 et publié dans la revue *Langages* n°13 « Analyse du discours », revue coordonnée par Dubois et Sumpf (c'est d'ailleurs Jean Dubois qui introduit l'expression « analyse du discours »). Ce texte insère l'analyse du discours dans le champ des études linguistiques françaises. C'est donc Harris qui le premier s'intéresse au discours comme unité d'analyse, il dépasse la phrase et veut étendre le concept de l'analyse syntaxique au-delà de celle-ci. Il définit le discours comme un tout spécifique consistant en « une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives » (1969b : 13) :

« L'analyse du discours donne une foule de renseignements sur la structure d'un texte, ou sur le rôle de chaque élément dans cette structure. La linguistique descriptive ne décrit que le rôle de chaque élément dans la structure de la phrase qui le contient. L'analyse du discours nous apprend de plus comment un discours peut être bâti pour satisfaire à diverses spécifications, exactement comme la linguistique descriptive construit des raisonnements raffinés sur les façons dont les systèmes linguistiques peuvent être bâtis pour satisfaire à diverses spécifications ». (*idem* : 45)

Les discours apparaissent comme un ensemble formé de successions de phrases interdépendantes les unes des autres. A cette époque, l'analyse du discours se constitue donc en plein triomphe du distributionnalisme, une forme du structuralisme américain qui s'est fait connaître en grande partie en France par Harris. Le postulat de l'analyse distributionnelle selon Harris est le suivant :

« On peut décrire toute langue par une structure distributionnelle, c'est-à-dire par l'occurrence des parties (et, en dernière analyse, des sons), relativement les unes aux autres, et cette description n'exige pas qu'on fasse appel à d'autres caractéristiques, telles que l'histoire ou le sens. » (Harris et Balagna, 1970 : 14)

Il s'intéresse très peu au sens et écarte totalement le sujet du discours. L'analyse du discours, au cours de son histoire et de son évolution, ne suit pas la structure textuelle visée par Harris mais s'intéresse davantage à l'analyse du sens.

Bien que les écrits et les travaux de Harris soient reconnus comme le point de départ de l'analyse du discours, Propp et les formalistes russes travaillent dès 1920 à l'étude d'unités supérieures à la phrase. Ils recherchent et étudient les structures narratives de la littérature en dégageant les « fonctions » du récit. Les travaux de Propp ont pour objet, bien avant l'analyse du discours, de vastes ensembles discursifs et non des phrases ou même des unités inférieures à celles-ci<sup>26</sup>. Il s'intéresse au texte pour rendre compte de son organisation syntaxique et sémantique.

Dans les années 1960-1970 et dans la continuité de Propp, Greimas, créateur de la revue *Semiotica*, développe une approche tout aussi importante où il repère des règles logico-sémantiques qui échappent au cadre de la phrase. Il étudie le récit et la narration, il souhaite montrer que le récit obéit à des règles, des contraintes linguistiques. Alors que Harris travaille sur des marqueurs linguistiques de la relation entre phrases, Greimas travaille sur la structure des récits. Ce dernier définit la sémiotique ainsi :

« Issue du double héritage de la linguistique structurale et de l'étude du folklore et des mythologies, la sémiotique a commencé, à partir des années 1960, à affirmer sa vocation à l'autonomie, à la fois en tant que réflexion générale sur les conditions de la production et de la saisie de la signification, et comme ensemble de procédures applicables à l'analyse concrète des objet signifiants. » (Greimas et Landowski, 1979 : 5)

Il faut ainsi attendre les années 1960 pour que le texte de Harris soit traduit en français et que Michel Pêcheux publie son livre *L'Analyse automatique du discours* (1969). C'est ainsi, à cette même époque, que l'école française d'analyse du discours naît de la rencontre de la linguistique structuraliste, de la psychanalyse lacanienne et du marxisme althusserien. Maingueneau (1998a) souligne que dans les années 1960, l'école française :

---

<sup>26</sup> Voir notamment *Morphologie du conte* (1928).

« était fortement influencée à la fois par la psychanalyse et le marxisme. On pensait que les gens parlent mais ne savent pas ce qu'ils disent, aliénés par l'idéologie bourgeoise ou un œdipe mal digéré ; que l'idéologie et l'inconscient habitent incognito le langage et qu'il faut les débusquer. C'était un discours critique. »

L'école française se développe notamment autour de l'analyse des discours politiques avec entre autres Pêcheux et Dubois. La notion de formation discursive est une notion importante lors de la création de cette école. Cette notion, élaborée par Michel Foucault<sup>27</sup> (1969), et redéfinie par Pêcheux (Pêcheux, Haroche, Henry, 1971) va amener le sujet au cœur de la réflexion. Ce sujet n'est pas conçu comme le maître de son discours, il est « assujetti » à ce dernier par le contexte, le genre. Il est pris dans un « discours idéologique » :

« [...] Positions politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de dénomination » (*idem* : 102).

Pour Michel Pêcheux, le sujet n'est pas libre de produire du sens car il est impliqué et contraint par la formation discursive. L'idée est que le sujet n'est pas à l'origine du sens, il n'est pas la source de son discours, il est pris dans une formation discursive, dans un système idéologique. Un discours comme le discours politique est produit selon des contraintes (discursives et linguistiques), impliquant que le locuteur n'est pas vraiment le sujet du discours ; on dénonce l'idée que le locuteur pourrait en être la source. Le discours d'un sujet parlant appartenant à un parti politique, par exemple, est surdéterminé par ses conditions de production : c'est le discours d'une institution, le sujet ne fait que prêter sa parole à un espace social. Le discours est social. Le sujet est une marionnette qui ne fait que reproduire des discours institutionnels. Dans la

---

<sup>27</sup> Voir notamment *L'archéologie du savoir* (1969) de Foucault. Contrairement à l'école française, Michel Foucault s'intéresse à des énoncés scientifiques et institutionnels et non politiques. Maingueneau (1993) précise que « Foucault défend plutôt une conception du discours comme dispositif énonciatif et institutionnel qui récusé toute quête d'un sens dissimulé ». Dans le cas de la « formation discursive » de Foucault, « ce ne sont pas les sermons en tant que sermons, les tracts politiques en tant que tracts politiques qui intéressent l'analyse du discours mais un ensemble de sermons ou de tracts en ce qu'ils définissent dans l'espace social une certaine identité énonciative historiquement circonscriptible. Le plus souvent une formation discursive ne correspond pas à un genre unique mais en associe plusieurs [...] » Maingueneau (*ibid.*). Cette conception est fortement influencée par le structuralisme.

formation discursive, le sujet n'est qu'un transmetteur de parole, il est pratiquement absent de la théorisation. Dans cette conception, le sujet linguistique (le locuteur) est conçu comme un sujet social, non psychologique, émotif et/ou subjectif. Le sujet social n'est pas individuel contrairement au sujet psychologique. Par exemple, dans cette approche, les journalistes qui interviennent dans les journaux télévisés ne sont pas maîtres de leur discours, mais assujettis à ce dernier par le dispositif, la ligne éditoriale de leur journal, leur chaîne de diffusion ou encore les contraintes économiques. Les choix effectués par les journalistes ne sont pas les leurs, mais sont dictés par les contraintes discursives inhérentes au genre du JT : aucune place n'est laissée, dans ce modèle, à la subjectivité personnelle.

Dubois, quant à lui, donne une place plus importante à la notion de sujet libre à travers notamment des « concepts de distance, de modalisation, de transparence, de tension, [il] privilégie le continu de la présence du sujet au discret des marques formelles dans le repérage énonciatif » (Mazière, 2005 : 34). Dubois pointe l'idée que le sujet n'est pas entièrement assujetti à son discours. Par son intérêt pour les marques énonciatives, c'est cette conception qui revient aujourd'hui au-devant de la scène. Dubois s'intéresse aussi à la lexicologie et au vocabulaire politique<sup>28</sup>.

Cette approche de l'analyse du discours à la française, et notamment l'étude des discours politiques, a eu un certain succès jusque dans les années 1980. Nous assistons alors à un renouvellement de l'analyse du discours et de ses objets d'étude qui se diversifient, s'intéressent à d'autres discours que le discours politique. Ces nouvelles recherches étendent et développent le concept de sujet qui n'est plus uniquement et entièrement surdéterminé par le discours mais « dispose d'une certaine marge de liberté », comme le décrit Charaudeau (2006) :

« Si la situation de communication surdétermine en partie le sujet en lui imposant des instructions discursives, celui-ci dispose d'une certaine marge de liberté pour procéder à une mise en scène énonciative qui respecte ces instructions, mise en scène qui d'ailleurs peut avoir, à terme, une influence sur le contrat lui-même. »

---

<sup>28</sup> A cette époque, la revue *Langages* est créée. En parallèle des recherches de l'équipe de Dubois, se développe la lexicométrie politique autour de M. Tournier.

Le sujet du discours est bien surdéterminé par le genre discursif, mais dans une certaine mesure, dans les limites d'un contrat qui lui laisse une liberté de mise en scène. Le sujet n'est donc pas entièrement dépendant du genre discursif et peut même parfois influencer sur le genre de discours. On peut noter ainsi l'évolution des genres et en particulier celui du JT, que le sujet va influencer. On peut citer à ce sujet certains présentateurs comme Roger Gicquel, le premier présentateur vedette, Bruno Masure ou encore Patrick Poivre d'Arvor qui ont chacun incarné et développé leur propre JT et surtout le rôle imparti au présentateur. Ils ont personnifié l'équipe de rédaction en imprimant leur marque et en instaurant peu à peu, en France, le rôle du présentateur dans ce genre discursif.<sup>29</sup>

Actuellement, de nombreux travaux sont menés en analyse du discours notamment sur les genres de discours, que ce soit littéraire, politique, scientifique médiatique ou encore médiatique<sup>30</sup>. La diversité et le foisonnement des recherches récentes en analyse du discours complexifient une définition simple et consensuelle, mais en font aussi une approche opérationnelle et efficace. Le schéma de Georges-Elia Sarfati extrait d'*Éléments d'analyse du discours* (1997 : 95), que nous avons reproduit en annexe 2 (vol. II), permet de visualiser la difficulté que l'on éprouve à cerner historiquement le champ de l'analyse du discours, notamment par rapport à l'influence des quatre grandes écoles que représentent : l'analyse « harissienne » de Dubois, la lexicométrie de Tournier, l'analyse automatique de Pêcheux et la sémiotique de Greimas.

Pour notre part, comme nous l'avons précisé antérieurement, nous nous situons dans la tradition de l'école française et dans une certaine affiliation à l'analyse des discours politiques de Dubois.

---

<sup>29</sup> Pour plus de précisions voir la section historique du journal télévisé (chapitre 3, section 3.3.1) et la section consacrée aux voix constituantes du journal télévisé (chapitre 3, section 3.3.3).

<sup>30</sup> Pour les travaux sur le discours littéraire voir notamment Maingueneau (2004a, 2008), Amossy et Maingueneau (2004) ; pour les travaux sur le discours politique voir notamment Krieg-Planque (2000, 2008), Van Dijk (2006), Missika, Dézé et Bertrand (2007) ; pour les travaux sur le discours scientifique médiatique voir notamment Moirand (1997, 2000, 2007) et Charaudeau (2008b) ; pour le discours médiatique voir notamment Charaudeau (1992b, 1997a, 1997b, 1998, 2005), Charaudeau et Ghiglione (1997), Burger (2005, 2008a et b), Jost (1997, 1999, 2001), Martel (2005, 2008), Martel, Deshaies, Ménard et Reinke (2009), Lochard (1994, 1998, 2002, 2004), Krieg-Planque (2003a et b) ; pour des travaux sur des types variés de discours médiatiques voir notamment Fairclough (1995a et b), Fitch et Sanders (2005), Hutchby (2005, 2006), Tolson (2006).

## 2.2 Circonscrire et définir le domaine de l'analyse du discours

Les premières recherches qui se réclament de l'analyse du discours sont nées et se sont développées dans des directions et dans des optiques souvent différentes. De ce fait, l'analyse du discours est une discipline difficile à définir. Qu'est-ce qu'un discours ? Quelle place doit-on donner au contexte discursif et au contexte de production ? Etudier un genre de discours veut-il dire faire de l'analyse du discours ? Pour toutes ces questions et parce que le champ d'application et le domaine des faits qui intéressent l'analyse du discours sont souvent définis de façon peu précise, il s'agit à présent d'indiquer ce que nous entendons par analyse du discours.

Selon Maingueneau (1993), « l'analyse du discours ne peut se réduire ni à une simple technique d'interprétation, ni à une linguistique textuelle ou à une sociologie du "contexte" ». A partir de cette citation qui précise ce que n'est pas l'analyse du discours, nous pouvons entrevoir la difficulté de la définir et, ainsi, justifier la nécessité de circonscrire ce domaine en le délimitant par les disciplines qui lui sont connexes. Prenons la citation de Van Dijk (1985 : 2) dans laquelle il précise que l'analyse du discours est « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles ». Dans ce cas, la définition est trop générale, imprécise et peut concerner aussi bien l'analyse conversationnelle ou l'analyse de contenu que l'analyse du discours. De plus, comme le montre Maingueneau (1991b : 15), le terme « discours » est fortement polysémique<sup>31</sup>, ce qui a des répercussions sur ce que l'on peut accepter ou présenter comme faisant partie de l'analyse du discours. Selon la manière de concevoir le discours, il peut désigner la conversation, ou encore être employé pour désigner un ensemble de « contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique » (*ibid.*).

Ces différentes acceptations et les différents emplois de ce terme « discours », les origines aussi bien historiques, géographiques ou disciplinaires nombreuses et variées brouillent les limites du domaine de l'analyse du discours ; c'est pourquoi nous allons présenter rapidement ses disciplines connexes.

---

<sup>31</sup> Il distingue dans son ouvrage de 1991b six emplois du terme « discours ».

### 2.2.1 Le choix de l'analyse du discours par rapport aux disciplines connexes

Avant de définir ce que nous entendons par analyse du discours, il nous semble nécessaire de délimiter tout d'abord cette discipline par celles qui lui sont connexes, comme l'analyse conversationnelle ou l'analyse de contenu qui ont des préoccupations communes. Cela va nous permettre d'écarter les doutes qui pourraient persister sur la délimitation de notre champ de recherche.<sup>32</sup>

Concernant *l'analyse conversationnelle* et *l'analyse de contenu*, nous ne présentons que succinctement ces deux domaines pour montrer comment et pourquoi nous nous en dissociions.

Le premier domaine que nous souhaitons différencier de l'analyse du discours est *l'analyse de contenu*, car celle-ci étudie aussi le discours mais du point de vue essentiellement communicationnel. Discipline antérieure à l'analyse du discours (les premières recherches datent du début du 20<sup>ème</sup> siècle), l'analyse de contenu est, à ses débuts, une analyse catégorielle, elle « [...] est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (Laurence Bardin, 1977 : 21). L'analyse de contenu a pour but d'interpréter cette communication<sup>33</sup>. Fortement critiquée par les analystes du discours jusque dans les années 1990, elle s'est ensuite ouverte, entre autres, à des analyses linguistiques qui ont induit un rapprochement entre analyse du discours et analyse de contenu. C'est justement par ce rapprochement que l'analyse du discours et l'analyse de contenu doivent aujourd'hui être différenciées. Bien qu'ayant une approche linguistique, l'analyse de contenu « se focalise exclusivement sur le contenu thématique des actes de langage en les essentialisant » (Charaudeau 2008a : 54) et ne prend pas en compte la notion de « mise en scène » contrairement à l'analyse du discours qui, elle, tente « d'en décrire le sens » (*ibid.*) tout en étant attentive au contenu. L'analyse de

---

<sup>32</sup> A ce sujet, à titre d'anecdote, lors du premier Colloque Mondial de Linguistique Française (CMLF), qui s'est tenu à Paris en juillet 2008, la thématique appelée « Discours » accueillait des communications issues, pour la majeure partie, des travaux en analyse conversationnelle, cette thématique ayant d'ailleurs été renommée par la suite « Discours, pragmatique et interaction ». Pour découvrir des travaux issus de l'analyse du discours telle que nous la concevons, la thématique proposée était « Linguistique du texte ». Ceci peut être dû au fait qu'historiquement l'analyse du discours s'est orientée vers l'écrit alors que l'analyse conversationnelle a constitué, comme objet d'étude, l'oral.

<sup>33</sup> Pour plus de précisions sur l'analyse de contenu voir Berelson (1952) et Bardin (1977).

contenu, contrairement à l'analyse du discours, ne s'intéresse pas aux cadres qui conditionnent les discours, aux situations dans lesquelles apparaissent les textes, et qui permettent leur réalisation :

« L'analyse de contenu se veut une méthode de traitement contrôlé de l'information contenue dans des textes, au moyen d'une "grille" de lecture objective, dont les résultats seront interprétés : en gros, cela revient à disposer au départ d'un répertoire structuré de "catégories" servant à normaliser la diversité superficielle des textes pour les rendre comparables : une fois les "qualités" homogénéisées, il est alors souvent possible de quantifier. Tout le problème réside précisément dans la construction de ces catégories : même en recourant à une statistique lexicale ou à une syntaxe élémentaire, l'analyse de contenu ne résout pas la question de la structuration du texte. » (Maingueneau, 1976 : 8)

La situation d'apparition du texte et la question de la structuration de ce dernier étant primordiales pour nous (ainsi que ce qui a trait à l'énonciation et à la subjectivité), nous ne nous réclamons donc pas de l'analyse de contenu mais bien de l'analyse du discours.

*L'analyse conversationnelle*, quant à elle, s'est développée dans les années 1970, simultanément et successivement à l'analyse du discours, à partir de travaux de sociologues et d'éthnométhodologues, généralement anglo-saxons, sur les tours de parole dans la conversation ordinaire<sup>34</sup>. L'idée principale de l'analyse conversationnelle est que le social se (re)construit en permanence et progressivement dans les interactions sociales, elle « [...] étudie le travail de coopération langagière dans la conversation dont les règles peuvent varier à l'intérieur d'une même langue » (Maingueneau, 1998a). Cette construction du social à travers l'interaction oppose l'analyse conversationnelle et l'analyse du discours, pour qui le social préexiste et détermine en partie l'interaction. Les recherches en analyse conversationnelle portent principalement sur des corpus oraux, sur des interactions en face à face, ou en trilogue (Kerbrat-Orecchioni et Plantin, 1995). En général, l'analyse du discours et l'analyse conversationnelle sont assez bien délimitées car « elles ont des points de vue distincts » (Maingueneau, 1995 : 7) :

---

<sup>34</sup> A ce sujet, nous pouvons nous reporter aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur l'analyse conversationnelle et les interactions verbales (notamment 1990, 1992, 1994) ; Traverso (1996, 1999), Vincent (2002, 2005), Garfinkel (1967), Sacks (1972), Sacks et Schegloff (1979), Schegloff (1991).

« [l'analyse conversationnelle] privilégiera les modes d'enchaînement des répliques, les processus de régulation de l'échange, etc. en s'appuyant sur des fonctions d'ordre anthropologique (mise en contact, maintien de l'interaction, négociation des "faces" des interlocuteurs...) ; l'analyse du discours, en revanche, n'a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés » (*idem* : 7-8).

*L'analyse textuelle* est une discipline apparue dans les années 1950 en Allemagne, dans le cadre du second cercle de Prague et en Angleterre. La linguistique textuelle n'est donc pas, contrairement à notre approche de l'analyse du discours, une discipline historiquement française. Les chercheurs en analyse textuelle sont « les premiers à ne pas grammaticaliser le transphrastique en considérant le texte comme une grande phrase ou comme une suite simple de phrases » (Adam, 2008 : 1483). Ils considèrent que le sens apparaît en contexte et qu'il ne peut être dissociable de ce dernier<sup>35</sup>. Cependant bien que la prise en compte du contexte soit très importante dans la linguistique textuelle, elle se différencie de l'analyse du discours par le fait que, pour cette dernière, la description est déterminée par les genres, la situation d'interaction dans une relation « descendante », pour reprendre le terme d'Adam (1999 : 35), alors que l'analyse textuelle « a pour tâche de décrire les principes *ascendants* qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières » (*ibid.*). Cette prise en compte importante du contexte pour faire ressortir le sens du discours nous rapproche de la linguistique textuelle, mais n'est pas celle que nous retenons, car nous nous centrons en premier lieu sur le genre discursif et en second lieu sur le discours et non l'inverse comme le préconise la linguistique textuelle.

La prise en compte du genre discursif, comme point de départ de notre analyse, nous amène à favoriser une approche interdisciplinaire en privilégiant successivement la description et l'interprétation, le tout remis en contexte de production médiatique.

---

<sup>35</sup> A ce sujet voir notamment Halliday et Hasan (1976) et les travaux de Adam (1992, 1993, 1999, 2005, 2008).

### 2.2.2 Une définition interdisciplinaire

L'analyse du discours n'est pas le seul domaine à étudier le discours. A la suite de F. Mazière (2005), nous notons que l'analyse du discours a des origines diverses car le linguiste n'est pas le seul à s'y intéresser, elle est « [...] interrogée essentiellement par les disciplines qui l'ont le plus fréquentée, la communication mais aussi l'histoire, la sociologie et la psychologie, où l'on s'y réfère de façon souvent oblique, mais constructive » (*idem* : 3). En effet, loin d'être l'exclusivité des linguistes, l'analyse du discours est, depuis son origine, étudiée et théorisée par de nombreuses disciplines qui prennent en compte l'énoncé et le texte en contexte et en situation de production telles que les historiens (Robin), les littéraires (Genette), les philosophes (Foucault) mais aussi les linguistes (Dubois). Cet intérêt important s'explique par le fait que l'analyse du discours « ne sépare l'énoncé ni de sa structure linguistique, ni de ses conditions de production, historiques et politiques, ni des interactions subjectives. Elle donne ses règles de lecture, en vue de permettre une interprétation » (Mazière, 2005 : 10).

Une grande partie des chercheurs qui travaillent dans ce domaine, définissent l'analyse du discours comme l'étude d'un texte selon ses conditions de production. C'est sur ce point que semble être le consensus de la grande partie des analystes du discours, comme le souligne Grawitz (1972 : 325) :

« [Toutes les recherches conduites en analyse du discours malgré des divergences] partent du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »

C'est d'ailleurs la définition que Jean-Michel Adam (1990 : 23) donne des termes « discours » et « texte » en formulant le rapport ainsi :

« Discours = texte + conditions de production  
Texte = discours – conditions de production ».

Le discours, contrairement au texte, renvoie donc « aux manifestations concrètes du langage, et implique une prise en considération du locuteur, du référent et de la situation de communication » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 168).

Dans cette approche interdisciplinaire prudente mais nécessaire que nous préconisons pour notre analyse, nous adoptons à la suite de Maingueneau (1998a), la définition suivante :

« L'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière. »

Alice Krieg (2003a : 72-73) rappelant les travaux de Maingueneau sur l'analyse du discours précise que s'il « n'existe plus "d'école française" en tant que telle, il demeure en revanche un héritage, sous forme de points de vue et de concepts privilégiés : préférence donnée à des corpus contraints, primauté de la matérialité linguistique, accent mis sur l'interdiscours, importance accordée aux problématiques de l'énonciation linguistique, intérêt pour les phénomènes d'hétérogénéité énonciative ».

Dans notre étude du discours d'information que constitue le JT, nous allons donner une place aussi importante à la linguistique qu'au lieu d'apparition de ces phénomènes, autrement dit le contexte médiatique. Cette prise en compte du contexte médiatique et des conditions globales de production nous amène à placer cette recherche dans un cadre interdisciplinaire. C'est dans ce cadre interdisciplinaire que se développe notre analyse, avec prudence, car il ne faudrait pas tomber dans les écueils d'un catalogue ou se servir de concepts dont nous ne maîtriserions ni la portée ni le cadre théorique. Pour ces raisons, nous nous placerons certes dans une interdisciplinarité, mais une interdisciplinarité prudente, comme le préconise notamment Patricia von Münchow (2004 : 18) :

« C'est dans ce va-et-vient entre linguistique et information et communication (mais aussi d'autres disciplines comme la sociologie ou l'histoire) que réside *l'interdisciplinarité prudente* qu'on préconise. Cette interdisciplinarité conduit donc à ce que chacun – linguiste, spécialiste en sciences de l'information et de la communication, sociologue, historien etc.– fasse le travail qu'il

a appris à faire, mais s'informe, à l'aide de travaux effectués dans d'autres disciplines, sur les aspects de son objet que sa propre discipline ne lui permet pas de saisir. »

Cette interdisciplinarité reste pour nous importante mais surtout nécessaire à une bonne analyse du discours d'information. A cheval entre la linguistique et la communication, Burger (2008b : 11-12) précise la ligne à suivre pour une analyse linguistique des discours médiatiques :

« [...] les discours appellent une analyse communicationnelle que le linguiste n'a pas à mener en priorité. Il doit cependant en tenir compte pour éviter les limitations d'une description *ad hoc* et triviale parce qu'elle manquerait d'accéder aux enjeux psychosociaux des phénomènes étudiés, et par conséquent au niveau "explicatif" de l'analyse. »

C'est ainsi qu'il faut comprendre l'analyse linguistique des discours médiatiques que pratique Burger, qui sera aussi la nôtre dans les grandes lignes. Cette analyse linguistique des discours médiatiques :

« permet alors d'emprunter une voie médiane : elle se concentre sur les détails langagiers des discours – qui ne sont pas de simples reflets mais constituent du social – tout en postulant leur inscription dans des cadres d'activités communicationnelles complexes mais clairement délimités » (*idem* : 14).

Burger précise aussi que :

« L'analyse du discours, domaine des SL [sciences du langage], conçoit "discours" comme une réalité complexe articulant, pour faire bref, un "texte" (réalité langagière) et un "contexte" (réalité sociale) envisagé aussi sous l'angle langagier. Dans ce sens, du point de vue des SL, la voie est aussi déjà tracée qui permet de considérer le "discours" comme un objet relevant d'une analyse à la fois pleinement communicationnelle et langagière » (*id.* : 13).

Cette interdisciplinarité nous semble nécessaire pour étudier le lien qui peut exister entre la construction du discours médiatique, et plus précisément les JT, et le rôle, le statut de chaque intervenant dans ce discours en fonction de son identité discursive, sociale et médiatique. Autrement dit nous analysons les rôles énonciatifs et interactionnels des sujets parlants dans le journal télévisé.

Il convient alors à présent de définir notre genre de discours. Bien qu'étant un discours d'information au même titre que la radio, la presse écrite ou Internet, le JT dépend aussi de son support de diffusion : la télévision. Le genre du JT repose donc à la fois sur la télévision (avec ses particularités et ses contraintes) comme support de diffusion, et sur le genre informationnel auquel il appartient.

## Chapitre 3

### Télévision, genre d'information et journal télévisé

La notion de genre a été beaucoup travaillée, et ce depuis longtemps, notamment en poétique (genres littéraires) et en rhétorique (genres oratoires). Ces travaux abondants ont permis de mettre en évidence des critères distinctifs pour chaque genre, critères qui prennent en compte le contenu, l'aspect formel, le style, les locuteurs etc. Plus récemment, les chercheurs en analyse du discours et en linguistique textuelle ont aussi travaillé sur cette notion de genre discursif. Etudiant le journal télévisé, nous devons prendre en compte les conditions de production et ainsi nous poser la question du genre, et plus précisément de la mise en scène de l'information. Que ce soit en linguistique ou en information et communication, cette problématique du genre du journal télévisé et surtout de la presse en général a souvent été posée<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup> Pour la question du genre et des genres médiatiques voir notamment Bakhtine (1929, 1978, 1984) ; Todorov (1981) ; Adam (1992, 1999, 2005) ; Charaudeau (1997a, 1997b, 2005) ; Jost (1997, 1999), Corner (1993) ; Kerbrat-Orecchioni et Traverso (2004).

### 3.1 La question du genre

Mickaël Bakhtine (1984) distingue deux sortes de genres, les « genres premiers » qui sont ceux de la vie quotidienne et les « genres seconds » qui sont ceux des productions élaborées, littéraires, institutionnalisées... Il travaille sur le genre de discours et note ainsi son utilité et son existence en dehors des cadres théoriques, précisant ainsi que :

« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre, et entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif [...]. Si les genres de discours n'existaient pas, et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible". (*idem* : 285)

Plus précisément, le genre est une propriété de la forme des énoncés, de leur forme linguistique. Cette approche du genre met en évidence que les classifications en genre ne sont pas purement théoriques et scientifiques, mais font partie intégrante de la langue et sont nécessaires et inhérentes à l'échange, à la communication et à l'intercompréhension. Le genre est nécessaire à l'échange verbal et à la création de toute proposition, énoncé ou discours, « l'idée que nous avons de la forme de notre énoncé, c'est-à-dire d'un genre précis du discours, nous guide dans notre processus discursif » (*id.* : 288). Tout discours dépend d'un genre que nous intégrons au fur et à mesure de notre apprentissage de la langue. Les genres de discours conditionnent notre production discursive, qui n'est pas entièrement libre, mais conditionnée et prédéterminée en partie :

« Le locuteur reçoit [...], outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours [...]. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une *combinaison absolument libre* des formes de langue [...]. » (*id.* : 287)

Le genre aide ainsi à la compréhension et à la production d'un texte car, comme le souligne Adam (1999 : 36), dans la citation qui suit, le genre d'un discours relève de différents éléments de sa situation d'énonciation ou d'interaction :

« un genre de discours est caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme une interaction langagière accomplie dans une situation d'énonciation impliquant des participants, une institution, un lieu, un temps et les contraintes d'une langue donnée. »

Ce sont les éléments de cette situation qui déterminent le genre discursif du JT. En ce qui concerne notre étude des JT, la notion de genre ainsi définie permet d'appréhender les différentes contraintes discursives qui en découlent, conditionnent et construisent le discours d'information.

Concernant plus particulièrement les genres médiatiques, Maingueneau (1993) propose des critères précis de qualification du genre comme la distinction entre énoncés oraux ou graphiques (support de transmission), ou selon la distinction du style oral ou écrit, ou entre énoncés dépendants ou indépendants du contexte (communication différée ou non), ou encore entre des énoncés plus ou moins figés, ou enfin le plus important pour ce qui nous concerne, selon le caractère médiatisé ou non-médiatisé de l'énoncé. En ce qui concerne les discours médiatisés, la définition de Maingueneau (1993) montre à quel point ils dépendent de paramètres notamment énonciatifs et interactionnels :

« Un discours très médiatisé suppose un encadrement institutionnel contraignant, une forte restriction thématique. Ses énonciateurs ne s'expriment pas en leur nom propre mais tirent leur autorité d'un rôle ou d'un faisceau de rôles : prêtre, ministre, candidat, écrivain... Il en va de même pour les co-énonciateurs : militants, fidèles, étudiants, citoyens, etc., ils sont saisis à travers un statut qui transcende leur individualité. »

Revaz (2001) précise que le genre « constitue cependant une catégorie pratique reconnaissable à un ensemble de traits communs ». C'est à partir de ces traits communs, en particulier énonciatifs, que nous allons aborder les contraintes inhérentes au genre du JT.

De nombreux travaux ont été menés sur le discours médiatique et les recherches sont variées et complexes<sup>37</sup>. Prendre en compte tout ce qui peut définir le genre de discours médiatique et de surcroît le genre du JT pourrait constituer une thèse en soi.

Dans cette partie, nous essaierons d'être le plus complet possible concernant les éléments pertinents pour notre recherche. Afin de délimiter le genre informationnel du JT, il est nécessaire d'étudier les caractéristiques de la télévision et celles de l'information. C'est pourquoi, nous aborderons tout d'abord la logique de la télévision et les propriétés du genre télévisuel et informationnel et enfin les contraintes et les particularités du journal télévisé.

## **3.2 Un genre télévisuel et informationnel**

Pour appréhender le genre du JT, nous devons d'abord examiner en quoi il relève de la télévision, ce qui en lui est inhérent à la télévision. Nous aborderons ensuite les éléments relatifs au genre de l'information médiatique dans son ensemble.

### *3.2.1 La télévision : contraintes et logiques.*

Une des approches qui a marqué la télévision est celle d'Umberto Eco. Dans *La guerre du faux* (1985 : 213-239), il distingue ce qu'il appelle la « paléo-télévision » et la « néo-télévision » comme deux manières de faire et de concevoir la télévision. Cette transformation de la télévision, passage de la *paléo-* à la *néo-télévision* est repris en ces termes par Duccini (1998 : 5) :

« La "paléotélévision", [...] affichait trois objectifs : informer, instruire, distraire [...] la "néotélévision" a désormais pour objectif essentiel de créer une relation avec le téléspectateur. Le média ne se donne plus une "mission", il se veut le lieu social des rencontres entre les citoyens et les gouvernants, entre les marchands et les clients, entre les amuseurs et les amusés. Il

---

<sup>37</sup> Notamment Charaudeau (1997a, 1997b, 1998, 2005) ; Burger (2005, 2008b), Jost (1997, 1999, 2001) ; Martel (2005, 2010), Lochard (1989, 1998, 2002, 2005) ; Lochard et Boyer (1995).

faut séduire et distraire, instruire au passage, à l'occasion, mais surtout capter et retenir le téléspectateur. [...]

On est ainsi passé d'une télévision du message, où le contenu est prioritaire, à une télévision de la communication, de la convivialité, où l'emporte la relation. Les genres clairement délimités, information, téléfilm, sport et variétés, émission pour la jeunesse et jeu, tendent à s'absorber dans une télévision de flux, dans laquelle les frontières entre les genres s'estompent [...] ».

Cette néo-télévision pousse l'information à être au cœur de l'actualité, au cœur du scoop, et ce faisant, pousse les journalistes à aller toujours plus loin dans la recherche de l'exclusivité, quitte à voir apparaître quelques dérapages comme l'interview truquée de Fidel Castro en décembre 1991 (TF1) ou encore le face-à-face musclé avec gants de boxe entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen dans le JT de Paul Amar en juin 1994 (France2). Ces deux dérapages, rares et emblématiques, montrent cette hybridation des genres et cette recherche de spectacularisation mise de plus en plus en avant par le JT. Le JT n'est plus là simplement pour informer et distraire (cf. la rencontre Tapie, Le Pen) mais pour créer l'événement quitte à flirter avec le domaine de la fiction comme dans la prétendue interview exclusive de TF1. Cette dernière n'a jamais eu lieu, et même pire, les questions soi-disant posées par Patrick Poivre d'Arvor ne correspondent pas aux questions effectivement posées par des journalistes lors d'une conférence de presse. La rencontre musclée Tapie/Le Pen ne relève plus de l'information mais de la télévision de communication. Ce qui compte c'est l'image, le scoop, le spectacle, même si une telle mise en scène n'a pas d'intérêt informationnel. Les deux présentateurs ont été sanctionnés : Poivre d'Arvor n'a eu qu'un simple rappel à l'ordre ; Paul Amar a été renvoyé pour publicité sur le service public car il cite plusieurs fois la marque des gants de boxe.

Avec la néo-télévision, les genres s'estompent et le JT ne déroge pas à cette règle. Prenons l'exemple du 13 heures de France2, dans lequel nous sommes invités à suivre toute la semaine un « feuilleton ». Ce dernier se déroule en cinq « épisodes » du lundi au vendredi et traite de sujets divers comme une famille de cirque, la vie dans un zoo, des lycéens qui préparent leur baccalauréat etc. Ces reportages créent un effet fictionnel de « feuilleton, épisode » selon les termes employés par la présentatrice (Elise Lucet) qui présente ce reportage à mi-chemin entre *l'information* et la *fiction*. *Information* car ces feuilletons instruisent le téléspectateur sur un métier, une situation,

un événement ; et *fiction* car des personnages apparaissent, personnages que l'on suit tout au long de la semaine et dont on prend parfois des nouvelles par la suite. Ces épisodes mettent à l'honneur des personnes non médiatiques et n'ayant pas ou très peu de rapport avec l'actualité du moment. Nous avons alors affaire à un effet de fiction narrative. Selon Casetti et Odin (1990), cette néo-télévision est un mélange des genres et est en « relation de proximité » avec le téléspectateur, qui voit le dispositif, qui participe de chez lui à une émission dont il est à la fois le sujet et l'objet. Les genres ne sont plus clairement délimités car la distraction et surtout la séduction l'emportent sur l'instruction, même dans un genre informationnel.

Cependant, la distinction paléo/néo-télévision, aussi séduisante soit-elle, n'est pas reconnue par tous et notamment par Jérôme Bourdon (1998), qui la critique et la remet en cause, élément par élément, au moins sous un angle chronologique. Bourdon remet en question, en effet, que l'on soit passé de la paléo- à la néo-télévision dans les années 1980, en précisant que la néo-télévision existait avant les années 1980 et que la paléo-télévision reste vivante encore aujourd'hui. D'autres encore, comme Amey (2009), précisent que nous avons des tendances plus ou moins marquées en faveur de la paléo- ou de la néo-télévision, qui correspondent à des attentes et à des manières différentes de concevoir et de faire de la télévision. D'autres encore, comme Pierre Leroux (2001 : 97), soulignent que « l'opposition paléo/néo télévision est particulièrement délicate à utiliser ». Certains chercheurs tels que J-L Missika (2006), considèrent aujourd'hui que nous sommes dans l'ère de la « post-télévision », ère qui offrirait la possibilité au téléspectateur de « s'épanouir et de se réaliser au sein d'une communauté de pairs » (Amey, 2009 : 72). C'est ce que met en avant la télé réalité avec, par exemple, des émissions telles que la « Star Académie » qui permettent à des anonymes de chanter avec des artistes plus ou moins confirmés et reconnus, dans l'espoir de devenir peut-être un jour ou dans l'instant, à leur tour connus et reconnus.

En ce qui nous concerne, nous pensons que ces notions de paléo-, néo- ou même post-télévision ne correspondent pas à des périodes de l'histoire de la télévision, mais plutôt à des manières de faire et de concevoir la télévision qui peuvent coexister dans une même période. Ainsi, une émission comme « C'est pas sorcier », diffusée sur France3, relève d'une approche plutôt paléo- de la télévision, son but étant

essentiellement d'instruire et non de séduire et distraire. Une conception atemporelle de ces notions permettrait, il nous semble, de rendre compte de la télévision. Dans les années 1980, la néo-télévision a peut-être pris le dessus mais la paléo-télévision n'a pas disparu pour autant. Dans cette optique, il est important d'appréhender simultanément ces deux manières de faire de la télévision, de ne pas exclure l'une ou l'autre, mais plutôt de les concevoir comme différentes et complémentaires. C'est pourquoi même si l'information a évolué depuis sa création, accentuant ainsi sa logique de séduction comme l'a fait la télévision en général, informer reste important dans le JT notamment à travers sa logique de sérieux. C'est ce dont nous allons tenter de prendre la mesure, sans oublier que les enjeux financiers ont fortement contribué à favoriser la néo-télévision et même la post-télévision. Ils ont modifié l'information qui vend désormais très cher ses plages publicitaires précédant et suivant le JT. Il faut donc que le JT soit regardé, qu'il informe, mais aussi (ou surtout) qu'il distraie et attire en nombre les téléspectateurs.

Cette manière de faire de la télévision est à rapprocher de ce que Charaudeau, Lochard et Soulages (2001 : 11) appellent la « visée de captation ». Elle repose sur une logique marchande :

« [elle] s'inscrit plutôt dans une logique marchande, celle qui exige que, dans une économie de marché, l'organe d'information puisse vivre (financièrement parlant), et donc attire le plus grand nombre de consommateurs (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs). »

Cette logique marchande ne concerne pas seulement la logique informationnelle mais la télévision dans son ensemble. Nous retrouvons cette visée de captation notamment dans la rubrique cinéma des JT. Notons que M6 favorise les sorties cinématographiques fantastiques déterminées par sa grille de programme. Nous sommes alors davantage dans une logique télévisuelle que dans une logique d'information. De même, cette logique de captation s'inscrit aussi dans la publicité. Les chaînes, les journaux, les radios ou encore les sites Internet ciblent celui qui s'informe et négocient ainsi leurs publicités et leurs partenariats. Notons aussi que la météo n'est plus intégrée au JT pour des raisons financières. En effet, la publicité durant le journal télévisé est interdite et pour que les chaînes puissent vendre plus et plus cher leur espace publicitaire, la météo a été détachée en 1987. Les visées relatives au discours d'information se recourent alors

avec les visées relatives à la télévision, à la grille de programme etc., à la logique marchande.

Cette conception de paléo/néo-télévision et cette visée de captation sont à prendre en compte dans notre étude car même si la logique de sérieux reste importante dans le JT (logique à rattacher à la paléo-télévision), la logique de séduction prend de plus en plus de place dans le discours d'information et dans la mise en scène de l'information (à rattacher à la néo-télévision et à la visée de captation)<sup>38</sup>.

### 3.2.2 Visées et logiques de l'information médiatique

Concernant plus précisément les genres télévisuels et la logique du discours d'information, François Jost (1997, 2007) s'intéresse à ce qu'il appelle *la promesse du genre* par les médias, qu'il oppose au genre proprement dit. Il dégage ainsi un triangle informatif-fictif-ludique pour différencier les genres télévisuels (1997). Ce faisant, Jost décrit « ce que fait le genre » (*idem* : 30) et non ce qu'il est, qui ne saurait se soustraire aux contraintes de captation de la néo-télévision. Le genre JT informe le téléspectateur sur des sujets divers et variés, nous sommes donc en présence d'un mode informatif. Mais ceci est une promesse de genre et il est opportun de savoir comment le JT informe, à quelle logique il répond. Comme toute émission de télévision, l'information télévisuelle répond à une logique de captation ou de séduction, de divertissement par l'émotion selon Patrick Charaudeau (1992b : 18) :

« Il s'agit de séduire le public et, pour cela, il faut essayer de le toucher dans ce qui est susceptible de l'émouvoir. D'où une mise en spectacle de l'information à travers des univers de croyance susceptibles de correspondre aux différents imaginaires sociaux qui caractérisent une communauté culturelle donnée. »

---

<sup>38</sup> Dans cette même idée, Charron, Brin et Bonville (2004) rendent compte sous la notion de « changement de paradigme » d'un journalisme d'information vers un journalisme de communication.

Comme nous l'avons précisé dans notre introduction générale :

« Le discours d'information médiatique se définit par une double visée de *crédibilité* et de *captation*. [...] Cette visée [crédibilité] consiste à "faire croire" (c'est-à-dire "faire savoir" et "faire partager") que ce qui est dit, décrit, raconté, montré est vrai. [...] Dans le discours médiatique, on est en mesure de déterminer que la crédibilité passe par quatre types de vérité : d'"authenticité", de "vraisemblance", de "dévoilement" et d'"opinion" ». (Charaudeau, Lochard et Soulages, 2001 : 11).

Arnaud Mercier (1996 : 213) ajoute que : « pour les journalistes, qui dit crédibilité dit véracité. Il leur faut donc prendre toutes les dispositions pour qu'aucun doute ne vienne éveiller des soupçons sur la véracité et la réalité de ce qui est présenté ».

Concernant la vérité d'authenticité, Charaudeau, Lochard et Soulages (2001 : 11) précisent que :

« L'"authenticité", ce n'est pas dire le vrai, ni prouver la véracité de ce que l'on dit ; l'authenticité, c'est s'effacer devant la réalité qui s'impose, c'est comme laisser la réalité parler d'elle-même [...]. »

Cette recherche d'authenticité montre l'importance de la multiplication des voix énonciatives, discours rapportés et interviews dans les JT. Ils répondent à une visée d'authenticité qui garantit la vraisemblance et la crédibilité dont il est question. Les journalistes rapportent ou produisent les discours tels qu'ils sont censés avoir été tenus. Les images jouent aussi un grand rôle dans cette recherche d'authenticité. En effet, que ce soit des images d'un événement précis ou l'image et le discours de témoins ou victimes venus raconter ce qu'ils ont vu ou vécu, le journaliste semble ne pas intervenir et laisser la réalité se dérouler d'elle-même. Le journaliste prétend laisser place à la réalité brute, sans intervenir de quelque manière que ce soit, mais nous savons que, dans les faits, celui-ci intervient sur le discours d'un témoin ou d'un expert en lui posant des questions, en lui demandant de reformuler des termes, en choisissant le lieu de l'interview. Par la suite, il fait le choix des séquences, le découpage et le montage. Le direct est le point d'apogée de cette logique d'authenticité, mais comme le reste il n'est

qu'un leurre. Le direct n'est en aucun cas une garantie de faits ou de discours tels qu'ils se sont déroulés ou qu'ils ont été tenus.

La vraisemblance, quant à elle, consiste à :

« [...] laisser entendre d'une part que ce qui est raconté, et qui a déjà eu lieu (ou aura lieu), s'approche le plus possible de ce qui a été, et d'autre part que l'explication qui en est fournie quant à ses causes est la plus plausible. [...] » (Charaudeau, Lochard et Soulages, 2001 : 11)

« L'explication la plus plausible » est souvent donnée par des analystes et des experts qui s'expriment sur un sujet pour expliquer au lecteur, à l'auditeur ou au téléspectateur, les causes et les conséquences d'un événement. Ce n'est là encore qu'une mise en scène, car l'expert, sous le contrôle du journaliste garant de la captation, doit vulgariser et calibrer sa connaissance, qui reste de ce fait souvent hors de portée de la compréhension du téléspectateur<sup>39</sup>. L'expert n'est en fait qu'une image instrumentalisée par le journaliste et le discours d'information. Il offre une garantie de sérieux que n'obtiendrait pas le journaliste donnant personnellement les mêmes explications<sup>40</sup>. L'expert peut aussi servir à simplifier (sous couvert de synthétiser) les explications sur lesquelles s'appuient respectivement les forces en présence, comme dans notre événement C sur l'ouverture du congrès de l'OMC à Hong-Kong. Quoiqu'il en soit, l'examen des JT de notre corpus confirme que l'explication dans les JT, conformément à ce que nous observons avec Joëlle Constanza (2010)<sup>41</sup>, reste très sommaire par rapport à la presse écrite. Les JT se contentent, en l'occurrence, de renvoyer dos à dos les pays riches et les pays pauvres sans donner de réelles explications quant aux enjeux qui se nouent lors de l'ouverture de ce congrès de l'OMC à Hong Kong en 2005.

Tout ceci n'est pas sans relation avec le triomphe de ce que Charaudeau, Lochard et Soulages (2001 : 11) nomment la « vérité d' "opinion" » qui est « la vérité d'une "opinion moyenne" » qui « résulte de la rencontre consensuelle d'opinions diverses dont se dégage une moyenne abstraite qu'on appelle "la majorité" » (*ibid.*).

---

<sup>39</sup> Voir Bourdieu (1996) sur la place de l'intellectuel à la télévision.

<sup>40</sup> C'est ce que nous développerons dans la partie 3 chapitre 9 de notre thèse.

<sup>41</sup> Perbost, Constanza (2010).

Dans le JT, la stratégie consiste à aborder les différents aspects d'un problème sans paraître prendre position et ainsi laisser croire aux téléspectateurs qu'ils se forment eux-mêmes leur propre opinion. Mais ceci n'est en réalité qu'une illusion car il n'y a pas de position objective et les journalistes induisent bien évidemment leur point de vue sur la question<sup>42</sup>. Une telle stratégie consiste en fait à neutraliser les confrontations d'idées dans le JT, confrontations que l'on observe davantage dans la presse écrite entre les différents journalistes d'un même journal. Ce refus de la confrontation existe également dans une certaine presse écrite gratuite qui présente souvent des synthèses issues de dépêches sans explication. De même, le JT de France2, durant le week-end, peut proposer des reportages de plus grand format et apporter ainsi plus d'éléments aux téléspectateurs en vue de leur permettre de se forger une opinion.

Quant à la vérité du « dévoilement », elle consiste à :

« [...] révéler une vérité qui a été cachée plus ou moins volontairement ou une vérité qui était jusqu'alors inconnue de tous. [...] » (Charaudeau, Lochard et Soulages (2001 : 11))

Prenons comme exemples l'affaire du sang contaminé dévoilée en 1991, le scandale du Mediator dévoilé en 2010 ou encore l'affaire des prothèses PIP dévoilée en 2011. Les différents organismes d'information ont dévoilé dans leurs discours ces trois affaires qui étaient jusqu'alors méconnues ou très peu connues du grand public. Ces affaires, restées longtemps cachées, sont pour les journalistes et pour l'instance de production du JT, une garantie de vérité dans le sens où si elles ont été cachées, c'est qu'elles étaient et qu'elles sont vraies. Par ce simple effet de dévoilement, le journaliste n'a pas à prouver et à rendre crédible son discours, la preuve et la crédibilité sont dans le dévoilement lui-même.

Nous venons de voir dans quel cadre apparaît le JT, quels sont les enjeux, les logiques et les visées de tout discours d'information. Penchons-nous à présent sur les propriétés de ce discours.

---

<sup>42</sup> Voir notamment partie 2, chapitre 7.

### 3.2.3 Propriétés du discours d'information

Charaudeau (2005 : 172-173) propose de définir le genre dont relève l'information médiatique comme le résultat d'un croisement entre un « type d'instance énonciative », un « type de mode discursif », un « type de contenu » et un « type de dispositif ».

Le « type d'instance énonciative » se caractérise par :

« l'origine du sujet parlant et son degré d'implication. L'origine peut se trouver dans le média lui-même (un journaliste) ou hors du média (un homme politique, un expert, une personnalité appelée à parler-écrire dans le média). Cette origine est repérable par la manière dont est identifié l'auteur du texte ou du propos (écrit ou oral), et le lieu du découpage médiatique. Cela permet de distinguer par exemple le texte écrit par une personnalité du monde politique ou intellectuel (instance externe), et qui paraît dans une tribune, de l'éditorial écrit par le directeur d'un journal (instance interne). » (*idem* : 172)

Dans les JT, le « type d'instance énonciative » permet de mettre en évidence les différents types d'interviews en différenciant l'interview de l'expert, du témoin ou encore le micro-trottoir (instance externe) et les discours des journalistes envoyés spéciaux par exemple (instance interne). Ces différentes sources vont tout particulièrement nous intéresser, car elles nous permettent de pointer un phénomène primordial pour nous dans le discours d'information, à savoir la multiplication des sources et l'hétérogénéité discursive intrinsèque de ce dernier. Le discours d'information apparaît comme un univers construit par un ensemble de voix se répartissant la parole, dans une construction polyphonique de l'information pour laquelle plusieurs acteurs sont nécessaires<sup>43</sup>.

Le « type de mode discursif », quant à lui :

« construit l'événement médiatique en nouvelle [en] lui attribuant des propriétés qui relèvent du traitement général de l'information. Il[s] s'organise[nt] autour des trois catégories de base [...] :

---

<sup>43</sup> Ce point est développé dans la partie 2, chapitre 5, section 5.1.2.

"rapporter l'événement" [reportage], "commenter l'événement" [l'éditorial ou la brève], "provoquer l'événement" [le débat]. » (*ibid.*)

Pour commenter, rapporter ou provoquer l'événement, l'instance médiatique de production utilise des voix et des sources différentes qui peuvent se matérialiser soit sous la forme de discours rapportés enchâssés au discours du journaliste, soit sous la forme d'interviews intégrées au dispositif du JT<sup>44</sup>.

Le « type de contenu thématique » est « le macro-domaine sur lequel porte la nouvelle : événement de politique nationale ou étrangère, événement sportif, culturel etc » (Charaudeau, 2005 : 173). Pour ce qui nous concerne, notre contenu thématique est relatif à des événements de politique nationale et étrangère.

Enfin, le « type de dispositif » :

« de par sa matérialité apporte des spécifications au texte et différencie les genres selon le support médiatique (presse, radio, télévision). Cela permet de distinguer par exemple une *interview radio* d'une *interview télé*, du fait de la présence de l'image dans cette dernière et de ses multiples incidences sur les rôles que peuvent tenir intervieweur et interviewé. » (*ibid.*)

Ce qui différencie le discours d'information radiophonique de celui de la presse ou de la télévision repose notamment sur ce support médiatique. Le type de dispositif régle à la fois les aspects graphiques, visuels et auditifs de l'information.

A ces quatre éléments retenus par Charaudeau pour définir le genre dont relève l'information médiatique, nous y ajoutons *l'activité rituelle* des discours d'information. Du point de vue de la réception, la dimension rituelle ou non de l'information joue un rôle important et permet de différencier par exemple l'information télévisuelle et l'information sur Internet (disposant du même type de dispositif)<sup>45</sup>. Guy Lochard et Henri Boyer précisent à ce sujet dans *Notre écran quotidien* (1995 : 102) que : « [...]

---

<sup>44</sup> Pour plus de précisions voir partie 2, chapitre 6.

<sup>45</sup> Nous différencions le discours d'information télévisuelle du discours d'information sur Internet car bien que ces deux discours disposent du même « type de dispositif », ils n'appartiennent pas pour autant au même genre médiatique et discursif.

les journaux télévisés [...], très justement appelés "grand-messes", doivent une part déterminante de leur succès à leur dimension rituelle ». La notion de rituel n'est que très indirectement impliquée sur Internet contrairement à ce qui se produit à la télévision. Le rendez-vous du JT de 20 heures est un moment où se retrouvent la famille et la France toute entière, à une heure précise, c'est une activité essentiellement collective. Sur Internet, chacun peut à son rythme consulter l'information qui l'intéresse, en priorité, comme le ferait un lecteur de quotidien. C'est alors une activité individuelle. Il faut cependant relever que le développement fulgurant des réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc.) qui deviennent peu à peu pour une partie de la population, le principal moyen d'information, repose lui aussi sur certains rituels comparables à ce qui se produit à la télévision.

Ayant ainsi relevé les principales propriétés associées au genre de l'information télévisuelle, en vue de le différencier de ces autres genres ou moyens d'information que constituent la presse, la radio ou encore Internet, nous allons maintenant nous focaliser sur le genre du JT en particulier, en esquissant d'abord brièvement les grandes étapes de son évolution historique, dont résultent aujourd'hui les propriétés génériques précédemment abordées.

### **3.3 Le journal télévisé**

Avant de définir les différents éléments et particularités qui font du JT un genre de discours spécifique, nous en présentons un bref aperçu historique afin de comprendre la constitution et l'évolution de ce genre à travers son histoire. Pour cela, nous dégageons cinq périodes représentatives en ce qui concerne la multiplication des voix et des discours journalistiques.

### 3.3.1 Eclairage historique

Le JT a évolué depuis sa création, et c'est cette évolution que nous allons développer à présent. Elle sera abordée sous l'angle de la création et de la progression des voix impliquées dans le journal télévisé. Nos cinq périodes de référence sont les suivantes :

- Le journal télévisé, héritage des actualités du cinéma (1930 -1954)
- Arrivée du plateau et des présentateurs multiples (1954 -1963)
- Evolution de la technique et évolution des reportages (1963 -1970)
- Accélération de l'évolution du JT (1970 -1990)
- Aujourd'hui : une importance grandissante accordée à l'image

#### *\* Le journal télévisé, héritage des actualités du cinéma (1930-1954)*

La télévision est créée dans les années 1930, elle diffuse ses programmes trois fois par semaine avec un arrêt de six semaines l'été puis une reprise en septembre. Il n'y a en France qu'une chaîne unique sous la tutelle de la RTF (Radio Télévision Française). Le 29 juin 1949, le premier journal télévisé apparaît sur nos écrans. Il est d'abord programmé trois fois par semaine et devient quotidien en octobre 1949. A cette époque, sa durée est d'environ quinze minutes. C'est un JT sans plateau et sans présentateur, les reportages s'enchaînent et sont issus de la tradition des actualités du cinéma. Le but est de remplir la grille de programme, le JT n'est alors qu'un complément des programmes proposés. Le JT est constitué de voix *invisibles* qui commentent les événements ; l'activité collective inhérente au JT est déjà présente sous une forme embryonnaire : un journaliste filme et l'autre commente sans que l'un ou l'autre n'apparaisse à l'image.

#### *\* Arrivée du plateau et des présentateurs multiples (1954-1963)*

En 1954, un plateau est créé en début de JT, il dure entre dix et dix-huit minutes et est présenté par Claude Darget. Ce plateau est ensuite suivi d'environ cinq à huit reportages diffusés sans interruption, dont les séquences sont commentées en *voix off*. A cette même époque apparaît la première intervention en direct sur un plateau. Sous la direction de journalistes, on voit dès lors plusieurs acteurs qui présentent, expliquent et

commentent les informations. Avec l'apparition du plateau, du présentateur et de plusieurs journalistes, on assiste à une première forme de hiérarchisation des voix, chacun prend peu à peu le rôle qu'on lui connaît aujourd'hui. En 1957, le journal est diffusé à 20 heures. Dans les années 1960 naît une deuxième chaîne, la concurrence et les innovations techniques prennent une place plus importante dans les JT. Les voix se multiplient et se personnalisent par la présence de ces journalistes sur le plateau, un présentateur distribue la parole mais l'alternance plateau/reportage n'est pas encore présente.

*\* Evolution de la technique et évolution des reportages (1963-1970)*

En 1963, l'utilisation de la Betacam, nouvelle caméra, facilite grandement le travail des journalistes notamment lors des reportages. Le travail de terrain est moins compliqué, le matériel est plus léger et moins encombrant, et le coût des reportages baisse considérablement. Ceci entraîne une augmentation de leur nombre et provoque une réelle rupture avec les actualités du cinéma. En se multipliant, ces reportages vont donner la parole à davantage de personnes et augmenter le nombre des interviews. Dès 1965, le JT prend une forme plus proche de celle d'aujourd'hui, on voit apparaître des journalistes spécialisés et, surtout, une alternance plateau/reportage qui n'existait pas jusque-là. En 1967, la couleur arrive. La parole se hiérarchise, une alternance entre les séquences en direct et les séquences enregistrées se met en place avec les commentaires en direct sur des images préenregistrées, dans les reportages notamment. La structure du JT telle que nous la connaissons actuellement est posée. En revanche, même si son agencement est clairement délimité depuis les années 1970, la mise en scène du discours d'information ainsi que l'hybridation des genres assurent depuis lors son renouvellement progressif.

*\* Accélération de l'évolution du JT (1970 – 1990)*

A partir des années 1970, tout s'accélère. Le pouvoir politique a une forte influence sur les médias. Le JT se développe peu à peu et emprunte son schéma de structuration à un autre média qui fonctionne très bien : la presse écrite. On voit apparaître le sommaire, les rubriques, les titres etc. En 1973, la troisième chaîne est créée. En 1974, Gicquel est le premier présentateur unique reconnu comme tel et qui

personnifie le JT. Auparavant, Joseph Pasteur avait tenu brièvement ce rôle mais sans réellement personnifier l'information. Il faut noter cependant que Pasteur a été le premier à utiliser le téléprompteur, inaugurant ainsi le regard YY décrit par Eliseo Véron (1983)<sup>46</sup>. Ce présentateur unique prend peu à peu les rôles principaux qu'on lui connaît aujourd'hui, à savoir celui qui distribue la parole aux autres journalistes, lance les reportages et s'adresse au téléspectateur. Il est l'interlocuteur principal qui sert de relais entre le téléspectateur et le discours d'information. A partir de là, les présentateurs vedettes se multiplient, et se développe alors la technique de l'*anchorman*<sup>47</sup> sur le modèle américain (CBS). Apparaissent aussi les images commentées directement par le présentateur durant le JT (brèves imagées), ce dernier devenant par là même le point central du JT, celui par qui tout passe, en apparence, pour le téléspectateur. Les techniques de tournage ne cessent aussi de se développer.

Dans les années 1980, les reportages se multiplient et leur durée diminue. C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers reportages sur des familles françaises réagissant à l'actualité, ainsi que l'apparition de jeux (loto, course hippique) à la fin du JT. Le JT se modifie dès lors en profondeur, avec notamment l'arrivée massive de la publicité, qui le force à capter « l'extraordinaire » (d'Aiguillon, 2001 : 151), « on assiste ainsi à un glissement de la fonction du journal télévisé. On passe progressivement d'une fonction éducative à une fonction ludique » (*idem* : 153). Le mode d'information commence lui aussi à se modifier. Il y avait auparavant un commentaire et une ou des analyses par des spécialistes d'un événement, mais « ce schéma est maintenant remis en cause. Le système binaire est rejeté. Il ne convient plus de démontrer puis de commenter mais seulement de montrer et de susciter une réaction » (*id.* : 154). Nous tendons vers ce qu'Umberto Eco appelle la néo-télévision<sup>48</sup>. En 1986, TF1 est privatisée, la cinquième chaîne et la sixième chaîne (1987) voient le jour.

---

<sup>46</sup> Le téléprompteur permet au présentateur de lire les informations face à la caméra et non plus sur papier. Le présentateur regarde ainsi le téléspectateur les yeux dans les yeux, c'est le regard YY décrit par Eliseo Véron.

<sup>47</sup> « Présentateur vedette d'un journal télévisé durant de nombreuses années qui finit par devenir une icône familière et rassurante [...]. Littéralement : homme-ancre ». (Le Bohec, 2010 : 38)

<sup>48</sup> Pour plus de précisions voir la section 3.2.1 de ce chapitre.

*\*Aujourd'hui : une importance grandissante accordée à l'image*

Actuellement encore, le nombre de reportages ne cesse d'augmenter et leur durée de diminuer : il y a presque un reportage par sujet ou événement traité. La brève imagée est aussi aujourd'hui très présente, et l'image prend de plus en plus de place dans le discours d'information. L'image devient une preuve et quelquefois la seule preuve, elle peut être redondante, illustrative ou explicative de l'information qui est donnée verbalement. Ainsi, au même titre que le discours verbal, « l'image télévisuelle est une création, même si certaines de ses composantes ont des liens avec le réel » (Viallon, 1996 : 53). Les sources de ces images ne sont pas toujours précises, et le lien avec la réalité est encore plus difficile à déterminer que pour les propos tenus et rapportés. Arnaud Mercier (1996) donne l'exemple d'une conférence qui se tient à Bagdad en Irak pour laquelle les chaînes ne disposent pas d'images. Antenne2 (actuellement France2) utilise alors des images d'une conférence en Algérie sans le préciser de quelque manière que ce soit. Le rôle de l'image n'a cessé de se complexifier depuis la création du JT et apparaît comme difficilement analysable pour plusieurs raisons. En effet, comme le précise Mercier (*idem* : 144), « il n'y a pas une image, mais un flot d'images en mouvement », « le journal télévisé est une succession de séquences dont la seule unité réelle est de "faire l'actualité" », « à l'image, la télévision ajoute le son, c'est-à-dire le générique, les musiques, les bruits et les discours », enfin « il y a de plus en plus d'images dans l'image : les incrustations, logos et autres images électroniques surchargent en effet l'écran » et rendent compte d'un dispositif de plus en plus complexe.

Quant à notre étude, même si nous prenons en compte l'image dans notre analyse quand celle-ci est nécessaire, nous ne proposons pas d'analyse de l'image en soi. Nous en tiendrons compte néanmoins en ce qui concerne en particulier la question de l'identité des acteurs de l'information dont il sera question dans cette recherche (partie 3). A la suite de Patrick Charaudeau et Rodolphe Ghiglione (1997 : 55), nous mettons en évidence « quatre cas d'articulation entre ce qui se passe dans l'instance montrée (paroles, gestes, postures) et la mise en scène visuelle », quatre sortes de lien entre celui qui parle et les images montrées pendant son discours :

« *La synchronie avec la parole* : l'instance montrante présente à l'image les acteurs de l'instance montrée en train d'intervenir.

*L'asynchronie avec la parole* : à l'inverse du cas précédent, l'instance montrante ne fait pas apparaître celui qui parle. Celui-ci se trouve hors champ.

*La synchronie avec la situation* : l'instance montrante, par un jeu de cadrage et de points de vue, montre l'ensemble de la situation d'échange.

*La synchronie avec le contenu du propos* : l'instance montrante fait apparaître des éléments concrets qui constituent les supports ou illustration thématique de ce qui est dit (objets, livres, etc.). » (*ibid.*)

Nous précisons que la synchronie avec la parole correspond à ce que nous avons noté en *voix in*, et que l'asynchronie avec la parole correspond à la *voix off*. Comme nous le verrons par la suite, la construction identitaire<sup>49</sup> des locuteurs interviewés et des locuteurs rapportés repose notamment sur ces articulations<sup>50</sup>.

Il ressort de ces dernières observations que les personnes interviewées ne cessent de se multiplier dans les JT, par le simple effet mécanique de la multiplication des reportages que le journaliste ne fait qu'orchestrer, assurant le lien entre les différentes interviews. Le reporter donne l'information, mais ne l'explique pas, ne la commente pas, n'argumente pas pour une thèse ou une autre. L'évolution de la technologie et des moyens financiers des JT multiplie les directs et les envoyés spéciaux, dans un souci de crédibilité mais surtout de captation et de dramatisation. Le nombre des intervenants sur le plateau des JT – que ce soit des consultants, des journalistes spécialisés ou des invités venus faire leur promotion – augmente lui aussi de façon constante<sup>51</sup>. Les rubriques sont aussi démultipliées, et des *mini-sommaires* sont mis en place à l'intérieur des JT notamment de France2 (à mi-journal) en vue de maintenir le téléspectateur en haleine. Les plateaux mutent et se modernisent, le dispositif se complexifie. Les écrans présents sur le plateau sont de plus en plus nombreux. Il est intéressant de relever à ce sujet que, lors de grèves du service public par exemple, seul un retour à l'ancien plateau moins gourmand en personnel permet d'assurer le JT.

---

<sup>49</sup> Le terme « construction identitaire » renvoie aux statuts et aux rôles donnés et/ou pris par les différents intervenants extérieurs au média dans le dispositif informationnel.

<sup>50</sup> Nous développerons ce point partie 3, chapitre 8.

<sup>51</sup> Le *13 heures* de France 2, par exemple, invite tous les midis un invité dans « Les 5 dernières minutes ».

Cette multiplication des voix, les enjeux financiers et l'augmentation de la technique font aujourd'hui du JT un dispositif hétérogène et complexe que nous allons maintenant étudier plus précisément.

### 3.3.2 *Délimitation et composantes génériques*

L'approche du genre et les contraintes de production doivent être prises en compte pour étudier ce que nous appelons les *locuteurs interviewés* et les *locuteurs rapportés*<sup>52</sup>. Comme on l'a vu jusqu'à présent, le JT appartenant à la fois au genre télévisuel et au genre de l'information médiatique, hérite aussi bien des caractéristiques liées à la télévision qu'à celles de l'information. Il convient donc de définir maintenant ce que nous entendons par le genre discursif du journal télévisé selon ces deux héritages.

Tout d'abord, pour délimiter le JT, nous pouvons dire que c'est un *programme de flux* qui est appelé en principe à n'avoir qu'une seule diffusion. Il s'oppose en cela aux *programmes de stock* susceptibles de donner lieu à plusieurs diffusions, plus élaborés et réalisés à l'avance. Les heures de diffusion sont rigoureusement les mêmes pour chaque chaîne à quelques minutes près<sup>53</sup>. Tous les JT français sont diffusés à la même heure, aux alentours de 20 heures, sauf France3 qui diffuse son édition nationale à partir de 19h30. Tous les journaux de toutes les chaînes sont en direct. Les thèmes abordés suivent généralement une logique assez consensuelle, même si quelquefois les choix faits par l'équipe de rédaction surprennent, lorsqu'elle choisit par exemple d'ouvrir son JT par un résultat sportif plutôt que par un conflit dans un pays. En règle générale, « l'information va de l'essentiel au plus anodin, du général au particulier, du plus sérieux et dramatique au plus léger et rafraîchissant » (Mercier, 1996 : 201). Les thèmes abordés traitent essentiellement des événements politiques, économiques,

---

<sup>52</sup> Voir notamment partie 2.

<sup>53</sup> A noter que les JT du week-end peuvent être légèrement différents et ressembler davantage à un magazine qu'à un journal télévisé. C'est le cas par exemple de TF1 et France2 qui font de grands reportages sur les villes de France ou sur des sujets précis qui appartiennent ou non à l'actualité du moment.

sociaux, sportifs, culturels, mais aussi de faits divers dont les journaux sont de plus en plus friands. Cette multitude de thèmes abordés entraîne une multitude de locuteurs intervenant sur ces sujets et donc multiplie les discours rapportés et les interviews. Des facteurs extérieurs forts et importants entrent en ligne de compte dans la réalisation des JT : l'audimat, la mise en scène du spectacle, les exclusivités et les scoops, le choix du présentateur, la publicité et les annonceurs font donc entrer une dimension économique forte<sup>54</sup>.

Pour saisir le caractère des journaux télévisés, Jost (1999 : 75) relève certains traits communs plus ou moins marqués dans les différents JT :

- « *une délimitation temporelle* : ils ont une durée limitée et régulière (6 ou 40 minutes peu importe), qui est quotidiennement la même, quelque soit l'état du monde,
- *une conception de l'information* : est considéré par les journalistes comme information ce qui constitue une irrégularité, une atteinte au retour à l'identique, que cette atteinte soit naturelle (comme une catastrophe) ou provoquée (conférence de presse, manifestation publique, etc.). [...]
- *une promesse d'exhaustivité* : tout présentateur du journal télévisé prétend informer sur l'ensemble de l'actualité [...] ».

Ces traits communs n'empêchent cependant pas, malgré l'impression du téléspectateur, que très peu de sujets sont traités le même jour par l'ensemble des JT<sup>55</sup>. Mercier (1996) complète ces traits communs par « *une logique de séduction* » pour laquelle il précise que le journal télévisé au carrefour de la programmation doit aussi attirer le plus de téléspectateurs possible.

Pour informer, les journalistes disposent de plusieurs moyens et Lochard (2005 : 15-16) distingue trois types d'information :

« *L'information brute*. Elle intervient chaque fois que faute d'images, l'information est exposée sous la forme d'une *brève* par la voix du présentateur reprenant généralement une dépêche qu'il augmente éventuellement d'éléments complémentaires.

---

<sup>54</sup> Cf. la « visée de captation » de Charaudeau présentée section 3.2.1 de ce chapitre.

<sup>55</sup> Pour plus de précisions voir chapitre 1, section 1.2.

*L'information illustrée.* [...] elle prend une forme visuelle par le biais d'images [...] commentées [...] par le présentateur lui-même ou par un rédacteur spécialisé. »

C'est le cas notamment des brèves imagées. Et enfin :

« *L'information élaborée* :

- sur le plateau (questions du présentateur ou d'un journaliste spécialisé à une personnalité du monde politique, artistique...), "une information exposée oralement ou par le biais d'images (archives, reportage, correspondance...) donne lieu à un commentaire (signalé quelquefois par une mention écrite) d'un chef de service ou d'un journaliste spécialisé. "

- sur le terrain, reportage, correspondance, duplex. » (*ibid.*)

Pour étudier ce discours d'information, nous devons délimiter, autant que faire se peut, le genre du JT, car l'approche du discours de l'autre dépend notamment de ce genre discursif. En effet, les deux niveaux (micro et macro) dont relève notre analyse concernent le genre discursif télévisuel. Concernant le genre de discours du JT, le canal de transmission est évidemment oral, étant entendu que les énoncés ont été rédigés par avance :

« La parole est donc orale dans sa diffusion et écrite dans sa structure et son lexique, bien que tout l'art de l'animateur-présentateur consiste à choisir ses mots, ses structures syntaxiques, son intonation pour que l'écrit ne transparaisse pas trop, que la prosodie paraisse "naturelle" ». (Viallon, 1996 : 34-35)

Etant donné que les JT sont diffusés le matin, le midi et le soir, avec de surcroît la possibilité de flash spéciaux pour les informations urgentes, il en résulte une quasi simultanéité entre l'événement du monde et sa mise en scène dans le discours d'information. L'information se fait donc en direct (ex : 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, le tsunami d'Asie du Sud le 26 décembre 2004, ou encore dernièrement le tsunami du nord-est du Japon le 11 mars 2011). Le JT ne construit pas et ne se fonde pas particulièrement sur une quelconque mémoire discursive du téléspectateur, ou alors à très court terme (au sein d'un même JT), contrairement à ce qui se produit dans la presse écrite. Même si elles sont censées être connues du plus grand nombre, les données sont ainsi constamment remémorées ou redéfinies, calibrées aux besoins de l'information ponctuelle.

Le dispositif apparaît ainsi comme un ensemble d'éléments matériels qui fixe « un cadre de production et de réception à une émission donnée » (Amey, 2009 : 19). Les acteurs principaux de ce dispositif sont les intervenants qui appartiennent ou non à l'instance de production.

### *3.3.3 Les voix constitutives*

#### *\* Le présentateur*

Le centre du dispositif, celui par qui tout passe, est le présentateur. C'est lui qui rend visible une partie du dispositif pour le téléspectateur, qui lance les reportages et qui donne la parole aux différents acteurs. Le présentateur est le maître du temps, il est responsable de l'ordre des sujets. Se substituant à la rédaction, c'est lui qui agence l'ordre de présentation des informations et détermine l'importance des nouvelles qui sont présentées. Il a pour fonction l'identification au téléspectateur, il relie le téléspectateur au monde, organise le monde, incarne un regard sur le monde. Le présentateur personnalise, personnifie le JT et l'information (et représente l'équipe de rédaction). Il a pour fonction d'instaurer la confiance du téléspectateur et la crédibilité de l'information. Il crée une relation de proximité entre téléspectateur et information. Ce présentateur orchestre le JT et distribue la parole à chaque journaliste, il peut aussi annoncer lui-même des informations quand un reportage ou une enquête n'a pu être réalisé. Le rôle du présentateur, contrairement à celui des autres acteurs invités à prendre la parole dans le JT est polyvalent. Il peut soit distribuer la parole aux journalistes, soit prendre lui-même une place de journaliste qui annoncera une information dans son intégralité, soit encore prendre une place d'intervieweur. Mercier (1996 : 201) précise que :

« Le présentateur a en charge de maintenir la cohésion au milieu d'un ensemble disparate de faits. Il assure la continuité dans la discontinuité. »

Pour Eliseo Véron (1981 : 31-32), le présentateur est le « méta-énonciateur », il donne, gère, distribue la parole à des acteurs qui peuvent appartenir ou non à l'instance médiatique de production (des journalistes, des politiques et plus rarement des

*quidams*). Le présentateur n'est pas toujours physiquement présent, sur M6 il n'y a pas de présentateur à l'époque des enregistrements. Il peut aussi être assis ou debout comme sur Arte.

\* *Les journalistes et reporters*

Les journalistes, quant à eux, prennent la parole sous différentes formes, reportages, commentaires, enquêtes. Ces moyens utilisés pour rapporter l'information vont permettre de « décrire, raconter et expliquer » (Charaudeau 1997a : 40) ce qui se passe dans le monde. En ce qui concerne la structure du JT formée de ces différents moyens de rapporter l'information, Charaudeau (*idem* : 211) parle aussi d'« un espace fragmenté » :

« Le journal télévisé, [...], est le genre qui intègre le plus grand nombre de formes télévisuelles, en raccourci pourrait-on dire : des annonces, des reportages, des résultats d'enquête, des interviews, des mini-débats parfois, des analyses d'experts etc. »<sup>56</sup>

En effet, selon cet auteur (Charaudeau, 1997b), nous pouvons dégager trois grands genres télévisuels : le journal télévisé, le débat et le reportage. L'analyse du JT a comme intérêt, entre autres, de pouvoir intégrer à une plus ou moins grande échelle ces deux autres grands genres télévisuels de discours d'information. Nous pouvons penser que dans leurs formes réduites, intégrées au JT, le débat et le reportage ne sont plus réellement des genres télévisuels, mais deviennent plutôt des moyens d'information, des outils par lesquels l'information va pouvoir être transmise.

Les journalistes peuvent apparaître ou non à l'écran. De fait, ils y apparaissent assez peu (mis à part le présentateur, qui est un journaliste particulier et les envoyés spéciaux). Dans ce cas, nous dirons que le journaliste est en *voix off*, c'est-à-dire que nous entendons sa voix sans que celui-ci ne soit présent à l'écran. Dans le cas contraire, nous dirons qu'il est en *voix in* (on entend sa voix alors que le journaliste apparaît à l'écran). Ces variations dépendent souvent des stratégies mises en place par le JT en vue de décrire, raconter, ou expliquer l'information. Les journalistes sont tour à tour

---

<sup>56</sup> Cette multitude de formes télévisuelles est à mettre du côté de l'hétérogénéité du JT.

« médiateur, ordonnateur de l'information, pédagogue et commentateur » (Chevalier, 1999 : 45).

*\* Le téléspectateur*

En ce qui concerne le récepteur, le téléspectateur dans le cas du JT, il ne peut bien évidemment prendre la parole, compte tenu du caractère non-réciproque de l'interaction<sup>57</sup>. Ceci est cependant à nuancer actuellement car le téléspectateur mécontent peut laisser des commentaires sur le site Internet de la chaîne. La nature de l'interaction joue un rôle dans la perception de l'information, notamment en ce qui concerne les différents statuts et rôles attribués aux intervenants. Ceux-ci ne peuvent être questionnés, discutés, et le téléspectateur ne peut que se contenter (du moins sur le moment) de ce qui lui est donné à voir et à entendre. Le téléspectateur influe pour partie sur la construction du discours d'information en tant que récepteur. En effet, le JT cible ses téléspectateurs en fonction de la ligne éditoriale du journal, de la grille de programmes de la chaîne et des contraintes économiques.

*\* Les autres intervenants*

Les autres intervenants, que ce soit des politiques, des experts, des témoins, des victimes, des représentants d'association, jouent un rôle primordial dans la construction du discours d'information. Lochard (1989 : 50-51) dégage plusieurs types d'interviews dans le reportage : « l'interview-témoignage » qui concerne en général des *quidams* venus parler d'un fait divers, « l'interview-déclaration » qui est assurée en général par un politique ou un représentant et qui a une valeur plus solennelle, « l'interview-explication » qui est assurée principalement par des experts, « l'interview-document » qui fait référence à un fait historique, et on peut ajouter « le micro-trottoir » qui donne la parole au *quidam* sur un événement comme les élections présidentielles par exemple.

A travers ces différentes interviews, ces autres locuteurs du JT, étrangers à la sphère médiatique, vont se voir attribuer différents statuts comme celui d'expert ou de témoin décrit par Hanot (2002 : 68) lorsqu'il distingue :

---

<sup>57</sup> Pour plus de précisions voir partie 2, chapitre 6, section 6.1.

- « l'expert » dont la fonction est de répondre à un besoin de savoir ou à une interrogation exprimée dans le commentaire. La manifestation de ce statut tient alors à la compétence de l'intéressé dont atteste le commentaire, mais aussi la question posée par le journaliste, ou encore le costume, le cadre, le décor.

- « le témoin individualisé » dont la fonction est de faire part de sentiments personnels, d'une expérience relative à l'information dont il est question. La manifestation de ce statut de témoin individualisé tient souvent à un récit à la première personne, assorti d'une incrustation à l'écran faisant mention du nom, de la fonction de l'intéressé, ou encore au cadre de l'interview réalisée par exemple à son domicile ou sur son lieu de travail.

- « le témoin anonyme » dont la fonction est là encore de faire part de sentiments personnels, d'une expérience, ceci à travers un récit à la première personne du singulier, enregistré et filmé dans un certain cadre. Mais l'intéressé doit pouvoir alors être jugé représentatif d'un groupe d'appartenance, d'un ensemble d'individus concerné par l'information dont il est question.

- « le politique », enfin, dont la fonction est d'analyser les événements à propos desquels on l'interroge. La différence avec l'expert tient au fait qu'il se trouve impliqué personnellement comme acteur participant à l'évènement. Il fait part d'un rôle personnel dans l'information. Son statut se manifeste par ses responsabilités sociales, professionnelles ou politiques. Le statut du politique est particulier car, dans les faits, il peut cumuler en quelque sorte le statut d'expert et celui de politique, notamment dans le cas d'un commentaire ou de l'explication d'une proposition de loi (comme par exemple dans notre événement B). De plus, comme nous le développerons dans notre troisième partie, le politique peut aussi quelquefois se substituer au journaliste, imposer son point de vue et l'image qu'il souhaite donner de lui dans les médias par un jeu de mise en scène rendu possible par son lien étroit avec les médias (le monde politico-médiatique)<sup>58</sup>.

---

<sup>58</sup> Ce point sera développé partie 3, chapitre 10.

Ces différents statuts sont principalement liés à l'identité des acteurs interviewés. A la suite de Charaudeau (1997b : 94), on peut admettre que « la spécificité du journal télévisé tient, par comparaison avec d'autres genres, à deux aspects dominants de sa mise en scène discursive, l'une concernant le propos, l'autre la construction de l'identité des partenaires et de leurs relations ». Le point qui va nous intéresser en particulier est celui de l'identité des partenaires, de la construction identitaire dans le discours médiatique des différentes sources non médiatiques extérieures au JT, liées à la mise en scène qui est faite de leur propos, à travers un jeu qui consiste à utiliser et à alterner des discours rapportés et des interviews. La légitimité de chaque personnalité invitée à s'exprimer dans un JT est en grande partie liée à l'identité mentionnée en bas de l'écran et/ou dans le discours du journaliste<sup>59</sup>. Dans les JT, l'identité des intéressés est systématiquement précisée aussi bien dans le discours des journalistes que dans le dispositif. C'est le cas par exemple dans les extraits suivants :

## 2) D.TF1

- I 22 (*reporter, en voix off*) : tout heureux d'avoir fait campagne Gérard Schivardi reprendra dès lundi son activité de maçon dans l'Aude + en attendant à Nantes + le candidat soutenu par le parti des travailleurs a fustigé une nouvelle fois l'union européenne + et il s'est prononcé pour la nationalisation des banques + et des grands secteurs industriels + Gérard Schivardi pense également à l'avenir + et aux futures échéances
- I 23 (*Gérard Schivardi, candidat à l'élection présidentielle soutenu par le parti des travailleurs, en voix in*) : et si nous ne gagnons pas dimanche + [...]

Dans cet exemple, le nom de Gérard Schivardi est cité deux fois dans le discours du journaliste reporter (I 22), et est incrusté une fois à l'écran (I 23) :

---

<sup>59</sup> Nous développons ce point dans la partie 3 chapitre 8, 9 et 10.

## Capture d'écran 1



De même, son statut de « candidat soutenu par le parti des travailleurs » est mentionné une fois dans le discours du journaliste reporter (I 22) et une fois en incrustation à l'écran (I 23). Cet enregistrement est diffusé le vendredi qui précède le premier tour des élections présidentielles, et Schivardi, même s'il n'est pas le plus connu des candidats, est tout de même bien connu de la plupart des téléspectateurs à cette période-là.

Il en est de même dans l'exemple suivant :

### 3) C. Arte

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rues de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer
- I 3 (*Pascal Lamy directeur général de l'OMC*, *en voix in, voix over*) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]

La séquence « le directeur général de l'OMC Pascal Lamy » (I 2) est énoncée par le journaliste reporter et reprise en incrustation à l'écran pour préciser qui parle (I 3). Cette redondance est fréquente dans le JT, contrairement à ce qui se produit dans la presse écrite.

Dans un souci d'expliquer et de réexpliquer sans cesse les données de l'événement, le journaliste reporter précise plusieurs fois le sujet du reportage ainsi que l'identité de son interviewé. On peut penser que ce n'est pas seulement dans un souci

pédagogique que le JT use et abuse de désignations, de redéfinitions de données mais aussi en raison du fait que contrairement à la presse écrite, il doit à tout instant pouvoir s'adresser à de nouveaux téléspectateurs. Chacun doit pouvoir, à tout moment, récupérer, comprendre toutes les données de l'information.

Cette imbrication des discours des journalistes et des autres intervenants montre une dimension hétérogène de la construction du discours d'information journalistique. Nous avons présenté, dans ce chapitre, le genre discursif que nous allons étudier en montrant l'importance des contraintes de production liées aussi bien au support télévisuel qu'au support informationnel. Notre objectif était de décrire avec précision le genre de discours qu'est le JT, et nous avons ainsi défini la place de chaque acteur appartenant ou n'appartenant pas à l'instance médiatique de production. Cette description précise du genre JT est nécessaire, car nous considérons, à la suite d'Alice Krieg (2000 : 90), que « l'accès à la parole publique médiatisée est conditionné à l'acceptation d'un certain nombre de normes et de règles, qui déterminent pour partie la longueur, la forme et le degré de technicité de la parole exprimée », soulignant ainsi :

« le caractère fortement contraignant, encadrant, calibrant du discours médiatique pour les paroles qu'il convoque (que cette mise aux formes s'opère dans la sélection des locuteurs autorisés à parler et/ou qu'elle s'opère dans la sélection ou dans la transformation du propos rapporté) » (*ibid.*).

La multiplication des discours menés par ces différents acteurs afin de construire ce discours d'information n'est pas marquée seulement au niveau de ces acteurs et du dispositif, mais aussi au niveau des énoncés des journalistes, avec l'utilisation notamment de discours rapportés. C'est cette dimension énonciative et polyphonique que nous allons aborder à présent dans ce quatrième chapitre.

## Chapitre 4

Du discours à l'énoncé :  
énonciation, discours rapporté et polyphonie.

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté la construction du discours d'information au niveau macro, en définissant le genre discursif et en prenant en compte les différents acteurs de ce discours d'information. Dans ce chapitre, nous nous situons au niveau micro c'est-à-dire au niveau de l'énoncé et notamment des énoncés des journalistes dans lesquels différentes voix ou points de vue sont intégrés. Nous ne sommes plus dans la construction du discours par les différents acteurs rattachés au dispositif, mais au niveau énonciatif et polyphonique du discours impliquant les différentes voix exploitées par les journalistes rapporteurs pour construire leurs énoncés. Cette étude des marques fines de construction énonciative de l'énoncé concerne la polyphonie sur laquelle se fonde l'énoncé journalistique. Nous nous situons alors dans une approche énonciative du discours impliquant à la fois la subjectivité des journalistes, mais aussi et surtout celle d'autres locuteurs dont le discours est rapporté dans celui des journalistes. Les formes du discours rapporté et autres sortes de polyphonie seront donc ici au centre de nos préoccupations.

Que ce soit pour « rapporter », « commenter » ou « provoquer l'événement » (Charaudeau, 2005 : 121), les journalistes intègrent toujours dans leur propre discours, le discours d'autres locuteurs dont ils précisent la source plus ou moins explicitement ou directement. Dans cette approche énonciative de l'énoncé et du discours autre, nous introduirons tout d'abord les notions de sujet et de subjectivité, avant d'aborder les diverses formes de discours rapportés dans les JT, ainsi que les diverses formes de dialogisme ou de polyphonie (selon Mickaël Bakhtine et Oswald Ducrot). Nous montrerons, dans ce chapitre, en quoi le discours des journalistes est intrinsèquement et nécessairement hétérogène au plan énonciatif.

#### **4.1 Énonciation : le sujet et ses traces de subjectivité**

Dans la théorie de l'énonciation, les notions notamment d'*énoncé* et d'*énonciation* (mais aussi de *dialogisme* et de *polyphonie*, de *discours rapporté* ou encore *représenté*) se côtoient, sans être toujours clairement définies. Différents chercheurs dans le domaine des théories de l'énonciation travaillent actuellement ces notions pour définir leur objet de recherche.

L'énonciation tient à l'acte, dans un *ici et maintenant*, l'événement dont résulte l'énoncé en contexte, « l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte », précise Tzvetan Todorov (1970 : 3). Oswald Ducrot (1984 : 179) définit l'énonciation comme « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé », il ajoute que « la réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après ».

L'énoncé est donc le produit de l'événement en quoi consiste l'énonciation, sa contrepartie verbale associée à « l'occurrence *hic et nunc* d'une phrase » (*idem* : 174). Il est singulier et concret, son sens n'est vraiment connaissable et reconstituable qu'en contexte. Si l'énoncé est unique, individuel et concret, l'énonciation est souvent définie comme « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 : 80) ; ou encore comme « l'activité langagière exercée

par celui qui parle au moment où il parle » (Anscombe et Ducrot, 1976 : 18). Notre observable est l'énoncé, dépendant des diverses énonciations dont il relève. Nous parlerons ici d'énoncé pour désigner l'énoncé émis par telle personne à tel moment et à tel endroit c'est-à-dire l'énoncé-occurrence. Ce qui est nommé l'énoncé-type ne sera pas notre objet d'étude car ce dernier est envisagé indépendamment des diverses énonciations qui peuvent le prendre en charge.

L'énonciation rend compte de phénomènes se situant au niveau de l'énoncé, ces deux termes entretenant une relation d'opposition comme celle qui articule la fabrication et l'objet fabriqué (Garric et Calas, 2007). Selon Emile Benveniste, dans l'énoncé, le locuteur « s'approprie la langue » et se pose ainsi comme « sujet ». Autrement dit, l'énonciation est un énoncé activé par un énonciateur ou un locuteur (selon la terminologie adoptée que nous préciserons ultérieurement). Comme le précisent Lecointre et Le Galliot (1972 : 222-223), « il importe de distinguer rigoureusement ce qui est dit – *l'énoncé* – et la présence du locuteur à l'intérieur de son propre discours – *l'énonciation*. ». Autrement dit, il faut distinguer le fait de dire quelque chose et la présence du sujet ou plutôt les traces de sa présence, de l'acte qu'il accomplit.

Pour étudier la présence de ce sujet, nous présenterons tout d'abord les notions de *modus* et *dictum* selon Bally, nous exposerons ensuite les travaux de Benveniste et nous étudierons enfin les verbes et les marques de subjectivité laissés par les journalistes dans leur énonciation.

#### 4.1.1 *Modus et dictum selon Bally*

Bien avant Benveniste, souvent considéré comme le père fondateur de l'énonciation dite à la française, le suisse Charles Bally, dès 1932, pose les premières bases de l'énonciation dans son ouvrage intitulé *Linguistique générale et linguistique française*, en distinguant notamment à l'intérieur des énoncés, dans le cadre même des phrases, un *modus* et un *dictum*. Bally (1932b : 35) conçoit la phrase comme « [...] la

forme la plus simple de la communication d'une pensée », résultant de la combinaison de deux éléments, un *modus* et un *dictum*, qu'il définit ainsi :

« Penser c'est réagir à une représentation en la constatant, en l'appréciant ou en la désirant. [...] La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation [...] ; nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le *dictum*. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un *verbe modal* (p. ex. *croire, se réjouir, souhaiter*), et son sujet, le *sujet modal* ; tous deux constituent le *modus*, complémentaire du *dictum*. » (Bally, 1932b : 35-36)

Le *modus* constitue donc, dans le cadre des phrases de la langue, le lieu d'inscription de la subjectivité associée à l'énonciation (qui va nous intéresser en priorité dans cette étude), tandis que le *dictum* correspond à la représentation du procès c'est-à-dire au contenu de l'énoncé. La phrase selon Bally correspond ainsi à une représentation (le *dictum*) à laquelle le sujet réagit par le *modus*. Cette première distinction fondamentale permet à Bally de circonscrire ce qui a trait à l'énonciation et à la subjectivité à l'intérieur du sens des énoncés. Dans un article sur Bally, Ducrot (1989a : 167) parle à ce sujet d'une « dissociation, à l'intérieur du sens des énoncés, entre un élément subjectif (la "réaction" de Bally, la "force illocutoire" pragmatique) et un élément objectif, appelé par Bally "représentation" et "proposition" par Searle »<sup>60</sup>. Dans ses recherches personnelles, Ducrot (1993) radicalise cette position de Bally en rapportant l'intégralité du sens à une sorte de *modus*, récusant jusqu'à l'existence même d'une représentation dictale :

« [...] Je crois les mots de la langue incapables de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. [...] Ce qu'on appelle idée, *dictum*, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position. » (*idem* : 128)

Nous ne suivons pas cette position radicale et nous optons pour une position plus classique du *modus* et du *dictum* qui sera utile à notre analyse.

---

<sup>60</sup> Pour plus de précisions sur l'approche pragmatique voir notamment Austin (1962) et Searle (1969).

Par la suite, Laurent Perrin (2004a : 13) précisera que :

« selon Bally (1932, 35-36), les phrases comprennent non seulement un *dictum*, consacré à l'expression de leur contenu, c'est-à-dire à la description d'états de choses auxquels elles réfèrent, mais un *modus*, voué à une sorte de mise en scène conventionnelle de l'opération même consistant à penser et à décrire les états de choses en question. Bally cherche à faire apparaître que l'énonciation est aussi l'objet du sens, que le sens consiste non seulement à décrire le monde mais aussi à *montrer* l'énonciation [...] ».

Cette distinction peut être illustrée par l'exemple suivant dans notre corpus :

#### 4) A. Fce3

I 6        (*Révérend Jesse Jackson, en voix in, voix over*) : [XXX] je pense que la mise à mort de Tookie cette nuit + peut relancer le débat sur la peine capitale [XXX] +

Dans cet extrait issu de l'événement A sur l'exécution du condamné à mort Williams aux Etats-Unis en 2005, le révérend Jesse Jackson s'exprime dans la foule des manifestants au sujet de l'exécution de cet homme. Cet énoncé comprend un *modus* « je pense que » (assorti de l'utilisation du verbe modal « pouvoir » qui induit une idée d'incertitude) et un *dictum* « la mise à mort de Tookie cette nuit peut relancer le débat sur la peine capitale ». Si le *dictum* correspond au contenu représenté, le *modus* renvoie quant à lui à une attitude du locuteur à l'égard de ce *dictum*. Autrement dit, le verbe modal « penser » manifeste ici un espoir, si ce n'est une forme de souhait du locuteur d'assister à un débat concernant la peine de mort, plutôt qu'il ne représente simplement le locuteur en train de penser à quelque chose.

Bally distingue par ailleurs scrupuleusement le « sujet modal » (associé au sens modal c'est-à-dire aux marques linguistiques de l'énonciation), et le sujet parlant (le responsable empirique de l'énonciation). Bally (1932b : 37) relève à ce sujet que « le sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet parlant [...] mais [il peut] englober d'autres sujets ». Selon Perrin (2004a : 13), le sujet modal n'est autre qu' :

« une image intérieure au sens. Ce dernier n'est pas celui qui parle et pense effectivement, le responsable empirique de la parole, mais celui que le langage présente, dans son sens même, comme celui qui parle et pense ce qui est dit ».

Cette distinction primordiale stipule que celui qui parle dans une phrase, un énoncé ou un discours n'est pas toujours, ou plutôt ne correspond pas toujours au sujet parlant réel, à l'être empirique qui assume l'énonciation réelle. Autrement dit celui qui énonce n'est pas toujours celui qui pense ou voit, selon les marques de la subjectivité énonciative associée au *modus*. Notons que dans l'exemple 4 de notre corpus, le sujet modal et le sujet parlant correspondent tous deux au révérend Jesse Jackson.

De même, dans l'exemple suivant, les interjections renvoient au sujet modal qui correspond en l'occurrence au sujet parlant Olivier Besancenot :

#### 5) D.TF1

I 38 (*Besancenot, en voix in parlant à des jeunes*) : qu'est-ce je veux dire euh + putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images {approx.}

Olivier Besancenot ne dit pas son mécontentement, mais le montre comme constituant (« putain ah », « bon ben »). L'interjection dans cet exemple de TF1, « ah » associée à « putain », montre la colère de Besancenot.

Selon Chiss (1986 : 171) « cette bipartition entre *sujet modal* et *sujet parlant* [...] permet d'inférer une conception polyphonique ou "théâtrale" de l'énonciation ». En effet, cette première distinction qui permet de différencier l'être physique et l'être de discours, pour prendre des termes plus contemporains, esquisse une première approche polyphonique de l'énoncé mettant en évidence que celui qui parle dans l'énoncé, ou la phrase, se met en scène, le sujet parlant et le sujet modal ne coïncidant pas systématiquement.

Le sujet modal peut intégrer d'autres sujets, comme dans l'exemple qui suit :

#### 6) B. Fce3

I 6 (*reporter, en voix off*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +

Le reporter, ou sujet parlant, ne correspond pas ici au sujet modal, identifié au ministère de l'Intérieur. Le sujet parlant reporter ne se met pas lui-même en scène dans son propre discours, il met en scène le ministère qui déclare, d'après son recensement, que « dix pour cent des femmes violentées sont agressées par un ancien concubin »<sup>61</sup>.

Dans l'exemple suivant, le conditionnel relève du modus et marque une distinction entre sujet parlant et sujet modal :

#### 7) B. TF1

I 1 (*présentateur, voix in*) : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé [...] + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez

L'utilisation du conditionnel signale que le présentateur sujet parlant n'est pas la source des chiffres donnés sur le mariage forcé.

De même, l'utilisation du pronom personnel « nous » par le présentateur permet de distinguer le sujet parlant (le présentateur) et le sujet modal (toute l'équipe de rédaction du JT) :

#### 8) A.TF1

I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été

---

<sup>61</sup> Les exemples qui suivent peuvent être aussi analysés comme polyphoniques, ce que nous ferons lors de la section 4.3 de ce chapitre.

exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

Bien d'autres marques peuvent souligner cette distinction entre sujet modal et sujet parlant. C'est le cas notamment dans l'exemple ci-dessous :

#### 9) D. Arte

I 6 (Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas

Dans cet extrait issu de l'événement D sur les présidentielles de 2007, Jean-Marc Morandini s'exprime sur l'interdiction de donner en France les résultats des votes avant 20 heures. Pour lui, cette loi est obsolète étant donné que toute personne peut, du moment qu'elle dispose d'un ordinateur et d'une connexion Internet, connaître les résultats (estimations) sur des sites étrangers, notamment suisse et belge. Morandini parle de son souhait de publier ces estimations dès 18 heures malgré l'interdiction et l'amende qu'il encoure, étant hébergé chez un serveur français. La séquence « c'est vrai » modalise la séquence dictale comme une reprise à ce qui a pu être dit par le journaliste reporter. Cette reprise n'est pas imputable à Morandini. Le sujet parlant, Morandini, ne correspond pas au sujet modal qui semble être le journaliste intervieweur.

#### 4.1.2 Benveniste et les traces du locuteur dans son énonciation

Les recherches de Benveniste, à la suite de Bally, vont être considérées comme les pionnières dans le domaine de l'énonciation. Ses travaux sont estimés comme le point de départ de l'énonciation à la française. Benveniste écrit, en quelques années, plusieurs articles qui deviendront fondateurs, comme « De la subjectivité dans le langage » publié en 1958 dans le *Journal de psychologie* et « L'appareil formel de l'énonciation » publié dans la revue *Langage* n°17 en 1970 et repris dans ses deux tomes de *Problèmes de linguistique générale*, datant respectivement de 1966 et 1974.

Dans ces ouvrages, Benveniste s'intéresse aux marques de l'énonciation linguistique, à l'inscription de la subjectivité, aux marques que laisse le sujet notamment à travers l'étude des déictiques personnels, temporels et spatiaux montrant ainsi la présence explicite du locuteur dans son énonciation. Il ne travaille pas sur les différents *êtres de discours*, comme l'a amorcé Bally, mais sur les marques linguistiques que laisse le sujet dans son énonciation, notamment à travers l'étude des pronoms personnels. Ces marques sont aussi étudiées par Roman Jakobson (1963 : 178), sous l'appellation d'« embrayeurs », qui les définit en précisant que « la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message »<sup>62</sup>. Ces marques ne peuvent être comprises et interprétées, selon Benveniste, sans prendre en compte l'acte d'énonciation dont elles relèvent et surtout qu'elles qualifient. Ces travaux sur les embrayeurs permettent d'établir une relation entre les propriétés linguistiques du discours et les données extérieures, situationnelles ou contextuelles, auxquelles ces marques font référence. C'est ainsi que les contextes linguistique et situationnel vont commencer à être étudiés. Jakobson (1963), dans son schéma de la communication, présente les six facteurs constitutifs de la communication susceptibles d'être concernés par certaines marques linguistiques : le destinataire, le destinataire, le contexte, le contact, le code et le message<sup>63</sup>.

Mais Benveniste est le premier à proposer une description sémantique des marques linguistiques de la subjectivité dans le langage. Il montre que cette subjectivité tient essentiellement aux marques que le locuteur laisse de celle-ci. Travaillant sur les marques formelles de la présence du sujet, en particulier les pronoms personnels, Benveniste distingue la *personne* et la *non-personne*. La personne renvoie forcément à une personne présente dans l'acte de communication (le locuteur marqué par le *je* et l'allocutaire marqué par le *tu*), la non-personne fait référence à des personnes ou éléments exclus de la communication, celui qui n'est pas là, qui ne parle pas (la présence du tiers, le *il*). Benveniste oppose aussi, dans ses travaux sur l'énonciation, ce qu'il appelle le *récit historique* et le *discours*. Le discours est structuré autour des déictiques, des personnes et prioritairement du présent, tandis que le récit historique est

---

<sup>62</sup> En 1980, Kerbrat-Orecchioni travaillera sur les références personnelles, temporelles et spatiales relativement au contexte linguistique ou à la situation d'énonciation.

<sup>63</sup> Ce schéma sera repris et critiqué notamment par Kerbrat-Orecchioni (1980).

structuré autour de la non-personne, de l'imparfait et du passé simple. Dans le récit, « les événements semblent se raconter eux-mêmes », écrit Benveniste (1966 : 241), il y a une abolition des traces de subjectivité. Les travaux sur les marques laissées par le sujet et sur la distinction entre *discours* et *récit* sont les points fondamentaux posés par Benveniste, qui permettront ensuite aux théories de l'énonciation de se constituer. Le discours, au sens de Benveniste, est ce que nous retrouvons dans le JT. L'exemple ci-dessous est emblématique à ce sujet :

#### 9) D. Arte

I 6 (Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas

Ce discours est caractérisé par la première personne (« je »/« mon »), la *personne* au sens de Benveniste. Il y a une alternance de présent (« j'ai envie »), de futur (« je déciderai »), et de futur proche (« je vais »). Il y a une double relation décalée dans le temps, une première entre le « je » de Morandini et le « tu » du reporter lors de l'enregistrement du reportage, et une seconde relation qui apparaît lors de l'insertion de cette interview dans le dispositif du reportage, lors de la mise en scène de cette interview dans le discours d'information : Morandini, par l'utilisation des pronoms personnels, semble s'adresser directement au téléspectateur et non plus (uniquement) au journaliste. Avec la séquence « c'est vrai », il intègre un point de vue qui n'est pas le sien. C'est une trace polyphonique concessive qui intègre un point de vue autre que celui du locuteur (comme nous l'avons noté précédemment, section 4.1.1). Dans cet extrait, l'animateur de radio semble répondre à une question ou à une remarque faite par le journaliste reporter en amont.<sup>64</sup>

De même, dans cet extrait d'interview d'un agent de mairie, la séquence « c'est vrai » intègre aussi un point de vue concédé par la locutrice :

---

<sup>64</sup> Notre reparlerons de ce phénomène dans la deuxième partie de notre thèse chapitre 5, section 5.1.

#### 10) D. Fce3

I 5 (Marie-Hélène Orosco, agent d'entretien mairie de Péronne, en voix in) : on veut rien oublier bon euh : bien tout préparer pas oublier euh ben euh : comment dire certains papiers les les bureaux enfin tout c'est du stress c'est vrai que c'est du stress

Ce point de vue est celui du journaliste reporter qui a interviewé l'agent d'entretien de la mairie de Péronne.

Dans l'exemple qui suit, en revanche, la première personne « je » cède la place à « nous » qui correspond à une instance collective représentant toute l'équipe de rédaction. Ce type de « nous » est employé systématiquement, dans notre corpus, par les journalistes appartenant à l'instance médiatique de production du discours d'information :

#### 8) A.TF1

I 1 (présentateur, en voix in) : [...] aux Etats-Unis (présentateur en voix off) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

Les traces que le sujet laisse dans son énoncé sont claires, nous avons un « nous » (le journaliste et toute l'équipe de rédaction de TF1, l'instance de production) qui s'adresse à un « vous » (les téléspectateurs du JT de TF1), dans un certain lieu (le plateau du JT) et à un moment donné (l'heure et la date de diffusion : le 13 décembre 2005 à 20 heures). Dans cet énoncé, le locuteur fait référence à une autre énonciation qui a eu lieu la veille (« hier ») au sujet de l'exécution d'un homme aux Etats-Unis.

#### 4.1.3 Verbes et marques de subjectivité

A la suite des travaux de Benveniste, de Ducrot ou encore de Culioli<sup>65</sup> (1990, 1999a, 1999b), d'autres marques de la présence du locuteur et de la subjectivité vont

---

<sup>65</sup> Les travaux de Culioli portent notamment sur les points d'ancrage que constitue la situation d'énonciation (sujet énonciateurs, moment d'énonciation, lieu d'énonciation).

être étudiées. En 1980, Catherine Kerbrat-Orecchioni s'intéresse au domaine de l'énonciation en analysant notamment les traces de subjectivité dans le lexique, distinguant à ce sujet des termes axiologiques et évaluatifs. Elle étudie différents termes plus ou moins subjectifs, qu'elle appelle des « subjectivèmes ». Dans notre corpus, l'utilisation de certains verbes est intéressante :

#### 11) D. Fce3

I 24 (*présentateur, en voix in*) : personne ne fera d'écologie sans les écologistes continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou

Le syntagme « continue de marteler » est subjectif et péjoratif. Par l'usage du verbe « continuer », le présentateur porte un jugement sur Dominique Voynet, qui « martelait » avant et qui continue de le faire, soulignant ainsi l'aspect inaccompli et répétitif représenté par le verbe « marteler », qui manifeste un jugement négatif du locuteur qui n'est pas sans effet sur la valeur accordée aux propos de Dominique Voynet.

De même, dans l'exemple 12 :

#### 12) D. Fce3

I 21 (*reportage, reporter en voix off*) : il y croit + plus que jamais + même si à Nice il est en terre conquise + pour Jean-Marie Le Pen + le premier tour de dimanche + semble n'être qu'une simple formalité ++ attitude de vainqueur + humour et petites phrases + mais toujours la même litanie + le président du FN répète en boucle que les autres candidats ont fait leur campagne sur ses idées

Le Pen « répète en boucle » sa « litanie ». Ce verbe porte lui aussi un jugement péjoratif sur les propos rapportés. Il souligne l'aspect répétitif (« répète ») et itératif (« en boucle ») du discours de Jean-Marie Le Pen.

Dans l'exemple suivant, l'émotion du locuteur est d'une autre nature :

**13) A. M6**

I 5 (*reporter, en voix off*) : c'est en mille neuf cent quatre-vingt-un que Tookie Williams alors chef de gang est condamné pour le meurtre de quatre personnes + en prison il ne cesse de clamer son innocence et se convertit en militant antiviolence [...]

Le syntagme « ne cesse de clamer » marque alors une forme de compassion du locuteur journaliste à l'égard de Williams, qui continue de clamer son innocence même après de nombreuses années.

Dans l'exemple qui suit, le verbe manifeste un jugement cette fois valorisant visant à influencer positivement l'auditeur :

**14) D. Fce3**

I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy

Par le choix du verbe « estimer », le présentateur porte ici un jugement positif non seulement sur Nicolas Sarkozy, mais sur la qualité de son propos.

Dans l'exemple ci-dessous, la construction (cataphorique) joue un rôle analogue :

**15) D.TF1**

I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste

Alors que dans le suivant, en revanche, les verbes introducteurs de discours restent relativement objectifs, « dire » et « appeler » semblent ne pas engendrer de jugement de la part du locuteur présentateur :

**16) D. Fre3**

I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol

(*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal

Dans ces extraits de JT, les journalistes laissent des marques plus ou moins fortes de leur subjectivité dans leur discours. Les verbes *objectifs* du style « déclarer » ou « dire » sont peu nombreux dans notre corpus. On y rencontre en revanche nombre de verbes comme : « se dire », « affirmer », « répéter », « vanter », « marteler », « estimer », qui sont en général marqués subjectivement. Notons que ces verbes subjectifs sont souvent utilisés avec des locuteurs politiques dont le discours est rapporté.

Nous reviendrons sur l'utilisation de ces verbes ultérieurement et nous pointerons aussi d'autres lieux de subjectivité dans notre troisième partie. Cette troisième partie sera aussi l'occasion de déterminer si l'on peut établir un lien entre marques de subjectivité et construction de l'identité médiatique des locuteurs.

Les travaux sur l'énonciation se sont donc intéressés à la notion de *sujet* qui est au centre de cette approche et à celle de *subjectivité*, prenant en compte les différentes marques attestant de la présence du sujet dans son discours. Ces recherches vont aussi se tourner vers la question de l'intégration de la subjectivité d'autrui dans le discours du locuteur qui a trait aux formes de discours rapporté et de polyphonie.

## 4.2 Discours rapporté et discours autre

Comme l'écrit Laurence Rosier (2008 : 1) :

« Il est devenu commun d'affirmer que nous ne faisons jamais que nous *entregloser* (Montaigne, *Essais*), que nous parlons avec les mots des autres pour construire notre discours. A côté de ce dialogisme généralisé et constitutif du discours, il existe des formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui. Ces formes sont généralement regroupées sous l'étiquette *discours rapporté* [...]. »

Ce sont ces formes de discours rapporté qui vont nous intéresser à présent, en vue de rendre compte de la présence marquée de l'autre dans les énoncés des journalistes.

Pour cela, nous discuterons la terminologie adoptée, nous reviendrons sur un historique succinct du discours rapporté et nous proposerons une classification des formes de discours rapporté dans les JT.

#### 4.2.1 Mise au point terminologique

Avant de présenter plus précisément les formes de discours rapporté dans les JT, nous souhaitons discuter brièvement de l'utilisation du terme *discours rapporté* que récusent certains auteurs. Tout d'abord, comme le précise Rosier (2008 : 3), l'étiquette « discours rapporté », qui est importée de l'anglais *reported speech*, ne désigne au départ que le discours indirect et s'est, par la suite, étendue à l'ensemble des phénomènes relatifs au discours rapporté. « Discours rapporté », « discours représenté » (terme utilisé par Roulet notamment 1985, 1999b et NØlke, Fløttum et Norén 2004), « discours autre » (terme utilisé par Authier-Revuz 1982, 2004) sont les trois principales appellations que l'on peut trouver pour dénommer le même phénomène. La difficulté d'un emploi consensuel du terme « discours rapporté » tient au fait que « l'étiquette discours rapporté recouvre des emplois différenciés selon la variation de l'acte même de rapporter (répéter, représenter, interpréter, faire circuler) et selon le contenu rapporté, qui doit, de près ou de loin, relever du discours » (Rosier 2008 : 34). Beaucoup de chercheurs, dans ce domaine, ont préféré abandonner l'appellation de discours rapporté et ceci pour des raisons qui semblent largement justifiées. En effet, la distinction entre *rapporter* et *représenter* peut être pertinente, comme le souligne Rosier (*idem* : 4), selon le corpus analysé :

« Distinguer *rapporter* et *représenter* peut s'avérer utile suivant les corpus que l'on travaille et les emplois particuliers des discours d'autrui : en effet, il existe des pratiques sociales de "rappontage" qui supposent une parole susceptible d'être relayée, avec des enjeux divers. [notamment lors de l'apprentissage scolaire] [...]. A l'inverse, les discours "rapportés" fictifs des romans seront plutôt considérés comme des *représentations* de la parole d'autrui ».

Le terme discours rapporté peut être trompeur pour plusieurs raisons :

*En premier lieu*, l'appellation discours rapporté sous-entend que le discours qui est rapporté a déjà été tenu alors que ce n'est pas toujours le cas. Le discours qui est appelé « rapporté » peut être un discours d'anticipation ou un discours totalement imaginaire.

*En second lieu*, « discours rapporté » peut sous-entendre que ce qui est rapporté correspond à ce qui a été réellement dit, surtout dans le cas du discours rapporté direct. C'est pourquoi certains préféreront l'appellation « discours représenté ». D'autres encore, comme Patrick Charaudeau (1997a) préféreront l'appellation « dit rapporté ». Patricia von Münchow, quant à elle, bien qu'utilisant le terme « discours rapporté » dans son livre de 2004, précise que ce n'est pas, pour elle, l'appellation qui correspond le mieux. Elle propose dans sa thèse de 2001, dans la lignée de Jacqueline Authier-Revuz, la désignation « représentation de discours autre » qui lui permet d'intégrer plus facilement des formes comme *selon X* ou *pour X*. Enfin, Eddy Roulet (1999b : 228-229) préfère employer le terme de « discours représenté » :

« [...] Les discours représentés peuvent être désignés, formulés, ou implicites et les discours formulés peuvent l'être de manière directe, indirecte ou indirecte libre. Le discours représenté peut être simplement désigné par un verbe ou par un syntagme nominal généralement une nominalisation [...]. »

Beaucoup d'autres appellations pourraient être énumérées mais cette énumération ne réglerait pas les problèmes terminologiques qui subsistent concernant ce champ de recherche. Ces problèmes sont justifiés, mais les solutions de remplacement proposées ne semblent pas toujours satisfaisantes. Nous nous en tiendrons donc, en ce qui nous concerne, à l'appellation « discours rapporté » qui se prête particulièrement à notre analyse puisque les journalistes rapportent les discours des sources.

#### *4.2.2 Historique succinct des recherches sur le discours rapporté*

Le discours rapporté est un domaine qui a été abondamment étudié et ce depuis longtemps. Rosier (1999) nous montre, avec précision, comment à travers l'opposition

entre discours direct et indirect s'est constituée l'étude du discours rapporté. Sans entrer ici dans des considérations historiques, on peut noter que cette opposition remonte à l'Antiquité, sous la forme d'une opposition entre l'« oratio recta » et l'« oratio obliqua », termes qui subsistent aujourd'hui comme le montre cette citation de Jakobson (1963 : 177) :

« Il existe une échelle multiple de procédés linguistiques destinés à rendre les citations ou quasi-citations : le discours direct (oratio recta), le discours indirect (oratio obliqua) et diverses formes de style indirect libre. »

La distinction entre deux formes uniques de discours rapportés (discours direct et discours indirect) s'est maintenue environ jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Dès 1912, Bally dénonçait déjà ce traitement binaire réservé, dans les grammaires, aux différentes formes de discours rapporté, en vue d'imposer trois formes de base associées respectivement au style direct, au style indirect et au style indirect libre<sup>66</sup>. Concernant ce dernier, Bally écrit deux articles en 1912 sur le style indirect libre en français dans lesquels il regrette l'omission, dans les grammaires françaises, de ce style de discours rapporté. Il reproche à ces grammaires de s'attacher aux « formes grammaticales » et non aux « formes de pensée », les empêchant ainsi de prendre en compte le style indirect libre et qualifiant leur approche de « chaos organisé » qui, par cette méthode, les empêche de décrire correctement « l'usage même d'une langue [qui se] révèle comme caractéristique du groupe qui la parle » (1912b : 605).

De 1960 à 1990, les grammairiens pensaient encore qu'il était possible de passer d'une forme à l'autre par des transformations, des règles précises qui faisaient de ces trois formes des formes dépendantes les unes des autres. On supposait ainsi que le discours rapporté direct était la forme de base. Cette forme était reconnaissable par ses deux points, ses guillemets, son verbe introducteur, et enfin ses déictiques associés à l'énonciation d'origine. Pour passer de cette forme de base au discours indirect, il suffisait de rajouter un « que » subordonnant, de supprimer les guillemets, et de transformer les déictiques personnels, spatiaux et temporels. Enfin pour passer du

---

<sup>66</sup> Nous nommerons désormais le discours direct (DD), le discours direct libre (DDL), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL).

discours indirect au discours indirect libre, il suffisait de supprimer le verbe introducteur et le subordonnant :

« De façon traditionnelle, et encore souvent aujourd'hui dans les grammaires, le champ du discours rapporté, c'est-à-dire des modes de représentation dans un discours d'un discours autre, est limité à la mise à jour de trois formes, les discours direct, indirect et indirect libre, présentés selon une sorte de progression : [...] le DD, donné comme "simple" de fonctionnement au plan syntaxique, et fidèle et "objectif" au plan sémantico-énonciatif. [...] le DI, donné comme forme subordonnée du premier, c'est-à-dire comme variante morphosyntaxique, "dérivable" à partir du DD par des "règles" de transformation des personnes et des temps. [...] le DIL, donné comme un indirect allégé par la suppression de l'introducteur subordonnant, ou un "mélange" de DI et de DD [...] » (Authier-Revuz, 1992 : 38)

Ces transformations ne se révèlent possibles que sur des exemples choisis et sélectionnés avec soin, mais ne résistent pas à l'épreuve des faits<sup>67</sup>.

Cette conception traditionnelle du discours rapporté n'est plus acceptable aujourd'hui car elle laisse de côté bien d'autres formes, qui ont été mises en avant par une approche polyphonique du discours rapporté. Bien que cette idée soit encore répandue et parfois enseignée actuellement, les linguistes et grammairiens n'abordent plus le discours rapporté de manière aussi simpliste, cherchant à inclure diverses formes de discours rapportés inexploitées dans cette conception du discours de l'autre. C'est pour cela que nous voyons se multiplier les recherches dans ce domaine, aussi bien en linguistique qu'en littérature<sup>68</sup>. Ces nombreux travaux nous ont permis de remettre en cause cette conception tripartite (discours direct, discours indirect et discours indirect libre), « description partielle et appauvrissante du champ de la représentation du discours autre dans un discours » Authier-Revuz (1992 : 38). Cette simplification de la représentation du discours de l'autre n'est plus satisfaisante aujourd'hui, et demande à

---

<sup>67</sup> Banfield (1973), Authier-Revuz (1992) et Rosier (1999, 2008) ont d'ailleurs abondamment critiqué cette notion de « transposition » et Banfield a notamment pointé les différents problèmes liés à la dérivation du discours direct en discours indirect ou inversement du discours indirect en discours direct, problèmes que nous ne développerons pas ici.

<sup>68</sup> Voir Authier-Revuz (1992/93, 2004) ; Rosier (1999, 2008) ; Perrin (1989, 2002, 2004b) ; Perrin et Vincent (1998, 1999), Vincent (2004) ; Vincent et Dubois (1997) ; Bres et Vérine (2002) ; Charaudeau (1992a) ; Combettes (1990) ; Vion (2004) ; Rabatel (2004a) ; Komur (2004).

être révisée selon une approche plus descriptive et linguistique que prescriptive et grammairienne.

Afin de définir ce que nous entendons par discours rapporté, nous partirons de la définition de Rosier (2008 : 3) :

« *Rapporter* signifie donc à la fois citer, c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours. »

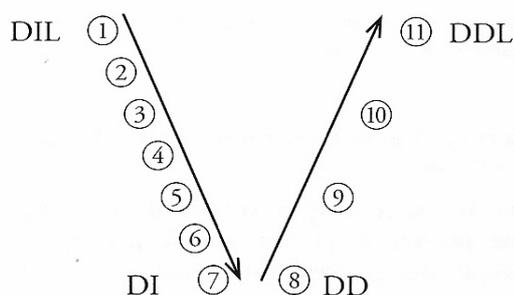
Cette définition est importante car le champ du discours rapporté, tel que nous le concevons, ne se réduit pas à l'étude des discours direct, indirect et indirect libre, mais s'applique aussi à des formes parfois plus difficiles à reconnaître et qui dépendent fortement du contexte dans le cas où un discours est « résumé, reformulé, évoqué ou encore interprété » (*ibid.*). Dans ces cas aussi :

« [un] discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non ». (Rosier, 1999 : 125).

Cette définition nous permet de prendre en compte des formes diverses de discours rapporté telles que « [...] les formes du type *selon untel* [qui] s'inscrivent dans un paradigme d'éléments modalisateurs divers, à l'intérieur duquel leur spécificité est de modaliser par renvoi à un autre discours [...] » (Authier-Revuz 1992 : 39), ou encore le conditionnel dit journalistique et les discours narrativisés (cf. Charaudeau 1992a) que nous définirons par la suite (section 4.2.3).

Rosier (2008 : 53) propose une représentation en continuum des différentes formes de discours rapporté que nous reproduisons ici :

**Figure 3**



- ① Il n'arrêterait pas de parler de sa maladie, qui le hantait (relative de DIL)
- ② Il n'arrêterait pas de parler : sa maladie le hantait (DIL narratif)
- ③ Il n'arrêterait pas de parler : nom de nom, comme sa maladie le hantait ! (DIL mimétique)
- ④ Il n'arrêterait pas de dire que sa maladie le hantait (DI)
- ⑤ Sa maladie le hantait, ne cessait-il de répéter (DI avec incise)
- ⑥ Il n'arrêterait pas de dire que « sa maladie le hantait ! » (DI mimétique)
- ⑦ Il n'arrêterait pas de dire « sa maladie le hantait ! » (DI sans que)
- ⑧ Il n'arrêterait pas de dire que « ma maladie me hante ! » (DD avec que)
- ⑨ Il n'arrêterait pas de parler : « ma maladie me hante ! » (DD)
- ⑩ Il n'arrêterait pas de parler ma maladie me hante ! (DD émancipé typographiquement)
- ⑪ Il la regarda. Ma maladie me hante ! (DDL)

Bien que fine et détaillée, nous devons éclaircir deux points importants de cette classification pour notre recherche :

*Premièrement*, il s'agit d'une classification mise en place pour l'écrit, focalisée sur les marques typographiques, qui ne prend pas en compte les particularités du discours d'information et du discours écrit oralisé utilisé dans le JT telles que l'utilisation du conditionnel relativement présent dans le discours étudié ici.

*Deuxièmement*, cette classification laisse de côté les marques de modalisation du dire du type *selon X*, *d'après X*, qui marquent une forme de modalisation, plutôt que de discours rapporté, selon Authier-Revuz (2004 : 36) :

« [...] ce qui relève de la modalisation du dire par renvoi à un discours autre source (du type selon I, P, ou "X" pour reprendre le mot de I), [...] met en place un rapport au discours autre différent de celui qui prévaut au DD et DI : un discours autre d'après lequel on parle et non plus un discours autre dont on parle. »

Authier-Revuz (*idem* : 41) précise notamment à ce sujet que :

« Deux opérations, évidemment non-circonsrites au champ de la RDA [représentation du discours autre], celles de la *prédication* (A) et de la *modalisation* (B), interviennent quant au statut conféré dans le dire à l'image du dire autre qu'il comporte : soit, (A), le dire est ce sur quoi porte la prédication effectuée par le dire, son objet, *ce dont* il parle ; soit, (B), le dire autre est ce par quoi passe une modalisation du dire, *ce d'après quoi* il parle. »

Cette distinction entre le discours autre comme respectivement « ce dont on parle » et « ce d'après quoi on parle » s'articule à la distinction entre discours rapporté comme *objet* et *moyen* de l'information, dont nous nous servons dans le chapitre 7. Cette distinction va nous permettre notamment de différencier les fonctions respectivement référentielle et modale que nous attribuons aux discours rapportés (et aux interviews) dans la deuxième partie de notre thèse.

#### 4.2.3 *Formes de discours rapporté et journaux télévisés*

Pour délimiter les différentes formes de discours rapporté dont nous aurons besoin par la suite, nous allons nous servir de travaux appliqués à l'usage de ces formes dans le discours journalistique et le JT. Plusieurs recherches ont été menées<sup>69</sup> mais nous retiendrons, pour ce qui nous concerne, la classification d'Authier-Revuz (92/93) reprise et adaptée aux JT par von Münchow (2001, 2004), classification à laquelle nous apporterons quelques précisions.

A la suite de von Münchow, nous dégageons alors les discours rapportés suivants :

##### ***Le discours direct***

Von Münchow (2004 : 96) le définit ainsi :

« C'est surtout l'hétérogénéité syntaxique et énonciative entre l'énoncé rapporté et l'énoncé rapportant englobant qui permet d'identifier un énoncé comme relevant du discours direct. »

---

<sup>69</sup> Voir note 68.

Patricia von Münchow assimile notamment aux formes de discours direct, diverses formes de citations sans verbe introducteur. Ces formes sont désignées parfois par la notion de « discours direct libre », notamment par M-A Mochet (2003 : 170) qui le définit ainsi :

« Le DDL surgit de façon apparemment spontanée, immédiate, dans le discours du locuteur. Il se marque par des effets intonatifs et prosodiques, un changement de voix. Le locuteur produit une rupture sémiotique, introduisant une nouvelle énonciation dont il faut bien postuler la cohérence avec ce qui précède. »

Von Münchow (2004 : 97) précise alors que :

« [...] l'hétérogénéité peut aussi se manifester dans la prosodie. [...] La variation de débit [...], les pauses [...], et la rupture mélodique [...] constituent les indices qui permettent d'identifier un discours direct. »

Pour ce qui nous concerne, nous préciserons à chaque fois s'il s'agit de DD ou de DDL, comme dans l'exemple suivant :

#### 17) C. Fce2

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +

Dans cet extrait, le journaliste reporter rapporte le discours des fermiers sud-coréens dans son propre discours sous la forme d'un DDL. Ce DDL est marqué et repérable notamment par les deux courtes pauses qui l'entourent et par la présence du déictique « nous » qui informe que ce sont bien les fermiers qui parlent et non le reporter. Le rôle du verbe introducteur du discours rapporté est remplacé ici par la séquence « donner le ton » qui indique qu'une parole a été tenue. Il y a dans le cas du DDL, comme dans celui du DD, reproduction plus ou moins fidèle des paroles tenues par la source. Les déictiques sont celles de l'énonciation d'origine. Le DDL est alors enchâssé au discours du journaliste, comme l'est le DD.

C'est ce que nous relevons dans l'exemple ci-dessous avec ce DD :

**18) C. Fce2**

I 6 (reporter, en voix off) : une vingtaine de militants antimondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans

Le discours rapporté « l'OMC tue les paysans » est considéré comme un DD des manifestants antimondialistes. Ce DD est introduit par la séquence « aux cris de » qui indique qu'une parole a été tenue et rapportée. Dans cet exemple, la citation est enchâssée à un énoncé englobant même si ce n'est pas à l'intérieur d'un syntagme verbal (comme dans « Ils ont crié : "l'OMC tue les paysans" »), mais à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel, l'effet est alors le même.

Ces formes de reproduction de la parole tenue (DDL et DD) sont assez rares dans notre corpus. Dans le cas du discours rapporté, les journalistes privilégient le DI, la modalisation d'emprunt et le discours narrativisé. Dans d'autres cas, ils privilégient l'interview à la place du DD, dont le gage d'authenticité, de crédibilité et de vraisemblance est plus fort que dans le discours rapporté<sup>70</sup>. Cette préférence pour l'interview plutôt que pour le DD dans les JT est un point important de la construction du discours d'information. Bien que l'interview partage certaines propriétés du DD et en particulier du DDL, elle s'y oppose néanmoins sur différents points qui seront abordés dans la deuxième partie de cette étude. Nous assistons, lors d'une interview intégrée à un reportage, à une sorte de production du discours de l'autre, mais cette production n'est alors pas enchâssée syntaxiquement dans le cadre d'un énoncé du journaliste (comme le DD), ou même simplement insérée au discours du journaliste (comme le DDL). Contrairement au discours rapporté, l'interview est intégrée directement au dispositif du discours médiatique, plutôt qu'au discours d'un journaliste à l'intérieur de ce dispositif. Par ailleurs, l'interview ne relève pas d'une reproduction mimétique<sup>71</sup>, mais bien de la production immédiate d'un discours<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Nous développerons ce point partie 2, chapitre 5, section 5.2.

<sup>71</sup> A ce sujet, voir notamment Perrin 2002.

<sup>72</sup> Pour une représentation des formes de DR et d'interviews, voir partie 2, chapitre 5, section 5.1.3.

### *Le discours indirect*

Von Münchow (2004 : 98) définit le discours indirect de la manière suivante :

« On reconnaît le discours indirect "classique" à ce qu'un verbe de parole [...], qu'on appelle *introduceur*, constitue le prédicat dont dépend une subordonnée complétive dans laquelle figure un énoncé rapporté. »

Nous pouvons dégager ces exemples de notre corpus :

#### **19) D. TF1**

I 25 (*reporter, en voix off*) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme et celui du PS étaient incompatibles +

Le journaliste reporter rapporte au style indirect les propos de José Bové. Ce discours rapporté est introduit par le verbe « affirmer » et une subordonnée introduite par « que ».

Il en est de même dans l'exemple suivant :

#### **20) C. TF1**

I 7 (*présentateur, en voix in*) : Dominique de Villepin a réaffirmé aujourd'hui que la France s'opposait à tout accord partiel sur l'agriculture [...]

Le présentateur rapporte le discours de Dominique de Villepin, premier ministre à l'époque, concernant la position de la France sur les accords relatifs à l'agriculture. Ces propos sont introduits par le verbe « réaffirmer » et par un « que » complétif.

Dans ces deux extraits de TF1 (ex. 19, 20), le reporter ou le présentateur rapporte le discours de José Bové et de Dominique de Villepin au style indirect. A noter que les deux locuteurs rapportés sont des locuteurs affiliés au domaine politique. Nous reviendrons ultérieurement sur la question des relations susceptibles d'être établies entre l'identité du locuteur rapporté et la forme du discours rapporté. Le DI permet de prendre

une certaine distance par rapport aux propos rapportés en signalant clairement la source de ces discours rapportés.

Le DI est une séquence qui montre un contenu par un jeu de reformulation<sup>73</sup> alors que le discours narrativisé (DN) est une qualification, une description d'une forme de contenu. La limite entre ces deux formes n'est pas toujours très nette.

### ***Le discours narrativisé***

Nous ajoutons aux formes de discours rapporté proposées par von Münchow, le discours narrativisé défini ainsi par Charaudeau (1992a : 624-625) :

« Le discours d'origine est rapporté de telle sorte qu'il s'intègre totalement, voire disparaît, dans le dire de celui qui rapporte. Le locuteur d'origine devient *l'agent d'un acte de dire*. [...] On voit que dans ce cas le discours d'origine subit une transformation morphologique en apparaissant, la plupart du temps, sous forme *nominalisée*. »

Les formes de DN sont assez nombreuses dans notre corpus :

#### **21) A. Fce 2**

I 4      (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + [...]

Ce ne sont pas les mots prononcés par Stanley Williams, il y a une transformation du discours d'origine qui a pu être « je suis innocent » ou « je n'ai pas tué ces hommes », phrase qu'il a sûrement répétée souvent durant ses longues années de détention. Le DN n'est pas marqué linguistiquement. Ce que Roulet (2001) appelle la « désignation » d'un discours dans un autre discours relève du DN.

Nous relevons deux autres DN dans l'exemple suivant :

#### **8) A.TF1**

I 1      (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été

---

<sup>73</sup> Pour plus de précisions voir notamment Perrin 2002 et 2003a.

exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

Le présentateur enchâsse dans son énoncé deux DN : le premier est celui du gouverneur Arnold Schwarzenegger qui « a refusé de gracier cet homme », et le second est celui de l'homme dont il est question, Williams, « qui prônait depuis sa détention sa non-violence ». Pour ces deux DN, le présentateur décrit une forme de contenu : le refus et l'action de prôner.

C'est le même phénomène que nous retrouvons dans l'exemple suivant :

## 22) B. Fce 3

I 1 (*présentateur, en voix in*) : les auteurs de : violences conjugales peut {sic} être bientôt plus sévèrement sanctionnés les députés examinaient ce matin une proposition de loi en ce sens en France tous les quatre jours une femme meurt sous les coups de son conjoint les associations qui se mobilisent aux côtés des femmes battues demandaient depuis longtemps un durcissement des sanctions judiciaires Pascal Justice Sonia

Les propos tenus par autrui ne sont pas ici à proprement parler rapportés, c'est-à-dire reproduits, ou même reformulés comme dans le cas du DI. Ils sont seulement décrits ou dénommés à travers différents termes comme « un durcissement » exemple 22, « prôner » exemple 8 ou encore « clamer » exemple 21.

### *Le discours indirect libre ou discours bivocal*

Pour Authier-Revuz (1993 : 15), le DIL est un discours bivocal :

« [...] le DIL ne peut être considéré comme un "DI sans élément introducteur" : comportant des éléments expressifs, exclamatifs, des évaluations, des manières de dire de l, il apparaît comme une forme originale, bivocale en ce qu'elle mêle des éléments énonciatifs de l et de L. <sup>74</sup>»

---

<sup>74</sup> L étant le locuteur rapporteur et l le locuteur rapporté.

De même, selon von Münchow (2004 : 96) :

« Dans le discours bivocal, les voix du "locuteur rapportant" et du "locuteur rapporté" se mêlent sans qu'on puisse délimiter exactement les "zones textuelles" qui appartiennent à l'un de celles que détient l'autre. »

Les discours du locuteur rapportant et du locuteur rapporté étant mêlés, il est difficile de reconnaître ce type de discours rapporté. On peut penser que dans le cas des JT, ce type de discours rapporté correspond à une forme d'hétérogénéité pour ainsi dire constitutive non marquée et donc difficilement détectable.

### ***La modalisation d'emprunt***

Von Münchow (*idem* : 99) la définit ainsi :

« on reconnaît la modalisation d'emprunt à des formes comme *selon X, il s'est passé Y*. Le conditionnel et le syntagme prépositionnel *d'après X* sont également des indicateurs fréquents de modalisation d'emprunt. »

La modalisation d'emprunt est fréquemment utilisée dans les JT. Nous y reviendrons lorsqu'il sera question des fonctions du discours rapporté<sup>75</sup>. Nous observerons notamment que les formes en *d'après X* sont des formes de discours rapporté modal de style indirect, et que d'autres formes de modalisation d'emprunt peuvent être des formes de discours rapporté modal soit direct soit indirect.

Authier-Revuz (1992 : 39) précise que :

« [...] les formes du type *selon untel* s'inscrivent dans un paradigme d'éléments modalisateurs divers, à l'intérieur duquel leur spécificité est de modaliser par renvoi à un autre discours [...].

Ainsi l'autre acte d'énonciation (e) peut-il être :

- soit l'objet de l'énoncé de E : et on parlera de *discours rapporté au sens strict*, avec les formes DD, DI ;

---

<sup>75</sup> Partie 2, chapitre 7.

- soit ce par quoi passe la *modalisation* de l'énoncé de E : et on parlera d'énoncé avec *modalisation en discours second*, cette structure correspondant à deux ensembles, selon que la modalisation porte [...] (a) sur le *contenu de l'assertion* de E [...], (b) sur *l'emploi d'un mot*, donné comme emprunté à un extérieur [...] [c'est] ce qu'on appelle une *modalisation autonymique en discours second*. »<sup>76</sup>

Les occurrences de cette forme de discours rapporté sont nombreuses dans notre corpus :

### 3) C. Arte

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rue de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer

La modalisation porte sur le contenu de l'assertion : « c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz ». Le journaliste reporter s'appuie sur le discours des producteurs de riz sud-coréens dont il indique par ce « pour eux » qu'il n'est pas responsable et qu'il n'en est pas la source. C'est une forme de discours modal au style indirect.

Dans l'exemple suivant, nous notons une autre modalisation d'emprunt introduite également par « pour X » :

### 23) C. Fce2

- I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes

Le présentateur met en scène ceux qui pensent que « l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres » et « que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes ». Le premier discours rapporté est une modalisation

---

<sup>76</sup> E désigne l'acte d'énonciation « rapporteur » énoncé par L.  
e désigne l'acte d'énonciation « rapporté » énoncé par l.

d'emprunt introduite par « pour X », le second est un DI introduit par un « que » complétif.

Dans l'exemple 24 il y a aussi une modalisation d'emprunt :

**24) A. Arte**

I 6 (reporter, en voix off) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare

Le journaliste reporter prend de la distance par rapport aux propos qu'il tient en précisant que c'est l'avis des manifestants anti-peine de mort. Il marque qu'il n'est pas la source du discours par l'utilisation de « pour X ».

« Selon X », tout comme « pour X », indique une modalisation d'emprunt :

**6) B. Fce3**

I 6 (reporter, en voix off) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +

Dans l'exemple 6, le journaliste modalise ce discours en en précisant la source : le ministère de l'Intérieur. Une fois de plus cela lui permet de s'appuyer sur un discours autre dont il indique qu'il n'est pas responsable (« selon un recensement »). C'est un discours modal au style indirect.

Il en est de même dans l'exemple suivant :

**19) D. TF1**

I 25 (reporter, en voix off) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme et celui du PS étaient incompatibles + selon José Bové il y a trois urgences + sociale écologique et

démocratique + des urgences auxquelles il pourra répondre grâce dit-il + aux millions de français qui voteront pour lui dimanche

Le journaliste nous informe des trois urgences posées par Bové par une modalisation d'emprunt introduite par « selon X ».

« D'après X » est aussi un marqueur de modalisation d'emprunt :

## 25) D. Arte

I 10 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dernier jour de campagne officiel et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous-évalué reportage à Nice Erat Feist

Dans cet exemple, « d'après X » est employé avec un conditionnel hypothétique (« recueillerait »). Cependant le conditionnel peut aussi indiquer que la source du discours n'est pas le journaliste.

C'est ce que nous relevons dans l'exemple suivant :

## 26) B. M6

I 1 (*présentateur, en voix off*) : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles

Le présentateur utilise le conditionnel journalistique « concernerait » ce qui lui permet de préciser qu'il n'est pas responsable de ce chiffre. C'est une modalisation d'emprunt du discours d'une source non précisée.

Notons que ces diverses formes de discours rapporté s'opposent entre elles graduellement sur un continuum allant du DDL à la modalisation d'emprunt. Le DD est une reproduction matérielle du discours (authenticité), le DI une reproduction de

contenu (qui elle n'est pas matérielle), le DN relate mais ne reproduit pas les propos, ne les rapporte pas, et enfin la modalisation d'emprunt modalise le discours du journaliste en vue de préciser que ce dernier n'en est pas la source. L'interview, quant à elle, montre le discours d'autrui dans sa singularité<sup>77</sup>. On développera les fonctions des discours rapportés, en relation avec leurs formes dans la partie 2 chapitre 7.

Nous allons à présent exposer notre conception dialogique et polyphonique du discours, conception qui englobe les diverses formes de discours rapporté.

### **4.3 Dialogisme et polyphonie, de Bakhtine à Ducrot**

Les travaux portant sur le domaine de l'énonciation s'intéressent à l'étude des phénomènes du discours rapporté car « le discours rapporté s'inscrit dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, centrée sur l'activité du sujet parlant » (Rosier, 2008 : 35). Les notions de polyphonie et de dialogisme vont bien au-delà de la problématique du discours rapporté qui en est un des aspects. Nous nous intéresserons alors aux notions de polyphonie et de dialogisme en vue d'aborder des formes plus abstraites, cachées d'altérité. Que l'on parle de polyphonie ou de dialogisme, ces notions englobent et dépassent le cadre du discours rapporté.

Dans cette étude, nous nous en tiendrons aux formes de polyphonie correspondant aux formes du discours rapporté dont il vient d'être question. Nous débiterons alors dans une première section par un aperçu des recherches en polyphonie et dialogisme, nous soulèverons ensuite les problèmes terminologiques relatifs à l'emploi des deux termes, nous terminerons par une définition de ces notions chez Bakhtine et Ducrot.

---

<sup>77</sup> Nous renvoyons à la partie 2, chapitre 5, section 5.1.3 pour un schéma des discours rapportés et des interviews dans les JT.

#### 4.3.1 Dialogisme et polyphonie, un éclairage nouveau du discours rapporté

Issue de la tradition grammaticale, la conception tripartite selon laquelle le discours rapporté repose sur trois formes de base (DD, DI, DIL) est aujourd'hui de moins en moins exploitée au plan théorique, en raison notamment des recherches récentes sur le dialogisme et la polyphonie. A en croire Rosier (1999 : 25), « dès les origines antiques, la réflexion sur le *discours rapporté* n'est pas grammaticale : elle touche à la rhétorique et aux figures de style d'une part, à l'autorité et à la citation d'autre part ». Les grammairiens auraient ainsi restreint le champ d'étude du discours d'autrui qui ne l'était pas à l'origine.

Les travaux de Mickaël Bakhtine proposent une approche qu'il qualifie de dialogique ou polyphonique du discours, selon laquelle ce dernier est systématiquement constitué du discours de l'autre, qu'il soit marqué ou non explicitement. Bakhtine indique que tout discours garde les traces de discours antérieurement tenus. Cette approche nouvelle va permettre d'appréhender le discours comme empreint intrinsèquement du discours de l'autre et ce de manière plus ou moins explicite. Bakhtine (1978 : 158), dans la citation qui suit, ne parle plus simplement des discours rapportés, mais de toutes les formes et des marques que nous laissons dans un discours pour indiquer la présence du discours de l'autre :

« Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu' "on dit", à ce que "chacun dit", paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... La plupart des informations sont transmises en général sous forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : "J'ai entendu dire", "on considère", "on pense". [...] Parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. »

Bakhtine et Volochinov développent longuement leur étude sur le discours rapporté dans leur ouvrage *Marxisme et philosophie du langage*<sup>78</sup>. La définition selon laquelle « le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans

---

<sup>78</sup> Notamment chapitre 9 : « Le discours d'autrui », chapitre 10 : « Discours indirect, discours direct et leurs variantes », et chapitre 11 : « Discours indirect libre en français, en allemand et en russe ».

l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation » (1929 : 161) s'applique en fait à des formes de dialogisme ou de polyphonie très diverses, dont grand nombre était alors ignoré, ne relevant ni du DD, ni du DI, ni même du DIL.

Pour Maingueneau (1981 : 98) :

« Citer un énoncé à l'intérieur d'un autre énoncé n'est pas un phénomène simple. En français, on reconnaît traditionnellement que la citation peut se réaliser à travers trois "stratégies" discursives [...] : le discours direct [...] le discours indirect [...] et le discours indirect libre [...]. Mais les phénomènes de *discours rapporté* ne se limitent pas à ces trois stratégies ; [...] certains emplois du conditionnel [...] relèvent indéniablement du *discours rapporté*. »

Comme le précise Authier-Revuz (1982 : 114) la polyphonie (ou le dialogisme dans la définition de cette dernière) apporte ainsi un éclairage neuf :

« Situait nettement la question du discours rapporté, "discours dans le discours", et "en même temps discours sur le discours", au niveau de la relation entre deux énonciations dont l'une est "dépendante" de l'autre, le point de vue dialogique a constitué un éclairage neuf sur les formes syntaxiques classiquement décrites du discours rapporté.

- Les discours directs et indirects ont ainsi été nettement opposés comme modes d'appréhension et de représentation de la parole d'autrui : réification de l'énoncé, mis à distance, "nettement isolé, compact et inerte" par le discours direct, et, appropriation analytique souple effectuée par le discours indirect, que Bakhtine rattache aux deux modes d'inculcation idéologique que constituent la "parole autoritaire" et la "parole persuasive".

- Mais c'est surtout le discours indirect libre qui retient l'attention de *Marxisme et philosophie du langage*, comme "tendance complètement nouvelle [...] dans l'appréhension active de l'énonciation d'autrui [...] de l'interaction du discours narratif et du discours rapporté". [...] Volochinov pose que "ce qui en fait une forme spécifique, c'est le fait que le héros et l'auteur s'expriment conjointement, que, dans les limites d'une seule et même construction linguistique on entend résonner les accents de deux voix différentes" ».

Cette approche polyphonique concerne tous les discours d'autrui intégrés dans le discours du locuteur rapporteur sous quelque forme que ce soit :

« On appelle généralement "polyphoniques" des énoncés monologiques qui intègrent le discours d'autrui ou une "voix" autre que celle de l'énonciateur de l'intervention ». (Rubattel, 1990 : 297)

L'approche polyphonique du discours rapporté a permis de prendre en compte des formes diverses et variées et de sortir de cette répartition tripartite DD, DI et DIL. Cet éclairage a notamment mis au jour des phénomènes de « discours autre » qui avaient été laissés de côté jusqu'à présent, notamment l'utilisation du conditionnel ou des formes en *selon X* ou *pour X*.

Dans la section suivante, nous allons examiner quelques problèmes terminologiques et théoriques liés aux notions de dialogisme et de polyphonie.

#### 4.3.2 Problèmes terminologiques

La théorie de Bakhtine connaît dès sa traduction en français, quelque peu tardive, un grand engouement dans le monde de la recherche. Cependant, cet engouement entraîne des problèmes terminologiques et théoriques comme le précise André Petitjean (2004 : 4) :

« [...] la notion de polyphonie est en passe, depuis une vingtaine d'années, de devenir un "maître mot" dans le champ des études tant linguistiques que littéraires. On mesure [...] l'ampleur et la diversité des phénomènes abordés et l'étendue des domaines d'application. Cette percée théorique et le succès éditorial qui l'accompagne ne sauraient masquer le fait qu'un flou terminologique existe indéniablement. »

Petitjean pointe là un problème majeur de la théorie de la polyphonie et du dialogisme. Malgré de nombreuses études et de nombreux colloques et séminaires visant à stabiliser l'emploi de ces notions, « on rencontre le terme "polyphonie" dans beaucoup de contextes différents et très souvent dans des acceptations plus ou moins intuitives ou impressionnistes. Cela s'explique sans doute par la souplesse de la notion, intuitivement compréhensible » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 448).

Le terme de polyphonie a été emprunté à la musique et désigne le fait qu'un auteur ou sujet parlant peut faire parler plusieurs voix à travers son texte ou son énoncé. Le terme de dialogisme entre souvent en concurrence avec celui de polyphonie, surtout

en ce qui concerne le phénomène que nous étudions. En effet, certains chercheurs parlent de dialogisme là où d'autres parlent de polyphonie. L'instabilité des notions de « polyphonie » et « dialogisme » tient aux différentes traductions des textes de Bakhtine ainsi qu'à la diversité des travaux qui s'en inspirent :

« La différence fondamentale est que la polyphonie se centre sur la *mise en scène* des différents points de vue et voix dans le discours, alors que le dialogisme s'appuie sur une conception interactive du discours : tout discours est une réponse à un discours, qu'il s'agisse d'une réponse *in situ* dans un dialogue ou, plus largement, d'une interaction avec les autres discours. » (Rosier 2008 : 39-40)

En ce qui nous concerne, nous parlerons de *polyphonie* pour rendre compte de toute forme d'intégration d'un discours autre, d'une source plus ou moins marquée dans le cadre du discours de premier niveau imputé à un journaliste. La notion de polyphonie nous semble en effet plus neutre et générale que celle de dialogisme, qui induit l'idée d'un dialogue, comme le relève Perrin (2004a : 7) :

« En vertu de la métaphore musicale qu'elle met en œuvre, la notion de polyphonie renvoie à un ensemble de voix orchestrées dans le langage. Celle de dialogisme indique que ces voix s'interpellent et se répondent réciproquement ».

Plusieurs théories de la polyphonie et du dialogisme s'opposent en ce qui concerne la définition de ces notions apparentées. Les chercheurs de Montpellier par exemple, Aleksandra Nowakowska en particulier, ont cherché à opposer ces deux termes à partir de l'examen scrupuleux des textes de Bakhtine. Travaillant directement sur les textes en russe de l'auteur, Nowakowska (2005 : 25-26) différencie dialogisme et polyphonie qui ne relèvent pas, pour elle, du même objet d'observation :

« Le texte russe fait apparaître que la polyphonie se différencie du dialogisme par le fait qu'elle s'applique au champ d'études littéraires, afin de définir un type particulier d'œuvre romanesque, alors que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine. La polyphonie décrit les différentes structures d'un type de roman, alors que le dialogisme se déploie dans le cadre de l'énoncé, qu'il soit dialogal ou monologal, romanesque ou ordinaire. [...] Il semble donc que, si l'on veut rester fidèle à la lettre du texte de Bakhtine, il convienne de réserver le terme de polyphonie au domaine littéraire, et plus précisément encore à un certain type de roman ; et de ne parler, pour la parole quotidienne, que de dialogisme. »

Nowakowska a consacré une grande partie de ses recherches à la traduction des textes de Bakhtine, afin de tenter de comprendre et de reprendre notamment les termes de dialogisme et de polyphonie dans leur emploi bakhtinien.

D'autres chercheurs encore, tels que de Chanay par exemple, distinguent dialogisme et polyphonie d'une autre manière. A la suite de Bertrand Verine, de Chanay (2006 : 50-51) définit le dialogisme comme correspondant « à des opérations portant sur les sources » dont « les discours représentés fournissent les exemples les plus clairs » et la polyphonie comme correspondant « à des opérations portant sur les unités discursives [...] – il ne s'agit plus alors de répartition des responsabilités discursives [comme pour le dialogisme] mais de gestion des rapports de force sur un échiquier argumentatif, avec orientation en fonction d'un point de vue dominant ».

Quel que ce soit l'intérêt de ces oppositions ou distinctions terminologiques, nous nous en tiendrons à la conception de Ducrot (1984 : 183) selon laquelle « l'objet propre d'une conception polyphonique du sens [est] de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix ». Nous choisissons l'approche de Ducrot pour plusieurs raisons : sa conception des différents êtres discursifs nous semble plus détaillée et plus opérationnelle. Nous préférons également cette approche pour les divers travaux qui en ont découlé, à savoir ceux de la ScaPoLine pour le domaine énonciatif et ceux de l'approche genevoise pour le domaine du discours. NØlke, FlØttum et Norén (2004 : 17) précisent que dans le cas de la polyphonie « l'auteur prétend faire parler plusieurs voix à travers son texte, le texte devenant ainsi polyphonique ».

#### *4.3.3 Notions de polyphonie et de dialogisme selon Bakhtine*

Dès 1909, Bally, dans *Traité de stylistique française*, expose les principes d'une linguistique de la parole ouvrant la voie à la relation du sujet parlant à son propre discours et à l'importance du contexte dans la détermination du sens. Par la suite, la linguistique énonciative de Benveniste et le schéma de la communication de Jakobson

ouvrent tous deux à l'interlocution et à l'interlocuteur, dépassant ainsi le « seuil » de la phrase. Au début des travaux sur l'énonciation linguistique, les recherches ont commencé par porter un grand intérêt aux embrayeurs, à la modalisation, aux études des discours rapportés et à l'hétérogénéité du discours. La langue peut inscrire plusieurs « voix » dans la même énonciation et Bakhtine est l'un des premiers à avoir élaboré une approche dialogique, en travaillant notamment sur les œuvres de Dostoïevski. Bakhtine et le cercle russe vont, à travers leurs écrits, travailler les notions de polyphonie et de dialogisme qui seront reprises plus tard par de nombreux linguistes et dans de nombreuses théories<sup>79</sup>.

Tout d'abord, si nous nous intéressons à la dénomination « polyphonie », elle fait bien entendu « écho » à une notion musicale et Bakhtine (1970 : 53) précise à ce sujet que :

« La comparaison que nous établissons nous-mêmes, entre le roman de Dostoïevski et la polyphonie, n'est rien de plus qu'une figure analogique. [...] Les matériaux de la musique et du roman sont trop différents pour qu'il puisse s'agir d'autre chose que de comparaison approximative, de métaphore. »

Bakhtine exploite cette notion en vue de rendre compte de la présence du discours d'autrui dans tout discours. Ses propos sont repris en ces termes par Todorov (1981 : 98) :

« Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui. »

Cette approche du discours, toujours empreint de discours déjà tenus antérieurement, amorce l'analyse de la présence du discours de l'autre et du discours autre. Todorov (*idem* : 8) reprenant toujours Bakhtine précise que :

---

<sup>79</sup> Les quatre écrits principaux sur lesquels nous allons nous appuyer sont *La poétique de Dostoïevski* (1970), *Esthétique et théorie du roman* (1978), *Esthétique de la création verbale* (1984) de Bakhtine et *Mikhaïl Bakhtine le principe dialogique* (1981) de Todorov.

« Il n'existe plus, depuis Adam, d'objets innomés, ni de mots qui n'auraient pas déjà servi. Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions. »

Le discours apparaît ainsi toujours en relation avec les énoncés précédemment tenus ou qui seront tenus par la suite :

« Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier [...]. » (Bakhtine, 1984 : 355)

Dans les exemples qui suivent, nous pointons quelques cas où se manifestent la présence du discours de l'autre dans son propre discours et le fait que l'énoncé peut alors être une reprise, une redite ou une réponse à un énoncé tenu antérieurement. Le premier exemple, extrait de l'événement B, concerne une jeune femme apportant son témoignage sur le mariage forcé qui lui est imposé :

#### 27) B. M6

I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et coutume euh

I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire

Le journaliste reprend alors directement les termes qui ont été dits par Leïla dans l'intervention précédente : « des traditions » (I 3/I 4).

Dans le deuxième exemple, extrait de l'événement D sur les présidentielles 2007, une créatrice d'entreprise est interrogée sur son vote à venir pour l'élection présidentielle :

#### 28) D. Fce3

I 49 (*reporter, en voix off*) : à vingt-six ans Marie a créé une agence de communication spécialisée dans l'art au sein de l'entreprise et ces élections l'intéressent pour l'avenir de sa société + même si elle ne sait pas pour qui voter

I 50 (*Marie-Georges, troistemps.com, en voix in*) : oui j'ai une petite hésitation + j'ai bon espoir + j'ai bon espoir qu'il y ait quelque chose qui se passe en France en ce moment et qui fasse que : il y a une dynamique une énergie et que je pense que les gens d'aujourd'hui euh on envie de faire des choses et de créer d'entreprendre et de faire bouger les choses dans le pays

Le segment « oui j'ai une petite hésitation » (I 50), souligné dans cet exemple, montre que Marie-Georges répond positivement à une question du reporter, question qui n'est pas perceptible pour le téléspectateur. « Oui » modalise l'énonciation de la proposition « j'ai une petite hésitation » comme une réponse positive, marquant l'assentiment du locuteur à l'égard de la question posée en amont<sup>80</sup>. De plus, « oui j'ai une petite hésitation » répond aux termes mêmes de la question du reporter, question du type : « avez-vous une hésitation quant au vote que vous allez faire dimanche ? ». Cette séquence fait écho non seulement au point de vue, mais à ce que Perrin (2009) appelle la « voix » de l'interlocuteur.

Enfin, dans l'exemple suivant (ex : 29), le segment souligné ne fait pas écho à l'énonciation d'un destinataire présent dans la situation d'énonciation. Le reporter reprend les termes utilisés généralement lors du mariage et les réactualise dans son propre discours :

## 29) B. Arte

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : pour le meilleur + et pour le pire + pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire + les violences conjugales + parfois jusqu'à la mort + [...]

« Pour le meilleur et pour le pire » est une expression idiomatique qui évoque immédiatement l'idée du mariage pour le téléspectateur<sup>81</sup>.

Cette approche dialogique et polyphonique du discours permet de mettre à jour des phénomènes beaucoup plus vastes que le discours rapporté, concernant les diverses sortes de liens que les discours peuvent avoir entre eux, notamment grâce aux notions

---

<sup>80</sup> Voir à ce sujet Perrin (1999, 2003a, 2009).

<sup>81</sup> Voir Perrin (2000b, 2003b).

de dialogisme interlocutif (relation au discours de l'interlocuteur comme dans les exemples 27 et 28) et de dialogisme interdiscursif<sup>82</sup> (relation aux autres discours, intertextualité, dialogisme constitutif comme dans l'exemple 29). La notion de polyphonie et/ou de dialogisme recouvre des phénomènes d'intertextualité englobant le discours rapporté. C'est d'ailleurs sur ce phénomène d'intertextualité que Gérard Genette a travaillé plus tard en littérature notamment dans *Palimpsestes* (1982) et *Seuils* (1987). Il a dégagé les notions d'« intertextualité » (présence d'un texte dans un autre texte, par citation ou allusion, par exemple), de « paratextualité » (entour et périphérie du texte), de « métatextualité » (commentaire d'un texte par un autre), d'« architextualité » (mise en relation d'un texte aux genres ou types de texte dont il relève) et d'« hypertextualité » (engendrement d'un texte par pastiche, parodie d'un texte antérieur).

Dans la même lignée que Bakhtine, Authier-Revuz (1982 : 140-141) précise que :

« [...] toujours, sous nos mots, "d'autres mots" se disent ; que derrière la linéarité conforme à "l'émission par une seule voix" se fait entendre une "polyphonie" et que "tout discours s'avère s'aligner sur les plusieurs portées d'une partition" ; que le discours est constitutivement traversé par "le discours de l'Autre". [...] L'autre n'est pas un objet (extérieur ; dont on parle) mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours. »

Elle travaille ainsi sur l'hétérogénéité montrée (multiples traces dans l'énoncé de la présence d'une autre source énonciative) et l'hétérogénéité constitutive. Elle s'intéresse à la présence de discours autres « attribuables à une autre source énonciative » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 292). Pour ce faire, elle distingue donc « l'hétérogénéité montrée » correspondant « à la présence localisable d'un discours autre dans le fil du texte » (*ibid.*) ou pour ce qui nous intéresse « [...] le champ du discours rapporté, c'est-à-dire des modes de représentation dans un discours d'un autre discours [...] » (Authier-Revuz, 1982 : 38). Ces discours sont repérables car ils sont marqués par des verbes introducteurs, des guillemets à l'écrit, des commentaires etc. Authier-Revuz distingue aussi « l'hétérogénéité constitutive » du discours lui-même

---

<sup>82</sup> Pour une définition précise de ces notions voir notamment Bres (1998, 1999, 2005), Bres et Verine (2002), Verine (2005), Bres et Nowakowska (2005, 2006), Vion (2005, 2006).

autrement dit « [Les discours] se constituent à travers un débat avec l'altérité, indépendamment de toute trace visible de citation, allusion, etc. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 293), la rapprochant ainsi du tout dialogique de Bakhtine.

Dans ce travail, ce qui nous importe, est davantage ce qu'Authier-Revuz appelle « l'hétérogénéité montrée », que ce soit au niveau des formes implicitement ou explicitement marquées. Elle distingue ainsi les formes explicites de l'hétérogénéité avec notamment, les DD et DI dans lesquels « le locuteur fait place explicitement dans son discours au discours d'un autre » (1982 : 92) et les formes implicites telles que le DIL pour lequel l'interprétation est nécessaire :

« Dans le cas du (ou sans doute "des") discours indirect(s) libre(s), [...] formes discursives qui me semblent pouvoir être rattachées à la structure énonciative de la connotation autonymique, la présence de l'autre, en revanche, n'est pas explicitée par des marques univoques dans la phrase : la "mention" qui double "l'usage" qui est fait des mots est seulement donnée à reconnaître, à l'interprétation, à partir d'indices repérables dans le discours en fonction de son extérieur. »  
(idem : 96)

Cette approche de la polyphonie et du dialogisme nous amène à préciser les êtres de discours distingués par Ducrot.

#### *4.3.4 Oswald Ducrot et son approche polyphonique de l'énonciation*

En ce qui concerne la polyphonie, l'un des textes fondateurs en France est celui de Ducrot. Il est le premier à introduire cette notion dans son livre de 1984 *Le dire et le dit* dont le chapitre VIII est intitulé : « L'esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation ». Dans ce chapitre, il met en place les éléments d'une théorie selon laquelle les énoncés représentent en quelque sorte réflexivement leur propre énonciation comme le fait non pas d'un sujet parlant unique, mais de différents « êtres de discours » abstraits susceptibles d'être identifiés à l'interlocuteur ou à un tiers, au locuteur responsable de n'importe quel discours ou point de vue selon le contexte. Ducrot, dans son approche polyphonique de l'énonciation, souhaite contester « l'unicité du sujet parlant » (1984 : 171). Se positionnant par rapport aux travaux de Bakhtine, il prétend

même aller encore plus loin lorsqu'il précise que le terme de polyphonie « a toujours été appliqué à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix » (*ibid.*). Ducrot précise que « c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (*idem* : 183).

La théorie polyphonique proposée par Ducrot a été plus d'une fois reformulée par celui-ci dans ses écrits de 1980 à 1989. Dans ses travaux, le terme « voix » est fortement utilisé mais sans en donner une définition très stable. C'est ce que notent Patrick Dendale et Danielle Coltier (2006) qui relèvent plusieurs applications. Ces « voix » peuvent être soit « métonymiquement des personnages qui, selon l'énoncé, s'expriment dans l'énonciation » (*idem* : 275), soit « des points de vue, positions ou attitudes » (*ibid.*) des êtres de discours. Par conséquent :

« Il y a deux définitions opératoires de la notion de polyphonie :

- a. Il y a polyphonie quand il y a dans un seul et même énoncé superposition ou pluralité **d'instances énonciatives**.
- b. Il y a polyphonie quand il y a dans un seul et même énoncé superposition ou pluralité de **points de vue**. » (*ib.*)

Nous nous intéressons au cas du discours rapporté et notamment à la notion de « double énonciation » que Ducrot (1984 : 196) définit comme la capacité « de faire apparaître, dans une énonciation attribuée à un locuteur, une énonciation attribuée à un autre locuteur ». Dans le cas de la double énonciation, il y a deux énonciations car il y a deux situations : l'une effective, ici et maintenant, et l'autre passée, qui a eu lieu dans un temps et un espace différents de ceux de la première énonciation. Nous pouvons considérer que cette double énonciation est une forme de polyphonie car il y a la présence du discours de l'autre dans son propre discours. Prenons l'exemple suivant identifié précédemment à une forme de DDL :

## 17) C. Fce2

- I 2 (reportage, reporter en voix off) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ [...]

Deux situations d'énonciation sont ici impliquées. La première est celle du journaliste reporter qui parle durant le reportage, et la seconde, relative à la séquence soulignée, qui la précède dans le temps, qui correspond au moment, au lieu, où ces paysans ont prononcé ce discours, à savoir lors d'une manifestation avant l'ouverture de la conférence de l'OMC.

Dans la continuité des recherches de Bally, Ducrot (1984 : 193-194) distingue le locuteur et le sujet parlant. Il définit le locuteur ainsi :

« J'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne. Même si l'on ne tient pas compte, pour l'instant, du discours rapporté direct, on remarquera que le locuteur, désigné par *je*, peut être distinct de l'auteur empirique de l'énoncé, de son producteur – même si les deux personnages coïncident habituellement à l'oral. »

Le locuteur est en fait responsable des mots qui sont utilisés dans un énoncé. Ducrot distingue deux locuteurs, le « locuteur en tant que tel » et le « locuteur en tant qu'être du monde ». Le « locuteur en tant que tel » est celui qui est « responsable de l'énonciation » (*id.* : 200) et le « locuteur en tant qu'être du monde » est « une personne "complète", qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé » (*ibid.*). Cependant les deux locuteurs sont des « êtres du discours » à ne pas confondre avec le sujet parlant, « ce dernier relève d'une représentation "externe" de la parole, étrangère à celle qui est véhiculée par l'énoncé » (*ib.*). Un énoncé prononcé ou écrit par un sujet parlant pourra être écrit à la première personne du singulier sans que pour autant le *je* corresponde à ce sujet parlant : ce *je* n'est que la représentation discursive d'un quelconque sujet parlant. La présence du pronom personnel *je* est très rare dans le discours des journalistes et le *nous* est privilégié. Dans ce cas, le locuteur ne correspond pas au sujet parlant comme dans les différents exemples qui suivent.

Ce *nous* peut comprendre le présentateur et les téléspectateurs, c'est notamment ce que montre l'exemple 29 :

### 29) B. Arte

I 1 (*présentateur, en voix in*) : après l'Espagne la France souhaite elle aussi lutter contre la violence conjugale + la loi : espagnole est considérée comme un exemple en la matière augmentation du nombre de policiers création de tribunaux spécifiques et : aggravation des peines pour les agresseurs côté français les députés ont commencé l'examen d'une proposition de loi + Marie XXX nous détaille les principales mesures

Le pronom « nous » inclut dans cet extrait aussi bien le présentateur que le téléspectateur, qui sont tous deux, par un jeu de mise en scène, invités à suivre les explications de la journaliste reporter. Le présentateur accompagne le téléspectateur à suivre et à comprendre la nouvelle proposition de loi, il est au côté du téléspectateur.

Il en est de même dans l'exemple suivant :

### 30) C. TF1

I 1 (*présentateur, en voix in*) : et puis toujours des : manifestations altermondialistes à Hong Kong où le coup d'envoi de la conférence de l'OMC a été donné aujourd'hui + (*présentateur, en voix off*) nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre et Christophe Gascard

Dans cet exemple, le pronom personnel « nous » inclut aussi bien le téléspectateur que le présentateur.

Le présentateur est la voix privilégiée de l'instance médiatique auprès du public, mais il peut également devenir la voix du public à l'intérieur du dispositif médiatique dans le cas d'une interview en plateau où un invité vient présenter un livre, un film ou défendre une idée. Dans ce cas le présentateur pose les questions que le téléspectateur souhaiterait poser lui-même. C'est d'ailleurs l'un des rôles fondamentaux du présentateur, dans la présentation toujours plus ostentatoire de l'information, de faire le lien entre l'instance médiatique et le téléspectateur, une manière d'impliquer le public dans le cadre de l'interaction médiatique. En fait, le présentateur sert constamment de pivot entre l'instance médiatique et le public comme dans l'extrait qui suit où le

« nous » renvoie cette fois aux membres de l'équipe de rédaction et au présentateur, et le *vous* au téléspectateur. Le sujet parlant Patrick Poivre d'Arvor et le locuteur ne coïncident pas dans ce cas :

#### 8) A.TF1

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

A noter que Ducrot (1984 : 193) parle de « voix collectives » lorsque, par exemple, un article de presse est signé de plusieurs noms. L'utilisation du *nous*, pour désigner ces noms, renvoie à une seule voix, qui est certes collective, mais non à la présence de plusieurs voix dans un même énoncé.

Quant aux deux sortes de locuteurs dégagés par Ducrot – l'être du monde et le locuteur « en tant que tel », responsable de l'énonciation – ils apparaissent notamment dans le passage suivant :

#### 31) B. TF1

- I 3 (*Fatou, en voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (*Fatou, en voix in*) je pensais surtout à la venue de mon oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerais entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement

Le premier *je* « quand je sortais il y avait toujours quelqu'un » est un « locuteur être du monde » (I), Fatou se raconte, se met en scène. En revanche, le deuxième *je*, dans la séquence « je préfère encore mourir », est un locuteur en tant que tel (L), ce locuteur est l'instance responsable de l'énonciation.

Jost (1999 : 80-81) distingue ces rôles (de L et l) susceptibles d'être endossés par le présentateur :

- « - Le locuteur L : le présentateur n'est cependant pas responsable de tous les énoncés qu'il profère. Certains répercutent textuellement des propos d'un autre, qui est la source. Par exemple, dans le cas où le présentateur reprend mot pour mot le texte d'une agence, celle-ci doit être tenue pour le véritable locuteur L, responsable de l'énonciation.
- le locuteur l (lambda) : le présentateur est aussi un être du monde, qui ne se définit pas par le simple fait de parler, une "personne complète" qui peut revenir sur son propre discours [...]. »

Concernant l'énonciateur, comme le souligne entre autres Rabatel (2003), Ducrot « distingue au moins trois acceptions pour ce terme »<sup>83</sup>. Nous le définissons alors comme dans la version de Ducrot (1984 : 204) :

- « J'appelle "énonciateurs" ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leur parole. »

Contrairement au locuteur, l'énonciateur n'est pas responsable des mots mais du point de vue, de l'attitude. Selon Ducrot, locuteur et énonciateur ne coïncident pas forcément à l'intérieur d'un même énoncé. Le locuteur choisit les mots mais ne prend pas forcément en charge le contenu ou point de vue que ces mots expriment. C'est ce que nous avons notamment avec l'utilisation du conditionnel épistémique qui implique un énonciateur distinct de L :

## 26) B. M6

- I 1 (*présentateur, en voix off*) : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette

---

<sup>83</sup> « [l'énonciateur peut être appréhendé comme] 1) "l'activité psycho-physiologique impliquée dans la production de l'énoncé (en y ajoutant éventuellement le jeu d'influences sociales qui la conditionne) " ; 2) "le produit de l'activité du sujet parlant, c'est-à-dire un segment de discours, ou, en d'autres termes, ce que je viens d'appeler 'énoncé' " ; 3) "l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé [...] Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur, et quel il est" (Ducrot 1984 : 178-179). C'est la troisième acception qui sert de cadre à Ducrot pour son analyse de l'énonciateur » (Rabatel, 2003 : 10).

mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles

Le locuteur présentateur choisi les mots mais avec l'utilisation de ce conditionnel marque qu'il n'est pas responsable du point de vue. C'est le cas aussi dans l'ironie, ainsi que dans le discours rapporté indirect. Ducrot (1984 : 205) précise que :

« Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux. »

Cette distinction locuteur/énonciateur se trouve impliquée aussi dans l'exemple suivant :

### 23) C. Fce2

I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes [...]

Dans le discours rapporté indirect, l'énonciateur (les pays riches) ne correspond pas au locuteur (présentateur). DD et DI s'opposent donc sur la présence ou non d'un énonciateur distinct du locuteur. En effet, le DD reproduisant la parole ne met pas en scène un énonciateur différent du locuteur dans cette forme de discours rapporté. C'est ce qui se passe aussi avec l'interview dans laquelle est *produit* le discours de l'interviewé<sup>84</sup>. En ce sens, le DD et l'interview doivent être définis et dissociés du DI, du DN, du DIL qui ne reproduisent pas la parole.

Dans cette section, nous avons défini les grandes lignes de l'approche dialogique ou polyphonique sur laquelle nous allons nous appuyer dans la suite de cette étude. Pour

---

<sup>84</sup> Pour plus de précisions voir partie 2, chapitre 5.

une stabilité terminologique de notre thèse, nous nommerons *locuteur rapporté*, le locuteur dont le discours est rapporté et enchâssé au discours du journaliste ; le *locuteur interviewé* verra son discours non plus enchâssé au discours du journaliste mais intégré au dispositif médiatique sous la forme d'une interview. Par conséquent, nous parlerons d'enchâssement de *discours rapportés* et d'intégration de *discours interviewés*.

Nous venons de voir comment le sujet marque sa présence et surtout comment il indique la présence de l'autre dans son propre discours. Cette approche énonciative du discours d'information va nous permettre d'analyser et de comprendre la manière dont le locuteur médiatique (qui correspond notamment au sujet parlant présentateur du journal télévisé) se construit collectivement. Les outils que nous venons de mettre en place, vont nous permettent une analyse des marques énonciatives fines de ce genre de discours. Mais pour étudier la place et l'utilisation de l'autre source dans le discours d'information, ces marques énonciatives ne suffisent pas. Cette approche du discours de l'autre dépend aussi du contexte discursif dont il a été question au chapitre précédent. C'est dans cette dimension à la fois micro et macro que va résider toute la difficulté de notre thèse. Nous allons à présent décrire le plus justement possible l'utilisation des discours des sources (locuteurs rapportés et interviewés) dans le genre informationnel du journal télévisé.

## PARTIE 2

### DISCOURS RAPPORTE ET INTERVIEW : LE DISCOURS DES SOURCES DANS LES JOURNAUX TELEVISES

Cette partie sera consacrée à l'étude des interviews et des discours rapportés dans les journaux télévisés. Nous nous efforcerons de montrer les similitudes et les différences qui peuvent exister entre ces deux manières de faire parler une source extérieure au média. Nous indiquerons que les discours rapportés et les interviews répondent essentiellement à des contraintes différentes liées au genre du journal télévisé. L'analyse des paroles de ces sources sera associée aux rôles discursifs des locuteurs rapportés et interviewés, afin de montrer la répartition qui est faite entre ces sources extérieures et les locuteurs journalistes dans le discours d'information. Autrement dit, nous montrerons que le discours d'information est construit par l'intégration des discours des sources dans le dispositif (interview) et par l'enchâssement des discours des sources dans le discours des journalistes (discours rapporté).

Au **chapitre 5**, nous définirons ce que nous entendons par interview en distinguant l'*interview reportage* et l'*interview plateau*. Nous montrerons ainsi l'association/distinction que nous faisons entre discours rapporté et interview reportage. Cette distinction nous amènera à dégager les contraintes d'utilisation du discours rapporté et de l'interview reportage dans ce genre discursif.

Au **chapitre 6**, nous précisons notre distinction et nous nous pencherons sur les cadres interactionnels et l'organisation énonciative afin de dégager les différentes interactions réelles ou fictives présentes et mises en scène dans le journal télévisé. Ces cadres interactionnels nous permettront de comprendre les différents niveaux d'emboîtement du journal télévisé. Les niveaux énonciatifs nous donneront l'occasion d'établir les dépendances énonciatives des discours des sources par rapport aux discours des journalistes.

Enfin, au **chapitre 7**, nous nous intéresserons plus particulièrement aux rôles discursifs des locuteurs à travers l'étude des fonctions du discours rapporté et de l'interview, afin de montrer pourquoi ces discours sont utilisés et comment les journalistes se positionnent par rapport à ces derniers.

## Chapitre 5

Discours rapporté et interview :  
concurrence et/ou complémentarité.

De nombreuses recherches sur le discours rapporté et l'interview dans le JT ont été menées, aussi bien en sciences du langage qu'en information et communication. Claude Jamet et Anne-Marie Jeannet (1999), Patricia von Münchow (2004), Patrick Charaudeau (1997a, 2004, 2005) ou encore François Jost (1999, 2001), pour ne citer que les plus connus, ont abordé la problématique du discours rapporté, de la polyphonie dans le journal télévisé. Jost comme Thierry Lancien (1995) se centrent davantage sur le rôle de l'interview dans les JT sans la rapprocher du discours rapporté. Lancien (1995 : 92-95) dégage ainsi « l'interview qui authentifie », « l'interview qui exemplifie », « l'interview qui explique » et « l'interview comme source ». Von Münchow étudie les formes de discours rapporté dans les JT afin de montrer des récurrences et des différences d'utilisation de ce discours en France et en Allemagne sans le dissocier explicitement de l'interview. Seuls Jamet et Jeannet (1999) abordent concrètement la question de l'interview en lien avec le discours rapporté, ceci afin de déterminer si nous avons affaire dans le premier cas à une sorte de discours rapporté :

« Peut-on parler de discours rapporté par un énonciateur autre (le journaliste) quand l'énonciateur premier est montré énonçant son propre discours ? Il s'agit bien de discours rapporté dans la mesure où la segmentation du discours original a été opérée par le journaliste citant, l'énonciateur premier n'ayant donc plus total contrôle de son discours. Par ailleurs, il y a décalage temporel par rapport au moment de l'énonciation seconde dans laquelle il s'inscrit. »  
(1999 : 91)

Dans cette citation, les auteurs considèrent alors l'interview, où « l'énonciateur premier est montré énonçant son propre discours », comme une forme particulière de discours rapporté spécifique aux JT. Pour eux, l'interview est préenregistrée et reproduite dans les JT comme l'est le discours rapporté. Le fait que le locuteur premier soit montré en train d'énoncer son propre discours ne distingue pas, selon Jamet et Jeannet, l'interview du discours rapporté.

L'objectif sera ici de répondre à quelques questions essentielles qui ne sont pas abordées par ces auteurs : qu'est-ce que l'interview dans le JT ? En existe-t-il plusieurs formes ? L'interview est-elle une forme de discours rapporté ? Peut-elle être assimilée à un discours au style direct ? Quel lien pouvons-nous établir entre l'interview et le discours des journalistes reporters dans le dispositif du reportage et de la brève ? Quel lien y a-t-il entre l'interview et l'image dans le JT ? Autant d'interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre dans ce chapitre.

Pour cela, nous nous demanderons ce qu'est l'interview dans les JT, et nous nous attarderons ensuite sur l'exploitation du discours de l'autre dans ces JT.

## **5.1 Qu'est-ce que l'interview dans les journaux télévisés ?**

### *5.1.1 Distinction interview reportage et interview plateau*

Nous souhaitons tout d'abord définir ce que nous entendons par interview dans ce travail. Les manuels d'écriture journalistique et notamment celui de Jean-Luc Martin-Lagardette (1984) présentent les différentes formes d'interview. Sa classification

met en avant les différentes pratiques journalistiques nécessaires à une interview. Il (1984 : 118) distingue ainsi l'interview :

- « *informative* : elle peut être intégrée dans le cadre d'un reportage ou d'une enquête. Il s'agit de construire un fait auquel on n'a pas assisté. [...]
- *de fond* : on cherche les réponses d'une personne qui, par sa fonction, son expérience, a un point de vue particulièrement éclairant sur une situation. [...]
- *portrait* : on part à la découverte de la personne interviewée. [...]
- *express* : trois ou quatre questions seulement, avec des réponses très brèves. [...]
- *micro-trottoir* : une seule question posée à trois ou quatre personnes pour voir comment les gens de la rue réagissent à tel fait d'actualité [...]. »

Cette classification concerne la presse écrite et n'est pas entièrement satisfaisante, pour ce qui nous concerne, car elle ne montre pas clairement l'utilisation qui est faite de ces différentes interviews. En effet, l'interview « express » et l'interview « micro-trottoir » peuvent elles aussi être intégrées dans le cadre d'un reportage ou d'une brève. Les brèves (imágenes ou non) sont très souvent utilisées à la télévision et sont la forme informative la plus élémentaire, l'information brute qui ne donne pas lieu à un développement. Ces brèves sont, dans le cas du JT, prises en charge par le présentateur. De plus, cette classification ne permet pas, par exemple, de rendre compte des enregistrements faits dans des meetings ou des déclarations plus ou moins officielles d'hommes politiques. Ces enregistrements sont, comme l'interview « informative » ou « express », insérés dans le dispositif du JT. L'insertion d'images et de paroles semble alors recouvrir un champ bien plus grand que celle de l'interview définie par Martin-Lagardette.

Le terme interview, que nous avons utilisé jusqu'à présent, est bien trop général et aléatoire pour désigner ce que nous analysons dans ce travail. L'interview peut désigner aussi bien une interview plateau menée par le présentateur que des séquences montées, coupées et insérées dans les reportages ou les brèves. Cette distinction est nécessaire car l'interview est un genre discursif qui répond à des contraintes bien précises quant à sa réalisation. Il nous semble important, dans ce travail, de différencier les types d'interview selon l'insertion et la forme qu'ils prennent dans le dispositif.

Pour cela, nous distinguons l'interview préenregistrée et intégrée dans un reportage ou une brève, que nous appellerons *l'interview reportage* (séquence intégrée), et l'interview menée généralement en direct sur le plateau que nous appellerons *l'interview plateau* (séquence plateau). Nous avons, d'un côté, un découpage d'une séquence préenregistrée (interview reportage) et de l'autre une interaction produite généralement dans son intégralité et non insérée dans un reportage ou une brève (interview plateau). L'interview reportage ne répond pas aux mêmes contraintes génériques que l'interview plateau. Que ce soit en plateau ou dans un reportage, l'interview est au départ une « entrevue au cours de laquelle un journaliste (intervieweur) interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions, dans l'intention de publier une relation de l'entretien [...] » (Le nouveau petit Robert de la langue française 2009, en ligne). Dans le cas du JT, il ne s'agit bien évidemment pas de publier cet entretien mais de le diffuser. Jacques Le Bohec (2010 : 318), précise qu'il s'agit « d'un échange en public entre un journaliste et un interlocuteur, ce qui induit une dimension spectaculaire et des enjeux expressifs ». Ces définitions ne montrent pas les différentes utilisations de ces interviews dont nous avons besoin pour différencier ce que nous appelons l'interview reportage et l'interview plateau.

#### \* *L'interview plateau*

Souvent placée à la fin du JT, l'interview dite *plateau* met en scène des invités connus qui viennent présenter un film quand il s'agit d'acteurs, préciser une position ou une loi quand il s'agit de politiques etc. L'interview est un sous-genre discursif constitutif de différents genres télévisuels, qui a ses propres contraintes et particularités. L'interview plateau est souvent en direct, le discours de l'interviewé est produit au même titre que celui du présentateur ou du journaliste spécialisé qui mène l'interview. Elle peut être aussi préenregistrée dans un autre lieu, lorsque le direct n'est pas possible et que l'interviewé ne peut se déplacer. Dans tous les cas, que cette interview plateau soit en direct ou enregistrée, elle n'est pas insérée dans un reportage ou une brève, mais constitue une information en soi. Elle est rarement coupée, l'intervieweur apparaît à l'écran en train de poser ses questions, l'interaction entre l'interviewé et l'intervieweur est appréhendée par le téléspectateur. L'interview suit un certain déroulement avec des

phases d'ouverture et de clôture. La durée de cette interview plateau est relativement longue, celle-ci dure entre cinq et quinze minutes. L'interview plateau fait l'objet d'une investigation importante menée par le journaliste intervieweur sur la vie, les idées, la carrière de l'interviewé. Il y a une préparation, une rencontre entre l'intervieweur et l'interviewé, qui parfois se connaissent car ils ont déjà travaillé ensemble. L'interviewé appartient au monde médiatique. Le journaliste dirige l'interview et :

« En début d'entretien il présente son invité en donnant son nom et son prénom. C'était la mise en scène traditionnelle mais depuis quelque temps, elle tend à changer sous l'impulsion des politiques, comme si ces derniers se rebellaient. Désormais, on est dans la mise en scène du journaliste par le politique. [...] Or, traditionnellement, le journaliste n'a pas, ou ne devrait pas avoir, dans son rôle d'intervieweur, à exister en tant que tel. Il n'est pas un véritable interlocuteur pour le politique ». (Le Bohec, 2010 : 318)

L'interview plateau est un événement, une information en soi. L'extrait qui suit montre un exemple d'interview plateau d'un chef d'Etat (Jacques Chirac alors président de la République en 2004) :

### 32) E. TF1

- I 1 (*Interview de la rencontre présentateur devenu intervieweur, chef de l'état ; présentateur en voix in tout au long de l'interview*) : monsieur le Président bonjour
- I 2 (*Jacques Chirac en voix in tout au long de l'interview*) : bonjour monsieur Poivre d'Arvor
- I 3 (*Intervieweur*) : alors demain commencent à à Bruxelles les ultimes discussions pour savoir si oui ou non on ouvre euh des négociations d'adhésion de la Turquie dans l'union européenne + usuellement quand on commence à : négocier c'est pour aboutir est-ce que ça veut dire qu'un horizon {sic} de dix quinze ans la Turquie sera dans l'union européenne
- I 4 (*Jacques Chirac*) : alors demain nous avons effectivement le conseil européen qui va nous permettre euh + de répondre à la question que vous posez + ouverture des négociations pour une éventuelle entrée de la Turquie dans l'union européenne + ce sujet a fait l'objet d'un débat + important en France + et c'est un débat légitime + et c'est pourquoi je voulais euh dire aux françaises et aux français par votre intermédiaire [...]

La transcription de cette interview correspond au début de l'entretien entre les deux hommes. Il y a un intervieweur, Patrick Poivre d'Arvor, et un interviewé, Jacques

Chirac. C'est une interview d'une dizaine de minutes sur l'entrée de la Turquie en Europe. Cette interview est tournée à l'Élysée quelques heures avant sa diffusion. Poivre d'Arvor et Chirac apparaissent par alternance à l'écran lors de la prise de parole de chacun. Nous assistons, lors de cet extrait, à la phase d'ouverture avec les salutations « monsieur le Président bonjour » (I 1) et « bonsoir monsieur Poivre D'Arvor » (I 2). S'en suit la séquence de présentation de l'événement : contextualisation de l'interview et présentation du sujet abordé (I 3). L'interview est ici un genre en soi qui informe en lui-même. L'interview n'est nullement présente pour illustrer ou étayer les propos du journaliste. Elle n'est là que pour recueillir les propos du chef de l'Etat, et ce faisant lui permettre de s'adresser directement aux téléspectateurs.

*\* L'interview reportage*

Entre l'interview dite reportage et l'interview plateau, il y a des différences importantes et notables :

*Premièrement*, l'interview reportage ne dure que quelques secondes. Aucune indication quant aux phases d'ouverture et de clôture n'est donnée au téléspectateur et celles-ci ne sont pas produites dans le JT. Le journaliste reporter, qui mène l'interview, n'apparaît pas à l'écran et les discours des interviewés sont coupés, montés et insérés au dispositif du reportage ou de la brève.

*Deuxièmement*, l'identité des acteurs interviewés n'est pas forcément connue de tous, leur légitimité est parfois plus difficile à appréhender (ce que nous développerons dans la troisième partie de notre thèse). Nous observons ceci notamment avec l'utilisation particulière des témoins anonymes et des micros-trottoirs.

*Troisièmement*, l'interview reportage illustre, montre des images, justifie, argumente, explique une information, ce qui n'est pas forcément le cas dans l'interview plateau, qui se centrera, elle, presque exclusivement sur le locuteur interviewé et son actualité personnelle (en vue de sa promotion la plupart du temps). L'interview insérée dans le reportage contribue à la narration. Elle est utilisée pour étayer un propos, un événement, un dire ou une action. Dans le cas de l'interview reportage, le discours de l'interviewé participe à la construction collective du discours d'information<sup>85</sup>.

---

<sup>85</sup> Pour plus de précisions voir section 5.1.2.

*Quatrièmement*, dans l'interview reportage, l'interaction entre intervieweur et interviewé est rarement montrée. Le dispositif médiatique efface souvent cette interaction non informationnelle et non obligatoire dans l'interview reportage<sup>86</sup>. L'interview reportage n'apparaît plus comme une information en soi mais comme une séquence montée, insérée dans les genres reportage et brève qui la déterminent en grande partie.

Nous parlerons d'interview reportage pour toute séquence montée et insérée au reportage, même quand il s'agit d'images de meetings, de déclarations<sup>87</sup>, car elles ont toutes deux les mêmes fonctions et fonctionnements dans les JT. Même si cette appellation *interview* peut paraître abusive dans le cas des meetings et des déclarations, nous ne faisons pas de différence entre les deux dans notre étude.

Les exemples suivants illustrent les différents cas d'interview reportage. Dans le premier cas, l'interview de M-G Buffet ne met nullement en scène l'interaction qui a eu lieu entre elle et le journaliste. C'est une déclaration sortie de tout contexte d'interaction. Cet exemple n'est pas extrait d'un meeting politique :

### 33) D. Fce2

- I 14 (*reporter, en voix off*) : cet après-midi Marie-Georges Buffet remerciait ses soutiens l'occasion de dire une dernière fois aux électeurs + que le vote utile à gauche <+ c'est elle>
- I 15 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : <XX on leur fait peur en ce moment> on leur dit il faut prendre le moins pire pour chasser les plus pires + alors moi je le dis utilisez le premier tour au contraire pour dire euh que vous votez pour vous-même + pour résoudre vos problèmes pour vos valeurs pour vos combats
- I 16 (*reporter, en voix off*) : dernières paroles + derniers meetings + à gauche de la gauche on jette toutes ses forces + pour peser au second tour ++

L'exemple 33 met en scène Marie-Georges Buffet dont l'interview justifie et illustre les propos tenus par le journaliste reporter (« le vote utile à gauche c'est elle », I 14). Buffet

---

<sup>86</sup> Nous développerons cette notion d'interaction mise en scène réelle ou fictive dans le chapitre 6, section 6.1.

<sup>87</sup> Selon Le Bohec, les déclarations sont des « propos tenus publiquement et repris par le journaliste » (2010 :181).

explique la raison pour laquelle il faut voter selon ses convictions au premier tour des élections présidentielles (I 15). Aucune indication n'est donnée quant aux conditions d'enregistrement de cette interview reportage et quant à l'interaction qui a eu lieu avec le reporter.

De même, l'interview reportage, présente dans l'exemple qui suit, met en scène une interview de Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle, dans une brève annoncée par le présentateur du JT :

#### 14) D. Fce3

I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy

I 19 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : ce premier tour c'est qu'un commencement + ce premier tour c'est qu'un début + ce premier tour c'est une mise en jambe + ce premier tour c'est une première étape + alors je vous demande d'y croire + je vous demande de faire de mon combat votre combat + je vous demande de vous lever + je vous demande d'exprimer + le sentiment de cette majorité silencieuse + qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom

Cette interview reportage illustre le combat que mène Sarkozy lors de cette campagne présidentielle. C'est un extrait de meeting, Sarkozy s'adresse en premier lieu aux membres de son parti venus l'écouter. Ce n'est plus une interaction entre le reporter et Sarkozy mais entre Sarkozy et ses militants filmés par le reporter. Au moment de l'enregistrement, Sarkozy s'adresse aussi en réalité aux futurs téléspectateurs du JT. Comme nous l'avons précisé, l'emploi du terme interview pour cette conférence de presse est quelque peu abusif, mais nous le gardons tout de même car il représente, tout comme l'exemple 33, l'insertion d'une séquence enregistrée dans un reportage ou une brève.

Dans l'exemple de M-G Buffet (ex. 33), l'interaction entre le journaliste et la femme politique n'est pas montrée dans le dispositif. Dans celui de Sarkozy (ex. 14), nous avons une interaction montrée entre Sarkozy et les personnes présentes au meeting puisque nous entendons leurs réactions. Le journaliste n'est, dans ce dernier exemple (ex. 14), qu'un simple regard extérieur qui nous fait partager ce moment.

En revanche, dans l'exemple qui suit, l'interaction entre intervieweur et interviewé est clairement montrée et mise en scène dans le reportage :

**34) D. TF1**

- I 28 (*Frédéric Nihous, candidat CNPT à l'élection présidentielle, en voix in*) : quand on part à la pêche quand on part à la chasse euh c'est comme ça on part le matin euh gonflé + d'espoir euh et puis euh + en rentrant le soir on voit ce qu'il y a + et ben ce sera pareil on verra dimanche
- I 29 (*reporter, en voix off s'adresse à Nihous*) : gonflé d'espoir
- I 30 (*Nihous, en voix in*) : ah gonflé d'espoir ouais toujours

Cette interaction est repérable à l'intervention I 29 dans laquelle le reporter s'adresse directement à l'interviewé. Le reporter reste tout de même en *voix off* et n'apparaît pas à l'écran.

Dans notre recherche, ce n'est pas l'interview plateau qui va nous intéresser mais l'interview reportage. L'exploitation de cette dernière se rapproche davantage du discours rapporté dans les JT. L'interview reportage est constituée de déclarations, d'enregistrements de meeting, de phrases volées au détour d'un micro laissé ouvert etc. Ce sont ces éléments insérés dans les reportages et les brèves que nous allons analyser du point de vue du dispositif et du point de vue fonctionnel.

Après avoir délimité les interviews analysées dans cette étude, nous allons à présent nous intéresser à ce qui rapproche mais aussi ce qui distingue le discours rapporté et l'interview reportage.

*5.1.2 Discours des sources et hétérogénéité*<sup>88</sup>

Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu (1989 : 38-39) étudiant la presse écrite, précisent que :

---

<sup>88</sup> Pour cette section nous nous inspirons de Perbost (2011a).

« L'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'autres discours. En d'autres termes, il n'y a pas de réel brut dont le journaliste rendrait compte en inventant le discours correspondant. [...] Ainsi, la matière première pour le journaliste, est moins le "réel" qu'un discours premier sur ce "réel", celui que produisent les institutions dont d'ailleurs, les médias font partie. »

Cette construction du discours à partir d'autres discours pose la question de la polyphonie et de l'hétérogénéité dans les médias. Alice Krieg (2000 : 89) se demande si la notion de polyphonie dans les médias est un « moyen de rendre compte au mieux, dans les conditions d'un discours réglé, d'une variété de points de vue ? ». Nous parlerons ici de polyphonie et d'hétérogénéité énonciative non pour défendre l'idée que les médias cherchent ainsi à faire part de différents points de vue sur un sujet donné, mais en vue de montrer comment ce discours médiatique exploite les propriétés énonciative et polyphonique du discours à des fins de captation (dont il est question précédemment partie 1, chapitre 3, section 3.2.1). Chacun a sa place, son rôle dans la mise en scène orchestrée par les journalistes et l'instance de production du JT en vue de capter le public et ainsi de maintenir le taux d'écoute.

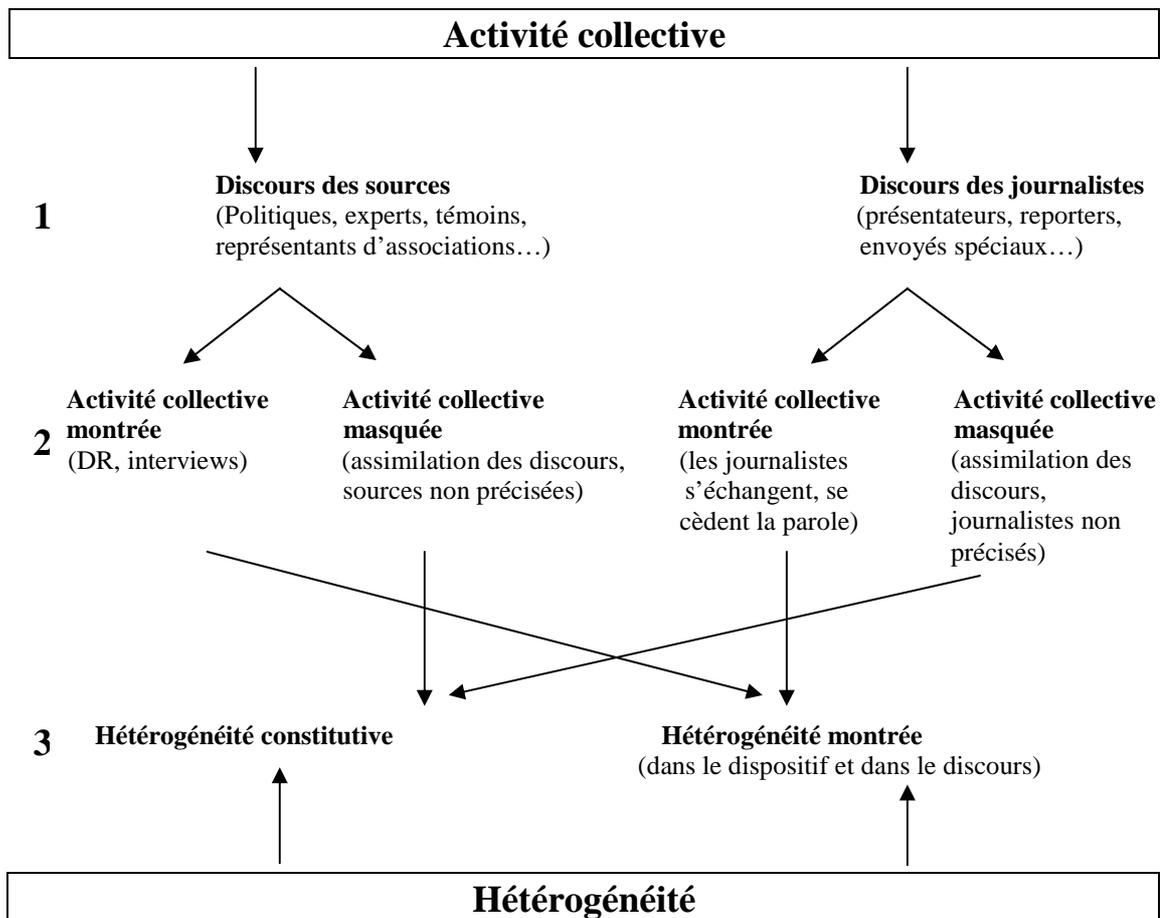
La construction du discours d'information télévisuel, comme tout discours, est envisagée comme résultant de diverses contraintes inhérentes à ce genre. Nous mettons ici en évidence la coopération entre les journalistes et leurs sources dans le genre du JT. Nous nous intéressons aux marques de cette activité collective dans la construction du discours d'information, ainsi qu'aux différentes formes et pratiques que peut prendre et engendrer cette activité collective. Dans les JT, cette activité collective se manifeste à deux niveaux : le premier est celui de la construction collective de l'information par plusieurs journalistes (présentateur, reporter, journaliste reporter d'images (JRI), envoyés spéciaux etc.) en rapport avec la répartition des tâches qui sont les leurs, le second est celui de l'activité collective impliquant d'autres acteurs étrangers à l'instance médiatique de production du JT. Concernant le premier niveau, nos observations sur les marques mettent en évidence la coopération entre les journalistes appartenant à l'instance médiatique de production. Concernant le second niveau, nous examinons les différentes façons de marquer le discours de l'autre et de l'identifier (comme expert ou témoin), ainsi que les fonctions et les enjeux de cette polyphonie sur laquelle se fonde le

discours d'information. Ces deux questions se complètent et s'articulent.

Le discours rapporté et l'interview reportage relèvent de l'hétérogénéité discursive du JT. Au même titre que le discours rapporté, l'interview reportage insérée au dispositif participe à l'activité collective sur laquelle se fonde la construction du discours d'information.

Le schéma suivant rend compte de cette activité collective :

**Figure 4**



Ce schéma rend compte de l'activité collective nécessaire au JT afin de construire son discours d'information. En effet, le discours d'information est construit aussi bien par des discours émanant de l'instance médiatique de production et mis en scène à travers les discours des journalistes, que par des discours émanant de sources externes à l'instance médiatique de production tels que des politiciens, des témoins d'un événement, des représentants d'associations, des *quidams* (niveau 1). Nous avons ainsi

à droite du schéma une activité collective des journalistes entre eux<sup>89</sup> et à gauche une activité collective émanant des discours des sources non médiatiques. Ces sources non médiatiques jouent un rôle analogue (celui de faire parler un tiers) dans le cas des discours rapportés et des interviews.<sup>90</sup> Au niveau 2, ce schéma représente une hétérogénéité qui peut être montrée ou masquée aussi bien pour les journalistes que pour les sources. Les discours des journalistes sont fondés sur une hétérogénéité montrée dans laquelle les journalistes semblent échanger, se céder la parole par un jeu de mise en scène perceptible dans le dispositif. Cette activité collective journalistique est principalement mise en scène par les différents espaces scéniques qui apparaissent souvent lors de la prise de parole des différents journalistes. Dans le cas des sources, si l'activité collective est montrée, nous avons affaire à une hétérogénéité montrée qui peut se matérialiser soit sous la forme de discours rapporté, soit sous la forme d'interview reportage. Dans le cas de l'interview reportage, ce sont les acteurs interviewés et les journalistes qui semblent alors se céder la parole. Que ce soit pour les journalistes ou les sources, cette hétérogénéité peut se marquer dans les discours et/ou dans le dispositif, c'est ce que nous montre le niveau 3. Discours rapporté et interview consistent tous deux à faire parler un tiers, à lui donner la parole dans le discours d'information. Cependant la mise en scène du dispositif informationnel diffère. Bien que ces deux formes d'hétérogénéité du discours d'information soient souvent rapprochées si ce n'est assimilées l'une à l'autre, discours rapporté et interview ne sont pas deux éléments de même rang. L'interview reportage n'est pas pour nous une simple forme de discours rapporté.

---

<sup>89</sup> Bien que nous parlions dans le cas présent de l'activité collective des journalistes relative au discours d'information, nous précisons que cette activité collective ne prend pas en compte seulement les journalistes s'exprimant effectivement dans le discours d'information mais aussi les monteurs, les JRI etc. Ces derniers ne sont pas visibles par le téléspectateur mais participent à la construction collective de ce discours.

<sup>90</sup> Cependant, comme nous allons le montrer au chapitre 6, discours rapporté et interview reportage ne sont pas des éléments de même rang dans le dispositif mis en scène par le JT.

### 5.1.2.1 Les activités collectives montrées

Comme genre discursif, le JT est envisagé selon les contraintes et les usages inhérents à la construction et à la réalisation de ce discours. Pour ce qui nous concerne, nous nous intéresserons aux contraintes relatives à la mise en scène des différents discours pris en charge par les journalistes et d'autres acteurs, en vue de construire collectivement le discours d'information. Cette approche nous amène à distinguer les deux niveaux d'activités collectives nécessaires à la construction de ce discours, concernant respectivement la répartition des tâches entre les différents journalistes d'une part, entre les journalistes et les sources n'appartenant pas à l'instance médiatique de production du JT d'autre part.

Comme nous l'avons précisé dans notre introduction générale, la construction de ce discours d'information passe par le recueil d'informations, de faits, d'événements et surtout de discours émanant de différentes sources notamment étrangères à l'instance médiatique. Ces dernières vont être plus ou moins marquées comme émanant d'autres instances que celles médiatiques. Les activités collectives des journalistes et des sources externes peuvent ainsi être montrées ou masquées. En ce qui concerne la presse écrite et notamment les quotidiens, Mouillaud et Têtu (1989) remarquent que certaines sources sont citées, mais que d'autres « restent dans l'ombre » (*idem* : 130). Il est dans le second cas impossible d'identifier ces discours antérieurement tenus, car ils ne sont aucunement marqués et sont totalement assimilés aux discours des journalistes, qui masquent la construction collective de leurs discours. Nous parlerons alors de « l'hétérogénéité constitutive » des JT, au sens de Jacqueline Authier-Revuz (1982). En revanche, dans de nombreux cas, les sources ou plutôt les discours des sources sont montrés soit implicitement soit explicitement. Dans le cas des discours et des sources montrés, nous avons affaire à une hétérogénéité montrée<sup>91</sup>. Nous mettons ainsi en évidence une double hétérogénéité du discours du journaliste : une hétérogénéité constitutive et institutionnelle du genre JT (comme activité collective masquée), à la fois nécessaire à la construction du discours d'information et indétectable, et une hétérogénéité montrée, revendiquée et marquée notamment par l'emploi du discours

---

<sup>91</sup> Pour plus de précisions voir partie 1, chapitre 4, section 4.3.3.

rapporté et de l'interview. Cette double hétérogénéité du discours journalistique touche, bien entendu, les sources du discours rapporté et de l'interview qui n'appartiennent pas à l'instance médiatique, mais aussi le discours des journalistes appartenant à l'instance de production et qui s'échangent la parole.

Cependant, la distinction entre la double activité collective avec, d'un côté, la répartition des tâches journalistiques et, de l'autre, l'utilisation d'autres locuteurs n'appartenant pas à l'instance de production du JT, reste fragile notamment parce que la source extérieure à l'instance de production du JT peut être un journaliste :

#### 24) A. Arte

I 5 (Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over) : XXX cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement

#### 35) A. M6

I 3 (Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over) : XXX il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut XXX

Dans l'exemple 24, la journaliste Kim Kurtis est présentée comme « journaliste » mais ne fait pas partie de l'instance globale de production. Dans l'exemple 35 de M6, la même Kim Kurtis est cette fois présentée comme « témoin de l'exécution » et non plus comme journaliste. Dans les deux cas, que Kim Kurtis soit présentée comme témoin ou journaliste, cette source n'appartient pas à l'instance globale de production, c'est donc une source externe. Nous notons, par la variation dans la traduction des propos de Kim Kurtis, que la source extérieure n'est pas entièrement maîtresse de l'utilisation de son discours et de sa place dans le discours d'information. Enfin, la traduction (locutrice en voix over) matérialise aussi l'activité collective des journalistes et de leurs sources car dans ce cas nous entendons deux voix se superposer, celle de Kurtis et celle du journaliste traducteur qui choisit les termes de la traduction.

La construction du discours d'information nécessite la collaboration de plusieurs journalistes qui échangent et se cèdent mutuellement la parole. Ceux qui vont nous intéresser ici plus particulièrement sont les présentateurs, les reporters, et les envoyés spéciaux qui semblent se céder la parole dans un jeu de mise en scène visant à construire le discours d'information des JT. Les monteurs, les preneurs de sons ou encore les JRI occupent une place tout aussi importante, mais sont moins visibles par le téléspectateur. Ils ne seront pas pris en compte dans notre analyse.

#### 5.1.2.2 Marquage des activités collectives dans le dispositif.

Le premier point développé ici concerne la répartition des tâches et l'activité collective matérialisées par les différents lieux du dispositif médiatique. Nous prenons ainsi en compte tous les éléments matériels (images, lieux, incrustation à l'écran) du JT qui servent à la construction du discours.

Concernant *la construction collective du discours d'information par les journalistes* uniquement, celle-ci est marquée par le dispositif avec l'ouverture d'un espace scénique et/ou le marquage des noms des journalistes en fin de reportage et par incrustation à l'écran. Le plateau, où officient principalement le présentateur du JT et quelquefois les journalistes spécialisés, marque en premier lieu la répartition des tâches. Ce plateau est en direct et permet à tout moment, si l'actualité l'impose et si la technique et les moyens humains le permettent, un duplex avec des envoyés spéciaux qui peuvent être présents aux quatre coins du monde. Les brèves, les commentaires, les reportages, les analyses mettent en avant différents lieux et différents locuteurs, constructeurs du discours d'information. Chacun a son espace et son lieu de parole, et ces différents espaces scéniques matérialisent la répartition des tâches. Les interviews en direct sur le plateau avec un invité ou encore les directs avec des envoyés spéciaux, matérialisent l'activité collective. Le générique final, enfin, signale lui aussi la répartition des tâches par la liste des différentes personnes ayant participé à la réalisation du JT.

Dans l'exemple ci-dessous, l'activité collective se manifeste notamment par l'intervention dans le reportage d'un envoyé spécial :

### 36) C. Fce 2

- I 8 (*reporter, en voix off*) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +
- I 9 (*autre reporter, en voix off*) : cette manifestation était aussi un test pour les forces de l'ordre de Hong Kong qui avaient mobilisé plus de vingt-cinq mille personnes + (*reporter, Philippe Rochot envoyé spécial Hong Kong, en voix in*) pour encadrer les protestations + et qui peuvent se vanter d'avoir réussi à canaliser la colère + des manifestants antimondialistes +

### Capture d'écran 2



Dans ce cas, l'envoyé spécial prend la relève du premier reporter et apparaît à l'écran dans les rues de Hong Kong avec incrustation à l'écran : « Philippe Rochot envoyé spécial Hong Kong » (I 9). Un nouvel espace s'ouvre dans le reportage par un jeu d'emboîtement : un lieu est ouvert pour le reportage, et dans le reportage un lieu est ouvert pour l'envoyé spécial.

*Les autres locuteurs qui n'appartiennent pas à l'instance médiatique de production* n'ont pas, comme les journalistes, leur nom à la fin du générique mais parfois en incrustation à l'écran. Le changement de lieu, d'espace, mis en place par le dispositif scénique est aussi très important lors des interviews des locuteurs non journalistes. Dans les reportages, d'autres lieux se créent, faisant apparaître la source du discours directement à l'écran. Deux cas sont possibles :

\* *Ouverture d'un autre espace scénique et incrustation à l'écran :*

C'est ce que nous relevons dans l'exemple suivant :

**18) C. Fce 2**

- I 6 (reporter, en voix off) : une vingtaine de militants anti mondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans
- I 7 (**Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, en voix in**) : à cause des subventions + de que les pays riches peuvent se permettre de donner à leurs fermiers + il y a des des des fermiers qui travaillent dur avec les avec moins de moyens que les que les fermiers des pays riches et et ils ne peuvent ils ne peuvent même pas vivre de ça
- I 8 (reporter, en voix off) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +

Dans cet exemple, Angélique Kidjo n'est mentionnée ni en amont ni en aval de son discours. Mais sa participation au discours d'information est marquée par le dispositif et l'ouverture d'un autre lieu (le lieu de l'interview) et par une incrustation à l'écran :

**Capture d'écran 3**



\* *Ouverture d'un autre espace scénique sans incrustation à l'écran :*

C'est ce que nous notons dans l'exemple suivant :

**37) D. Fce2**

- I 36 (reportage, reporter en voix off) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un +

l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +

I 37 (un homme dans la rue, en voix in) : c'est un moyen à un moment donné de détourner de montrer qu'il y a une mascarade

I 38 (un autre homme dans la rue, en voix in) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque

Dans cet extrait, même si les sources ne sont ni marquées linguistiquement dans le discours du reporter ni par incrustation à l'écran, il y a des images de ces hommes qui s'expriment, ce qui nous permet de connaître le sexe, d'avoir une idée de l'âge et du lieu de l'interview. Il y a l'ouverture d'un autre espace scénique par le dispositif :

#### Capture d'écran 4



##### 5.1.2.3 Marquage des activités collectives dans l'énoncé

Concernant l'activité collective des journalistes au niveau énonciatif, nous avons déjà noté (partie 1, chapitre 4) la présence du discours de l'autre par le biais de discours rapportés et la construction collective du discours d'information par les journalistes avec notamment l'utilisation du « nous »<sup>92</sup>.

Cette présentation collective du discours journalistique a souligné l'importance égale des sources des discours non journalistiques et des discours journalistiques. Nous

---

<sup>92</sup> Pour l'utilisation des pronoms personnels et la distinction sujet parlant/locuteur voir notamment partie 1, chapitre 4, section 4.1 ; pour la question du discours rapporté voir notamment partie, chapitre 4, section 4.2.

avons aussi noté que la mise en scène des discours rapportés et des interviews relevait de l'activité collective du discours d'information. Nous allons à présent nous interroger sur les différences nécessaires à établir entre ces deux manières de faire parler les sources dans les JT.

### *5.1.3 Interview reportage et formes de discours rapporté*

Que ce soit le discours rapporté ou l'interview, ces deux moyens utilisés dans les JT permettent au journaliste, et par extension à l'instance de production, de faire parler une source extérieure au média. Plusieurs éléments tels que le dispositif particulier du JT, la contribution de l'image, la production ou reproduction du discours interviewé ou rapporté par le journaliste, nous permettent de postuler une différence entre discours rapporté et interview.

Voyons à ce sujet comment Greta Komur (2004 : 72) conçoit le rôle du discours rapporté dans la presse écrite :

« Ecrire dans un journal, c'est nécessairement s'inscrire dans un dialogisme interactionnel en fonction duquel le journaliste élabore son article tant par rapport à l'instance médiatique à laquelle il appartient que par rapport au lectorat qu'il imagine être le sien et qu'il se doit de fidéliser.

Contraint par cet impératif, le journaliste choisit, selon le genre d'article qu'il écrit, d'insérer dans son propre dire un autre discours (polyphonie), de manière à faire parler des tiers à travers des citations. La façon dont le journaliste insère un autre dire dans son propre discours permet au rédacteur de l'article de fabriquer de l'illusion de réalité humaine, tellement chère au locuteur du propos rapporté comme au lecteur de l'article, mais aussi de s'exprimer d'une manière plus ou moins explicite sur la crédibilité des paroles déjà énoncées, voire même d'influencer l'interprétation des paroles empruntées au message d'origine.»

Pour Greta Komur, le discours rapporté est un phénomène par lequel « le journaliste insère dans son propre dire un autre discours » (*ibid.*). A côté du discours rapporté tel qu'il se présente dans la presse écrite, l'information télévisuelle dispose d'un autre

moyen de faire parler un tiers : l'interview reportage. Il en est de même dans la presse radiophonique.

Cette distinction discours rapporté et interview va se situer à plusieurs niveaux que nous allons préciser à présent.

### 5.1.3.1 La transcription

La distinction discours rapporté/interview reportage est importante et matérialisée dès la transcription de notre corpus, comme l'illustre l'exemple suivant. Le discours rapporté (I 2) et l'interview reportage (I 3) sont soulignés :

#### 17) C. Fce2 :

- I 2 (reportage, reporter en voix off) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne*, en voix in) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +

Tout d'abord, la distinction entre discours rapporté et interview est marquée directement par la manière dont nous avons choisi de transcrire notre corpus. En effet, dans le cas de l'interview, nous allons à la ligne pour montrer qu'un autre locuteur prend la parole et nous marquons son Intervention par un « I » suivi d'un numéro indiquant l'ordre, la place de l'intervention dans le sujet (ici intervention I 3). « Non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine la fin des subventions » (I 2) est un discours rapporté enchâssé au discours du journaliste reporter. C'est un discours direct libre.

Par ailleurs, le site Internet de l'Ina met en ligne ce qu'il appelle le « sommaire » des JT. Ces sommaires mentionnent les différents sujets et événements traités tout au

long d'un journal en précisant les durées ainsi que l'identité des journalistes reporters et des différents acteurs qui interviennent dans les reportages. Nous avons reproduit la partie correspondant à l'extrait précédent (ressource en ligne, <http://inatheque.ina.fr>) :

2. [Ouverture conférence + manifs]

à 20:03:02:00 - 00:01:43:00

Philippe Rochot; Sylvain Giaume

Reportage. Ouverture de la conférence au sommet de l'Organisation mondiale du commerce, à Hong Kong et manifestation altermondialiste. Le commentaire alterne des images factuelles et les interviews de José BOVE, confédération paysanne ; [...]

Cette reproduction est extraite des ressources en ligne mises à disposition par l'Ina sur leur site Internet. Pour chaque journal télévisé, l'Ina met à disposition une fiche technique où apparaissent différentes indications telles que : la chaîne de diffusion, la date de diffusion, le jour, l'heure, l'heure de fin et de début, la durée, le genre et le sommaire dans lequel tous les sujets sont répertoriés ainsi que ceux qui ont participé à ces derniers et ceux qui y interviennent, autrement dit ceux qui y sont interviewés. On peut voir qu'il s'agit du premier sujet traité (car le numéro 1 est réservé au lancement plateau), le reportage a été diffusé à 20h03 minutes et 2 secondes et il a duré 1 minute et 43 secondes. Il est indiqué également que les deux journalistes qui ont traité ce sujet sont Philippe Rochot et Sylvain Giaume et qu'il s'agit d'un reportage. Enfin, on constate l'alternance des commentaires des journalistes et des interviews (dans ce cas José Bové).

Le discours rapporté des fermiers sud-coréens enchâssé au discours du journaliste est assimilé aux commentaires mentionnés dans le sommaire de l'Ina, alors que l'interview de Bové y est clairement mentionnée. Ce sommaire, proposé par l'Ina, nous montre qu'intuitivement, même pour des personnes ne travaillant pas sur notre sujet, l'intervention de José Bové est bien en alternance avec le commentaire du journaliste, ce qui n'est pas le cas pour les fermiers sud-coréens qui n'apparaissent pas dans ce sommaire. L'interview de José Bové, bien qu'ayant été préalablement enregistrée dans un autre lieu et adressée à un autre destinataire, n'est pas présentée comme reproduite dans le discours du journaliste. Ce discours interviewé n'est pas inséré, enchâssé au discours du journaliste au sens où le discours rapporté est enchâssé, quelque soit sa forme, à l'énoncé du journaliste qui le reproduit. Dans cette interview, à

aucun moment, le journaliste n'insère le discours de José Bové dans son propre discours. Ce discours interviewé est en revanche intégré au dispositif médiatique, au reportage, au même titre que l'intervention du journaliste. Ces formes d'enchâssement au dispositif ou au discours des journalistes reporters seront précisées au chapitre 6.

### 5.1.3.2 Production et reproduction des discours

La distinction mise en avant précédemment n'est pas la seule qui nous permette de distinguer discours rapporté et interview reportage. Dans le JT, *le discours rapporté* est une reproduction d'un discours qui est censé avoir été tenu antérieurement et dans un autre lieu. Le locuteur journaliste restitue et reproduit le discours objet sous différentes formes telles que DD, DI, DIL, DN ou encore par une modalisation d'emprunt. Le discours rapporté est donc un phénomène polyphonique, car le journaliste locuteur enchâsse, dans son propre discours, les propos ou le point de vue d'un autre locuteur/énonciateur. Le journaliste peut commenter ce discours, marquer plus ou moins son adhésion ou sa réserve, ou même porter un jugement sur ce discours, mais il ne peut y répondre et entrer en interaction directe avec l'énonciateur rapporté. Le journaliste peut jouer le rôle de rapporteur, de juge, de commentateur mais pas celui d'intervieweur, c'est-à-dire d'interlocuteur. De plus, le discours rapporté a la particularité d'être récursif alors que l'interview ne l'est pas.

*L'interview*, quant à elle, tient à la production d'un discours à l'intérieur du dispositif médiatique, plutôt qu'à sa reproduction et à son enchâssement au discours d'un journaliste. Contrairement au discours rapporté inséré au discours du journaliste, l'interview met en scène le canal verbal (contenu du message), le canal para-verbal (ce qui est vocal sans être verbal : intonation, prosodie, débit de parole), et le canal non-verbal par l'image (gestes, postures, mimiques, regards). Le discours rapporté passe essentiellement par la reformulation, alors que l'interview est un fragment de réalité manipulé par segmentation du discours et de l'image. Il y a un enregistrement préalable monté dans et par le dispositif et non dans le discours du journaliste. Cette manière de faire parler une source peut prendre différentes formes en relation avec l'image.

L'interviewé peut ou non apparaître à l'image, soit en continu, soit en discontinu, mais il peut aussi ne pas apparaître dans le cas où un correspondant ou autre locuteur source interviendrait par téléphone. C'est de plus en plus rare et nous n'en avons pas d'exemples dans notre corpus. Quand un journaliste rapporte le discours d'un locuteur, ce locuteur rapporté peut ou non apparaître à l'écran mais, dans tous les cas, l'image n'est pas celle du locuteur rapporté en train de dire ce qui est rapporté.<sup>93</sup>

Le seul moyen de restituer ce qui est non verbal dans un discours rapporté passe par une imitation, de la part du locuteur rapporteur, de la mimique, du geste, de l'intonation du locuteur rapporté. Bien que très courante et pour ainsi dire systématique dans le discours oral spontané, il faut préciser qu'en ce qui concerne les JT, l'imitation de la voix dans le discours rapporté reste rare, voire quasi impossible, compte tenu des contraintes du genre. Les JT ne s'autorisent pas ces pratiques notamment dans un souci de crédibilité et de sérieux. On peut relever à ce sujet que, même dans le cas de traduction en *voix over* lors d'interviews reportage, le journaliste traducteur garde une prosodie assez neutre même lorsque le locuteur laisse transparaître son émotion.

### 5.1.3.3 Les formes d'interview reportage

Dans le cas de *l'interview reportage*, nous n'avons plus affaire à un discours rapporté mais bien à une interaction intégrée au dispositif. Il en est ainsi dans l'exemple de Frédéric Nihous :

#### **34) D.TF1**

- I 28 (*Frédéric Nihous, candidat CNPT à l'élection présidentielle, en voix in*) : quand on part à la pêche quand on part à la chasse euh c'est comme ça on part le matin euh gonflé + d'espoir euh et puis euh + en rentrant le soir on voit ce qu'il y a + et ben ce sera pareil on verra dimanche
- I 29 (*reporter, en voix off s'adresse à Nihous*) : gonflé d'espoir
- I 30 (*Nihous, en voix in*) : ah gonflé d'espoir ouais toujours

---

<sup>93</sup> Pour plus de précisions concernant l'image diffusée et la parole émise voir partie 1, chapitre 3, section 3.3.1 sur les notions de *synchronie avec la parole, avec l'image ou avec la situation*.

Le journaliste reporter qui interviewe Frédéric Nihous, candidat à l'élection présidentielle, échange quelques mots, un fragment d'interaction qui est produit dans le JT. Il n'y a dans ce cas aucun mécanisme d'effacement et le reporter est montré en train de travailler, en train d'interviewer Nihous.

Cet échange peut être mis en scène comme dans les deux exemples qui suivent :

**38) C. Arte**

- I 4 (*reporter, en voix off*) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères + exigent des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier
- I 5 (*Peter Mandelson, commissaire européen au commerce, voix in, voix over*) : [XXX] la raison pour laquelle nous ne notons aucun progrès à Hong Kong est très simple + il n'y a pas suffisamment de propositions sur lesquelles on peut négocier + et jusqu'à présent l'Europe est la seule + à avoir émis + autant de propositions +

Peter Mandelson reprend vraisemblablement les termes de la question qui lui a été posée par l'intervieweur à savoir : « Pour quelles raisons ne notons-nous aucun progrès à Hong-Kong ? ». Nous avons dans cet exemple une structure dialogique dans laquelle Mandelson reprend les termes du journaliste.

De même, dans l'exemple suivant, le locuteur interviewé répond vraisemblablement à une question du reporter qui n'est pas produite dans le JT :

**28) D. Fce3**

- I 49 (*reporter, en voix off*) : à vingt-six ans Marie a créé une agence de communication spécialisée dans l'art au sein de l'entreprise et ces élections l'intéressent pour l'avenir de sa société + même si elle ne sait pas pour qui voter
- I 50 (*Marie-Georges, troistemps.com, en voix in*) : oui j'ai une petite hésitation + j'ai bon espoir + j'ai bon espoir qu'il y ait quelque chose qui se passe en France en ce moment et qui fasse que : il y a une dynamique une énergie et que je pense que les gens d'aujourd'hui euh ont envie de faire des choses et de créer d'entreprendre et de faire bouger les choses dans le pays

Le « oui » (I 50) en début d'énoncé marque une réponse à une question posée par le journaliste intervieweur. Nous avons ici un marqueur explicite de réponse. C'est aussi un marqueur d'adresse, un marqueur de structure dialogique.

Mais cet échange peut aussi être artificiellement effacé :

#### 17) C.Fce2

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +

L'échange rapporté n'est pas marqué dans le discours de José Bové, et aucune trace linguistique ne nous indique qu'il s'agit bien d'une interaction même si cela est le cas. Les marques d'adresse, les marqueurs de structuration dialogique sont effacés au profit de la déclaration de José Bové. Le journaliste ne se montre plus en train de travailler (en intervenant par exemple dans le reportage) et laisse une place plus importante à l'interviewé. Nous parlons alors d'un effacement plus ou moins marqué du journaliste et de sa pratique journalistique dans les différents cas présentés ci-dessus.

Le reporter commentateur peut commenter les interviews et marquer plus ou moins son adhésion et son jugement comme il le fait avec le discours rapporté. Le journaliste peut *parler de*, *à propos de* dans le cas du discours rapporté comme dans celui de l'interview, mais peut aussi *parler avec* dans le cas de l'interview. L'interview permet au journaliste aussi bien de *parler à quelqu'un*, comme nous l'avons vu précédemment (exemple 34), que de *parler de quelqu'un* comme dans les exemples suivants :

### 39) D.TF1

- I 6 (*reporter, en voix off*) : il a tout de même une pensée + pour l'un de ses concurrents
- I 7 (*Sarkozy, en voix in*) : finalement on l'a retrouvé le tracteur hein + on a retrouvé le tracteur de Bayrou

Dans ce reportage sur les élections présidentielles, le pronom personnel « il » désigne Nicolas Sarkozy, qui apparaît à l'écran détendu, à cheval en Camargue. Dans cet extrait, le reporter anticipe sur l'interview de Sarkozy par un commentaire (« il a tout de même une pensée pour l'un de ses concurrents », I 6). Le journaliste modalise son propos par « tout de même », marquant par là une prise de position subjective sur laquelle nous reviendrons au chapitre 7.

Dans l'exemple 12, le commentaire du reporter apparaît après l'interview ; à noter que ces commentaires sont très fréquents dans notre événement D sur les élections présidentielles :

### 12) D. Fce3

- I 22 (*Jean-Marie Le Pen, candidat FN à l'élection présidentielle, en voix in*) : mais enfin n'y aurait-il plus rien à dérober dans le pays + qu'ils en soient réduits à voler mes idées et celles du Front National + oui mesdames et messieurs trente ans de critiques de mépris de caricatures de mes idées pour finalement les reprendre aujourd'hui in extenso et sans vergogne + on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)
- I 23 (*reporter, en voix off*) : références faites aux œillades de Nicolas Sarkozy + en direction de l'électorat du Front National + balayée depuis longtemps l'idée d'un rapprochement avec l'UMP + Jean-Marie Le Pen est sûr de ne pas en avoir besoin + même si un dernier sondage le crédite de treize pour cent des intentions de vote + loin derrière + ses trois adversaires directs

Le journaliste explique l'intervention de Jean-Marie Le Pen qui vient de se dérouler, afin d'exprimer certains implicites qui auraient pu ne pas être compris par le téléspectateur. Il précise que Le Pen reproche à Sarkozy de convoiter les voix du Front National, mais de refuser les idées défendues par les électeurs d'extrême droite.

Quelquefois encore, c'est le journaliste reporter qui donne l'information principale de l'interview, avant même que le locuteur interviewé ne soit intervenu :

#### 15) D. TF1

- I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste
- I 20 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : dimanche + votez + pour résoudre vos problèmes votez pour vos idées pour votre combat ne vous laissez pas entraîner dans des + votes tactiques + il y a un premier tour demain il y aura un second tour si on veut battre Sarkozy + durablement + il faut que la gauche reprenne des couleurs et ça au premier tour + il faut que vous disiez que vous voulez une gauche qui se bat réellement aux côtés des salariés + contre les multinationales +

Le reporter a résumé en une phrase l'interview qui va suivre. L'intervention de Marie-Georges Buffet devient alors redondante au plan informatif. Elle ne sert plus qu'à confirmer que Buffet a bien tenu ces propos.

Enfin, nous relevons les cas où il y a un jeu de reformulation de l'interview dans le discours du reporter, comme dans l'exemple suivant :

#### 40) D.M6

- I 13 (*reportage, reporter en voix off*) : la liberté : est ici + c'est le slogan du blog de Jean-Marc Morandini + et pour le journaliste la liberté c'est aussi celle de publier dès dix-huit heures + les premières estimations des instituts de sondage + malgré la loi qui impose un embargo jusqu'à vingt heures + une loi + qu'il juge obsolète +
- I 14 (*Jean-Marc Morandini, journaliste, en voix in*) : si mon site était hébergé à l'étranger + X il est en Belgique en Suisse ou en ou en Espagne je pourrais le faire or + tous ces sites sont accessibles facilement de France il suffit d'avoir + un ordinateur donc on est dans un une situation où il y a deux poids deux mesures
- I 15 (*reporter, en voix off*) : en effet de nombreux sites étrangers publient à chaque scrutin ces estimations interdites + avec un but avoué attirer les internautes français
- I 16 (*Claude Ansermoz, journaliste – La Tribune de Genève, en voix in*) : sur le coup des des des dix-huit heures dix-huit heures trente quand on aura les premières estimations il y aura certainement euh : beaucoup beaucoup de gens qui seront qui seront intéressés + des suisses et des français +

Ce jeu de reprise et de reformulation peut concerner les interviews qui suivent : « une loi qu'il juge obsolète » (I 13) qui reformule l'interview de Morandini (I 14), « avec un

but avoué attirer les internautes français » (I 15) qui reformule l'interview d'Ansermoz (I 16). Il y a alors anticipation par le journaliste du contenu de l'interview qui suit. Il peut aussi y avoir reprise après interview : « en effet » (I 15) enchaîne alors sur l'interview de Morandini qui vient d'être produite (I 14). « En effet » est une reprise de l'interview. Le journaliste enchaîne sur ce qui vient d'être dit mais ne poursuit pas l'énoncé de Morandini.

Il existe cependant certains cas hybrides, où les deux procédés (discours rapporté et interview) semblent se superposer :

#### 41) D. Fce3

I 57 (*reporter, en voix off*) : Frédérique Clavel a fondé l'incubateur Paris Pionnières elle conseille toutes ces jeunes créatrices d'entreprise + pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèches mais aussi

I 58 (*Frédérique Clavel, présidente Paris Pionnières, en voix in*) : il devrait y avoir des mesures fiscales beaucoup plus intéressantes que ce qui existe aujourd'hui c'est-à-dire + considérer qu'un employé de de maison + doit être déductible salaire et charges en totalité au même titre qu'un salarié dans une entreprise

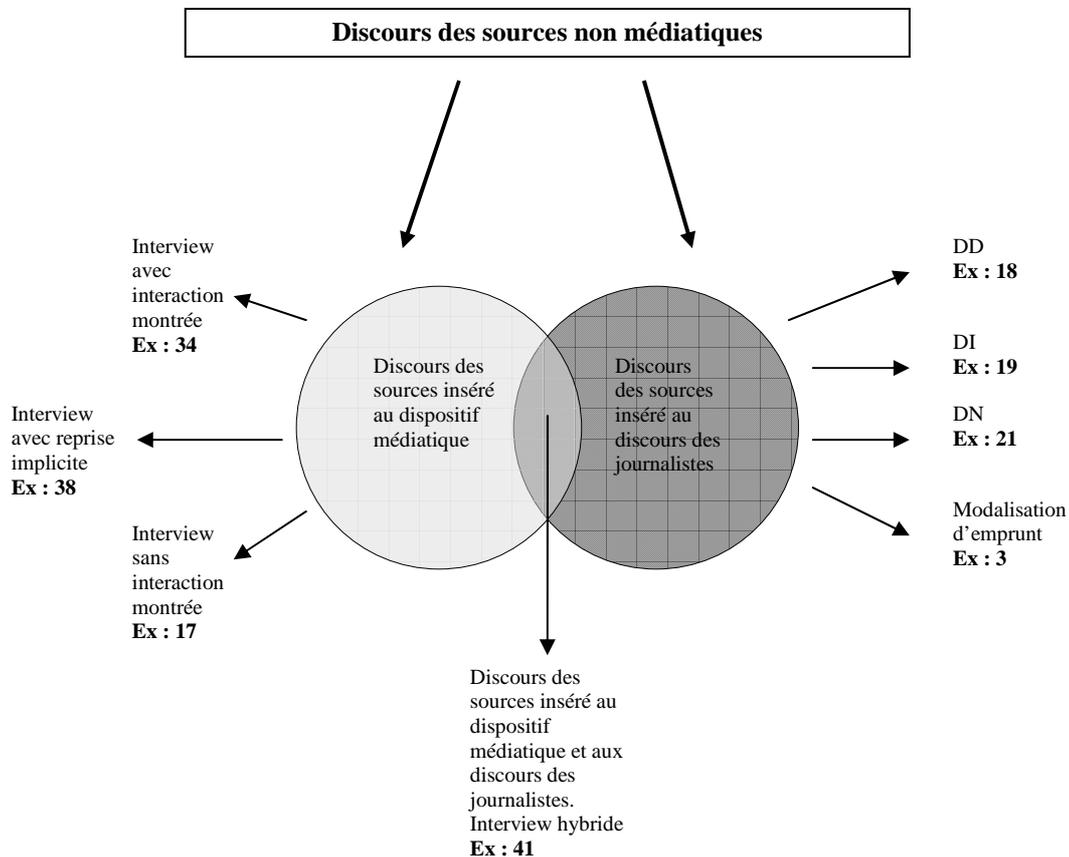
Dans cet exemple, le discours du reporter intègre d'abord un propos de Frédérique Clavel : « pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèches » (I 57), interrompu par « mais aussi » (I 57) dont la suite de l'énoncé se termine dans l'interview de Clavel (I 58). Son interview semble alors enchâssée à la fois au discours du journaliste reporter sous forme de discours rapporté (par le pontage discursif établi par le connecteur « mais aussi »), et intégrée au dispositif médiatique par l'interview reportage. Il y a articulation de deux discours qui n'en font qu'un.

#### 5.1.3.4 Représentation des discours des sources non médiatiques dans les journaux télévisés

Il y a deux procédés distincts pour faire parler un tiers : le discours rapporté et l'interview reportage. Le schéma ci-dessous situe les discours des sources extérieures

aux médias selon qu'ils sont insérés au dispositif médiatique ou au discours du journaliste :

**Figure 5**



Les sources non médiatiques peuvent alors être insérées et enchâssées soit au dispositif médiatique, soit au discours des journalistes, soit aux deux le cas échéant. L'exemple 41, représenté au milieu de notre schéma, est un cas particulier d'hybridation qui ne fait pas pour autant de l'interview reportage une forme particulière de discours rapporté. Ce schéma a donc pour objectif de montrer la diversité de la parole de l'autre dans le JT aussi bien au niveau du dispositif que du discours des journalistes. L'interview reportage est une production, nous avons sous les yeux ce qui s'est passé et ce qui a été dit en un lieu et à un moment donné. Le dispositif de transmission est transparent. Le discours rapporté, au contraire, est une reformulation ou reprise, une

séquence présentée comme un fragment de discours qui est censé avoir été tenu quelque part et auparavant.

Après avoir analysé et comparé le discours rapporté et l'interview, nous allons maintenant nous focaliser sur l'interview reportage et le discours des journalistes.

#### 5.1.4 Interview reportage et discours des journalistes

En quoi le discours des sources non médiatiques intégré au dispositif est-il différent de celui des journalistes ? Cette question nous amène à constater qu'il existe des similitudes notables entre ces deux formes de prise de parole dans les JT. L'interview ne consiste pas, comme le discours rapporté, à faire parler autrui, mais à lui céder la parole. Dans les deux exemples qui suivent, le présentateur cède la parole à Nicolas Sarkozy dans le premier cas, à un journaliste dans le second cas :

#### 14) D. Fce 3

- I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy
- I 19 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : ce premier tour c'est qu'un commencement + ce premier tour c'est qu'un début + ce premier tour c'est une mise en jambe + ce premier tour c'est une première étape + alors je vous demande d'y croire + je vous demande de faire de mon combat votre combat + je vous demande de vous lever + je vous demande d'exprimer + le sentiment de cette majorité silencieuse + qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom

Dans cet exemple (ex. 14) de brève imagée, le présentateur cède la parole à Nicolas Sarkozy par les termes « écoutez à présent Nicolas Sarkozy » (I 18). C'est aussi ce que fait le présentateur dans l'exemple 35 en cédant cette fois la parole à un journaliste reporter (« le récit de Barbara Klein », I 1) :

#### 35) A. M6

- I 1 (*présentateur, en voix off*) : il était devenu le symbole de la lutte contre la peine de mort Stanley Tookie Williams a été exécuté ce matin dans une prison californienne +

condamné pour quatre meurtres qu'il a toujours niés cet ancien chef de gang avait passé vingt-quatre ans en prison où il était devenu un ardent militant antiviolence le récit de Barbara Klein ++

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +

Ces deux présentations n'ont pas le même objet, l'une porte sur une brève, l'autre sur un reportage. Il s'agit dans le premier cas d'une déclaration de la campagne présidentielle du candidat, dans le second du lancement d'un reportage fait par un journaliste appartenant à l'instance globale de production. Le discours du reporter émane directement du JT, ce qui n'est pas le cas des propos de Nicolas Sarkozy. Mais somme toute, ce qui différencie ici l'interview de Sarkozy du discours du journaliste tient essentiellement au fait que le journaliste appartient à l'instance médiatique de production, alors que Sarkozy n'y appartient pas. C'est en quelque sorte ce que relèvent Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu à propos de la presse écrite (1989 : 130) :

« le journal qui cite ses sources est également celui qui laisse leurs signatures à ses journalistes. On a alors affaire à un emboîtement et à une hiérarchisation de voix. Le nom du journal apparaît comme celui d'un archi-locuteur qui, à la limite, rapporte les énoncés de ses journalistes comme des citations [...] »

Le présentateur cède la parole aussi bien au journaliste qu'à Sarkozy. Le discours d'information repose alors sur un enchaînement de paroles soit entre les journalistes (présentateur/reporter), soit entre les journalistes et les locuteurs interviewés.

Nous précisons tout de même qu'une autre particularité permet de distinguer interview reportage et discours des journalistes. Comme nous l'avons montré dans l'exemple 40, le reporter peut reformuler les interviews alors que l'interviewé ne peut pas reformuler les discours des journalistes. Ceci est dû au décalage temporel entre le discours de l'interviewé et le discours du journaliste. En effet, ce dernier prenant la parole en dernier peut alors avoir le privilège de cette reformulation ou reprise.

Tout comme le discours rapporté est enchâssé au discours d'un journaliste, l'interview et le discours d'un journaliste peuvent être intégrés au dispositif d'un reportage ou d'une brève, par l'instance de production. Nous développerons ce point au chapitre 6. Nous mettrons ainsi en évidence des niveaux d'emboîtement différents : un premier niveau d'emboîtement entre discours rapporté et discours des journalistes et un second niveau entre interview reportage/ discours des journalistes et dispositif.

L'interview reportage comme forme d'interaction intégrée au dispositif médiatique et le discours rapporté permettent aux journalistes de démultiplier le nombre des interactions de tiers dans le JT. Cependant, le choix de l'un ou de l'autre procédé reste dicté par des contraintes discursives et génériques précises, que nous développons à présent.

## **5.2 Exploitation des discours des sources**

Quatre sortes de contraintes au moins déterminent selon les cas le choix du discours rapporté ou de l'interview reportage dans les JT. Ces contraintes sont : la contrainte technique, la contrainte de temps, la contrainte d'authenticité et de crédibilité, et enfin la contrainte stylistique. Cette liste n'est pas exhaustive.

La première contrainte est la contrainte technique. Elle tient au fait que *l'instance de production peut ou non disposer des images d'un événement*. Si le JT ne dispose pas d'un envoyé spécial sur place, le journaliste comme l'instance de production sont tributaires des images qu'ils obtiendront auprès de différents services d'information des pays, des agences de presse ou des envoyés spéciaux des autres chaînes. Disposant d'images d'un événement, les journalistes peuvent alors choisir de les utiliser ou non. A noter que la plupart du temps, s'ils disposent des images, ils les utilisent. On retrouve les mêmes interviews d'une chaîne à l'autre. C'est le cas notamment de Marie-Dominique de Suremain (déléguée nationale de « Solidarité Femmes ») dont l'interview est diffusée sur Arte et France3 (événement B sur les femmes battues), ou encore de José Bové dont l'interview est diffusée quasiment sur

toutes les chaînes traitant de l'ouverture du congrès de l'OMC à Hong-Kong (événement C). Ne disposant pas des images, mais seulement des paroles rapportées sur papier, par téléphone ou par Internet, les journalistes n'auront que le choix d'utiliser le discours rapporté et donc de rapporter le discours dans leur propre discours. Ce choix dépend donc en grande partie du support matériel dont le JT dispose. L'utilisation du discours rapporté ou de l'interview dépend de la possession ou non, des images et/ou des enregistrements par l'équipe de production du JT. Discours rapporté et interview se distinguent sur cette base en premier lieu.

La deuxième contrainte est la relation au *temps*. En effet, que ce soit pour un reportage ou pour une brève (sous-genres les plus usités dans les JT), la contrainte de temps est forte et la diffusion d'une interview plutôt que d'un discours rapporté demande un temps de diffusion et un montage plus importants. D'un autre côté, l'interview rattrape ce handicap en raison du fait qu'elle exige parfois moins d'explications, de remise en contexte, compte tenu du soutien de l'image qui autorise en outre l'incrustation à l'écran de l'identité du locuteur interviewé. Par l'image, le contexte est donné immédiatement, le journaliste n'a pas besoin d'expliquer davantage l'intervention de l'interviewé.

La troisième contrainte est relative à l'utilisation du discours rapporté et de l'interview dans le discours d'information. Lors de la *construction de l'information*, le journaliste peut utiliser de différentes manières le discours rapporté ou l'interview comme nous le verrons aux chapitres 7 (partie 2) et chapitre 10 (partie 3). En effet, le journaliste peut utiliser le discours de sources pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer, il peut encore l'utiliser comme faire-valoir ou pour décrédibiliser un locuteur interviewé, etc.<sup>94</sup>

La quatrième contrainte concerne *l'authentification de l'information, la vraisemblance, la crédibilité et donc la captation*. En effet, pour être crédible, le journaliste doit citer sa source qui lui permet d'authentifier son information. L'utilisation de l'interview reportage plutôt que du discours rapporté permet au

---

<sup>94</sup> Nous verrons à ce sujet l'utilisation particulière des interviews de témoins anonymes lors des présidentielles de 2007, partie 3, chapitre 10.

journaliste d'être crédible en garantissant que tel ou tel propos a bien été tenu (c'est *vraiment* ce qu'a dit telle ou telle personne). La personne qui apparaît à l'écran est en train de prononcer son discours, alors que dans le cas d'un discours rapporté on peut voir la personne à l'écran mais exécutant une autre action. Dans le second cas, l'image illustre le propos sans le crédibiliser ou l'authentifier (elle ne montre pas celui qui parle en train de parler), elle sert davantage d'illustration. La synchronie de l'image avec la parole qu'autorise l'interview favorise l'authenticité, la crédibilité et la captation. L'asynchronie de l'image avec la parole est néanmoins parfois exploitée dans certains reportages et l'on notera, sans vouloir anticiper sur la partie 3, que cette apparition ou non à l'écran en continu est à mettre en lien avec l'identité des locuteurs. En effet, on observe très fréquemment que lorsque la voix d'un locuteur interviewé passe de *in* en *off* ou inversement, son rôle est souvent celui d'un témoin, d'un *quidam* qui n'a pas une identité forte ; ses mimiques et sa posture ne sont pas considérées comme importantes.

La cinquième contrainte est liée au dispositif informationnel. Pour rapporter le discours de quelqu'un, l'identité de ce dernier doit être connue du téléspectateur, il ne peut donc s'agir d'un témoin *lambda*, tout au moins plus difficilement dans un premier temps. S'il s'agit d'un témoin *lambda*, il faudra alors, si le journaliste souhaite rapporter son discours, que ce témoin soit d'abord présenté. Si ce n'est pas le cas, le journaliste privilégiera l'interview (cf. la contrainte de temps). Se pose alors la question de la crédibilité et de la légitimité à parler. Cette contrainte est ainsi liée, comme la précédente, à l'identité et à la légitimité d'un locuteur à prendre la parole. Un locuteur peut avoir toute légitimité à parler mais encore faut-il que le téléspectateur le perçoive et que l'instance de production le présente comme ayant ce droit. Dans tous les cas, l'identité et la crédibilité de l'interviewé sont fortement liées à l'image. L'image permet de présenter le visage d'un témoin *lambda*. Il est difficile de rapporter le discours de quelqu'un qui n'est pas connu ou présenté précédemment dans le discours (ou alors en utilisant le conditionnel ou une désignation vague telle que : « selon des sources proches de l'enquête... »).

L'utilisation du discours rapporté ou de l'interview va être fortement liée à l'identité ou plutôt à la construction identitaire de celui dont on rapporte le discours ou

que l'on interviewe<sup>95</sup>. Cependant, dans certains cas, les journalistes préféreront le discours rapporté à l'interview pour des témoins ou acteurs *lambda* d'un événement. En effet, l'interview individualise le discours par l'image et la voix, ce qui n'est pas le cas du discours rapporté. Si nous reprenons notre exemple sur les fermiers sud-coréens qui disent « non à l'ouverture du marché » (ex : 17), nous constatons que le journaliste préfère rapporter le discours de ce locuteur sous la forme d'un DDL. Ce qui intéresse le journaliste tient à ce dont parlent les fermiers et non aux cris d'un fermier devant la caméra. Nous pensons que c'est pour cette raison que le journaliste a privilégié le discours rapporté au détriment de l'interview qui, elle, individualise le discours produit dans le JT. Le discours informationnel passe alors par la mise en scène du discours d'autrui.

La sixième contrainte est liée à l'événement traité dans le JT. Interview et discours rapporté mettent différemment à distance les paroles qui ont été tenues. L'interview, non insérée au discours du journaliste, autorise une plus grande mise à distance et moins de marques de subjectivité que le discours rapporté. Dans l'exemple qui suit, Marie-Dominique de Suremain intervient en tant qu'experte dans deux JT :

#### 42) B. Fce 3/Arte

I 9/I 3 (*Marie-Dominique de Suremain, déléguée nationale de « Solidarité Femmes », en voix in*) : plus euh la conscience va avancer plus certainement la révélation des faits va avancer + donc de plus en plus de femmes vont briser le silence non pas que les violences augmentent ++ mais leur connaissance va augmenter donc il faudra de plus en plus de structures et de lieux d'accueil et d'hébergement

Les journalistes préfèrent utiliser des interviews soit par gage de crédibilité comme dans l'exemple précédent, soit parce que les paroles présentées comme produites dans les interviews sont difficiles à assumer et à rapporter dans le discours du journaliste, elles sont marquées significativement et surtout affectivement<sup>96</sup>. On remarque que dans notre événement A sur l'exécution de Williams, les témoignages de l'exécution du condamné à mort apparaissent dans tous les journaux sous forme

---

<sup>95</sup> Nous développerons ceci dans la troisième partie de notre recherche chapitre 9.

<sup>96</sup> C'est ce que nous montrons dans Perbost (2011b).

d'interview et non de discours rapporté. Cette mise à distance du reporter et cette mise en scène de la dramatisation sont accentuées par l'émotion des interviewés, le lieu et le moment de l'interview c'est-à-dire la prison de Saint Quentin à la suite de l'exécution :

#### 43) A. Fce3

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : jusqu'au bout + des centaines de personnes sont restées mobilisées devant la prison de Saint Quentin en Californie hier soir + mais ni les prières + ni les chants + ni la présence de personnalités comme Joan Baez n'ont pu sauver la vie de Stanley Tookie Williams + un condamné à mort de cinquante et un ans ++ l'homme a été exécuté ici peu après minuit + d'une injection létale + en présence d'une cinquantaine de témoins + dont plusieurs journalistes ++
- I 3 (*Brian Rooney, journaliste ABC News, en voix in, voix over*) : [XXX] j'ai été frappé par le temps que ça a pris + ça a duré au moins vingt-deux minutes + de l'instant où il est entré dans la pièce + jusqu'au moment où il a été déclaré mort + ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour placer l'aiguille + il a soulevé la tête plusieurs fois + il leur parlait + et il avait l'air exaspéré ++ [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : Stanley Williams avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes +

Dans ce cas, le journaliste reporter ne reprend pas dans son discours la description morbide décrite dans l'interview et ne se positionne pas, non plus, sur la peine de mort aux Etats-Unis ; il laisse cela aux sources interviewées. En revanche, il critique la décision de Schwarzenegger de ne pas avoir gracié ce condamné à mort :

#### 44) A. Arte

- I 9 (*reporter, en voix off*) : le dernier recours pour sauver Tookie c'était le gouverneur de Californie + mais Arnold Schwarzenegger n'a trouvé aucune justification dans le dossier du condamné + Tookie + c'est l'histoire de la rédemption la lutte du bien contre le mal + un thème cher à l'Amérique repris dans Terminator + mais c'était du cinéma + avant que Schwarzenegger se lance en politique

Le reporter désigne Stanley Williams par son surnom « Tookie », ce qui montre l'empathie qu'il a envers ce condamné. Le propos du reporter concernant l'ancienne carrière d'acteur hollywoodien de Schwarzenegger décrédibilise le choix de ce dernier qui semble, d'après le journaliste, ne pas faire de différence entre fiction et réalité, cinéma et politique. Le reporter nous invite à remettre en question la légitimité de

Schwarzenegger à prendre des décisions aussi importantes alors qu'il n'est encore, peut-être, qu'un acteur hollywoodien qui veut plaire à son électorat comme à ses spectateurs.

Dans le cas de notre événement B sur les violences faites aux femmes, nous n'observons pas le même phénomène. Le journaliste n'hésite pas à renchérir sur les propos de la victime et à raconter avec elle l'expérience douloureuse qu'elle a vécue :

#### 45) B. Fce3

- I 3 (*Françoise en off*) : à partir du moment où j'allais lui dire euh que je voulais que la relation soit terminée + euh j'avais peur très très peur (*Françoise en voix in mais en contre-jour*) de sa réaction de sa réaction physique + il a pas été violent à ce moment là c'est un an après qu'il a été violent
- I 4 (*reporter, en voix off*) : sans doute motivé par la jalousie + la violence de son ex-ami + n'est venue qu'après sa rencontre avec un nouveau compagnon ++

Dans cet exemple, le journaliste participe à la narration, au récit de cette femme battue. Il raconte, enchaîne sur ce que dit la victime en interview. C'est un discours à deux voix qui augmente l'effet de dramatisation : le journaliste raconte avec la victime comme si sa douleur était trop forte et l'empêchait de raconter seule son expérience.

Nous pensons que cette différence de positionnement entre ces deux sujets sensibles et empreints de marques d'affectivité, peut être due au fait que l'événement sur les femmes battues concerne directement la France, alors que le sujet sur la peine de mort ne la concerne plus directement car cette dernière a été abolie en 1981 à l'initiative de Robert Badinter.

Enfin, la toute dernière contrainte qui se fonde sur les précédentes et les transcende, est la *contrainte stylistique*. Les journalistes, et plus largement l'instance de production, décident ou non d'insérer une interview ou un discours rapporté dans le JT. En effet, bien que pris dans un genre discursif qui surdétermine en partie la construction de leurs discours, les journalistes détiennent tout de même un choix qui leur est propre. A noter que notre corpus, bien que de taille moyenne, nous permet de pointer que les JT qui disposent des images d'une interview préfèrent les utiliser plutôt que de rapporter les discours. Ce choix peut être fait soit par souhait de crédibilité, d'authenticité et de vraisemblance (cf. quatrième contrainte), soit pour une raison purement stylistique relative au rythme et à la mise en scène du reportage. C'est notamment un style qui

permet à la télévision de se distinguer de la presse écrite. On note que, en comparant les différentes chaînes étudiées dans notre corpus, aucune interview dont les journalistes disposent n'est reproduite sous forme d'un discours rapporté. Ainsi soit l'interview est diffusée, soit les locuteurs interviewés ne sont pas mentionnés. Passer sous silence certains discours dont disposent les journalistes ou dont ils pourraient disposer aisément est possible. Dans Perbost (2011b), nous montrons que quelquefois les JT préfèrent ne pas utiliser l'interview même quand cela est possible (mais ils n'utilisent pas non plus le discours rapporté). En effet, dans le cas de l'événement B sur les violences faites aux femmes, tous les JT, à l'exception d'Arte, mettent en scène des discours et expériences de femmes battues et/ou contraintes au mariage forcé. Seule Arte fait un autre choix, celui de faire parler des experts et de développer précisément la proposition de loi et non de dramatiser ce sujet en faisant parler des femmes d'origine culturelle ou géographique étrangères. TF1, France2 et M6 présentent respectivement trois victimes d'origine étrangère : Fatou (sénégalaise), Sarah (algérienne) et Leïla (marocaine).

Discours rapporté et interview sont donc complémentaires dans les différents moyens dont le JT dispose pour reproduire et produire la parole de l'autre qu'il sollicite. L'interview marque et accentue la crédibilité et surtout la vraisemblance, illustre les reportages, mais est aussi utilisée par le journaliste pour prendre de la distance. L'interview personifie l'information. Les effets d'authenticité, de vraisemblance, de sérieux et de captation sont accrus par rapport au discours rapporté. Le discours rapporté, quant à lui, est essentiellement utilisé pour prendre de la distance, pour argumenter et à défaut quand les images ne sont pas disponibles. Dans cette perspective, le discours rapporté apparaît comme une stratégie propre à la presse écrite. Dans le JT, cette stratégie est en concurrence avec une autre stratégie propre à ce genre médiatique : l'interview reportage.

Dans ce chapitre, nous avons démontré le lien qui pouvait être établi entre discours rapporté et interview reportage, mais aussi la nécessité de les distinguer afin de faire une analyse fine de la parole de l'autre dans les journaux télévisés. L'interview

reportage et le discours rapporté répondent à des contraintes génériques du journal télévisé, et leurs utilisations ne sont pas aléatoires mais déterminées par la contrainte de temps, d'authenticité, de crédibilité, des contraintes techniques et stylistiques. La principale distinction est, pour nous, celle de l'enchâssement du discours rapporté au discours du journaliste et celle de l'intégration de l'interview reportage au dispositif. Cette intégration au dispositif va mettre en place des interactions réelles et fictives entre les différents locuteurs présents dans le journal télévisé. C'est ce que nous allons développer à présent.

## Chapitre 6

### Cadre interactionnel et organisation énonciative

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, ce qui différencie le discours rapporté et l'interview reportage est la relation de dépendance qui existe entre le discours rapporté et le discours des journalistes d'un côté, entre l'interview reportage et le dispositif informationnel de l'autre. Ce qui va nous intéresser alors ce sont les liens d'emboîtement, de hiérarchisation du discours rapporté et de l'interview dans le JT.

Ces liens de dépendance nous amènent à nous poser des questions quant aux interactions mises en place dans le JT. A qui s'adresse le journaliste, à l'interviewé, au téléspectateur ou aux deux ? La même question se pose pour l'interviewé, s'adresse-t-il au journaliste intervieweur, au téléspectateur ? Martel et Turbide (à paraître) s'intéressant aux stratégies de la communication médiatique mettent en évidence « le type de relation que tentent d'établir les acteurs médiatiques avec le téléspectat ».

C'est ce que nous tenterons aussi de faire pour notre part à travers l'analyse des marques linguistiques et la mise en scène médiatique.

Le point important à clarifier est donc de déterminer si l'intervention du journaliste est à l'adresse du téléspectateur ou à l'adresse de l'interviewé, ou des deux.

Dans le premier cas, l'interview est plus proche formellement du discours rapporté, le journaliste parle avec le téléspectateur de ce qu'a dit X. Il rapporte ce qu'a dit X (interviewé par quelqu'un d'autre ou à un autre moment). Dans le second cas, le journaliste dialogue avec X. Il s'agit en fait d'un jeu de mise en scène où le journaliste s'adresse en même temps au téléspectateur et à l'interviewé. Il en est de même pour l'interviewé qui s'adresse en premier lieu au journaliste reporter et, par la mise en scène du dispositif médiatique, au téléspectateur. Ce sont ces différentes interactions réelles, fictives ou mises en scène que nous allons étudier à présent. Nous clarifierons ces différentes interactions section 6.1.

Concernant le discours rapporté, le récepteur de l'énonciation d'origine n'est plus marqué dans le JT et n'a pas une grande importance la plupart du temps. Le discours rapporté du locuteur cité n'induit pas une interaction avec le téléspectateur car il est enchâssé et dépend entièrement du discours du journaliste rapporteur. C'est ce dernier qui est en interaction avec les téléspectateurs. C'est ce que nous verrons section 6.2.

Ces remarques concernant l'interaction entre les journalistes, interviewés et téléspectateurs vont situer notre analyse au niveau macro du discours d'information, en observant les différentes interactions réelles ou fictives mises en place par le dispositif médiatique du JT. La hiérarchisation et l'emboîtement du discours rapporté vont nous amener, en revanche, à travailler sur l'organisation énonciative du discours du journaliste. L'analyse se situera alors au niveau micro du discours, prenant pour objet l'organisation polyphonique et la présence du discours de l'autre dans le discours des journalistes.

## **6.1 Interactions mises en scène par le dispositif médiatique**

Dans le JT, plusieurs interactions sont mises en place, la plupart en direction du téléspectateur, destinataire ultime du dispositif. Nous dégageons par exemple une interaction entre le présentateur et le téléspectateur, entre le reporter et le téléspectateur,

entre l'interviewé et le téléspectateur, mais aussi entre le reporter et l'interviewé. Ces différentes interactions sont présentes dans le reportage et la brève.

Ces interactions sont plus ou moins simultanées. La différence entre discours rapporté et interview tient notamment à une différence de cadre et de niveau interactionnel<sup>97</sup>. Le présentateur, garant du dispositif, distribue la parole aussi bien aux journalistes qu'aux locuteurs étrangers à l'instance de production. Dans le reportage par exemple, le locuteur interviewé et le journaliste reporter sont dans une pseudo-interaction qui construit le discours d'information. Par l'utilisation de l'interview, le dispositif du JT feint une interaction entre le journaliste reporter et le locuteur interviewé. Par des reprises de l'interview, des explications données par le reporter sur les propos tenus par l'interviewé, une sorte de dialogue s'installe entre le journaliste reporter et les locuteurs interviewés. Ceci n'est pas tout à fait le cas pour le discours rapporté car le journaliste commente mais ne dialogue pas avec le locuteur rapporté.

Pour rendre compte de ces différentes interactions présentées ci-dessus, nous nous inspirons des travaux d'Eddy Roulet et de son équipe. Les paramètres du cadre interactionnel sont présentés ainsi par Burger dans Roulet et alii (2001 : 141) :

« Le module interactionnel traite les informations relatives à la matérialité des interactions. Il s'agit par conséquent de la matérialité interactionnelle dont est fait le discours, et non pas d'une matérialité déjà signifiante, par convention, au plan linguistique du phonème ou graphème. Ainsi située, la matérialité d'une interaction peut être définie par trois paramètres :

- a.- le **canal** de l'interaction :  
c'est-à-dire le support physique utilisé par les interactants : **oral, écrit, visuel** ;
- b.- le **mode** d'interaction :  
c'est-à-dire le degré de co-présence **spatiale** et **temporelle** des interactants ;
- c.- le **lien** d'interaction :  
c'est-à-dire la rétroaction, **réciprocité** ou **non réciprocité**, entre les interactants. »

Ce sont les niveaux présentés en amont que nous développons à travers le cadre interactionnel du reportage et de la brève.

---

<sup>97</sup> Dans le cas du discours rapporté, il n'y a pas d'interaction entre le journaliste et le locuteur rapporté.

Nous parlerons *d'interaction réelle* dans le cas où un échange bidirectionnel a effectivement lieu entre l'émetteur et le récepteur et où la mise en scène du dispositif ne joue qu'un rôle de transmetteur de cette interaction.

Nous parlerons *d'interaction à effet de réel* lorsque l'émetteur s'adresse effectivement au destinataire mais que cette interaction n'est rendue possible que par la mise en scène orchestrée par l'instance médiatique (par le biais de son dispositif). L'interaction n'est alors pas réciproque, elle est unidirectionnelle, marquée cependant par des déictiques dans le discours de l'émetteur.

Nous parlerons *d'interaction fictive* dans le cas où le dispositif du JT seul met en place cette interaction afin de construire son discours d'information.

### 6.1.1 Le cadre interactionnel du reportage

Concernant le dispositif du reportage à l'intérieur du dispositif plus général du JT nous pouvons dégager les cadres interactionnels suivants :

**Tableau 9**

<i>Metteur en scène</i> <Chaîne de TV> <Présentateur>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;"><i>Intervieweur</i></td> <td style="width: 50%;"><i>Interviewé</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">           Audiovisuel            Co-présence spatio-temporelle            Réciprocité              &lt;enregistrement de l'interview&gt;         </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;"><i>Reporter</i></td> <td style="width: 50%;"><i>Interviewé</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">           Canal audiovisuel            Décalage temporel            Non réciprocité              &lt;reportage&gt;         </td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>           Canal audiovisuel            Simultanéité temporelle            Non réciprocité              &lt;JT, plateau&gt;         </td> </tr> </table>	<i>Intervieweur</i>	<i>Interviewé</i>	Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité  <enregistrement de l'interview>		<i>Reporter</i>	<i>Interviewé</i>	Canal audiovisuel Décalage temporel Non réciprocité  <reportage>		Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité  <JT, plateau>	<i>Récepteur</i> <Télespectateur>
<i>Intervieweur</i>	<i>Interviewé</i>										
Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité  <enregistrement de l'interview>											
<i>Reporter</i>	<i>Interviewé</i>										
Canal audiovisuel Décalage temporel Non réciprocité  <reportage>											
Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité  <JT, plateau>											

*\*Interaction présentateur / téléspectateur*

Le premier niveau d'interaction est ici représenté par le cadre extérieur. Il s'agit de l'interaction mise en scène par le présentateur à destination du téléspectateur. Le canal utilisé est audiovisuel pour le téléspectateur. Il y a simultanéité temporelle entre les deux interactants car le présentateur est en direct sur le plateau, et il y a non-réciprocité dans cette interaction car ni le présentateur ni le téléspectateur ne peuvent échanger directement. C'est le cadre général du JT qui reste toujours présent.

Le présentateur interagit, interpelle le téléspectateur directement par des marques linguistiques telles que les pronoms personnels comme dans l'exemple suivant :

**8) A.TF1**

I 1      (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

Le pronom personnel « vous » marque une adresse directe au téléspectateur et montre ainsi linguistiquement une interaction entre le présentateur et le téléspectateur. Cette interaction est différée puisque ni le présentateur ni le téléspectateur ne peuvent réagir directement au propos de l'autre. C'est une interaction à effet de réel.

*\*Interaction reporter / interviewé*

Le second niveau encadré est celui du reportage. Les deux interactants sont le journaliste reporter et l'interviewé qui s'échangent la parole dans une interaction artificiellement mise en scène par le dispositif à l'intention du téléspectateur. Le canal est audio pour le reporter et audiovisuel pour l'interviewé. Il y a un décalage temporel entre les deux interactants car bien qu'il s'agisse de deux enregistrements, ces enregistrements n'ont pas été faits en même temps. Il y a ainsi non-réciprocité. Nous différencions le reporter et l'intervieweur qui ne sont pas forcément les mêmes sujets parlants. Dans les reportages, l'alternance entre les discours des reporters et des interviewés forme cette interaction fictive.

*\* Interaction intervieweur / interviewé*

Dans le dispositif du reportage, *le troisième niveau* d'interaction mis en scène est celui qui implique le journaliste intervieweur et l'interviewé au moment de l'enregistrement de l'interview. Dans ce cas, la visibilité de cette interaction peut être plus ou moins marquée dans le JT. Il y a trois possibilités :

- l'intervieweur peut intervenir directement dans l'interview.

Dans certains exemples, comme celui de l'interview de Nihous (ex. 34) analysé précédemment, le dispositif montre clairement cette interaction entre l'intervieweur et l'interviewé en produisant son intervention lors d'un échange avec ce candidat à la présidentielle.

- le discours de l'interviewé peut marquer clairement une réponse à un intervieweur sans que celui-là n'intervienne en *voix off* (ex : 28).

- l'intervieweur peut rester entièrement en retrait et aucun marqueur dialogique n'est présent (ex : 1).

Dans le cas de cette interview enregistrée préalablement avant le montage de l'interview, le canal de transmission entre les deux interactants est audiovisuel, il y a une co-présence spatiale et une réciprocité dans l'échange. C'est une interaction réelle.

*\* Interaction présentateur/ reporter*

Cette interaction est présente à deux niveaux. Le premier est celui des échanges entre présentateur et reporter lors de la constitution du JT. Cette interaction n'est bien entendu pas marquée ni représentée dans notre corpus. Le second, présent dans notre corpus est celui de l'échange de paroles entre le présentateur et le reporter notamment lors du lancement des reportages comme dans l'exemple suivant :

**30) C. TF1**

- I 1 (présentateur, en voix in) : et puis toujours des : manifestations altermondialistes à Hong Kong où le coup d'envoi de la conférence de l'OMC a été donné aujourd'hui + (présentateur, en voix off) nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre et Christophe Gascard
- I 2 (reportage, reporter en voix off) : (chant des manifestants) dès le départ ce sont les paysans sud-coréens + qui ont dominé les manifestations beaucoup de folklore bien sûr + mais surtout une détermination forte + qui traduisait cette misère des petits

producteurs de riz + dominés par la concurrence internationale + José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat + en Europe

Dans cet exemple, le présentateur cède la parole au reporter et envoyé spécial Jean-Marc Sylvestre. Nous parlerons dans ce cas d'interaction fictive. Dans cette interaction fictive, il y a une alternance de tours de parole entre le présentateur et le reporter qui construisent conjointement le discours d'information.

Le schéma précédent ne représente, cependant, qu'une partie des interactions mises en place dans le reportage, puisque le journaliste reporter comme le locuteur interviewé s'adressent aussi au téléspectateur. C'est ce que nous montrons dans les tableaux suivants :

**Tableau 10**

<i>Metteur en scène</i>	<i>Reporter</i>	<i>Téléspectateur</i>	<i>Réциpiendaire</i>
<Chaîne de TV> <Présentateur>	Canal audio Décalage spatio-temporel Non réciprocité <i>&lt;reportage&gt;</i>		<Téléspectateur>
	Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité		
		<i>&lt;JT, plateau&gt;</i>	

*\* Interaction reporter/ téléspectateur*

Dans ce cas, une interaction à effet de réel est créée entre le reporter et le téléspectateur car le reporter semble s'adresser directement au téléspectateur. Ceci est particulièrement visible lorsqu'un envoyé spécial s'adresse en *voix in*, face à la caméra, à la fin d'un reportage, au téléspectateur. C'est ce que nous relevons notamment sur TF1 et France2 lors de l'ouverture du congrès de l'OMC à Hong Kong (événement C) :

**30) C. TF1**

I 6 (reporter, *en voix off*) : pour répondre à toutes ces protestations + l'OMC doit prouver son efficacité et d'abord + (reporter, **Jean-Marc Sylvestre**, *en voix in* à Hong Kong) finaliser ses accords d'ouverture des marchés agricoles prouver que ces accords

sont équitables bref + favoriser la mondialisation + mais également la réguler la contrôler + pour en éviter les excès

Le reporter est d'abord en *voix off*, nous avons des images des manifestations. Il apparaît ensuite en *voix in*, la foule des manifestants derrière lui, et clôt ainsi son reportage.

Le reporter prend le relais du présentateur afin d'interagir et de s'adresser au téléspectateur. Les déictiques temporels renvoient alors au téléspectateur :

#### 46) D.TF1

I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour

Le reporter utilise alors des déictiques temporels « hier », « hier soir » qui positionnent son discours dans un ici et maintenant. Une interaction est alors aussi établie entre le reporter et le téléspectateur.

De même, une interaction à effet de réel est créée entre le locuteur interviewé et le téléspectateur dans le cadre du reportage :

**Tableau 11**

<i>Metteur en scène</i>	<i>Interviewé</i>	<i>Télespectateur</i>	<i>Réциpiendaire</i>
<Chaîne de TV> <Présentateur>	Canal audiovisuel Décalage spatio-temporel Non réciprocité  <reportage>		<Télespectateur>
	Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité  <JT, plateau>		

*\* Interaction interviewé / télespectateur*

Le dispositif du JT, par l'apparition de ce locuteur à l'écran, met en place cette interaction à effet de réel. Nous nous demandons dans quelle mesure l'interviewé est conscient ou non de cette interaction avec le télespectateur. Cela dépend-il de l'identité et du rôle du locuteur interviewé ? Un expert et un témoin par exemple vont-ils avoir la même conscience du dispositif médiatique ? Autrement dit l'expert, mieux habitué aux interventions dans les JT, va-t-il s'adresser au journaliste intervieweur, au télespectateur, aux deux à la fois ou séparément ? Le témoin, quant à lui, aura-t-il tendance à ne voir que le journaliste intervieweur, sans prendre en compte la finalité de cette interview qui est de s'adresser au télespectateur ? Nous supposons que le locuteur interviewé *lambda* aura une moins grande conscience du récepteur final de son interview (le télespectateur) que le politicien, ce dernier ayant une grande conscience de la caméra en tout temps. Cependant ceci peut être à nuancer compte tenu de la conscience du dispositif par tous les locuteurs.<sup>98</sup>

Il y a donc interaction entre le télespectateur et le locuteur interviewé qui parle face à la caméra et s'adresse, grâce au dispositif, directement au télespectateur pour expliquer, témoigner, raconter, argumenter :

<sup>98</sup> Avec la néo-télévision, cette conscience du dispositif est aussi accrue pour le locuteur *lambda*.

17) C.Fce2

- I 3 (José Bové, *Confédération Paysanne*, en voix in) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +

José Bové s'adresse en premier lieu au journaliste intervieweur et par extension, par un jeu de mise en scène du JT, il s'adresse en second lieu au téléspectateur. Le jeu de mise en scène du JT laisse le journaliste intervieweur dans l'ombre, il est totalement effacé. Nous ne voyons ni n'entendons le reporter et il n'intervient à aucun moment. José Bové semble s'adresser au téléspectateur. Cependant, à aucun moment, le locuteur interviewé (Bové) ne manifeste linguistiquement son adresse au téléspectateur.

*\* Interaction interviewé et reporter / téléspectateur*

Le dernier niveau représente un discours à deux voix : celui du reporter et du locuteur interviewé (ex : 27). C'est ce discours à deux voix qui entre en interaction fictive avec le téléspectateur. Nous pouvons le représenter ainsi :

**Tableau 12**

<p><i>Metteur en scène</i></p> <p>&lt;Chaîne de TV&gt; &lt;Présentateur&gt;</p>	<p><i>Locuteur interviewé et reporter</i></p> <p>Canal audiovisuel Décalage spatio-temporel Non réciprocité</p> <p style="text-align: right;"><i>&lt;reportage&gt;</i></p>	<p><i>Téléspectateur</i></p>	<p><i>Réциpiendaire</i></p> <p>&lt;Téléspectateur&gt;</p>
	<p>Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité</p> <p style="text-align: right;"><i>&lt;JT, plateau&gt;</i></p>		

Dans ce cas, le journaliste et le locuteur interviewé ne forment plus qu'un et construisent ensemble un discours qui pourrait être pris en charge par une seule personne. Ce discours à deux voix est destiné au téléspectateur. Le reporter commentateur dans le reportage et les locuteurs interviewés s'échangent la parole et construisent artificiellement et conjointement le discours d'information. C'est le cas dans l'exemple suivant comme dans de nombreux témoignages, de notre événement B sur les violences faites aux femmes :

## 27) B. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : nous l'appellerons Leïla cette jeune marocaine de vingt et un ans a préféré témoigner aujourd'hui anonymement + de peur d'être reconnue par son mari qui la recherche + un mari qu'elle a dû épouser de force à l'âge de quinze ans + elle vivait alors au Maroc et ne l'avait jamais rencontré + c'est son père qui a tout organisé
- I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et : coutume euh
- I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire
- I 5 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : il me frappait euh ++ il m'enfermait ++ et ça va je suis restée avec lui quinze jours et : j'ai pris la fuite de de la France en Belgique
- I 6 (*reporter, en voix off*) : puis elle revient à Paris seule pendant un an elle vit dans la rue jusqu'au jour où elle trouve refuge dans cette association qui lutte contre les violences conjugales + aujourd'hui Leïla tente de se reconstruire et d'obtenir l'annulation de son mariage forcé + elle aimerait refaire un jour sa vie + mais pour l'instant c'est un peu trop tôt

Dans cet extrait, Leïla et le reporter se partagent le récit de cette jeune femme. Il y a co-construction du discours d'information. Nous avons alors l'impression d'un discours à deux voix. Les voix sont presque interchangeable, le reporter et Leïla s'échangent la parole pour construire ce récit. Leïla explique ce que le journaliste raconte préalablement : « c'est son père qui a tout organisé » (I 2) expliqué par « moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage » (I 3) ; « pendant plusieurs jours elle va connaître le pire » (I 4) expliqué par « il me frappait euh ++ il m'enfermait » (I 5). Le reporter reprend les termes de Leïla pour enchaîner sur son intervention : « ça a été euh suivant tradition et : coutume euh » (I 3), repris par « des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari » (I 4). Enfin, le journaliste continue le récit de Leïla : « j'ai pris la fuite de de la France en Belgique » (I 5), récit poursuivi par le journaliste par « puis elle revient à Paris seule pendant un an elle vit dans la rue jusqu'au jour où elle trouve refuge [...] » (I 6).

### 6.1.2 Le cadre interactionnel de la brève

Un autre cadre interactionnel nous intéresse dans la mise en scène du discours de l'autre : c'est le cadre de la brève. Nous rappelons que la brève dans le cas du JT est prise en charge par le présentateur qui commente en direct des images différées. Il laisse aussi la parole à des locuteurs interviewés antérieurement :

**Tableau 13**

<i>Metteur en scène</i> <Chaîne de TV> <Présentateur>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;"><i>Intervieweur</i></td> <td style="width: 50%;"><i>Locuteur interviewé</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">           Audiovisuel            Co-présence spatio-temporelle            Réciprocité            &lt;enregistrement de l'interview&gt;         </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;"><i>Présentateur</i></td> <td style="width: 50%;"><i>Locuteur interviewé</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">           audiovisuel            Décalage temporel            Non réciprocity         </td> </tr> <tr> <td colspan="2">&lt;brève imagée&gt;</td> </tr> </table> Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocity <JT, plateau>	<i>Intervieweur</i>	<i>Locuteur interviewé</i>	Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité <enregistrement de l'interview>		<i>Présentateur</i>	<i>Locuteur interviewé</i>	audiovisuel Décalage temporel Non réciprocity		<brève imagée>		<i>Réциpiendaire</i> <Télespectateur>
<i>Intervieweur</i>	<i>Locuteur interviewé</i>											
Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité <enregistrement de l'interview>												
<i>Présentateur</i>	<i>Locuteur interviewé</i>											
audiovisuel Décalage temporel Non réciprocity												
<brève imagée>												

#### \* Interaction présentateur/ téléspectateur

Dans la brève, le *premier niveau d'interaction* est le même que pour le reportage. Il s'agit de l'interaction mise en place par le présentateur à destination du téléspectateur. C'est ce que nous avons décrit précédemment.

#### \* Interaction présentateur/ interviewé

Le *second niveau d'interaction* ne concerne plus le reporter et le locuteur interviewé mais le présentateur et le locuteur interviewé. Il y a décalage temporel puisque le présentateur est en direct et le locuteur interviewé en différé. Le canal est audiovisuel et il y a non réciprocity entre présentateur et locuteur interviewé. Cependant les discours du présentateur et de l'interviewé sont à destination du téléspectateur. Il

s'agit alors d'une interaction fictive dans laquelle le présentateur et l'interviewé se cèdent la parole afin de construire le discours d'information.

*\* Interaction intervieweur/ interviewé*

A noter que dans *le troisième niveau*, celui de l'intervieweur et de l'interviewé, le récepteur premier de l'interview est le journaliste. Cependant, ce n'est pas toujours le cas notamment lors d'un meeting ou d'une déclaration volée. En effet, le journaliste n'est alors que le spectateur d'une interaction qu'il enregistre. C'est ce que nous avons précisé en amont avec l'exemple 14, où Nicolas Sarkozy tient son dernier meeting de campagne avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2007.

*\* Interaction interviewé/ téléspectateur*

Il y a aussi, comme dans le reportage, une interaction à effet de réel entre le locuteur interviewé et le téléspectateur :

**Tableau 14**

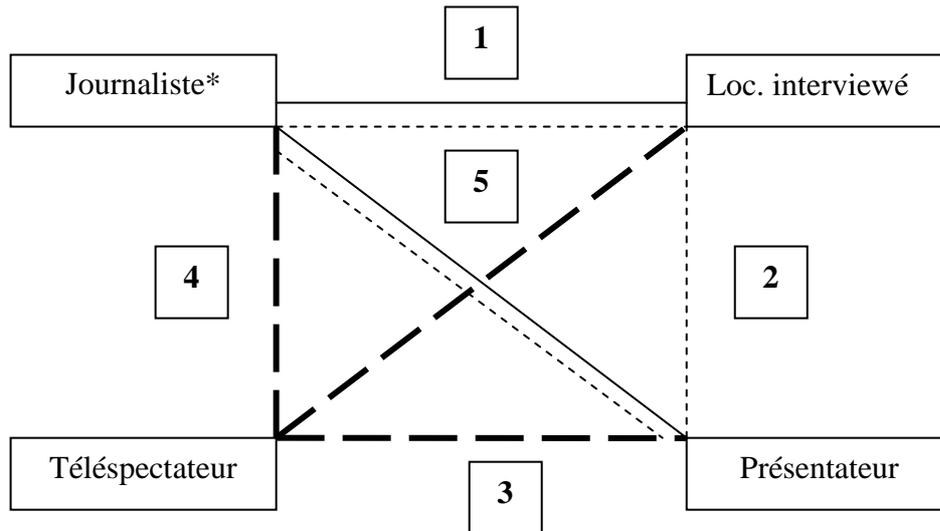
<p><i>Metteur en scène</i></p> <p>&lt;Chaîne de TV&gt; &lt;Présentateur&gt;</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;"> <p><i>Intervieweur</i>      <i>Locuteur interviewé</i></p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <p>Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <p>&lt;enregistrement de l'interview&gt;</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <p><i>Locuteur interviewé</i>      <i>Téléspectateur</i></p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <p>audiovisuel Décalage temporel Non réciprocité</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <p>&lt;brève imagée&gt;</p> </td> </tr> </table>	<p><i>Intervieweur</i>      <i>Locuteur interviewé</i></p>	<p>Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité</p>	<p>&lt;enregistrement de l'interview&gt;</p>	<p><i>Locuteur interviewé</i>      <i>Téléspectateur</i></p>	<p>audiovisuel Décalage temporel Non réciprocité</p>	<p>&lt;brève imagée&gt;</p>	<p><i>Réциpiendaire</i></p> <p>&lt;Téléspectateur&gt;</p>
<p><i>Intervieweur</i>      <i>Locuteur interviewé</i></p>								
<p>Audiovisuel Co-présence spatio-temporelle Réciprocité</p>								
<p>&lt;enregistrement de l'interview&gt;</p>								
<p><i>Locuteur interviewé</i>      <i>Téléspectateur</i></p>								
<p>audiovisuel Décalage temporel Non réciprocité</p>								
<p>&lt;brève imagée&gt;</p>								
<p>Canal audiovisuel Simultanéité temporelle Non réciprocité</p> <p>&lt;JT, plateau&gt;</p>								

Nous retrouvons ainsi les mêmes niveaux d'interaction que pour le cadre interactionnel du reportage excepté que le journaliste n'est plus un reporter mais le présentateur.

### 6.1.3 Schéma récapitulatif des différentes interactions dans le journal télévisé

Pour finir, nous notons dans le schéma qui suit les interactions réelles (trait plein), les interactions fictives (trait discontinu) et les interactions à effet de réel (trait épais et discontinu) mises en place dans le JT entre les différents émetteurs/récepteurs.

**Figure 6**



\* Dans cette figure, le journaliste reporter et le journaliste intervieweur ne sont pas distingués.

1. Il y a une interaction réelle entre le journaliste et l'interviewé lors de l'enregistrement de l'interview et une interaction fictive lors de la diffusion du JT soumis au dispositif du reportage. C'est ce qui différencie le journaliste intervieweur (interaction réelle) et le journaliste reporter (interaction fictive).
2. De même, il y a une interaction fictive entre le présentateur et l'interviewé lors de la diffusion de la brève.
3. Il y a une interaction avec un effet de réel entre le téléspectateur et le présentateur lors du plateau de ce dernier. L'effet de réel vient du fait que le

présentateur est en direct et s'adresse directement au téléspectateur par des déictiques temporels et personnels mais cette interaction n'est pas réciproque.

4. Il y a une interaction à effet de réel entre le téléspectateur et le journaliste reporter lors du reportage. Comme le présentateur, le reporter s'adresse au téléspectateur en utilisant des déictiques temporels et personnels. A l'exception de l'envoyé spécial, le reporter n'est pas en direct.
5. Il y a une interaction réelle entre le journaliste et le présentateur lors de la construction du discours d'information et une interaction fictive lors de la diffusion du JT. Enfin, il y a une interaction à effet de réel entre le téléspectateur et l'interviewé lors des interviews dans les reportages et dans les brèves. Ce locuteur, n'appartenant pas à l'instance de production, n'utilise pas de déictiques comme le présentateur ou le reporter. C'est alors la mise en scène du dispositif du JT, avec le regard face à la caméra, qui induit cet effet de réel.

Toute la mise en scène du JT consiste à donner à croire au téléspectateur qu'il est en interaction réelle avec le présentateur, le reporter et l'interviewé, mais ceci n'est qu'un effet de réel. Les seules interactions réelles qui existent sont celles du journaliste et de l'interviewé et celles du journaliste et du présentateur lors de la préparation du JT. Le JT met en scène des interactions fictives entre le journaliste et l'interviewé, et le présentateur et l'interviewé dans un jeu qui consiste à céder la parole à l'autre de manière fictive à l'aide du dispositif.

Dans le cas du discours rapporté, il y a bien une interaction première lorsque le locuteur rapporté produit initialement son discours, mais celle-ci n'est pas mise en scène dans le discours du journaliste ou alors dans de rares cas non représentés dans notre corpus.

Nous allons à présent nous intéresser au niveau micro de ce cadre interactionnel c'est-à-dire l'organisation énonciative, afin de noter comment sont enchâssés les

discours des sources dans le discours du journaliste et non plus dans le dispositif interactionnel du JT.

## **6.2 Organisation énonciative des discours des journalistes et des locuteurs interviewés**

Nous venons de voir les différents cadres interactionnels mis en place dans le JT et la manière dont les locuteurs interviewés et leurs discours étaient intégrés au dispositif du JT. Au niveau énonciatif, les sources peuvent aussi s'exprimer par le discours rapporté enchâssé au discours des journalistes.

Roulet et alii. (2001 : 282) définissent ce qu'ils appellent le *discours produit* et le *discours représenté* en fonction du cadre interactionnel :

« On appellera discours produit le discours énoncé par le locuteur scripteur occupant le rang le plus élevé (ou le plus extérieur) dans le cadre interactionnel, alors que les discours de locuteurs/scripteurs de rangs inférieurs sont des discours représentés. »

Autrement dit, cela dépend du cadre interactionnel dans lequel nous nous situons. Nous avons dégagé précédemment plusieurs niveaux interactionnels dans le reportage et la brève. Si nous nous situons dans le cadre interactionnel du reportage, le discours produit sera celui du présentateur et les discours représentés seront ceux des sources extérieures et des reporters. En revanche, si nous nous situons dans le cadre interactionnel de la brève, le discours produit sera celui du présentateur et les discours représentés seront ceux des sources extérieures.

Le discours rapporté peut donc être enchâssé au discours du journaliste reporter, du journaliste spécialisé, du présentateur ou même au discours d'un locuteur interviewé. Afin de gloser ces enchâssements, nous nous servons de la présentation de Roulet et son équipe (2001) qui notent le discours rapporté entre crochets [ ] précédés d'une lettre qui désigne la source de la voix. A cela nous ajoutons le signe dièse # qui nous permet de marquer l'intégration au dispositif. Nous pouvons trouver trois cas dans notre corpus :

- dans le premier cas, le discours rapporté est enchâssé au discours du présentateur,
- dans le deuxième cas, le discours rapporté est enchâssé au discours du reporter,
- dans le troisième cas, le discours rapporté est enchâssé au discours du locuteur interviewé.

Dans ces gloses, nous avons enlevé tous les signes de transcription tels que les pauses (+) pour plus de lisibilité.

### 6.2.1 *Le discours rapporté est enchâssé au discours du présentateur*

Le présentateur peut insérer dans son discours, le discours d'un locuteur. Nous aurons alors un enchâssement du type :

**IS # PL # P [... X [...]] # #**

Concernant l'intégration au dispositif (# #) :

**IS** : désigne l'instance de production, la chaîne.

**PL** : désigne le plateau.

Concernant l'enchâssement du discours rapporté ([ ] ) :

**P** : désigne le présentateur qui produit son discours.

**X** : désigne la source du discours rapporté (ou représenté selon Roulet).

L'énoncé du journaliste présentateur est inséré au dispositif médiatique qui est ici représenté par le plateau du JT. Dans l'énoncé du présentateur est rapporté un discours de la source X.

Prenons l'exemple suivant :

#### 7) B. TF1

I 1        (*présentateur, voix in*) : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont

proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # PL # P** [les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont proposé que **D** [l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans] l'union forcée est également au cœur des débats **X** [soixante-dix mille femmes seraient concernées] reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez] # #

**P** : désigne le présentateur.

**D** : désigne les députés.

**X** : désigne un locuteur anonyme qui n'est pas précisé. Ce discours est marqué par l'usage du conditionnel.

Le discours des députés est rapporté sous la forme d'un discours indirect. Le discours de **X** est une modalisation d'emprunt indirecte marquée par le conditionnel qui précise que le journaliste n'est pas la source de ce chiffre. Ces deux discours rapportés sont enchâssés au discours du présentateur. Le discours de ce dernier est lui intégré au dispositif médiatique du plateau.

De même dans l'exemple qui suit, le présentateur rapporte les propos de Voynet :

#### 11) D. Fce3

I 24 (*présentateur, en voix in*) : personne ne fera d'écologie sans les écologistes continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # PL # P** [**DV** [personne ne fera d'écologie sans les écologistes] continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou] # #

**DV** : désigne Dominique Voynet.

Le discours rapporté de Dominique Voynet est un DD suivi de la formule « continue de marteler » qui indique un dire et une marque de subjectivité du locuteur rapporteur<sup>99</sup>.

Dans l'exemple 16 nous dégageons l'enchâssement successif de deux discours rapportés de personnalités politiques dans le discours du présentateur :

**16) D. Fce3**

I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # PL # P** [les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir **JLZ** [Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie] a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé **SR** [à un vote massif cohérent et utile] a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal] # #

**JLZ** : désigne José Luis Zapatero.

**SR** : désigne Ségolène Royal.

Cet exemple montre un enchâssement successif de discours rapportés dans le discours du journaliste. Ces deux discours rapportés sont ceux de Zapatero et Royal, ce sont des DI avec incise : « a-t-il dit », « a-t-elle précisée ».

---

<sup>99</sup> Pour plus de précisions sur cet exemple voir partie 1, chapitre 4, section 4.1.3.

### 6.2.2 Le discours rapporté est enchâssé au discours du reporter

Le discours rapporté peut aussi être enchâssé au discours du journaliste reporter à l'intérieur du reportage :

**IS # R # J [...X [...]] # #**

Concernant l'intégration au dispositif (# #) :

**IS** : désigne l'instance de production, la chaîne.

**R** : désigne le reportage.

Concernant l'enchâssement du discours rapporté ([ ] ) :

**J** : désigne le journaliste reporter.

**X** : désigne la source du discours rapporté.

Nous pouvons illustrer ce cas par les exemples suivants :

#### 6) B. Fce3

I 6 (reporter, en voix off) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # R # J** [selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur **MI** [dix pour cent des femmes violentées sont agressées par un ancien concubin] la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale propose de **L** [leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République]] #  
#

**MI** : désigne le ministère de l'Intérieur.

**L** : désigne la proposition de loi.

Il y a enchâssement de deux discours rapportés dans le discours du journaliste reporter : tout d'abord le discours du ministère de l'Intérieur (MI) puis la proposition de loi (L). Le discours rapporté du ministère de l'Intérieur est une modalisation d'emprunt. La proposition de loi est un DI. Le journaliste cite la proposition de loi. Ces deux discours rapportés sont enchâssés au discours du reporter qui voit lui son discours intégré au dispositif.

L'exemple suivant illustre l'enchâssement de deux discours rapportés d'un même locuteur dans le discours du reporter :

#### 47) D.Fce2

I 10 (*reportage, reporter en voix off*) : [...] ambiance chips et rillettes pour José Bové qui a passé sa dernière journée de campagne à Meaux + ce matin le candidat altermondialiste affirmait que son programme et celui du parti socialiste étaient incompatibles + cet après-midi il appelait à faire barrage à la droite +

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # R # J** [ambiance chips et rillettes pour José Bové qui a passé sa dernière journée de campagne à Meaux ce matin le candidat altermondialiste affirmait que **JB** [son programme et celui du parti socialiste étaient incompatibles] cet après-midi il appelait à **JB** [faire barrage à la droite]] # #

**JB** : désigne José Bové.

Nous avons dans cet extrait deux discours rapportés de José Bové. Le premier est un DI introduit par le verbe « affirmer », et le second est un DN.

Cet exemple d'Arte montre comment le journaliste cite le discours des sources en le prenant à son compte dans un premier temps pour ensuite en préciser la source :

#### 48) A. Arte

I 2 (reportage, reporter en voix off) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi [...]

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # R # J** [Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence **M** [sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence] c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi] # #

**M** : désigne ici les milliers de manifestants.

Ce discours des manifestants est une modalisation d'emprunt dont le journaliste ne précise la source qu'après la citation.

#### 6.2.3 Le discours rapporté est enchâssé au discours du locuteur interviewé

Enfin, le discours rapporté peut à son tour être enchâssé au discours du locuteur interviewé :

**IS # R # A [...X [...]] # #**

Concernant l'intégration au dispositif (# #) :

**IS** : désigne l'instance de production, la chaîne.

**R** : désigne le reportage.

Concernant l'enchâssement du discours rapporté ([ ] ) :

**A** : désigne le locuteur interviewé.

**X** : la source du discours rapporté.

L'utilisation de discours rapporté par ces locuteurs sources est plus rare que pour les journalistes reporters ou le présentateur. Dans notre premier exemple, l'interviewé rapporte les dernières paroles du condamné à mort Williams :

#### 24) A. Arte

I 5 (Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement

Nous pouvons gloser cet exemple par :

IS # R # A [cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration et semblait demander W [est-ce que vous faites cela correctement]] # #

A : désigne ici Kim Kurtis.

W : désigne Williams.

Ce discours rapporté est une forme de discours direct hypothétique. En effet, Kim Kurtis met en mots, sous la forme d'un DD inséré dans son discours, le dernier regard de Williams qu'elle interprète par les paroles qu'elle rapporte. Le discours rapporté de Williams est enchâssé au discours du locuteur interviewé. Le discours de ce locuteur est lui intégré au dispositif.

Dans l'exemple suivant toujours issu de notre événement A, le témoin de l'exécution Kevin Fagan rapporte des paroles qui ont été effectivement tenues lors de l'exécution :

#### 49) A. M6

I 4 (Kevin Fagan, témoin de l'exécution, en voix in, voix over) : [XXX] alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing + plusieurs fois + ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction + il s'agissait d'un homme et de deux femmes + à la fin de l'exécution tous les trois ont crié l'état de Californie vient de tuer un homme + innocent + c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort [XXX]

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # R # A** [alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing plusieurs fois ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction il s'agissait d'un homme et de deux femmes à la fin de l'exécution tous les trois ont crié **T** [l'état de Californie vient de tuer un homme innocent] c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort] # #

**A** : désigne ici Kevin Fagan.

**T** : désigne les trois personnes qui ont crié.

C'est un discours rapporté enchâssé à l'interview d'un locuteur n'appartenant pas à l'instance globale de production. C'est une forme de discours direct.

L'exemple suivant de discours rapporté, enchâssé au discours d'un locuteur n'appartenant pas à l'instance de production, est aussi un témoignage :

**50) B. Fce2**

I 6 (*Eléonore Para, juriste ni putes ni soumises, en voix in*) : quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh tu tu as le droit de dire non ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit + mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose

Nous pouvons gloser cet exemple par :

**IS # R # A** [quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh **A'** [tu tu as le droit de dire non] ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit **A'** [mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose]] # #

**A** : désigne ici Eléonore Para.

**A'** : désigne ici Eléonore Para qui rapporte son propre discours potentiellement tenu.

Dans ces deux discours rapportés, Eléonore Para met en scène ses propres discours rapportés déjà tenus à des jeunes filles en détresse. Ce sont deux formes de DD. Para témoigne de sa propre expérience de conseillère dans l'association « ni putes, ni soumises ».

Nous avons vu dans les exemples précédents les différents discours dans lesquels apparaissaient les discours rapportés dans les JT. Cette organisation énonciative des discours rapportés nous amène à nous poser la question de la place de l'interview dans cette organisation et à la rapprocher des discours des reporters.

#### *6.2.4 La place de l'interview dans l'organisation énonciative*

Dans le cas de l'interview, le discours de la source n'est plus enchâssé au discours du journaliste reporter ou du présentateur mais est intégré au dispositif du reportage comme l'est le discours du journaliste reporter.

Comme nous l'avons vu pour le discours rapporté, nous avons un enchâssement du type :

**IS # R # J [...X [...]] # #**

Concernant l'intégration au dispositif (# #) :

**IS** : désigne l'instance de production, la chaîne

**R** : désigne le reportage.

Concernant l'enchâssement du discours rapporté ([ ]) :

**J** : désigne le journaliste reporter

**X** : désigne le discours rapporté.

Concernant l'interview, nous avons une intégration au dispositif du type :

**IS # R # Y [...] # #**

Concernant l'intégration au dispositif (# #) :

**IS** : désigne l'instance de production, la chaîne

**R** : désigne le reportage.

Concernant l'interview :

**Y** : désigne la source de l'interview.

Nous pouvons observer les deux niveaux différents d'enchâssement et d'intégration dans l'exemple suivant :

**51) D. TF1**

I 8      (*reporter, en voix off*) : à des centaines de kilomètres de la Camargue à Rouen + François Bayrou redit sa confiance d'être présent au deuxième tour ++

I 9      (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : la fin de la campagne est très rude mais euh ce qui compte c'est de l'emporter et d'avoir le soutien des français

Nous pouvons gloser cet exemple pour le discours rapporté par :

**IS # R # J** [à des centaines de kilomètres de la Camargue à Rouen + François Bayrou redit **FB** [sa confiance d'être présent au deuxième tour ]] # #

**FB** : désigne François Bayrou.

En revanche concernant l'interview qui suit, nous pouvons gloser ce discours par :

**IS # R # FB** [ la fin de la campagne est très rude mais euh ce qui compte c'est de l'emporter et d'avoir le soutien des français] # #

**FB** : désigne François Bayrou.

L'interview de Bayrou est ainsi intégrée au dispositif du reportage et non plus au discours du journaliste comme pour son discours rapporté. Le discours de l'interviewé, tout comme celui du journaliste reporter, est dépendant, intégré au dispositif et non à l'énoncé du journaliste comme le discours rapporté.

Nous venons d'observer les différents niveaux d'enchâssement, les jeux de mise en scène hiérarchisés par le dispositif pour construire le discours d'information

télévisuel. Nous avons dégagé les interactions réelles, à effet de réel et fictives mises en place dans le journal télévisé au niveau macro. Au niveau micro, nous avons montré l'enchâssement des discours rapportés aux discours des journalistes. Ce chapitre nous a permis de formaliser la différence de rang entre discours rapporté et interview reportage, et ainsi de montrer comment les deux procédés utilisés pour faire parler une source dans les JT fonctionnent respectivement au niveau micro et macro dans ce genre discursif.

Les liens entre discours rapporté, interview reportage, discours des journalistes et téléspectateurs ayant été posés, nous allons maintenant en venir au positionnement du journaliste et à l'exploitation par ce dernier des discours rapportés et des interviews dans le JT. Nous nous interrogeons alors sur les raisons qu'ont les journalistes de faire parler l'autre, et comment ils se positionnent par rapport à ces sources extérieures.

## Chapitre 7

### Fonctions du discours rapporté et de l'interview reportage

Dans ce chapitre 7 nous allons étudier comment et surtout pourquoi rapporter un discours ou intégrer une interview reportage dans le journal télévisé. Nous nous centrerons désormais sur les fonctions que vont endosser le discours rapporté et l'interview reportage dans le discours d'information. Nous nous demanderons si le discours rapporté et l'interview vont être *moyen* ou *objet* de l'information. Autrement dit, le discours rapporté ou l'interview sont-ils utilisés comme un moyen d'informer de ce que disent les sources, de ce qui s'est passé, que quelque chose a été dit ou sont-ils l'objet d'une information ? L'important est-il ce qui a été dit ou le fait qu'une personne se soit exprimée ? Comment le journaliste, par des marques linguistiques, va-t-il se positionner par rapport à ces paroles ? Pour répondre à ces questions, nous nous servirons des travaux de Perrin (notamment 2004a, 2004b, 2005b), de Perrin et Vincent (1999) et Charaudeau (1992a, 1997a).

## 7.1 Fonctions, attitudes et choix des journalistes

Charaudeau (1992a : 623) pose le lien que peut entretenir le locuteur rapporteur avec le discours qu'il rapporte. Il précise que :

« le locuteur peut essayer de rapporter le discours de la manière la plus objective possible, c'est-à-dire *en n'intervenant pas* dans celui-ci.

Mais il peut également manifester qu'il adhère ou non au Discours d'origine. Cela pourra se faire, par exemple, en utilisant des verbes de modalité qui changent de sens lorsqu'ils passent de la forme *je* à la forme *il* [...]. »

Nous avons déjà montré l'utilisation subjective des verbes de modalité par le journaliste dans la partie 1 (chapitre 4, section 4.1.3), cependant, ce n'est pas le seul moyen pour le locuteur rapporteur de marquer ou non sa subjectivité à l'égard du discours qu'il rapporte ou de l'interview que l'instance médiatique introduit.

Charaudeau (1997a : 180) dégage trois types d'opérations relatives au discours rapporté : « la *sélection* qui est faite sur le dit d'origine (Do), l'*identification* des éléments dont dépend le Do et la *manière de rapporter* ». Ces trois types d'opérations sont aussi applicables à l'interview reportage :

- La *sélection* : « la sélection [du discours rapporté] peut être partielle ou totale » (*ibid.*). Si elle est partielle, cette sélection produira un effet de « subjectivation » (*ib.*). Si elle est totale, cette sélection produira un effet « d'objectivation » (*ib.*).

Nous notons que dans les JT, la sélection partielle ou totale de la citation est difficile à reconnaître. Nous pouvons l'inférer en comparant, dans notre corpus, les discours rapportés et interviews reportage des locuteurs dont le discours est utilisé dans plusieurs JT. En effet, ne disposant pas du discours d'origine, seule la comparaison nous permet de connaître, dans une certaine mesure, les reformulations, coupures ou montages des discours des tiers. Cette sélection est souvent partielle, voire très partielle, car contrainte par le dispositif informationnel et le temps. La sélection va à l'encontre de la contrainte de sérieux et l'image peut alors y remédier. De plus, ce qui importe, ce

ne sont pas tant les coupures des discours rapportés et des interviews que le choix du passage rapporté ou inséré au dispositif.

Nous observons, dans notre événement C, que les chaînes qui décident d'utiliser le discours de Pascal Lamy (directeur de l'OMC en 2005) se servent du même extrait de conférence lors de l'ouverture du congrès. Dans cet extrait, Lamy, avec une certaine décontraction, présente aux participants du sommet la « baguette magique » dont il a besoin pour présider ce congrès (TF1 et France2). Seul le JT d'Arte sélectionne un autre moment du discours de Lamy dans lequel le contenu est similaire mais l'interviewé moins décontracté :

### 52) C.TF1

- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses + des plus sérieuses aux plus utopiques + beaucoup de victimes et d'oubliés de la croissance économique mondiale s'étaient donnés rendez-vous dans les rues de Hong Kong manifestation spectaculaire + mais sous contrôle + les autorités chinoises avaient transformé le centre de conférence en forteresse Pascal Lamy a donc pu ouvrir les travaux dans une sérénité un peu fabriquée
- I 5 (*un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà

Dans cet extrait (ex : 52), Pascal Lamy est cité dans le discours du journaliste : son nom et sa fonction ne sont pas incrustés à l'écran lors de l'interview. Le ton est décontracté et Lamy esquisse un léger sourire. Le journaliste reporter commente en amont l'interview qui va suivre.

### 53) C. Fce2

- I 4 (*reporter, en voix off*) : cinq mille militants engagés mais une seule échauffourée avec la police qui fera une dizaine de blessés ++ c'est dans cette ambiance que Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC + avec de sérieux doutes sur sa réussite ++
- I 5 (*Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà ++ mais + j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien

Nous notons que l'interview de TF1 (ex.52) est tronquée par rapport à celle de France2 (ex.53) et que son sens n'est pas tout à fait le même. Dans l'interview de TF1, on

n'entend pas explicitement Lamy douter alors que dans celle de France2, dans la séquence « mais j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien » (I 5), le doute est explicitement exprimé dans son discours. Le « mais » marque une inversion argumentative qui modifie le point de vue du discours de Lamy par rapport à celui de TF1. De même, le doute est aussi explicitement marqué dans le discours du reporter : « Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC avec de sérieux doutes sur sa réussite » (ex. 53, I 5). L'identité n'est pas marquée de la même manière dans les deux JT. Dans celui de France2, il y a mention du locuteur interviewé dans le discours du journaliste et une reprise par incrustation à l'écran. Cette différence de marquage de l'identité de l'interviewé dans le JT de TF1 et de France2 est à relever notamment lors de la construction identitaire médiatique de Lamy<sup>100</sup>. En revanche, les journalistes des deux JT se positionnent pareillement par rapport à l'interview de Lamy en relevant les doutes ou la « sérénité fabriquée » (ex.52, I 4) de cette conférence.

Dans l'exemple d'Arte, nous ne sommes plus dans le domaine du doute, mais dans celui de la colère. Pascal Lamy est présenté comme beaucoup moins détendu :

### 3) C. Arte

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rue de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer
- I 3 (*Pascal Lamy directeur général de l'OMC, en voix in, voix over*) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]

Cette sélection des citations des JT a des répercussions sur le positionnement du journaliste. La sélection, faite par le journaliste, de ce passage plutôt que de celui choisi par TF1 et France2 met l'accent sur la colère des manifestants et des manifestations anti OMC plutôt que sur Pascal Lamy lui-même.

- *L'identification* des éléments, tels que le locuteur et l'interlocuteur d'origine, le lieu, le contexte et l'énonciation d'origine, « peut être aussi totale (tous les éléments), partielle (certains éléments seulement), ou elle peut ne pas l'être » (Charaudeau, 1997a :

<sup>100</sup> Nous développerons ce point dans notre partie 3.

180). L'identification ou non de ces différents paramètres ne crée pas les mêmes effets en ce qui concerne la réception du discours rapporté et de l'interview reportage. Selon le degré d'identification, le discours rapporté pourra engendrer des effets différents : « authentification » (*ibid.*) de ce qui a été dit si l'identification est précise, « assumption » (*ib.*) si l'identification n'est pas claire et que le journaliste reprend les propos à son propre compte, ou encore « mise à distance » (*ib.*) par le journaliste des propos qu'il rapporte. Dans ce dernier cas, l'identification peut être plus ou moins précise.

L'identification du locuteur d'origine est utile pour délimiter les différents statuts attribués aux locuteurs dont le discours est rapporté ou interviewé, ceux-ci étant liés à l'identité médiatique comme le définit Lochar (2002)<sup>101</sup>. Enfin, le choix de faire parler tel ou tel protagoniste dans le discours du journaliste (discours rapporté) ou dans le discours d'information (interview) n'est pas sans répercussion sur le positionnement du journaliste par rapport à ces discours. La manière de nommer les sources, de leur attribuer une identité médiatique, influence fortement la légitimité à parler et la manière dont le téléspectateur reçoit ces propos. C'est ce que nous verrons notamment dans la troisième partie de notre thèse.

- La *manière de rapporter* est relative aux formes de discours rapporté<sup>102</sup> comme nous l'avons vu précédemment au chapitre 4 (partie 1, section 4.2.3). La subjectivité, le positionnement du journaliste et de l'instance de production se situent à plusieurs niveaux et notamment dans les marques linguistiques que le journaliste laisse et utilise pour introduire les discours comme le montre cette citation de Greta Komur (2004 : 61) :

« Lorsque le journaliste – L – emprunte les mots à un discours autre pour les introduire dans son propre discours, sa responsabilité se limite au discours représentant, au choix de la séquence représentée et à son intégration dans le nouveau contexte. [...] Toutefois, tout en se dégageant intentionnellement de toute responsabilité quant au contenu de la séquence représentée, le journaliste possède des moyens pour influencer notre interprétation par le jeu des adverbes, des adjectifs, des verbes introducteurs. »

---

<sup>101</sup> Pour plus de précisions voir partie 3 principalement chapitre 9.

<sup>102</sup> Charaudeau (1992a : 624-625) propose de distinguer le « discours cité », le « discours intégré » le « discours narrativisé » et le « discours évoqué ».

Rosa Graciela Montes (2009 : 76) précise à ce sujet que :

« Le locuteur peut assumer divers rôles dans son propre discours : celui d'auteur ou de responsable, ou bien celui d'animateur de paroles dont la source est autre. Lorsqu'un locuteur reprend les paroles d'un autre, il peut se présenter en tant que simple porte-parole, sans en assumer la responsabilité, ou bien il peut utiliser ce qui a été dit par d'autres en tant que preuve à l'appui de son propre discours. Il peut se rallier à ce qui a été exprimé dans des discours précédents, ou adopter une attitude contestataire et utiliser les paroles de l'autre pour les réfuter. »

Le journaliste reporter ou le présentateur dispose de différentes stratégies pour se positionner face au discours de l'autre. Komur (2004 : 63) précise alors que :

« C'est la typographie (les guillemets), ou le commentaire du journaliste (*selon l'expression d'untel* etc.), qui permet de signaler que l'on se trouve dans un processus d'emprunt, c'est-à-dire d'introduction dans son propre discours de fragments du message d'origine. Ce type de procédé permet au journaliste de s'effacer derrière la séquence représentée et de garder ses distances par rapport à celle-ci. Néanmoins, tout en laissant la responsabilité du terme cité au locuteur d'origine, il a la liberté et le pouvoir d'influencer l'interprétation du lecteur en l'adoptant ou en le contestant, en le mettant en valeur ou en l'affaiblissant, en l'approuvant ou alors en le ridiculisant. »

C'est à travers les fonctions des discours rapportés et des interviews que nous allons observer l'influence du journaliste sur l'interprétation et les marques de subjectivité de celui-ci par rapport aux discours sources. Autrement dit, le locuteur rapporteur utilise-t-il ces discours et intègre-t-il ces interviews comme objet ou comme moyen de l'information qu'il cherche à communiquer ? Marque-t-il un jugement à l'égard de ces discours ? Quelle est l'attitude du journaliste à l'égard des propos qu'il rapporte et des interviews qui sont intégrées au dispositif ?

Pour cela, nous nous inspirons des analyses de Perrin (2004b, 2005a et b) et Perrin et Vincent (1999) sur les fonctions du discours rapporté. Perrin dégage ainsi trois fonctions relatives au discours rapporté et à l'interview :

- la *fonction référentielle (narrative)* informe du fait que quelque chose a été dit. Elle a une vocation informative.

- la *fonction délibérative* ne vise pas tant à informer qu'à amener à faire réfléchir et à prendre position, à déclencher une question du type vrai ou faux. Elle a pour effet d'instruire et de forger l'esprit critique du public, du citoyen.

- la *fonction modale* ne cherche pas à former les esprits mais à convaincre. Dans le cas de cette fonction modale, le locuteur reprend à son compte ce qui a été dit. Ceci n'est pas le cas dans la fonction référentielle.

Kjersti Fløttum (2006 : 313-314) précise que :

« Si l'auteur rapporte un discours pour le présenter comme un événement dans l'histoire scientifique de son objet d'étude, il s'agit alors d'un discours rapporté référentiel. Dans ce cas-là, l'auteur ne développe pas le fait présenté. Si par contre l'auteur enchaîne sur ce qui est rapporté, le discours rapporté se rapproche en revanche du type modal, où ce que raconte l'auteur se confond, dans une certaine mesure, avec ce qu'a dit ou dit une voix interne. »

Ces trois fonctions ont ainsi respectivement pour visée d'informer, de former les capacités et de convaincre au moyen du discours. Elles peuvent être illustrées simplement par les exemples suivants :

### 39) D. TF1

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : et puis les les taureaux sont malins hein
- I 4 (*un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in*) : ils sont sauvages
- I 5 (*Nicolas Sarkozy, en voix in*) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (*Sarkozy, en voix off*) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (*Sarkozy, en voix in*) que le taureau il charge pas en bref

Le journaliste commente l'acte (« Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré », I 2) et non ce qui est dit dans l'acte, à savoir que les taureaux sont malins (I 3) et que la campagne électorale est finalement plus facile à mener qu'un troupeau de taureaux (I 5). Ce qui est important ici est vraiment d'avoir cette image de Sarkozy en Camargue, qu'il parle et peu importe ce qu'il dit. Ce qui importe pour le journaliste est de souligner la manière dont Sarkozy a tenu ses propos. Il n'y a pas de lien direct entre ce qui est rapporté (le discours rapporté est souligné en I 2) et ce qui est produit dans l'interview I 3 et I 5 (mis à part que Sarkozy est tellement concentré qu'il pense à la présidentielle même pendant ses soi-disant moments de détente). Dans cet exemple, le discours rapporté a une fonction référentielle (narrative), il participe à un récit que propose le journaliste sur la présidentielle. Il y a presque un effet d'ironie car Sarkozy est présenté comme se disant « concentré » alors qu'il est à cheval et nous parle à demi-mots de la campagne présidentielle. Dans la fonction référentielle, ce qui est mis en avant ce n'est pas ce que dit le locuteur rapporté ou interviewé mais le fait qu'il le dise à un moment et dans un lieu donné. L'acte de parole est alors l'objet de référence.

L'exemple suivant illustre la fonction délibérative :

### 3) C. Arte

I 2        (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rue de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer

Ce discours rapporté (« pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal ») est délibératif. Le journaliste marque que c'est clairement l'avis des producteurs de riz sud coréens et pas forcément le sien. La fonction délibérative est ici marquée par « pour eux ». Elle induit une délibération quant à la vérité ou la fausseté des propos. Le journaliste cherche à faire réfléchir sur les conditions de vie et les revendications des producteurs de riz sud-coréens en instaurant une question du type : Ont-ils raison ou tort ? L'acte de parole est alors objet de réflexion.

Le dernier exemple illustre la fonction modale :

#### 24) A. Arte

- I 3 (*Vernell Crittendon, porte-parole de la prison de San Quentin, en voix in, voix over*) :  
[XXX] il a été exécuté par injection létale à minuit sa mort a été prononcée à zéro heure  
trente-cinq [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des  
journalistes témoignent
- I 5 (*Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over*) : [XXX] cela semble avoir pris plus de  
temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme  
dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela  
correctement

Dans son énoncé, le journaliste rapporte à la fois l'interview de Crittendon, le porte-parole de la prison, « trente-cinq minutes » (I 3 - I 4) et l'interview qui suit de Kim Kurtis en qualifiant l'attente d' « insupportable » (I 4 - I 5). Le journaliste souhaite ainsi condamner cette exécution et convaincre le téléspectateur de son horreur. Dans cet exemple de fonction modale, le journaliste réactive les deux interviews dans son propre discours et nous voyons apparaître un discours à trois voix. Il enchaîne sur le contenu rapporté ou interviewé. La fonction modale permet au rapporteur de réactiver les discours des sources dans son propre discours, pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer tout en en spécifiant la source. Dans la fonction modale, l'acte de parole n'a pas d'importance, ce qui importe est ce qui est dit.

Après avoir présenté rapidement ces trois fonctions, nous allons voir comment elles sont utilisées à travers les discours rapportés et les interviews dans le discours d'information.

## 7.2 La fonction référentielle

Dans la citation qui suit, Perrin décrit les séquences échos. Le discours rapporté est constitué d'une séquence écho suivie ou précédée d'un verbe ou d'un prédicat. La fonction référentielle peut être définie ainsi :

« [Les séquences échos] peuvent consister à informer de ce que quelque chose a été dit (ou pourrait être dit, ou pensé) par quelqu'un, éventuellement accompagné de précisions concernant la façon dont cela a été dit dans le cas d'un discours rapporté au style direct, parfois simplement à citer un mot ou une expression. Dans ces conditions la séquence écho n'est nullement constitutive de ce qui est communiqué par le locuteur rapporteur ; elle est sémantiquement inerte, inactivée, dans le discours du rapporteur ; elle ne fait que produire (ou reproduire) l'objet de référence de ce qui est communiqué. Nous parlerons alors de séquence écho référentielle. » (Perrin, 2005b : 382-383)

Ce que nous appellerons *fonction référentielle* sera, selon la définition proposée par Perrin, la fonction attribuée à un discours rapporté et à une interview reportage qui ne sont utilisés que pour informer du fait que quelque chose a été dit, qui n'expriment pas ce que le locuteur rapportant pense ou veut communiquer personnellement. Le discours rapporté n'est qu'un simple objet de référence.

Nous dissociions les exemples de discours rapportés (7.2.1), d'interviews reportage (7.2.2) et les enchaînements de discours rapportés et interviews reportage (7.2.3).

### 7.2.1 Les discours rapportés référentiels

Nous relevons les discours rapportés référentiels suivants :

#### 8) A.TF1

I 1 (présentateur, en voix in) : [...] aux Etats-Unis (présentateur en voix off) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

Ces deux discours rapportés narrativisés (« a refusé de gracier cet homme », « qui prônait depuis sa détention sa non-violence ») ont une fonction référentielle. En effet, il n'y a pas de séquence discursive consistant à reproduire ce qui a été dit. Le journaliste souhaite informer de ce qu'ont dit Schwarzenegger et Williams, mettant ainsi leurs

discours en parallèle comme le fait souvent le discours d'information télévisé. Le journaliste se contente de relater ce qui a été dit sans marquer de jugement à l'égard de ces discours rapportés.

Il en est de même dans cet autre exemple de discours rapporté :

**22) B. Fce3**

I 1        (*présentateur, en voix in*) : les auteurs de : violences conjugales peut {sic} être bientôt plus sévèrement sanctionnés les députés examinaient ce matin une proposition de loi en ce sens en France tous les quatre jours une femme meurt sous les coups de son conjoint les associations qui se mobilisent aux côtés des femmes battues demandaient depuis longtemps un durcissement des sanctions judiciaires Pascal Justice Sonia

Le DN, « un durcissement des sanctions judiciaires », n'est pas réactivé dans le discours du journaliste qui se contente de préciser le discours de cette association.

Nous relevons aussi l'exemple suivant dans notre événement B :

**7) B. TF1**

I 1        (*présentateur, voix in*) : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez

Ce discours rapporté a une fonction référentielle, le journaliste prend l'acte de parole qu'il rapporte comme constitutif d'une histoire. Ce discours indirect est utilisé pour préciser ce qu'ont dit les députés (« les députés ont proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans »).

On note dans l'événement B sur les femmes battues, que les discours des locuteurs politiques (ou associés) tels que « les associations » ou « les députés » apparaissent sous une forme référentielle (exemples 7 et 22) alors que les témoignages

de femmes battues, quelque soit la chaîne, apparaissent sous la forme d'interviews ou de discours rapportés modaux<sup>103</sup>.

Concernant les personnalités politiques présentes dans notre événement D, nous relevons l'exemple suivant :

**46) D. TF1**

I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour

Le journaliste rapporte les discours de Jean-Marie Le Pen sans les reprendre à son compte. Ce qui est important c'est que Le Pen se soit exprimé sur ces présidentielles. Les trois discours rapportés sont indirects : « le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées », « ce qu'il appelle l'oligarchie et le système », « se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour ». Ces trois discours rapportés de Le Pen sont référentiels et intégrés au discours du journaliste uniquement pour préciser ce que ce politique a dit. Nous entendons les termes employés par le candidat.

*7.2.2 Les interviews référentielles*

Nous relevons des interviews référentielles comme dans l'exemple qui suit :

**54) A. Fce2**

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cette après-midi par injection + dans cette ancienne

---

<sup>103</sup> Nous verrons ceci par la suite quand nous nous pencherons sur la fonction modale (7.4).

chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jesse Jackson + et des anonymes + écœurés + révoltés

I 3 (une femme dans la manifestation, en voix in, voix over) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]

Le journaliste relate ce qui a été dit et commente l'acte de parole « écœurés révoltés » (I 2) mais ne commente pas ce qui a été dit. Il parle d'un acte de parole (I 2) et le montre, par la suite, dans l'interview de cette anonyme (I 3). Cette interview a une vocation informative, le journaliste informe sur les discours anti-peine de mort.

Dans l'exemple suivant, le journaliste reporter fait parler les opposants à la peine de mort :

#### 4) A. Fce3

I 4 (reporter, en voix off) : Stanley Williams avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes + il était alors le chef des Crips l'un des gangs les plus violents de Los Angeles + mais l'homme a toujours clamé son innocence + tout au long de sa très longue détention dans le couloir de la mort + avant de devenir un détenu modèle + reconverti en militant de la non-violence ++ en prison + Tookie a même écrit des livres pour les enfants + afin de les dissuader d'entrer dans la criminalité + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce ++ peu après l'exécution + les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras ++

I 5 (une femme dans la manifestation, en voix in, voix over) : [XXX] j'espère juste que l'on va se rendre compte que tuer des gens n'est pas une solution à la violence [XXX]

I 6 (Révérend Jesse Jackson, en voix in, voix over) : [XXX] je pense que la mise à mort de Tookie cette nuit + peut relancer le débat sur la peine capitale [XXX] +

Dans ce cas, le journaliste commente (« les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras », I 4) les actes de parole qui suivent (interviews I 5 et I 6) mais pas ce qui est dit. Il ne prend pas position, ne marque pas son accord ou son désaccord à l'égard des discours des interviewés.

Cependant, on note que dans aucun JT, le discours pro-peine de mort n'est produit ou reproduit. De même, le discours des familles des victimes de Williams est totalement absent. En intégrant ces interviews au dispositif, les journalistes ne semblent pas prendre position sur ce fait d'actualité, cependant l'absence de discours contradictoire est une façon indirecte de prendre position contre l'exécution de cet homme aux Etats-Unis et surtout contre la peine de mort.

Concernant les acteurs politiques, nous pouvons relever l'exemple suivant dans notre événement C :

### 30) C. TF1

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : (*chant des manifestants*) dès le départ ce sont les paysans sud-coréens + qui ont dominé les manifestations beaucoup de folklore bien sûr + mais surtout une détermination forte + qui traduisait cette misère des petits producteurs de riz + dominés par la concurrence internationale + José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat + en Europe
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : aujourd'hui donc l'ouverture des marchés est un véritable danger pour une majorité des paysans + au sud + mais aussi au nord

Le journaliste garde une distance par rapport à l'interview de Bové (I 3), il ne prend pas lui-même position sur les revendications des militants. Le journaliste n'active pas ce discours dans son propre discours (fonction référentielle avec « José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat », I 2). C'est une interview référentielle dont l'objet de référence est l'acte de parole.

Dans l'exemple suivant, le reporter utilise les interviews de façon référentielle pour signaler que quelque chose a été dit :

### 1) C. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la police anti-émeute utilise des aérosols au poivre pour repousser les manifestations + dès le premier jour des négociations les dix mille altermondialistes réunis à Hong Kong étaient bien décidés à se faire entendre + partout dans la ville ils ont multiplié les actions spectaculaires ++ une centaine de militants se sont notamment jetés dans le port de la ville et ont tenté d'atteindre à la nage le palais

des congrès où s'est réunie l'Organisation Mondiale du Commerce + la police les a interpellés mais d'autres manifestants ont été plus chanceux

I 3 (un homme dans la foule, en voix in, voix over) : [XXX] depuis dix ans l'Organisation Mondiale du Commerce n'a fait qu'augmenter la pauvreté et les inégalités la situation économique n'évolue pas

I 4 (reporter, en voix off) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leur voisin Thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien

I 5 (**José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne**, en voix in, voix over) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++

Le journaliste parle de l'acte de parole (I 2) et non de ce qui est contenu dans l'acte (I 3). L'important ici est le manifestant qui parle et non essentiellement ce qu'il dit. L'information communiquée porte sur le fait de dire plutôt que sur ce qui est dit. De même, ce qui est important dans cette interview de Bové c'est qu'il s'exprime sur ce sujet. Les deux interviews (I 3, I 5) du manifestant et de Bové sont utilisées pour informer que quelque chose a été dit et ne constitue pas ce que le journaliste cherche personnellement à communiquer.

Nous pouvons noter que dans les différents exemples, issus de l'événement C, les journalistes donnent la parole aux altermondialistes et aux représentants de l'OMC sans prendre position vis-à-vis de ces discours. Ils se contentent de signaler ce qui a été dit par les différentes parties en présence.

### *7.2.3 Enchaînements de discours rapportés et d'interviews référentiels*

Souvent le discours rapporté double l'interview déjà présente, l'interview illustre alors le discours rapporté intégré au discours du journaliste. C'est ce que nous avons déjà évoqué au chapitre 5, section 5.1.3.3.

Dans les exemples qui suivent, les journalistes usent aussi bien de discours rapportés que d'interviews référentielles. Dans les exemples d'interviews reportage, les journalistes précisent simplement ce que les candidats à la présidentielle ont déclaré :

#### 55) D. TF1

- I 15 (*reporter, en voix off*) : petite virée sous le soleil printanier rue Montorgueil pour Ségolène Royal + en compagnie du maire de la capitale Bertrand Delanoë + halte à une terrasse de café + la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée + renouvelle son appel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour
- I 16 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche + dès le premier tour qu'il y ait un vrai choix entre les deux tours + et puis au-delà de la gauche ++ appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières + et qu'ils pensent que : qu'il faut pour la France euh une femme + libre + qui ne soit liée à aucune puissance d'argent aucun groupe de pression

Comme dans l'exemple 39 de Nicolas Sarkozy précédemment analysé, le journaliste commente l'acte de parole (« la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée », I 15) et non ce qui est dit dans l'interview (I 16) et dans le discours rapporté « renouvelle son rappel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour » (I 15). Le reporter commente l'allocution de Royal durant son meeting mais ne porte pas de jugement sur la vérité ou fausseté de ses propos. Ce commentaire sur l'acte est assorti d'un discours rapporté dans lequel le journaliste reprend mot pour mot les propos de l'interview qui suit. L'interview illustre alors le discours rapporté qui précède.

Nous retrouvons ce même cas dans l'exemple suivant :

#### 15) D.TF1

- I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste
- I 20 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : dimanche + votez + pour résoudre vos problèmes votez pour vos idées pour votre combat ne vous laissez pas entrainer dans des + votes tactiques + il y a un premier tour demain il y aura un second tour si on veut battre Sarkozy + durablement + il faut que la gauche reprenne des couleurs et ça au premier tour + il faut que vous disiez que vous

voulez une gauche qui se bat réellement aux côtés des salariés + contre les multinationales +

Nous notons à nouveau une fonction référentielle de l'interview (I 20). Le DD dans l'intervention (I 19) du journaliste « voter utile c'est voter communiste » est référentiel. Le journaliste par ce discours rapporté commente l'interview reportage (I 20) qui suit et ne souhaite nullement dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer.

Nous relevons enfin l'exemple suivant concernant cette fonction référentielle et ce jeu d'enchaînement du discours rapporté et de l'interview :

#### 56) D. TF1

- I 33 (*reporter, en voix off*) : dernier meeting pour Arlette Laguiller et pour la dernière fois dans la campagne et sans émotion particulière + elle s'est adressée aux travailleurs et aux travailleuses + à Nantes elle a réclamé la construction d'un million de logements par an et pendant trois ans + après six campagnes présidentielles + Arlette Laguiller tire sa révérence +
- I 34 (*Arlette Laguiller, candidate LO à l'élection présidentielle, en voix in*) : j'espère que c'est pas le dernier et que : mes camarades me réinviteront ne serait-ce que pour les soutenir

Dans cet extrait, le journaliste commente l'interview (I 34) qui suit en précisant que c'est « sans émotion particulière » (I 33) que Laguiller ne se présentera plus à l'élection présidentielle. L'objet de référence est l'acte de parole. Nous notons alors ici aussi une fonction référentielle. De même, le DI « elle a réclamé la construction d'un million de logements par an et pendant trois ans » (I 33) est aussi référentiel car le journaliste ne porte pas de jugement sur ce discours et ne dit pas ce qu'il cherche personnellement à communiquer. Cependant, l'utilisation du verbe « réclamer » peut selon l'interprétation être considérée comme péjorative dans le cas où ce verbe est utilisé pour signifier « demander avec insistance comme un dû » (définition du portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales<sup>104</sup>).

La fonction référentielle permet au journaliste de ne pas prendre position dans la campagne des politiques (événement D).

---

<sup>104</sup> En ligne : <http://www.cnrtl.fr/>

Discours rapportés et interviews peuvent être référentiels. Lors des fonctions référentielles de ces discours rapportés et interviews des locuteurs et énonciateurs politiques, les journalistes ne cherchent pas à former les citoyens ou à convaincre les téléspectateurs. Cependant, comme nous le verrons dans notre troisième partie, d'autres stratégies peuvent être mises en place par le reporter et l'instance de production pour valoriser, crédibiliser ou dévaloriser, décrédibiliser une source et son discours.

La fonction délibérative permet, elle, de prendre position à l'égard de la vérité ou fausseté des propos rapportés et des interviews reportage insérées.

### **7.3 La fonction délibérative**

La fonction délibérative poursuit un but pragmatique et discursif différent de la fonction référentielle (narrative). La fonction délibérative, selon Perrin (2005b), instaure une forme de jugement que le journaliste porte sur les discours rapportés et les interviews. Elle impose de spéculer sur la vérité ou la fausseté du discours rapporté. Le locuteur rapporteur demande au destinataire de raisonner ou de prendre position sur la vérité ou fausseté de ce qui a été dit. Ce qui va différencier la fonction référentielle (narrative) de la fonction délibérative est la position du locuteur à l'égard de la vérité ou de la fausseté des propos rapportés.

Perrin (2005b : 286) nomme fonction délibérative une fonction qui amènera le téléspectateur à se forger un esprit critique :

« Bien que référentielles dans la mesure où elles consistent prioritairement à informer de ce qui a été dit (du fait que cela a été dit), les séquences échos [délibératives] ne sont pas pour autant narratives [...]. Certes les actes de paroles auxquels elles font écho sont situés temporellement les uns par rapport aux autres, mais rien n'indique alors qu'ils s'inscrivent dans une suite d'actions consécutives susceptibles de fonder un récit. Bien que référentielles, les séquences échos ne se justifient plus alors à un niveau diégétique, en fonction des événements d'une histoire relatée, ce qui conduit l'interprète à leur associer d'autres motivations au premier rang desquelles figure l'intention du locuteur de spéculer sur la vérité ou fausseté de ce qui a été dit. »

Cependant avec cette fonction, le journaliste ne souhaite pas dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer.

Nous pouvons classer la fonction délibérative, pour les discours rapportés et les interviews, selon qu'elle porte sur la vérité ou la fausseté du point de vue (7.3.1), selon qu'elle est marquée par « pour X » (7.3.2), « d'après X » (7.3.3) et « dit-il » (7.3.4).

### 7.3.1 La vérité ou la fausseté du point de vue exprimé

Nous relevons l'exemple suivant :

#### 57) C. Arte

I 1 (présentateur, en voix in) : il faut rester motivé + les participants au sommet de l'OMC souhaitent éviter un échec total + n'importe quel accord permettrait de sauver la face + autre son de cloche chez les altermondialistes ils préfèrent un échec plutôt qu'un mauvais accord ++ qui aura raison réponse dans six jours (présentateur en off) à la fin du sommet Nathalie Daiber

Cet exemple est délibératif par coordination de points de vue antagonistes. Comme nous l'avons relevé dans notre article Perrin et Perbost (2008 : 203) sur le traitement par le Républicain Lorrain de la seconde Intifada, « l'enchaînement coordonné permet alors de rétablir une forme d'équilibre entre les belligérants, fondatrice de la posture d'impartialité que prétend occuper le journaliste ». « Chez les altermondialistes » introduit un discours rapporté délibératif qui porte sur la vérité ou la fausseté de ce qui est dit par ces derniers, ce que le présentateur ne fait pas avec le discours rapporté des participants au sommet de l'OMC. C'est ici la symétrie, l'équilibre entre les séquences « les participants au sommet » et « les altermondialistes » qui produit l'effet délibératif. Cet effet délibératif est souligné par la séquence « un autre son de cloche ». Le journaliste renvoie dos à dos les points de vue des deux forces en présence et laisse alors le soin au téléspectateur de se faire sa propre opinion. La juxtaposition, la mise en parallèle de deux points de vue antagonistes amènent à une interprétation délibérative de ces discours rapportés, appuyée par la séquence « qui aura raison » qui invite le téléspectateur à répondre à cette question. Ainsi, les journalistes coordonnent « des

phrases qui se ressemblent et semblent interagir en miroir, ou en écho » (Perrin et Perbost 2008 : 203).

Nous relevons la même mise à distance du journaliste avec le discours de Schwarzenegger dans un autre JT. Nous notons dans cet exemple la juxtaposition de deux points de vue : le point de vue des opposants à l'exécution de Williams et le point de vue de Schwarzenegger et des pro-peine de mort.

#### 21) A. Fce 2

I 4 (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + il dirigeait à l'époque l'un des gangs les plus redoutés de Los Angeles + les Crips + mais s'il a déclenché un tel mouvement de sympathie c'est parce que depuis sa condamnation + il menait en prison un combat contre la violence + il avait écrit des livres + pour mettre en garde les enfants contre les gangs contre la drogue + il organisait des conférences par téléphone avec des écoles + rédemption exemplaire pour beaucoup + le gouverneur Schwarzenegger lui + n'a vu là aucune raison d'accorder sa grâce hier + pro-peine de mort lui-même il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable + Stanley Williams a donc rejoint la liste des mille deux prisonniers exécutés aux Etats-Unis depuis mille neuf cent soixante-six

Le journaliste porte un jugement sur Schwarzenegger qui « lui » (incise syntaxique) n'a pas vu la nécessité de gracier Williams (alors que tout le monde la voyait). Le journaliste énumère en amont de ce discours rapporté toutes les raisons pour lesquelles Williams aurait pu être gracié : « il menait en prison un combat contre la violence », « il avait écrit des livres », il mettait en garde les enfants « contre les gangs [et] contre la drogue », « il organisait des conférences par téléphone avec les écoles », « une rédemption exemplaire pour beaucoup ». La délibération joue sur l'opposition entre les points de vue. Le journaliste nous amène à nous poser la question suivante : y a-t-il ou non des raisons de gracier cet homme ? En plus d'une juxtaposition de deux points de vue, le journaliste marque le discours rapporté de Schwarzenegger par l'incise syntaxique « lui » qui oriente davantage l'interprétation délibérative de cet exemple. Enfin, le volume des deux points de vue exprimés ici n'est pas identique car le point de vue de ceux qui veulent gracier Williams est largement plus développé que celui de Schwarzenegger et des pro-peine de mort.

### 7.3.2 Le rôle de « pour X »

Selon Perrin (2005b : 387), « *pour* personnifie l'énonciation rapportée, instaure un être pensant derrière les propos rapportés, un individu susceptible d'avoir raison ou tort ». L'utilisation de « pour » implique un point de vue opposé. Cette marque de discours délibératif est assez présente dans notre corpus :

#### 23) C. Fce2

I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes

Ces deux discours rapportés sont délibératifs en raison de l'utilisation de « pour X ». « Pour X » instaure un être pensant, un individu susceptible d'avoir raison ou tort. Ces pays riches sont donc susceptibles d'avoir raison ou tort. L'interprétation de cet exemple ainsi que l'utilisation de « pour » nous amène à conclure à une fonction délibérative. Le téléspectateur est amené à se forger une opinion sur ce sujet.

De même, dans l'exemple suivant l'utilisation de « pour X » appuie notre interprétation :

#### 24) A. Arte

I 6 (*reporter, en voix off*) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare

Dans ce cas, le journaliste engage à une délibération. Il ne prend pas position sur la vérité ou fausseté et se dégage de l'avis donné « quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare ». Il instaure ainsi une interprétation délibérative.

Les extraits qui suivent sont des exemples de discours rapportés et d'interviews délibératifs :

### 58) B. Fce2

- I 7 (*reporter, en voix off*) : pour lutter contre ces mariages forcés qui concerneraient soixante-dix mille personnes + plusieurs mesures ont été examinées aujourd'hui + comme relever + l'âge minimal du mariage des femmes de quinze à dix-huit ans + ou rendre obligatoire l'audition des futurs époux en cas de doute + pour les associations un début prometteur qui doit s'accompagner de moyens financiers
- I 8 (*Blandine Barucco vice-présidente « ni putes ni soumises », en voix in*) : les places manquent + on on on met énormément de temps à placer une jeune qui arrive et qui doit être mise en sécurité immédiatement

Le « pour X » instaure, dans cet exemple aussi, une interprétation délibérative du discours rapporté et de l'interview qui suit. La modalisation d'emprunt « un début prometteur qui doit s'accompagner de moyens financiers » (I 7) n'engage que les associations et non le journaliste. Ces associations sont susceptibles d'avoir raison ou tort et le journaliste ne prend pas parti pour ce point de vue ou pour un autre. De même, l'interview de la vice-présidente de l'association « ni putes ni soumises » (I 8) est une illustration de la délibération. Le journaliste rapporte cette interview sans la prendre personnellement en charge. L'utilisation de « pour les associations » (I 7) précédant l'interview nous aide à l'interpréter comme délibérative.

Il en est de même dans l'exemple suivant :

### 59) D. Fce3

- I 51 (*reporter, en voix off*) : trois mois d'existence et déjà une dizaine de clients cette jeune femme aide les petites et moyennes entreprises à trouver des financements européens + pour Juliette Hauet un seul regret les politiques français + oublie l'Europe
- I 52 (*Juliette Hauet, europeandco.com, en voix in*) : les questions européennes sont un peu euh mises au + au second plan et qu'il est extrêmement important euh euh de mettre la France dans un climat européen et d'encourager les entreprises françaises dans une perspective européenne

C'est une interview délibérative, le journaliste communique ce que pense et dit Juliette Hauet mais ce n'est pas forcément son avis, ce n'est pas forcément vrai pour lui. Il reste en retrait sans prendre personnellement en charge le discours rapporté et l'interview de Juliette Hauet. Il invite le téléspectateur à se forger une opinion et à adhérer ou non aux propos de cette interviewée. Comme dans l'exemple 58, c'est l'utilisation de « pour X »

qui nous permet d'interpréter ce discours rapporté et cette interview comme des discours délibératifs.

### 7.3.3 Le rôle de « d'après X »

« D'après X », tout comme « pour X », marque aussi une forme de délibération du discours rapporté. Nous pouvons alors postuler une opposition discours oral/discours écrit qui se traduit par une utilisation de « pour X » et « d'après X » :

#### 25) D. Arte

I 10 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dernier jour de campagne officiel et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous-évalué reportage à Nice Erat Feist

« D'après X » instaure un être pensant qui est susceptible d'avoir raison ou tort. Le journaliste ne souhaite pas prendre parti quant au point de vue exprimé par les « derniers sondages ». Cette utilisation de « d'après X » à la place de « selon X », qui lui instaurerait une fonction modale, peut être dû au fait qu'en période électorale le journaliste préfère rester prudent surtout concernant les résultats de Jean-Marie Le Pen qui avait déjà surpris en 2002. Cet introducteur de fonction délibérative, bien que très présent dans la presse écrite, est très peu représenté dans nos exemples de JT. Ceci est relatif à la dimension discours oral/ discours écrit précisée en amont.

### 7.3.4 Le rôle de « dit-il »

« Pour X » n'est pas le seul élément qui semble marquer une fonction délibérative, « dit-il » peut tenir ce rôle quelque peu différemment :

### 19) D. TF1

- I 25 (*reporter, en voix off*) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme et celui du PS étaient incompatibles + selon José Bové il y a trois urgences + sociale écologique et démocratique + des urgences auxquelles il pourra répondre grâce dit-il + aux millions de français qui voteront pour lui dimanche
- I 26 (*José Bové, candidat altermondialiste à l'élection présidentielle, en voix in*) : moi j'ai envie que : dimanche + notre bulletin de vote permette justement cette reconnaissance + au grand jour + de toutes ces personnes qui ont une formidable richesse de toute cette jeunesse aujourd'hui + euh qui n'a pas de boulot + euh qui est exclue de la société il faut vraiment qu'on + puisse créer un une nouvelle dynamique et c'est ça le sens de ma campagne

« Selon X » joue ici le rôle de « pour X » et instaure une fonction délibérative. Comme nous le verrons ultérieurement, « selon X » instaure généralement une fonction modale. Le « dit-il », en incise, semble alors marquer une fonction délibérative qui influence, dans ce cas, le rôle de « selon X » qui prend le sens de « pour X ». L'interview (I 26) qui suit est illustrative du discours rapporté délibératif. Cette interview qui pourrait être interprétée comme référentielle (le journaliste nous informe de ce que pense et dit Bové) prend une dimension délibérative (a-t-il raison ou tort ?) par l'effet de « dit-il » du discours rapporté précédent.

Nous trouvons, dans notre corpus, plusieurs moyens de marquer la délibération par l'utilisation de « pour X », de « dit-il » ou encore de « d'après X ». La mise en parallèle et l'opposition de points de vue différents entraînent aussi une interprétation délibérative qui n'est pas marquée linguistiquement. Cependant, si nous reprenons l'exemple 21, cet exemple est délibératif (qui a raison, qui a tort ?) mais le contexte semble lui injecter un effet modal de jugement car le journaliste semble convaincu du caractère non fondé de la réaction du gouverneur Schwarzenegger et semble ainsi dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer. Nous allons à présent étudier les exemples de fonction modale dans lesquels le journaliste utilise le discours rapporté pour dire effectivement ce qu'il cherche personnellement à communiquer.

## 7.4 La fonction modale

La fonction modale marque l'adhésion, l'accord du journaliste, à l'égard des locuteurs dont il rapporte les propos. Ces propos expriment ce qu'il cherche personnellement à communiquer. Dans ce cas, le journaliste réactive le discours rapporté ou l'interview dans son propre discours. Définir la fonction modale demande que nous la différencions de la fonction référentielle :

« Plutôt que de constituer le simple objet de référence d'une information de premier niveau communiquée par le rapporteur, elles [les séquences échos] expriment au contraire une information qu'il [le locuteur rapporteur et dans notre cas le journaliste] prend personnellement à son compte. Il ne s'agit plus dès lors fondamentalement de faire savoir que quelque chose a été dit, mais plutôt de modaliser allusivement ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer (afin de préciser d'où il tire ses informations, de leur attribuer plus d'authenticité, de force de conviction, ou encore de ne pas en prendre toute la responsabilité, de les tenir à distance). Nous parlerons dans ce cas de séquences échos à fonction modale (vs référentielles). »  
(Perrin 2005b : 383)

Contrairement à la fonction délibérative qui porte sur la vérité ou la fausseté du propos, il ne s'agit plus ici d'un jugement de valeur de vérité porté sur les propos rapportés d'un locuteur, mais d'une intégration modalisée des propos rapportés ou de l'interview. Le discours rapporté s'intègre, se substitue au récit du journaliste. Sa fonction n'est pas de rapporter mais de modaliser un acte de parole. La fonction modale précise seulement comment le rapporteur a pris connaissance de ce qu'il affirme.<sup>105</sup> L'acte de parole n'a plus d'importance, ce qui importe est ce qui est dit.

---

<sup>105</sup> Perrin appelle aussi cette fonction modale, fonction évidentielle, et il la rapproche de ce que Ducrot appelle « l'autorité polyphonique » (Ducrot, 1984 : 154) :

« a) Le locuteur L montre un énonciateur assertant une certaine proposition P. Autrement dit, il introduit dans son discours une voix – qui n'est pas forcément la sienne – responsable de l'assertion de P. En disant que cette assertion est montrée, je veux dire qu'elle ne fait pas elle-même l'objet d'une assertion : sa présence est analogue à celle des actes de promesse, d'ordre [...].

b) L appuie sur cette première assertion une seconde assertion, relative à une autre proposition, Q. [...] L'admission de P rend nécessaire, ou en tout cas légitime, d'admettre Q. [...] P entraîne Q, le locuteur se donne, à partir d'une assertion de P, le droit d'asserter Q : l'existence montrée d'une assertion de P fonde ainsi une assertion de Q, ce rapport étant garanti par une relation entre la proposition P et Q. »

Concernant cette relation au discours d'autrui, il paraît nécessaire de se pencher sur le marquage des sources du savoir pour comprendre l'utilisation des discours rapportés et des interviews. Pour cela, nous nous servons de l'article de Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (1994). Dans cette approche qui « [...] désigne les moyens morphologiques, lexicaux et autres que le locuteur a à sa disposition pour signaler comment il a appris ce qu'il dit » (*idem* : 3), le savoir peut provenir de trois sources principales : « le locuteur l'a obtenu par observation », « par inférence à partir d'indices », « par ouï-dire » (*ibid.*). Pour ce qui nous concerne, nous nous bornons à relever l'ouï-dire qui peut provenir soit d'une rumeur soit d'un tiers. La rumeur ne peut concerner que les marques de discours rapporté alors que le tiers peut concerner aussi bien le discours rapporté que l'interview. En ce qui concerne la rumeur, le journaliste rapporteur ne pourra qu'introduire cette rumeur dans son énoncé et ne pourra en aucun cas intégrer une interview, ce qui est techniquement impossible. En effet, la rumeur n'appartient à personne, elle est toujours rapportée. Ce sera, dans ce cas, les exemples avec le conditionnel dit journalistique qui primeront. Le savoir obtenu par ouï-dire semble alors être lié à la fonction modale.

Avec la fonction modale, il ne s'agit plus de faire savoir que quelque chose a été dit, mais plutôt de modaliser allusivement ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer. Le discours rapporté est réactivé dans le discours du journaliste, assimilé à ce qui est communiqué par le journaliste. L'élément rapporté est identifié ou exprime le point de vue défendu par le journaliste. Nous pouvons dégager les cas marqués par le conditionnel (7.4.1), par l'utilisation de « selon X » (7.4.2), les jeux de répétitions, de paraphrases dont la fonction est marquée par rétroaction (7.4.3), et les cas particuliers des expressions idiomatiques (7.4.4) et des doubles fonctions (7.4.5).

#### *7.4.1 Le Conditionnel*

Le conditionnel peut être utilisé par le journaliste pour préciser qu'il n'est pas la source d'un discours. Les discours rapportés marqués par le conditionnel sont alors modaux. Nous relevons les exemples suivants dans notre événement B :

### 7) B. TF1

I 1 (*présentateur, voix in*) : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez

### 58) B. Fce2

I 7 (*reporter, en voix off*) : pour lutter contre ces mariages forcés qui concerneraient soixante-dix mille personnes + plusieurs mesures ont été examinées aujourd'hui +

### 26) B. M6

I 1 (*présentateur, en voix off*) : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles

Cette utilisation du conditionnel permet au journaliste de réactiver cette information, de préciser qu'il l'a obtenue par oui-dire, par un tiers et qu'il n'en est pas la source. A noter que ce phénomène est courant dans le discours d'information que ce soit pour la presse, la télévision, la radio ou encore Internet. Ceci peut paraître étonnant car, dans un souci de crédibilité et de sérieux, les journalistes sont censés spécifier leur source ce qui n'est pas le cas avec l'usage du conditionnel. Le conditionnel permet de ne pas discriminer la source. La source n'a pas d'importance lorsque la fonction est modale. Le journaliste prend alors personnellement à son compte l'information en précisant qu'il n'en est pas la source.

#### 7.4.2 Le rôle de « selon X »

Lorsqu'il n'y a pas la valeur de « pour X » en raison d'autres paramètres (contextuels comme dans l'exemple 19, « dit-il »), « selon X » est un marqueur de fonction modale<sup>106</sup> et nous notons l'utilisation de « selon X » dans notre événement B :

---

<sup>106</sup> Voir notamment Perrin 2005b.

### 6) B. Fce3

- I 6 (reporter, en voix off) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +

« Selon » marque un discours rapporté modal qui permet au journaliste d'activer ce discours rapporté dans son propre discours en en spécifiant la source. A la différence de « pour X » ou « d'après X », « selon X » n'instaure pas un jugement sur la vérité ou la fausseté mais est utilisé pour convaincre le téléspectateur.

#### 7.4.3 Jeux de répétitions, paraphrases et rétroactions

Les journalistes peuvent par un jeu de reprises, de répétitions, d'enchaînements, marquer une fonction modale. Ces procédés peuvent être marqués avec l'utilisation de connecteurs tels que « mais », « en effet »... ou peuvent ne pas l'être linguistiquement. Le journaliste peut *anticiper ou reprendre* un discours ou bien *anticiper et reprendre* un discours selon les exemples. Le journaliste réactive le discours rapporté dans son propre discours, et ce n'est que rétroactivement que nous pouvons le percevoir comme un discours rapporté et non uniquement comme le discours du journaliste rapporteur.

#### - Les cas marqués

Dans les cas marqués de rétroaction, ce marquage peut se faire *avant ou après*, comme dans les exemples suivants :

Dans l'événement C, nous notons l'exemple suivant :

### 3) C. Arte

- I 3 (Pascal Lamy directeur général de l'OMC, en voix in, voix over) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]
- I 4 (reporter, en voix off) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères +exigent

des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier

Le terme « institution impopulaire » (I 4) instaure une fonction modale. La reprise de l'interview dans le discours du journaliste « une institution impopulaire », « n'est pas vraiment la plus populaire des institutions » (I 3) et le connecteur « mais » (I 4) font que le discours de Lamy est aussi celui du journaliste. L'interview de Lamy est rétroactivement une interview modale dont le journaliste enchaîne sur le contenu.

Nous relevons l'exemple suivant pour notre événement D :

**60) D. Fce2**

- I 6 (reporter, en voix off) : [...] + à Rouen + François Bayrou en appelle aussi aux indécis + il leur donne au moins une bonne raison de voter pour lui
- I 7 (François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in) : toutes les enquêtes le montrent le seul qui puisse battre euh le le candidat hyper favori : de l'UMP c'est euh moi au deuxième tour

Cette interview de Bayrou est une mise en scène ironique car, s'il y a « au moins une bonne raison » de voter pour Bayrou, il n'y en a qu'une. La bonne raison de voter pour Bayrou est qu'il est le seul à pouvoir battre Sarkozy (I 7). On peut penser que le journaliste ironise. Ce qu'il pense réellement c'est qu'il n'y a pas de bonne raison de voter pour Bayrou. « Au moins » (I 6) marque la prise en charge, l'adhésion du locuteur rapporteur et simultanément l'ironie. L'argument n'est pas mauvais, il n'est pas suffisant.

Dans les cas marqués de rétroaction, ce marquage peut se faire *avant et après*, comme dans les exemples suivants.

Dans l'exemple qui suit, la fonction modale des interviews est marquée par un connecteur et une reprise de l'interview dans le discours du journaliste. Il y a un jeu de reprise et de paraphrase des interviews qui précèdent et qui suivent l'intervention du reporter :

#### 40) D.M6

- I 14 (*Jean-Marc Morandini, journaliste, en voix in*) : si mon site était hébergé à l'étranger + X il est en Belgique en Suisse ou en ou en Espagne je pourrais le faire or + tous ces sites sont accessibles facilement de France il suffit d'avoir + un ordinateur donc on est dans un une situation où il y a deux poids deux mesures
- I 15 (*reporter, en voix off*) : en effet de nombreux sites étrangers publient à chaque scrutin ces estimations interdites + avec un but avoué attirer les internautes français
- I 16 (*Claude Ansermoz, journaliste – La Tribune de Genève, en voix in*) : sur le coup des des des dix-huit heures dix-huit heures trente quand on aura les premières estimations il y aura certainement euh : beaucoup beaucoup de gens qui seront qui seront intéressés + des suisses et des français +

Il y a réactivation de l'interview de Morandini (I 14) dans la première partie du discours du journaliste (I 15) avec le connecteur « en effet » : « en effet de nombreux sites étrangers publient à chaque scrutin ces estimations interdites ». Dans la seconde partie de son discours, ce même journaliste réactive le discours de Claude Ansermoz avec « un but avoué attirer les internautes » (I 15). Dans ce cas, le journaliste anticipe sur ce qui est dit dans l'interview (I 16). Il prend ainsi personnellement à son compte les interviews qui précèdent et suivent son intervention à l'aide d'un connecteur et d'une reprise anticipée de l'interview (I 16). On assiste à un jeu étroit entre discours rapportés et interviews par des jeux de paraphrases et de répétitions des interviews qui précèdent et qui suivent.

Nous relevons l'exemple suivant pour l'événement B :

#### 31) B. TF1

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Fatou est redevenue une jeune femme libre + cette liberté + elle s'est battue pour la retrouver + il y a six ans son père un sénégalais qui vit en France l'envoie en vacances au pays + une fois sur place surprise Fatou est prise en main par sa famille on lui retire ses papiers on lui apprend qu'elle est désormais mariée avec un de ses oncles qui arrivera bientôt de Paris ++
- I 3 (*Fatou, en voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (Fatou, en voix in) je pensais surtout à la venue de mon oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerai entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je

préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement

- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais sa famille a déjà tout organisé + la date + la cérémonie + Fatou résiste quand même en se cachant + elle contacte le consulat de France qui organise sa fuite et son retour + mais Fatou n'a pas eu envie de revivre chez ses parents +
- I 5 (*Fatou, en voix in*) : j'avais confiance en eux ils m'ont fait croire qu'ils avaient gagné un voyage arrivée sur place non c'est pas ma- c'est pas un voyage c'est un mariage dans non pour moi c'est une trahison

Le récit des femmes battues est généralement pris en charge par le journaliste. L'interview de Fatou (I 3) qui suit l'intervention du journaliste (I 2) est une interview à fonction modale comme le montre notamment la reprise de la parole par le journaliste avec « mais sa famille a déjà tout organisé » (I 4). Ce connecteur enchaîne directement sur ce que vient de dire Fatou. Grâce au connecteur, le journaliste prend à son compte, dans son propre discours, l'interview qui vient d'être tenue. C'est le cas aussi dans la deuxième intervention de Fatou (I 5) précédée du commentaire sur ce qu'elle dit « mais Fatou n'a pas eu envie de revivre chez ses parents » (I 4) qui enchaîne sur le contenu, sur ce qui est dit (I 5). C'est un discours à deux voix que le journaliste ou Fatou auraient pu tenir seul. Nous assistons alors à une co-construction de ce discours testimonial.

### **- Les cas non marqués**

Dans le cas non marqués de rétroaction, la reprise peut se faire *avant ou après* l'interview, comme dans les exemples suivants.

Nous retrouvons cette fonction modale rétroactive d'une interview pour l'événement A :

#### **35) A. M6**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +
- I 3 (*Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut [XXX]

Dans ce cas aussi, il y a activation de la fonction modale car le journaliste prend en charge, dans son discours, la séquence « une exécution plus longue que d’habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit » (I 2). Il s’approprie ainsi l’interview qui suit de Kurtis et en spécifie la source lors de l’interview (I 3). Le journaliste souhaite ainsi condamner cette exécution et dire personnellement que cette exécution « a été plus longue que d’habitude » (I 2). Il affirme d’abord à son compte et spécifie ensuite la source de son propos en introduisant ce que nous pouvons interpréter comme un discours rapporté. C’est par rétroaction que nous identifions le segment « une exécution plus longue que d’habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit » comme une reprise, une reformulation de l’interview de Kurtis, cette reprise n’étant pas marquée linguistiquement. Le journaliste dénonce la barbarie de l’exécution de Williams.

Nous trouvons des exemples de fonction modale qui ne sont pas marqués linguistiquement mais contextuellement.

Nous rencontrons fréquemment cette fonction modale dans l’événement B. En effet, comme nous l’avons noté précédemment (chapitre 5, section 5.2) lors des récits douloureux de maltraitance, le journaliste raconte avec la victime les sévices qui lui ont été infligés : c’est le discours à deux voix que nous avons mentionné. C’est ce que nous retrouvons notamment dans l’exemple suivant dans lequel le journaliste enchaîne sur le contenu de l’interview :

**50) B. Fce2**

- I 4     (*reporter, en voix off*) : durant deux mois + la jeune fille va résister + deux mois durant lesquels ses parents vont la battre la séquestrer pour obtenir son consentement
- I 5     (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : je dormais par terre + on me donnait pas à manger pas à boire + j’étais enfermée quand ma mère elle ouvrait la porte c’était pour me dire euh + va laver les affaires lave le parterre + elle me tapait dans le ventre + une grosse barre de fer pour me taper partout dans le dos les bras + il y avait toute la famille euh qui était là pour dire ouais de toutes façons faut la marier faut la marier + mais c’était vraiment toute la famille heu de ma grand-mère à toutes mes tantes euh +

Dans l’intervention (I 4), le journaliste parle de ce que cette femme battue a vécu : « deux mois durant lesquels ses parents vont la battre la séquestrer pour obtenir

son consentement ». Il prend personnellement en charge ses propos (I 5), il décrit l'expérience douloureuse de Sarah. C'est un discours à deux voix, le journaliste seul aurait pu raconter l'expérience de cette jeune fille, tout comme Sarah sa propre expérience. Le discours du reporter qui précède l'interview est co-orienté argumentativement avec ce qui est dit dans l'interview. Il enchaîne sur le contenu de l'acte, sa fonction est modale. Le journaliste ne commente plus l'acte de parole mais enchaîne sur ce qui a été dit.

Dans le cas non marqué de rétroaction, la reprise peut se faire *avant et après* l'interview, comme dans l'exemple suivant :

#### 26) B. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : nous l'appellerons Leïla cette jeune marocaine de vingt et un ans a préféré témoigner aujourd'hui anonymement + de peur d'être reconnue par son mari qui la recherche + un mari qu'elle a dû épouser de force à l'âge de quinze ans + elle vivait alors au Maroc et ne l'avait jamais rencontré + c'est son père qui a tout organisé
- I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et : coutume euh
- I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire
- I 5 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : il me frappait euh ++ il m'enfermait ++ et ça va je suis restée avec lui quinze jours et : j'ai pris la fuite de de la France en Belgique

Nous relevons, dans cet exemple, une forme de co-énonciation, un seul discours avec plusieurs voix. Il y a un enchaînement d'interviews modales. Les deux interviews de Leïla (I 3 et I 5) ont une fonction modale. Il y a reprise et réactivation des interviews dans le discours du journaliste : « c'est son père qui a tout organisé » (I 2) repris par « bon mon père il me l'a imposé » (I 3), « ça a été suivant tradition et coutume » (I 3) repris par « des traditions » (I 4), « pendant plusieurs jours elle va connaître le pire » (I 4) repris par « il me frappait il m'enfermait et ça va je suis restée avec lui quinze jours » (I 5). Le reporter parle du contenu de l'acte, contenu qui est développé soit avant soit

après l'interview de Leïla. Ces interviews modales sont repérables par des reprises et des anticipations des interviews dans le discours du journaliste.

#### 7.4.4 Les expressions idiomatiques

Les deux exemples suivants ont été relevés dans le JT d'Arte, il s'agit d'expressions idiomatiques :

##### 29) B. Arte

I 2 (reportage, reporter en voix off) : pour le meilleur + et pour le pire + pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire

##### 57) C. Arte

I 1 (présentateur, en voix in) : il faut rester motivé + les participants au sommet de l'OMC souhaitent éviter un échec total +

Ces deux exemples sont des expressions idiomatiques<sup>107</sup>, elles sont activées dans le discours du journaliste. Nous ne pouvons pas parler de discours rapporté au sens strict mais ces expressions idiomatiques font écho à des discours. Elles font référence à un autre discours qui n'est pas celui du journaliste. Les présentateurs et reporters réactivent ces discours dans leur propre discours pour préciser ce qu'ils cherchent personnellement à communiquer. Dans l'exemple 29, le journaliste réactive cette expression idiomatique pour prendre en charge le constat fait sur les femmes battues : « pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire ». Dans l'exemple 57, le journaliste réactive cette expression idiomatique pour introduire les questionnements autour de l'ouverture du congrès de l'OMC.

---

<sup>107</sup> Perrin (2003b) les définit ainsi : « La notion d'*expression idiomatique* renvoie à l'ensemble des *idiotismes* d'une langue, à l'ensemble des locutions perçues comme figées par les usages de cette langue, et dont la signification tient à une mémorisation préalable, analogue à celle de n'importe quelle unité lexicale. »

### 7.4.5 Les doubles fonctions

Enfin, nous relevons deux cas qui demandent une analyse plus fine et plus approfondie :

#### 43) A. Fce3

- I 2 (reportage, reporter en voix off) : jusqu'au bout + des centaines de personnes sont restées mobilisées devant la prison de Saint Quentin en Californie hier soir + mais ni les prières + ni les chants + ni la présence de personnalités comme Joan Baez n'ont pu sauver la vie de Stanley Tookie Williams + un condamné à mort de cinquante et un ans ++ l'homme a été exécuté ici peu après minuit + d'une injection létale + en présence d'une cinquantaine de témoins + dont plusieurs journalistes ++
- I 3 (Brian Rooney, journaliste ABC News, en voix in, voix over) : [XXX] j'ai été frappé par le temps que ça a pris + ça a duré au moins vingt-deux minutes + de l'instant où il est entré dans la pièce + jusqu'au moment où il a été déclaré mort + ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour placer l'aiguille + il a soulevé la tête plusieurs fois + il leur parlait + et il avait l'air exaspéré ++ [XXX]

Le reporter assume, endosse ce que dit le journaliste Brian Rooney. Ce dernier endosse le discours de la rédaction, mais il est aussi témoin. Il n'y a en réalité qu'un seul discours : Rooney prend le relais du reporter, ce qui compte c'est de continuer la suite de l'histoire. Le reporter utilise ce témoin pour raconter ce qui s'est passé, pour prendre le relais de sa voix. Nous pouvons parler d'une double fonction, l'une modale, comme nous venons de le montrer, et l'autre référentielle narrative dans le sens où le discours de Rooney, en tant que témoin, est aussi utilisé par le reporter pour signaler que quelque chose a été dit.

L'exemple suivant est aussi sujet à discussion :

#### 48) A. Arte

- I 2 (reportage, reporter en voix off) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +

Le journaliste réactive, dans son propre discours, le discours rapporté (« sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence ») en en précisant la source par la suite (« les milliers de manifestants »). Il prend à son compte ce qui est dit. Il utilise ce discours rapporté pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer. Le discours rapporté est marqué *a posteriori* par l'incise « c'est l'avis de » mais au début de l'énoncé du journaliste rien ne permet de dire qu'il s'agit d'un discours rapporté. Nous pouvons alors parler d'un discours rapporté modal.

Cependant, dans un deuxième temps, cet exemple peut être aussi délibératif. En effet, une fois précisée la source de ce discours rapporté au moyen de « c'est l'avis de », le journaliste semble alors marquer une délibération en précisant que c'est l'avis de ces manifestants mais pas forcément celui le sien.

Le journaliste use en réalité des deux stratégies en réactivant dans un premier temps le discours de ces manifestants dans son propre discours afin de dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer, autrement dit que cet homme n'aurait pas dû être exécuté. Dans un deuxième temps, le journaliste met à distance ce discours rapporté et porte un jugement du type : les manifestants ont-ils raison ou tort ? Ceci permet peut-être au journaliste de donner son avis tout en gardant une « objectivité » journalistique qui veut qu'il ne prenne pas parti pour ou contre l'événement.

Ce chapitre nous a permis de montrer comment étaient utilisés les discours rapportés et les interviews reportage dans le discours d'information. Le journaliste peut soit informer que quelque chose a été dit, soit porter un jugement délibératif sur un discours rapporté ou une interview souhaitant ainsi amener le téléspectateur à se forger une opinion, soit encore prendre en charge et réactiver le discours de la source en précisant ce qu'il cherche personnellement à communiquer. On relève que l'utilisation des discours rapportés et interviews reportage référentiels et délibératifs est similaire dans les cinq journaux télévisés étudiés et dans les quatre événements, c'est-à-dire que nous retrouvons ces deux fonctions sur toutes les chaînes et avec tous les événements de notre corpus. Concernant la fonction modale, elle est essentiellement utilisée dans l'événement A, avec les témoignages de l'exécution, et dans l'événement B, avec les

récits des témoins. La fonction modale semble alors être privilégiée dans les témoignages pour raconter à deux voix un récit douloureux.

Concernant les fonctions et leurs relations aux formes, nous notons que les interviews reportage peuvent occuper toutes les fonctions. En revanche, on ne trouve pas toutes les formes de discours rapporté avec toutes les fonctions : la fonction référentielle sera utilisée avec des DN (ex : 22), des DI (ex : 7) et des DD (ex : 15). La fonction délibérative sera utilisée avec des DN (ex : 21), des DI (ex : 57), et des modalisations d'emprunts au style indirect (ex : 23). Enfin, la fonction modale sera utilisée avec des modalisations d'emprunts essentiellement indirects (ex : 6).

On note que peu de sources politiques voient leurs discours rapportés et leurs interviews reportage pris en charge par le journaliste alors que c'est le cas pour de nombreux anonymes. Le journaliste ne réactive pas le discours du politique dans son propre discours pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer (le seul cas trouvé est l'exemple 60 qui est négatif et ironique pour le politique Bayrou). Nous pointons alors l'idée, que nous développerons dans notre troisième partie, que l'anonyme et son discours peuvent être utilisés comme la voix du journaliste et que ce dernier peut se servir de ces discours rapportés et interviews à des fins diverses, variées et parfois partiales dans le discours d'information.

Cette partie a saisi les points communs mais aussi ce qui oppose discours rapporté et interview reportage. Nous avons tout d'abord, au chapitre 5, défini ce que nous entendons par interview reportage afin de la différencier de l'interview plateau. Cette distinction faite, nous avons distingué cette interview reportage du discours rapporté et du discours des journalistes. Ceci nous a amené à étudier l'exploitation de la parole de l'autre dans les journaux. Au chapitre 6, nous avons schématisé et glosé l'enchâssement du discours de l'autre et ceci aussi bien au niveau macro et interactionnel que micro et énonciatif. Enfin, au chapitre 7, nous avons analysé les fonctions de ces discours pour montrer comment et pourquoi ils étaient utilisés dans la construction du discours d'information pour informer, forger une opinion ou convaincre le téléspectateur. Nous avons alors pointé des utilisations particulières ou plus attendues des discours des victimes et témoins, des anonymes, des experts et des politiques.

Nous n'allons plus à présent observer les discours des sources mais la construction identitaire de ces sources et l'influence de ces identités dans le discours d'information.

## PARTIE 3

### DESIGNATION, CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET ROLE DES SOURCES

La partie précédente a porté sur le discours des sources dans les journaux télévisés en vue d'expliquer comment et pourquoi ce discours était utilisé. Quels étaient les moyens mis en œuvre pour faire parler l'autre ? Pourquoi faire parler l'autre dans la construction du discours d'information ? Quelles visées informatives étaient recherchées ? Quelle était la place de ce discours par rapport au discours du journaliste ? Quelle était la position du journaliste par rapport aux interviews et aux discours rapportés ?

Cette troisième et dernière partie n'est pas consacrée prioritairement au discours de l'autre mais à l'autre lui-même, au sujet parlant, à l'être empirique qui est la source de ce discours. Nous nous demanderons désormais qui sont ces sources. Comment sont-elles désignées ? Comment se construit leur identité dans le média télévisuel ? Quels liens établir entre les moyens discursifs mis en scène par les journalistes, les identités des sources et la construction de l'information ? Quelle source va être mise en avant pour persuader, construire une opinion ou simplement informer de ce qui a été dit ?

Nous nous intéresserons, **au chapitre 8**, aux sources de ces discours afin de noter leurs provenances, de noter comment elles sont désignées, marquées et introduites dans le dispositif scénique et discursif.

**Au chapitre 9**, nous nous pencherons plus précisément sur les locuteurs essentiellement individuels<sup>108</sup>, pour comprendre la construction de leur identité médiatique liée à leur légitimité à prendre la parole. Comment se construit cette légitimité ?

**Au chapitre 10**, nous nous intéresserons à des locuteurs particuliers : les témoins anonymes et les politiques. En effet, ces locuteurs semblent avoir tous deux une exploitation particulière qui est propre à l'identité médiatique de chacun.

---

<sup>108</sup> Nous distinguons les locuteurs individuels et collectifs, pour plus de précisions voir chapitre 8, section 8.2.

## Chapitre 8

### Désignation des sources

André-Jean Tudesq (1984 : 16), qui travaille sur le discours radiophonique, dégage trois catégories d'émetteurs :

« Différentes catégories d'émetteurs prennent la parole devant le micro avec des comportements différents selon les rôles, selon les lieux aussi (studio ou extérieur). On pouvait considérer trois catégories : les professionnels de la radio, les collaborateurs extérieurs, les invités et interviewés. »

Ces catégories, « les professionnels de la radio, les collaborateurs extérieurs, les invités et interviewés », peuvent être aussi opérationnelles pour le discours télévisuel et plus particulièrement les JT. De ces trois catégories, nous en avons formées deux principales : la première regroupe les personnes faisant partie de l'instance médiatique de production (les professionnels et les collaborateurs extérieurs) ; la seconde les personnes qui ne font pas partie de cette instance (les invités et interviewés). Dans l'énonciation discursive des JT, nous différencions les acteurs appartenant à cette instance globale de production, tels que les journalistes, reporters, envoyés spéciaux, et ceux qui n'y appartiennent pas mais qui participent à la construction du discours par le

biais de discours rapportés et d'interviews reportage, tels que les témoins, les représentants d'association, les politiques, les experts etc. La distinction entre ces deux catégories appelle plusieurs remarques.

*Premièrement*, tous les acteurs appartenant à l'instance de production ne sont pas perçus par le téléspectateur, car ils n'interviennent pas directement et verbalement dans la construction du JT. Il en est ainsi dans les reportages où plusieurs journalistes participent à la production du reportage, mais ne s'expriment pas verbalement et directement. Autrement dit, tous ceux qui appartiennent à l'instance de production ne sont pas visibles et désignés dans le JT. Il est vrai que leur nom apparaît en fin de reportage ou dans le générique de fin, mais ils restent tout de même dans l'ombre et ne sont pas présentés explicitement par le présentateur. De plus, même quand ces journalistes s'expriment directement dans le JT, il est parfois difficile de saisir celui qui est responsable de l'énonciation. François Jost (1999 : 85) apporte des précisions à ce sujet :

« Bien que le présentateur personnalise généralement les sujets qu'il lance en les rattachant au nom d'un journaliste ("reportage d'Untel"), la plupart du temps il est difficile de dire précisément qui est l'auteur des images que nous allons voir et des mots que nous allons entendre. S'agissant du verbal, qui donne son sens à l'ensemble, rien ne permet de statuer *a priori* sur l'identité énonciative du journaliste. »

Nous considérons alors comme responsable de l'énonciation celui qui est désigné comme tel par le présentateur.

*Deuxièmement*, les journalistes n'appartiennent pas forcément à l'instance globale de production :

#### 24) A. Arte

I5 (Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement

La journaliste mentionnée ci-dessus ne fait pas partie de l'instance globale de production du JT d'Arte, même si elle est présentée comme journaliste. Ce n'est pas parce qu'un intervenant est journaliste qu'il va appartenir à l'instance de production. Dans ce cas, Kim Kurtis témoigne de l'exécution d'un condamné à mort. Elle est le témoin d'une exécution et l'identité sociale qui est activée est celle de journaliste. C'est d'ailleurs cette identité sociale qui lui a permis d'être présente à l'exécution.

*Troisièmement*, les politiques n'appartiennent pas à l'instance de production mais peuvent dans certains cas, et notamment en ce qui concerne les présidentielles, fournir eux-mêmes les images et induire les commentaires, se situant ainsi quelque part à mi-chemin entre nos deux catégories. Ils ont une influence forte sur leur image et sur les discours diffusés. C'est ce que nous remarquons dans l'événement D dans lequel Sarkozy apparaît sur TF1 et France2 en Camargue, à cheval, détendu et faisant de l'humour à la veille du premier tour<sup>109</sup>. Cette mise en scène a été orchestrée aussi bien par l'instance de production que par le candidat.

Il faut préciser, avant d'étudier la manière dont les différentes sources sont désignées dans le JT, que nous simplifierons bien évidemment le rapport à ces sources. En effet, les informations et outils dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir si le locuteur présenté comme source du discours est réellement la source de ce dernier. Il y a deux possibilités. Soit le journaliste récupère un discours rapporté ou une interview directement auprès de la source, et dans ce cas, le locuteur désigné dans le JT est réellement la source du discours ; soit le journaliste prend connaissance d'un discours rapporté ou récupère les images d'une interview par d'autres moyens tels que les dépêches AFP ou des médias étrangers, et dans ce cas, le JT aura tendance à présenter la source première sans signaler que ce discours a été obtenu par un intermédiaire. Le discours rapporté, par exemple, peut alors être attribué à la source initiale. Ceci n'étant pas toujours précisé, nous n'avons pas d'autre choix que de considérer la source du discours rapporté ou de l'interview comme étant celle présentée comme telle dans le JT par le journaliste, ou plus largement par l'instance de production. Pour ce qui nous concerne, dans les discours rapportés ou interviews

---

<sup>109</sup> Nous développerons cet exemple au chapitre 10, section 10.2.

reportage des JT, nous parlerons de celui ou celle (et parfois plus abstraitement de telle ou telle institution, communauté d'opinion etc.) qui est présenté comme source de l'information des JT, de l'événement d'actualité. De plus, certains auteurs rapportent que les sources sont parfois inventées<sup>110</sup>.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment (partie 2, chapitre 5), les sources de certains discours peuvent être totalement assimilées aux discours des journalistes, notamment dans le cas de sources journalistiques. La citation n'est nullement détectable par le téléspectateur et par l'analyste que nous sommes. Ce rapport, quelquefois ambigu à la source, contribue aussi à la construction de ce discours d'information. Comme le précise Charaudeau (2005 : 122), le discours d'information est « un univers construit » et n'est pas le reflet de la réalité. Le JT joue de sa mise en scène, en citant les sources, en rapportant les discours, en produisant les interviews, mais ce discours d'information est en réalité opacifié par des jeux de simplifications des sources et des omissions plus ou moins volontaires.

Nous nous intéressons donc, dans ce chapitre, à la manière dont le journaliste nomme les différentes sources des discours rapportés et des interviews, autrement dit quelles sont les informations données dans le JT permettant de savoir qui est la source de ce discours ou de cette interview. Nous allons nous arrêter dans un premier temps sur les manières de citer la source, sur les moyens techniques utilisés pour les citer (dans le discours du journaliste et/ou en incrustation à l'écran), et dans un deuxième temps sur les façons de désigner cette source.

---

<sup>110</sup> « Du fait que le journaliste peut être amené à vouloir légitimer les opinions qu'il est susceptible d'avoir, l'existence d'une source est parfois totalement inventée, comme l'explique un journaliste américain : " " Des sources habituellement fiables", " des sources très fiables" ; "une source bien informée", " des diplomates" ou "des observateurs". Ces informateurs anonymes peuvent être n'importe qui ou personne [...] cela signifie simplement que le journaliste en est arrivé à une certaine conclusion et qu'il n'a trouvé personne pour l'endosser." » (Rosenblum 1993 : 108 ; traduit et cité par Krieg 2000 : 81-82).

## **8.1 Moyens utilisés pour désigner les sources et leurs rapports à l'image**

S'interroger sur l'endroit où apparaissent les désignations des sources nous amène à nous poser plusieurs questions : de quels moyens graphiques et discursifs disposent les journalistes en vue de qualifier la source des discours rapportés et des interviews qu'ils intègrent à leurs reportages ? Quel rapport pouvons-nous établir à ce sujet notamment entre le renvoi aux sources de ces discours et l'image présente ou non de ces sources dans le JT ? Les sources peuvent être qualifiées soit directement dans le discours du journaliste reporter, soit par incrustation à l'écran, soit encore par l'image, à ces trois niveaux ou séparément selon les cas. Quels décalages (concordances ou discordances) pouvons-nous établir entre ces trois niveaux ?

Etudier les moyens utilisés pour désigner ces sources dans les JT nous amène à nous interroger sur le rapport qui peut être établi entre ces sources et les images diffusées. Pour cela nous nous servirons des travaux de Charaudeau et Ghiglione (1997) présentés en amont<sup>111</sup> pour comprendre le lien et l'incidence de l'image sur l'apparition et la désignation des sources. Nous nous demanderons alors s'il y a synchronisation entre la parole et l'image. Si oui, la synchronisation se fait-elle par rapport au contenu du propos énoncé ou par rapport à la situation ? Nous aborderons à ce sujet successivement les discours rapportés et les interviews.

### *8.1.1 Les moyens utilisés pour les sources des discours rapportés*

Les sources des discours rapportés peuvent, bien évidemment, être désignées dans le discours du locuteur rapporteur : soit dans le discours du présentateur, soit dans celui du journaliste, soit encore dans le discours d'un locuteur n'appartenant pas à l'instance globale de production. En revanche, cette source ne sera jamais désignée par incrustation à l'écran. Ce qui va nous intéresser ici est de savoir si ce marquage va être ou non couplé avec une image et, dans l'affirmative, si cette image montre alors le

---

<sup>111</sup> Partie 1, chapitre 3, section 3.3.1.

locuteur rapporté ou un autre élément en lien avec la situation ou le contenu de ses propos. Que montre l'image lors de la production d'un discours rapporté, et pourquoi ?

Notons tout d'abord que, concernant le discours rapporté, l'image ne peut pas être en synchronie avec la parole comme c'est le cas dans certaines interviews. Forcément asynchrone avec la parole, l'image ne peut alors être en synchronie qu'avec la situation ou avec le contenu du propos rapporté. Comme nous l'avons noté précédemment (partie 2, chapitre 6), le discours rapporté peut être enchâssé aux discours des journalistes, des présentateurs et aux discours des acteurs étrangers à l'instance de production.

L'image du discours rapporté ne correspondra jamais au locuteur rapporté énonçant ce même discours, car si c'était le cas nous serions en présence d'une interview reportage. Précisons que dans le cas du discours rapporté enchâssé au discours du journaliste, l'image sera, en général, en relation soit avec le contenu du propos, soit avec le locuteur rapporté. Cependant, concernant le discours rapporté dans les interviews, nous aurons dans la plupart des cas, l'image de l'interviewé et non celle de la situation ou du locuteur rapporté. Avoir l'image de la situation ou du locuteur rapporté dans le cas d'une interview est techniquement possible, mais ce n'est pas l'usage ; nous n'en trouvons d'ailleurs aucun exemple dans notre corpus.

Nous différencions ainsi les exemples où la source du discours est marquée dans le discours d'un locuteur appartenant à l'instance de production (a) et les exemples où la source est marquée dans le discours d'un locuteur n'appartenant pas à l'instance de production (b).

(a) Relevons tout d'abord que la source du discours rapporté peut être désignée *dans le discours d'un locuteur appartenant à l'instance de production*, le présentateur ou le reporter :

## 20) C. TF1

I 7      *(présentateur, en voix in) : Dominique de Villepin a réaffirmé aujourd'hui que la France s'opposait à tout accord partiel sur l'agriculture [...]*

Dans cet exemple de TF1, Dominique de Villepin est désigné sans apparaître à l'écran. Il n'y a aucun marquage de la source par l'image, le présentateur reste en *voix in* et il y a dès lors asynchronie avec la parole rapportée dans la mesure où « l'instance montrante ne fait pas apparaître celui qui parle » (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 55). Nous pouvons aussi parler d'asynchronie avec la situation et avec le contenu du propos car l'instance montrante ne montre ni l'ensemble de la situation d'échange ni « des éléments concrets qui constituent les supports ou illustration thématique de ce qui est dit » (*ibid.*).

C'est le cas aussi de l'exemple suivant de France2 :

### 23) C. Fce2

I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes [...]

Le locuteur rapporteur (le présentateur) rapporte les discours des « pays riches », mais ne montre aucune image concernant ces locuteurs. Nous notons aussi une asynchronie entre l'image et la parole, entre l'image et la situation et entre l'image et le contenu du propos. Dans les deux exemples précédents (ex. 20 et 23), il n'y a aucune relation entre l'image montrée et le discours rapporté, illustrant de quelque manière que ce soit le lien entre la désignation de la source du discours autre et l'image diffusée à la télévision.<sup>112</sup>

Dans les exemples 16 et 39 en revanche, l'image va jouer un rôle bien plus important dans la construction du discours d'information :

### 16) D. Fce3

I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants [...]

<sup>112</sup> Dans les exemples 20 et 23, c'est le présentateur, sur le plateau, qui apparaît en *voix in*.

La source est toujours désignée dans le discours d'un locuteur appartenant à l'instance de production (le présentateur), et cette source apparaît à l'image. Dans ce cas, le discours rapporté de José Luis Zapatero est couplé avec des images de ce dernier en conversation avec Ségolène Royal, lors de cette allocution pour la présidentielle. L'image montre le soutien de Zapatero à Royal et illustre de ce fait le propos tenu par le présentateur, il y a synchronie avec le contenu des propos du présentateur. L'image est en outre redondante relativement aux informations associées à la situation du discours rapporté. Il y a synchronie avec la situation en raison du fait que « l'instance montrante, par un jeu de cadrage et de points de vue, montre l'ensemble de la situation de l'échange » (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 55). Nous parlons de synchronie avec la situation et non avec le contenu rapporté, car l'image n'illustre en rien le propos de Zapatero selon lequel « Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie ». L'image montre ici le soutien dont parle le journaliste, mais non « l'optimisme et la promesse de réussite » dont il est question dans le discours rapporté de Zapatero. L'image utilisée accrédite alors le discours du journaliste.

Dans l'exemple qui suit, l'image est en synchronie avec le contenu du propos rapporté et non plus avec le contenu du propos du journaliste rapporteur (comme dans l'exemple 16) :

### 39) D. TF1

I 2        (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +

Le reporter montre des images de Nicolas Sarkozy à cheval en Camargue, détendu comme on a eu peu l'habitude de le voir lors de cette campagne présidentielle. Le présentatif « voilà » nous invite à porter une attention particulière à ces images qui illustrent partiellement le contenu des propos rapportés « qui avoue être calme et très concentré ». Les images sont ici en synchronie avec le contenu du propos dans la mesure où « l'instance montrante fait apparaître des éléments concrets qui constituent les supports ou illustrations thématiques de ce qui est dit » (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 55). La synchronie n'est cependant que partielle, car si le calme de Sarkozy est bien mis en scène à l'image, la concentration, elle, reste complètement ignorée.

Pour finir, nous allons analyser un dernier discours rapporté dont le rapport à l'image est intéressant :

### 36) C. Fce2

- I 9 (autre reporter, en voix off) : cette manifestation était aussi un test pour les forces de l'ordre de Hong Kong qui avaient mobilisé plus de vingt-cinq mille personnes + (reporter, **Philippe Rochot envoyé spécial Hong Kong**, en voix in) pour encadrer les protestations + et qui peuvent se vanter d'avoir réussi à canaliser la colère + des manifestants antimondialistes +

Cet exemple de discours rapporté présente un discours que les forces de l'ordre de Hong Kong auraient pu tenir : les forces de l'ordre de Hong Kong « peuvent se vanter d'avoir réussi à canaliser la colère des manifestants antimondialistes ». C'est un discours rapporté hypothétique, assorti d'images qui ne montrent pas les manifestants et les forces de l'ordre mais le reporter envoyé spécial en train de parler depuis le terrain de son reportage :

#### Capture d'écran 2



A la place du présentateur, nous avons Philippe Rochot, l'envoyé spécial de France2. On peut penser que cela émane d'un désir de crédibilité et de sérieux de la part de France2, en vue de montrer que leur journaliste est bien sur place, et que tout ce qui vient d'être dit a été vu et vécu par ce dernier. Il ne s'agit donc pas d'images extérieures au média, achetées à une agence de presse. L'image n'illustre pas le propos rapporté souligné mais montre la présence du journaliste envoyé spécial sur place. Il y a une asynchronie avec la parole puisque l'image ne montre pas le locuteur rapporté. Nous

---

<sup>113</sup> Capture d'écran déjà reproduite au chapitre 5, section 5.1.2.2.

pouvons dire que dans ce cas l'image fait preuve, non du contenu du propos rapporté car il est hypothétique, mais de la présence de la chaîne sur place. Nous avons une synchronie entre l'image et le désir de sérieux et d'authenticité de la chaîne. On peut parler d'une certaine synchronie entre l'image et la situation, en raison de la présence de l'envoyé spécial sur place.

Lors de la présence d'un envoyé spécial sur place, il n'y a pas toujours de synchronie avec la situation. C'est ce que nous observons dans l'exemple suivant. En effet, si nous comparons cet envoyé spécial à Hong-Kong avec le reporter de TF1, l'analyse ne sera pas la même. A noter que l'exemple 30 ne contient pas de discours rapporté :

### 30) C. TF1

I 1 (*présentateur, en voix in*) : et puis toujours des : manifestations altermondialistes à Hong Kong où le coup d'envoi de la conférence de l'OMC a été donné aujourd'hui + (*présentateur, en voix off*) nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre et Christophe Gascard

[...]

I 6 (*reporter, en voix off*) : pour répondre à toutes ces protestations + l'OMC doit prouver son efficacité et d'abord + (*reporter, Jean-Marc Sylvestre, en voix in*) finaliser ses accords d'ouverture des marchés agricoles prouver que ces accords sont équitables bref + favoriser la mondialisation + mais également la réguler la contrôler + pour en éviter les excès

### Capture d'écran 5



L'envoyé spécial n'apparaît pas dans la foule des manifestants ou au congrès de l'OMC. Nous devinons derrière lui une image de la ville de Hong Kong mais ceci n'est qu'une

supposition que nous inférons du contexte du reportage et du lancement du présentateur « nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre » (I 1). La synchronie avec la situation est moins marquée, plus difficile à percevoir du fait du studio d'enregistrement dans lequel se trouve Sylvestre qui n'est pas sur le terrain.

(b) La source du discours rapporté peut être désignée dans le discours d'un locuteur *n'appartenant pas à l'instance médiatique de production*. L'image ne correspondra jamais alors au contenu du propos de l'auteur ou à la situation car nous aurons à l'écran principalement l'image du rapporteur et non du rapporté.

Nous pouvons relever l'exemple suivant :

#### 49) A.M6

I 4      (*Kevin Fagan, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing + plusieurs fois + ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction + il s'agissait d'un homme et de deux femmes + à la fin de l'exécution tous les trois ont crié l'état de Californie vient de tuer un homme + innocent + c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort [XXX]

Ce témoin de l'exécution de Williams rapporte des propos prononcés par d'autres témoins de l'exécution : « l'état de Californie vient de tuer un homme innocent ». Il y a asynchronie avec la parole.

L'exemple qui suit est plus complexe car l'interviewé rapporte son propre discours :

#### 50) B. Fce2

I 6      (*Eléonore Para, juriste ni putes ni soumises, en voix in*) : quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh tu tu as le droit de dire non ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit + mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose

Dans cette interview, Eléonore Para rapporte elle-même son propre discours énoncé dans une autre situation : « tu tu as le droit de dire non », « oui tu as le droit de refuser

un mari qu'on t'impose ». L'instance montrante fait apparaître Eléonore Para dans la situation où elle rapporte ses paroles. Il y a donc asynchronie avec la parole rapportée puisque Para énonce des propos antérieurement tenus qui ne correspondent pas à l'image diffusée. On peut aussi parler, dans ce cas, de synchronie entre le locuteur rapporteur et le locuteur rapporté. Le locuteur interviewé met en scène son propre discours rapporté, devenant ainsi le locuteur rapporté de ses propres propos.

### 8.1.2 *Les moyens utilisés pour les sources des interviews*

La relation que nous pouvons établir entre le lieu de citation et l'image est plus complexe pour les interviews que pour les discours rapportés, car l'interviewé et son discours ne sont pas qualifiés exclusivement dans le discours du journaliste, mais également dans le dispositif scénique notamment par des incrustations à l'écran. Les désignations par incrustation à l'écran sont plus conventionnelles et aussi plus officielles que celles des discours rapportés. Elles engagent la direction du JT, au-delà du seul reporter journaliste. Quatre cas sont possibles, soit la source est qualifiée dans le discours du journaliste et dans le dispositif scénique (a), soit la source n'est qualifiée ni dans l'un ni dans l'autre (b), soit la source est qualifiée uniquement dans le discours du journaliste (c), soit la source est qualifiée uniquement dans le dispositif scénique (d).

(a) La source peut être qualifiée *dans le discours de l'instance de production* (présentateur ou reporter) *et dans le dispositif scénique* (incrustation à l'écran) :

C'est le cas dans cet exemple d'interview de Ségolène Royal :

#### 16) D. Fce3

- I 16 (*présentateur, en voix in*) : [...] devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tentés par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal
- I 17 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle*, *en voix in*) : (*problème de son*) venez voter + soyez très nombreux + dès dimanche prochain + pour dire + quelles valeurs + et quel visage + vous voulez + donner + à la France +

La source de l'interview est indiquée d'abord dans le discours du journaliste avec un discours rapporté « la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé » (I 16), puis lors de l'interview par incrustation à l'écran :

### Capture d'écran 6



Les images de Ségolène Royal correspondent à l'allocution qu'elle donne lors de son dernier discours officiel du premier tour des présidentielles de 2007. L'image est redondante par rapport à l'interview. Il y a synchronie avec la parole et la situation car nous voyons Ségolène Royal, durant l'interview, dans la situation où elle prononce ses paroles, son dernier meeting du premier tour.

Il en est de même pour José Bové dans cet extrait de M6 :

#### 1) C. M6

- I 4 (*reporter, en voix off*) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leur voisin Thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien
- I 5 (*José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne, en voix in, voix over*) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++

Dans cet exemple, José Bové est qualifié dans un premier temps dans le discours du reporter : « le militant français José Bové » (I 4). Il n'apparaît pas alors à l'écran. En

revanche, lors de l'interview, il apparaît à l'écran et il y a synchronie avec la parole et la situation car il est présent dans la foule des manifestants.

Un exemple de *voix in* puis *voix off*, nous montre un autre rapport à l'image :

### 61) D. Arte

I 8 (Jean-Daniel Levy, directeur adjoint de l'institut de sondage CSA, en *voix in*) : il faudrait qu'il y ait des mouvements massifs + et uniquement caractérisés par un vote excessivement spécifique + dans des localisations très précises également c'est-à-dire les bureaux qui ferment à vingt heures donc on (en *voix off*) est euh vous voyez sur des aspects qui sont + (en *voix in*) somme toute assez minimes dans un débat qui ressemble d'une certaine manière plus à un débat idéologique qu'à un vrai débat euh politique dans le sens où il y aurait aujourd'hui un danger pour la démocratie

Pendant un instant, cet interviewé n'est plus en *voix in*. Il n'apparaît plus à l'écran où sont montrés les bureaux de l'institut de sondage. Lorsque Levy est en *voix off*, il y a asynchronie avec la parole puisque ce dernier n'apparaît plus à l'écran mais toujours synchronie avec la situation par l'intermédiaire des images des bureaux. Quand il est en *voix in*, il y a synchronie avec la parole et la situation.

Dans l'exemple suivant Fatou apparaît en *voix off* au début de l'interview, elle marche dans la rue, puis en *voix in* au marché. C'est le seul témoignage de femme battue où la locutrice apparaît à l'écran (elle n'est ni floutée ni à contre-jour) :

### 31) B. TF1

I 2 (reportage, reporter en *voix off*) : Fatou est redevenue une jeune femme libre + cette liberté + elle s'est battue pour la retrouver + il y a six ans son père un sénégalais qui vit en France l'envoie en vacances au pays + une fois sur place surprise Fatou est prise en main par sa famille on lui retire ses papiers on lui apprend qu'elle est désormais mariée avec un de ses oncles qui arrivera bientôt de Paris ++

I 3 (Fatou, en *voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (Fatou, en *voix in*) je pensais surtout à la venue de mon oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerai entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je

préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement

Lorsque Fatou est en *voix off*, l'image la montre en train de se promener au marché (au centre de la capture d'écran) :

### Capture d'écran 7



L'image n'est pas illustrative de l'interview et de ce qui est dit (description de la maltraitance de Fatou), mais elle démontre que l'isolement et la maltraitance infligés à cette jeune femme ne sont plus d'actualité aujourd'hui. Cette image de Fatou en *voix off* au marché s'oppose à ce qui est dit quand celle-ci relate son isolement. Il y a une asynchronie avec le contenu du propos, puisque l'instance montrante ne fait pas apparaître d'éléments concrets comme supports ou illustrations de ce qui est dit, mais, bien au contraire, une Fatou entourée et libre au marché. Lorsque celle-ci est en *voix in*, il y a synchronie avec la parole et avec la situation.

L'exemple qui suit nous montre un cas où la source est marquée, dans un premier temps, dans le discours du reporter, puis reprise en incrustation à l'écran seulement dans un troisième temps. Dans le second temps, l'interviewé apparaît à l'écran mais sans incrustation de son identité :

#### 62) D. Fce3

I 25 (*reportage, reporter en voix off*) : Dominique Voynet aux platines + ce n'est pas encore une reconversion mais une belle image pour les caméras + thème de la soirée + vert fluo + hier + les écolos ont fêté à leur manière la fin de la campagne juste après un dernier meeting + sur une péniche au bord du Rhône la candidate a été très claire sur sa position après le premier tour

- I 26 (*Voynet, en voix in*) : qui peut croire une seconde + que les Verts pourraient préférer Nicolas Sarkozy + à Ségolène Royal +
- I 27 (*reporter, en voix off*) : en attendant tout faire pour dissuader le vote utile et éviter le pire un ou deux pour cent dimanche
- I 28 (*Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle*, *en voix in*) : vous n'imaginez quand même pas une seconde + que le Parti socialiste qui aurait constaté l'extinction de l'écologie dans les urnes aux présidentielles + donnerait aux Verts les moyens de peser aux législatives + vous connaissez le mode de scrutin + vous savez ce qu'il en est si on veut avoir un groupe parlementaire + à l'Assemblée nationale +

Dans ce cas, la source de l'interview est donnée préalablement dans le discours du journaliste (« Dominique Voynet », « la candidate », I 25) et non par incrustation à l'écran. L'identité de Voynet n'est pas précisée lors de sa première intervention (I 26), mais lors de sa seconde (I 28). Cette seconde intervention (I 28) est considérée comme le discours officiel de la candidate à l'élection présidentielle. Il y a synchronie avec la parole et la situation, car on voit alors Voynet lors de son dernier meeting avant le vote. Dans la première intervention (I 26), le fait qu'il n'y ait pas d'incrustation à l'écran peut signifier qu'il ne s'agit pas d'un discours officiel. Le discours plus officiel, avec incrustation à l'écran, vient rétablir une sorte d'équilibre avec ce qui est dit auparavant. En effet, la première intervention met en avant le soutien des Verts à Ségolène Royal (I 26). La seconde, en revanche, met en avant les discordes entre le PS et les Verts, entre deux partis de gauche (I 28). L'incrustation à l'écran est importante lorsqu'elle est utilisée ainsi, car elle permet de hiérarchiser l'importance des interventions. La seconde intervention (I 28) vient en quelque sorte contrebalancer ce que la candidate affirme dans la première (I 26).

(b) Dans certains cas, la source peut n'être qualifiée *ni dans le discours de l'instance de production ni dans le dispositif scénique*. C'est le cas des trois interventions qui suivent I 37, I 38, I 39 (ex. 37). Nous avons affaire à un micro-trottoir dans lequel les locuteurs interviewés ne sont nullement mentionnés en amont ou en aval de leur intervention :

### 37) D. Fce2

- I 36 (*reportage, reporter en voix off*) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un + l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +
- I 37 (*un homme dans la rue, en voix in*) : c'est un moyen à un moment donné de détourner de montrer qu'il y a une mascarade
- I 38 (*un autre homme dans la rue, en voix in*) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque
- I 39 (*un autre homme dans la rue*) : a priori tout le monde les a prises :: vraiment sur le même degré c'est-à-dire comme une bonne farce
- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires

On reconnaît les interviewés par l'image et l'on peut penser qu'ils ont été choisis au hasard. Cette non-identification des locuteurs interviewés participe à la visée journalistique qui cherche à présenter le témoignage de monsieur et madame tout-le-monde. Ils passaient à ce moment précis dans la rue et ont bien voulu participer au reportage :

#### Capture d'écran 4



114

Il y a synchronie avec la parole et avec la situation compte tenu des anciennes affiches électorales dans le fond de l'image. La seule allusion tient à la reprise des propos du dernier intervenant dans le discours du journaliste (« derrière la farce » I 40).

---

<sup>114</sup> Capture d'écran déjà reproduite au chapitre 5, section 5.1.2.2.

(c) La source est *qualifiée uniquement dans le discours du journaliste* :

Ce cas est en revanche plus courant que le précédent. Dans l'exemple qui suit, l'allusion à la source est explicite :

**54) A. Fce2**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : [...] ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jessy Jackson + et des anonymes + écoeürés + révoltés
- I 3 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]

Comme dans le cas précédent (ex. 37), la source de l'interview n'est connue que par son image, cette source reste donc anonyme. Cependant, dans cet exemple (ex. 54), les intéressés sont néanmoins qualifiés comme « anonymes, écoeürés, révoltés » (I 2) dans le discours du journaliste. On peut situer le lieu de tournage de l'interview ainsi que le sexe et l'âge de l'interviewé. L'image montre que ce propos a été tenu par une femme, devant la prison de Saint Quentin lors de la manifestation de soutien à Williams. La synchronie avec la parole et avec la situation permet de comprendre l'intervention de cette femme. Dans ce cas, nous pouvons dire que la source est qualifiée dans le discours du journaliste et par l'image.

De même, dans l'exemple suivant, l'interviewé n'est qualifié que dans le discours du journaliste et non par une incrustation à l'écran :

**52) C.TF1**

- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses + des plus sérieuses aux plus utopiques + beaucoup de victimes et d'oubliés de la croissance économique mondiale s'étaient donnés rendez-vous dans les rues de Hong Kong manifestation spectaculaire + mais sous contrôle + les autorités chinoises avaient transformé le centre de conférence en forteresse Pascal Lamy a donc pu ouvrir les travaux dans une sérénité un peu fabriquée
- I 5 (*un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà

- I 6 (reporter, en voix off) : pour répondre à toutes ces protestations + l'OMC doit prouver son efficacité et d'abord + (reporter, *Jean-Marc Sylvestre*, en voix in à Hong Kong) finaliser ses accords d'ouverture des marchés agricoles prouver que ces accords sont équitables bref + favoriser la mondialisation + mais également la réguler la contrôler + pour en éviter les excès

Comme nous l'avons déjà souligné, Pascal Lamy apparaît ici à la tribune de l'OMC, pour prononcer un discours officiel, seulement l'incrustation à l'écran n'est pas présente. Il s'agit sûrement d'un oubli.

(d) Enfin, la source peut être marquée *uniquement dans le dispositif scénique* (incrustation à l'écran) :

#### 48) A. Arte

- I 2 (reportage, reporter en voix off) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +
- I 3 (*Vernell Crittendon*, porte-parole de la prison de San Quentin, en voix in, voix over) : [XXX] il a été exécuté par injection létale à minuit sa mort a été prononcée à zéro heure trente-cinq [XXX]
- I 4 (reporter, en voix off) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent

La source de l'interview n'est précisée dans ce cas que par incrustation à l'écran, et son identité n'est reprise à aucun moment dans le discours du journaliste, ni en amont, ni en aval. Cet interviewé est un acteur important de l'événement puisqu'il est le porte-parole de la prison de Saint Quentin, dans laquelle Williams a été exécuté. Il y a synchronie avec la parole et avec la situation car nous voyons dans le fond de l'image la prison. Dans ce cas, il faut que l'identité de celui qui parle soit légitime et compréhensible par tous afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. On peut aussi relever la reprise des propos de Vernell Crittendon par le reporter (« trente-cinq minutes », I 4), qui permet à ce dernier d'intégrer rétroactivement le discours de l'interviewé dans son propre discours.

Mais ce n'est pas toujours le cas, et nous allons voir que la désignation de la source par simple incrustation à l'écran et sans reprise du reporter est possible :

#### 18) C. Fce2

- I 6 (*reporter, en voix off*) : une vingtaine de militants anti mondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans
- I 7 (*Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, en voix in*) : à cause des subventions + de que les pays riches peuvent se permettre de donner à leurs fermiers + il y a des des des fermiers qui travaillent dur avec les avec moins de moyens que les que les fermiers des pays riches et et ils ne peuvent ils ne peuvent même pas vivre de ça
- I 8 (*reporter, en voix off*) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +

Seule l'incrustation à l'écran participe à la désignation de cette source et il n'y a aucune reprise des propos de Kidjo. Il y a synchronie à la fois avec la parole et avec la situation.

Ces différents lieux de qualification de la source ne sont pas anodins et vont fortement influencer la construction identitaire des sources dans le JT. Mais avant d'étudier cette construction identitaire, il nous reste à analyser la manière dont ces sources sont désignées dans le discours du journaliste et par incrustation à l'écran.

## 8.2 Les modes de désignation verbale de la source

Nous venons d'analyser les moyens dont disposent les JT en vue de qualifier les sources des discours qu'ils mettent en scène. Nous allons à présent examiner plus précisément comment elles sont désignées dans le discours du journaliste aussi bien que par incrustation à l'écran. Ces sources peuvent soit représenter un individu, nous parlerons dans ce cas de locuteur individuel, soit représenter un ensemble d'individus ou une entité collective et nous parlerons dans ce cas de locuteur collectif. Nous observerons, dans cette section, comment sont désignés les différents locuteurs

rapportés et interviewés. Quels sont les éléments linguistiques qui sont donnés dans le discours du journaliste ou dans l'incrustation à l'écran pour nommer la source ?

Nous distinguerons, dans cette section, les désignations faites par les journalistes, présentateurs ou envoyés spéciaux à l'intérieur de leurs discours, et les désignations faites dans le dispositif à l'aide d'une incrustation à l'écran.

### *8.2.1 Désignations des locuteurs dans le discours des journalistes*

Les sources des discours rapportés et des interviews sont variées dans les journaux télévisés. On peut trouver « des dire attribué à des institutions internationales, à des communautés particulières, à des locuteurs singuliers plus ou moins "situés"... » (Moirand, 2007 : 88-89). Notre corpus implique notamment des locuteurs individuels et des locuteurs collectifs qui feront l'objet de notre première distinction. Nous nous intéressons ici exclusivement aux désignations des locuteurs dans le discours des journalistes. Nous dégagons des locuteurs individuels et collectifs. Les locuteurs individuels peuvent être situés ou anonymes. Les locuteurs collectifs peuvent être situés et institutionnels, plus ou moins situés, anonymes ou enfin doxiques.

#### 8.2.1.1 Les locuteurs individuels

##### *> Les locuteurs individuels situés*

Il y a plusieurs manières de désigner ces locuteurs situés :

**\*Patronyme (nom + prénom) + attribution identitaire (fonction ou statut socioprofessionnel) :**

**8) A. TF1 : Le gouverneur Arnold Schwarzenegger**

I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le

gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

**A. Fce3 :** **Arnold Schwarzenegger le gouverneur de Californie**

**A. Arte :** **Tookie un ancien chef de gang**

**D. Fce3 :** **le premier ministre espagnol José Luis Zapatero**

Cette désignation est la plus précise relevée dans les JT. On y trouve le patronyme du locuteur ou son surnom dans le cas de Tookie Williams (A.Arte), ainsi que sa fonction ou son statut socioprofessionnel dans les exemples de A.TF1, A.Fce3 et D.Fce3. Ces éléments permettent de justifier le recours à une source en fonction de l'événement.

Ainsi, les exemples de A.TF1 et A.Fce3 précisent que Schwarzenegger est gouverneur de Californie en vue de laisser entendre qu'il aurait pu gracier le condamné à mort Williams. Ce n'est pas son statut d'ancien comédien à Hollywood qui est ici exploité même si, comme nous le verrons ultérieurement, ce statut peut être utilisé afin de qualifier la source d'un discours visant à condamner la mise à mort de Williams.

En ce qui concerne l'attribution identitaire de Williams (A.Arte) comme « un ancien chef de gang », on peut relever que ce qui importe alors pour le journaliste, c'est qu'il soit un « ancien » et non un « actuel » chef de gang. Williams est d'ailleurs souvent désigné comme un ancien chef de gang par les autres chaînes.

Pour Zapatero, ce n'est pas sa fonction en tant que secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol qui est donnée, mais sa fonction officielle en tant que premier ministre espagnol. Pourtant ce n'est pas en tant qu'officiel espagnol appartenant au gouvernement qu'il apporte son soutien à Royal, mais bien en tant que membre important du parti socialiste espagnol.

#### **\* Attribution identitaire + Nom :**

**21) A. Fce2 :** **Le gouverneur Schwarzenegger**

I 4 (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + il dirigeait à l'époque l'un des gangs les plus

redoutés de Los Angeles + les Crips + mais s'il a déclenché un tel mouvement de sympathie c'est parce que depuis sa condamnation + il menait en prison un combat contre la violence + il avait écrit des livres + pour mettre en garde les enfants contre les gangs contre la drogue + il organisait des conférences par téléphone avec des écoles + rédemption exemplaire pour beaucoup + le gouverneur Schwarzenegger lui + n'a vu là aucune raison d'accorder sa grâce hier + pro-peine de mort lui-même il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable + Stanley Williams a donc rejoint la liste des mille deux prisonniers exécutés aux Etats-Unis depuis mille neuf cent soixante-six

Nous trouvons un seul cas dans notre corpus où le patronyme n'est pas complet, où figure uniquement le nom du locuteur et son attribution identitaire. Cette manière de désigner un locuteur individuel est rare, en général le prénom est donné. Ceci peut être une marque de familiarité en raison de son passé de comédien ou une marque d'irrévérence en raison de sa position sur la peine de mort.

**\* Attribution identitaire :**

Il y a, en revanche, de nombreux exemples où les locuteurs sont désignés dans les discours des journalistes par l'attribution identitaire seule. Les exemples suivants concernent l'événement D sur les présidentielles de 2007 :

**46) D. TF1 :** **le leader du Front National** (désigne Le Pen)

I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour

**D. TF1 :** **le président du Mouvement pour la France** (désigne de Villiers)

**D. TF1 :** **le candidat soutenu par le parti des travailleurs** (désigne Schivardi)

**D. TF1 :** **le candidat de Chasse Pêche Nature et Traditions** (désigne Nihous)

**D. TF1 :** **le candidat de la LCR** (désigne Besancenot)

- D. Fce2 :** le candidat du Front National (désigne Le Pen)
- D. Fce2 :** le candidat altermondialiste (désigne Bové)
- D. Fce3 :** la candidate socialiste (désigne Royal)
- D. Fce3 :** le candidat UMP (désigne Sarkozy)
- D. Fce3 :** le président du FN (désigne Le Pen)
- D. Fce3 :** la candidate (désigne Royal)

Ce type de qualification des sources par une attribution identitaire est très utilisée après ou avant une désignation complète (souvent le patronyme) ou avec une image de ces candidats à l'appui, même si cela est plus rare avec les discours rapportés. Il s'agit, pour la plupart des exemples, d'une deuxième voire d'une troisième désignation de ces locuteurs dans le discours du journaliste. Ce cas n'apparaissant que dans le sujet sur les présidentielles, nous pensons que cette reprise s'explique dans les JT dans la mesure où, à la veille du premier tour, tous les candidats sont déjà connus. L'attribution identitaire suffit alors à les désigner et à les identifier.

Nous notons aussi que Jean-Marie Le Pen est désigné de différentes manières selon les chaînes : « le leader du Front National » (TF1), « le candidat du Front National » (France2) et « le président du FN » (France3)<sup>115</sup>.

Le dernier exemple « la candidate » (D.Fce3) est intéressant dans la mesure où il s'agit d'une reprise anaphorique avec attribution identitaire. Cette désignation n'exclut pas *a priori* d'autres candidates comme Voynet, Laguiller ou encore Buffet ou n'importe quelle personne candidate à une élection. Cette désignation, exclusivement réservée à Royal, permet de l'identifier comme « LA » candidate qui peut potentiellement être au second tour, « LA » candidate qui a un réel poids dans la campagne électorale.

#### **\*Patronyme (Nom + prénom) :**

La plupart de ces locuteurs désignés par le patronyme seul sont aussi des locuteurs issus de l'événement D sur les présidentielles de 2007. Pour les autres

---

<sup>115</sup> Au chapitre 10, nous observerons que ces diverses désignations de la source ne vont pas forcément induire les mêmes statuts et rôles dans les JT.

locuteurs issus d'autres événements, une présentation verbale ou une image sont systématiquement proposées avant ou après cette désignation :

21) A. Fce2 : **Stanley Williams**

I 4 (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + [...]

A. Fce3; M6 : **Stanley Tookie Williams**

A. Fce3 : **Stanley Williams surnommé Tookie**

A. M6 : **Tookie Williams**

A. Arte : **Arnold Schwarzenegger**

C. TF1 : **Dominique de Villepin**

D. TF1, Fce2 : **François Bayrou**

D. TF1 : **Jean-Marie Le Pen**

D. TF1 : **Marie-Georges Buffet**

D. TF1 : **Philippe de Villiers**

D. TF1 : **Gérard Shivardi**

D. TF1 : **José Bové**

D. TF1 : **Arlette Laguiller**

D. TF1 : **Olivier Besancenot**

D. TF1 : **Nicolas Sarkozy**

D. Fce3 : **Juliette Hauet** (créatrice d'entreprise)

D. Fce3 : **Anne-Laure Constanza** (créatrice d'entreprise)

D. Fce3 : **Frédérique Clavel** (créatrice d'entreprise)

D. M6 : **Jean-Marc Morandini**

Ce mode de désignation concerne, la plupart du temps, des personnalités politiques connues, excepté dans le reportage de France3 qui nous présente des femmes créatrices d'entreprise qui expliquent ce qu'elles souhaiteraient voir changer après ces présidentielles (nous retrouvons ces désignation pour Hauet, Constanza et Clavel). Mais le cas de personnalités non publiques dont on ne donne que le nom reste très rare.

Nous observons aussi le nombre important de désignations concernant Stanley Williams. Ces désignations témoignent d'un rapport différent à la source lorsque cette dernière est désignée par son patronyme. En effet, citer ou non le surnom de ce condamné à mort n'est pas anodin et peut marquer l'empathie du journaliste à son

égard. Seule France2 ne désigne pas cette source par son surnom au moment de rapporter son discours.

### \* Nom

#### 37) D. Fce2 : Mitterrand/ Bayrou

I 36 (*reportage, reporter en voix off*) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un + l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +

Ces cas sont rares. Les deux exemples extraits de notre corpus concernent Mitterrand et Bayrou. Dans ce sujet sur les anciennes affiches électorales flotte comme un air de nostalgie, et ce sont les seuls cas où nous trouvons ces noms seuls. Les visages de ces deux locuteurs apparaissent à l'écran. Ceci crée aussi un décalage entre Mitterrand, qui est d'une autre époque et qui a fait son temps, et Bayrou, qui est aussi de cette ancienne époque mais qui est toujours présent. Ce peut être une marque de familiarité plus importante que dans l'exemple de Schwarzenegger (ex : 21) car, ici, la fonction de la source et le prénom ne sont pas donnés.

Nous notons aussi de nombreux pronoms et reprises anaphoriques sans patronyme ou attribution identitaire tel que l'exemple suivant :

#### 8) A. TF1 : **cet homme** (désigne Williams)

I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

La plupart de ces reprises anaphoriques sans patronyme ou attribution identitaire sont des pronoms personnels. Sans le contexte linguistique, on ne peut alors déterminer

à qui réfèrent ces pronoms personnels. Nous sommes donc dans ce que Kerbrat-Orecchioni (1980) appelle la référence relative au contexte linguistique. Ces reprises anaphoriques par utilisation d'un pronom personnel sont utilisées avec toutes sortes de locuteurs individuels situés et n'ont pas une grande incidence sur ce qui nous intéresse ici.

> *Les locuteurs individuels anonymes*

Les locuteurs individuels anonymes ne sont pas qualifiés dans les discours des journalistes qui utilisent dans ce cas davantage les interviews sans incrustation à l'écran, la situation d'énonciation dans laquelle ce discours a été tenu suffit alors. Les discours de locuteurs anonymes singuliers ne sont pas rapportés par les journalistes mais intégrés au dispositif des reportages sous la forme d'interviews. Dans ce cas, le locuteur anonyme apparaît à l'écran, son image et le contexte dans lesquels il a produit son discours sont immédiatement accessibles au téléspectateur, comme nous allons le voir dans le cas des sources d'interviews.

8.2.1.2 Les locuteurs collectifs

Il y a plusieurs types de locuteurs collectifs dont on rapporte le discours. Prenons tout d'abord les exemples suivants :

> *Les locuteurs collectifs situés et institutionnels :*

**\* Déterminant + nom propre**

**63) A. Fce3 : le Vatican**

I 1 (*présentateur, en voix in*) : Stanley Williams surnommé Tookie a été exécuté la nuit dernière en Californie (*présentateur, en voix off*) après avoir passé vingt-quatre ans dans le couloir de la mort le cas de cet homme (*présentateur, en voix in*) fondateur d'un gang meurtrier dans les années soixante-dix + mais se disant innocent des crimes pour

lesquels il était emprisonné avait pourtant provoqué une forte mobilisation aux Etats-Unis : le Vatican parle d'un événement terrible Régis Nusbaum

**A. Arte :**        **la Cour Suprême**

**B. Arte :**        **la France**

Dans ces cas, nous avons affaire à des locuteurs collectifs et non plus à des locuteurs individuels. Ces expressions désignent un ensemble de personnes qu'on ne peut compter, une entité. « Le Vatican », « la France » représentent une entité collective à référent singulier. Notons que ces désignations sont toutes des métonymies, « le Vatican », par exemple, désigne les autorités religieuses ou plutôt l'autorité du pape. Ces locuteurs ne sont pas des êtres physiques, mais une entité collective marquée par un déterminant et un nom propre.

> *Les locuteurs collectifs plus ou moins situés :*

**\* Déterminant (+ qualificatif) + substantif**

Dans les exemples qui suivent, l'attribution identitaire des sources des discours rapportés est fortement déterminée par l'événement dans lequel apparaissent les différents locuteurs collectifs :

**20) A. Arte :**    **les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma**

I 6        (*reporter, en voix off*) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare

**C. Arte :**        **les participants au sommet de l'OMC**

**C. Arte :**        **les altermondialistes**

**C. Arte :**        **les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens**

**C. Fce2 :**        **les fermiers sud-coréens**

**D. Fce2 :**        **les militants** (désigne les colleurs d'affiches qui souhaitent convaincre les abstentionnistes)

**D. Fce2 :**        **les jeunes du quartier** (désigne les jeunes de la cité des Grand-Champs)

Ces désignations renvoient toutes à un ensemble de personnes tel que « les manifestants quidams religieux star du rap ou du cinéma » (A. Arte), « les participants au sommet de l'OMC » (C. Arte) ou encore « les fermiers sud-coréens » (C. Fce2). A noter que cette dernière désignation renvoie à l'origine géographique de ces fermiers.

Comme pour les locuteurs singuliers, nous relevons un nombre important de reprises anaphoriques des locuteurs collectifs qui ne sont pas significatives dans la présente recherche.

> *Les locuteurs collectifs anonymes (le conditionnel)*

- B. M6 :** le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes  
**B. TF1 :** soixante-dix mille femmes seraient concernées  
**B. Fce2 :** ces mariages forcés qui concerneraient soixante-dix mille personnes

Ces locuteurs collectifs sont anonymes. L'utilisation du conditionnel permet au journaliste de ne pas marquer la source du discours rapporté tout en donnant une information sans la prendre personnellement en charge, sans s'en porter garant. Cela l'autorise à donner un chiffre tout en précisant qu'il n'en est pas la source.

> *Les locuteurs doxiques*

**29) B. Arte :** **pour le meilleur et pour le pire**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : pour le meilleur + et pour le pire + pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire + les violences conjugales + parfois jusqu'à la mort + [...]

**C. Arte :** **il faut rester motivé**

La doxa est l'ensemble des lieux communs, des stéréotypes, des savoirs partagés de connaissance et de croyance, des opinions communes aux membres d'une société. Le locuteur doxique représente ce locuteur qui énonce ces opinions communes et savoirs

partagés par tous<sup>116</sup>. Il peut être le locuteur de tout proverbe, de toute expression idiomatique. Seuls deux exemples de ces locuteurs doxiques apparaissent dans notre corpus. L'utilisation de citation de locuteur doxique est rare dans le JT. Il s'agit dans le premier exemple de la phrase prononcée lors du mariage. Elle est utilisée dans ce JT lors du sujet sur les violences faites aux femmes. Le deuxième exemple, qui est toujours issu du JT d'Arte, concerne cette fois un sujet relatif à l'ouverture du congrès de l'OMC. On peut penser que cette phrase fait allusion à la chanson politique « Motivés, Le chant des partisans » de Zebda sortie en 2001 dans l'album *Motivés !* Cette chanson est une reprise du chant des partisans. Le journaliste l'utilise consciemment pour lancer son sujet. Le journal d'Arte est le seul dans notre corpus à utiliser ce locuteur doxique pour lancer ses sujets.

### *8.2.2 Désignation des locuteurs par incrustation à l'écran*

Dans cette partie, nous ne nous intéressons plus aux désignations verbales des différentes sources des discours rapportés, mais aux désignations verbales insérées graphiquement lors des interviews par incrustation à l'écran. Nous nous centrons sur les interviews car ce type de marquage de la source n'apparaît pas avec les discours rapportés. Les locuteurs peuvent être individuels et situés, plus ou moins situés et enfin anonymes. Il n'y a bien évidemment pas de locuteurs collectifs.

#### 8.2.2.1 Les locuteurs individuels situés

##### **\* Patronyme + attribution identitaire**

Nous relevons les exemples suivants dans notre événement A :

- A. Fce3 : Brian Rooney, journaliste ABC News
- A. Fce3 : Révérend Jesse Jackson
- A. Arte : Vernell Crittendon, porte-parole de la prison de San Quentin

---

<sup>116</sup> Voir notamment Sperber et Wilson (1989).

- A. Arte : Sean Penn, acteur
- A. Arte : Jesse Jackson, pasteur
- A. Arte : Kim Kurtis, journaliste
- A. M6 : Kim Kurtis, témoin de l'exécution
- A. M6 : Kevin Fagan, témoin de l'exécution

Dans ce sujet sur l'exécution de Williams, on peut remarquer la présence, dans deux JT (Arte et M6), de Kim Kurtis. Dans ces interviews, Kim Kurtis est en *voix over* c'est-à-dire qu'un journaliste traduit les propos de cette locutrice. L'interview de cette dernière est la même, les images sont les mêmes, seule la traduction diffère :

#### 24) A. Arte

- I 4 (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent
- I 5 (*Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over*) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement

#### 35) A. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +
- I 3 (*Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut [XXX]

L'attribution identitaire n'est pas la même dans le JT d'Arte (ex. 24) et dans celui de M6 (ex. 35). Ceci va entraîner une construction différente de l'identité médiatique de Kim Kurtis, comme nous le verrons au chapitre 9. Sur Arte, Kim Kurtis est désignée par son attribution identitaire socioprofessionnelle et sur M6 par son rôle dans ce sujet d'information. Ce n'est pas la même attribution identitaire qui est activée. On note que dans l'exemple où Kurtis est présentée comme témoin (ex. 35), la première personne du singulier, le « je », est clairement marquée alors qu'elle ne l'est pas dans la

traduction<sup>117</sup> d'Arte (ex. 24) où le sujet reste impersonnel : « cela semble » (Arte)/ « il m'a semblé (M6) », « et semblait demander (Arte)/ et je crois qu'il a demandé (M6) ».

Jesse Jackson est désigné comme révérend sur France3 et pasteur sur Arte. Le JT de France3 met en avant l'origine anglophone de ce locuteur puisque le révérend est le titre que l'on donne au pasteur de l'église protestante anglophone.

Nous relevons les occurrences suivantes pour notre événement B :

- B. Fce2 :** Eléonore Para, juriste ni putes ni soumises
- B. Fce2 :** Blandine Barucco, vice-présidente « ni putes ni soumises »
- B. Fce3 :** Guy Geoffrey, député UMP de Seine-Saint-Denis
- B. Fce3, Arte :** Marie-Dominique de Suremain, déléguée nationale de « Solidarité Femmes »

Nous pouvons remarquer que seules les chaînes TF1 et M6 ne font pas parler d'expert et préfèrent un témoignage anonyme des victimes. Les autres chaînes font parler des témoins mais aussi des experts comme le montre le relevé ci-dessus.

Nous relevons les occurrences suivantes pour notre événement C :

- C. TF1, Fce2 :** José Bové, Confédération Paysanne
- C. Fce2 :** Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce
- C. Fce2 :** Angélique Kidjo, chanteuse béninoise
- C. Arte :** Pascal Lamy, directeur général de l'OMC
- C. Arte :** Peter Mandelson, commissaire européen au commerce
- C. M6 :** José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne

Dans ce sujet sur l'ouverture du congrès de l'OMC, nous notons les désignations différentes de José Bové qui est de la « Confédération Paysanne » pour TF1 et France2, mais « ex-porte-parole de la Confédération Paysanne » pour M6. José Bové est, à cette époque, le représentant de l'organisation internationale Via Campesina. Ce n'est pourtant pas par cette attribution identitaire qu'il est représenté. Il est désigné surtout par rapport à son passé de syndicaliste dans la Confédération Paysanne.

---

<sup>117</sup> Nous parlons de traduction car le locuteur interviewé est en *voix over*.

Nous relevons aussi que seules France3 et Arte ne font pas parler José Bové, France3 car son JT ne consacre pas de reportage à ce sujet, et Arte qui préfère faire parler Peter Mandelson, un représentant européen plutôt qu'un représentant français.

En ce qui concerne la désignation d' « Angélique Kidjo, chanteuse béninoise », on observe que son identité sociale est activée comme « chanteuse », mais aussi, selon son origine béninoise. On retrouve ces désignations géographiques (ethno culturelle) dans l'événement C. Elles permettent de mettre l'accent sur le contraste entre « les pays riches » et « les pays pauvres », « les altermondialistes » et « les participants au congrès », « les fermiers sud-coréens » et « les participants au congrès ». C'est d'ailleurs le procédé qui est utilisé dans les différents reportages des JT pour rendre compte de la situation à l'ouverture de ce congrès. Ce procédé est récurrent concernant ce type de sujet. Il découle d'une stratégie consistant à donner deux points de vue antagonistes, afin de permettre au téléspectateur d'avoir l'illusion de se forger sa propre opinion, dans les contraintes de temps limité inhérentes au dispositif. Ceci concerne plus largement l'ensemble des sujets d'opinion, qui oppose deux points de vue antagonistes. Nous avons déjà traité ce phénomène lors de l'étude de la fonction délibérative dans notre chapitre 7 (section 7.3).

Dans l'événement D, relatif aux élections présidentielles de 2007, tous les candidats se voient affublés de leur patronyme et du nom du parti qu'ils représentent. Seule la désignation de José Bové reste flottante :

- D. TF1, Fce2, Fce3 : Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle**
- D. TF1, Fce2, Fce3 : Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle**
- D. TF1, Fce2 : François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle.**
- D. TF1 : Dominique Voynet, candidate Les Verts à l'élection présidentielle**
- D. Fce3 : Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle**
- D. Fce2, Fce3 : José Bové, candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle**
- D. TF1 : José Bové, candidat altermondialiste à l'élection présidentielle**

## Capture d'écran 8



Bové est désigné comme « candidat altermondialiste à l'élection présidentielle » sur TF1 et comme « candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle » sur France2 et France3. Le nom du parti qu'il représente ne paraît pas évident. Notons que Voynet est désignée par l'expression « candidate Les Verts » sur TF1 et « candidate des Verts » sur France3.

D'autres acteurs prennent la parole lors des reportages sur les présidentielles :

- D. Fce3 :** Marie-Hélène Orosco, agent d'entretien Mairie de Péronne
- D. Fce3 :** Didier Demuynek, responsable du service des élections ville de Péronne (Somme)
- D. Fce3 :** Frédérique Clavel, présidente Paris Pionnières
- D. Arte :** Joëlle Merkens, correspondante du journal belge Le Soir
- D. Arte :** Jean-Marc Morandini, animateur de radio
- D. M6 :** Jean-Marc Morandini, journaliste

Nous retrouvons une désignation différente pour Morandini selon le JT : il est désigné comme « animateur de radio » sur Arte et comme « journaliste » sur M6.

### **\* Patronyme + lien avec l'événement (lieu de travail ou nom de l'entreprise)**

Nous relevons les exemples suivants :

- D. Fce2 :** Laurent Gervereau, galerie « passage de Metz »
- D. Fce3 :** Marie-Georges, troistemps.com
- D.Fce3 :** Juliette Hauet, europeandco.com
- D. Fce3 :** Anne-Laure Constanza, envidefraises.com

- D. M6 :** Claire Thoannès, bureau des élections  
**D. M6 :** Claude Ansermoz, journaliste – La Tribune de Genève  
**D. Fce2 :** Jacques Séguéla, inventeur du slogan

Ces lieux de travail, adresses Internet ou noms d'entreprise sont mentionnés en rapport avec l'information et les sources sont désignées en relation directe avec l'événement traité.

Nous pouvons aussi noter la désignation de Séguéla qui est « inventeur du slogan ». Ce « du » fait référence au slogan bien connu mentionné dans le sujet sur les présidentielles. Il s'agit pour ainsi dire d'une relation anaphorique. Il aurait pu être désigné comme « inventeur du slogan *La force tranquille* » ou encore comme « ancien directeur de campagne de François Mitterrand ». Cette désignation est anaphorique par rapport au discours du journaliste, au discours de Séguéla et à l'image de l'affiche montrée par le JT avant son intervention.

#### 8.2.2.2 Les locuteurs individuels plus ou moins situés

La désignation de ces locuteurs nous permet plus ou moins de les situer. En effet, ils sont mentionnés par approximation pour les besoins de l'événement traité : les violences faites aux femmes. Les désignations données ne nous permettent pas alors de situer avec précision le locuteur désigné.

\* **Prénom seul :**

- B. TF1 :** Fatou

A noter que dans l'événement B, sur d'autres chaînes, d'autres témoins sont présents sans que leur nom soit incrusté à l'écran (France2 : Sarah, M6 : Leïla). Nous pouvons aussi noter la connotation présente dans ces prénoms qui renvoient tous à des origines géographique et culturelle différentes. C'est d'ailleurs ce qui est mis en avant dans les trois reportages de TF1, France2 et M6.

### \* Prénom + attribution identitaire particulière (âge)

**B. Fce3 :**            **Françoise, 26 ans**

Cet exemple fait apparaître que le prénom de cette jeune femme battue par son ex-concubin ne suffit pas à la désigner. En donnant son âge, la chaîne souhaite montrer que ce problème concerne certes des jeunes femmes, mais pas uniquement des jeunes filles de 15 ou 16 ans contraintes au mariage forcé présentées en priorité dans les JT des autres chaînes. De plus, dans ce reportage sur les violences subies par cette femme, aucun commentaire n'est fait sur son origine.

#### 8.2.2.3 Les anonymes

Il y a les anonymes des micros-trottoirs dont on ne connaît pas l'identité mais seulement l'image qu'on nous en donne. Nous trouvons un autre cas où l'identité n'est pas marquée par incrustation à l'écran mais nous ne pouvons pas réellement parler d'anonymes car ces locuteurs sont connus et reconnus par le téléspectateur. Ces locuteurs sont *anonymés* par omission, non désignés dans le discours du journaliste ou par incrustation à l'écran, procédé qui ne fait que renforcer l'information sous-entendue qu'ils sont connus. C'est le cas des locuteurs suivants :

**C. TF1 :**            **Pascal Lamy** (parle mais sans incrustation à l'écran)

**D. TF1 :**            **Le Pen** (parle avec une femme sur le marché sans incrustation à l'écran)

Concernant Lamy, il est présenté en amont dans le discours du journaliste ce qui n'entraîne pas en soi forcément l'absence d'incrustation à l'écran. Le Pen n'est pas présenté en amont dans le discours du journaliste. Il discute de manière plus ou moins informelle au marché avec une femme, et l'on peut penser que l'incrustation à l'écran n'est dans ce cas pas nécessaire pour TF1. Nous pouvons renvoyer, à ce sujet, à l'exemple (ex. 62) de Dominique Voynet dans lequel sa première intervention n'était pas non plus accompagnée d'une incrustation à l'écran, car cette intervention n'était pas considérée comme le discours officiel de la candidate. Concernant Lamy, il n'est pas

certain que le téléspectateur qui ne s'intéresse pas particulièrement au congrès de l'OMC puisse reconnaître ce dernier. Ce qui est plus surprenant dans cette non-incrustation à l'écran tient au fait que Lamy est sur la tribune de l'OMC, tenant un discours officiel, et que ce même extrait apparaît dans d'autres JT et dans les mêmes circonstances avec l'incrustation. Ces cas rares et inexplicables peuvent être le fait d'une erreur de la régie qui aura oublié de préparer et/ou d'insérer l'incrustation.

L'utilisation d'anonymes, en revanche, est très fréquente dans le sujet sur les présidentielles (événement D) dans lequel plus de vingt locuteurs interviennent sans que le dispositif, le journaliste reporter ou le présentateur ne donne d'indications sur l'identité de ces derniers. A ce sujet nous pouvons citer l'exemple 37, analysé précédemment, qui met en scène plusieurs anonymes.

Nous trouvons une occurrence de ces anonymes dans l'événement C, sur l'ouverture du congrès de l'OMC, deux occurrences dans l'événement A sur l'exécution de Williams, et aucune occurrence dans l'événement B sur les violences faites aux femmes. On peut ainsi penser que ce type d'acteur anonyme auquel on donne la parole dépend fortement de l'événement traité par le JT. Cette utilisation de l'interview « micro-trottoir » est fréquente mais dans des proportions différentes selon les événements et les chaînes. En effet, sur les vingt-trois occurrences trouvées dans le corpus, trois sont présentes dans un autre sujet que celui des présidentielles (nous n'avons compté qu'un seul locuteur si ce dernier intervient plusieurs fois). Dans le sujet sur les présidentielles, TF1 use deux fois de ce procédé, France2 dix fois, France3 quatre fois, Arte deux fois et M6 quatre fois. Nous verrons que ces interviews micro-trottoirs n'induisent pas toutes le même rôle dans le discours d'information<sup>118</sup>.

Nous venons d'examiner dans ce chapitre les différents moyens utilisés pour qualifier les sources des discours rapportés et des interviews. Marquer la source d'une interview par incrustation à l'écran, dans le discours du journaliste, de ces deux façons ou d'aucune, ne va pas avoir la même incidence sur la perception du téléspectateur et sur la construction du sens. De même, la manière de désigner les sources des discours

---

<sup>118</sup> Voir chapitre 10, section 10.1.

rapportés prend une grande importance dans l'interprétation de ces discours et va avoir une incidence sur la perception du discours d'information.

Ces locuteurs collectifs et singuliers, que ce soit des locuteurs rapportés ou interviewés vont apparaître en tant qu'experts, témoins, victimes dans le JT. Ce sont ces rôles et ces statuts que nous allons à présent étudier. Cette étude va nous permettre de montrer le rapport que l'on peut établir entre la construction de l'identité médiatique des différents locuteurs et la construction du discours d'information. A quoi servent les discours rapportés ou interviews des locuteurs présents dans les JT ? Les discours rapportés et les interviews ont-ils tous la même fonction dans le discours d'information ? Les locuteurs singuliers, qu'ils soient désignés dans le discours des journalistes ou dans le dispositif médiatique, vont se voir attribuer une identité dans le JT. Cette identité va légitimer leur droit à la parole, leur droit à intervenir et ils vont se voir, entre autres, et parfois involontairement, attribuer un rôle et un statut dans le discours d'information.

## Chapitre 9

### Identités et légitimité

Le chapitre 8 a permis de reconnaître les différents modes de désignation et les différents moyens utilisés pour désigner les sources. Nous allons à présent étudier l'importance de leurs rôles dans la construction identitaire des sources des discours rapportés et des interviews. En effet, désigner un locuteur par son patronyme, son attribution identitaire ou par les deux procédés et activer cette désignation dans le discours du journaliste et/ou le dispositif (incrustation à l'écran) n'est pas sans effet. Après avoir analysé, dans la deuxième partie de cette recherche, comment le discours de l'autre est exploité dans les JT, et dans le chapitre précédent comment ces sources sont représentées dans le discours d'information télévisuelle, nous nous intéressons à présent à l'identité de ces sources. Comment se construit, sous ces deux angles, l'identité des locuteurs dans les JT ? Quels sont les différents modes de légitimité de la parole ? Autrement dit sur quoi repose la légitimité des différentes sources à prendre la parole ?

Pour cela, nous nous appuyerons sur les notions d'identité sociale, d'identité médiatique, d'identité discursive et de légitimité. Les différents locuteurs disposent de multiples identités préalables et ces dernières vont généralement être activées dans le JT

afin de légitimer leur droit à la parole. Cependant, leur identité médiatique<sup>119</sup> va être construite dans le JT à partir d'éléments bien plus complexes. En effet, que faire, par exemple, d'un acteur de cinéma qui prend position contre l'exécution d'un condamné à mort aux Etats-Unis ? Ou que faire des anonymes nombreux à s'exprimer dans les JT et dont l'identité n'est pas activée ? Quelle est l'influence des fonctions des discours rapportés et des interviews sur cette construction identitaire ?

Pour aborder cette construction identitaire dont peuvent faire l'objet les différents locuteurs amenés à intervenir et à s'exprimer dans les JT, nous diviserons ce chapitre en quatre sections. Nous poserons tout d'abord les bases théoriques sur lesquelles nous nous appuierons, nous examinerons ensuite comment est mise en scène la légitimité des locuteurs dans les JT, sur la base de leur identité sociale, de leur participation à l'événement, et nous étudierons l'influence des fonctions des discours rapportés et des interviews dégagées dans la partie précédente. L'objectif est désormais d'analyser le rôle identitaire des désignations et des fonctions précédemment décrites aux chapitre 7 et chapitre 8.

## **9.1 Légitimité, identité sociale, identité médiatique et identité discursive**

La légitimation d'un locuteur est définie comme « un processus de discours qui doit aboutir à ce qu'on lui reconnaisse un droit à la parole et à une légitimité pour dire ce qu'il dit » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 59). Charaudeau (2009b : 19) précise cette notion de légitimité en notant que :

« D'une façon générale, elle [la légitimité] désigne l'état ou la qualité de qui est fondé à agir comme il agit. On peut être légitimé ou non à prendre la parole dans une assemblée ou une réunion, à édicter une loi ou une règle, à appliquer une sanction ou donner une gratification. Le mécanisme par lequel on est légitimé est un mécanisme de reconnaissance d'un sujet par d'autres sujets, au nom d'une valeur acceptée par tous [...]. Aussi, la légitimité dépend-elle des normes

---

<sup>119</sup> Définie dans la section 9.1.2.

institutionnelles qui régissent chaque domaine de pratique sociale et qui attribuent des statuts, des places et des rôles à ceux qui en sont investis. »

La légitimité dans le média JT est soumise à la situation de communication mise en scène dans ce genre discursif, qui la détermine en grande partie par l'identité sociale activée. Charaudeau (*idem* : 20-21) précise à ce sujet que :

« L'identité sociale (*psycho-sociale*, faudrait-il dire car elle est empreinte de traits psychologiques) est donc un "attribué-reconnu", un "construit par avance" au nom d'un *savoir* reconnu par institutionnalisation, d'un *savoir-faire* reconnu par la performance de l'individu (expert), d'une *position de pouvoir* reconnue par filiation (être bien né) ou par attribution (être élu/décoré), d'une *position de témoin* pour avoir vécu l'événement ou s'être engagé (le militant/le baroudeur). L'identité sociale est en partie déterminée par la situation de communication : elle doit répondre à la question que se pose le sujet parlant lorsqu'il prend la parole : "Je suis là pour quoi dire, en fonction du statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ? ". Mais [...] cette identité sociale peut être reconstruite, masquée ou déplacée. »

La légitimité médiatique est construite par et dans le média et est souvent liée à l'identité sociale activée. Si l'identité sociale seule donne à un locuteur sa légitimité à parler, c'est que le contexte de l'événement permet de valider cette dernière. Cette légitimité va donc être souvent liée à l'identité sociale de celui qui parle, activée dans le JT. Mais passe-t-elle toujours, comme on pourrait le supposer, par l'identité sociale du locuteur ? Y-a-t-il le même besoin de légitimité pour les sources des discours rapportés et des interviews reportage ? Quelle légitimité les locuteurs ont-ils à prendre la parole ? Quelle place occupent-ils ?

Nous allons développer les notions de légitimité, d'identité sociale, médiatique et discursive. La notion d'identité va en soulever d'autres telles que celles de position, de place, de statut et de rôle. Ces termes ont été beaucoup employés et travaillés notamment en psycho-sociologie et sociologie ou encore en communication<sup>120</sup>. Nous

---

<sup>120</sup> Voir notamment Linton (1959), Flahault (1978), Goffman (1973a, 1974), Lochard (2002, 2009), Charaudeau (2009b), Burger (1999), Dubar (2000).

n'aborderons ici que très partiellement ces notions dans le seul but de présenter ce qui est nécessaire à notre analyse<sup>121</sup>.

### 9.1.1 Les notions de « statut » et de « rôle »

Les notions de « statut » et de « rôle » sont développées par Linton (1959). Il les définit comme étant deux notions fortement liées. Linton (*idem* : 71) précise que le statut est « la place qu'un individu donné occupe dans un système donné à un moment donné », ce statut est « nommé [...] par rapport à ce système ». Le système est ici considéré comme la situation de communication particulière qu'est le JT. Il (*idem* : 71-72) définit le rôle ainsi :

« [le rôle est] l'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe par conséquent les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à cette personne et à toutes personnes qui occupent ce statut. [...] Tout statut est ainsi associé à un rôle donné [...] le rôle est l'aspect dynamique du statut : ce que l'individu doit faire pour valider sa présence dans ce statut. »

Pour éclairer ces notions, on peut souligner que le « statut » est la place occupée par un individu dans une situation de communication donnée, alors que le « rôle » est l'attitude à avoir pour valider ce « statut ». A titre d'exemple, nous pouvons dire qu'un homme qui aura un statut tel que celui de père de famille devra s'occuper de ses enfants, de sa vie de famille pour valider son statut et activer son rôle de père de famille. Dans notre événement D, les candidats à la présidentielle de 2007 ont un statut de politique, et ce statut leur impose de tenir un rôle qui les amène à convaincre, discourir, tenir des meetings, se montrer sérieux. Cependant les rôles variant selon les individus, nous verrons, par exemple, que Nicolas Sarkozy se mettra en scène à cheval en Camargue en train de tenir un discours sur le bétail et de faire de l'humour à l'encontre de François Bayrou. Les statuts et les rôles qu'endossent les candidats ne sont alors pas toujours si

---

<sup>121</sup> Notre présentation n'est pas représentative de l'ensemble des recherches qui ont été menées dans ce domaine.

simples à déterminer. D'autres stratégies peuvent être mises en place et le rôle accordé à un statut peut différer selon les individus<sup>122</sup>.

Pour définir la notion de « place », nous nous sommes intéressée à la définition qu'en donne Flahault (1978 : 58). Pour lui :

« chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de places est en vigueur, soit que le locuteur en attende la reconnaissance de sa place propre, ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport. »

La place est liée à une action particulière. En effet, un homme qui a un statut de père de famille dans son foyer, de chef d'entreprise à son travail et donc les attitudes (rôles) qui y sont liées, pourra acquérir dans une intervention particulière du JT une place de témoin d'un accident par exemple. Cette place ne peut être activée que dans une interaction particulière et ne fait pas partie, *a priori*, des statuts et des rôles qui constituent l'individu. La place est donc relative à l'action qu'un individu effectue ponctuellement dans une interaction particulière, dans notre cas une interaction intégrée à un JT<sup>123</sup>.

### 9.1.2 Les notions d' « identités »

Les travaux de Guy Lochard (2002, 2009) et Charaudeau (2009b) font davantage intervenir les notions d'identités. Lochard présente notamment ces notions dans son article de 2002. Il dégage principalement ces identités pour la télévision de plateau et de direct. Dans les JT, nous retrouvons l'interaction directe lors des interviews plateau principalement, qui ne sont pas l'objet de notre étude. Ce qui va nous intéresser, ce n'est pas tant la négociation de l'identité, du rôle et du statut qui peut exister lors d'émissions

---

<sup>122</sup> Voir notamment chapitre 10, section 10.2.

<sup>123</sup> Marcel Burger (1999), quant à lui, définit ces notions de statut, de rôle et de position dans le domaine de la communication. Il s'appuie sur la notion d'identité et distingue les *identités de rôle* et les *identités de statut*.

de plateau et en interaction directe, mais plutôt la manière qu'a l'instance de production de légitimer pour le téléspectateur la présence de tel ou tel locuteur interviewé (même si parfois cela tient presque du tour de force). Autrement dit, quelle identité le JT va-t-il décider d'activer dans le contenu médiatique pour légitimer la présence de ces locuteurs à s'exprimer sur un événement ?

Lochard (2002 : 149) définit l'identité sociale en ces termes :

« [l'] identité sociale fait référence à l'ensemble des attributions identitaires qui sont potentiellement mobilisables, pour un même sujet, par une instance de production afin de fonder initialement sa présence dans une émission (ou une séquence) de plateau, quelle soit informative (journal télévisé), à prétention explicative (débat) ou à visée ouvertement distractive. »

Ces attributions identitaires apparaissent souvent dans le JT sous forme de patronyme, nom, reprise anaphorique, couplés avec la fonction ou le statut professionnel etc<sup>124</sup>. Ces « attributions identitaires » peuvent être :

« - professionnelle : elles témoignent, dans ce cas, de l'activité rémunérée au nom de laquelle l'individu concerné se définit, ou est défini, dans le champ social [...] ;  
- ethno culturel : elles renvoient alors aux origines ou aux ancrages culturels de la personne convoquée, [...] ;  
[Il faut ajouter] la convocation d'identités sociales [...] telles que religieuse, militante, partisane, d'ordre socio-démocrate [...] ou générationnelle, physico-corporelle, socio-stylistique et enfin intime [...] » (*idem* : 149-150)<sup>125</sup>

Ces attributions identitaires activées dans le JT vont souvent donner au locuteur son droit à la parole, car elles seront en lien avec l'événement traité mais ne seront pas construites par l'événement.

---

<sup>124</sup> Pour plus de précisions voir notamment chapitre, section 8.2.

<sup>125</sup> Lochard dégage d'autres catégories que nous ne présentons pas ici car ces dernières n'apparaissent pas dans notre corpus.

L'identité médiatique, quant à elle, est définie ainsi :

« A la différence de l'identité sociale, dont les différentes dimensions sont importées et ratifiées dans l'espace télévisuel, l'identité médiatique est entièrement déterminée par le dispositif de l'émission jouant là comme un lieu d'imposition de rôles et de statuts » (Lochard, 2002 : 151)

Le dispositif médiatique active souvent l'identité sociale du locuteur, qui se substitue alors à l'identité médiatique. C'est le cas notamment des experts et des hommes politiques. L'identité médiatique est fondée sur le statut médiatique et le rôle communicationnel.

Le statut médiatique est défini comme :

« [Faisant] référence aux places affectées par la machinerie médiatique, tant aux protagonistes professionnels qu'à leurs invités. [...] il consacre une compétence ». (*ibid.*)

Ce peut être un statut d'expert, de candidate, de témoin, d'interviewé ou d'intervieweur, de commentateur etc.

Ainsi Pascal Lamy (ex : 53), « directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce », se verra attribuer un statut médiatique d'expert activé par son identité sociale. On pourrait dire alors, aussi, que l'identité médiatique d'interviewé (ou de politique) de Sarkozy active son identité de candidat dans une entrevue donnée. Ces identités médiatiques sont valides dans un contexte particulier déterminé par l'événement traité dans le JT.

Le rôle communicationnel est défini comme :

« lié au statut médiatique, il spécifie ce dernier en précisant les activités communicationnelles que doit assumer chaque individu sur la scène de parole. » (*ib.*)

Pour valider son statut médiatique, le locuteur doit assumer certaines activités qui constituent son rôle communicationnel. En tant qu'expert, Pascal Lamy devra ouvrir les débats au congrès de l'OMC de 2005.

Nous retrouvons ainsi, avec ces définitions du statut et du rôle, celles proposées par Linton (1959) et Flahault (1978). Lochard (2002) précise qu'il n'y a pas de détermination absolue de l'identité médiatique par l'identité sociale. Autrement dit, l'identité médiatique n'est pas entièrement déterminée par l'identité sociale. Cependant, dans une majorité de cas, le lien entre identité sociale et identité médiatique est fort. Il peut ainsi y avoir détermination même s'il est vrai qu'elle n'est pas absolue. C'est notamment ce que nous observons dans les cas où la légitimité n'est plus activée par l'identité sociale mais par la participation seule à l'événement. L'identité médiatique se construit alors autour de la notion de légitimité qui est ratifiée aussi bien par l'identité sociale activée que par la participation à l'événement<sup>126</sup>.

Lochard se joint à Charaudeau (2009b :19) qui définit ainsi l'identité discursive :

« L'identité sociale a besoin d'être confortée, renforcée, recréée ou, au contraire, occultée par le comportement langagier du sujet parlant, et l'identité discursive, pour se construire a besoin d'un socle d'identité sociale. On posera donc qu'existe une différence entre ces deux types d'identité, et que c'est du fait de leur combinaison que se construit le pouvoir d'influence du sujet parlant. »

Dans notre cas, cette identité discursive va bien évidemment être mise en scène par le locuteur rapporté ou interviewé mais aussi par le locuteur rapportant ou le journaliste reporter, par la manière d'enchâsser le discours rapporté à son propre discours ou par la manière d'intégrer l'interview au dispositif. C'est principalement à travers l'utilisation des fonctions référentielle, délibérative et modale que nous appréhenderons cette identité discursive afin de montrer l'influence de la fonction des discours sur la construction de l'identité médiatique.

Les exemples suivants font apparaître le lien entre identité sociale et identité médiatique et discursive. Dans le premier exemple (ex. 53), la légitimité à prendre la parole est fondée sur l'identité sociale activée dans le JT. La légitimité et la construction identitaire médiatique passent par l'identité sociale présentée par le JT<sup>127</sup>:

---

<sup>126</sup> Voir notamment section 9.3.

<sup>127</sup> Cf. Perbost et Constanza (2010).

**53) C. Fce2 :**

- I 4 (*reporter, en voix off*) : cinq mille militants engagés mais une seule échauffourée avec la police qui fera une dizaine de blessés ++ c'est dans cette ambiance que Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC + avec de sérieux doutes sur sa réussite ++
- I 5 (*Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà ++ mais + j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien

Dans ce cas, l'identité médiatique est construite à partir de l'identité professionnelle de Pascal Lamy : directeur de l'OMC. La légitimité de ce locuteur interviewé tient essentiellement au sujet sur l'ouverture du congrès de l'OMC. En tant que directeur de l'OMC (identité professionnelle), son statut médiatique est celui d'un expert (de l'OMC). Le droit à la parole est ici légitime. C'est ce qui se passe le plus souvent, et dans ce cas l'identité médiatique et l'identité professionnelle (ou sociale) sont fortement et directement liées. L'identité discursive renforce alors les identités sociale et médiatique.

Cependant, l'identité activée par le dispositif, et acceptée par l'invité, peut être remise en question par le présentateur. Nous assistons alors à une tentative de renégociation de l'identité de l'interviewé, renégociation que ce dernier accepte ou refuse. Dans ce cas, la légitimité peut ne pas être la même pour le présentateur, l'instance de production et le locuteur interviewé. L'exemple qui suit (ex. 64), non extrait de nos quatre événements, nous semble intéressant à ce sujet. Il ne s'agit pas d'une interview reportage mais d'une interview plateau dans laquelle l'identité attribuée est renégociée. Cet exemple illustre une tension entre l'identité attribuée par l'instance de production, l'identité défendue par l'interviewé et l'identité que souhaite imposer le présentateur. Ce cas ne peut être rencontré lors des interviews reportage car s'il y avait tension entre ces identités, elle serait neutralisée par l'instance de production. Dans ce second exemple (ex. 64) il y a renégociation des identités activées :

**64) Ex. F. Fce2**

- I1 (David Pujadas, *en voix in*) : c'est votre décision + personnelle +
- I2 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : c'est ma décision euh bien entendu + euh c'est une décision qui n'est pas simple euh

- 13 (David Pujadas, *en voix in*) : vous comprenez ce que je veux vous dire + est-ce que c'est votre père le président qui vous a conseillé de le faire qui vous a demandé de le faire ou est-ce que c'est vous qui l'avez souhaité
- 14 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : si la question que vous me posez c'est est-ce que vous en avez parlé + au président non + est-ce que j'en ai parlé avec mon père oui +

Cette interview est donnée par Jean Sarkozy au 20 heures de France2 (22 octobre 2009). A cette époque, une polémique enflait sur la possible nomination de Jean Sarkozy à la tête de l'EPAD. L'identité médiatique et l'identité sociale ne sont pas ici clairement délimitées. L'incrustation à l'écran, *Jean Sarkozy, conseiller général UMP des Hauts-de-Seine*, exprime l'identité sociale qui est mise en avant par le dispositif de production. Jean Sarkozy intervient ici comme « candidat au conseil de l'administration de l'EPAD » et peut-être plus tard comme candidat à la présidence de l'EPAD (lancement de David Pujadas). En tant que candidat, le rôle de Jean Sarkozy est de défendre cette candidature. Pujadas commence d'ailleurs cette interview en activant cette identité. Mais très vite, dans son discours, apparaît une autre identité qu'il tente d'imposer à Jean Sarkozy dans un désir évident de captation : celle de fils du président de la République. Le statut et le rôle de Jean Sarkozy se trouvent dès lors modifiés. Il n'est plus candidat mais fils du président, et n'est plus sollicité pour défendre sa candidature mais pour justifier sa nomination. Cette nouvelle identité sociale que le présentateur tente d'imposer à son invité sous-entend une interrogation assez critique : Jean Sarkozy va-t-il être nommé directeur de l'EPAD parce qu'il est le fils du président ? Jean Sarkozy refuse l'identité sociale que le présentateur tente de lui imposer. La question est claire : « + est-ce que c'est votre père le président qui vous a conseillé de le faire qui vous a demandé de le faire ou est-ce que c'est vous qui l'avez souhaité » (I 3). Ici, c'est sur l'identité sociale de Jean Sarkozy en tant que « fils de président » que le journaliste lui attribue son identité médiatique. Identité médiatique que Jean Sarkozy refuse en rectifiant et en dissociant les deux identités sociales : « Si la question que vous me posez c'est est-ce que vous en avez parlé + au président non + est-ce que j'en ai parlé avec mon père oui + » (I 4). L'identité sociale est alors réfutée par le comportement langagier de Jean Sarkozy qui par son discours refuse l'identité que le présentateur tente de lui imposer. En dissociant ses deux identités, Jean Sarkozy

rétablit son identité sociale de candidat et par là même son identité médiatique de politique.

Cet exemple montre le lien instable et renégociable entre identités médiatique, professionnelle et sociale lors des interviews de plateau. Nous ne retrouvons pas ce lien dans notre corpus, car l'interaction n'est jamais directe et les interviews sont des interviews reportage.

L'identité activée dans le JT influe fortement sur la perception et l'utilisation du discours du locuteur interviewé ou rapporté. Cependant, cette identité sociale n'est pas la seule à légitimer la présence d'un locuteur dans le JT. Enfin, nous notons concernant les discours rapportés que leur présence est légitimée pour partie par leur intégration dans le discours du journaliste. Cependant celui-ci peut renforcer ou remettre en question cette légitimité par d'autres moyens. Dans certains sujets plus sensibles, tels que l'exécution de Williams, le journaliste lui-même peut délégitimer l'identité activée et le discours de celui dont il rapporte les propos. Ceci reste rare.

## **9.2 Construction de l'identité médiatique à partir de l'identité sociale**

L'identité sociale activée par le JT légitime, la plupart du temps, le droit à la parole du locuteur. Souvent, la légitimité médiatique passe par l'identité sociale, dans le sens où les locuteurs acquièrent le droit à la parole en raison de l'identité sociale activée dans le JT. Il faut pour cela que l'identité sociale soit en lien avec l'événement traité. Si, par exemple, un agriculteur apparaît dans un sujet sur la cueillette des pommes et que l'identité sociale (professionnelle) activée est celle d'agriculteur, sa légitimité à parler sera attribuable directement à son identité sociale et son identité médiatique sera liée à celle-ci. Inversement, si cet agriculteur est interviewé pour parler de l'augmentation des radars sur les routes, sa légitimité à parler ne sera pas déterminée par son identité sociale activée comme nous le verrons dans la section suivante (9.3).

Nous distinguons concernant les cas où l'identité médiatique est construite à partir de l'identité sociale, les exemples relatifs aux interviews et ceux relatifs aux discours rapportés.

### 9.2.1 *Les interviews*

Dans cet exemple, l'identité médiatique est fortement déterminée par l'identité sociale de l'interviewé :

#### 50) B. Fce2

- I 5        (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : je dormais par terre + on me donnait pas à manger pas à boire + j'étais enfermée quand ma mère elle ouvrait la porte c'était pour me dire euh + va laver les affaires lave le parterre + elle me tapait dans le ventre + une grosse barre de fer pour me taper partout dans le dos les bras + il y avait toute la famille euh qui était là pour dire ouais de toutes façons faut la marier faut la marier + mais c'était vraiment toute la famille heu de ma grand-mère à toutes mes tantes euh +
- I 6        (*Eléonore Para, juriste ni putes ni soumises, en voix in*) : quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh tu tu as le droit de dire non ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit + mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose

Dans ce sujet sur les femmes battues, Eléonore Para intervient en tant qu'experte, juriste pour l'organisation « ni putes, ni soumises ». Son rôle communicationnel n'est pas celui d'une informatrice invitée à expliquer la fonction de l'institution qu'elle représente. Elle parle plutôt d'expériences personnelles et non des plans d'action mis en place par sa structure pour aider les femmes qui subissent des violences. Son identité professionnelle légitime son droit à la parole et elle vient témoigner des cas rencontrés dans l'organisme qu'elle représente.

L'exemple suivant met en scène un autre type de locuteur, une candidate à l'élection présidentielle de 2007 :

### 55) D. TF1

- I 15 (*reporter, en voix off*) : petite virée sous le soleil printanier rue Montorgueil pour Ségolène Royal + en compagnie du maire de la capitale Bertrand Delanoë + halte à une terrasse de café + la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée + renouvelle son appel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour
- I 16 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche + dès le premier tour qu'il y ait un vrai choix entre les deux tours + et puis au-delà de la gauche ++ appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières + et qu'ils pensent que : qu'il faut pour la France euh une femme + libre + qui ne soit liée à aucune puissance d'argent aucun groupe de pression

La légitimité à parler de Royal est activée par son identité professionnelle de candidate. Son statut est celui de politique<sup>128</sup> et son activité communicationnelle consiste à convaincre, discourir, afin de rallier un maximum d'électeurs potentiels. Nous pouvons noter la reprise que fait le journaliste en amont du discours de Royal<sup>129</sup>.

Les exemples relatifs à Lamy nous montrent l'importance de l'activation de l'identité sociale :

### 53) C. Fce2 :

- I 4 (*reporter, en voix off*) : cinq mille militants engagés mais une seule échauffourée avec la police qui fera une dizaine de blessés ++ c'est dans cette ambiance que Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC + avec de sérieux doutes sur sa réussite ++
- I 5 (*Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà ++ mais + j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien

Concernant l'ouverture du congrès de l'OMC, Pascal Lamy trouve sa légitimité, comme le précise son identité activée par incrustation à l'écran, en tant que directeur de l'OMC :

---

<sup>128</sup> Pour plus de précisions voir les travaux de Hanot (2002) présentés dans notre thèse partie 1, chapitre 3, section 3.3.3.

<sup>129</sup> Voir partie 2, chapitre 7, section 7.2.

### Capture d'écran 9



Lamy ne parle pas des discussions qui vont avoir lieu dans ce congrès mais des doutes qui persistent.

#### 52) C.TF1

- I 4 (reporter, en voix off) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses + des plus sérieuses aux plus utopiques + beaucoup de victimes et d'oubliés de la croissance économique mondiale s'étaient donnés rendez-vous dans les rues de Hong Kong manifestation spectaculaire + mais sous contrôle + les autorités chinoises avaient transformé le centre de conférence en forteresse Pascal Lamy a donc pu ouvrir les travaux dans une sérénité un peu fabriquée
- I 5 (un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà

### Capture d'écran 10



Dans les deux premiers exemples (ex. 53 et 52), l'identité de Lamy est dans un cas précisée par incrustation à l'écran (Fce2, ex. 53) et pas dans l'autre (TF1, ex. 52). Cette désignation dans le dispositif peut être mise en relation avec l'interruption qui apparaît dans le discours de ce dernier. TF1 coupe l'extrait produit dans le JT. Il est donc

étonnant que ce JT ne désigne pas Lamy par incrustation à l'écran. Cette non-incrustation de l'identité à l'écran peut être un oubli de la part de l'instance de production.

Nous retrouvons aussi le discours de Lamy sur Arte :

### 3) C. Arte

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rue de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer
- I 3 (*Pascal Lamy directeur général de l'OMC, en voix in, voix over*) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]

Dans l'exemple ci-dessus, Arte ne met plus en scène les doutes de Lamy, mais sa colère. De plus, il apparaît en *voix over*, c'est-à-dire qu'il parle en anglais et qu'un journaliste couvre sa voix pour traduire en français ce qu'il dit.

D'autres exemples concernant un locuteur politique montrent les différentes activations des identités sociales :

### 30) C. TF1

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : (*chant des manifestants*) dès le départ ce sont les paysans sud-coréens + qui ont dominé les manifestations beaucoup de folklore bien sûr + mais surtout une détermination forte + qui traduisait cette misère des petits producteurs de riz + dominés par la concurrence internationale + José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat + en Europe
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : aujourd'hui donc l'ouverture des marchés est un véritable danger pour une majorité des paysans + au sud + mais aussi au nord

### 17) C. Fce2

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou

thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +

- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +

Le statut médiatique de Bové est celui d'expert (militant), et son rôle communicationnel celui de commentateur de l'événement, de défense des droits des paysans, qu'ils soient du nord ou du sud.

### 1) C. M6

- I 4 (*reporter, en voix off*) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leur voisin Thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien

- I 5 (*José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne, en voix in, voix over*) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++

Cette identité d' « ex-porte-parole de la Confédération Paysanne » active toujours son statut d'expert (militant)<sup>130</sup>, son rôle communicationnel ne met plus en avant la défense de tous les agriculteurs, mais celle de certains mis à mal par les Etats-Unis et l'Europe. Il n'apparaît plus seul, mais fédéré avec « d'autres délégations venues de pays développés » (I 5). Le fait qu'il apparaisse en *voix over*, c'est-à-dire qu'il s'exprime en anglais traduit en français par un journaliste, place son discours dans une dimension internationale. Enfin, nous rappelons que José Bové, à cette époque, est le représentant de l'organisation internationale Via Campesina. Si aucun JT n'active cette identité sociale c'est qu'il n'est pas connu en France pour être affilié à cette organisation, mais pour ses actes militants faits avec la Confédération Paysanne.

Jean-Marc Morandini est lui aussi désigné par deux identités sociales différentes selon le JT :

---

<sup>130</sup> Il est d'ailleurs désigné comme tel : « le militant français José Bové » (ex. 1, I 4).

#### 61) D. Arte

- I 5 (*reporter, en voix off*) : plusieurs blogueurs français menacent aussi de diffuser ces sondages + quitte à risquer une amende de soixante quinze mille euros + ainsi l'animateur radio Jean-Marc Morandini
- I 6 (*Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in*) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas

#### 40) D. M6

- I 13 (*reportage, reporter en voix off*) : la liberté : est ici + c'est le slogan du blog de Jean-Marc Morandini + et pour le journaliste la liberté c'est aussi celle de publier dès dix-huit heures + les premières estimations des instituts de sondage + malgré la loi qui impose un embargo jusqu'à vingt heures + une loi + qu'il juge obsolète +
- I 14 (*Jean-Marc Morandini, journaliste, en voix in*) : si mon site était hébergé à l'étranger + X il est en Belgique en Suisse ou en ou en Espagne je pourrais le faire or + tous ces sites sont accessibles facilement de France il suffit d'avoir + un ordinateur donc on est dans une situation où il y a deux poids deux mesures

Jean-Marc Morandini est présenté comme « animateur de radio » sur Arte (ex. 61) et comme « journaliste » sur M6 (ex. 40). L'animateur ouvre le débat, il est un témoin averti de la présidentielle (« moi j'ai envie d'ouvrir le débat », ex. 61, I 6), le journaliste explique sa démarche et justifie l'absurdité de la loi (« si mon site était hébergé à l'étranger [...] je pourrais le faire », ex. 40, I 14). Nous avons un témoignage et une explication qui correspondent aux deux identités activées et aux deux statuts de témoin et d'expert. Le rôle du discours de l'autre dans ces exemples est fortement déterminé par l'identité sociale activée.

Dans l'exemple qui suit, c'est en tant que « journaliste ABC News » (ex. 43, I 3) que ce locuteur trouve sa légitimité :

#### 43) A. Fce 3

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : jusqu'au bout + des centaines de personnes sont restées mobilisées devant la prison de Saint Quentin en Californie hier soir + mais ni les prières + ni les chants + ni la présence de personnalités comme Joan Baez n'ont pu sauver la vie de Stanley Tookie Williams + un condamné à mort de cinquante et un ans

++ l'homme a été exécuté ici peu après minuit + d'une injection létale + en présence d'une cinquantaine de témoins + dont plusieurs journalistes ++

- I 3 (*Brian Rooney, journaliste ABC News, en voix in, voix over*) : [XXX] j'ai été frappé par le temps que ça a pris + ça a duré au moins vingt-deux minutes + de l'instant où il est entré dans la pièce + jusqu'au moment où il a été déclaré mort + ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour placer l'aiguille + il a soulevé la tête plusieurs fois + il leur parlait + et il avait l'air exaspéré ++ [XXX]

Cette parole est doublement légitime, d'une part en tant que témoin de l'exécution et, d'autre part, en tant que journaliste (expert). Le JT de France3 marque la légitimité de Brian Rooney par rapport à son identité professionnelle, et non par rapport à sa participation à l'événement, comme cela peut être le cas dans d'autres exemples avec des journalistes témoins de l'exécution (voir ex. 35 analysé section 9.3). De plus, Rooney tient son discours depuis la prison de Saint Quentin :

#### Capture d'écran 11



Nous avons vu au chapitre 8 que cette identité sociale était souvent désignée par le patronyme et l'attribution identitaire. L'identité sociale activée dépend fréquemment du type de sujet parlant dans le JT : politique, représentant d'association etc. Dans l'exemple ci-après, l'identité médiatique est fortement liée et déterminée par l'identité sociale mais aussi par les fonctions des interviews dégagées en amont, chapitre 7 :

#### 38) C. Arte

- I 4 (*reporter, en voix off*) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères + exigent des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier

- I 5 (Peter Mandelson, *commissaire européen au commerce*, voix in, voix over) : [XXX] la raison pour laquelle nous ne notons aucun progrès à Hong Kong est très simple + il n'y a pas suffisamment de propositions sur lesquelles on peut négocier + et jusqu'à présent l'Europe est la seule + à avoir émis + autant de propositions +

L'identité sociale de Peter Mandelson est définie par son activité professionnelle. Concernant son identité médiatique, son statut est celui d'expert et son rôle communicationnel celui d'informateur. Il explique l'échec de l'OMC à cette époque. La raison pour laquelle cet acteur est présent est déterminée par son identité sociale. Il est présent en tant qu'expert du commerce. Il explique pourquoi les négociations du sommet de l'OMC à Hong Kong n'avancent pas. L'identité sociale construit alors l'identité médiatique d'expert. « Se justifier » influence l'interview qui suit. Nous n'allons pas écouter une explication mais une justification. Par son discours, le journaliste influence le rôle communicationnel de Mandelson qui va certes informer mais aussi se justifier. L'identité discursive de Mandelson s'en trouve déplacée. Par l'emploi du terme « se justifier » il est un expert qui vient défendre ses idées.

De plus, nous pouvons remarquer la fonction délibérative avec une mise en parallèle de deux points de vue : celui des pays émergents et celui de l'union européenne. La délibération n'est pas mise en scène de la même manière selon le point de vue. En effet, le point de vue des pays émergents est présent sous la forme d'un DI alors que celui de l'union européenne l'est sous la forme d'une interview. Le journaliste prend de la distance vis-à-vis du point de vue de l'union européenne puisque celui-ci est intégré au dispositif et non pas à son propre discours. Cette asymétrie peut marquer un parti pris du journaliste en faveur des pays émergents. Dans cet exemple, la fonction influence la perception du discours rapporté et de l'interview mais pas l'identité médiatique des sources de ces discours.

L'exemple 39 met en scène un candidat à la présidentielle :

### 39) D. TF1

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : et puis les les taureaux sont malins hein

- I 4 (un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in) : ils sont sauvages
- I 5 (Nicolas Sarkozy, en voix in) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (Sarkozy, en voix off) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (Sarkozy, en voix in) que le taureau il charge pas en bref
- I 6 (reporter, en voix off) : il a tout de même une pensée + pour l'un de ses concurrents
- I 7 (Sarkozy, en voix in) : finalement on l'a retrouvé le tracteur hein + on a retrouvé le tracteur de Bayrou

Le reportage annonce un Sarkozy « calme et très concentré », et nous présente un Sarkozy certes calme mais surtout détendu et blagueur. Son identité sociale activée (« candidat UMP à l'élection présidentielle », I 3) ne correspond ni au statut médiatique (politique) ni au rôle communicationnel attendu (persuader, convaincre, discourir). Cette utilisation particulière du média à la veille du premier tour est remarquable. L'identité sociale de candidat légitime le droit à la parole, mais les rôles et statuts liés à son identité médiatique ne sont pas ceux attendus. Il y a donc bien négociation des rôles et des statuts à chaque interaction médiatique. L'identité discursive déplace ici l'identité sociale en appuyant sur la dimension séductrice du discours du politique plutôt que sur sa dimension persuasive et argumentative<sup>131</sup>.

### 9.2.2 Les discours rapportés

Concernant les discours rapportés, nous pouvons penser que la légitimité de la source est posée comme évidente. En effet, le discours rapporté est enchâssé au discours du journaliste plutôt qu'au dispositif comme l'est l'interview :

#### 22) B. Fce3

- I 1 (présentateur, en voix in) : les auteurs de : violences conjugales peut {sic} être bientôt plus sévèrement sanctionnés les députés examinaient ce matin une proposition de loi en ce sens en France tous les quatre jours une femme meurt sous les coups de son conjoint les associations qui se mobilisent aux côtés des femmes battues demandaient depuis longtemps un durcissement des sanctions judiciaires Pascal Justice Sonia

---

<sup>131</sup> Cet exemple sera repris et développé davantage au chapitre 10, section 10.2.2.

« Les associations » est ici un locuteur collectif dont le discours est rapporté sous la forme d'un DN. Son identité médiatique est celle d'expert et son rôle est de représenter, aider et défendre les femmes victimes de violences.

Il en est de même dans l'exemple suivant :

#### 6) B. Fce3

I 6 (*reporter, en voix off*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +

L'identité médiatique de ce locuteur collectif (« un recensement réalisé par le ministère de l'intérieur ») est celui d'un expert qui rend compte de l'état de fait d'un événement, ici le nombre de femmes violentées et agressées par un ancien concubin.

L'exemple suivant est plus complexe car il y a un enjeu stratégique entre les différentes identités potentiellement activables pour un locuteur. Il s'agit du discours de Zapatero apporté en soutien à la candidature de Royal :

#### 16) D. Fce3

I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal

Le discours de Zapatero est rapporté pour manifester son soutien à Royal. L'identité activée ici n'est pas en adéquation avec la présence du discours rapporté et sa source. En effet, ce n'est pas sa fonction en tant que secrétaire général du parti socialiste ouvrier

espagnol qui nous est donnée ici, mais sa fonction officielle en tant que premier ministre espagnol. Pourtant ce n'est pas en tant qu'officiel espagnol appartenant au gouvernement qu'il apporte son soutien à Royal, mais bien en tant que membre important du parti socialiste. Cette activation de l'identité sociale la plus haute de Zapatero a pour effet de marquer plus fortement l'importance de son soutien à Royal. Cependant ce n'est peut être pas l'effet souhaité par le journaliste. En effet, Zapatero étant premier ministre, le journaliste n'a pas d'autre choix que d'activer son identité la plus haute. Il semble que la distinction entre ces deux identités soit stratégique de la part de Royal. En effet, Royal peut prétendre que c'est le premier secrétaire du parti socialiste espagnol qui la soutient, alors que c'est en fait le premier ministre espagnol. Elle apparaît donc comme soutenue par un état voisin. En choisissant le soutien de Zapatero, elle sait bien que les journalistes seront obligés d'activer son identité de ministre. C'est donc un choix stratégique de Royal que le journaliste ne peut que suivre.

L'identité sociale activée des locuteurs situés, dont le discours est rapporté, peut différer selon les JT, notamment concernant des sujets délicats comme l'exécution d'un condamné à mort aux Etats-Unis :

#### 21) A. Fce2

I 4 (reporter, en voix in) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + il dirigeait à l'époque l'un des gangs les plus redoutés de Los Angeles + les Crips + mais s'il a déclenché un tel mouvement de sympathie c'est parce que depuis sa condamnation + il menait en prison un combat contre la violence + il avait écrit des livres + pour mettre en garde les enfants contre les gangs contre la drogue + il organisait des conférences par téléphone avec des écoles + rédemption exemplaire pour beaucoup + le gouverneur Schwarzenegger lui + n'a vu là aucune raison d'accorder sa grâce hier + pro-peine de mort lui-même il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable + Stanley Williams a donc rejoint la liste des mille deux prisonniers exécutés aux Etats-Unis depuis mille neuf cent soixante-six

Dans cet exemple, le JT de France2 active l'identité du locuteur rapporté en le désignant comme « le gouverneur Schwarzenegger ». Sa légitimité à rapporter son discours repose sur son identité sociale, car en tant que gouverneur de Californie, il est l'un des décideurs de la grâce ou non de Williams. En tant que politicien, il refuse cette grâce, se

ralliant à la cause des « pro-peine de mort » (ex. 21), sans doute par conviction personnelle et parce qu'« il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable ». Le discours du journaliste met en avant les informations suivantes : un ancien chef de gang, qui depuis son incarcération a changé et est devenu militant antiviolence, « une rédemption exemplaire ». Ici, le discours rapporté de Schwarzenegger est narrativisé, il y a une délibération par la mise en parallèle de son point de vue et de celui des militantes anti-peine de mort. La légitimité de Schwarzenegger repose ici sur son identité de gouverneur de Californie.

Cependant, la légitimité à prendre la parole peut être remise en cause en questionnant l'identité sociale activée par le journaliste lui-même et en activant une identité sociale qui a une relation indirecte avec l'événement. Autrement dit, l'identité sociale activée ne correspond pas à la visée discursive du locuteur rapporté. Cette remise en cause reste assez rare, nous n'en trouvons que peu d'exemples dans notre corpus :

#### 44) A. Arte

I 9 (reporter, en voix off) : le dernier recours pour sauver Tookie c'était le gouverneur de Californie + mais Arnold Schwarzenegger n'a trouvé aucune justification dans le dossier du condamné + Tookie + c'est l'histoire de la rédemption la lutte du bien contre le mal + un thème cher à l'Amérique repris dans Terminator + mais c'était du cinéma + avant que Schwarzenegger se lance en politique

Dans cet extrait du JT d'Arte, c'est une autre identité qui est mise en avant, qui sert à discréditer l'acte de Schwarzenegger. En effet, il est d'abord désigné comme « le gouverneur de Californie » avant que soit activée une autre identité qui vient se superposer et se substituer à la première, celle d'ancienne star du cinéma. Arte présente clairement cet actuel politicien comme un ancien acteur hollywoodien, ce qui rétroactivement délégitime ce qu'il dit, ce qu'il est et le prive presque de sa légitimité à prendre la parole : « c'est l'histoire de la rédemption la lutte du bien contre le mal + un thème cher à l'Amérique repris dans Terminator + mais c'était du cinéma + avant que Schwarzenegger se lance en politique » (ex. 44). Par cette identité, le gouverneur de Californie devient l'ancien acteur de Terminator qui tuait les méchants, qui gouverne aujourd'hui comme s'il était encore au cinéma et que la vie d'un homme n'était pas

réellement en jeu. On peut alors parler ici d'identité culturelle ; il y a négociation entre l'identité professionnelle d'Arnold Schwarzenegger et l'identité culturelle que lui attribue la chaîne.

Souvent, l'identité médiatique est déterminée par l'identité sociale, cependant, elle peut ne l'être qu'en partie comme nous allons le voir à présent, en étudiant le rapport entre la construction identitaire médiatique et la participation à l'événement.

### **9.3 Construction de l'identité médiatique à partir de la participation à l'événement**

Dans certains cas, la légitimité des locuteurs ne provient pas uniquement de leur identité sociale, mais essentiellement de leur participation directe à un événement. Cela va être le cas des témoins ou des victimes présents dans les JT. Le lien entre les deux identités n'est pas évident, car l'identité médiatique reste alors en partie déterminée par l'identité sociale. En effet, certains acteurs ont une identité sociale forte (car ils appartiennent au domaine public ou médiatique), celle-ci est alors précisée même si elle n'a pas de rapport direct avec l'information ou l'événement traité. L'instance de production ne peut faire autrement que d'activer cette identité sociale. Ce sont en général des acteurs qui bénéficient d'une certaine notoriété, ou encore qui travaillent dans le domaine public, exposés aux médias, et qui viennent s'exprimer sur un sujet qui n'est pas en rapport direct avec leur identité sociale (en tout cas pas l'identité sociale mobilisée par le média). Dans ce cas l'identité discursive (ce que dit la personne pour conforter son identité sociale et médiatique) donne aussi aux locuteurs le droit à la parole, légitime leurs interventions. Sa participation à l'événement ainsi que la prise en charge, l'attitude du journaliste à l'égard de ses discours légitime son droit à la parole. Nous commentons les exemples en fonction du statut des locuteurs, à savoir des témoins individualisés, des témoins anonymes ou des experts.

### 9.3.1 Les interviews

#### \* *Témoins individualisés*

Hanot (2002 : 68) nomme « témoin individualisé » celui dont la fonction est de faire part de sentiments personnels, d'une expérience relative à l'information dont il est question. La manifestation de ce statut de témoin individualisé tient souvent à un récit à la première personne, assorti d'une incrustation à l'écran faisant mention du nom, de la fonction de l'intéressé, ou encore du cadre de l'interview réalisée par exemple à son domicile ou sur son lieu de travail. Ce sont ces témoins individualisés que nous allons relever à présent.

Dans l'exemple 49, la légitimité provient uniquement de la participation à l'événement du locuteur interviewé :

#### 49) A. M6

I 4      (*Kevin Fagan, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing + plusieurs fois + ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction + il s'agissait d'un homme et de deux femmes + à la fin de l'exécution tous les trois ont crié l'état de Californie vient de tuer un homme + innocent + c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort [XXX]

Le statut de Kevin Fagan est celui de témoin qui justifie sa légitimité à prendre la parole. Son identité sociale, qui repose ici sur ses seuls nom et prénom, n'assure pas sa légitimité car il est inconnu du téléspectateur. Son rôle se réduit à raconter l'exécution de Williams.

L'exemple suivant (ex. 24) mettant en scène Kim Kurtis prend une dimension intéressante si on le compare avec celui de M6 (ex : 35) :

#### 24) A. Arte

I 4      (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent  
I 5      (*Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over*) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme

dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement

### 35) A. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +
- I 3 (*Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut [XXX]

Dans l'extrait du JT d'Arte (ex. 24), la journaliste Kim Kurtis est présentée comme « journaliste », mais ne fait pas partie de l'instance globale de production. Dans l'extrait de M6 (ex. 35), la même Kim Kurtis est cette fois présentée comme « témoin de l'exécution » et non plus comme journaliste. Ses statuts diffèrent alors selon le JT : elle sera experte sur Arte et témoin sur M6. On peut noter que dans l'exemple où Kurtis est présentée comme témoin (ex. 35), la première personne du singulier est clairement marquée, alors qu'elle ne l'est pas dans la traduction d'Arte (ex. 24) où le sujet reste impersonnel<sup>132</sup>. On peut relever, grâce à cette traduction légèrement différente mais dont le sens reste globalement identique, que la source extérieure n'est pas entièrement maîtresse de l'utilisation de son discours et de sa place dans le discours d'information. Dans le JT d'Arte, c'est en experte que Kurtis vient raconter l'exécution (déterminée par son identité sociale), alors que c'est en simple témoin individualisé qu'elle intervient dans le JT de M6 (déterminée par sa participation à l'événement).

#### \* *Témoins anonymes*

Hanot (2002 : 68) nomme le « témoin anonyme » celui dont la fonction est de faire part de sentiments personnels, d'une expérience, ceci à travers un récit à la première personne du singulier, enregistré et filmé dans un certain cadre. Mais

---

<sup>132</sup> Voir l'analyse de ces exemples chapitre 8, section 8.2.2.

l'intéressé doit pouvoir alors être jugé représentatif d'un groupe d'appartenance, d'un ensemble d'individus concernés par l'information dont il est question :

**37) D. Fce2**

- I 36 (*reportage, reporter en voix off*) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un + l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +
- I 37 (*un homme dans la rue, en voix in*) : c'est un moyen à un moment donné de détourner de montrer qu'il y a une mascarade
- I 38 (*un autre homme dans la rue, en voix in*) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque
- I 39 (*un autre homme dans la rue*) : a priori tout le monde les a prises :: vraiment sur le même degré c'est-à-dire comme une bonne farce
- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires

C'est la participation à l'événement et leur identité discursive qui donnent la légitimité à parler à ces trois témoins anonymes (I 37, I 38, I 39).

Il en est de même dans l'exemple suivant :

**54) A. Fce2**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cette après-midi par injection + dans cette ancienne chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jessy Jackson + et des anonymes + écœurés + révoltés
- I 3 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]

Ces témoins anonymes permettent d'illustrer le reportage en faisant parler monsieur et madame tout le monde (ex. 37) ou de dire ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer (ex. 54).

*\* Les experts*

Hanot (2002 : 68) définit « l'expert » comme celui dont la fonction est de répondre à un besoin de savoir ou à une interrogation exprimée dans le commentaire. La manifestation de ce statut tient alors à la compétence de l'intéressé dont atteste le commentaire, mais aussi la question posée par le journaliste, ou encore le costume, le cadre, le décor.

Dans l'exemple qui suit, l'identité sociale de Jacques Séguéla est construite principalement en fonction de sa participation à l'événement notamment par l'utilisation de l'anaphore :

**65) D. Fce2**

- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires
- I 41 (*Jacques Séguéla, inventeur du slogan, en voix in*) : en quatre-vingt-un il y a eu cent une + propositions socialistes tout le monde les a oubliées + il y a une proposition publicitaire + la force tranquille + et vingt-cinq ans après + de quoi se souvient-on + du slogan de la campagne et pas du reste

L'anaphore associée à « du » légitime son droit à la parole en fonction du sujet sur les présidentielles, et plus précisément en ce qui concerne la campagne de François Mitterrand. C'est en tant qu'inventeur du slogan *La force tranquille* qu'il est ici invité à parler :

## Capture d'écran 12



Cependant le savoir partagé par le téléspectateur et l'instance de production du JT (représenté ici par le reporter) lui accorde aussi la légitimité à parler des présidentielles en tant qu'ancien directeur de campagne de Mitterrand (rappelé ici par l'anaphore). Son discours lui donne aussi toute légitimité en tant qu'expert des présidentielles.

L'exemple suivant repose sur l'appréciation de l'analyste que nous sommes. Pour certains, en effet, le militantisme d'Angélique Kidjo est connu, ce qui n'était pas notre cas. L'analyse présentée ici est donc à nuancer car deux interprétations sont possibles en fonction de l'activation de son identité de « chanteuse » ou de « béninoise »<sup>133</sup> :

### 18) C. Fce2

- I 6 (reporter, en voix off) : une vingtaine de militants antimondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans
- I 7 (Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, en voix in) : à cause des subventions + de que les pays riches peuvent se permettre de donner à leurs fermiers + il y a des des des fermiers qui travaillent dur avec les avec moins de moyens que les que les fermiers des pays riches et et ils ne peuvent ils ne peuvent même pas vivre de ça
- I 8 (reporter, en voix off) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès +

L'identité sociale de la locutrice Angélique Kidjo est donnée par son prénom, son nom, sa profession et sa nationalité autrement dit son identité professionnelle et son identité ethno culturelle. Le contenu militant de ses propos nous permet d'identifier son statut

---

<sup>133</sup> Nous reprenons et complétons cette démonstration de Perbost et Constanza (2010).

médiatique comme experte militante opposante, mais rien dans son identité professionnelle de « chanteuse » ne semble légitimer son droit à la parole. Seules sa nationalité et son identité ethno culturelle permettent au téléspectateur d'accepter son statut d'experte militante opposante. Sa légitimité ne passe pas alors par son patronyme et sa profession, mais par l'activation d'une autre partie de son identité : son pays, le Bénin. La nationalité comme moyen de légitimité est possible dans ce sujet qui oppose implicitement, et aussi explicitement, pays riches et pays pauvres. Cette précision de nationalité permet de pallier le manque de notoriété de cette chanteuse à l'extérieur de son pays ou de certains milieux militants. Dans ce cas-là, c'est le rapport entre son pays et le sujet traité qui lui donne droit à la parole. Nous pouvons alors penser que son identité ethno culturelle est activée pour remédier au déficit des connaissances du téléspectateur. Son identité discursive lui donne aussi le droit à la parole.

Pour ceux, en revanche, qui connaissent cette chanteuse en raison de ses actions militantes, sa légitimité ne repose plus alors sur sa nationalité, mais sur ses actions connues. On le voit dans ce type d'exemple, la légitimité dont il est question n'est pas donnée par avance, mais construite sur la base d'un savoir partagé entre l'instance de production et le téléspectateur.

Dans d'autres cas, l'identité sociale activée n'est pas en rapport direct avec l'événement. C'est l'identité sociale pour laquelle les locuteurs sont connus, mais celle-ci n'a pas au premier abord de lien direct avec l'information et leur légitimité à parler d'un événement :

#### 61) A. Arte

- I 6 (*reporter, en voix off*) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare
- I 7 (*Sean Penn, acteur, en voix in, voix over*) : [XXX] je suis là pour l'abolition de la peine de mort
- I 8 (*Jesse Jackson, pasteur, en voix in, voix over*) : [XXX] je crois que l'exécution de Tookie cette nuit + servira au moins à une chose + placer tout le débat sur la peine de mort + à un autre niveau

Que ce soit Sean Penn ou Jesse Jackson, leurs identités professionnelle et religieuse données ici ne correspondent pas à l'identité médiatique mobilisée, et surtout pas à leur

statut médiatique construit par les médias. Leur militantisme anti-peine de mort et pour la cause afro-américaine aux Etats-Unis (pour Jesse Jackson) n'est pas mise en avant dans l'activation de leur identité sociale. Sean Penn et Jesse Jackson ont une identité médiatique composée d'un statut de témoin (militant) et d'un rôle d'interviewé débateur. Cependant cette identité médiatique est pleinement assumée par l'un ou l'autre, car ce sont eux qui ont choisi de s'exprimer sur ce sujet dans les médias. Leur identité discursive réactive l'identité médiatique proposée ici.

### 9.3.2 *Les discours rapportés*

Concernant les discours rapportés, nous relevons l'exemple suivant :

#### 57) C. Arte

I 1 (présentateur, en voix in) : il faut rester motivé + les participants au sommet de l'OMC souhaitent éviter un échec total + n'importe quel accord permettrait de sauver la face + autre son de cloche chez les altermondialistes ils préfèrent un échec plutôt qu'un mauvais accord ++ qui aura raison réponse dans six jours (présentateur en off) à la fin du sommet Nathalie Daiber

Que ce soit « les participants au sommet de l'OMC » ou les « altermondialistes » leur droit à la parole est relatif à l'information traitée ici. De plus, la fonction délibérative met en parallèle deux points de vue antagonistes. Ceci accentue la légitimité des deux opposants dans le but de rendre visible les différents points de vue défendus lors de ce congrès de l'OMC. L'identité discursive réactive l'identité médiatique de témoin des locuteurs rapportés.

L'exemple ci-après est quelque peu différent :

#### 48) A. Arte

I 2 (reportage, reporter en voix off) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une

ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +

Le journaliste reporter rapporte sous la forme d'une modalisation d'emprunt le discours rapporté des manifestants. Ces manifestants sont des témoins anonymes de l'événement dont le journaliste se sert pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer<sup>134</sup>. Cette fonction modale influe sur la perception de ce discours rapporté car il apparaît comme étant ce que le journaliste cherche à communiquer, mais cette fonction n'influe pas pour autant sur la construction identitaire de la source.

Nous allons voir à présent des cas où les fonctions des discours rapportés et des interviews influencent justement la construction identitaire de la source.

#### **9.4 Effets des fonctions sur la construction identitaire médiatique**

Nous relevons les exemples dans lesquels les fonctions des interviews déplacent l'identité sociale activée et/ou l'identité médiatique construite. En effet, les fonctions dégagées au chapitre 7 reflètent le positionnement du journaliste par rapport aux discours des sources et peuvent jouer un rôle important lors de la construction identitaire. La fonction référentielle n'a pas d'influence sur la construction identitaire, en revanche les fonctions modale et délibérative peuvent avoir une influence différente. Comme nous l'avons noté, ces deux fonctions peuvent influencer sur la perception du discours rapporté ou de l'interview mais pas nécessairement sur la construction identitaire elle-même. La fonction modale semble, elle, avoir une autre particularité qui est de pouvoir influencer sur la construction identitaire, que celle-ci soit mise en œuvre par l'identité sociale ou par la participation à l'événement. Elle peut jouer un rôle qui va modifier l'identité médiatique, sociale et discursive et peut aussi neutraliser l'identité et en créer une autre.

---

<sup>134</sup> Voir partie 2, chapitre 7, section 7.4.

Dans l'exemple qui suit, la locutrice interviewée est présentée comme présidente d'un incubateur d'entreprises et s'exprime ici comme chef d'entreprise. C'est une experte en son domaine qui vient donner son avis sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer le travail des femmes en France, et notamment revoir la fiscalité sur les employés de maison. Cette experte intervient en tant que chef d'entreprise, mais aussi en tant que mère de famille :

**41) D. Fce3**

- I 57 (*reporter, en voix off*) : Frédérique Clavel a fondé l'incubateur Paris Pionnières elle conseille toutes ces jeunes créatrices d'entreprise + pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèche mais aussi
- I 58 (*Frédérique Clavel, présidente Paris Pionnières, en voix in*) : il devrait y avoir des mesures fiscales beaucoup plus intéressante que ce qui existe aujourd'hui c'est-à-dire + considérer qu'un employé de de maison + doit être déductible salaire et charges en totalité au même titre qu'un salarié dans une entreprise

C'est cette double identité médiatique (d'experte / chef d'entreprise ; de témoin / mère de famille) qui est activée dans le reportage, alors que seule son identité professionnelle de présidente d'un incubateur est ici activée dans la désignation en incrustation à l'écran. Le statut de témoin est plutôt à rattacher à ce que dit le reporter en amont : « pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèche » (I 57). L'activation du statut de témoin venant parler de ses problèmes de mère de famille semble alors sous-jacente à celle d'experte. Une mère (identité sociale) ne peut-elle être considérée comme experte (identité médiatique) ? Les deux identités sont-elles superposables dans le JT ? Ou alors avons-nous affaire à une négociation de l'identité médiatique annoncée par incrustation à l'écran pendant la production du JT ?

Comme nous l'avons vu précédemment<sup>135</sup>, cette interview peut être considérée comme une forme hybride car le journaliste enchâsse l'interview dans son propre discours avec « mais aussi », comme si c'était lui qui allait continuer de parler en rapportant les propos de Clavel. Par cette forme hybride, le reporter prend entièrement à sa charge l'interview de cette experte comme si c'était lui qui continuait son commentaire. Il apparaît donc que cette double identité est possible en raison du phénomène de double enchâssement, au discours du journaliste d'une part, et au

---

<sup>135</sup> Partie 2, chapitre 5, section 5.1.2.

dispositif d'autre part, les deux instances ne mettant pas en avant la même identité médiatique. L'interview est modale, le journaliste la prend en charge personnellement. C'est cette fonction modale qui lie le discours rapporté enchâssé au discours du journaliste et l'interview intégrée au dispositif et permet ainsi d'activer conjointement la double identité. De plus, son identité discursive confirme la double identité médiatique ou sociale. En effet, l'identité discursive du discours rapporté active l'identité de mère de famille (témoin individualisé) et l'identité discursive de l'interview active l'identité de chef d'entreprise (experte). Dans cet exemple, la fonction modale du discours rapporté semble alors jouer un rôle important relativement à la construction identitaire.

Les exemples suivants extraits de notre événement B mettent en scène des victimes de violences faites aux femmes. Lors de leurs témoignages, les JT donnent à ces victimes des noms d'emprunt. Les JT mettent en place une stratégie pour parer les effets pervers de l'anonymat et personnaliser les victimes. Dans ce cas, un prénom est donné, ce qui leur assure une forme d'identité sociale. Cette identité sociale est présente uniquement avec le prénom. Seule leur expérience personnelle légitime alors leur présence. De plus le discours à deux voix (cf. Chapitre 7) mis en scène ici par le journaliste reporter couplé à la fonction modale font que ces témoins individualisés deviennent des sortes « d'expertes » des violences conjugales. Le journaliste reporter prend en charge le discours de Leïla pour dire ce qu'il cherche personnellement à communiquer :

#### 27) B. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : nous l'appellerons Leïla cette jeune marocaine de vingt et un ans a préféré témoigner aujourd'hui anonymement + de peur d'être reconnue par son mari qui la recherche + un mari qu'elle a dû épouser de force à l'âge de quinze ans + elle vivait alors au Maroc et ne l'avait jamais rencontré + c'est son père qui a tout organisé
- I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et : coutume euh
- I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire

- I 5 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : il me frappait euh ++ il m'enfermait ++ et ça va je suis restée avec lui quinze jours et : j'ai pris la fuite de de la France en Belgique

L'ensemble du reportage est construit autour du témoignage de cette femme, c'est l'actrice principale de l'événement. Elle est nommée « Leïla » mais ce n'est pas son véritable prénom (« nous l'appellerons Leïla », I 2). Dans ce cas donc, un prénom lui est donné qui n'est pas le sien. Son identité sociale est donnée par un prénom et son identité médiatique est construite par son expérience personnelle. A noter que cette identité sociale attribuée par le prénom fait référence à une origine culturelle ou géographique étrangère, ce qui est aussi le cas dans trois reportages sur quatre relatifs à cet événement. L'expérience et le vécu de Leïla lui confèrent un statut de victime qui a pour rôle de témoigner de sa vie difficile. C'est ce qu'elle fait tout au long du reportage.

Les exemples suivants fonctionnent de la même manière. Il s'agit toujours de témoignages de femmes battues dont une identité sociale plus ou moins située est donnée mais dont l'identité médiatique est construite à partir de la participation à l'événement :

### 31) B.TF1

- I 3 (*Fatou, en voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (*Fatou, en voix in*) je pensais surtout à la venue de mon oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerai entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement
- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais sa famille a déjà tout organisé + la date + la cérémonie + Fatou résiste quand même en se cachant + elle contacte le consulat de France qui organise sa fuite et son retour + mais Fatou n'a pas eu envie de revivre chez ses parents +

### 50) B. Fce2

- I 3 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : mes parents m'ont dit on va chez de la famille ++ on était tous assis + là il y avait un garçon qui est passé + et quand il est passé j'ai vu tout le monde qui me regardait et me faisait des grands sourires ++ moi +

j'avais pas compris + il essayait de me parler je répondais pas + et + une semaine plus tard + c'était euh ma fête +

I 4 (*reporter, en voix off*) : durant deux mois + la jeune fille va résister + deux mois durant lesquels ses parents vont la battre la séquestrer pour obtenir son consentement

I 5 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : je dormais par terre + on me donnait pas à manger pas à boire + j'étais enfermée quand ma mère elle ouvrait la porte c'était pour me dire euh + va laver les affaires lave le parterre + elle me tapait dans le ventre + une grosse barre de fer pour me taper partout dans le dos les bras + il y avait toute la famille euh qui était là pour dire ouais de toutes façons faut la marier faut la marier + mais c'était vraiment toute la famille heu de ma grand-mère à toutes mes tantes euh +

Les exemples 31 et 50 mettent tous deux en scène des femmes battues qui viennent témoigner de leur expérience et dont les interviews sont prises en charge par le journaliste reporter<sup>136</sup>.

Dans l'exemple 45, l'incrustation à l'écran donne en plus l'âge de la victime, ce qui précise son identité sociale. Elle est toujours victime mais une victime majeure et qui n'est pas l'objet d'un mariage forcé :

#### 45) B. Fce3

I 4 (*reporter, en voix off*) : sans doute motivé par la jalousie + la violence de son ex-ami + n'est venue qu'après sa rencontre avec un nouveau compagnon ++

I 5 (*Françoise 26 ans, en voix in mais en contre-jour*) : il m'a suivi et devant la bouche de métro ben voilà je lui ai dit que que ben fallait pas qu'on se revoie et :: le moment où j'ai + baissé le regard je me suis pris (sic) deux pains dans la figure

France3 met ainsi en scène une jeune femme violentée, mais sans stigmatiser une partie de la population (adolescente et d'origine étrangère). Ce témoignage raconte une violence quotidienne de femme battue et le contre-jour témoigne du danger qu'elle court dans sa situation. La légitimité de Françoise à parler est donnée par son expérience seule puisqu'elle apparaît en contre-jour à l'écran :

---

<sup>136</sup> Voir partie 2, chapitre 7, section 7.4.3.

### Capture d'écran 13



Ces anonymes, dont les discours rapportés et interviews sont modaux, sont convoquées par le présentateur et semblent de part leur expérience acquérir un certain statut d'experte par rapport au positionnement du journaliste. Les journalistes, en rapportant ces interviews et discours rapportés modaux, les assimilent à des expertes et disent grâce aux discours de ces femmes ce qu'ils cherchent personnellement à communiquer. Les fonctions du discours semblent alors dans ce cas précis influencer sur l'identité médiatique de ces anonymes qui semblent acquérir dans une certaine mesure le statut d'expert.

Nous venons de voir que l'identité médiatique pouvait être construite à partir de l'identité sociale et de la participation à l'événement des locuteurs. Cependant, ces identités médiatiques peuvent, dans certains cas, être modifiées par l'identité discursive, et notamment par les fonctions des discours rapportés et des interviews. Ceci est principalement le cas des locuteurs anonymes du simple fait de l'activation faible (mais existante) de leur identité sociale. C'est le cas des exemples décrits précédemment concernant les témoignages de femmes violentées.

Nous observons un continuum de cas entre une identité médiatique fortement déterminée par une identité sociale et une identité médiatique très faiblement voire pas du tout déterminée par l'identité sociale. La construction identitaire apparaît alors comme complexe dans le JT. Elle est souvent construite en rapport avec l'activation de l'identité sociale et le lien avec l'événement. Cependant, l'identité discursive et notamment le positionnement du journaliste à travers l'utilisation de fonctions modale et délibérative sont aussi à prendre en compte dans cette construction identitaire. Il

apparaît alors nécessaire, afin d'étudier précisément l'exploitation des sources et de leurs discours, de tenir compte des niveaux discursif (macro) et énonciatif (micro). Le niveau macro relatif au dispositif et aux interactions peut être conforté ou non par les marques linguistiques fines du niveau micro.

Dans le dernier chapitre, nous allons nous intéresser à deux types de locuteurs : les témoins anonymes et les politiques afin de montrer ce qu'ils ont de remarquable dans le JT.

## Chapitre 10

### Des locuteurs particuliers : le cas du témoin anonyme et du politique

Dans ce dernier chapitre, nous étudierons deux locuteurs en particulier dont nous avons souligné l'utilisation remarquable dans notre corpus : il s'agit du locuteur anonyme dont l'exploitation est particulière du fait qu'il peut tenir des rôles plus ou moins différents, et du locuteur politique dont le lien avec le monde médiatico-politique lui donne une dimension particulière. En effet, la non activation de l'identité sociale laisse au journaliste (mais aussi au politique) une plus grande marge de manœuvre et d'exploitation.

Dans notre première section, nous précisons le lien que nous établissons entre l'intervention des anonymes et leur utilisation dans le JT. Nous analyserons dans notre deuxième section ces deux types de locuteurs (anonyme et politique) dans le cadre (restreint de notre corpus) des présidentielles de 2007.

## 10.1 Identité médiatique et témoin anonyme

Le témoin (anonyme ou individualisé) est fortement sollicité dans nos événements A et D relatifs respectivement à l'exécution de Williams aux Etats-Unis et aux présidentielles de 2007. Ce locuteur apparaît comme moins contraint par son exploitation et par sa construction identitaire étant donné que son identité sociale (notamment patronymique) n'est en général pas donnée ou alors de manière peu précise (voir chapitre 8, section 8.2). Ceci permet une utilisation plus grande et variée de ces locuteurs dont le journaliste va user habilement. Le journaliste a alors une plus grande liberté d'exploitation, le témoin anonyme peut être : le relais du discours du journaliste ou ce que pense monsieur et madame tout le monde.

Nous nous intéressons aussi bien à la légitimité de ce locuteur anonyme qu'à l'utilisation qui est faite de ce dernier et de son discours. Par quoi passe la légitimité de l'anonyme étant donné qu'il ne est pas présenté par son identité, mais par sa présence sur place à un moment donné ? L'anonyme n'est pas convoqué expressément, il est présent sur la scène de l'événement<sup>137</sup>. Il est simplement présent à un moment précis. Nous avons dégagé trois exploitations de témoins anonymes en fonction de leur légitimité et de leur utilisation dans les JT : l'anonyme comme acteur ou relais de l'acteur d'un événement (illustre l'information), l'anonyme dans le discours rapporté (argument pour le journaliste), l'anonyme pour faire-valoir ou dévaloriser (lieu de subjectivité journalistique).

### *10.1.1 L'anonyme comme acteur de l'événement*

La fonction principale de cet anonyme est d'illustrer l'information donnée par le journaliste. Dans les exemples que nous analysons dans cette section, la légitimité des anonymes tient au fait que l'anonyme participe, en quelque sorte, à l'événement en

---

<sup>137</sup> Ceci nous permet de différencier le témoin anonyme (dont il est question ici) et le témoin individualisé (dont il a été question notamment chapitre 9, section 9.3) qui lui est convoqué pour les besoins du reportage (cf. femmes battues) ou pour sa participation active à l'événement (cf. témoins de l'exécution de Williams).

raison de sa simple présence sur le terrain de la manifestation, présence volontaire ou non :

#### 65) A. Fce2

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cette après-midi par injection + dans cette ancienne chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jesse Jackson + et des anonymes + écœurés + révoltés
- I 3 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]

Cette anonyme est désignée d'abord comme « anonymes, écœurés, révoltés » (I 2) dans le discours des journalistes. En tant qu'anonyme, son droit à la parole ne provient pas de son identité sociale, mais de sa présence sur place dans cette manifestation. Cette présence et son discours lui confèrent un statut de témoin militante anti-peine de mort qui est appuyé par son discours et son identité discursive. Elle illustre l'information donnée par le reporter selon laquelle de nombreux manifestants sont présents devant la prison de Saint Quentin pour soutenir Williams et manifester contre la peine de mort.

Il en va de même dans l'exemple suivant :

#### 4) A. Fce3

- I 4 (*reporter, en voix off*) : [...] le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce ++ peu après l'exécution + les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras ++
- I 5 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] j'espère juste que l'on va se rendre compte que tuer des gens n'est pas une solution à la violence [XXX]

Cette manifestante est désignée comme opposante à la peine de mort : « les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras » (I 4). Sa légitimité ne vient pas de son identité mais de son statut médiatique d'opposante, de militante. Elle est le relais de la voix des manifestants et en l'occurrence de celle du journaliste qui, lui, ne

donne pas son avis directement. Son statut médiatique est d'être témoin opposante à l'exécution de Williams, son rôle est de lutter contre la peine de mort et de soutenir la cause de celui qui vient d'être exécuté. Il semble que, dans ce cas-là, l'identité médiatique de témoin se suffise à elle-même, peu importe l'identité sociale. Son identité discursive appuie son statut médiatique de témoin.

Dans l'exemple qui suit, c'est la présence et l'engagement dans le combat contre l'OMC qui donne toute sa légitimité à ce locuteur :

### 1) C. M6

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la police anti-émeute utilise des aérosols au poivre pour repousser les manifestations + dès le premier jour des négociations les dix mille altermondialistes réunis à Hong Kong étaient bien décidés à se faire entendre + partout dans la ville ils ont multiplié les actions spectaculaires ++ une centaine de militants se sont notamment jetés dans le port de la ville et ont tenté d'atteindre à la nage le palais des congrès où s'est réunie l'Organisation Mondiale du Commerce + la police les a interpellés mais d'autres manifestants ont été plus chanceux
- I 3 (*un homme dans la foule, en voix in, voix over*) : [XXX] depuis dix ans l'organisation mondiale du commerce n'a fait qu'augmenter la pauvreté et les inégalités la situation économique n'évolue pas

Cet homme représente ces « chanceux » qui n'ont pas été arrêtés, et qui de surcroît ont l'occasion de s'exprimer. Cet anonyme est le relais de la voix des paysans et de tous les manifestants dont on voit les images mais dont on entend rarement la voix. Il est présent dans la manifestation qui lutte contre l'OMC, c'est cela qui lui donne son statut de militant anti OMC et son rôle de défenseur de la cause paysanne. Cet anonyme représente les manifestants dont parle le journaliste reporter.

Dans le sujet sur les présidentielles, il y a une forte utilisation des locuteurs anonymes qui participent à l'événement en tant qu'électeurs :

### 66) D. Fce2

- I 20 (*reporter, en voix off*) : tout sera prêt pour dimanche alors qu'à deux pas de là les futurs votants font leur marché ambiance civique + ils accompliront leur devoir électoral +

- I 21 (*une femme sur le marché, en voix in*) : c'est les gens qui vont pas voter là après ah oui j'aurais dû j'aurais dû j'aurais dû alors il faut le faire maintenant + c'est pas après qu'ils vont dire j'aurais dû le faire hein
- I 22 (*reporter, en voix off*) : reste à choisir et avec douze candidats le doute n'est pas aussi facile à évacuer qu'on le voudrait
- I 23 (*une autre femme sur le marché, en voix in*) : bon j'ai mes idées quand même je sais à peu près mais + il y a un petit doute + voilà +

La première femme sur le marché représente les français qui se souviennent encore des présidentielles de 2002 lorsque Le Pen, candidat du Front National, est arrivé au second tour. Son statut est celui d'une personne citoyenne et son rôle est de dire au JT ce que tout le monde pense ou est invité à penser devant son téléviseur. La deuxième femme représente les indécis encore nombreux avant le premier tour de l'élection.

Dans l'exemple suivant l'anonyme est aussi mis en scène :

#### 67) D. Fce3

- I 9 (*reporter, en voix off, parle à un homme*) : vous savez pas encore ce que vous allez voter
- I 10 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : non + j'ai pas encore choisi (*rires*)
- I 11 (*reporter, en voix off, parle à l'homme*) : vous choisirez quand
- I 12 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : comment
- I 13 (*reporter, en voix off, parle à l'homme*) : vous choisirez quand
- I 14 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : à la dernière minute (*rires*)

Cet anonyme représente le français indécis. C'est l'échange que beaucoup pourraient avoir avant des élections présidentielles.

Il en est de même dans l'exemple suivant qui traite des jeunes votants dans les quartiers :

#### 68) D. Fce2

- I 26 (*reporter, en voix off*) : cité des Grands-Champs + les jeunes du quartier sont décidés à voter beaucoup pour la première fois + mais certains feront leur choix + au tout dernier moment ++

- I 27 (*un jeune du quartier, en voix in*) : on sait + contre qui on va voter mais on sait pas pour qui on va voter + voilà donc euh c'est difficile mais bon
- I 28 (*reporter parle au jeune, en voix off*) : XXX encore décidé
- I 30 (*le même jeune homme, en voix in*) : non non non + pas décidé
- I 31 (*reporter parle au jeune, en voix off*) : mais vous irez voter
- I 32 (*le même jeune homme, en voix in*) : bien sûr + bien sûr
- I 33 (*un autre jeune du quartier qui fait du rap, en voix off*) : voter c'est très important hommage aux victimes XXX (*le même jeune, en voix in*) faut te concentrer avant de mettre les pieds dans l'isoloir maintenant voter pour deux mille sept + voilà faut aller voter + voilà + il n'y a que ça à dire

Les deux jeunes hommes qui parlent représentent les nouveaux votants dont on ne connaît pas encore le poids dans l'élection à venir. Leur légitimité vient de leur représentativité, mise en avant dans ce sujet sur les élections.

Les deux hommes de l'exemple 37 illustrent clairement l'information donnée en amont par le journaliste :

### 37) D.Fce2

- I 37 (*un homme dans la rue, en voix in*) : c'est un moyen à un moment donné de de détourner de montrer qu'il y a une mascarade
- I 38 (*un autre homme dans la rue, en voix in*) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque
- I 39 (*un autre homme dans la rue*) : a priori tout le monde les a prises :: vraiment sur le même degré c'est-à-dire comme une bonne farce
- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires

Ces deux hommes ne tirent leur légitimité que du dispositif médiatique du JT. La seule raison de leur présence est d'être dans la rue au moment où les affiches d'alors sont filmées. Ni leur sexe, ni leur représentativité d'une certaine catégorie de téléspectateurs ne leur donnent le droit à la parole. On dirait bien que l'identité médiatique de témoin anonyme a quelque chose d'unique car, en plus de représenter le téléspectateur, il peut être créé par et dans le JT à des fins informationnelles diverses.

Les discours des témoins anonymes peuvent aussi servir d'argument au journaliste lors de l'utilisation de ces derniers dans des discours rapportés.

### *10.1.2 L'anonyme et le discours rapporté*

L'anonyme peut être aussi invoqué à travers l'utilisation du conditionnel<sup>138</sup>. Le conditionnel, dans ces deux exemples concernant le nombre de mariages forcés, indique que le journaliste n'est pas la source de ces chiffres :

#### **7) B. TF1**

I 1     *(présentateur, voix in)* : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez

#### **26) B. M6**

I 1     *(présentateur, en voix off)* : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles

Le conditionnel légitime le discours du journaliste et précise que ces chiffres proviennent d'une source extérieure. Le journaliste utilise ce discours pour étayer son discours.

### *10.1.3 L'anonyme pour faire valoir et dévaloriser*

Si cet anonyme peut faire valoir ou dévaloriser un autre locuteur, son utilisation est alors subjective. Cet anonyme peut être mis en scène par le candidat à la présidentielle lui-même et diffusé par le JT, il peut être mis en scène par le journaliste

---

<sup>138</sup> Cf. partie 2, chapitre 7, section 7.4.

dans le dispositif. C'est alors, dans ce second cas, un lieu de marquage de la subjectivité par le journaliste reporter (marquage macro).

Dans les deux premiers exemples (ex. 39 et 46) c'est le candidat qui se met en scène avec cet anonyme pour se faire valoir, le journaliste n'est que le médiateur de cette mise en scène. On peut aussi justifier le droit à la parole d'un anonyme pour servir, faire valoir un autre locuteur qui, lui, n'est pas anonyme :

**39) D. TF1**

- I 3 (Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in) : et puis les les taureaux sont malins hein
- I 4 (un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in) : ils sont sauvages
- I 5 (Nicolas Sarkozy, en voix in) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (Sarkozy, en voix off) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (Sarkozy, en voix in) que le taureau il charge pas en bref

La courte intervention de cet homme permet à Sarkozy d'enchaîner sur la suite de son discours. Cet anonyme, en enchaînant lui aussi sur les propos de Sarkozy, lui donne la possibilité de placer la réplique suivante. La scène n'est pas montée. C'est la présence de Sarkozy à ses côtés qui donne à cet homme sa légitimité à prendre la parole. L'échange avec Sarkozy légitime l'intervention, *a priori* sans intérêt, de ce locuteur. Et du même coup l'intervention de ce locuteur sert celle de Sarkozy.

De même dans l'exemple qui suit, c'est la présence de Le Pen qui donne à cette femme sur le marché sa légitimité à prendre la parole :

**46) D. TF1**

- I 10 (une femme sur un marché, en voix in) : bonjour
- I 11 (Le Pen sur ce marché, en voix in) : vous allez bien
- I 12 (la même femme, en voix in) : ça va
- I 13 (reporter, en voix off) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 [...]

Cet échange anodin montre la proximité que Le Pen peut avoir avec des gens sur le marché. Tous les deux sont souriants, et cet échange montre une image positive de l'accueil que font les niçois à Le Pen. Il s'agit comme dans l'exemple précédent d'une mise en scène faite par le candidat Le Pen pour le JT.

Dans les exemples suivants, ce ne sont plus principalement les candidats qui sont à l'initiative de l'utilisation positive ou négative des anonymes mais le reporter. Ces anonymes font valoir d'autres locuteurs qui eux sont connus :

#### 69) D. Arte

- I 20 (*reporter, en voix off*) : en se présentant comme l'unique candidat de l'opposition Jean-Marie Le Pen a joué sa partition préférée + à part ça il n'a donné aucune mesure concrète de son programme mais cela n'a pas gêné ses partisans
- I 21 (*un jeune homme dans le meeting, en voix in*) : en deux mille deux je pouvais pas voter mais si j'avais pu voter j'aurais déjà voté pour lui + et je trouve que : en cinq ans il n'y a rien qui a changé il n'y a rien qui a évolué en bien je vois les émeutes notamment dans les banlieues et tout ça ou et plein d'autres problèmes rien n'a été réglé donc je pense que la solution elle est là

Cet anonyme dans le meeting appuie le discours et les idées de Le Pen. Il valorise le discours de Le Pen comme il pourrait le faire avec un autre discours. Cette mise en scène paraît alors objective du point de vue journalistique qui ne stigmatise pas le discours du leader du Front National. A noter que cet exemple est extrait du JT d'Arte et que nous ne trouvons pas, dans notre corpus, d'exemple similaire dans les autres JT.

Cependant, si ces anonymes peuvent valoriser un autre locuteur, ils peuvent aussi le dévaloriser, comme le montre cet extrait de reportage consacré à Besancenot :

#### 70) D. TF1

- I 41 (*reporter, en voix off*) : ne pas lâcher l'affaire même quand dans les meetings + certains regrettent la position du candidat +
- I 42 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : il est très bien simplement il participe à la division de l'extrême gauche + il y avait sûrement moyen de s'entendre avec le PCF que je représente

L'homme interviewé est présent au meeting de Besancenot. Nous pourrions nous attendre à ce que cet anonyme appuie le candidat, mais il n'en est rien, bien au contraire, il l'accuse de diviser la Gauche. Cet anonyme ne sert plus de faire-valoir au candidat, au contraire, il rabaisse le candidat dont il est question ici. Sa légitimité à prendre la parole est posée par sa présence dans le meeting et par l'attaque proférée à l'encontre de Besancenot.

Il en est de même dans cet extrait d'un reportage consacré au meeting de Dominique Voynet :

**11) D. Fce3**

- I 29 (*reporter, en voix off*) : être suffisamment fort pour pouvoir peser sur le parti socialiste c'est l'objectif + mais pour l'instant Dominique Voynet + est mal partie +
- I 30 (*un homme dans le meeting de Voynet, en voix in*) : faudrait au moins je pense faire euh faire euh peut-être quatre cinq pour cent pour pouvoir euh + pour pouvoir avoir du poids
- I 31 (*un autre homme dans le même meeting, en voix in*) : je pense qu'ils vont pas faire un gros score non + et euh parce que les gens vont quand même se laisser prendre par le vote utile et euh mais bon c'est c'est son programme est très convainquant

Le discours de cet anonyme (I 31) dévalorise Voynet et appuie le commentaire du reporter, « être suffisamment fort pour pouvoir peser sur le parti socialiste c'est l'objectif + mais pour l'instant Dominique Voynet + est mal partie » (I 29).

La légitimité de l'anonyme passe par la représentativité, l'illustration, le faire-valoir, la dévalorisation d'autres locuteurs. Ces micros-trottoirs, fréquemment utilisés dans les JT et plus particulièrement dans notre événement sur les présidentielles, montrent tout l'enjeu de faire parler ces témoins anonymes. Sa légitimité est souvent liée à son utilisation dans le discours journalistique. Il est censé représenter le citoyen, le *quidam* mais sert à bien plus que cela. Cet anonyme peut aussi servir à valoriser ou à dévaloriser notamment un candidat à la présidentielle. Cette valorisation ou dévalorisation peut être le fait du politique et/ou du média.

Nous allons maintenant approfondir l'analyse des différentes stratégies de ces candidats à l'élection présidentielle dans le JT, susceptibles de reposer sur une identité médiatique plus ou moins attendue ou inattendue par le téléspectateur par rapport à l'idée que nous avons de chacun des candidats.

## **10.2 Les candidats à la présidentielle de 2007**

Cette dernière section sera consacrée à la mise en scène des discours des politiques dans les JT. Nous apportons une attention toute particulière à ces locuteurs pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme nous venons de le noter, l'utilisation des anonymes avec les locuteurs politiques est singulière par la valorisation ou la dévalorisation de leurs discours. Ensuite, les liens forts entre le monde politique et médiatique nous incitent à regarder de plus près le traitement qui est réservé aux politiques et à leur discours dans le JT. Enfin, nous souhaitons observer, en raison toujours de ce lien médiatico-politique, les différentes stratégies de communication des politiques en relation avec leur identité médiatique.

Cette section sera consacrée à la présidentielle de 2007 et plus spécifiquement aux dernières déclarations des candidats avant le premier tour de l'élection. Nous nous intéresserons à la construction de l'identité médiatique et à la mise en scène du discours des candidats. Jean-Pierre Esquenazi (1998 : 291) précise au sujet des programmes dans lesquels « chaque candidat a le droit de se présenter lui-même sur les chaînes publiques » que « l'institution médiatique est dessaisie de son pouvoir de production pour ne plus avoir la charge que de diffuser un programme dont elle n'assume pas la responsabilité ». Nous pensons que cela peut aussi être le cas dans une certaine mesure dans le JT. Comme nous l'avons présentée dans notre première partie<sup>139</sup>, la fonction du statut de politique selon Hanot (2002 : 68) est d'analyser les événements à propos desquels on l'interroge. La différence avec l'expert tient au fait qu'il se trouve impliqué personnellement comme acteur participant à l'évènement. Il fait part d'un rôle personnel dans l'évènement. C'est ce statut que nous allons étudier avec attention dans

---

<sup>139</sup> Partie 1, chapitre 3, section 3.3.3.

cette section afin d'observer les différents rôles communicationnels qui peuvent être mis en place pour le valider.

On peut relever, lors de la campagne de 2007, des exemples où le présidentiable prend les commandes de la mise en scène de son discours médiatique et où l'instance de production n'est plus seul maître des manipulations, elle est seulement le relais de la communication du candidat. A l'inverse, dans certains cas, le candidat n'a plus de pouvoir quant à la mise en scène de son discours dans le JT lorsque l'image créée apparaît comme défavorable. En effet, quelles que soient l'identité et la légitimité qui semblent lui être attachées, l'image est nécessairement renégociée, donc reconstruite, au cours de l'interaction médiatique. Ruth Amossy (1999b : 149) écrit que l'image préalable se voit « confirmée, modifiée, transformée, voire invalidée au cours de la prestation ». Nous allons observer ces phénomènes en rapport avec les statuts médiatiques et les rôles communicationnels. Souvent un décalage entre rôle et statut détermine ce positionnement plus ou moins subi ou imposé par l'instance de production. L'image peut être confirmée ou modifiée. La modification est souvent négative.

Nous verrons que pour la plupart des candidats le rôle communicationnel correspond au statut attendu. Cependant, quelquefois, le statut et le rôle des politiques apparaissent décalés : soit le candidat lui-même crée ce décalage entre son statut et son rôle, soit le dispositif et le candidat créent ce décalage, soit encore le journaliste et/ou le dispositif crée un décalage entre statut et rôle ; le candidat subit alors dans une certaine mesure la construction souvent négative de son image. Nous nuancerons cette mise en scène négative car le politique peut être à l'initiative de cette mauvaise image : soit sa communication est ratée et le candidat subit l'image qu'il a mis en place, soit la communication est volontairement décalée et dérangeante mais ce peut être ce que recherche le candidat pour différentes raisons stratégiques.

### *10.2.1 Le rôle communicationnel des candidats est celui attendu par l'activation du statut de politique*

Divers rôles mis en scène sont attendus en fonction du candidat, de sa place dans l'élection et du parti politique qu'il représente. Charaudeau (2009b : 24), concernant la situation politique, précise qu'il existe deux situations distinctes « celle de candidature au suffrage des électeurs et celle de gouvernance ». Dans le premier cas qui nous intéresse ici, la situation :

« place le sujet politique dans une position d'avoir à défendre et promouvoir un projet de société idéal qui doit s'inscrire dans le droit-fil de certaines valeurs, d'avoir à proposer un programme de réalisation de ce projet, et de devoir s'engager sans faille pour la réalisation de ce projet. »

Ce que décrit Charaudeau est le rôle que nous attendons d'un locuteur politique dans une situation de candidat. Pour cela, nous observerons les candidats conquérants, les candidats de l'opposition et les cas de Le Pen et Besancenot.

#### 10.2.1.1 Les candidats conquérants

Généralement, les locuteurs qui ont le statut de politique endossent un rôle associé et attendu à ce statut. Autrement dit, ces candidats tiennent des discours, essaient de convaincre avec un discours construit, un gage de sérieux. C'est le cas dans les exemples suivants :

#### **14) D. Fce3**

I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy

I 19 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : ce premier tour c'est qu'un commencement + ce premier tour c'est qu'un début + ce premier tour c'est une mise en jambe + ce premier tour c'est une première étape + alors je vous demande d'y croire + je vous demande de faire de mon combat votre combat + je vous demande de vous lever + je vous demande d'exprimer + le sentiment de cette majorité silencieuse + qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom

Nicolas Sarkozy tient le rôle associé à son statut de politique et à son identité sociale (professionnelle) de candidat à la présidentielle. La mise en scène est plutôt attendue, assez conventionnelle. Le journaliste présentateur, en produisant ce discours, donne l'image d'une personne combative qui met toujours autant de cœur à l'ouvrage, toujours prêt à l'affrontement. Il y a une construction anaphorique du discours de Sarkozy avec les répétitions en début de séquence (« ce premier tour », « je vous demande », I 19). Le statut du locuteur correspond à l'activité communicationnelle attendue par le téléspectateur : discourir en vue de convaincre et de rallier les électeurs. Sarkozy incarne la figure du candidat combatif et conquérant. C'est d'ailleurs ce qui transparaît dans les images du JT de France3 :

#### Capture d'écran 14



De même, Royal tient ce rôle dans les deux extraits suivants (ex. 55 et 16) :

#### 55) D. TF1

- I 14 (*une foule qui crie, en voix in*) : présidente Ségolène présidente Ségolène
- I 15 (*reporter, en voix off*) : petite virée sous le soleil printanier rue Montorgueil pour Ségolène Royal + en compagnie du maire de la capitale Bertrand Delanoë + halte à une terrasse de café + la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée + renouvelle son appel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour
- I 16 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche + dès le premier tour qu'il y ait un vrai choix entre les deux tours + et puis au-delà de la gauche ++ appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières + et

qu'ils pensent que : qu'il faut pour la France euh une femme + libre + qui ne soit liée à aucune puissance d'argent aucun groupe de pression

- I 17 (*reporter, en voix off*) : Ségolène Royal achève sa campagne ce soir + avec un défilé de personnalités politiques artistiques associations de terrain sur son site de campagne + avant une intervention vidéo de la candidate + juste avant minuit + l'heure fatidique qui marque la fin de la campagne électorale + pour le premier tour

### Capture d'écran 15



Le discours de Royal est celui d'une présidentiable qui termine sa campagne à la veille du premier tour. Elle fait figure de candidate combative et sérieuse : « appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche », « appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières » (ex : 55, I 16).

Il en est de même dans cet autre exemple de Royal dans le JT de France3 :

#### 16) D. Fce3

- I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal
- I 17 (*Ségolène Royale, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : (*problème de son*) venez voter + soyez très nombreux + dès dimanche prochain + pour dire + quelles valeurs + et quel visage + vous voulez + donner + à la France +

Le JT de France3 nous donne à voir le dernier meeting de Royal, qui a eu lieu à Toulouse la veille et non ses dernières images tournées à Paris le jour même. Une fois de plus, le journaliste parle de ses soutiens, de ses idées, Royal interpelle directement les électeurs comme le fait Sarkozy dans l'exemple 14. Elle représente une image de conquérante<sup>140</sup>.

L'extrait suivant est un peu différent, il s'agit d'un commentaire du candidat Bayrou sur sa campagne :

#### 51) D. TF1

- I 8 *(reporter, en voix off)* : à des centaines de kilomètres de la Camargue à Rouen + François Bayrou redit sa confiance d'être présent au deuxième tour ++
- I 9 *(François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in)* : la fin de la campagne est très rude mais euh ce qui compte c'est de l'emporter et d'avoir le soutien des français

Cette fois le JT ne montre plus un candidat persuadant les futurs électeurs, mais l'état d'esprit de Bayrou à la fin de cette campagne : c'est un candidat qui se veut confiant mais qui est à bout de souffle (« la fin de campagne est très rude », I 9).

#### Capture d'écran 16



C'est une dernière déclaration avant le vote du dimanche qui suit. Il fait figure de candidat sérieux à la présidentielle, mais il n'est pas montré sous un angle de conquérant contrairement à Royal et Sarkozy. C'est cette image que le candidat montre et qui est montrée de lui par le JT.

---

<sup>140</sup> C'est la capture d'écran 6 que nous avons insérée chapitre 8, section 8.1.2.

### 10.2.1.2 Les candidats de l'opposition

Les autres candidats dont les discours sont présents dans l'événement D sont Dominique Voynet, Marie-Georges Buffet, Philippe de Villiers, José Bové, Arlette Laguiller, Olivier Besancenot et Jean-Marie Le Pen<sup>141</sup>. Les candidats sont présentés comme des candidats opposants qui terminent leur campagne. Leurs discours évoquent des thèmes précis tels que le vote utile, l'opposition entre les partis de gauche, et les législatives de juin 2007 :

- Nous notons l'exemple suivant concernant la fin de campagne et la *revendication du vote utile* :

#### **34) D. TF1**

I 31 (*reporter, en voix off*) : ambiance fin de campagne chez les Verts + à Lyon Dominique Voynet s'est offert une soirée détente après une campagne difficile + la candidate des Verts demande aux électeurs de ne pas l'abandonner et elle demande à Ségolène Royal de prendre des engagements pour le second tour + et aujourd'hui elle a rencontré l'alliance pour la planète ce regroupement d'associations et d'ONG a donné la meilleure note + au programme écologique de Dominique Voynet

I 32 (*Dominique Voynet, candidate Les Verts à l'élection présidentielle, en voix in*) : s'il n'y a pas des écologistes puissants + et aux présidentielles + et aux législatives et aux municipales euh les engagements de papier de resteront que des engagements de papier + bon donc moi je suis heureuse d'avoir été bien notée + et j'espère que : ++ ça va se traduire dans les urnes + sinon ça conduira aussi à réexaminer nos stratégies + voilà + aux uns et aux autres

Cette campagne est déjà terminée, c'est le moment du bilan pour Voynet et l'ouverture vers les législatives (I 32).

---

<sup>141</sup> Nihous et Schivardi sont présentés dans les JT mais n'apparaissent pas comme des candidats de l'opposition. Etant donné qu'ils ont été très peu évoqués dans notre corpus, nous n'en parlerons qu'accessoirement.

Les candidats revendiquent le vote d'opposition comme vote utile :

**15) D. TF1**

- I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste
- I 20 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : dimanche + votez + pour résoudre vos problèmes votez pour vos idées pour votre combat ne vous laissez pas entrainer dans des + votes tactiques + il y a un premier tour demain il y aura un second tour si on veut battre Sarkozy + durablement + il faut que la gauche reprenne des couleurs et ça au premier tour + il faut que vous disiez que vous voulez une gauche qui se bat réellement aux côtés des salariés + contre les multinationales +

Dans ces deux exemples (34 et 15), les journalistes mettent en avant le vote utile. Le discours de Buffet surtout est attendu, c'est un discours de présidentiable.

- Les journalistes soulignent les *oppositions entre les partis de gauche* et notamment entre le PS, la LCR, le parti antilibéral et le PC :

**33) D. Fce2**

- I 12 (*reporter, en voix off*) : même discours sur le fond pour Olivier Besancenot + mais le style lui est différent le candidat de la Ligue Communiste Révolutionnaire + se veut très combatif
- I 13 (*Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in*) : il faudra plus + que des luttes + face à Sarkozy + il lui faudra une résistance politique + et moi je ne fais pas confiance au Parti socialiste + pour faire plus + que ce qu'il a fait pendant cinq ans

Besancenot marque ainsi la distance qu'il met entre lui et le Parti socialiste. Le JT relaie ce discours. Nous pouvons aussi nous remémorer l'exemple 62 dans lequel le journaliste montre comme discours officiel la discorde entre le PS et Les Verts, et non la discorde entre Les Verts et l'UMP<sup>142</sup>.

---

<sup>142</sup> Voir l'analyse chapitre 8, section 8.1.2.

- Les candidats de l'opposition sont tournés vers *les législatives* :

**19) D. TF1**

- I 24 (*José Bové, en voix in parlant à une femme*) : il faut réfléchir encore + vous avez encore quarante-huit heures
- I 25 (*reporter, en voix off*) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme et celui du PS étaient incompatibles + selon José Bové il y a trois urgences + sociale écologique et démocratique + des urgences auxquelles il pourra répondre grâce dit-il + aux millions de français qui voteront pour lui dimanche
- I 26 (*José Bové, candidat altermondialiste à l'élection présidentielle, en voix in*) : moi j'ai envie que : dimanche + notre bulletin de vote permette justement cette reconnaissance + au grand jour + de toutes ces personnes qui ont une formidable richesse de toute cette jeunesse aujourd'hui + euh qui n'a pas de boulot + euh qui est exclue de la société il faut vraiment qu'on + puisse créer un une nouvelle dynamique et c'est ça le sens de ma campagne

**71) D. Fce3**

- I 34 (*reportage, reporter ne voix off*) : dernier meeting pour le champion de la lutte antilibérale + José Bové était à Arras hier soir + la campagne présidentielle touche à sa fin + mais le candidat altermondialiste n'a pas dit son dernier mot
- I 35 (*José Bové, candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle, en voix in*) : c'est important que cette gauche alternative antilibérale puisse euh se renforcer + et donc euh les élections législatives seront certainement un deuxième pas il y aura des candidats dans un bon nombre de circonscriptions et ce combat ensuite va continuer
- I 36 (*reporter, en voix off*) : il est temps de penser aux législatives José Bové fait les yeux doux au parti communiste et à la LCR + des candidatures uniques pour une vraie politique de gauche
- I 37 (*José Bové, en voix in*) : quand on parle de la gauche + la seule chose qui revient dans les médias + c'est le parti socialiste il faut qu'il y ait un contrepoids à ce parti socialiste sinon + ce qui s'est passé pendant les trente dernières années ça va continuer on passera d'une alternance de gauche à la droite et de droite à la gauche + et c'est le désespoir qui l'emportera
- I 38 (*reporter, en voix off*) : José Bové est crédité de moins de deux pour cent des intentions de vote + l'appel au vote utile risque de lui coûter cher

Dans ces deux JT (TF1 ex. 19, Fce3 ex. 71) Bové est présenté comme déjà tourné vers les législatives. Il n'est déjà presque plus dans la campagne présidentielle.

### 10.2.1.3 Le cas particulier de Le Pen et de Besancenot

Besancenot est aussi présenté comme candidat de l'opposition, mais pas uniquement. Le Pen occupe une place particulière en ce qui concerne la construction de son image dans le JT. Il s'est toujours positionné différemment des autres candidats, et cela est aussi le cas pour ces présidentielles de 2007. Nous étudierons ces deux candidats ultérieurement car ils mettent en scène des enjeux plus complexes que de simples opposants<sup>143</sup>.

Ces rôles tenus par les différents candidats, bien que multiples, correspondent à ce qui est attendu d'un candidat à la présidentielle. Certains exemples diffèrent cependant de ce schéma et ils vont nous intéresser à présent.

### *10.2.2 Le candidat crée lui-même un décalage entre le statut et le rôle attendu.*

Dans ce cas, l'identité discursive du candidat déplace l'identité médiatique. Même si le rôle est renégocié à chaque interaction en fonction du locuteur qui l'endosse, certains rôles communicationnels associés au statut de politique mettent en scène des stratégies plus complexes en vue de se démarquer du rôle attendu. Le candidat peut modifier sa communication et prendre les rênes du JT. Le média n'est alors (accepte tacitement de n'être) qu'un simple transmetteur.

---

<sup>143</sup> Pour Le Pen voir section 10.2.2, pour Besancenot voir section 10.2.3.

C'est ce que nous notons avec Sarkozy :

**39) D. TF1**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : et puis les taureaux sont malins hein
- I 4 (*un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in*) : ils sont sauvages
- I 5 (*Nicolas Sarkozy, en voix in*) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (*Sarkozy, en voix off*) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (*Sarkozy, en voix in*) que le taureau il charge pas en bref
- I 6 (*reporter, en voix off*) : il a tout de même une pensée + pour l'un de ses concurrents
- I 7 (*Sarkozy, en voix in*) : finalement on l'a retrouvé le tracteur hein + on a retrouvé le tracteur de Bayrou

Nous avons des images d'un Sarkozy détendu mais pas vraiment concentré comme cela est annoncé dans le discours du reporter. Sarkozy est à cheval en Camargue :

**Capture d'écran 17**



Il fait de l'humour à l'encontre de Bayrou. Le journaliste met en exergue cette blague en modalisant son discours avec « tout de même » (I 6). Il appuie ainsi l'ironie de la blague de Sarkozy. Le journaliste souligne cette décontraction. Les propos de Sarkozy induisent une comparaison grossière entre les électeurs, les français, et le bétail, entre son futur poste de président et le métier de gardien « gardien des manades » qui est un troupeau de chevaux ou de taureaux élevés en semi-liberté. Il faut savoir diriger les taureaux comme on dirige les électeurs. « Tomber avec le cheval » (I 5) est une référence faite aux coups bas donnés en politique, aux risques du métier. Il ne faut pas

tomber « avec le cheval » sinon on se fait piétiner. La métaphore peut évidemment s'interpréter sous un autre angle. Les taureaux sont associés à l'opposition, sa fureur, ses attaques. « Tomber avec le cheval » (I 5) fait allusion aux difficultés de l'apprentissage, des accidents et des échecs de parcours. Cela permet à Sarkozy d'adopter une posture modeste comme cavalier, et par contraste, de faire valoir sa maîtrise dans d'autres domaines tels que la conduite de l'Etat. Quoi qu'il en soit, c'est une image de Sarkozy sûr de lui, de ce qu'il dit et de l'image qu'il renvoie. Il n'est plus en campagne, il ne fait plus de discours, il est déjà élu. Cette posture de conquérant contraste avec l'identité médiatique habituellement dévolue au rôle du candidat à l'élection présidentielle, du moins en France. Sarkozy négocie l'image proposée par le journal télévisé.

En revanche, ce même événement est repris dans le JT de France2 mais le commentaire et la mise en scène sont différents :

#### 72) D. Fce2

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Nicolas Sarkozy + en cow-boy solitaire + en Camargue + les caméras ont naturellement été conviées à immortaliser cette chevauchée très politique ++ parfois semée d'embûches + et dans ce far-west médiatique + c'est à celui qui dégaine le premier ++
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : on a retrouvé le tracteur de Bayrou hein (rires)

Nous avons l'image d'un Sarkozy prêt pour la « bataille », les élections de dimanche. « Far-west », « dégaine le premier », « chevauchée politique » (I 2) nous donnent à voir un candidat prêt au combat. Les images diffusées sont les mêmes que sur TF1. Cependant, le média ne donne plus à Sarkozy une image de meneur, comme dans l'exemple de TF1. Dans l'interview reportage, Sarkozy s'attaque uniquement à Bayrou et aucune autre interview n'est insérée contrairement à TF1 :

### Capture d'écran 18



L'image du cow-boy solitaire rappelle celle de Lucky Luke, de Lone Ranger ou de Georges Bush au Texas. Comme au Far-west, la politique est semée d'embûches. On peut penser que le reporter fait ce commentaire par rapport au reste de l'interview non diffusée par France2. Le journaliste reformule les déclarations de Sarkozy sur les difficultés de gérer un troupeau. « Celui qui dégaine le premier » (I 2) commente la blague que Sarkozy fait sur Bayrou. Cette blague est d'ailleurs le seul passage diffusé de l'interview. Comme pour TF1, Sarkozy négocie son rôle communicationnel. Par un recours à l'adverbe « naturellement » (I 2), le journaliste montre d'ailleurs qu'il n'est pas dupe de cette mise en scène de Sarkozy visant à prendre le contrôle de son image.

Frédéric Nihous fait une comparaison entre la pêche, la chasse et l'élection présidentielle. Cependant ce rôle est celui attendu pour ce candidat. De plus, Nihous ne va pas, contrairement à Sarkozy, jusqu'à comparer quasi explicitement les électeurs à son gibier. Il apparaît en pleine nature, mais en tant que représentant du parti Chasse, Nature, Pêche et Traditions, cela est prévisible :

### Capture d'écran 19



### 34) D. TF1

- I 27 (*reporter, en voix off*) : avant de terminer sa campagne aujourd'hui dans le Béarn + Frédéric Nihous s'est retrouvé sur ses terres natales près de Cambrai dans le nord + le candidat de Chasse Pêche Nature et Traditions défend toujours la ruralité + son objectif battre les Verts et faire le plus gros score possible + pour peser sur le second tour + c'est ici que Frédéric Nihous a appris à chasser avec son père+
- I 28 (*Frédéric Nihous, candidat CNPT à l'élection présidentielle, en voix in*) : quand on part à la pêche quand on part à la chasse euh c'est comme ça on part le matin euh gonflé + d'espoir euh et puis euh + en rentrant le soir on voit ce qu'il y a + et ben ce sera pareil on verra dimanche
- I 29 (*reporter, en voix in s'adresse à Nihous*) : gonflé d'espoir
- I 30 (*Nihous, en voix in*) : ah gonflé d'espoir ouais toujours

Nihous se sert des points forts défendus dans son programme. Il défend un petit parti politique, il peut se permettre d'apparaître dans la nature et de faire une comparaison entre les élections incertaines et ses sorties de chasse ou de pêche.

Le Pen, en ce qui le concerne, décale volontairement et depuis des années, son discours de présidentiable. Il est cynique et provocateur plutôt que consensuel et fédérateur :

### 46) D. TF1

- I 10 (*une femme sur un marché, en voix in*) : bonjour
- I 11 (*Le Pen sur ce marché, en voix in*) : vous allez bien
- I 12 (*la même femme, en voix in*) : ça va
- I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour

Cet exemple donne l'image d'un Le Pen égal à lui-même, toujours à l'attaque de ses concurrents et sûr de lui. Comme nous l'avons noté précédemment, cette anonyme sur

le marché est un faire-valoir de Le Pen. Le candidat est agressif et fait son show. Nous reproduisons ici un reportage qui lui est consacré :

#### 69) D. Arte

- I 10 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dernier jour de campagne officielle et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous évalué reportage à Nice Erat Feist [...]
- I 13 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : ce sera Sarkozy contre Le Pen donc je voterai forcément Le Pen au deuxième tour +
- I 14 (*reporter, en voix off*) : Jean-Marie Le Pen a démarré son discours tout feu tout flamme avec l'un de ses thèmes de prédilection l'insécurité en rappelant tous les faits divers récents
- I 15 (*Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National, en voix in*) : je le dis avec gravité + c'est pour des crimes comme cela + qu'il est nécessaire de rétablir la peine de mort + dans notre pays +
- I 16 (*reporter, en voix off*) : le leader du Front National a consacré la plus grande partie de son intervention à canarder ses principaux concurrents + et surtout Nicolas Sarkozy qu'il a baptisé son copieur attitré
- I 17 (*Marine Le Pen, directrice de campagne de Jean-Marie Le Pen, en voix in*) : il est dans une démarche + Nicolas Sarkozy d'imposture + en quelque sorte il se présente comme luttant contre euh l'immigration alors que + encore une fois ses ses résultats son très mauvais en la matière
- I 18 (*reporter, en voix off*) : jusqu'à dimanche soir + cogner contre Nicolas Sarkozy reste la règle avant des négociations éventuelles pour le second tour
- I 19 (*Jean-Marie Le Pen, en voix in, rire moqueur*) : il a dit mais avec un un un cynisme étonnant ou alors une une naïveté pyramidale ce n'est pas Le Pen qui m'intéresse c'est son électorat (*rires*) ++ oui nous nous nous avons cette habitude euh on sait que on on on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)
- I 20 (*reporter, en voix off*) : en se présentant comme l'unique candidat de l'opposition Jean-Marie Le Pen a joué sa partition préférée + à part ça il n'a donné aucune mesure concrète de son programme mais cela n'a pas gêné ses partisans
- I 21 (*un jeune homme dans le meeting, en voix in*) : en deux mille deux je pouvais pas voter mais si j'avais pu voter j'aurais déjà voté pour lui + et je trouve que : en cinq ans il n'y a rien qui a changé il n'y a rien qui a évolué en bien je vois les émeutes notamment dans

les banlieues et tout ça ou et plein d'autres problèmes rien n'a été réglé donc je pense que la solution elle est là

I 22 (*reporter, en voix off*) : hier soir le leader du Front National s'est avant tout fait plaisir + s'il n'est pas présent au second tour à soixante dix-neuf ans Jean-Marie Le Pen donnait sans doute son ultime grand show + de candidat à l'Elysée

Bien que décalée par rapport au rôle attendu d'un candidat, l'image de Le Pen est prévisible, puisque ce sont ses positionnements et discours habituels. Le Pen négocie aussi son image dans le JT mais de manière plus agressive que ses adversaires. Il veut rétablir la peine de mort (I 15) et « canarde » (I 16) ses adversaires. Sa fille et ses partisans tiennent le même discours (I 17, I 21). Il se présente comme le candidat unique de l'opposition puisqu'il est le seul à tenir ce rôle. Mais il ne fait pas figure d'opposition comme Buffet ou Bové. Sa présence au deuxième tour en 2002 le place en position de force sur l'échiquier politique. Le journaliste ne présente pas ce discours comme le dernier mais « sans doute » (I 22) comme le dernier. Ce grand reportage consacré à Le Pen est entre autre le résultat de sa présence au second tour des présidentielles de 2002.

Nous avons vu les cas où les candidats prenaient eux-mêmes le pouvoir en créant un décalage entre leur statut et leur rôle médiatique. Ils ne tiennent pas les rôles attendus correspondant à leur statut. Cependant, quelquefois, la mise en scène du JT et les commentaires des journalistes accentuent encore ce décalage.

### *10.2.3 Le candidat et le dispositif créent un décalage entre le statut et le rôle attendu*

L'identité discursive du candidat et la mise en scène du dispositif (et du discours du reporter) décalent l'identité médiatique. Le candidat ne tient plus le rôle qu'on attend de lui. Il n'est pas toujours aisé de déterminer si c'est le candidat ou le dispositif qui crée le décalage ou les deux. Nous postulons, sur la base des commentaires des journalistes, des choix faits par l'instance de production et par le candidat, que dans les exemples suivants, le décalage entre le statut du candidat et le rôle communicationnel provient des deux instances.

Bayrou apparaît comme le candidat qui peut battre Sarkozy au second tour. Il a d'ailleurs fondé une grande partie de sa campagne sur cette revendication. Mais dans ce JT de France2, cet argument, qui pourrait être présenté comme un avantage, se retourne contre lui. Bayrou apparaît comme n'ayant pas d'argument à faire valoir pour être élu :

**60) D. Fce2**

- I 6 (*reporter, en voix off*) : [...] quelques accords de musique + pour une fin de campagne en fanfare + à Rouen + François Bayrou en appelle aussi aux indécis + il leur donne au moins une bonne raison de voter pour lui
- I 7 (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : toutes les enquêtes le montrent le seul qui puisse battre euh le le candidat hyper favori : de l'UMP c'est euh moi au deuxième tour

Ce qui est dit par le journaliste, « François Bayrou en appelle aussi aux indécis + il leur donne au moins une bonne raison de voter pour lui » (I 6) et par Bayrou « toutes les enquêtes le montrent le seul qui puisse battre euh le le candidat hyper favori : de l'UMP c'est euh moi au deuxième tour » (I 7), ne montre pas le rôle attendu par l'identité activée. Bayrou n'argumente pas, ne construit pas un discours persuasif, il donne une raison de voter pour lui, mais cette raison n'est pas suffisante. Le journaliste ironise sur le discours de Bayrou, comme s'il disait : il n'y a pas vraiment de bonne raison de voter pour lui. Cela renvoie l'image d'un candidat qui ne défend pas ses idées, ne donne pas ses impressions.

De même, Voynet « aux platines » (I 25) donne d'elle une image décalée dans laquelle le journaliste s'engouffre pour la décrédibiliser par le témoignage dévalorisant d'un anonyme :

**11) D. Fce3**

- I 24 (*présentateur, en voix in*) : personne ne fera d'écologie sans les écologistes continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou
- I 25 (*reportage, reporter en voix off*) : Dominique Voynet aux platines + ce n'est pas encore une reconversion mais une belle image pour les caméras + thème de la soirée + vert fluo + hier + les écolos ont fêté à leur manière la fin de la campagne juste après un dernier

meeting + sur une péniche au bord du Rhône la candidate a été très claire sur sa position après le premier tour

- I 26 (*Voynet, en voix in*) : qui peut croire une seconde + que les Verts pourraient préférer Nicolas Sarkozy + à Ségolène Royal +
- I 27 (*reporter, en voix off*) : en attendant tout faire pour dissuader le vote utile et éviter le pire un ou deux pour cent dimanche
- I 28 (*Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielles, en voix in*) : vous n' imaginez quand même pas une seconde + que le Parti socialiste qui aurait constaté l'extinction de l'écologie dans les urnes aux présidentielles + donnerait aux Verts les moyens de peser aux législatives + vous connaissez le mode de scrutin + vous savez ce qu'il en est si on veut avoir un groupe parlementaire + à l'Assemblée nationale +
- I 29 (*reporter, en voix off*) : être suffisamment fort pour pouvoir peser sur le Parti socialiste c'est l'objectif + mais pour l'instant Dominique Voynet + est mal partie +
- I 30 (*un homme dans le meeting de Voynet, en voix in*) : faudrait au moins je pense faire euh faire euh peut-être quatre cinq pour cent pour pouvoir euh + pour pouvoir avoir du poids
- I 31 (*un autre homme dans le même meeting, en voix in*) : je pense qu'ils vont pas faire un gros score non + et euh parce que les gens vont quand même se laisser prendre par le vote utile et euh mais bon c'est c'est son programme est très convainquant
- I 32 (*reporter, en voix off*) : on saura dimanche s'il a convaincu beaucoup de monde + en attendant + Dominique Voynet s'est offert un petit moment de répit

Cet exemple présente ici encore une image de candidate en fin de campagne. Le journaliste commente la communication de Dominique Voynet comme consistant à produire de « belles images pour la caméra » (I 25). Elle se montre aux platines dans un rôle que nous n'attendons pas de la part d'une présidentiable :

### Capture d'écran 20



Le journaliste donne son propre avis sur les chances d'élection de Voynet : « mais pour l'instant Dominique Voynet est mal partie » (I 29). De plus, il articule cela à l'interview d'un homme qui doute de la réussite de cette candidate (I 31). Le journaliste met alors en scène une fin de campagne difficile et très étudiée pour Voynet. La mise en scène et les commentaires des journalistes ne sont cependant pas seuls responsables de ce décalage entre le statut et le rôle communicationnel. Ce sont bel et bien, au départ, Voynet et son parti qui ont organisé la soirée, offrant ces images d'elle aux platines en vue d'attirer un public plus jeune. Le décalage vient donc à la fois de la candidate et du JT.

Il y a cependant des cas beaucoup plus marqués subjectivement et négativement dont nous ne pouvons savoir à qui exactement attribuer le résultat. En effet, dans le dernier exemple qui suit, le journaliste et le candidat décalent le rôle communicationnel, ce qui crée pour le coup une image assez négative et dévalorisante du candidat. L'image n'est pas seulement décalée comme dans les exemples analysés jusqu'à présent, mais elle est aussi et surtout dévalorisante.

Le seul candidat réellement dans cette situation est Olivier Besancenot dans le JT de TF1. Plusieurs stratégies sont employées pour décaler le rôle du candidat en vue de le mettre en porte-à-faux par rapport à son rôle de présidentiable :

#### 70) D. TF1

- I 36 (*présentateur, en voix in*) : quant à Olivier Besancenot il était en meeting à Grenoble + le candidat de la LCR a passé en revue les échecs qu'il attribue au gouvernement actuel il s'en est + pris à nouveau à Nicolas Sarkozy Olivier : Besancenot qui a croisé beaucoup de monde pendant sa campagne succès des meetings écoute dans les banlieues bilan + avec Guillaume Hennette
- I 37 (*reporter, en voix off*) : pour faire campagne + Olivier Besancenot aura pris deux mois de congés sans solde + et remplacé ses habits de facteur pour ceux plus médiatiques + de candidat à la présidentielle
- I 38 (*Besancenot, en voix in parlant à des jeunes*) : qu'est-ce je veux dire euh + putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images {approx.}
- I 39 (*reporter, en voix off*) : sous l'œil des caméras le candidat de la LCR s'est déplacé dans les quartiers dans les usines ou dans la rue à côté des salariés en grève + avec à chaque fois le même message de soutien

- I 40 (*Besancenot, en voix in*) : plein de courage et puis encore ben lâchez pas l'affaire mais vous le savez mieux que moi
- I 41 (*reporter, en voix off*) : ne pas lâcher l'affaire même quand dans les meetings + certains regrettent la position du candidat +
- I 42 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : il est très bien simplement il participe à la division de l'extrême gauche + il y avait sûrement moyen de s'entendre avec le PCF que je représente
- I 43 (*reporter, en voix off*) : l'extrême gauche n'a pas su se rassembler autour d'un candidat unique mais à quarante-huit heures du premier tour : l'heure n'est plus aux regrets
- I 44 (*Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in*) : si ça vous embête pas + je réponds aux questions qui consistent à donner des arguments pour voter pour moi + si ça embête personne {rire}
- I 45 (*reporter, en voix off*) : et ces arguments Olivier Besancenot les a installés cent pour cent à gauche ne pas parler d'insécurité mais d'un SMIC à mille cinq cent euros net + d'une régularisation de tous les sans-papier + ou d'une interdiction des licenciements
- I 46 (*Besancenot, en voix in*) : ils veulent pas parler des questions sociales mais les questions sociales sont tenaces dans ce pays parce que les gens sont exaspérés et qu'ils ont bien raison parce qu'il n'y a pas plus tard que quelques jours + dans une école de Seine-et-Marne + il y a des gamins qui se sont retrouvés à manger du pain sec + et à boire de l'eau + simplement parce que la maire de la commune l'a même assumé à la télé les parents avaient pas les moyens de payer la cantine alors pour elle c'était normal
- I 47 (*reporter, en voix off*) : le discours et le personnage séduisent quatre cents personnes à Amiens mille quatre cents à Bordeaux près de quatre mille à Paris + chaque fois c'est deux fois plus qu'en deux mille deux
- I 48 (*Besancenot, en voix in*) : cette campagne elle est euh + quelque soit le résultat pour nous elle est elle est vraiment réussie voilà
- I 49 (*reporter, en voix off*) : une campagne réussie quelque soit le score en deux mille deux Olivier Besancenot avait été une surprise du scrutin + avec un million deux cent mille voix

Le journaliste utilise plusieurs stratégies pour décrédibiliser le candidat. Tout d'abord il utilise des interviews qui pourraient rester en *off* (I 38 et I 44). Nous ne pouvons pas savoir dans quelle proportion Besancenot a consciemment ou non donné ces images au journaliste. Ces interviews n'ont aucun caractère informatif sur le programme du candidat et donnent de lui une image dévalorisante. Les interventions de Besancenot le montrent colérique (I 38) « putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images ». Durant

cette intervention, Besancenot discute avec des jeunes dans la rue. Il parle à des jeunes et il parle comme les jeunes :

### Capture d'écran 21



C'est une image forte de Besancenot qui veut aussi lui-même jouer le décalage par rapport aux autres candidats.

Ce reportage nous présente aussi un Besancenot cynique et presque impoli (I 44) « si ça vous embête pas + je réponds aux questions qui consistent à donner des arguments pour voter pour moi + si ça embête personne ». De plus cette intervention de Besancenot est celle qui est marquée par une incrustation à l'écran, elle apparaît donc comme le discours officiel du candidat :

### Capture d'écran 22



Les deux interventions de Besancenot ne sont pas produites dans le JT dans un but informationnel, mais pour construire une image décalée voire négative du candidat. Le rapport entre Besancenot et les journalistes semble tendu. Les deux interventions I 38 et I 44 appartiennent plutôt au *off*, elles ne devraient pas être diffusées, et encore moins au dernier JT précédent le premier tour. Passer des interviews qui ne devraient pas l'être

est une stratégie utilisée par les journalistes et le JT pour décrédibiliser Besancenot et lui accorder un rôle qui ne correspond pas à son statut de politique. D'un autre côté, ces images, pour lesquelles Besancenot est aussi en partie responsable, peuvent être interprétées comme le souhait du candidat de se démarquer des autres afin de toucher un électorat qui n'a plus confiance dans les médias, et ainsi montrer que lui est indépendant et détaché de tout ce milieu médiatico-politique.

Le journaliste reprend aussi les propos du candidat pour mieux les contrer à l'aide du témoignage d'un anonyme (I 41, I 42) qui est présent au meeting : « ne pas lâcher l'affaire même quand dans les meetings + certains regrettent la position du candidat ». Besancenot apparaît comme un caméléon qui a troqué ses habits de postier contre ceux de candidat à la présidentielle. Mais cela n'est toujours qu'un costume pour le journaliste (I 38). Le soutien que Besancenot prétend apporter aux électeurs en difficulté est banalisé (I 40). Il est présenté comme satisfait de lui-même, même s'il n'a pas vraiment de raisons (I 48). Enfin, si le reportage fait finalement apparaître Besancenot en train de présenter son programme lors d'un meeting, cet extrait montre en réalité des attaques contre ses adversaires sans vraiment faire de propositions. Besancenot apparaît comme fier de lui quelque soit le résultat, alors que rien dans le reportage ne nous donne de raisons de partager sa fierté (I 48). De plus, comme nous l'avons relevé, ce n'est pas ce passage qui est noté par une incrustation à l'écran.

Cette interprétation dépend du rôle que l'on accorde aux médias dans le monde politico-médiatique et de la place du JT dans notre société. Nous considérons que les médias ont un rôle important et non négligeable car ils sont le principal moyen de diffusion de la communication des candidats lors des présidentielles, et le principal moyen d'information sur les candidats pour les futurs électeurs. Ce positionnement des journalistes et de l'équipe de rédaction par rapport à Besancenot nous semble dès lors devoir être souligné. Nous avons vu dans cette section les différentes stratégies employées aussi bien par les candidats que par les journalistes et le dispositif en vue de construire une image valorisante ou dévalorisante du présidentiable. L'image du politique et de tout autre locuteur interviewé dans le JT passe alors par l'intention du journaliste et l'intention du locuteur interviewé de montrer telle ou telle image de lui.

Nous pouvons ici concevoir l'image comme la somme des identités sociale, médiatique (statut et rôle) et discursive (positionnement du journaliste et contenu du propos rapporté ou interviewé) activées dans et par le JT et attendues par le téléspectateur. Nous soulevons alors la question de l'éthos travaillé en analyse du discours notamment par Maingueneau (1991b, 1993, 1999) et Amossy (1999 a, b et c). Ducrot (1984 : 201) définissant l'éthos précise que :

« Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments [...]. Dans ma terminologie, je dirai que l'éthos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante ».

L'éthos est, dans le cas du JT, plus complexe. Il est aussi bien construit par le locuteur (L) interviewé (image qu'il donne de lui), par l'instance de production du JT (par le dispositif notamment avec la sélection des discours et l'incrustation à l'écran), que par le journaliste (par la modalisation de son discours, les commentaires et le choix des anonymes).

Cette dernière partie avait pour objectif de montrer, par le jeu des désignations verbales, de l'identité sociale, du statut et du rôle des locuteurs, comment l'identité dite médiatique de ces sources se construit et est construite dans les JT. Les locuteurs sont désignés de diverses manières et par divers moyens, ce qui entraîne une construction identitaire différente dans le JT. L'identité médiatique est souvent construite à partir de l'identité sociale des locuteurs. Mais comme nous l'avons vu, ceci n'est pas toujours le cas, car l'identité sociale d'un témoin, en particulier, peut être construite à partir de sa seule participation à l'événement ou même sa simple présence accidentelle, lors du tournage d'un reportage. L'étude des témoins anonymes a montré qu'ils avaient un rôle particulier dans la construction du discours d'information. En effet, leur utilisation par le journaliste permet à ce dernier de faire valoir ou au contraire de dévaloriser un locuteur qui se trouve être dans les exemples de notre corpus des locuteurs politiques.

Nous avons analysé dans ce dernier chapitre comment se construit l'identité médiatique à partir des rôles et statuts accordés aux différents locuteurs dans les JT. Ces statuts et ces rôles dépendent de leur identité sociale ou de leur participation à l'événement, mais pas uniquement. La figure du politique n'a pas toujours le statut médiatique qui s'y rapporte comme dans l'exemple de Sarkozy candidat à l'élection présidentielle (ex : 39). De même la figure du témoin est compatible avec les différents rôles et statuts dans les JT. Enfin, nous avons vu qu'en jouant entre autres sur ces différents rôles communicationnels, les candidats eux-mêmes et/ou les journalistes du JT peuvent agir sur ces représentations, construire une image valorisante, décalée ou dévalorisante des candidats. Ces jeux de décalage, de valorisation ou de dévalorisation sont particulièrement marqués en ce qui concerne les locuteurs politiques, en raison du fait principalement qu'ils ont une plus grande habitude des médias. Cela s'explique aussi par le fait que les journalistes s'autorisent à leur sujet une plus grande liberté dans leurs commentaires et leurs manipulations. Ces décalages, volontaires ou non, stratégiques ou non, peuvent avoir des conséquences importantes sur les téléspectateurs-électeurs. Ils résultent la plupart du temps d'usages discursifs qu'on ne remarque qu'après une analyse linguistique fine. Cette étude a permis de révéler des enjeux de communication importants à partir de fines marques localisées dans le discours, mettant à jour des traces certes subtiles de subjectivité journalistique mais importantes pour la réception du téléspectateur.

## Conclusion générale

Le journal télévisé est intrinsèquement et nécessairement hétérogène, en raison notamment de la répartition des tâches au plan du dispositif médiatique (travail des journalistes), mais aussi de l'échange de paroles entre les journalistes et les locuteurs interviewés, ainsi que de l'intégration de locuteurs rapportés dans le discours des journalistes. Ce sont ces deux derniers aspects que nous avons étudiés avec intérêt dans cette thèse, en vue d'analyser l'exploitation des sources dans les journaux télévisés.

Pour ce faire, nous nous sommes concentrée aussi bien sur le discours des sources que sur les sources elles-mêmes. Il a donc été procédé à une analyse micro et macro afin de rendre compte au mieux des sources et de leurs discours dans les journaux télévisés, ceci en fonction de leurs rôles énonciatifs, discursifs et interactionnels.

Une telle approche du discours médiatique est forcément interdisciplinaire compte tenu des propriétés du genre discursif dont relève le journal télévisé. Ont été considérés aussi bien le cadre informationnel et interactionnel (niveau macro) que les données linguistiques et énonciatives (niveau micro), en vue de montrer comment les marques fines (énonciatives) dépendaient aussi bien du locuteur journaliste, que du genre discursif du journal télévisé auquel ces énoncés appartiennent. Nous avons souligné la façon dont ces deux niveaux étaient liés dans ce genre de discours, en ce qui concerne en particulier les sources étrangères à l'instance médiatique de production. On a voulu montrer comment, à partir de marques linguistiques fines, se jouent des enjeux importants de la communication médiatique des journaux télévisés. Nous avons notamment précisé comment les discours des sources sont intégrés aux journaux télévisés, sous la forme de discours rapporté ou d'interview reportage, en fonction des propriétés du dispositif médiatique ; quelles relations peuvent être établies entre ces sources et les discours des journalistes ; quels rôles jouent ces sources dans le discours d'information télévisuelle ; quelle est l'attitude des journalistes à l'égard de ces sources

et de leurs discours ; comment les acteurs de ces discours sont impliqués dans la construction de l'information et quelles identités médiatiques leur sont attribuées.

**La première partie** de cette thèse a permis de poser les cadres théorique et méthodologique afin de justifier notre approche nécessairement interdisciplinaire. Nous avons présenté aussi bien l'analyse du discours que nous allions mener que le cadre générique du journal télévisé ou encore l'approche polyphonique et énonciative du discours de l'autre. Le discours d'information télévisuelle, et dans notre cas le journal télévisé, est un discours construit par différentes contraintes inhérentes à ce genre discursif. Ces contraintes dépendent aussi bien du média télévisuel que du genre informationnel. Nous avons aussi pointé les marques de subjectivité énonciative des journalistes (modalisation, verbes axiologiques et évaluatifs, marquage ou effacement énonciatif) et la présence du discours de l'autre dans le discours des journalistes (polyphonie énonciative, discours rapporté, modalisation d'emprunt, discours narrativisé).

**La deuxième partie** a été consacrée à l'étude des discours rapportés et des interviews reportage afin de poser le cadre interactionnel et énonciatif de ces derniers. Nous avons établi que la distribution et la répartition de la parole, pour construire le discours d'information, étaient un jeu de mise en scène où présentateur, journalistes reporters et locuteurs interviewés créaient ensemble et artificiellement un discours en direction du téléspectateur. Ce jeu de mise en scène entre les différents intervenants a pour but non seulement d'informer, mais de former et d'éduquer, et parfois aussi d'influencer, de convaincre le téléspectateur de se faire telle ou telle opinion.

Le journaliste informe de ce qui a été dit (fonction référentielle) par l'ensemble des discours des locuteurs invoqués qu'ils soient collectifs ou individuels, politiques, représentants d'associations, experts ou encore anonymes. En revanche, la fonction délibérative, qui vise principalement à éduquer, c'est-à-dire à former le téléspectateur, à lui permettre de se forger une opinion, est activée dans certains passages seulement de notre corpus, en ce qui concerne notamment l'ouverture du congrès de l'OMC, et plus généralement le discours des politiques. Cette fonction permet au journaliste d'induire un jugement relatif aux discours de ces sources particulières que sont les politiques. Le

journaliste confronte alors plusieurs opinions dans l'idée (ou dans l'illusion) que le téléspectateur se formera la sienne par arbitrage. Quant à la fonction modale, qui vise à convaincre le téléspectateur en l'amenant à croire ce que le journaliste cherche personnellement à communiquer, elle est principalement utilisée dans les événements suscitant de l'émotion, des témoignages, des récits de vie tels que l'événement B (les violences faites aux femmes) et l'événement A (l'exécution de Williams). Dans ces cas, le journaliste construit le discours avec le témoin, c'est le discours à deux voix (ex : 27 ou 50). Les quatre événements sélectionnés pour constituer notre corpus ont ainsi pu mettre en évidence une différence d'utilisation des locuteurs en fonction des événements traités dans les journaux télévisés.

Dans **la troisième partie**, nous nous sommes moins focalisée sur les discours des sources, que sur ces sources elles-mêmes, les sujets parlants, en vue de préciser leur rôle dans le discours d'information.

On a voulu montrer que les formes de désignation de ces locuteurs jouaient un rôle important dans la construction de leur identité médiatique, car elles peuvent plus ou moins renforcer (ou affaiblir) leur légitimité en fonction de l'attribution identitaire activée. Cette attribution peut montrer un rapport de familiarité ou d'irrévérence envers un locuteur par exemple (exemple 37 concernant Bayrou et exemple 21 concernant Schwarzenegger). L'identité médiatique peut être construite à partir de l'identité sociale ou à partir de la participation à un événement. Les fonctions des discours des sources que nous avons dégagées dans la deuxième partie de notre thèse peuvent quelquefois modifier l'identité des sources en superposant deux identités médiatiques (ex. 41) ou en modifiant l'identité médiatique des locuteurs (ex. 27).

Il ressort de cette étude que le témoin, qu'il soit individualisé ou anonyme (Hanot 2002), occupe un statut particulier dans le journal télévisé. Il peut soit simplement servir à illustrer une information et devenir acteur de l'événement, soit être le relais du téléspectateur dans l'événement en disant ce que tout le monde pense ou est invité à penser, soit encore être employé pour faire valoir ou dévaloriser un autre locuteur exclusivement politique. Le témoin permet au journaliste de marquer subjectivement le discours d'information sans pour autant y impliquer sa propre

subjectivité. C'est alors la mise en scène du discours du locuteur interviewé qui porte la subjectivité journalistique<sup>144</sup>.

De plus, le journaliste insère le discours de ce témoin dans le dispositif médiatique en lui assignant un statut qui ne semble pas avoir d'existence en dehors du média. En effet, si nous reprenons les exemples 24 et 35 où Kim Kurtis intervient comme journaliste ou témoin lors de l'exécution de Williams, le statut de témoin n'est valable que dans le cadre de ce journal télévisé et non en dehors de celui-ci ; contrairement à son identité de journaliste, qui peut être, elle, validée en dehors de ce cadre. Le statut et le rôle de la source sont pris et/ou attribués, dans une certaine mesure, par la source elle-même et/ou l'instance de production.

Le politique, quant à lui, a une plus grande expérience et conscience du média et de la communication télévisuelle, et son intervention dans le journal télévisé fait partie de sa communication personnelle dans laquelle il utilise le média à des fins plus stratégiques que le locuteur *lambda*. En contrepartie, le média n'hésite pas à lui réserver un traitement plus marqué subjectivement et à faire des commentaires mélioratifs et péjoratifs. De par l'appartenance des journalistes et des politiques à la sphère médiatico-politique, les journalistes réservent un traitement souvent plus tranché et moins consensuel à ces locuteurs (exemple 70 concernant Besancenot). Cette proximité entre médias et politiques engendre davantage de stratégies de la part des deux sphères et davantage de subjectivité subie et/ou assumée par le journaliste du journal télévisé.

Pour finir, nous proposons quelques pistes de recherche en lien notamment avec l'évolution du dispositif informationnel, les locuteurs politiques et les témoins anonymes. En effet, comme étudiés dans notre chapitre 10 et mentionnés dans cette conclusion, ces deux locuteurs occupent une place particulière dans le journal télévisé.

Le dispositif du journal télévisé, en raison du développement technologique, se complexifie de plus en plus et tend vers une interactivité. Pour exemple, le présentateur du JT de M6 pose, tous les jours, une question aux téléspectateurs qui y répondent sur le site Internet du journal. Le résultat de ce sondage est ensuite exprimé et plus ou moins repris et analysé dans le journal qui suit. Nous pouvons alors parler d'embryon d'interactivité qui peut se généraliser par la suite.

---

<sup>144</sup> C'est ce que nous relevons notamment dans les exemples 11 et 70.

Concernant les locuteurs politiques, cette étude mériterait d'être approfondie avec un corpus plus important et principalement avec la campagne présidentielle de 2012 qui ne s'est pas déroulée dans le même contexte socio-économique. Le candidat PS n'a pas été soutenu par le premier ministre espagnol et le candidat UMP n'est pas apparu à cheval, détendu et blaguant à la veille du premier tour de l'élection. En revanche, d'autres stratégies de communication et d'autres rôles mis en scène par le candidat et par le dispositif médiatique pourraient être relevés. Une étude comparée ou étendue permettrait de faire entrer une autre dimension absente de notre recherche : le contexte socio-économique du moment qui a semble-t-il influencé grandement la campagne présidentielle de 2012 et donc les stratégies de communication des candidats et des journaux télévisés.

Concernant les témoins anonymes, il est à noter une utilisation plus fréquente des hommes que des femmes. Il serait dès lors intéressant de mener une étude qui tenterait d'établir, en fonction des différents rôles impartis aux anonymes, si l'utilisation de ces derniers peut être mise en relation avec le sexe ou l'âge et ainsi observer une utilisation des anonymes en fonction des genres masculin/féminin selon les événements. De même, les témoins anonymes représentent pour partie le téléspectateur et il serait intéressant d'analyser le rôle de ces derniers en relation avec le public visé par les différents journaux télévisés et aux différentes heures.

Enfin, en raison du développement de la néo- voire de la post-télévision, ainsi que du journalisme participatif ou citoyen sur Internet, ces témoins anonymes ont de plus en plus conscience du dispositif, du statut qu'ils ont et du rôle qu'ils jouent à la télévision, en particulier dans le discours d'information. Il serait dès lors intéressant d'étudier en synchronie ce témoin citoyen qui devient de plus en plus aguerri à l'exercice de la communication médiatique comme le sont les experts ou les politiques. Faut-il parler dans certains cas d'experts anonymes ou de témoins experts ? La réponse à cette dernière question pourrait faire l'objet d'un prolongement de notre étude.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ADAM J-M**, (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- ADAM J-M**, (1992) : *Les textes : types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- ADAM J-M** (1993) : « Les textes et ses composantes. Théorie d'ensemble des plans d'organisation », in *Semen* n°8, <http://semen.revues.org/4341?&id=4341>, revue en ligne.
- ADAM J-M**, (1999) : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, éd. Nathan, coll. « fac linguistique ». (réédition 2004)
- ADAM J-M** (2005) : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Coursus ».
- ADAM J-M**, (2008) : « Note de cadrage sur la linguistique textuelle », in Actes de colloque du *Colloque Mondial de Linguistique Française*, Paris : 1483-1489.
- ADAM J-M, LUGRIN G.**, (2006) : « Effacement énonciatif et diffraction contextuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/4381>, revue en ligne.
- (d') AIGUILLON B.**, (2001) : *Un demi-siècle de journal télévisé*, Condé-sur-Noireau, L'Harmattan éd., coll. « communication et civilisation ».
- AKBAR M.**, (2004) : *Dictionnaire de sociologie contemporaine*, Paris, Zagros.
- AKOUN A., ANSART P.**, (1999) : *Dictionnaire de sociologie*, Tours, Le Robert, Seuil.
- AMEY P.**, (2009) : *La parole à la télévision. Les dispositifs des talk-shows*, Paris, L'Harmattan.
- AMOSSY R. (dir.)**, (1999a) : *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, coll. « Textes de base en sciences des discours ».
- AMOSSY R. (dir.)**, (1999b) : « La notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé : 9-30.
- AMOSSY R.**, (1999c) : « L'ethos à la croisée des disciplines: pragmatique, rhétorique, sociologie des champs », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé : 127-154.

**AMOSSY R.**, (2005) : « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 63-74

**AMOSSY R., MAINGUENEAU D.** (éds), (2004) : *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

**AMOSSY R., KOREN R.**, (2004) : « Argumentation et prise de position : pratiques discursives », in *Semen* n°17, <http://semen.revues.org/2305>, revue en ligne.

**ANSCOMBRE J.C.**, (2005) : « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 75-94

**ANSCOMBRE J-C., DUCROT O.**, (1976) : « L'argumentation dans la langue », in *Langages*, n° 42 : 5-27.

**AUSTIN J. L.**, (1962) : *How to do things with words*, Oxford University Press, (*Quand dire c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970)

**AUTHIER-REVUZ J.**, (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in *DRLAV*, n°26 : 91-151.

**AUTHIER-REVUZ J.**, (1984) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages* n°73 : 98-111.

**AUTHIER-REVUZ J.**, (1990) : « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in Berrendenner A., Parret H., *L'interaction communicative*, Peter Lang : 173-193.

**AUTHIER-REVUZ J.**, (92/93) : « Repères dans le champ du discours rapporté », in *L'information grammaticale*, n°55-56 : 38-42 / 10-15.

**AUTHIER-REVUZ J.**, (1998) : « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R. (éd), *Les sujets et leurs discours*, Presses de l'université de Provence : 63-79.

**AUTHIER-REVUZ J.**, (2004) : « La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in Lopez Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan : 35-53.

**AUTHIER-REVUZ J., DOURY M., REBOUL-TOURE S.,** (2003) : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

**BAKHTINE M. (VOLOCHINOV VN.),** (1929) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit. (traduction française 1977)

**BAKHTINE M.,** (1970) : *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, Editions l'Age d'Homme, Coll. « Slavica ».

**BAKHTINE, M.** (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

**BAKHTINE M.,** (1984) : *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard,

**BALLY C.** (1909) : *Traité de stylistique française*, Paris, Leroux.

**BALLY C.** (1912 a) : « Le style indirect libre en français moderne, I », in *Germanische Romanische Monatschrift*, fas. 4 : 549-556.

**BALLY C.** (1912 b) : « Le style indirect libre en français moderne, II », in *Germanische Romanische Monatschrift*, fas. 4 : 597-608.

**BALLY C.** (1914) : « Figures de pensée et formes linguistiques », in *Germanische Romanische Monatschrift*, fas. 6 : 405-422 et 456-470.

**BALLY C.,** (1932a) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, (réédition 1944)

**BALLY C.,** (1932b) : « La phrase », in *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke : 35-52. (réédition 1944)

**BANFIELD A.,** (1973) : « Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect », in *La critique générative* n°16-17, Paris, coll. « Change » : 188-226.

**BANFIELD A.** (1995) : *Phrases sans parole. Théorie du récit et style indirect libre*, Paris, Seuil.

**BARBERIS J.M.,** (2005) : « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 157-172

**BARDIN L.** (1977) : *L'analyse de contenu*, Paris, PUF. (réédition 1993).

**BEACCO J-C,** (2004) : « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif », in *Langages* n°153 : 109-119.

- BENVENISTE E.** (1958) : « De la subjectivité dans le langage », in *Journal de psychologie* n°55 : 257-265.
- BENVENISTE E.** (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE E.**, (1970) : « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages* n°17 : 12-18
- BENVENISTE E.**, (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard.
- BERELSON B.**, (1952) : *Content analysis in communication research*. Glencoe, The free Press.
- BOLKA-TABARY L.**, (2006) : « Transfert d'images à la télévision. Dynamiques répétitives et formes de réception », in *Communication et langage* n°149 : 15-27.
- BOUCHOT M., MOUTEL T.**, (1992) : *Le montage vidéo*, Paris, éd. Dujarric.
- BOURDIEU P.**, (1996) : *Sur la télévision*, Dijon-Quetigny, Raisons d'agir éd. (réédition 2002)
- BOURDON J.**, (1991) : « Les techniques de production et les professionnels à la télévision française depuis 1971 », in *Réseaux*, hors-série : 11-26
- BOURDON J.**, (1998) : « L'archaïque et le postmoderne. Eléments pour l'histoire d'un peu de télévision », in Bourdon J., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 15-28.
- BOURDON J., JOST F. (dir.)**, (1998) : *Penser la télévision. Actes de colloque de Cerisy*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches ».
- BRES J.**, (1998) : « Entendre des voix : de quelques marques dialogiques en français », in Bres J., Legrand R., Madray F., Siblot P. (éds.), *L'autre en discours*, Montpellier, Praxiling : 191-212.
- BRES J.**, (1999) : « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », in *Modèles Linguistiques XX*, 2 : 71-86.
- BRES J.**, (2005) : « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 47-62.

**BRES J., VERINE B.**, (2002) : « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », in *Faits de langues*, n°19 : 159-169.

**BRES J., NOWAKOWSKA A.**, (2005) : « Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », in *Marges linguistiques* n°9: 137-153

**BRES J., NOWAKOWSKA A.**, (2006) : « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive, in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 21-44.

**BRETON P., PROULX S.**, (1990) : « La nouvelle télévision traversée par l'idéologie de la communication », in *Communications*, t. L1, Télévisions mutations : 27-31.

**BURGER M.**, (1995) : « L'identité négociée : "rapports de place(s) " dans un entretien télédiffusé », in *Cahiers de linguistiques* n°17 : 9-33.

**BURGER M.**, (1999) : « Identités et statut, identités de rôle », in *Cahiers de linguistiques* n°21 : 35-39.

**BURGER M.**, (2005) : « Communication et argumentation dans les médias » in Burger M., Martel G. (éds) *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene : 7-22.

**BURGER M (dir.)** (2008a) : *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Montréal, Nota Bene, coll. « langues et pratiques discursives ».

**BURGER M.**, (2008b) : « Une analyse linguistique des discours médiatiques », in Burger M. (éd.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene : 7-38.

**BURGER M., MARTEL G.** (dir) (2005) : *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, éd. Nota Bene, coll. « Langue et pratiques discursives ».

**BURGER M & AMOSSY R.** (dirs.) (2011): « Introduction : La polémique médiatisée », *Semen* n° 31, <http://semen.revues.org/9072>, revue en ligne.

**BUXTON N.**, (2000) : *Le reportage de télévision en France depuis 1959. Le lieu du fantasme*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Champs visuel ».

**CASSETTI F., ODIN R.**, (1990) : « De la paléo- à la néo-télévision. Approche sémio-pragmatique », in *Communications*, t. L1, Télévisions mutations : 9-26.

(de) **CERTEAU M.**, (1980) : *L'invention du quotidien*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 ».

**CHABROL C.**, (2009) : « Des identités discursives aux élaborations identitaires psychologiques et sociales ? », in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique : 29-38.

(de) **CHANAY H.**, (2005) : « Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole : polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 231-246.

(de) **CHANAY H.**, (2006) : « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Sarreguemines, Recherches Linguistiques n°28 :49-75.

**CHARAUDEAU P.**, (1986) : *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique. Théorie et pratique*, Poitiers, Hachette, coll. « langue linguistique communication ».

**CHARAUDEAU P.**, (1992a) : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, coll. « éducation ».

**CHARAUDEAU P.** (dir), (1992b) : *La télévision. Les débats culturels : Apostrophes*, Paris, Didier Erudition.

**CHARAUDEAU P.**, (1995) : « Une analyse sémiolinguistique du discours », in *Langages* n°117 : 96-111.

**CHARAUDEAU P.**, (1997a) : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Noisy-le-grand, Nathan, « Médias Recherches ».

**CHARAUDEAU P.** (1997b) : « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », in *Réseaux. Communication – Technologie – Société* n° 81 : 79-101.

**CHARAUDEAU P.**, (1998) : « La télévision peut-elle expliquer ? », in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 249-274

**CHARAUDEAU P.**, (2004) : « Tiers, où es-tu ? A propos du tiers du discours », in *La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours*, L'Harmattan, Paris : 19-41.

**CHARAUDEAU P.**, (2005) : *Les médias de l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, éd. De Boeck, coll. « Médias recherches études ».

**CHARAUDEAU P.** (2006) : « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2793>, revue en ligne.

**CHARAUDEAU P.** (2007) : « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », in *Semen* n° 23, <http://semen.revues.org/5081>, revue en ligne.

**CHARAUDEAU P.**, (2008a) : « La justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des médias », in Burger M. (dir.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Montréal, Nota Bene, coll. « langues et pratiques discursives » : 41-57.

**CHARAUDEAU P.**, (2008b) : *La médiatisation de la science. Clonage, OGM, manipulations génétiques*, Bruxelles, de Boeck-INA.

**CHARAUDEAU P.**, (dir.), (2009a) : *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique.

**CHARAUDEAU P.**, (2009b) : « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique : 15-28.

**CHARAUDEAU P., GHIGLIONE R.** (1997) : *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk-show*, Paris, Dunod, coll. « Société ».

**CHARAUDEAU P., LOCHARD G., SOULAGES J-C.**, (2001) : *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

**CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D.**, (dir), (2002) : *Dictionnaire de l'analyse de discours*, Paris, Seuil.

**CHARAUDEAU P., MONTES R.** (dir), (2004) : *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociolinguistique ».

**CHARRON J.**, (1995) : « Les médias et leurs sources. Les limites du modèle de l'agenda setting », in *Hermès* n°17-18 : 73-92.

**CHARRON J., BONVILLE J.** (1996) : « Journalismes en mutation. Perspectives de recherche et orientation méthodologiques » et « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, 17(2) : 15-49 et 51-97.

**CHARRON J., BRIN C., DE BONVILLE J.** (dir.), (2004) : *Nature et transformations du journalisme. Théories et recherches empiriques*, Québec, Les presses de l'Université Laval.

**CHERVIN J.**, (1997) : « Est-ce que vous avez la bonne image sur votre écran ? », in *Hermès* n°21 : 67-77.

**CHEVALIER Y.** (1999) : *L'« expert » à la télévision. Traditions électives et légitimité médiatique*, Paris, CNRS éd., coll. « CNRS communication ».

**de CHEVEIGNE S.**, (1998) : « Médiateurs et visions du monde : l'environnement dans le journal télévisé », in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 151-161.

**de CHEVEIGNE S.**, (2000) : *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*, Gap, CNRS éd., Coll. « CNRS communication ».

**CHISS J-L.**, (1985) : « La stylistique de Charles Bally : de la notion de "sujet parlant" à la théorie de l'énonciation », in *Langage*, n°77 : 84-94.

**CHISS J-L.**, (1986) : « Charles Bally : Qu'est-ce qu'une théorie de l'énonciation ? », in *Histoire épistémologie Langage* VIII-2 : p.165-176.

**COLLARD Y., HANOT M.** (dir.), (1999) : *Médiateurs. Tout savoir sur la télévision*, MédiAnimation, Bruxelles.

**COMBETTES B.**, (1990) : « Enoncé, énonciation et discours rapporté », in *Pratiques*, n°65 : 97-111.

**CORNER J.** (1993) : « Genres télévisuels et analyse de la réception », in *Hermès* n°11-12 : 117-124.

**CORTADE J-E.**, (1995) : *La télévision française*, PUF, Paris.

**COULOMB-GULLY M.**, (1995) : *Les informations télévisées*, Coll. « Que sais-je ? » PUF, Paris.

**CULIOLI A.**, (1990) : *Pour une linguistique de l'Énonciation - Opérations et représentations* (Tome 1), Ophrys, coll. l'homme dans la langue.

**CULIOLI A.**, (1999a) : *Pour une linguistique de l'Énonciation - Formalisation et opérations et repérages* (Tome 2), Ophrys, Paris.

**CULIOLI A.**, (1999b) : *Pour une linguistique de l'Énonciation - Domaine notionnel* (Tome 3), Ophrys, Paris.

**DARDE J.N.** (1988) : « Discours rapporté – discours de l'information : l'enjeu de la vérité » in Charaudeau (dir.), *Presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition : 93-111.

**DAYAN D., KATZ E.** (1988) : « Cérémonies télévisées », in *MédiasPouvoirs*, t. XII : 23-32.

**DENDALE P.**, (2001) : « Le discours rapporté. Quelques réflexions à propos de son traitement dans les grammaires en général et dans la *Grammaire 2000* en particulier », in Van Huffel, B. & Segers, W. (éds), *Mélanges. Vertalers en verwanten*, Antwerpen, Lessius Hogeschool : 55-73.

**DENDALE P., TASMOWSKI L.**, (1994) : « L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », in *Langue française*, n°102 : 3-7.

**DENDALE P., COLTIER D.**, (2004) : « Discours rapporté et évidentialité : comparaison du conditionnel et des constructions en selon N », in Lopez Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan : 587-598.

**DENDALE P., COLTIER D.**, (2005) : « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 125-140.

**DENDALE P., COLTIER D.**, (2006) : « Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », in *Recherches linguistiques* n°28 : 271-299.

**DESORMEAUX D.**, (1989) : « Les évolutions des techniques de reportage », in *Histoire des informations à la radio et à la télévision*, CHTV, GEHRA : 179-189.

**DETRIE C., SIBLOT P., VERINE B.**, (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Hachette Champion.

**DOUMAZANE F.**, (1983) : « La construction de l'information télévisée. Etude comparée de trois moments du journal télévisé sur TF1, A2, FR3 », in *Pratiques*, n°37 : 67-89.

**DUBAR C.** (2000) : *La crise des identités*, Paris, PUF.

**DUBOIS J.**, (1969) : « Enoncé et énonciation », in *Langages* n°13 : 100-110.

**DUBOIS J.**, (1978) : « Présentation » de *Langages*, n° 52 : 3-6.

**DUBOIS J., SUMPFF J.**, (éd.), (1969a) : « Problèmes de l'analyse du discours », in *Langages*, n° 13 : 3-7

**DUBOIS J., SUMPFF J.**, (éd.), (1969b) : « Analyse du discours », in *Langages*, n° 13, p. 8-45 (traduction du texte de HARRIS Z. S. « Discourse Analysis »)

**DUBOIS J., ET al.** (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

**DUCCINI H.**, (1998) : *La télévision et ses mises en scène*, Paris, Nathan université éd., Coll. « cinéma Image 128 ».

**DUCROT, O, TODOROV, T.** (1972) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, éditions du Seuil, Paris.

**DUCROT O. et al.** (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Editions de Minuit.

**DUCROT O.**, (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

**DUCROT O.**, (1989a) : « Enonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure et énonciation*, Paris, éd. De Minuit : 165-191.

**DUCROT O.**, (1989b) : *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, éd. De Minuit.

**DUCROT O.**, (1993) : « A quoi sert le concept de modalité ? » in Dittmar, Norbert & Reich, Astrid (éds.) : *Modalité et Acquisition des Langues*. Berlin, Walter de Gruyter : 111-129.

**DUCROT O., SCHAEFFER J-M.**, (dir), (1972) : *Nouveau dictionnaire des sciences du langage*, Paris, éds. Du Seuil, coll. « Points Essais ». (réédition 1995)

**DUCROT O., CAREL M.**, (2006) : « description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 215-241.

**ECO U.**, (1985) : « TV : la transparence perdue », in *La guerre du faux*, Paris, Grasset & Fasquelle, Paris.

**ESQUENAZI J-P.**, (1998) : « Le discours des politiques sur les scènes médiatiques », in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 290- 309.

**FAIRCLOUGH N.** (1995a) : *Critical Discourse Analysis*, Londres, Longman.

**FAIRCLOUGH N.** (1995b) : *Media Discourse*, London, Oxford University Press.

**FILLIETAZ L., GROBET A.**, (1999) : « L'hétérogénéité compositionnelle du discours : quelques remarques préliminaires », in *Cahiers de linguistique française* n°21 : 213-259.

**FILLMORE C.**, (1970) : « Verbes de jugement », in *Langages* n°17: 56-72.

**FITCH K., SANDERS R.**, (2005): *Discursive Psychology. Handbook of Language and Social Interaction*, Mahwah, NJ: USum Associates : 257-273.

**FLAHAULT F.**, (1978) : *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.

**FLEURY B., WALTER J.**, (2010) : « Interdisciplinarité, interdisciplinarités », in *Questions de communication*, n°18 : 145-158.

**FLEURY B., WALTER J.**, (2011) : « Interdisciplinarité, interdisciplinarités (2) », in *Questions de communication*, n°19 : 143-154.

**FLØTTUM K.**, (2006) : « Interrelation de voix internes et externes dans le discours », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 301-322.

**FONTANILLE J.**, (1989) : *Les espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette, Coll. « Langage, linguistique, communication ».

**FOUCAULT M.**, (1966) : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

**FOUCAULT M.**, (1969) : *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

**FOUCAULT M.**, (1971) : *L'ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard.

**GARFINKEL H.**, (1967) : *Recherches en ethnométhodologie*, (trad. fr. Michel Barthélémy, Baudouin Dupret, Jean-Manuel de Queiroz et Louis Quéré, Puf, 2007)

**GARRIC N., CALAS F.** (2007) : *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette supérieur, coll. « HU Linguistique ».

- GENETTE G.**, (1972) : *Figures III*, Paris, Seuil.
- GENETTE G.**, (1982) : *Palimpsestes*, Paris, Le Seuil, coll. « Poétique ».
- GENETTE G.**, (1987) : *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, coll. "Poétique".
- GOFFMAN E.**, (1973a) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E.**, (1973b) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 2 : *Les relations en public*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E.**, (1974) : *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, coll. « le sens commun ». (traduction française 1991).
- GOFFMAN E.**, (1959) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 de *La présentation de soi*, Paris, Minuit. (traduction française 1973)
- GOFFMAN E.** (1967) : *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit. (traduction française 1974)
- GOFFMAN E.** (1981) : *Façons de parler*, Paris, Minuit. (traduction française 1987)
- GRAWITZ M.** (1972) : *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Dalloz, (réédition 2001).
- GREIMAS A. J. et COURTES J.**, (1979) : *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Université, (réédition 1993).
- GREIMAS A. J, LANDOWSKI E.** (dir.) (1979): *Introduction à l'analyse du discours en sciences humaines*, Paris, Hachette Université, coll. « Langue, linguistique, communication ».
- GROSSE E-U.**, (2000) : « Evolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble », in *Semen* n°13 : 15-36.
- GUESPIN L.**, (1971) : « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages* n°23 : 3-24.
- GUILHAUMOU J.**, (2003) : « Le corpus en analyse de discours : perspectives historiques », in *Corpus* n°1 : 21-49.
- GUILHAUMOU J., MALDIDIER D., ROBIN R.** (1994) : *Discours et archive expérimentations en analyse du discours*, Liège, Mardaga.

**HALLIDAY M.A.K., HASAN R.,** (1976) : *Cohesion in English*, Longman, London-New York, (réédition 1997)

**HANOT M.,** (2002) : *Télévision. Réalité ou réalisme ? Introduction à l'analyse sémio-pragmatique des discours télévisuels*, Bruxelles, éd. De Boeck université, coll. « Médias recherches. Méthodes ».

**HANOT M.,** (2003) : « Dire le vrai en temps de guerre ? La couverture télévisée des attentats et de la riposte », in *Réseaux* n°97-98-99 : 105-112.

**HAROCHE C., HENRY P., PECHEUX M.,** (1971) : «La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », in *Langages* n°24 : 93-106.

**HARRIS Z.S.** (1952) : « Discourse Analysis », in *Language* n°28 : 1-30. (traduit en 1969 dans J. Dubois, J. Sumpf éd., *Langages*, n° 13, p. 8-45).

**HARRIS Z.S., BALAGNA J.,** (1970) : « La structure distributionnelle », in *Langages* n° 20 : 14-34.

**HUTCHBY I.,** (2005) : « Conversation Analysis and the Study of Broadcast Talk », in Fitch, Kristine L. and Sanders, Robert E. (eds), *Handbook of Language and Social Interaction* : 437-460.

**HUTCHBY I.,** (2006) : *Media Talk. Conversation Analysis and the Study of Broadcasting*, England, Open University Press.

**JAKOBSON R.** (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris, Les éditions de Minuit.

**JAMET C., JANNET A-M.,** (1999) : *La mise en scène de l'information*, Paris, éd. L'Harmattan, Coll. « Champs visuels ».

**JOST F.,** (1997) : « La promesse du genre », in *Réseaux* n°81 : 11-31.

**JOST F.** (1998a) : « Quand y a-t-il énonciation télévisuelle ? », in *Penser la télévision*, dir. Bourdon J. et Jost F., Paris, INA-Nathan, coll. « Médias Recherches ».

**JOST F.,** (1998b) : « Quand y a-t-il énonciation télévisuelle ? », in *Penser la télévision*, in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 29-58.

**JOST F.** (1999) : *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses (réédition 2007)

**JOST F.,** (2001) : *La télévision au quotidien*, Bruxelles, De Boeck Université éd., coll. « Médias recherches. Méthodes ».

**JOST F.**, (2003) : « Sommes-nous responsables de la télévision ? », in *Réseaux* n°97-98-99 :147-156.

**JOST F.**, (2007) : « Ruptures et retournements de la sémiologie des médias à l'ère de la communication », in *Semen* n°, 23, <http://semen.revues.org/5091>, revue en ligne.

**KERBRAT-ORECCHIONI C.**, (1980) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin. (réédition 1997)

**KERBRAT-ORECCHIONI C.**, (1990) : *Les interactions verbales*, Tome 1, Armand Colin, Paris (Réédition 1994).

**KERBRAT-ORECCHIONI C.**, (1992) : *Les interactions verbales*, Tome 2, Armand Colin, Paris.

**KERBRAT-ORECCHIONI C.**, (1994) : *Les interactions verbales*, Tome 3, Armand Colin, Paris.

**KERBRAT-ORECCHIONI C., PLANTIN C.**, (1995) : *Le trilogue*, Lyon, PUL.

**KERBRAT-ORRECHIONI C., TRAVERSO V.**, (2004) : « Types d'interactions et genres de l'oral », in *Langages* n°153 : 41-51.

**KOMUR, G.** (2004) : « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques », in *Pratiques* n°123/124 : 57-74.

**KOREN R.**, (2006) : « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative, in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2820>, revue en ligne.

**KRIEG A.**, (2000) : « Analyser le discours de presse. Mises au point sur le "discours de presse" comme objet de recherche », in *Communication, information, médias, théories, pratiques*, vol.20 n°1 : 75-97.

**KRIEG A.**, (2003a) : « "Procédures", "routines", "contraintes". L'analyse des discours médiatiques à la lumière de l'ethnosociologie », in Actes du Colloque des jeunes chercheurs en sciences du langage sur *Sciences du langage : quels croisements de disciplines ?*, 20-21 juin 2002, Montpellier, Dipralang : 71-86

**KRIEG A.**, (2003b) : « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, CNRS Éditions.

**KRIEG-PLANQUE A.**, (2006) : « Etude des pratiques d'écriture journalistique : jusqu'où aller avec les sciences du langage ? », in *Actes du Colloque L'analyse linguistique des discours médiatiques : théorie, méthodes et enjeux*, Lausanne 5-6 mai 2006.

**KRIEG-PLANQUE A.**, (2008) : « La notion d'"observable en discours". Jusqu'où aller avec les sciences du langage dans l'étude des pratiques d'écriture journalistique », in Burger M. (éd.) *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene : 59-81.

**LABORDE-MILAA I., TEMMAR M.**, (2006) : « Légitimités énonciatives dans le discours littéraire-médiatique : inscriptions subjectives et positions inégales », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2832>, revue en ligne.

**LABOV W.** (1972, 1978) : *Le parler ordinaire*, Paris, éd. De Minuit.

**LACAN J.** (1966) : *Ecrits*, Paris, Seuil.

**LANCIEN T.**, (1995) : *Le journal télévisé. Construction de l'information et compétences d'interprétation*, Saint-Cloud : CRÉDIF, École normale supérieure de Fontenay [Paris], Didier.

**LE BOHEC J.**, (2010) : *Dictionnaire du journalisme et des médias*, PU Rennes, coll. « Didact Communication ».

**LECOINTRE S., LE GALLIOT J.**, (1972) : « L'appareil formel de l'énonciation dans "Jacques le Fataliste" », in *Le français moderne* n°40 : 222-232.

**LECOLLE M.**, (2003) : *Métonymie et figures de référencement dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.

**LEROUX P.**, (2001) : « Le journalisme télévisé cible de la dérision : le journal de Canal International », in revue *Hermès* n°29 : 91- 99.

**LEWANDOWSKY L.** (1998) : *Etude du discours rapporté dans l'information médiatique à travers la presse écrite et la radio*, thèse de doctorat de Sciences du langage, atelier national de reproduction des thèses, ANRT, Lille.

**LINTON R.**, (1959) : *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, (réédition 1986).

**LOCHARD G.** (1989) : *Apprendre avec l'information télévisée*, Paris, Retz.

**LOCHARD G.** (1994) : « La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel : du témoignage à l'interpellation », in Esquenazi J.P. (dir.), *La télévision et son spectateur*, Paris, L'Harmattan.

**LOCHARD G.**, (1998) : « Dispositifs télévisuels et enjeux sociocognitifs », in *Penser la télévision*, in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 275-289.

**LOCHARD G.**, (2002) : « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision : de la mobilité à l'instabilité », in *Questions de communication*, n°2 : 145-158.

**LOCHARD G.**, (2004) : « L'interpellation des autorités dans l'information télévisée », Charaudeau P., Montes R. (dir.), *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*, L'Harmattan, coll. « Sociolinguistique, Paris : 129-146.

**LOCHARD G.**, (2005) : *L'information télévisée : Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert.

**LOCHARD G.**, (2009) : « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision », in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique : 133-143.

**LOCHARD G., BOYER H.**, (1995) : *Notre écran quotidien. Une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod.

**LOPEZ MUNOZ J.M, MARNETTE S., ROSIER L.**, (éds) (2004) : *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du colloque International Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris, L'Harmattan.

**LOPEZ MUNOZ J.M, MARNETTE S., ROSIER L.**, (2006) : « Les rôles du Discours Rapporté dans la configuration des genres », in Lopez Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L., (éds.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, S.P. Université de Cadix : 13-26.

**LORDA C.U.**, (2000) : « Les articles dits d'information : la relation de déclarations politiques », in *Semen* n°13 : 119-134.

**MAINGUENEAU D.** (1976) : *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.

**MAINGUENEAU D.**, (1981) *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

- MAINGUENEAU D.**, (1984) : *Genèse du discours*, Liège/Bruxelles, Mardaga.
- MAINGUENEAU D.** (1991a) : *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, (Nouvelle éd. de *L'Approche de l'énonciation en linguistique française*, 1981); (mise à jour 1994).
- MAINGUENEAU D.** (1991b) : *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991. (Nouvelle édition mise à jour : l'Analyse du discours, Hachette, 1997).
- MAINGUENEAU D.**, (1993) : « Analyse du discours et archive », in Semen n°8, <http://semen.revues.org/4069>, revue en ligne.
- MAINGUENEAU D.**, (1995) : « Présentation », in *Langages* n°117 : 5-11.
- MAINGUENEAU D.**, (1996) : *Les termes clés de l'analyse de discours*, Paris, Seuil, coll. « Mémo ».
- MAINGUENEAU D.**, (1998a) : « Les tendances françaises en analyse du discours », in *Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 12 novembre 1998*, en ligne <http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>.
- MAINGUENEAU D.**, (1998b) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, Coll. « Lettres sup ». (réédition 2006)
- MAINGUENEAU D.**, (1999) : « Ethos, scénographie et incorporation », in Amossy R. (dir), *Images de soi dans le discours*, Paris, Delachaux et Niestlé : 75-100.
- MAINGUENEAU D.**, (2004a) : *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D.**, (2004b) : « Hyperénonciateur et participation » in *Langages* n°156 : 111-126.
- MAINGUENEAU D.** (2008) : « Stylistique, analyse du discours littéraire », in Actes du *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, 9-12 juillet 2008, en ligne : <http://www.linguistiquefrancaise.org> : 1501- 1505.
- (de) MALEISSYE H.**, (2006) : *Le filtre médiatique. Paroles de journalistes*, Paris, Indiciel, Coll. « Enquêtes et documents ».
- MARION P.**, (1998) : « Au seuil du JT », in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 163-175.

**MARNETTE S.**, (2005) : « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », in *Langages* n°156 : 51-64.

**MARTEL, G.** (2005) : « Les rôles du chef d'antenne dans la mise en scène de l'information », 73e congrès de l'Acfas, colloque L'information télévisée. UQAC.

**MARTEL, G.** (2008) : « Un point de vue interactionniste sur la communication médiatique », dans Burger M. (dir.) : *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota bene : 113-133.

**MARTEL G.**, (2010) : « La performance communicationnelle en contexte médiatique », in *Mots. Les langages du politique*, Lyon, ENS éditions.

**MARTEL, G., TURBIDE O.** (2006) : « Interagir avec le public. Quelques stratégies du discours médiatisé », dans Laforest M. et Vincent D. (dir.) : *Les interactions asymétriques*. Québec, Nota bene : 49-64.

**MARTEL G., TURBIDE O.**, (à paraître) : « "Interagir" avec le public quelques stratégies de communication médiatique ».

**MARTEL G., DESHAIES D., MÉNARD L. et. REINKE K** (dir.) (2009) : « Les mises en scène du discours médiatique », dans *Communication*, numéro spécial, vol. 26(2). Québec, Nota bene.

**MARTIN-LAGARDETTE J-L.**, (1984) : *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La découverte (réédition 2009).

**MAZIERE F.** (2005) : *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

**MEADEL C.**, (1991) : « La fabrication du journal parlé », in Martin M. (dir.), *Histoire et Médias*, Paris, Albin Michel : 95-107.

**MEHL D.**, (1998) : « La parole profane », in *Penser la télévision*, in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 205-215.

**MERCIER A.**, (1996) : *Le journal télévisé*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

**MIEGE B. et al**, (1986) : *Le JT. Mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, Documentation française/INA.

**MINET P.**, (1997) : « le contrat de lecture dans les journaux télévisés belges : comparaison entre sciences et football », in *Hermès* n°21 : 223-231.

**MISSIKA J-L.**, (2006) : *La fin de la télévision*, Paris, Seuil.

**MISSIKA J-L, BERTRAND D., DEZE A.**, (2007) : *Parler pour gagner, sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007*, Presses de Sciences Po.

**MOCHET M-A.**, (2003) : « Mention et/ou usage : discours direct et discours direct libre en situation de type conversationnel », in Authier-Revuz J., Douiry M., Reboul-Toure S., *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle : 163-174.

**MOIRAND S.**, (1997) : « Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias », in *Hermès* n°21 : 33-44.

**MOIRAND S.**, (1999) : « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », in *Cahiers de praxématique*, n°33 : 145-184.

**MOIRAND S.**, (2000) : « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », in *Semen* n°13 : 97-117

**MOIRAND S.**, (2006) : « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2776>, revue en ligne.

**MOIRAND S.**, (2007) : *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « linguistique nouvelle ».

**MONTES R-G.**, (2009) : « Citations, énoncés rapportés et allusions : la construction de l'identité dans le discours », in Chauradeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique : 71-90.

**MOUILLAUD M., TETU J-F** (1989) : *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

**(von) MUNCHOW P.**, (2001) : *Contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative : entrées dans le genre journal télévisé français et allemand*, thèse de doctorat, Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

**(von) MUNCHOW P.**, (2004) : *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*, Nancy, Presses Sorbonne Nouvelle.

**MURHULA-AMISI NASHI E.**, (2002) : *Le méga-énonciateur. Pour une analyse sémio-pragmatique du discours de la presse*, Louvain-La-Neuve, éd. Academia Bruylant, coll. « Thèses de sciences humaines n°8 ».

**NEL N.**, (1983) : « Le débat télévisé : méthodologie et pédagogie », in *Pratiques* n°37 : 91-106.

**NEL N.**, (1990) : *Le débat télévisé*, Armand Colin, Paris.

**NEL N.**, (1998) : « Les dispositifs télévisuels », in *Penser la télévision*, in Bourdon P., Jost F. (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan/INA, Coll. « Médias-Recherches » : 59- 73.

**NEVEU E.**, (2001) : *Sociologie du journalisme*, Paris, La découverte éd., coll. « Repères ». (édition, 2004)

**NORÉN C.**, (2004) : « Le discours rapporté et la notion d'énonciation », in Lopez Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan : 97-104.

**NORÉN C.**, (2006) : « Argumentation d'autorité, polyphonie et discours rapporté », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 323-348.

**NØLKE H.**, (1993) : *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.

**NØLKE H.**, (2001) : *Le regard du locuteur 2*, Paris, Éditions Kimé.

**NØLKE H.**, (2005) : « Le locuteur comme constructeur du sens », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 111-124.

**NØLKE H.**, (2006) : « Pour une théorie linguistique de la polyphonie : problèmes, avantages, perspectives », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 243-269.

**NØLKE H., ADAM J-M.** (dir), (1999) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, éd. Delachaux et Niestlé, coll. « Textes de base en sciences des discours ».

**NØLKE H., FLØTTUM K., NOREN K.**, (2004) : *ScaPoLine – théorie scandinave de la Polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.

**NOWAKOWSKA A.**, (2005) : « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 19-32.

**PECHEUX M.**, (1969) : *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

**PECHEUX M., FUCHS C.**, (1975) : « Mises au point et perspective à propos de l'analyse automatique du discours », in *Langages* n°37 : 7-80.

**PÊCHEUX M., HAROCHE C., HENRY P.**, (1971) : « La sémantique et la coupure saussurienne », in *Langages* n°24 : 93-106.

**PECHEUX M., LEON J., BONNAFOUS S., MARANDIN J-M.**, (1982) : « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69). Théories, procédures, résultats, perspectives », in *Mots* n°4 : 95-123.

**PEIRCE C.**, (1978) : *Ecrits sur le signe*, Paris, éd. du Seuil.

**PERBOST L.**, (2007a) : Note de lecture de Patricia von Münchow, (2004): « Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer », in *Questions de communication*, n°11 : 486-488.

**PERBOST L.**, (2007b) : « Présentations des voix et représentations des discours dans les journaux télévisés français », in Actes du Colloque sur *Le français parlé des médias*, Québec, 21- 23 juin 2007 (cédérom) et en ligne : [http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs\\_pdf/Groupes\\_recherche\\_PDF/Lab-O/Perbost.pdf](http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs_pdf/Groupes_recherche_PDF/Lab-O/Perbost.pdf)

**PERBOST L.**, (2009) : « Identités sociales, identités médiatiques et construction de l'information », communication au colloque international *Dimensions du dialogisme 2 : Construction identitaire dans la communication interpersonnelle*, Helsinki, du 19- 21 août 2009.

**PERBOST L.**, (2011a) : « Discours collectifs, discours de l'autre : les JT français », communication au colloque du GIS Journalisme *Le journalisme, une activité collective. Formes, acteurs, pratiques, enjeux*, Paris, 17 et 18 mars 2011.

**PERBOST L.**, (2011b) : « Mise en scène de l'émotion dans les journaux télévisés français. Étude comparative de deux événements », poster au colloque *Cognition, Emotion, Communication*, Université de Chypre, Nicosie, 23 – 26 juin 2011.

**PERBOST L., CONSTANZA J.,** (2010) : « Construction de l'identité dans la presse écrite et les journaux télévisés autour d'une étude de cas », in Actes du colloque *Les journées doctorales de l'école doctorale transfrontalière*, Luxembourg, 3 et 4 juin 2010, en ligne : <http://www.uni-gr.eu/fr/startseite/news-lesen/datum/2011/04/29/austausch-ueber-forschungsarbeiten-beitraege-2010-zur-grenzueberschreitenden-doktorandenschule-logo.html>

**PERRIN L.,** (1989) : « L'interprétation du discours rapporté », in Rabatel C. (éd), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang : 337-358.

**PERRIN L.,** (1999) : « La fonction des reprises diaphoniques locales dans le dialogue », in J. Verschueren (éd), *Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*. Vol.2. International Pragmatics Association. Antwerp : 448-461.

**PERRIN L.,** (2000a) : « L'argument d'autorité comme forme de modalité 'allusive' dans la conversation », in Guylaine Martel (éd). *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Nota Bene, Québec : 81-106.

**PERRIN L.,** (2000b) : « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », in *Langages* n°139: 69-80.

**PERRIN L.,** (2002), « Les formes de la citation au style direct, indirect et indirect libre », dans *Le discours rapporté*, Rosier L. (éd), *Faits de langue* n°19, Ophrys, Paris : 147-157.

**PERRIN L.,** (2003a) : « Citation, opacité, point de vue », in *Polyphonie - linguistique et littérature*, Les polyphonistes scandinaves, n°VII : 63-93.

**PERRIN L.,** (2003b) : « Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques », in Authier-Revuz J., Doury M., Reboul-Toure S., *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 281-291.

**PERRIN L.,** (2004a) : « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. » in *Pratiques*, n°123-124 : 7-26.

**PERRIN L.,** (2004b) : « Le discours rapporté modal », in Lopez M., Marnette S., Rosier L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan (acte de colloque Bruxelles 2000) : 64-74.

**PERRIN L.**, (2005a) : « Polyphonie et séquence écho », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 173-186.

**PERRIN L.**, (2005b) : « Le rôle de *pour* et de *selon* relativement aux fonctions des séquences échos dans la presse écrite », in López Muñoz J-M., Marnette S., Rosier L. (éds.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, S.P. Université de Cadix : 381-90.

**PERRIN L.** (dir), (2006a) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Sarreguemines, Recherches Linguistiques n°28 (université Paul Verlaine. Metz).

**PERRIN L.**, (2006b) : « Voix et PDV dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions », in *Le français moderne* n°1, 74<sup>ème</sup> année : 22-31.

**PERRIN L.**, (2007) : « Aspects de la voix du locuteur à l'intérieur du sens », *Cahiers de praxématique* n°49, Montpellier III, Université Paul-Valéry : 79-101.

**PERRIN L.**, (2009) : « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », in *Langue Française* n°164 : 61-79.

**PERRIN L.**, **PERBOST L.**, (2008) : « Juxtapositions, coordinations et concessions en faveur de la cause palestinienne dans le Républicain Lorrain. Le cas de la bataille de Jénine », *Recherches textuelles* n°9 : 195-215.

**PERRIN L.**, **VINCENT D.**, (1998) : « Reported speech: narrative action or dramatization of personal experience? », in *Papers in Sociolinguistics*, Nota Bene, Québec : 239-248.

**PERRIN L.**, **VINCENT D.**, (1999) : « On the narrative vs non-narrative functions of reported speech : a socio-pragmatic study », in *Journal of Sociolinguistics*, vol. 3, n°3: 291-313.

**PETITJEAN A.**, (1987) : « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », in *Langue française* n° 74 : 73-96.

**PETITJEAN A.**, (2004) : « Présentation », in *Pratiques* n°123/124 : 3-6.

**PETITJEAN A.**, (2006) : « Textualité dramatique et discours rapporté : l'exemple de Marivaux », in López Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L. (éds.). *Dans la*

*jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, S.P. Université de Cadix : 193-204.

**PETITJEAN A., PERRIN L., KARA M.** (2010) : *La question polyphonique (ou dialogique) en sciences du langage*, in *Recherches linguistiques*, n° 31.

**PEYTARD J.** (1996) : « Discours intérieur vs discours rapporté chez Voloshinov/Bakhtine », in *Cahiers du français contemporain* n°3 : 9-26.

**PEYTARD J., MOIRAND S.** (1992) : *Discours et enseignement du français*, Paris, Hachette.

**PROPP V.**, (1928) : *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, coll. « Points essais » (trad. fr. 1970, rééd. 1973).

**RABATEL A.** (2003) : « Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : état de l'art et perspectives », in *Cahiers de praxématique* n°41, Montpellier III.

**RABATEL A.**, (2004a) : « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in *Langages* n°156 : 3-17.

**RABATEL A.**, (2004b) : « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le Dictionnaire Philosophique de Comte-Sponville », in *Langages* n°156 : 18-33.

**RABATEL A.**, (2005) : « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 95-110.

**RABATEL A.**, (2006) : « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementiel d'un "journal" de campagne électorale et la question de responsabilité, en l'absence de récit primaire », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2843>, revue en ligne.

**RABATEL A., CHAUVIN-VILENO A.** (2006) : « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2792>, revue en ligne.

**REVAZ F.**, (2001) : « La nécrologie : un genre rédactionnel ? », in *Semen* n°13, <http://semen.revues.org/2767>, revue en ligne.

- ROBIN R.**, (1973) : *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.
- ROCHEBLAVE-SPENLE A-M.**, (1998) : « Rôles et statuts », in *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Albin Michel, Coll. « Encyclopaedia universalis » : 677-683.
- ROSENBLUM M.** (1993) : *Who Stole the News ? Why We Can't Keep up With Wath Happens in the World and What We Can Do About It*, New York, John Wiley and Sons.
- ROSIER L.**, (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Champs linguistiques recherches, Duculot.
- ROSIER L.**, (2004) : « La circulation des discours à la lumière de "effacement énonciatif" : l'exemple du discours puriste sur la langue », in *Langages* n°156 :65-78.
- ROSIER L.**, (2005) : « Méandres de la circulation du terme polyphonie », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 33-46.
- ROSIER L.** (2008) : *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français ».
- ROSIER L., MARNETTE S., LOPEZ MUNOZ J-M.** (dir.), (2002) : *Le Discours rapporté*, in *Faits de langues*, n°19.
- ROULET E. et al.** (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET E.** (1999a) : *La description de l'organisation du discours : du dialogue au texte*, Paris, Didier.
- ROULET E.** (1999b) : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Nolke, H. et J.-M. Adam (éds), *Approches modulaires: de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé : 187-257.
- ROULET E.**, (2001), « L'organisation énonciative et l'organisation polyphonique », in Roulet E., Filliettaz L., Grobet A., *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang : 277-305.
- ROULET E., FILLIETTAZ L., GROBET A.**, (2001) : *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Neuchâtel, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication » n°62.

**RUBATTEL C.**, (1990) : « Polyphonie et modularité », in *Cahiers de la langue française*, n°11 : 297-310.

**RUELLAN D.**, (1997) : « Une médiation pour une médiatisation », in *Hermès* n°21 : 145-148.

**SACKS H.**, (1972): « On the analysability of stories by children », in J.J. Gumperz J-J, Hymes D., (eds), *Directions in socio-linguistics*, New- York, Holt, Rinehart and Winston : 329-345.

**SACKS H.**, (1973) : « Tout le monde doit mentir », in *Communication* n°20 : 182-203.

**SACKS H., SCHEGLOFF E.A.**, (1979): « Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction », in Psathas G. éd., *Everyday language : studies in ethnomethodology*, New York, Irvington : 15-21.

**SALLENAVE D.**, (1990) : « Un menuisier qui lit », in *Communications*, t. L1 : Télévisions mutations : 175-179.

**SARFATI G-A.**, (1997) : *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan Université (réédition 2005).

**SCHEGLOFF, E. A.** (1991): « Reflections on Talk and Social Structure », in Boden D., Zimmerman D. (eds), *Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, Cambridge, Polity Press : 44-70.

**SCHEPENS P.**, (2006) : « Médias et responsabilité : pour un point de vue bakhtinien », in *Semen* n°22, <http://semen.revues.org/2828>, revue en ligne.

**SEARLE J.**, (1969) : *Speech Acts, An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press, Cambridge.

**SIRACUSA J.** (2000) : « Le montage de l'information télévisée », in *Actes de recherches en sciences sociales*, n°131-132 : 92-106.

**SIRACUSA J.**, (2001) : *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, éd. De Boeck Université, coll. « Médias recherches. Etudes ».

**SOULAGES J-C, LOCHARD G.** (1993) : « Talk-Shows, la part de l'image », in *Psychologie française*, n°38-2 : 145-160.

**SOULAGES J-C., LOCHARD G.**, (1998) : *La communication télévisuelle*, Armand colin, Paris.

- SPERBER D., WILSON D.**, (1989) : *La pertinence*, Paris, éd. De Minuit.
- SUMPF J.**, (1979) : « A quoi peut servir l'analyse de discours ? », in *Langages* n°55 : 5-16.
- TARDY M.**, (1975) : « Procès linguistiques et procès iconiques dans les messages télévisuels » in *Langue française* n°28 ; 112- 123.
- TAVERNIER A.**, (2004) : *Paroles d'experts : Rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures. Le monde, Libération, Le Figaro. Journaliste et sociologue, la construction, d'un référentiel*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3-Charles-de-Gaulle.
- THOVERON G.**, (2003) : « Sur une télé qu'on nomme réalité », in *Réseaux* n°97-98-99 : 83-91.
- TORCK D.**, (1994) : « Diaphonie et Interaction dans le débat politique », in *Littérature* n° 93 : 15-30.
- TORCK D.**, (2006) : « Aspects du discours rapporté dans l'information radiophonique », in López Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L. (éds.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, S.P. Université de Cadix : 445-54.
- TODOROV T.** (1970): « Problèmes d'énonciation », in *Langages* n°17 : 3-11.
- TODOROV T.**, (1978) : *Les genres de discours*, Paris, Seuil.
- TODOROV T.** (1981) : *Mickaël Bakhtine : le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- TOLSON A.** (2006) : *Media Talk. Spoken Discourse on TV and Radio*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- TOURNIER M., BONNAFOUS S.**, (1995) : « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages*, n°117 : 67-81.
- TRAVERSO V.**, (1996) : *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, PUL.
- TRAVERSO V.**, (1999) : *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- TUDESQ A-J.**, (1984) : « Les conditions de production du discours radiophonique », in Charaudeau P. (dir.), *Aspect du discours radiophonique*, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris n°1 : 11-19.
- TUOMARLA U.**, (1999) : « Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit », in *Faits de langues* n°13 : 219-229.

**VAN DIJK T.**, (1985) : « Discourse analysis as a new cross-discipline », in T. Van Dijk (ed.). *Handbook of Discourse Analysis*, vol.1. New York, Academic Press : 1-10.

**VAN DIJK T.**, (2006) : « Politique, idéologie et discours », in *Semen*, n° 21, <http://semen.revues.org/1970>, revue en ligne.

**VERINE B.**, (2005) : « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 187-200.

**VERINE B.** (coord.), (2005) : « Hétérogénéités énonciatives et types de séquence textuelle », in *Cahiers de praxématique* n°45.

**VERON E.**, (1981) : *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, Paris, éd. De Minuit.

**VERON E.**, (1983) : « Il est là, je le vois, il me parle », in *Communications* n°38, éd. Du Seuil : 98-120.

**VERON E.**, (1989) : « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », in *Mots/Les langages de la politique*, n°20 : 75-94.

**VIALLOP P.**, (1996) : *L'analyse du discours de la télévision*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »

**VINCENT D.**, (2000) : « L'argumentation et la construction de l'identité et de l'image des locuteurs ». in Martel G. (ed.). *Autour de l'argumentation*, Québec, Éditions Nota Bene : 127-154.

**VINCENT D.**, (2002) : « Les enjeux de l'analyse conversationnelle et les enjeux de la conversation », in *Revue québécoise de linguistique* n°30 : 177-198.

**VINCENT D.**, (2004) : « Discours rapporté, représentations sociales et présentation de soi », in López Muñoz J-M, Marnette S., Rosier L. (éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan : 235-244.

**VINCENT D.**, (2005) : « Analyse conversationnelle, analyse de discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la radio de confrontation », in *Marges linguistiques* n°9 : 165-175.

**VINCENT D.**, (2006) : « Polyphonie et interaction », in Perrin L. (dir), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* n°28 : 127-142.

**VINCENT D., DUBOIS S.**, (1997) : *Le discours rapporté au quotidien*, Nuit Blanche, Québec.

**VION R.** (1992) : *La communication verbale*, Paris, Hachette supérieur.

**VION R.**, (2004) : « Modalités, modalisateurs et discours représentés », in *Langages* n°156 :96-110.

**VION R.**, (2005) : « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », in Actes du colloque de Cerisy sur *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, de Boeck.duculot, Coll. « Champs linguistiques recueils » : 143-156.

**VION R.**, (2006) : « Modalisation, dialogisme et polyphonie » in Perrin L. (éd), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Coll. *Recherches Linguistiques* n°28, Université de Metz : 105-123.

**WEIZMAN E.**, (2006) : « Pôles et identités dans les interactions conflictuelles », in *Questions de communication* n°9, 7-13.

**ZASLAWSKY D.**, (2004) : « La presse entre médiation et intermédiation : le tiers comme condition du discours journalistiques », Charaudeau P., Montes R. (dir.), *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*, L'Harmattan, coll. « Sociolinguistique, Paris : 113-128.

**ZASLAWSKY D.**, (2009) : « Discours rapporté et construction d'identité : une analyse des titres de discours rapportés à l'EZLN dans la presse mexicaine de 1994 », in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique : 93-110.

### **Dictionnaires généraux de la langue française**

Dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr>, en ligne.

Le nouveau petit Robert de la langue française 2009, en ligne.

Le trésor de la langue française informatisé (2004), CNRS éditions.

**Site internet**

Inathèque : <http://inatheque.ina.fr>

Archive de TF1 : <http://lci.tf1.fr/archives/>

## Index des auteurs cités

### A

Adam, 44, 45, 49, 51, 114, 115, 27  
Amey, 54, 71  
Amossy, 40, 321, 342, 19  
Anscombe, 80, 4  
Austin, 81  
Authier-Revuz, 92, 93, 95, 97, 98, 103,  
104, 110, 117, 118, 140, 21, 24

### B

Bakhtine, 49, 50, 79, 108, 109, 110,  
111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 4,  
22, 24, 25, 29, 34, 35  
Balagna, 36  
Bally, 80, 81, 82, 85, 86, 94, 113, 120,  
10, 12, 24, 34  
Banfield, 95  
Bardin, 42  
Benveniste, 79, 80, 85, 86, 87, 89, 113,  
5, 34  
Berelson, 42  
Bertrand, 40, 113, 209, 284, 323  
Bonville, 56  
Bourdieu, 58  
Bourdon, 54, 6, 8, 10, 12, 15, 17, 19,  
20, 22  
Boyer, 52, 61  
Bres, 95, 117, 6  
Brin, 56  
Burger, 17, 18, 40, 47, 52, 169, 274,  
276, 7, 9, 17, 20

### C

Calas, 80  
Casetti, 54  
Chanay, 113  
Charaudeau, 8, 9, 39, 40, 42, 49, 52, 55,  
56, 57, 58, 59, 60, 61, 66, 69, 72, 75,  
79, 93, 95, 96, 102, 111, 117, 128,  
194, 195, 197, 198, 237, 238, 240,  
241, 273, 274, 276, 279, 322, 7, 8, 9,  
11, 18, 29, 31  
Charron, 56

Chevalier, 73  
Chiss, 83  
Coltier, 119  
Combettes, 95  
Constanza, 2, 58, 258, 267, 279, 300  
Corner, 49  
Culioli, 89

### D

Dendale, 119, 219  
Deshaies, 40  
Détrie, 46  
Dézé, 40  
Dubar, 274  
Dubois J, 31, 36, 38, 39, 40, 45, 11, 12,  
15  
Dubois S, 95  
Duccini, 52  
Ducrot, 79, 80, 81, 89, 108, 113, 118,  
119, 120, 122, 123, 124, 219, 342, 4,  
12, 24, 34, 35

### E

Eco, 52, 65  
Esquenazi, 320, 17

### F

Fairclough, 40  
Fitch, 40, 15  
Flahault, 274, 276, 279  
FlØttum, 92, 113, 200  
Foucault, 38, 45

### G

Garfinkel, 43  
Garric, 2, 80  
Genette, 45, 117  
Ghiglione, 40, 66, 238, 240, 241  
Goffman, 274  
Grawits, 45, 14  
Greimas, 37, 40  
Guespin, 35

## H

Halliday, 44  
Hanot, 73, 284, 296, 297, 299, 320, 346  
Haroche, 38  
Harris, 36, 37, 15  
Hasan, 44  
Henry, 38  
Hutchby, 40

## J

Jakobson, 86, 94, 113  
Jamet, 128, 129  
Jeannet, 128, 129  
Jost, 7, 40, 49, 52, 56, 69, 123, 128,  
235, 6, 8, 10, 12, 15, 17, 19, 20, 22

## K

Kerbrat-Orecchioni, 17, 43, 49, 86, 89,  
260  
Komur, 95, 146, 198, 199  
Krieg-Planque, 10, 40, 46, 77, 137, 237

## L

Lancien, 128  
Landowski, 37  
Le Bohec, 65, 131, 132, 134  
Le Galliot, 80, 17  
Lecointre, 80, 17  
Leroux, 54, 5  
Linton, 274, 275, 279  
Lochard, 8, 40, 52, 55, 57, 58, 59, 61,  
69, 73, 198, 274, 276, 277, 278, 279

## M

Maingueneau, 16, 17, 37, 38, 40, 41, 43,  
46, 51, 110, 111, 117, 273, 342, 18,  
19  
Marion, 7  
Martel, 2, 40, 52, 167, 7, 24, 30  
Martin-Largadette, 129, 130  
Mazière, 27, 39, 45  
Ménard, 40  
Mercier, 57, 66, 68, 69, 71  
Missika, 40, 54  
Mochet, 99  
Moirand, 40, 254  
Montes, 199, 18, 31

Mouillaud, 9, 136, 140, 158  
Münchow (von), 46, 93, 98, 99, 102,  
104, 128, 23

## N

Neveu, 9  
NØlke, 92, 113  
Norén, 92, 113  
Nowakowska, 112, 113

## O

Odin, 54

## P

Pêcheux, 37, 38, 40  
Perbost, 58, 136, 162, 165, 212, 279,  
300, 23  
Perrin, 2, 82, 95, 100, 102, 112, 116,  
194, 199, 202, 203, 211, 212, 214,  
218, 219, 221, 228, 6, 8, 12, 13, 22,  
30, 31  
Petitjean, 111  
Plantin, 43  
Propp, 37

## R

Rabatel, 95, 123, 24  
Reinke, 40  
Revaz, 51  
Robin, 45  
Rosenblum, 237  
Rosier, 91, 92, 93, 95, 96, 108, 109,  
112, 4, 11, 18, 22, 24, 25, 29, 30  
Roulet, 92, 93, 102, 169, 182, 183, 27  
Rubattel, 110

## S

Sacks, 43  
Sanders, 40, 15  
Sarfati, 40  
Schegloff, 43  
Searle, 81  
Siblot, 46, 6  
Soulages, 8, 55, 57, 58, 59  
Sperber, 263  
Sumpf, 36, 12, 15

## **T**

Tasmowski, 219  
Têtu, 9, 136, 140, 158  
Todorov, 49, 79, 114, 12  
Tolson, 40  
Tournier, 39, 40  
Traverso, 43, 49  
Tudesq, 234  
Turbide, 167

## **V**

Van Dijk, 40, 41, 29  
Verine, 46, 113, 117  
Véron, 65, 71  
Viallon, 66, 70  
Vincent, 43, 95, 194, 199, 20  
Vion, 95, 117, 4  
Volochinov, 109, 110

## **W**

Wilson, 263

## Index des notions

### A

Analyse du discours, 3, 5, 12, 16, 18, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 342, 345, 3, 6, 8, 11, 14, 18, 19, 20, 28, 29, 30, 33  
Analyse linguistique des discours médiatiques, 17, 47, 7, 8, 16, 19  
Asynchronie avec la parole, 67, 240, 242, 244, 245, 247  
Authenticité (vérité de), 57, 100, 107, 159, 161, 164, 165, 166, 218, 243

### B

Brève, 8, 30, 61, 66, 69, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 157, 158, 159, 160, 169, 178, 179, 180, 182, 36

### C

Cadre interactionnel, 3, 5, 13, 16, 167, 169, 170, 178, 179, 181, 182, 345, 36  
Captation, 3, 8, 55, 56, 57, 58, 67, 69, 137, 160, 165, 281  
Construction identitaire, 3, 6, 12, 13, 19, 32, 67, 75, 161, 197, 231, 253, 272, 273, 279, 295, 303, 305, 308, 311, 342, 23  
Corpus, 2, 3, 4, 5, 13, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 43, 46, 58, 82, 83, 88, 89, 91, 92, 100, 101, 102, 105, 147, 150, 164, 172, 181, 182, 195, 214, 217, 230, 239, 254, 256, 259, 263, 270, 277, 282, 294, 310, 318, 326, 342, 345, 348, 14, 33  
Crédibilité, 8, 57, 59, 67, 71, 100, 146, 150, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 220, 242

### D

Désignation, 6, 93, 102, 161, 234, 238, 240, 253, 255, 257, 258, 262, 263, 266, 267, 268, 272, 285, 304, 346, 37, 38  
Dévoilement (vérité de), 57, 59  
Dialogisme, 79, 91, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 146, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 22, 23, 24, 26, 29, 30, 31, 34, 35  
Discours, 3, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 27, 29, 30, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 69, 70, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 131, 133, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 297, 300, 302, 303, 304, 305, 308, 309, 311, 312,

316, 317, 318, 319, 320, 321, 322,  
323, 324, 326, 327, 330, 333, 334,  
335, 336, 339, 340, 342, 343, 344,  
345, 346, 347, 348, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,  
9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19,  
20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29,  
30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39  
Discours direct, 94, 95, 96, 97, 98, 99,  
100, 104, 107, 109, 110, 111, 118,  
124, 143, 147, 149, 185, 189, 190,  
210, 230, 5, 20, 29  
Discours direct libre, 94, 99, 100, 107,  
119, 162  
Discours indirect, 92, 94, 95, 97, 100,  
101, 102, 103, 104, 106, 107, 109,  
110, 111, 118, 124, 149, 184, 185,  
187, 204, 210, 230, 290  
Discours indirect libre, 94, 95, 103, 109,  
110, 111, 118, 124, 149  
Discours narrativisé, 29, 96, 100, 102,  
103, 108, 124, 149, 187, 198, 204,  
230, 292, 345  
Discours rapporté, 3, 5, 10, 11, 12, 13,  
16, 17, 19, 29, 31, 57, 61, 69, 75, 77,  
78, 79, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98,  
99, 100, 101, 102, 104, 105, 107,  
108, 109, 110, 111, 114, 116, 117,  
119, 120, 124, 125, 127, 128, 129,  
136, 138, 139, 141, 145, 146, 147,  
148, 149, 150, 152, 155, 156, 157,  
159, 160, 161, 162, 164, 165, 167,  
168, 169, 181, 182, 183, 184, 185,  
186, 187, 188, 189, 190, 191, 192,  
193, 194, 195, 198, 199, 200, 201,  
202, 203, 204, 205, 208, 209, 210,  
211, 212, 213, 214, 215, 216, 217,  
218, 219, 220, 221, 223, 225, 228,  
229, 230, 231, 233, 235, 236, 237,  
238, 239, 240, 241, 242, 243, 244,  
245, 246, 254, 257, 261, 262, 263,  
270, 271, 272, 273, 274, 279, 282,  
283, 290, 291, 292, 294, 302, 303,  
305, 308, 311, 316, 344, 345, 4, 6,  
10, 11, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25,  
26, 27, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38,  
39  
Dispositif, 3, 12, 29, 38, 39, 54, 60, 61,  
66, 67, 68, 71, 75, 77, 78, 87, 100,

121, 125, 127, 129, 130, 133, 134,  
135, 136, 138, 139, 142, 143, 144,  
145, 146, 149, 150, 155, 156, 157,  
159, 161, 166, 167, 168, 169, 170,  
171, 172, 175, 180, 181, 182, 183,  
184, 186, 187, 188, 189, 191, 192,  
195, 199, 207, 233, 245, 249, 252,  
254, 260, 266, 270, 271, 272, 278,  
279, 280, 281, 285, 290, 291, 305,  
309, 315, 317, 321, 335, 341, 342,  
344, 347, 348, 35, 36, 39

## E

Enoncé, 5, 17, 27, 29, 35, 45, 50, 51,  
78, 79, 80, 81, 82, 83, 88, 98, 100,  
101, 103, 104, 105, 110, 111, 112,  
113, 115, 117, 119, 120, 122, 123,  
124, 145, 148, 152, 155, 182, 183,  
192, 202, 219, 229, 238, 244, 10, 11,  
34, 35  
Enonciateur, 16, 17, 18, 71, 80, 110,  
123, 124, 129, 149, 219, 21  
Enonciation, 3, 5, 10, 12, 16, 17, 43, 44,  
46, 51, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 85, 86,  
88, 89, 91, 94, 99, 104, 105, 108,  
109, 110, 113, 114, 116, 118, 119,  
120, 122, 123, 129, 168, 197, 214,  
227, 234, 235, 260, 342, 4, 5, 10, 11,  
12, 15, 17, 18, 19, 21, 29, 34, 35  
Expert, 57, 58, 60, 73, 74, 137, 175,  
265, 274, 278, 280, 287, 288, 289,  
290, 292, 299, 300, 308, 320, 9  
Expression idiomatique, 116, 228, 263

## F

Fonction délibérative, 200, 201, 211,  
212, 214, 216, 217, 218, 230, 266,  
290, 302, 345, 37  
Fonction modale, 200, 202, 205, 216,  
217, 218, 219, 221, 222, 223, 224,  
225, 227, 230, 303, 305, 346, 37  
Fonction référentielle, 200, 201, 202,  
203, 204, 207, 210, 211, 218, 230,  
303, 345, 36

## G

Genre d'information, 5, 49, 34

Genre de discours, 3, 10, 11, 13, 17, 35, 40, 41, 48, 50, 51, 52, 62, 70, 77, 125, 344

Genre médiatique, 8, 61, 165

## H

Hétérogénéité, 10, 17, 46, 60, 72, 98, 99, 104, 114, 117, 118, 136, 137, 138, 139, 140, 4, 12, 24, 25, 35

Hétérogénéité montrée, 11, 117, 118, 138, 139, 140, 4

## I

Identité, 3, 13, 18, 32, 38, 47, 66, 75, 76, 91, 101, 133, 148, 160, 161, 175, 197, 198, 233, 235, 236, 248, 249, 252, 264, 266, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 315, 320, 321, 323, 329, 331, 335, 336, 342, 343, 346, 347, 6, 9, 21, 23, 30, 31, 38, 39

Identité discursive, 47, 272, 273, 279, 280, 290, 291, 295, 298, 301, 302, 305, 308, 312, 313, 329, 335, 9, 38

Identité médiatique, 3, 13, 18, 91, 198, 233, 264, 271, 272, 273, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 289, 290, 291, 292, 295, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 311, 313, 315, 320, 329, 331, 335, 342, 343, 346, 38, 39

Identité sociale, 3, 13, 236, 266, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 281, 282, 283, 284, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 323, 342, 343, 346, 9, 38

Image, 13, 33, 53, 57, 58, 61, 63, 66, 74, 83, 98, 129, 146, 149, 150, 160, 161, 162, 195, 201, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 257, 258, 260, 268, 269, 318, 321, 323, 325,

329, 331, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 9, 11, 28, 30, 37

Interaction, 18, 32, 42, 43, 44, 51, 73, 110, 112, 114, 121, 131, 134, 135, 136, 149, 150, 151, 152, 159, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 276, 282, 291, 321, 329, 4, 12, 13, 14, 27, 29, 30

Interdisciplinarité, 5, 13, 35, 46, 47, 12, 13, 33

Interview, 3, 4, 5, 13, 23, 29, 32, 34, 53, 57, 60, 61, 73, 74, 87, 100, 108, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 172, 175, 178, 179, 180, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 201, 202, 203, 206, 207, 208, 209, 210, 215, 217, 218, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 236, 237, 239, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 264, 270, 279, 280, 281, 290, 291, 296, 303, 304, 331, 332, 338, 344, 7, 35, 36

Interview plateau, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 231, 280, 35

Interview reportage, 5, 127, 129, 131, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 146, 147, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 165, 167, 193, 194, 195, 198, 203, 210, 231, 239, 280, 331, 344, 35, 36

## J

Journal télévisé, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 79, 84, 87, 88, 91, 92, 97, 98, 100, 104, 108, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 136,

- 137, 138, 139, 140, 141, 142, 146,  
147, 148, 149, 150, 151, 155, 156,  
157, 158, 159, 160, 162, 164, 165,  
167, 168, 169, 170, 171, 172, 173,  
175, 176, 178, 179, 180, 181, 182,  
183, 191, 193, 194, 195, 196, 197,  
207, 213, 216, 227, 230, 233, 234,  
235, 236, 237, 238, 245, 253, 254,  
255, 257, 263, 264, 265, 266, 267,  
268, 269, 270, 271, 272, 273, 274,  
275, 276, 277, 278, 279, 282, 285,  
287, 289, 293, 294, 295, 297, 300,  
304, 305, 308, 309, 310, 311, 314,  
315, 316, 318, 319, 320, 321, 323,  
324, 325, 326, 327, 329, 331, 335,  
336, 338, 340, 341, 342, 343, 344,  
345, 346, 347, 348, 3, 9, 10, 11, 17,  
19, 20, 21, 23, 28, 33, 34, 35, 36
- Journaux télévisés, 2, 3, 5, 7, 9, 11, 12,  
13, 16, 17, 19, 24, 26, 39, 62, 69, 98,  
127, 129, 155, 165, 230, 233, 254,  
344, 346, 348, 10, 20, 21, 23, 33, 34,  
35
- L**
- Légitimité, 6, 75, 133, 161, 163, 198,  
233, 272, 273, 274, 279, 280, 282,  
284, 288, 289, 291, 293, 294, 295,  
296, 298, 300, 301, 302, 307, 311,  
312, 313, 315, 317, 319, 321, 346, 9,  
38
- Locuteur, 17, 23, 38, 46, 50, 80, 82, 85,  
86, 87, 88, 89, 90, 91, 99, 101, 102,  
103, 104, 110, 116, 118, 119, 120,  
122, 123, 124, 125, 129, 133, 145,  
146, 147, 149, 150, 151, 153, 158,  
160, 161, 162, 168, 169, 173, 174,  
175, 176, 178, 179, 181, 182, 183,  
184, 185, 187, 188, 189, 190, 195,  
197, 198, 199, 200, 201, 203, 211,  
218, 219, 223, 236, 238, 239, 240,  
241, 242, 244, 245, 253, 255, 256,  
260, 262, 265, 268, 270, 272, 273,  
274, 276, 277, 278, 279, 280, 282,  
283, 286, 288, 292, 293, 294, 296,  
299, 310, 311, 313, 316, 317, 318,  
322, 323, 329, 341, 342, 344, 346,  
347, 3, 22, 25, 34, 36
- Locuteur doxique, 262
- Locuteur interviewé, 125, 133, 151,  
153, 160, 161, 169, 173, 174, 175,  
176, 178, 179, 182, 183, 188, 189,  
197, 245, 265, 277, 280, 282, 296,  
341, 347, 36
- Locuteur rapporté, 101, 103, 104, 125,  
150, 169, 181, 201, 239, 242, 245,  
279, 293, 294
- M**
- Modalisation d'emprunt, 100, 104, 105,  
106, 107, 149, 184, 187, 188, 215,  
303, 345
- N**
- Néo-télévision, 52, 53, 54, 55, 56, 65,  
175, 7
- Niveau macro, 3, 12, 17, 18, 78, 168,  
193, 231, 309, 344
- Niveau micro, 3, 12, 17, 18, 78, 168,  
181, 193, 309, 344
- O**
- Opinion (vérité de), 57, 58, 212, 214,  
215, 230, 231, 233, 237, 266, 345
- Organisation énonciative, 5, 127, 167,  
168, 181, 182, 191, 27, 36
- P**
- Paléo-télévision, 52, 54, 55, 56
- Point de vue, 35, 42, 47, 59, 61, 74, 87,  
88, 110, 113, 116, 118, 123, 124,  
130, 136, 149, 197, 212, 213, 214,  
215, 216, 220, 290, 294, 318, 19, 24,  
25, 28, 37
- Politique, 6, 10, 21, 28, 30, 32, 38, 39,  
40, 60, 61, 64, 70, 73, 74, 99, 101,  
120, 132, 134, 135, 147, 152, 163,  
205, 230, 247, 263, 275, 278, 282,  
284, 286, 289, 291, 294, 310, 319,  
320, 321, 322, 323, 327, 328, 329,  
330, 331, 332, 333, 335, 341, 343,  
346, 347, 14, 19, 20, 29, 30, 39
- Polyphonie, 3, 5, 16, 78, 79, 91, 108,  
109, 110, 111, 112, 113, 114, 117,  
118, 119, 128, 137, 146, 345, 3, 5, 6,

7, 11, 12, 13, 22, 24, 25, 26, 27, 29,  
30, 31, 34, 35

Présentateur, 7, 22, 23, 40, 63, 64, 65,  
69, 70, 71, 72, 84, 88, 89, 90, 101,  
102, 103, 105, 107, 121, 122, 123,  
124, 125, 130, 131, 132, 135, 137,  
142, 157, 158, 168, 169, 170, 171,  
172, 173, 174, 175, 176, 178, 179,  
180, 181, 182, 183, 184, 185, 188,  
191, 199, 203, 204, 212, 214, 216,  
220, 227, 235, 238, 239, 240, 241,  
242, 243, 244, 245, 254, 259, 260,  
270, 280, 281, 291, 292, 302, 308,  
316, 322, 323, 324, 334, 336, 338,  
345, 347, 36

## R

Reportage, 8, 10, 34, 53, 61, 64, 66, 70,  
71, 72, 73, 76, 84, 87, 89, 99, 100,  
105, 107, 116, 120, 127, 129, 130,  
131, 133, 134, 135, 136, 138, 139,  
142, 143, 144, 146, 147, 148, 149,  
150, 152, 153, 154, 156, 157, 158,  
159, 160, 163, 164, 166, 167, 169,  
170, 171, 172, 173, 174, 175, 176,  
177, 178, 179, 180, 181, 182, 184,  
186, 187, 188, 191, 192, 194, 195,  
197, 200, 201, 203, 204, 205, 207,  
209, 211, 216, 220, 224, 225, 226,  
227, 228, 229, 230, 231, 235, 237,  
241, 242, 244, 247, 248, 250, 251,  
252, 258, 259, 262, 264, 266, 269,  
274, 280, 282, 286, 288, 290, 291,  
297, 298, 299, 302, 304, 305, 306,  
311, 312, 313, 316, 318, 319, 328,  
330, 331, 334, 335, 336, 340, 341,  
342, 345, 7, 11, 17, 35, 36

Reporter (journaliste), 23, 34, 43, 67,  
75, 76, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 99,  
100, 101, 102, 105, 106, 115, 116,  
120, 121, 133, 134, 135, 136, 137,  
143, 144, 145, 147, 150, 151, 152,  
153, 154, 155, 157, 158, 162, 163,  
164, 168, 169, 170, 171, 172, 173,  
174, 176, 177, 178, 179, 180, 181,  
182, 183, 186, 187, 188, 191, 192,  
196, 197, 199, 200, 201, 202, 205,  
206, 207, 208, 209, 210, 211, 213,

214, 215, 217, 220, 221, 222, 223,  
224, 225, 226, 227, 228, 229, 238,  
239, 241, 242, 243, 245, 246, 247,  
248, 249, 250, 251, 252, 253, 255,  
256, 258, 259, 261, 262, 264, 270,  
279, 280, 284, 285, 286, 287, 288,  
289, 290, 291, 292, 293, 294, 296,  
297, 298, 299, 300, 301, 302, 303,  
304, 305, 306, 307, 312, 313, 314,  
315, 317, 318, 319, 323, 324, 325,  
326, 327, 328, 330, 331, 332, 333,  
334, 335, 336, 337, 338, 339, 36

Rôle, 12, 13, 16, 31, 36, 40, 47, 51, 57,  
61, 64, 65, 66, 71, 73, 74, 90, 99,  
128, 132, 137, 139, 146, 149, 161,  
170, 175, 214, 216, 217, 221, 240,  
264, 270, 271, 273, 274, 275, 276,  
278, 279, 281, 283, 287, 288, 290,  
291, 292, 296, 302, 303, 305, 306,  
313, 314, 320, 321, 322, 323, 329,  
331, 332, 335, 336, 337, 338, 341,  
342, 346, 347, 348, 6, 24, 37, 38, 39

## S

Sources, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 17,  
19, 60, 61, 66, 75, 93, 113, 125, 127,  
136, 137, 138, 140, 141, 145, 155,  
156, 157, 158, 159, 160, 161, 163,  
182, 187, 188, 193, 194, 198, 199,  
202, 219, 230, 231, 233, 234, 236,  
237, 238, 245, 253, 254, 257, 260,  
261, 263, 268, 270, 272, 274, 290,  
303, 309, 342, 344, 345, 346, 9, 10,  
35, 36, 37

Statut, 10, 12, 47, 51, 74, 76, 98, 254,  
255, 271, 274, 275, 276, 277, 278,  
279, 280, 281, 284, 287, 290, 291,  
295, 296, 299, 300, 302, 304, 306,  
308, 312, 313, 314, 320, 321, 322,  
323, 329, 335, 338, 341, 342, 343,  
346, 347, 348, 6, 30, 38, 39

Subjectivité, 9, 16, 18, 21, 39, 43, 78,  
79, 80, 81, 83, 85, 86, 88, 89, 91,  
162, 185, 195, 198, 199, 311, 317,  
343, 345, 347, 5, 15, 34

Sujet parlant, 35, 38, 60, 82, 83, 84, 85,  
108, 111, 113, 117, 118, 120, 122,

123, 125, 145, 233, 274, 279, 289, 7,  
9, 10, 18, 21, 31

Synchronie avec la parole, 66, 67, 150,  
239, 246, 247, 248, 249, 250, 251,  
252

Synchronie avec la situation, 67, 241,  
243, 244, 247

## T

Télespectateur, 8, 10, 52, 53, 54, 56, 58,  
65, 67, 69, 70, 71, 73, 87, 116, 121,  
131, 133, 139, 142, 153, 161, 167,  
168, 170, 171, 173, 174, 175, 176,  
178, 179, 180, 181, 198, 202, 211,  
212, 214, 215, 221, 230, 231, 235,  
237, 260, 266, 269, 270, 277, 296,

300, 301, 315, 320, 323, 342, 343,  
345, 346, 348, 17

Télévision, 5, 7, 9, 10, 20, 48, 49, 52,  
53, 54, 55, 56, 58, 61, 62, 63, 66, 68,  
130, 165, 220, 240, 276, 348, 3, 5, 6,  
7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 19,  
20, 21, 28, 30, 34

Témoin anonyme, 6, 74, 297, 310, 311,  
315, 39

Témoin individualisé, 74, 296, 297,  
305, 311

## V

Vraisemblance (vérité de), 8, 57, 58,  
100, 160, 164, 165

# TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.2
Résumé français	p.3
Résumé anglais	p.4
Sommaire	p.5
Introduction générale	p.7
PARTIE 1	
<u>CADRES METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE</u>	p.15
<b>Chapitre 1</b> Cadre méthodologique et constitution du corpus	p.19
<b>1.1 Enregistrements et recueil des données</b>	p.20
<b>1.2 Constitution des grilles d'analyse et répartition     de la parole</b>	p.22
<i>1.2.1 Les journaux télévisés enregistrés en 2005</i>	p.24
<i>1.2.2 Les journaux télévisés enregistrés en 2007</i>	p.26
<b>1.3 Sélection des extraits et constitution du corpus</b>	p.27
<i>1.3.1 Les événements A, B et C</i>	p.28
<i>1.3.2 L'événement D</i>	p.30
<i>1.3.3 Les exemples E et F</i>	p.32
<b>1.4 Conventions de transcription</b>	p.33



<b>Chapitre 4</b> Du discours à l'énoncé : énonciation, discours rapporté et polyphonie	p.78
<b>4.1 Enonciation : le sujet et ses traces de subjectivité</b>	p.79
4.1.1 <i>Modus et dictum selon Bally</i>	p.80
4.1.2 <i>Benveniste et les traces du locuteur dans son énonciation</i>	p.85
4.1.3 <i>Verbes et marques de subjectivité</i>	p.88
<b>4.2 Discours rapporté et discours autre</b>	p.91
4.2.1 <i>Mise au point terminologique</i>	p.92
4.2.2 <i>Historique succinct des recherches sur le discours rapporté</i>	p.93
4.2.3 <i>Formes de discours rapporté et journaux télévisés</i>	p.98
<b>4.3 Dialogisme et polyphonie, de Bakhtine à Ducrot</b>	p.108
4.3.1 <i>Dialogisme et polyphonie, un éclairage nouveau du discours rapporté</i>	p.109
4.3.2 <i>Problèmes terminologiques</i>	p.111
4.3.3 <i>Notion de polyphonie et de dialogisme selon Bakhtine</i>	p.113
4.3.4 <i>Oswald Ducrot et son approche polyphonique de l'énonciation</i>	p.118

PARTIE 2

DISCOURS RAPPORTE ET INTERVIEW : LE DISCOURS DES SOURCES DANS  
LES JOURNAUX TELEVISES p.126

**Chapitre 5** Discours rapporté et interview :  
concurrence et/ou complémentarité p.128

**5.1 Qu'est-ce que l'interview dans les journaux télévisés ?** p.129

*5.1.1 Distinction interview reportage et interview plateau* p.129

*5.1.2 Discours des sources et hétérogénéité* p.136

*5.1.2.1 Les activités collectives montrées* p.140

*5.1.2.2 Marquage des activités collectives  
dans le dispositif* p.142

*5.1.2.3 Marquage des activités collectives  
dans l'énoncé* p.145

*5.1.3 Interview reportage et formes de discours rapporté* p.146

*5.1.3.1 La transcription* p.147

*5.1.3.2 Production et reproduction des discours* p.149

*5.1.3.3 Les formes d'interview reportage* p.150

*5.1.3.4 Représentation des discours des sources  
non médiatiques dans les journaux télévisés* p.155

*5.1.4 Interview reportage et discours des journalistes* p.157

**5.2 Exploitation des discours des sources** p.159

**Chapitre 6** Cadre interactionnel et organisation énonciative p.167

**6.1 Interactions mises en scènes par le dispositif médiatique** p.168

*6.1.1 Le cadre interactionnel du reportage* p.170

*6.1.2 Le cadre interactionnel de la brève* p.178

6.1.3 Schéma récapitulatif des différentes interactions dans le journal télévisé	p.180
<b>6.2 Organisation énonciative des discours des journalistes et des locuteurs interviewés</b>	p.182
6.2.1 Le discours rapporté est enchâssé au discours du présentateur	p.183
6.2.2 Le discours rapporté est enchâssé au discours du reporter	p.186
6.2.3 Le discours rapporté est enchâssé au discours du locuteur interviewé	p.188
6.2.4 La place de l'interview dans l'organisation énonciative	p.191
<b>Chapitre 7 Fonctions du discours rapporté et de l'interview reportage</b>	p.194
<b>7.1 Fonctions, attitudes et choix des journalistes</b>	p.195
<b>7.2 La fonction référentielle</b>	p.202
7.2.1 Les discours rapportés référentiels	p.203
7.2.2 Les interviews référentielles	p.205
7.2.3 Enchaînements de discours rapportés et d'interviews référentiels	p.208
<b>7.3 La fonction délibérative</b>	p.211
7.3.1 La vérité ou la fausseté du point de vue exprimé	p.212
7.3.2 Le rôle de « pour X »	p.214
7.3.3 Le rôle de « d'après X »	p.216
7.3.4 Le rôle de « dit-il »	p.216

<b>7.4 La fonction modale</b>	p.218
7.4.1 <i>Le conditionnel</i>	p.219
7.4.2 <i>Le rôle de « selon X »</i>	p.220
7.4.3 <i>Jeux de répétitions, paraphrases et rétroactions</i>	p.221
7.4.4 <i>Expressions idiomatiques</i>	p.227
7.4.5 <i>Les doubles fonctions</i>	p.228

### PARTIE 3

#### DESIGNATION, CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET ROLE DES SOURCES

p.232

### **Chapitre 8** Désignation des sources p.234

#### **8.1 Moyens utilisés pour désigner les sources et leurs rapports à l'image** p.238

    8.1.1 *Les moyens utilisés pour les sources des discours rapportés* p.238

    8.1.2 *Les moyens utilisés pour les sources des interviews* p.245

#### **8.2 Les modes de désignation verbale de la source** p.253

    8.2.1 *Désignations des locuteurs dans le discours des journalistes* p.254

8.2.1.1 *Les locuteurs individuels* p.254

8.2.1.2 *Les locuteurs collectifs* p.260

    8.2.2 *Désignation des locuteurs par incrustation à l'écran* p.263

8.2.2.1 *Les locuteurs individuels situés* p.263

8.2.2.2 *Les locuteurs individuels plus ou moins situés* p.268

8.2.2.3 *Les anonymes* p.269

<b>Chapitre 9</b>	<b>Identités et légitimité</b>	p.272
	<b>9.1 Légitimité, identité sociale, identité médiatique et identité discursive</b>	p. 273
	<i>9.1.1 Les notions de « statut » et de « rôle »</i>	p.275
	<i>9.1.2 Les notions « d'identités »</i>	p.276
	<b>9.2 Construction de l'identité médiatique à partir de l'identité sociale</b>	p.282
	<i>9.2.1 Les interviews</i>	p.283
	<i>9.2.2 Les discours rapportés</i>	p.291
	<b>9.3 Construction de l'identité médiatique à partir de la participation à l'événement</b>	p.295
	<i>9.3.1 Les interviews</i>	p.296
	<i>9.3.2 Les discours rapportés</i>	p.302
	<b>9.4 Effets des fonctions sur la construction de l'identité médiatique</b>	p.303
<b>Chapitre 10</b>	<b>Des locuteurs particuliers : le cas du témoin anonyme et du politique</b>	p.310
	<b>10.1 Identité médiatique et témoin anonyme</b>	p.311
	<i>10.1.1 L'anonyme comme acteur de l'événement</i>	p.311
	<i>10.1.2 L'anonyme et le discours rapporté</i>	p.316
	<i>10.1.3 L'anonyme pour faire valoir et dévaloriser</i>	p.316
	<b>10.2 Les candidats à la présidentielle de 2007</b>	p.320
	<i>10.2.1 Le rôle communicationnel des candidats est celui attendu par l'activation du statut de politique</i>	p.322

<i><u>10.2.1.1 Les candidats conquérants</u></i>	p.322
<i><u>10.2.1.2 Les candidats de l'opposition</u></i>	p.326
<i><u>10.2.1.3 Le cas particulier de Le Pen et de Besancenot</u></i>	p.329
<i>10.2.2 Le candidat créé lui-même un décalage entre le statut et le rôle attendu</i>	p.329
<i>10.2.3 Le candidat et le dispositif créent un décalage entre le statut et le rôle attendu</i>	p.335
Conclusion générale	p.344
Bibliographie	p.349
Index des auteurs	p.380
Index des notions	p.383

# UNIVERSITÉ DE LORRAINE – METZ

École doctorale

Perspectives interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés (PIEMES)

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

## ROLES ENONCIATIFS, INTERACTIONNELS ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES SOURCES DANS LES JOURNAUX TELEVISES FRANÇAIS.

(Volume 2)

Thèse de doctorat en sciences du langage

Présentée et soutenue publiquement le 13 septembre 2012  
par Laurianne PERBOST

Sous la direction de Laurent Perrin

Devant le jury composé de :

<b>Guy LOCHARD</b>	professeur des universités, université Paris 3	rapporteur
<b>Guylaine MARTEL</b>	professeure des universités, université de Laval (Québec)	rapporteur
<b>Patricia von MUNCHOW</b>	professeure des universités, université Paris 5	examinatrice
<b>Laurent PERRIN</b>	professeur des universités, université de Lorraine	directeur de thèse
<b>André PETITJEAN</b>	professeur des universités, université de Lorraine	président du jury

**Laurianne PERBOST**

**ROLES ENONCIATIFS, INTERACTIONNELS ET  
CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES SOURCES DANS LES  
JOURNAUX TELEVISES FRANÇAIS.**

# SOMMAIRE

<b>ANNEXE 1 : Exemplier</b>	p. 398
<b>ANNEXE 2 : Reproduction du schéma de Sarfati</b>	p.425
<b>ANNEXE 3 : Les grilles d'analyse</b>	p. 426
A. Exécution de Williams	p. 427
B. Loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes en France	p. 431
C. Ouverture du congrès de l'OMC à Hong Kong	p. 436
D. Présidentielles de 2007	p. 441
<b>ANNEXE 4 : Le corpus</b>	p. 461
A. Exécution de Williams	p. 462
B. Loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes en France	p. 468
C. Ouverture du congrès de l'OMC	p. 475
D. Présidentielles de 2007	p. 481
E. Exemple de Jacques Chirac	p. 504
F. Exemple de Jean Sarkozy	p. 504

# ANNEXE 1

## Exemplier

- 1) C.M6**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la police anti-émeute utilise des aérosols au poivre pour repousser les manifestations + dès le premier jour des négociations les dix mille altermondialistes réunis à Hong Kong étaient bien décidés à se faire entendre + partout dans la ville ils ont multiplié les actions spectaculaires ++ une centaine de militants se sont notamment jetés dans le port de la ville et ont tenté d'atteindre à la nage le palais des congrès où s'est réunie l'Organisation Mondiale du Commerce + la police les a interpellés mais d'autres manifestants ont été plus chanceux
- I 3 (*un homme dans la foule, en voix in, voix over*) : [XXX] depuis dix ans l'Organisation Mondiale du Commerce n'a fait qu'augmenter la pauvreté et les inégalités la situation économique n'évolue pas
- I 4 (*reporter, en voix off*) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leur voisin thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien
- I 5 (*José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne, en voix in, voix over*) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++
- 2) D.TF1**
- I 22 (*reporter, en voix off*) : tout heureux d'avoir fait campagne Gérard Schivardi reprendra dès lundi son activité de maçon dans l'Aude + en attendant à Nantes + le candidat soutenu par le parti des travailleurs a fustigé une nouvelle fois l'union européenne + et il s'est prononcé pour la nationalisation des banques + et des grands secteurs industriels + Gérard Schivardi pense également à l'avenir + et aux futures échéances

- I 23 (Gérard Schivardi, candidat à l'élection présidentielle soutenu par le parti des travailleurs, en voix in) : et si nous ne gagnons pas dimanche + [...]
- 3) C. Arte**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rues de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer
- I 3 (*Pascal Lamy directeur général de l'OMC, en voix in, voix over*) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères + exigent des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier
- 4) A. Fce3**
- I 4 (*reporter, en voix off*) : Stanley Williams avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes + il était alors le chef des Cribs l'un des gangs les plus violents de Los Angeles + mais l'homme a toujours clamé son innocence + tout au long de sa très longue détention dans le couloir de la mort + avant de devenir un détenu modèle + reconverti en militant de la non-violence ++ en prison + Tookie a même écrit des livres pour les enfants + afin de les dissuader d'entrer dans la criminalité + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce ++ peu après l'exécution + les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras ++
- I 5 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] j'espère juste que l'on va se rendre compte que tuer des gens n'est pas une solution à la violence [XXX]
- I 6 (*Révérend Jesse Jackson, en voix in, voix over*) : [XXX] je pense que la mise à mort de Tookie cette nuit + peut relancer le débat sur la peine capitale [XXX] +
- 5) D.TF1**
- I 38 (*Besancenot, en voix in parlant à des jeunes*) : qu'est-ce je veux dire euh + putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images { approx. }

- 6) B. Fce3** I 6 (*reporter, en voix off*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +
- 7) B. TF1** I 1 (*présentateur, voix in*) : [...] les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé [...] + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lisson Boudoul et Gérard Ravirez
- 8) A.TF1** I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]
- 9) D. Arte** I 6 (*Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in*) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas
- 10) D. Fce3** I 5 (*Marie-Hélène Orosco, agent d'entretien mairie de Péronne, en voix in*) : on veut rien oublier bon euh : bien tout préparer pas oublier euh ben euh : comment dire certains papiers les les bureaux enfin tout c'est du stress c'est vrai que c'est du stress
- 11) D. Fce3** I 24 (*présentateur, en voix in*) : personne ne fera d'écologie sans les écologistes continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou

- I 25 (*reportage, reporter en voix off*) : Dominique Voynet aux platines + ce n'est pas encore une reconversion mais une belle image pour les caméras + thème de la soirée + vert fluo + hier + les écologistes ont fêté à leur manière la fin de la campagne juste après un dernier meeting + sur une péniche au bord du Rhône la candidate a été très claire sur sa position après le premier tour
- I 26 (*Voynet, en voix in*) : qui peut croire une seconde + que les Verts pourraient préférer Nicolas Sarkozy + à Ségolène Royal +
- I 27 (*reporter, en voix off*) : en attendant tout faire pour dissuader le vote utile et éviter le pire un ou deux pour cent dimanche
- I 28 (*Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, en voix in*) : vous n'imaginez quand même pas une seconde + que le parti socialiste qui aurait constaté l'extinction de l'écologie dans les urnes aux présidentielles + donnerait aux Verts les moyens de peser aux législatives + vous connaissez le mode de scrutin + vous savez ce qu'il en est si on veut avoir un groupe parlementaire + à l'assemblée nationale +
- I 29 (*reporter, en voix off*) : être suffisamment fort pour pouvoir peser sur le parti socialiste c'est l'objectif + mais pour l'instant Dominique Voynet + est mal partie +
- I 30 (*un homme dans le meeting de Voynet, en voix in*) : faudrait au moins je pense faire euh faire euh peut-être quatre cinq pour cent pour pouvoir euh + pour pouvoir avoir du poids
- I 31 (*un autre homme dans le même meeting, en voix in*) : je pense qu'ils vont pas faire un gros score non + et euh parce que les gens vont quand même se laisser prendre par le vote utile et euh mais bon c'est c'est son programme est très convainquant
- I 32 (*reporter, en voix off*) : on saura dimanche s'il a convaincu beaucoup de monde + en attendant + Dominique Voynet s'est offert un petit moment de répit

## 12) D. Fce3

- I 21 (*reportage, reporter en voix off*) : il y croit + plus que jamais + même si à Nice il est en terre conquise + pour Jean-Marie Le Pen + le premier tour de dimanche + semble n'être qu'une simple formalité ++ attitude de vainqueur + humour et petites phrases + mais toujours la même litanie + le président du FN répète en boucle que les autres candidats ont fait leur campagne sur ses idées
- I 22 (*Jean-Marie Le Pen, candidat FN à l'élection présidentielle, en voix in*) : mais enfin n'y aurait-il plus rien à dérober dans le pays + qu'ils en soient réduits à voler mes idées et celles du Front National + oui mesdames et messieurs trente ans de critiques de mépris de caricatures de mes idées pour

- finalement les reprendre aujourd'hui in extenso et sans vergogne + on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)
- I 23 (*reporter, en voix off*) : références faites aux œillades de Nicolas Sarkozy + en direction de l'électorat du Front National + balayée depuis longtemps l'idée d'un rapprochement avec l'UMP + Jean-Marie Le Pen est sûr de ne pas en avoir besoin + même si un dernier sondage le crédite de treize pour cent des intentions de vote + loin derrière + ses trois adversaires directs
- 13) A. M6** I 5 (*reporter, en voix off*) : c'est en mille neuf cent quatre-vingt-un que Tookie Williams alors chef de gang est condamné pour le meurtre de quatre personnes + en prison il ne cesse de clamer son innocence et se convertit en militant antiviolence [...]
- 14) D. Fce3** I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy
- I 19 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : ce premier tour c'est qu'un commencement + ce premier tour c'est qu'un début + ce premier tour c'est une mise en jambe + ce premier tour c'est une première étape + alors je vous demande d'y croire + je vous demande de faire de mon combat votre combat + je vous demande de vous lever + je vous demande d'exprimer + le sentiment de cette majorité silencieuse + qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom
- 15) D.TF1** I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste
- I 20 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : dimanche + votez + pour résoudre vos problèmes votez pour vos idées pour votre combat ne vous laissez pas entrainer dans des + votes tactiques + il y a un premier tour demain il y aura un second tour si on veut battre Sarkozy + durablement + il faut que la gauche reprenne des couleurs et ça au premier tour + il faut que vous disiez que vous voulez une gauche qui se bat réellement aux côtés des salariés + contre les multinationales +

- 16) D. Fre3** I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tenté par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal
- I 17 (*Ségolène Royale, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : (*problème de son*) venez voter + soyez très nombreux + dès dimanche prochain + pour dire + quelles valeurs + et quel visage + vous voulez + donner + à la France +
- 17) C. Fce2** I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +
- 18) C. Fce 2** I 6 (*reporter, en voix off*) : une vingtaine de militants anti mondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans
- I 7 (*Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, en voix in*) : à cause des subventions + de que les pays riches peuvent se permettre de donner à leurs fermiers + il y a des des des fermiers qui travaillent dur avec les avec moins de moyens que les que les fermiers des pays riches et et et ils ne peuvent ils ne peuvent même pas vivre de ça
- I 8 (*reporter, en voix off*) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +
- 19) D. TF1** I 24 (*José Bové, en voix in parlant à une femme*) : il faut réfléchir encore + vous avez encore quarante-huit heures

- I 25 (*reporter, en voix off*) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme et celui du PS étaient incompatibles + selon José Bové il y a trois urgences + sociale écologique et démocratique + des urgences auxquelles il pourra répondre grâce dit-il + aux millions de français qui voteront pour lui dimanche
- I 26 (*José Bové, candidat altermondialiste à l'élection présidentielle, en voix in*) : moi j'ai envie que : dimanche + notre bulletin de vote permette justement cette reconnaissance + au grand jour + de toutes ces personnes qui ont une formidable richesse de toute cette jeunesse aujourd'hui + euh qui n'a pas de boulot + euh qui est exclue de la société il faut vraiment qu'on + puisse créer un une nouvelle dynamique et c'est ça le sens de ma campagne
- 20) C. TF1** I 7 (*présentateur, en voix in*) : Dominique de Villepin a réaffirmé aujourd'hui que la France s'opposait à tout accord partiel sur l'agriculture [...]
- 21) A. Fce 2** I 4 (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + il dirigeait à l'époque l'un des gangs les plus redoutés de Los Angeles + les Cribs + mais s'il a déclenché un tel mouvement de sympathie c'est parce que depuis sa condamnation + il menait en prison un combat contre la violence + il avait écrit des livres + pour mettre en garde les enfants contre les gangs contre la drogue + il organisait des conférences par téléphone avec des écoles + rédemption exemplaire pour beaucoup + le gouverneur Schwarzenegger lui + n'a vu là aucune raison d'accorder sa grâce hier + pro-peine de mort lui-même il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable + Stanley Williams a donc rejoint la liste des mille deux prisonniers exécutés aux Etats-Unis depuis mille neuf cent soixante-six
- 22) B. Fce3** I 1 (*présentateur, en voix in*) : les auteurs de : violences conjugales peut {sic} être bientôt plus sévèrement sanctionnés les députés examinaient ce matin une proposition de loi en ce sens en France tous les quatre jours une femme meurt sous les coups de son conjoint les associations qui se mobilisent aux côtés des femmes battues demandaient depuis longtemps un durcissement des sanctions judiciaires Pascal Justice Sonia

- 23) C. Fce2** I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes
- 24) A. Arte** I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +
- I 3 (*Vernell Crittendon, porte parole de la prison de San Quentin, en voix in, voix over*) : [XXX] il a été exécuté par injection létale à minuit sa mort a été prononcée à zéro heure trente-cinq [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent
- I 5 (*Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over*) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement
- I 6 (*reporter, en voix off*) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare
- 25) D. Arte** I 10 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dernier jour de campagne officielle et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous-évalué reportage à Nice Erat Feist
- 26) B. M6** I 1 (*présentateur, en voix off*) : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles

- 27) B. M6**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : nous l'appellerons Leïla cette jeune marocaine de vingt et un ans a préféré témoigner aujourd'hui anonymement + de peur d'être reconnue par son mari qui la recherche + un mari qu'elle a dû épouser de force à l'âge de quinze ans + elle vivait alors au Maroc et ne l'avait jamais rencontré + c'est son père qui a tout organisé
- I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et : coutume euh
- I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire
- I 5 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : il me frappait euh ++ il m'enfermait ++ et ça va je suis restée avec lui quinze jours et : j'ai pris la fuite de de la France en Belgique
- I 6 (*reporter, en voix off*) : puis elle revient à Paris seule pendant un an elle vit dans la rue jusqu'au jour où elle trouve refuge dans cette association qui lutte contre les violences conjugales + aujourd'hui Leïla tente de se reconstruire et d'obtenir l'annulation de son mariage forcé + elle aimerait refaire un jour sa vie + mais pour l'instant c'est un peu trop tôt
- 28) D. Fce3**
- I 49 (*reporter, en voix off*) : à vingt-six ans Marie a créé une agence de communication spécialisée dans l'art au sein de l'entreprise et ces élections l'intéressent pour l'avenir de sa société + même si elle ne sait pas pour qui voter
- I 50 (*Marie-Georges, troistemps.com, en voix in*) : oui j'ai une petite hésitation + j'ai bon espoir + j'ai bon espoir qu'il y ait quelque chose qui se passe en France en ce moment et qui fasse que : il y a une dynamique une énergie et que je pense que les gens d'aujourd'hui euh on envie de faire des choses et de créer d'entreprendre et de faire bouger les choses dans le pays
- 29) B. Arte**
- I 1 (*présentateur, en voix in*) : après l'Espagne la France souhaite elle aussi lutter contre la violence conjugale + la loi : espagnole est considérée comme un exemple en la matière augmentation du nombre de policiers création de tribunaux spécifiques et : aggravation des peines pour les agresseurs côté français les députés ont commencé l'examen d'une proposition de loi + Marie [XXX] nous détaille les principales mesures

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : pour le meilleur + et pour le pire + pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire + les violences conjugales + parfois jusqu'à la mort + [...]
- 30) C. TF1**
- I 1 (*présentateur, en voix in*) : et puis toujours des : manifestations altermondialistes à Hong Kong où le coup d'envoi de la conférence de l'OMC a été donné aujourd'hui + (*présentateur, en voix off*) nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre et Christophe Gascard
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : (*chant des manifestants*) dès le départ ce sont les paysans sud-coréens + qui ont dominé les manifestations beaucoup de folklore bien sûr + mais surtout une détermination forte + qui traduisait cette misère des petits producteurs de riz + dominés par la concurrence internationale + José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat + en Europe
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : aujourd'hui donc l'ouverture des marchés est un véritable danger pour une majorité des paysans + au sud + mais aussi au nord
- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses +
- I 5 (*un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà
- I 6 (*reporter, en voix off*) : pour répondre à toutes ces protestations + l'OMC doit prouver son efficacité et d'abord + (*reporter, Jean-Marc Sylvestre, en voix in à Hong Kong*) finaliser ses accords d'ouverture des marchés agricoles prouver que ces accords sont équitables bref + favoriser la mondialisation + mais également la réguler la contrôler + pour en éviter les excès
- 31) B. TF1**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Fatou est redevenue une jeune femme libre + cette liberté + elle s'est battue pour la retrouver + il y a six ans son père un sénégalais qui vit en France l'envoie en vacances au pays + une fois sur place surprise Fatou est prise en main par sa famille on lui retire ses papiers on lui apprend qu'elle est désormais mariée avec un de ses oncles qui arrivera bientôt de Paris ++
- I 3 (*Fatou, en voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (*Fatou, en voix in*) je pensais surtout à la venue de mon

oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerai entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement

I 4 (*reporter, en voix off*) : mais sa famille a déjà tout organisé + la date + la cérémonie + Fatou résiste quand même en se cachant + elle contacte le consulat de France qui organise sa fuite et son retour + mais Fatou n'a pas eu envie de revivre chez ses parents +

I 5 (*Fatou, en voix in*) : j'avais confiance en eux ils m'ont fait croire qu'ils avaient gagné un voyage arrivée sur place non c'est pas ma- c'est pas un voyage c'est un mariage dans non pour moi c'est une trahison

**32) E. TF1**

I 1 (*Intervieweur*) : monsieur le Président bonjour

I 2 (*Jacques Chirac en voix in tout au long de l'interview*) : bonjour monsieur Poivre d'Arvor

I 3 (*Intervieweur*) : alors demain commencent à à Bruxelles les ultimes discussions pour savoir si oui ou non on ouvre euh des négociations d'adhésion de la Turquie dans l'union européenne + usuellement quand on commence à négocier c'est pour aboutir est-ce que ça veut dire qu'un horizon {sic} de dix quinze ans la Turquie sera dans l'union européenne

I 4 (*Jacques Chirac*) : alors demain nous avons effectivement le conseil européen qui va nous permettre euh + de répondre à la question que vous posez + ouverture des négociations pour une éventuelle entrée de la Turquie dans l'union européenne + ce sujet a fait l'objet d'un débat + important en France + et c'est un débat légitime+ et c'est pourquoi je voulais euh dire aux françaises et aux français par votre intermédiaire [...]

**33) D. Fce2**

I 12 (*reporter, en voix off*) : même discours sur le fond pour Olivier Besancenot + mais le style lui est différent le candidat de la Ligue Communiste Révolutionnaire + se veut très combatif

I 13 (*Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in*) : il faudra plus + que des luttes + face à Sarkozy + il lui faudra une résistance politique + et moi je ne fais pas confiance au parti socialiste + pour faire plus + que ce qu'il a fait pendant cinq ans

- I 14 (*reporter, en voix off*) : cet après-midi Marie-Georges Buffet remerciait ses soutiens l'occasion de dire une dernière fois aux électeurs + que le vote utile à gauche <+ c'est elle>
- I 15 (*Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in*) : <XX on leur fait peur en ce moment> on leur dit il faut prendre le moins pire pour chasser les plus pires + alors moi je le dis utilisez le premier tour au contraire pour dire euh que vous votez pour vous-même + pour résoudre vos problèmes pour vos valeurs pour vos combats
- I 16 (*reporter, en voix off*) : dernières paroles + derniers meetings + à gauche de la gauche on jette toutes ses forces + pour peser au second tour ++
- 34) D. TF1**
- I 27 (*reporter, en voix off*) : avant de terminer sa campagne aujourd'hui dans le Béarn + Frédéric Nihous s'est retrouvé sur ses terres natales près de Cambrai dans le nord + le candidat de Chasse Pêche Nature et Traditions défend toujours la ruralité + son objectif battre les Verts et faire le plus gros score possible + pour peser sur le second tour + c'est ici que Frédéric Nihous a appris à chasser avec son père+
- I 28 (*Frédéric Nihous, candidat CPNT à l'élection présidentielle, en voix in*) : quand on part à la pêche quand on part à la chasse euh c'est comme ça on part le matin euh gonflé + d'espoir euh et puis euh + en rentrant le soir on voit ce qu'il y a + et ben ce sera pareil on verra dimanche
- I 29 (*reporter, en voix off s'adresse à Nihous*) : gonflé d'espoir
- I 30 (*Nihous, en voix in*) : ah gonflé d'espoir ouais toujours
- I 31 (*reporter, en voix off*) : ambiance fin de campagne chez Les Verts + à Lyon Dominique Voynet s'est offert une soirée détente après une campagne difficile + la candidate des Verts demande aux électeurs de ne pas l'abandonner et elle demande à Ségolène Royal de prendre des engagements pour le second tour + et aujourd'hui elle a rencontré l'alliance pour la planète ce regroupement d'associations et d'ONG a donné la meilleure note + au programme écologique de Dominique Voynet
- I 32 (*Dominique Voynet, candidate Les Verts à l'élection présidentielle, en voix in*) : s'il n'y a pas des écologistes puissants + et aux présidentielles + et aux législatives et aux municipales euh les engagements de papier de resteront que des engagements de papier + bon donc moi je suis heureuse d'avoir été bien notée + et j'espère que : ++ ça va se traduire dans les urnes + sinon ça conduira aussi à réexaminer nos stratégies + voilà + aux uns et aux autres

- 35) A. M6 I 1 (*présentateur, en voix off*) : il était devenu le symbole de la lutte contre la peine de mort Stanley Tookie Williams a été exécuté ce matin dans une prison californienne + condamné pour quatre meurtres qu'il a toujours niés cet ancien chef de gang avait passé vingt-quatre ans en prison où il était devenu un ardent militant antiviolence le récit de Barbara Klein ++
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +
- I 3 (*Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut [XXX]
- 36) C. Fce 2 I 8 (*reporter, en voix off*) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +
- I 9 (*autre reporter, en voix off*) : cette manifestation était aussi un test pour les forces de l'ordre de Hong Kong qui avaient mobilisé plus de vingt-cinq mille personnes + (*reporter, Philippe Rochot envoyé spécial Hong Kong, en voix in*) pour encadrer les protestations + et qui peuvent se vanter d'avoir réussi à canaliser la colère + des manifestants antimondialistes +
- 37) D. Fce2 I 36 (*reportage, reporter en voix off*) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un + l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +
- I 37 (*un homme dans la rue, en voix in*) : c'est un moyen à un moment donné de de détour- de montrer qu'il y a une mascarade
- I 38 (*un autre homme dans la rue, en voix in*) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque
- I 39 (*un autre homme dans la rue*) : a priori tout le monde les a prises :: vraiment sur le même degré c'est-à-dire comme une bonne farce

- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires
- I 41 (**Jacques Séguéla, inventeur du slogan, en voix in**) : en quatre-vingt-un il y a eu cent une + propositions socialistes tout le monde les a oubliées + il y a une proposition publicitaire + la force tranquille + et vingt-cinq ans après + de quoi se souvient-on + du slogan de la campagne et pas du reste
- 38) C. Arte**
- I 4 (*reporter, en voix off*) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères + exigent des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier
- I 5 (**Peter Mandelson, commissaire européen au commerce, voix in, voix over**) : [XXX] la raison pour laquelle nous ne notons aucun progrès à Hong Kong est très simple + il n'y a pas suffisamment de propositions sur lesquelles on peut négocier + et jusqu'à présent l'Europe est la seule + à avoir émis + autant de propositions +
- 39) D.TF1**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +
- I 3 (**Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in**) : et puis les taureaux sont malins hein
- I 4 (*un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in*) : ils sont sauvages
- I 5 (**Nicolas Sarkozy, en voix in**) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (*Sarkozy, en voix off*) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (*Sarkozy, en voix in*) que le taureau il charge pas en bref
- I 6 (*reporter, en voix off*) : il a tout de même une pensée + pour l'un de ses concurrents
- I 7 (*Sarkozy, en voix in*) : finalement on l'a retrouvé le tracteur hein + on a retrouvé le tracteur de Bayrou
- 40) D.M6**
- I 13 (*reportage, reporter en voix off*) : la liberté : est ici + c'est le slogan du blog de Jean-Marc Morandini + et pour le journaliste la liberté c'est aussi celle de publier dès dix-huit heures + les premières estimations des instituts de sondage

- + malgré la loi qui impose un embargo jusqu'à vingt heures + une loi + qu'il juge obsolète +
- I 14 (*Jean-Marc Morandini, journaliste, en voix in*) : si mon site était hébergé à l'étranger + X il est en Belgique en Suisse ou en ou en Espagne je pourrais le faire or + tous ces sites sont accessibles facilement de France il suffit d'avoir + un ordinateur donc on est dans une situation où il y a deux poids deux mesures
- I 15 (*reporter, en voix off*) : en effet de nombreux sites étrangers publient à chaque scrutin ces estimations interdites + avec un but avoué attirer les internautes français
- I 16 (*Claude Ansermoz, journaliste – La Tribune de Genève, en voix in*) : sur le coup des des des dix-huit heures dix-huit heures trente quand on aura les premières estimations il y aura certainement euh : beaucoup beaucoup de gens qui seront qui seront intéressés + des suisses et des français +
- 41) D. Fce3** I 57 (*reporter, en voix off*) : Frédérique Clavel a fondé l'incubateur Paris Pionnières elle conseille toutes ces jeunes créatrices d'entreprise + pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèches mais aussi
- I 58 (*Frédérique Clavel, présidente Paris Pionnières, en voix in*) : il devrait y avoir des mesures fiscales beaucoup plus intéressantes que ce qui existe aujourd'hui c'est-à-dire + considérer qu'un employé de de maison + doit être déductible salaire et charges en totalité au même titre qu'un salarié dans une entreprise
- 42) B. Fce3/Arte I 9/I 3** (*Marie-Dominique de Suremain, déléguée nationale de « Solidarité Femmes », en voix in*) : plus euh la conscience va avancer plus certainement la révélation des faits va avancer + donc de plus en plus de femmes vont briser le silence non pas que les violences augmentent ++ mais leur connaissance va augmenter donc il faudra de plus en plus de structures et de lieux d'accueil et d'hébergement
- 43) A. Fce3** I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : jusqu'au bout + des centaines de personnes sont restées mobilisées devant la prison de Saint Quentin en Californie hier soir + mais ni les prières + ni les chants + ni la présence de personnalités comme Joan Baez n'ont pu sauver la vie de Stanley Tookie Williams + un condamné à mort de cinquante et un ans ++ l'homme a été exécuté ici peu après minuit +

- d'une injection létale + en présence d'une cinquantaine de témoins + dont plusieurs journalistes ++
- I 3 *(Brian Rooney, journaliste ABC News, en voix in, voix over)* : [XXX] j'ai été frappé par le temps que ça a pris + ça a duré au moins vingt-deux minutes + de l'instant où il est entré dans la pièce + jusqu'au moment où il a été déclaré mort + ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour placer l'aiguille + il a soulevé la tête plusieurs fois + il leur parlait + et il avait l'air exaspéré ++ [XXX]
- I 4 *(reporter, en voix off)* : Stanley Williams avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes + il était alors le chef des Cribs l'un des gangs les plus violents de Los Angeles + mais l'homme a toujours clamé son innocence + tout au long de sa très longue détention dans le couloir de la mort + avant de devenir un détenu modèle + reconverti en militant de la non-violence ++ en prison + Tookie a même écrit des livres pour les enfants + afin de les dissuader d'entrer dans la criminalité + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce ++ peu après l'exécution + les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras ++
- I 5 *(une femme dans la manifestation, en voix in, voix over)* : [XXX] j'espère juste que l'on va se rendre compte que tuer des gens n'est pas une solution à la violence [XXX]
- 44) A. Arte** I 9 *(reporter, en voix off)* : le dernier recours pour sauver Tookie c'était le gouverneur de Californie + mais Arnold Schwarzenegger n'a trouvé aucune justification dans le dossier du condamné + Tookie + c'est l'histoire de la rédemption la lutte du bien contre le mal + un thème cher à l'Amérique repris dans Terminator + mais c'était du cinéma + avant que Schwarzenegger se lance en politique
- 45) B. Fce3** I 3 *(Françoise en off)* : à partir du moment où j'allais lui dire euh que je voulais que la relation soit terminée + euh j'avais peur très très peur *(Françoise en voix in mais en contre-jour)* de sa réaction de sa réaction physique + il a pas été violent à ce moment-là c'est un an après qu'il a été violent
- I 4 *(reporter, en voix off)* : sans doute motivé par la jalousie + la violence de son ex-ami + n'est venue qu'après sa rencontre avec un nouveau compagnon ++

- 46) D.TF1**
- I 10 (*une femme sur un marché, en voix in*) : bonjour
- I 11 (*Le Pen sur ce marché, en voix in*) : vous allez bien
- I 12 (*la même femme, en voix in*) : ça va
- I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour
- 
- 47) D.Fce2**
- I 10 (*reportage, reporter en voix off*) : [...] ambiance chips et rillettes pour José Bové qui a passé sa dernière journée de campagne à Meaux + ce matin le candidat altermondialiste affirmait que son programme et celui du parti socialiste étaient incompatibles + cet après-midi il appelait à faire barrage à la droite +
- 
- 48) A. Arte**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +
- I 3 (*Vernell Crittendon, porte-parole de la prison de San Quentin, en voix in, voix over*) : [XXX] il a été exécuté par injection létale à minuit sa mort a été prononcée à zéro heure trente-cinq [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent
- 
- 49) A. M6**
- I 4 (*Kevin Fagan, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing + plusieurs fois + ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction + il s'agissait d'un homme et de deux femmes + à la fin de l'exécution tous les trois ont crié l'état de Californie vient de tuer un homme + innocent + c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort [XXX]

- 50) B. Fce2**
- I 3 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : mes parents m'ont dit on va chez de la famille ++ on était tous assis + là il y avait un garçon qui est passé + et quand il est passé j'ai vu tout le monde qui me regardait et me faisait des grands sourires + + moi + j'avais pas compris + il essayait de me parler je répondais pas + et + une semaine plus tard + c'était euh ma fête +
- I 4 (*reporter, en voix off*) : durant deux mois + la jeune fille va résister + deux mois durant lesquels ses parents vont la battre la séquestrer pour obtenir son consentement
- I 5 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : je dormais par terre + on me donnait pas à manger pas à boire + j'étais enfermée quand ma mère elle ouvrait la porte c'était pour me dire euh + va laver les affaires lave le parterre + elle me tapait dans le ventre + une grosse barre de fer pour me taper partout dans le dos les bras + il y avait toute la famille euh qui était là pour dire ouais de toutes façons faut la marier faut la marier + mais c'était vraiment toute la famille heu de ma grand-mère à toutes mes tantes euh +
- I 6 (*Eléonore Para, juriste ni putes ni soumises, en voix in*) : quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh tu tu as le droit de dire non ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit + mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose
- 51) D. TF1**
- I 8 (*reporter, en voix off*) : à des centaines de kilomètres de la Camargue à Rouen + François Bayrou redit sa confiance d'être présent au deuxième tour ++
- I 9 (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : la fin de la campagne est très rude mais euh ce qui compte c'est de l'emporter et d'avoir le soutien des français
- 52) C.TF1**
- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses + des plus sérieuses aux plus utopiques + beaucoup de victimes et d'oubliés de la croissance économique mondiale s'étaient donnés rendez-vous dans les rues de Hong Kong manifestation spectaculaire + mais sous contrôle + les autorités chinoises avaient transformé le centre de conférence en forteresse Pascal Lamy a donc pu ouvrir les travaux dans une sérénité un peu fabriquée
- I 5 (*un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà

- 53) C. Fce2** I 4 (*reporter, en voix off*) : cinq mille militants engagés mais une seule échauffourée avec la police qui fera une dizaine de blessés ++ c'est dans cette ambiance que Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC + avec de sérieux doutes sur sa réussite ++
- I 5 (*Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà ++ mais + j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien
- 54) A. Fce2** I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cet après-midi par injection + dans cette ancienne chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jessy Jackson + et des anonymes + écœurés + révoltés
- I 3 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]
- 55) D. TF1** I 14 (*une foule qui crie, en voix in*) : présidente Ségolène présidente Ségolène
- I 15 (*reporter, en voix off*) : petite virée sous le soleil printanier rue Montorgueil pour Ségolène Royal + en compagnie du maire de la capitale Bertrand Delanoë + halte à une terrasse de café + la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée + renouvelle son appel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour
- I 16 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche + dès le premier tour qu'il y ait un vrai choix entre les deux tours + et puis au-delà de la gauche ++ appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières + et qu'ils pensent que : qu'il faut pour la France euh une femme + libre + qui ne soit liée à aucune puissance d'argent aucun groupe de pression
- I 17 (*reporter, en voix off*) : Ségolène Royal achève sa campagne ce soir + avec un défilé de personnalités politiques artistiques associations de terrain sur son site de campagne + avant une intervention vidéo de la candidate + juste avant

minuit + l'heure fatidique qui marque la fin de la campagne électorale + pour le premier tour

- 56) D. TF1** I 33 (*reporter, en voix off*) : dernier meeting pour Arlette Laguiller et pour la dernière fois dans la campagne et sans émotion particulière + elle s'est adressée aux travailleurs et aux travailleuses + à Nantes elle a réclamé la construction d'un million de logements par an et pendant trois ans + après six campagnes présidentielles + Arlette Laguiller tire sa révérence +
- I 34 (*Arlette Laguiller, candidate LO à l'élection présidentielle, en voix in*) : j'espère que c'est pas le dernier et que : mes camarades me réinviteront ne serait-ce que pour les soutenir
- 57) C. Arte** I 1 (*présentateur, en voix in*) : il faut rester motivé + les participants au sommet de l'OMC souhaitent éviter un échec total + n'importe quel accord permettrait de sauver la face + autre son de cloche chez les altermondialistes ils préfèrent un échec plutôt qu'un mauvais accord ++ qui aura raison réponse dans six jours (*présentateur en off*) à la fin du sommet Nathalie Daiber
- 58) B. Fce2** I 7 (*reporter, en voix off*) : pour lutter contre ces mariages forcés qui concerneraient soixante-dix mille personnes + plusieurs mesures ont été examinées aujourd'hui + comme relever + l'âge minimal du mariage des femmes de quinze à dix-huit ans + ou rendre obligatoire l'audition des futurs époux en cas de doute + pour les associations un début prometteur qui doit s'accompagner de moyens financiers
- I 8 (*Blandine Barucco vice présidente « ni putes ni soumises », en voix in*) : les places manquent + on on on on met énormément de temps à placer une jeune qui arrive et qui doit être mise en sécurité immédiatement
- 59) D. Fce3** I 51 (*reporter, en voix off*) : trois mois d'existence et déjà une dizaine de clients cette jeune femme aide les petites et moyennes entreprises à trouver des financements européens + pour Juliette Hauet un seul regret les politiques français + oublie l'Europe
- I 52 (*Juliette Hauet, europeandco.com, en voix in*) : les questions européennes sont un peu euh mises au + au second plan et qu'il est extrêmement important euh

euh de mettre la France dans un climat européen et d'encourager les entreprises françaises dans une perspective européenne

- 60) D. Fce2** I 6 (*reporter, en voix off*) : [...] + à Rouen + François Bayrou en appelle aussi aux indécis + il leur donne au moins une bonne raison de voter pour lui
- I 7 (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : toutes les enquêtes le montrent le seul qui puisse battre euh le le candidat hyper favori : de l'UMP c'est euh moi au deuxième tour
- 
- 61) D. Arte** I 5 (*reporter, en voix off*) : plusieurs blogueurs français menacent aussi de diffuser ces sondages + quitte à risquer une amende de soixante-quinze mille euros + ainsi l'animateur radio Jean-Marc Morandini
- I 6 (*Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in*) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas
- I 7 (*reporter, en voix off*) : les électeurs dont les bureaux de vote ferment à vingt heures pourraient-ils attendre ces sondages et voter en conséquence + les sondages vont-ils influencer les électeurs le jour du vote + c'est là tout le débat +
- I 8 (*Jean-Daniel Levy, directeur adjoint de l'institut de sondage CSA, en voix in*) : il faudrait qu'il y ait des mouvements massifs + et uniquement caractérisés par un vote excessivement spécifique + dans des localisations très précises également c'est-à-dire les bureaux qui ferment à vingt heures donc on (*en voix off*) est euh vous voyez sur des aspects qui sont + (*en voix in*) somme toute assez minimes dans un débat qui ressemble d'une certaine manière plus à un débat idéologique qu'à un vrai débat euh politique dans le sens où il y aurait aujourd'hui un danger pour la démocratie
- 
- 62) D. Fce3** I 25 (*reportage, reporter en voix off*) : Dominique Voynet aux platines + ce n'est pas encore une reconversion mais une belle image pour les caméras + thème de la soirée + vert fluo + hier + les écolos ont fêté à leur manière la fin de la campagne juste après un dernier meeting + sur une péniche au bord du Rhône la candidate a été très claire sur sa position après le premier tour

- I 26 (*Voynet, en voix in*) : qui peut croire une seconde + que les verts pourraient préférer Nicolas Sarkozy + à Ségolène Royal +
- I 27 (*reporter, en voix off*) : en attendant tout faire pour dissuader le vote utile et éviter le pire un ou deux pour cent dimanche
- I 28 (*Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, en voix in*) : vous n'imaginez quand même pas une seconde + que le parti socialiste qui aurait constaté l'extinction de l'écologie dans les urnes aux présidentielles + donnerait aux Verts les moyens de peser aux législatives + vous connaissez le mode de scrutin + vous savez ce qu'il en est si on veut avoir un groupe parlementaire + à l'assemblée nationale +
- 63) A. Fce3**
- I 1 (*présentateur, en voix in*) : Stanley Williams surnommé Tookie a été exécuté la nuit dernière en Californie (*présentateur, en voix off*) après avoir passé vingt-quatre ans dans le couloir de la mort le cas de cet homme (*présentateur, en voix in*) fondateur d'un gang meurtrier dans les années soixante-dix + mais se disant innocent des crimes pour lesquels il était emprisonné avait pourtant provoqué une forte mobilisation aux Etats-Unis : le Vatican parle d'un événement terrible Régis Nusbaum
- 64) F. Fce2**
- I 1 (David Pujadas, *en voix in*) : c'est votre décision + personnelle +
- I 2 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : c'est ma décision euh bien entendu + euh c'est une décision qui n'est pas simple euh
- I 3 (David Pujadas, *en voix in*) : vous comprenez ce que je veux vous dire + est-ce que c'est votre père le président qui vous a conseillé de le faire qui vous a demandé de le faire ou est-ce que c'est vous qui l'avez souhaité
- I 4 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : si la question que vous me posez c'est est-ce que vous en avez parlé + au président non + est-ce que j'en ai parlé avec mon père oui +
- 65) A. Fce2**
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cet après-midi par injection + dans cette ancienne chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus

- ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jessy Jackson +  
et des anonymes + écœurés + révoltés
- I 3 (une femme dans la manifestation, en voix in, voix over) : [XXX] cette  
exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui  
+ cela veut dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré  
comme un criminel + [XXX]
- 66) D. Fce2**
- I 20 (reporter, en voix off) : tout sera prêt pour dimanche alors qu'à deux pas de là  
les futurs votants font leur marché ambiance civique + ils accompliront leur  
devoir électoral +
- I 21 (une femme sur le marché, en voix in) : c'est les gens qui vont pas voter là  
après ah oui j'aurais dû j'aurais dû j'aurais dû alors il faut le faire maintenant +  
c'est pas après qu'ils vont dire j'aurais dû le faire hein
- I 22 (reporter, en voix off) : reste à choisir et avec douze candidats le doute n'est  
pas aussi facile à évacuer qu'on le voudrait
- I 23 (une autre femme sur le marché, en voix in) : bon j'ai mes idées quand même je  
sais à peu près mais + il y a un petit doute + voilà +
- 67) D. Fce3**
- I 9 (reporter, en voix off, parle à un homme) : vous savez pas encore ce que vous  
allez voter
- I 10 (l'homme dans la rue, en voix in) : non + j'ai pas encore choisi (rires)
- I 11 (reporter, en voix off, parle à l'homme) : vous choisirez quand
- I 12 (l'homme dans la rue, en voix in) : comment
- I 13 (reporter, en voix off, parle à l'homme) : vous choisirez quand
- I 14 (l'homme dans la rue, en voix in) : à la dernière minute (rires)
- 68) D. Fce2**
- I 26 (reporter, en voix off) : cité des Grands-Champs + les jeunes du quartier sont  
décidés à voter beaucoup pour la première fois + mais certains feront leur  
choix + au tout dernier moment ++
- I 27 (un jeune du quartier, en voix in) : on sait + contre qui on va voter mais on sait  
pas pour qui on va voter + voilà donc euh c'est difficile mais bon
- I 28 (reporter parle au jeune, en voix off) : [XXX] encore décidé
- I 30 (le même jeune homme, en voix in) : non non non + pas décidé
- I 31 (reporter parle au jeune, en voix off) : mais vous irez voter
- I 32 (le même jeune homme, en voix in) : bien sûr + bien sûr

- I 33 *(un autre jeune du quartier qui fait du rap, en voix off)* : voter c'est très important hommage aux victimes [XXX] *(le même jeune, en voix in)* faut te concentrer avant de mettre les pieds dans l'isoloir maintenant voter pour deux mille sept + voilà faut aller voter + voilà + il n'y a que ça à dire
- 69) D. Arte**
- I 10 *(présentateur, en voix in, over)* : [XXX] dernier jour de campagne officielle et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous-évalué reportage à Nice Erat Feist
- I 11 *(reportage, une foule manifestant contre Le Pen, en voix in)* : Le Pen facho le peuple aura ta peau
- I 12 *(reporter, en voix off)* : un comité d'accueil attendait Jean-Marie Le Pen hier dans le centre de Nice manifestation bien maigre à côté des milliers de militants du Front National + venus assister à son dernier meeting + rien de plus attendu dans le département où Jean-Marie Le Pen a réalisé son meilleur score au premier tour en deux mille deux et où ses partisans sont persuadés qu'il rééditera l'exploit
- I 13 *(un homme dans le meeting, en voix in)* : ce sera Sarkozy contre Le Pen donc je voterai forcément Le Pen au deuxième tour +
- I 14 *(reporter, en voix off)* : Jean-Marie Le Pen a démarré son discours tout feu tout flamme avec l'un de ses thèmes de prédilection l'insécurité en rappelant tous les faits divers récents
- I 15 *(Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National, en voix in)* : je le dis avec gravité + c'est pour des crimes comme cela + qu'il est nécessaire de rétablir la peine de mort + dans notre pays +
- I 16 *(reporter, en voix off)* : le leader du Front National a consacré la plus grande partie de son intervention à canarder ses principaux concurrents + et surtout Nicolas Sarkozy qu'il a baptisé son copieur attitré
- I 17 *(Marine Le Pen, directrice de campagne de Jean-Marie Le Pen, en voix in)* : il est dans une démarche + Nicolas Sarkozy d'imposture + en quelque sorte il se présente comme luttant contre euh l'immigration alors que + encore une fois ses ses résultats sont très mauvais en la matière
- I 18 *(reporter, en voix off)* : jusqu'à dimanche soir + cogner contre Nicolas Sarkozy reste la règle avant des négociations éventuelles pour le second tour
- I 19 *(Jean-Marie Le Pen, en voix in, rire moqueur)* : il a dit mais avec un un un cynisme étonnant ou alors une une naïveté pyramidale ce n'est pas Le Pen qui

m'intéresse c'est son électorat (*rires*) ++ oui nous nous nous avons cette habitude euh on sait que on on on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)

I 20 (*reporter, en voix off*) : en se présentant comme l'unique candidat de l'opposition Jean-Marie Le Pen a joué sa partition préférée + à part ça il n'a donné aucune mesure concrète de son programme mais cela n'a pas gêné ses partisans

I 21 (*un jeune homme dans le meeting, en voix in*) : en deux mille deux je pouvais pas voter mais si j'avais pu voter j'aurais déjà voté pour lui + et je trouve que : en cinq ans il n'y a rien qui a changé il n'y a rien qui a évolué en bien je vois les émeutes notamment dans les banlieues et tout ça ou et plein d'autres problèmes rien n'a été réglé donc je pense que la solution elle est là

I 22 (*reporter, en voix off*) : hier soir le leader du Front National s'est avant tout fait plaisir + s'il n'est pas présent au second tour à soixante dix-neuf ans Jean-Marie Le Pen donnait sans doute son ultime grand show + de candidat à l'Elysée

**70) D. TF1**

I 36 (*présentateur, en voix in*) : quant à Olivier Besancenot il était en meeting à Grenoble + le candidat de la LCR a passé en revue les échecs qu'il attribue au gouvernement actuel il s'en est + pris à nouveau à Nicolas Sarkozy Olivier : Besancenot qui a croisé beaucoup de monde pendant sa campagne succès des meetings écoute dans les banlieues bilan + avec Guillaume Hennette

I 37 (*reporter, en voix off*) : pour faire campagne + Olivier Besancenot aura pris deux mois de congés sans solde + et remplacé ses habits de facteur pour ceux plus médiatiques + de candidat à la présidentielle

I 38 (*Besancenot, en voix in parlant à des jeunes*) : qu'est-ce je veux dire euh + putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images {approx.}

I 39 (*reporter, en voix off*) : sous l'œil des caméras le candidat de la LCR s'est déplacé dans les quartiers dans les usines ou dans la rue à côté des salariés en grève + avec à chaque fois le même message de soutien

I 40 (*Besancenot, en voix in*) : plein de courage et puis encore ben lâchez pas l'affaire mais vous le savez mieux que moi

I 41 (*reporter, en voix off*) : ne pas lâcher l'affaire même quand dans les meetings + certains regrettent la position du candidat +

I 42 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : il est très bien simplement il participe à la division de l'extrême gauche + il y avait sûrement moyen de s'entendre avec le PCF que je représente

- I 43 (*reporter, en voix off*) : l'extrême gauche n'a pas su se rassembler autour d'un candidat unique mais à quarante-huit heures du premier tour : l'heure n'est plus aux regrets
- I 44 (*Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in*) : si ça vous embête pas + je réponds aux questions qui consistent à donner des arguments pour voter pour moi + si ça embête personne {rire}
- I 45 (*reporter, en voix off*) : et ces arguments Olivier Besancenot les a installés cent pour cent à gauche ne pas parler d'insécurité mais d'un SMIC à mille cinq cent euros net + d'une régularisation de tous les sans-papiers + ou d'une interdiction des licenciements
- I 46 (*Besancenot, en voix in*) : ils veulent pas parler des questions sociales mais les questions sociales sont tenaces dans ce pays parce que les gens sont exaspérés et qu'ils ont bien raison parce qu'il n'y a pas plus tard que quelques jours + dans une école de Seine-et-Marne + il y a des gamins qui se sont retrouvés à manger du pain sec + et à boire de l'eau + simplement parce que la maire de la commune l'a même assumé à la télé les parents avaient pas les moyens de payer la cantine alors pour elle s'était normal
- I 47 (*reporter, en voix off*) : le discours et le personnage séduisent quatre cents personnes à Amiens mille quatre cents à Bordeaux près de quatre mille à Paris + chaque fois c'est deux fois plus qu'en deux mille deux
- I 48 (*Besancenot, en voix in*) : cette campagne elle est euh + quelque soit le résultat pour nous elle est elle est vraiment réussie voilà
- I 49 (*reporter, en voix off*) : une campagne réussie quelque soit le score en deux mille deux Olivier Besancenot avait été une surprise du scrutin + avec un million deux cent mille voix

**71) D. Fce3**

- I 33 (*présentateur, en voix in*) : c'est à Nantes euh qu'Arlette Laguiller a tenu son ultime meeting (*présentateur, en voix off*) électoral il y avait donc de de l'émotion hier soir puisque c'est la dernière campagne présidentielle pour la candidate de lutte ouvrière six fois candidate à l'Elysée depuis soixante quatorze + parmi ses revendications la construction d'un million de logements tous les trois ans et l'augmentation de tous les salaires de trois cent euros net (*présentateur, en voix in*) José Bové quant à lui était à Arras dans le Pas-de-Calais le candidat altermondialiste estime que cette campagne présidentielle lui a permis de s'installer dans le paysage politique José Bové pense déjà aux législatives Lauriane de Casanove Alexandre Dupont

- I 34 (*reportage, reporter ne voix off*) : dernier meeting pour le champion de la lutte antilibérale + José Bové était à Arras hier soir + la campagne présidentielle touche à sa fin + mais le candidat altermondialiste n'a pas dit son dernier mot
- I 35 (*José Bové, candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle, en voix in*) : c'est important que cette gauche alternative antilibérale puisse euh se renforcer + et donc euh les élections législatives seront certainement un deuxième pas il y aura des candidats dans un bon nombre de circonscriptions et ce combat ensuite va continuer
- I 36 (*reporter, en voix off*) : il est temps de penser aux législatives José Bové fait les yeux doux au parti communiste et à la LCR + des candidatures uniques pour une vraie politique de gauche
- I 37 (*José Bové, en voix in*) : quand on parle de la gauche + la seule chose qui revient dans les médias + c'est le parti socialiste il faut qu'il y ait un contrepoids à ce parti socialiste sinon + ce qui s'est passé pendant les trente dernières années ça va continuer on passera d'une alternance de gauche à la droite et de droite à la gauche + et c'est le désespoir qui l'emportera
- I 38 (*reporter, en voix off*) : José Bové est crédité de moins de deux pour cent des intentions de vote + l'appel au vote utile risque de lui coûter cher

**72) D. Fce2**

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Nicolas Sarkozy + en cow-boy solitaire + en Camargue + les caméras ont naturellement été conviées à immortaliser cette chevauchée très politique ++ parfois semée d'embûches + et dans ce far-west médiatique + c'est à celui qui dégaine le premier ++
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : on a retrouvé le tracteur de Bayrou hein (rires)

## ANNEXE 2

Extrait de Sarfati (1997 : 95), *Eléments d'analyse du discours* :

### Champ de l'analyse du discours en France

Z. Harris <i>Discourse Analysis</i> (1952) 1960 : Société d'étude de la langue française <u>École française d'analyse du discours</u> L. Althusser, <i>Freud et Lacan</i> (1964) ; <i>Pour Marx</i> (1965)	L. Hjelmslev <i>Pour une sémantique structurale</i> (1957) 1962 : Centre de linguistique quantitative de Paris (revue <i>Langages</i> ) <u>École de Paris</u>		
<u>Université</u> <u>Nanterre-Paris X</u>	<u>E.N.S. (Saint-Cloud)</u>	<u>Université de Paris VII</u> <u>CNRS</u> Laboratoire de psychologie sociale	<u>EHESS (Paris)</u>
J. Dubois « analyse harrissienne » discours politique	M. Tournier « lexicométrie politique » outil informatique/ mathématisation de la recherche	M. Pêcheux « analyse automatique du discours »  <i>L'Analyse automatique du discours</i> (1969)	A.J. Greimas « sémiotique »  Reuves : <i>Sémantique structurale</i> (1966) <i>Acta sémiotica</i>
Revue <i>Langages</i> , n° 13 (1968)			
M. Foucault, <i>L'Archéologie du savoir</i> (1969)	Revue <i>Mots</i> (1980)		

## **ANNEXE 3**

### Les grilles d'analyse

- A.** Grilles A : Exécution de Williams aux Etats-Unis (A) p. 427
- B.** Grilles B : Les violences faites aux femmes, loi pour lutter contre ces violences en France (B) p.431
- C.** Grilles C : Ouverture du congrès de l'Organisation Mondial du Commerce à Hong Kong (C) p.436
- D.** Grilles D : Les présidentielles de 2007 en France.  
(Veille du premier tour) (D) p.441

## A. Exécution de Williams

### A. TF1

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Etats-Unis, exécution de Williams en Californie.	X	* photos de Williams, manifestation contre l'exécution.	* IN puis OFF (I 1)		

### A. France 2

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
*Condamnation et exécution de Williams aux Etats-Unis.	X	<p>* photos de Williams, images de la chambre d'exécution, manifestation devant la prison, images des hommes et femmes de la manifestation de soutien.</p> <p>* images récentes de Williams dans la prison, photos plus anciennes, livres qu'il a écrits, images d'enfants lisant ses livres, images d'Arnold Schwarzenegger.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p>	<p>* IN, (OVER) une femme dans la manifestation (I 3)</p>

## A. France3

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Exécution de Williams aux Etats-Unis.	X	<p>* photo de Williams en haut à gauche de l'écran, carte des Etats-Unis.</p> <p>* manifestation devant la prison, les manifestants, photos de Williams, chambre de la mort.</p> <p>* devant la prison.</p> <p>* images anciennes de Williams, images plus récentes, livres qu'il a écrits, Schwarzenegger, manifestation.</p> <p>* images de la manifestation.</p>	* IN puis OFF puis IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 7)</p>	<p>* IN (OVER) <b>Brian Rooney</b> (journaliste ABC News) (I 3)</p> <p>* IN (OVER) une manifestante (I 5)</p> <p>* IN (OVER) <b>Révérend Jesse Jackson</b> (I 6)</p>

## A. Arte

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Exécution Williams, refus de grâce de Schwarzenegger	X	<p>* présentateur debout au milieu du plateau, images de Williams sur les écrans derrière le présentateur.</p> <p>* images de Williams, de la manifestation, de la chambre d'exécution.</p> <p>* à l'intérieur de la prison.</p> <p>* chambre d'exécution, images de l'extérieur de la prison.</p> <p>* images de la manifestation devant la prison, images de la foule.</p> <p>* dans la foule des manifestants.</p> <p>* dans la foule des manifestants.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 6)</p>	<p>* IN (OVER) <i>Vernell Crittendon</i> (porte-parole de la prison de Saint-Quentin) (I 3)</p> <p>* IN (OVER) <i>Kim Kurtis</i> (Journaliste) (I 5)</p> <p>* IN (OVER) <i>Sean Penn</i> (Acteur) (I 7)</p> <p>* IN (OVER) <i>Jesse Jackson</i> (Pasteur) (I 8)</p>

		<p>* images de Schwarzenegger, images de Williams à différentes époques.</p> <p>* présentateur debout au milieu du plateau, derrière lui le lit d'exécution de Williams.</p>	* IN (I 10)	* OFF (I 9)	
--	--	--	-------------	-------------	--

### A. M6

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Exécution de Williams aux Etats-Unis.		<p>* images de la prison de Saint-Quentin, photos de Williams.</p> <p>* Chambre d'exécution de Williams.</p> <p>* à l'intérieur de la prison</p> <p>* vieilles photos de Williams, conférence de presse, images de la manifestation devant la prison.</p>	* OFF (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 5)</p>	<p>* IN (OVER) <i>Kim Kurtis</i> (témoin de l'exécution) (I 3)</p> <p>* IN (OVER) <i>Kevin Fagan</i> (témoin d l'exécution) (I 4)</p>

## B. Loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes en France

### B. TF1

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Loi visant à mettre l'âge légal du mariage à 18 ans et ainsi lutter contre les violences faites aux femmes.	X	<p>* une femme qui se promène au marché</p> <p>* cette même femme au marché</p> <p>* cette même femme qui se promène</p> <p>* images des locaux d'une association qui lutte contre le mariage forcé, femmes de l'association.</p> <p>* images des locaux de l'association.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 8 à I 10)</p> <p>* OFF (I 12)</p>	<p>* OFF puis IN Fatou (I 3)</p> <p>* IN Fatou en discussion avec le journaliste en OFF (I 5 à I 7)</p> <p>* IN Fatou (I 11)</p>

## B. France 2

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
<p><b>* Proposition de loi pour punir le mariage forcé et augmenter l'âge légal du mariage des femmes.</b></p>	X	<p>* deux femmes dans le local de « ni putes ni soumises ».</p> <p>* mains qui tiennent un livre.</p> <p>* femmes de l'association.</p> <p>* femmes et hommes de l'association.</p> <p>* deux femmes dans la rue, elles s'éloignent de la caméra.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 7)</p> <p>* OFF (I 9)</p>	<p>* OFF une des deux femmes, Sarah, qui a subi un mariage forcé (I 3)</p> <p>* OFF la même jeune femme Sarah (I 5)</p> <p>* IN <b>Eléonore Para (Juriste « ni putes ni soumises »)</b> (I 6)</p> <p>* IN <b>Blandine Baruco (vice-présidente « ni putes ni soumises)</b> (I 8)</p>

## B. France 3

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* <b>Violences conjugales, durcissement des sanctions</b>	X	<p>* incrustation à l'écran en haut à gauche « violences faites aux femmes »</p> <p>* une femme de dos dans la rue.</p> <p>* femme de dos dans la rue.</p> <p>* une femme à un bureau, incrustation à l'écran d'un récapitulatif de la proposition de loi pour lutter contre les violences conjugales.</p> <p>* Tableau précisant la « proposition de loi pour le mariage »</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 6)</p>	<p>* OFF puis IN, la même femme de dos, Françoise, puis face à la caméra en contre jour (I 3)</p> <p>* IN <i>Françoise (26 ans) (I 5)</i></p> <p>* IN <i>Guy Geoffrey (Député UMP de Seine-Saint-Denis) (I 7)</i></p>

		* images de la publicité pour la sensibilisation des violences faites aux femmes.		* OFF (I 8)	
		* images de l'association.		* OFF (I 10)	* IN <i>Marie-Dominique de Suremain</i> (déléguée nationale de « <i>Solidarité femmes</i> ») (I 9)

## B. Arte

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* <b>Lutter contre les violences conjugales en France.</b>	X	* sur les écrans derrière le présentateur images d'un visage de femme tuméfié.  * images de la campagne de publicité pour lutter contre les violences faites aux femmes.	* IN (I 1)	* OFF (I 2)	* IN <i>Marie-Dominique de Suremain</i> (déléguée nationale de « <i>Solidarité femmes</i> ») (I 3)

		* images de robes de mariées, une femme qui marche seule dans la rue		* OFF (I 4)	
--	--	--	--	-------------	--

## B. M6

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Proposition de loi pour augmenter l'âge légal du mariage pour les femmes		* une femme dans un immeuble  * une femme qui marche dans la rue.  * Leila de dos.  * Leila dans la rue.  * dans la rue  * Leila dans la rue.  * dans la rue.	* OFF (I 1)	* OFF (I 2)    * OFF (I 4)   * OFF (I 6)	* IN la même femme, Leila, qui témoigne anonymement (I 3)    * IN Leila (I 5)   * IN Leila (I 7)

## C. Ouverture du congrès de l'OMC

### C. TF1

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Ouverture du congrès de l'OMC et manifestations	X	* carte de la Chine pour situer Hong Kong.  * images des manifestants sud-coréens.  * images des manifestants sud-coréens, images du congrès.  * images de la conférence.	* IN puis OFF (I 1)	* OFF (I 2)  * OFF (I 4)	* IN <i>José Bové</i> (confédération paysanne) (I 3)  * IN homme qui s'exprime au cours de la conférence, Pascal Lamy. (I 5)
	X		* IN (I 7)	* OFF puis IN <i>Jean-Marc Sylvestre</i> (I 6)	

## C. France 2

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Ouverture du sommet de l'OMC à Hong Kong	X	<p>* Carte de la Chine pour situer Hong Kong.</p> <p>* Images de la conférence.</p> <p>* Manifestations, affrontements avec la police, conférence de l'OMC.</p> <p>* manifestants dans la salle de la conférence.</p> <p>* manifestations et pêcheurs manifestants.</p>	* IN puis OFF (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 6)</p> <p>* OFF (I 8)</p>	<p>* IN <i>José Bové</i> (confédération paysanne) (I 3)</p> <p>* IN <i>Pascal Lamy</i> (directeur de l'organisation mondiale du commerce) (I 5)</p> <p>* IN <i>Angélique Kidjo</i> (chanteuse béninoise) (I 7)</p>

	X		* IN (I 10)	* OFF puis IN <i>Philippe Rochot</i> ( <i>envoyé spécial Hong Kong</i> ) (I 9)	
--	---	--	-------------	---	--

### C. France3

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Sommet de l'OMC	X	* en haut à gauche de l'écran incrustation « OMC », carte de la Chine, images des manifestations.	* IN puis OFF (I 1)		

### C. Arte

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Ouverture du sommet de l'OMC à Hong Kong	X	* présentateur debout au milieu du plateau, carte de la chine.  * manifestation contre le sommet de l'OMC, affrontement des manifestants et des forces de l'ordre, conférence de l'OMC.	* IN puis OFF (I 1)	* OFF (I 2)	* IN (OVER) <i>Pascal Lamy</i> ( <i>directeur général de l'OMC</i> ) (I 3)

		* Manifestation, participants au congrès et images du congrès.		* OFF (I 4)	
		* Manifestation, policiers chargés de contrôler la manifestation.		* OFF (I 6)	* IN (OVER) <i>Peter Mandelson</i> ( <i>commissaire européen au commerce</i> ) (I 5)

### C. M6

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Sommet de l'OMC et manifestants altermondialistes à Hong Kong		* images conférence, manifestation et manifestants, affrontement avec les forces de l'ordre.  * manifestation et affrontements, cris d'hommes qui se jettent dans le port pour atteindre le palais des congrès.	* OFF (I 1)	* OFF (I 2)	* IN (OVER) un militant opposé à l'OMC (I 3)

		* manifestants, chants d'agriculteurs sud-coréens.		* OFF (I 4)	
		* manifestation, policiers, affrontements.		* OFF (I 6)	* IN (OVER) <i>José Bové (ex porte-parole de la confédération paysanne)</i> (I 5)

## D. Présidentielles de 2007

### D. TF1

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Les présidentielles de 2007	X	<p>* Sarkozy à cheval.</p> <p>* Sarkozy à cheval qui parle à d'autres cavaliers (en Camargue).</p> <p>* Sarkozy en Camargue.</p> <p>* Bayrou dans une foule à Rouen.</p> <p>* Le Pen sur un marché, il serre des mains.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 6)</p> <p>* OFF (I 8)</p>	<p>* IN puis OFF puis IN <i>Nicolas Sarkozy (candidat UMP à l'élection présidentielle)</i> (I 3 à I 5)</p> <p>* IN Sarkozy (I 7)</p> <p>* IN <i>François Bayrou (candidat UDF à l'élection présidentielle)</i> (I 9)</p> <p>* IN Le Pen qui parle à une maraichère. (I 10 à I 12)</p>

		<p>* Le Pen sur un marché à Nice, Royal dans une foule à Paris, slogan des soutiens à Royal.</p>		<p>* OFF (I 13 à I 15)</p>	
	X	<p>* Royal dans la foule.</p>	* IN (I 18)	* OFF (I 17)	<p>* IN <i>Ségolène Royal</i> (candidate PS à l'élection présidentielle) (I 16)</p>
		<p>* Buffet dans une foule à Marseille.</p>		* OFF (I 19)	<p>* IN <i>Marie-Georges Buffet</i> (candidate PCF à l'élection présidentielle) (I 20)</p>
		<p>* de Villiers entouré de jeunes militants puis Schivardi lors d'un meeting à Nantes.</p>		* OFF (I 21 à I 22)	<p>* IN <i>Gérard Schivardi</i> (candidat à l'élection présidentielle soutenu par le parti des travailleurs) (I 23)</p>

		<p>* Bové qui serre des mains en banlieue parisienne.</p>		<p>* OFF (I 25)</p>	<p>* IN Bové qui parle à un homme dans la foule (I 24)</p>
		<p>* Nihous à la campagne au bord d'un étang.</p>		<p>* OFF (I 27)</p>	<p>* IN <i>José Bové (candidat altermondialiste à l'élection présidentielle)</i> (I 26)</p>
		<p>* Voynet qui danse lors de sa soirée de campagne, Voynet dans une réunion.</p>		<p>* OFF (I 31)</p>	<p>* IN <i>Frédéric Nihous (candidat CPNT à l'élection présidentielle)</i> (I 28 à I 30)</p>
		<p>* Laguiller lors d'un meeting à Nantes.</p>		<p>* OFF (I 33)</p>	<p>* IN <i>Dominique Voynet (candidate Les Verts à l'élection présidentielle)</i> (I 32)</p>

					* IN <i>Arlette Laguiller (candidate LO à l'élection présidentielle) (I 34)</i>
	X	* Laguiller lors de son meeting.		* OFF (I 35)	
		* Besancenot en compagnie de jeunes dans une banlieue.	* IN (I 36)	* OFF (I 37)	
		* images d'une usine en grève et d'une banlieue.		* OFF (I 39)	* IN Besancenot qui s'adresse aux jeunes (I 38)
		* meeting de Besancenot.		* OFF (I 41)	* IN Besancenot qui s'adresse aux ouvriers grévistes (I 40)
		* Besancenot lors d'une réunion.		* OFF (I 43)	* IN un homme dans le meeting (I 42)

		* meeting de Besancenot.		* OFF (I 45)	* IN <i>Olivier Besancenot (candidat LCR à l'élection présidentielle) (I 44)</i>
					* IN Besancenot lors de son meeting (I 46)
				* OFF (I 47)	
		* meeting de Besancenot.		* OFF (I 49)	* IN Besancenot qui s'adresse aux journalistes (I 48)
	X		* IN (I 50)		

## D. France2

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Les présidentielles de 2007	X	<p>* Sarkozy à cheval en Camargue aux Saintes-Maries de la mer, une foule de journalistes le filme et le prend en photo.</p> <p>* Royal dans une foule à Poitiers.</p> <p>* Le Pen au marché de Nice où il serre des mains puis Bayrou dans une foule à Rouen.</p>	* IN (I 1)	<p>* OFF (I 2)</p> <p>* OFF (I 4)</p> <p>* OFF (I 6)</p>	<p>* IN <i>Nicolas Sarkozy (candidat UMP à l'élection présidentielle)</i> (I 3)</p> <p>* IN <i>Ségolène Royal (candidate PS à l'élection présidentielle)</i> (I 5)</p> <p>* IN <i>François Bayrou (candidat UDF à l'élection présidentielle)</i> (I 7)</p>

	X	<p>* Bayrou dans la foule.</p> <p>* Laguiller qui chante l'Internationale lors d'un meeting puis Bové avec des militants.</p> <p>* Besancenot lors de son meeting.</p> <p>* Buffet dans la rue avec des militants.</p> <p>* images de Buffet.</p>	* IN (I 9)	<p>* OFF (I 8)</p> <p>* OFF (I 10)</p> <p>* OFF (I 12)</p> <p>* OFF (I 14)</p> <p>* OFF (I 16)</p>	<p><i>* IN José Bové (candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle) (I 11)</i></p> <p><i>* IN Olivier Besancenot (candidat LCR à l'élection présidentielle) (I 13)</i></p> <p><i>* IN Marie-Georges Buffet (candidate PCF à l'élection présidentielle) (I 15)</i></p>
--	---	---	------------	--	---

<p><b>* Les élections présidentielles dans la commune de Thiais</b></p>	<p>X</p>	<p>* carte de la France et zoom sur Thiais.</p> <p>* employés de mairie qui installent les isolements pour les votes.</p> <p>* une femme au marché.</p> <p>* images du marché.</p> <p>* des militants qui collent des affiches électorales.</p> <p>* des jeunes hommes de la cité des Grands-Champs.</p>	<p>* IN puis OFF (I 17)</p>	<p>* OFF (I 18)</p> <p>* OFF (I 20)</p> <p>* OFF (I 22)</p> <p>* OFF (I 24)</p> <p>* OFF (I 26)</p>	<p>* IN un homme qui échange avec d'autres employés de mairie pendant l'installation des isolements (I 19)</p> <p>* IN une autre femme au sur le même marché (I 21)</p> <p>* IN une autre femme au marché (I 23)</p> <p>* IN un colleur d'affiche (I 25)</p>
---	----------	--	-----------------------------	---	--

<p>* Des collectionneurs collent des affiches d'antan sur des affiches actuelles</p>	<p>X</p>	<p>* images de la cité des Grands-Champs.</p> <p>* images de la cité, des immeubles.</p> <p>* images de Séguéla qui marche dans une galerie, affiche de Mitterrand <i>La force tranquille</i>.</p> <p>* affiche de Mitterrand.</p> <p>* images des affiches électorales à travers le temps.</p>	<p>* IN (I 35)</p>	<p>* OFF (I 34)</p> <p>* OFF (I 36)</p> <p>* OFF (I 40)</p> <p>* OFF (I 42)</p>	<p>* IN un jeune de la cité (I 27 à I 32)</p> <p>* OFF puis IN un autre jeune chante pour inciter les gens à aller voter. (I 33)</p> <p>* IN un homme (I 37)</p> <p>* IN un jeune homme (I 38)</p> <p>* IN un autre homme (I 39)</p> <p>* IN puis OFF <i>Jacques Séguéla (inventeur du slogan)</i> (I 41)</p>
--	----------	---	--------------------	---	---

		* affiches électorales d'antan.		* OFF (I 44)	* IN <i>Laurent Gervereau galerie « passage de Metz » (Paris) (I 43)</i>
--	--	---------------------------------	--	--------------	--

### D. France3

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* les présidentielles 2007, un exemple à Péronne dans la Somme.	X	* carte de France, zoom sur Péronne.  * images de la ville, de la mairie, de l'intérieur de la mairie, du personnel qui prépare les élections.  * personnel de la mairie qui prépare les élections.	* IN puis OFF (I 1)	* OFF (I 2)  * OFF (I 4)	* IN homme de la mairie qui prépare les élections (I 3)  * IN <i>Marie-Hélène Orosco (agent d'entretien – mairie de Péronne) (I 5)</i>

<p>* Soutien de Zapatero à Royal.</p> <p>* Dernière journée de campagne pour Sarkozy.</p>	<p>X</p>	<p>* Orosco qui prépare des boissons, personnel de la mairie qui prépare les listes électorales.</p> <p>* personnel de la mairie qui travaille.</p> <p>* personnel qui monte les isolements.</p> <p>* Royal et Zapatero lors d'un meeting à Toulouse, les militants socialistes, Royal et Zapatero sur scène.</p>	<p>* IN puis OFF (I 16)</p> <p>* IN (I 18)</p>	<p>* OFF (I 6)</p> <p>* OFF (I 8)</p>	<p>* OFF puis IN <i>Didier Demuynck (responsable du service élections ville de Péronne Somme) (I 7)</i></p> <p>* IN un homme dans la rue échange avec le reporter en voix OFF. (I 9 à I 15)</p> <p>* IN <i>Ségolène royal (candidate PS à l'élection présidentielle) (I 17)</i></p>
---	----------	---	--	---------------------------------------	---

<p><b>* dernier meeting de Le Pen à Nice.</b></p>	<p>X</p>	<p>* meeting Le Pen.</p>	<p>* IN (I 20)</p>	<p>* OFF (I 21)</p>	<p>* IN <i>Nicolas Sarkozy (candidat UMP à l'élection présidentielle)</i> (I 19)</p>
<p><b>* derniers meeting des Verts à Lyon.</b></p>	<p>X</p>	<p>* meeting de Le Pen.</p>	<p>* IN (I 24)</p>	<p>* OFF (I 23)</p>	<p>* IN <i>Jean-Marie Le Pen (candidat FN à l'élection présidentielle)</i> (I 22)</p>
		<p>* Voynet aux platines, Voynet qui danse, meeting de Voynet.</p>		<p>* OFF (I 25)</p>	<p>* IN Voynet (I 26)</p>
		<p>* images de l'affiche électorale de Voynet, meeting de Voynet.</p>		<p>* OFF (I 27)</p>	

<p><b>* dernier meeting de Laguiller.</b></p> <p><b>* Bové à Arras.</b></p>	<p>X</p>	<p>* des jeunes dans le meeting de Voynet.</p> <p>* Voynet qui danse.</p> <p>* meeting de Laguiller, militants.</p> <p>* Arras et les militants de Bové, meeting de Bové.</p> <p>* meeting de Bové, acclamations des militants.</p>	<p>* IN puis OFF puis IN (I 33)</p>	<p>* OFF (I 29)</p> <p>* OFF (I 32)</p> <p>* OFF (I 34)</p> <p>* OFF (I 36)</p>	<p>* IN <i>Dominique Voynet (candidate des Verts à l'élection présidentielle) (I 28)</i></p> <p>* IN un homme dans le meeting de Voynet (I 30)</p> <p>* IN un autre homme dans le meeting de Voynet (I 31)</p> <p>* IN <i>José Bové (candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle) (I 35)</i></p>
---	----------	---	-------------------------------------	---	---

<p><b>* jeunes créateurs d'entreprise, leurs attentes par rapport aux élections.</b></p>	<p>X</p>	<p>* meeting Bové.</p> <p>* les deux femmes dont on vient d'entendre l'échange.</p> <p>* images des bureaux où les deux femmes travaillent.</p> <p>* une femme qui travaille dans des bureaux.</p>	<p>* IN (I 39)</p>	<p>* OFF (I 38)</p> <p>* OFF (I 42)</p> <p>* OFF (I 49)</p> <p>* OFF (I 51)</p>	<p>* IN Bové en meeting (I 37)</p> <p>* IN deux femmes échangent (I 40 à I 41)</p> <p>* IN plusieurs échanges entre les deux mêmes femmes (I 43 à I 48)</p> <p>* IN <i>Marie-Georges (troistemps.com)</i> (I 50)</p> <p>* IN <i>Juliette Hauet (europeando.Com)</i> (I 52)</p>
--	----------	--	--------------------	---	--

		* une styliste qui fait essayer des robes à un mannequin.		* OFF (I 53)	
		* femmes qui travaillent dans un bureau.		* OFF (I 57)	* IN <i>Anne-Laure Constanza (enviedefraise s.fr)</i> échange avec le reporter en OFF (I 54 à I 56)
		* femmes qui travaillent dans un bureau.		* OFF (I 59)	* IN <i>Frédéric Clavel (présidente Paris pionnières)</i> (I 58)

#### D. Arte

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
* Les présidentielles françaises	X	* images et sons des présidentielles de 2005 (I 2)  * femme qui travaille sur un ordinateur.	* IN (I 1)	* OFF (I 3)	

<p>* Le Pen dernier meeting. Peut-il être au second tour ?</p>	<p>X</p>	<p>* images de blogs sur Internet qui souhaitent diffuser les résultats de l'élection avant 20 heures, site de Morandini.</p> <p>* personnes qui votent.</p> <p>* bureaux de l'institut de sondage.</p> <p>* personnes qui votent, affiches des différents candidats.</p>	<p>* IN (I 10)</p>	<p>* OFF (I 5)</p> <p>* OFF (I 7)</p> <p>* OFF (I 9)</p>	<p>* IN cette femme, <i>Joëlle Merkens</i> (correspondan te du journal belge <i>Le Soir</i>) (I 4)</p> <p>* IN <i>Jean- Marc Morandini</i> (animateur radio) (I 6)</p> <p>* IN puis OFF puis IN <i>Jean- Daniel Levy</i> (directeur adjoint de l'institut de sondage CSA) (I 8)</p>
--	----------	---	--------------------	--	---

		<p>* manifestation contre la venue de Le Pen à Nice (avec slogans), personnes qui participent au meeting, image de Nice, stands des militants lepénistes.</p>		<p>* OFF (I 11 à I 12)</p>	<p>* IN un homme dans le meeting de Le Pen (I 13)</p>
		<p>* meeting de Le Pen, la foule venue à son meeting.</p>		<p>* OFF (I 14)</p>	<p>* IN, sur scène, <b>Jean-Marie Le Pen (candidat du Front National)</b> (I 15)</p>
		<p>* meeting, Marine le Pen.</p>		<p>* OFF (I 16)</p>	<p>* IN <b>Marine Le Pen (directrice de campagne de Jean-Marie Le Pen)</b> (I 17)</p>
		<p>* Le Pen sur scène, meeting.</p>		<p>* OFF (I 18)</p>	<p>* IN, sur scène, Le Pen (I 19)</p>
		<p>* foule, meeting, drapeau français.</p>		<p>* OFF (I 20)</p>	

* annonce de la soirée électorale du premier tour.	X	* Le Pen sur scène entouré de ses militants.	* IN (I 23)	* OFF (I 22)	* IN un jeune homme dans la foule (I 21)
--	---	--	-------------	--------------	--

#### D. M6

EVENEMENT	IMAGES		VOIX		
	Plateau	Images	Présentateur	Reporters	Autres locuteurs
		<p>* listes électorales, femme qui travaille sur ces listes, carte de France, zoom Bouches-du-Rhône, zoom Marseille.</p> <p>* images de Marseille, femme qui montre sa carte d'électeur.</p>	* OFF (I 1)	* OFF (I 2)	<p>* IN une femme dans la rue qui échange avec le journaliste (I 3 à I 5)</p> <p>* IN une autre femme dans un parc (I 6)</p> <p>* IN un jeune homme dans la rue (I 7)</p>

		<p>* images de la rue, bureau des listes électorales.</p>		<p>* OFF (I 8)</p>	<p>* IN une femme compte les listes électorales (I 9)</p> <p>* IN <i>Claire Thoannès (bureau des élections)</i> (I 10)</p>
		<p>* Les listes électorales, la rue.</p>		<p>* OFF (I 11)</p>	
		<p>* images d'Internet et de personnes devant des ordinateurs.</p>	<p>* OFF (I 12)</p>		
		<p>* Morandini sur un ordinateur, images Internet.</p>		<p>* OFF (I 13)</p>	<p>* IN <i>Jean-Marc Morandini (journaliste)</i> (I 14)</p>
		<p>* images d'Internet.</p>		<p>* OFF (I 15)</p>	<p>* IN <i>Claude Ansermoz (journaliste – La Triune de Genève)</i> (I 16)</p>
		<p>* images d'un tribunal.</p>		<p>* OFF (I 17)</p>	

		* images d'un site Internet belge.		* OFF (I 19)	* IN <i>Gilles Bachelier</i> (commission de contrôle de la campagne (I 18)
--	--	------------------------------------	--	--------------	--

# **ANNEXE 4**

## **Corpus**

- A.** Evénement A : Exécution de Williams aux Etats-Unis (A) p.462
- B.** Evénement B : Loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes en France (B) p. 468
- C.** Evénement C : Ouverture du congrès de l'Organisation Mondiale du Commerce à Hong Kong (C) p. 475
- D.** Evénement D : Les présidentielles de 2007 en France.  
(Veille du premier tour) (D) p.481
- E.** Exemple E : Interview de Jacques Chirac. p.504
- F.** Exemple F : Interview de Jean Sarkozy. p.504

## A. Exécution de Williams aux Etats-Unis

13/12/2005

### TF1 20 heures (A.TF1)

I 1 (*présentateur, en voix in*) : [...] aux Etats-Unis (*présentateur en voix off*) l'ancien chef de gang dont nous vous parlions hier accusé du meurtre de quatre personnes a été exécuté la nuit dernière dans : la prison de Saint Quentin en : Californie + le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention sa non-violence [...]

### France 2 20 heures (A.Fce2)

I 1 (*présentateur, en voix in*) : à l'étranger d'abord euh le : sort de Tookie Williams condamné à mort qui a suscité un débat passionné dans le pays Tookie Williams est un ancien chef de gang devenu avocat de la non-violence il écrivait même des livres pour enfants + le gouverneur de la Californie Arnold Schwarzenegger n'a pas exercé son droit de grâce Tookie Williams + a été exécuté ce matin par injection + Pascal Golomer Tristan le Braz

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : il n'y aura pas eu de sursis de dernière minute ++ Stanley Williams + a été exécuté cet après-midi par injection + dans cette ancienne chambre à gaz + devant trente-neuf personnes + quelques amis + et des journalistes tirés au sort pour témoigner ++ à l'extérieur de la prison + ils étaient des centaines à être venus dire non à cette exécution jusqu'au bout + comme il le fait depuis des semaines ++ on reconnaît quelques visages connus ++ la chanteuse Joan Baez + l'acteur Sean Penn + le révérend Jesse Jackson + et des anonymes + écoeurés + révoltés

I 3 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] cette exécution cela veut dire que l'idée même de la réhabilitation est morte avec lui + cela veut

dire que si vous changez en prison + vous serez toujours considéré comme un criminel + [XXX]

- I 4 (*reporter, en voix in*) : Stanley Williams avait toujours clamé son innocence + il avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le meurtre de quatre personnes lors de deux cambriolages + il dirigeait à l'époque l'un des gangs les plus redoutés de Los Angeles + les Cribs + mais s'il a déclenché un tel mouvement de sympathie c'est parce que depuis sa condamnation + il menait en prison un combat contre la violence + il avait écrit des livres + pour mettre en garde les enfants contre les gangs contre la drogue + il organisait des conférences par téléphone avec des écoles + rédemption exemplaire pour beaucoup + le gouverneur Schwarzenegger lui + n'a vu là aucune raison d'accorder sa grâce hier + pro-peine de mort lui-même il sait aussi qu'une large majorité des américains y reste favorable + Stanley Williams a donc rejoint la liste des mille deux prisonniers exécutés aux Etats-Unis depuis mille neuf cent soixante-six

### France 3 19/20 (A.Fce3)

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : Stanley Williams surnommé Tookie a été exécuté la nuit dernière en Californie (*présentateur, en voix off*) après avoir passé vingt-quatre ans dans le couloir de la mort le cas de cet homme (*présentateur, en voix in*) fondateur d'un gang meurtrier dans les années soixante-dix + mais se disant innocent des crimes pour lesquels il était emprisonné avait pourtant provoqué une forte mobilisation aux Etats-Unis : le Vatican parle d'un événement terrible Régis Nusbaum
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : jusqu'au bout + des centaines de personnes sont restées mobilisées devant la prison de Saint Quentin en Californie hier soir + mais ni les prières + ni les chants + ni la présence de personnalités comme Joan Baez n'ont pu sauver la vie de Stanley Tookie Williams + un condamné à mort de cinquante et un ans ++ l'homme a été exécuté ici peu après minuit +

d'une injection létale + en présence d'une cinquantaine de témoins + dont plusieurs journalistes ++

- I 3 (**Brian Rooney, journaliste ABC News, en voix in, voix over**) : [XXX] j'ai été frappé par le temps que ça a pris + ça a duré au moins vingt-deux minutes + de l'instant où il est entré dans la pièce + jusqu'au moment où il a été déclaré mort + ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour placer l'aiguille + il a soulevé la tête plusieurs fois + il leur parlait + et il avait l'air exaspéré ++ [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : Stanley Williams avait été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes + il était alors le chef des Cribs l'un des gangs les plus violents de Los Angeles + mais l'homme a toujours clamé son innocence + tout au long de sa très longue détention dans le couloir de la mort + avant de devenir un détenu modèle + reconverti en militant de la non-violence ++ en prison + Tookie a même écrit des livres pour les enfants + afin de les dissuader d'entrer dans la criminalité + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce ++ peu après l'exécution + les opposants de la peine de mort refusaient pourtant de baisser les bras ++
- I 5 (*une femme dans la manifestation, en voix in, voix over*) : [XXX] j'espère juste que l'on va se rendre compte que tuer des gens n'est pas une solution à la violence [XXX]
- I 6 (**Révérend Jesse Jackson, en voix in, voix over**) : [XXX] je pense que la mise à mort de Tookie cette nuit + peut relancer le débat sur la peine capitale [XXX] +
- I 7 (*reporter, en voix off*) : Stanley Williams est le mille troisième condamné à être exécuté aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine capitale en mille neuf cent soixante-seize

### **Arte info (A.Arte)**

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : Arnold Schwarzenegger a refusé de lui accorder sa grâce + la Cour suprême + a rejeté son dernier recours + Stanley Williams a donc été exécuté ce matin dans un pénitencier de Californie + celui qui était

surnommé Tookie un ancien caïd + a été condamné à mort en mille neuf cent quatre-vingt-un pour le meurtre de quatre personnes il a toujours clamé son innocence + Claire Stéphan

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Stanley Williams ou l'histoire d'un caïd devenu chantre de la non-violence + sa vie devrait être citée en exemple et non finir par une sentence + c'est l'avis de ces milliers de manifestants réunis lundi pour demander une ultime fois sa grâce + minuit heure de Californie neuf heures à Paris + la porte de la chambre d'exécution se referme sur Tookie +
- I 3 (***Vernell Crittendon, porte-parole de la prison de San Quentin, en voix in, voix over***) : [XXX] il a été exécuté par injection létale à minuit sa mort a été prononcée à zéro heure trente-cinq [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : trente-cinq minutes pour mourir une attente insupportable + des journalistes témoignent
- I 5 (***Kim Kurtis, journaliste, en voix in, voix over***) : [XXX] cela semble avoir pris plus de temps que Williams ne le pensait + il a relevé plusieurs fois la tête l'a secouée comme dans un mouvement de frustration + et semblait demander est-ce que vous faites cela correctement
- I 6 (*reporter, en voix off*) : pour les manifestants quidams religieux stars du rap ou du cinéma quelque soit la méthode la peine de mort est un acte barbare
- I 7 (*Sean Penn, acteur, en voix in, voix over*) : [XXX] je suis là pour l'abolition de la peine de mort
- I 8 (***Jesse Jackson, pasteur, en voix in, voix over***) : [XXX] je crois que l'exécution de Tookie cette nuit + servira au moins à une chose + placer tout le débat sur la peine de mort + à un autre niveau
- I 9 (*reporter, en voix off*) : le dernier recours pour sauver Tookie c'était le gouverneur de Californie + mais Arnold Schwarzenegger n'a trouvé aucune justification dans le dossier du condamné + Tookie + c'est l'histoire de la rédemption la lutte du bien contre le mal + un thème cher à l'Amérique repris dans Terminator + mais c'était du cinéma + avant que Schwarzenegger se lance en politique

I 10 (*présentateur, en voix in*) : Arte reportage a suivi la mobilisation des opposants à la peine de mort ceux qui voulaient sauver Tookie + un document à voir demain à partir de vingt et une heures trente-cinq sur Arte bien sûr ++

### **M6 six minutes soir (A. M6)**

I 1 (*présentateur, en voix off*) : il était devenu le symbole de la lutte contre la peine de mort Stanley Tookie Williams a été exécuté ce matin dans une prison californienne + condamné pour quatre meurtres qu'il a toujours niés cet ancien chef de gang avait passé vingt-quatre ans en prison où il était devenu un ardent militant antiviolence le récit de Barbara Klein ++

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la substance mortelle s'est distillée dans ses veines en vingt-deux minutes Stanley Tookie Williams a été déclaré mort à minuit trente-cinq + une exécution plus longue que d'habitude les bourreaux ont eu du mal à lui injecter le produit +

I 3 (*Kim Kurtis, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] il m'a semblé que cela prenait beaucoup plus de temps que ce qu'il avait imaginé + il n'arrêtait pas de remuer la tête dans tous les sens comme s'il était dégoûté et frustré + et je crois qu'il a demandé vous êtes sûr de faire ça comme il faut [XXX]

I 4 (*Kevin Fagan, témoin de l'exécution, en voix in, voix over*) : [XXX] alors qu'il était encore conscient trois personnes ont levé le poing + plusieurs fois + ils ont fait comme un salut du black power dans sa direction + il s'agissait d'un homme et de deux femmes + à la fin de l'exécution tous les trois ont crié l'état de Californie vient de tuer un homme + innocent + c'est la première fois que j'entends ça dans la chambre de la mort [XXX]

I 5 (*reporter, en voix off*) : c'est en mille neuf cent quatre-vingt-un que Tookie Williams alors chef de gang est condamné pour le meurtre de quatre personnes + en prison il ne cesse de clamer son innocence et se convertit en militant antiviolence il écrit même des livres pour les enfants + depuis quatre ans chaque année son nom était proposé pour le prix Nobel de la paix + Tookie Williams repenté : une image mise en avant par les opposants à la peine de mort + toute la

soirée plusieurs milliers de personnes ont manifesté devant la prison et parmi elles l'acteur Sean Penn + contrairement à la coutume Tookie Williams n'a pas demandé de dernier repas avant son exécution il n'a pas non plus prononcé de derniers mots lorsqu'on lui en a donné l'occasion

**B. Mariage à 18 ans pour les femmes, loi pour protéger les femmes des violences qu'elles peuvent subir notamment à cause de l'âge actuel du mariage (15 ans)**

**13/12/2005**

**20 heures TF1 (B. TF1)**

- I 1 (*présentateur, voix in*) : les récentes violences urbaines avaient également posé la question du mariage forcé et surtout de son âge minimum ce matin les députés ont proposé que l'âge légal passe de quinze à dix-huit ans + l'union forcée est également au cœur des débats soixante-dix mille femmes seraient concernées reportage de Lision Boudoul et Gérard Ravirez
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Fatou est redevenue une jeune femme libre + cette liberté + elle s'est battue pour la retrouver + il y a six ans son père un sénégalais qui vit en France l'envoie en vacances au pays + une fois sur place surprise Fatou est prise en main par sa famille on lui retire ses papiers on lui apprend qu'elle est désormais mariée avec un de ses oncles qui arrivera bientôt de Paris ++
- I 3 (*Fatou, en voix off*) : quand je sortais il y avait toujours quelqu'un près de moi pour éviter que : je prenne contact euh par téléphone en France pour éviter de : pouvoir crier à l'aide + (*Fatou, en voix in*) je pensais surtout à la venue de mon oncle je me suis dit que : une fois qu'il arrive que je le veuille ou non je passerai entre guillemets à la casserole et euh je pour moi c'était : c'était impensable pour moi c'était pas possible je préfère encore mourir que passer la nuit avec mon oncle parce je me suis dit c'était /la, là/ que ça al- ça allait ça allait se finir en viol tout simplement
- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais sa famille a déjà tout organisé + la date + la cérémonie + Fatou résiste quand même en se cachant + elle contacte le consulat de France qui organise sa fuite et son retour + mais Fatou n'a pas eu envie de revivre chez ses parents +

- I 5 (*Fatou, en voix in*) : j'avais confiance en eux ils m'ont fait croire qu'ils avaient gagné un voyage arrivée sur place non c'est pas ma- c'est pas un voyage c'est un mariage dans non pour moi c'est une trahison
- I 6 (*reporter, en voix off s'adresse à Fatou*) : vous leur en voulez
- I 7 (*Fatou, en voix in*) : euh je jusqu'à présent oui
- I 8 (*reporter, en voix off*) : Fatou est actuellement hébergée chez une amie en banlieue parisienne + elle travaille dans l'association qui l'a aidée à réorganiser sa vie +
- I 9 (*une des femmes de l'association discutant entre elles*) : [XXX] le Sénégal
- I 10 (*reporter, en voix off*) : à son tour + elle soutient des jeunes femmes contraintes à un mariage comme elle
- I 11 (*Fatou, en voix in*) : c'est nous qu'allons vivre avec cette personne qu'allons euh avoir des enfants avec cette personne donc non seulement euh on va en souffrir les enfants vont en souffrir par la suite et après souvent ça se suit des violences conjugales donc c'est tout un : processus qui ne finit pas
- I 12 (*reporter, en voix off*) : et c'est justement pour inciter les jeunes femmes à braver le poids des traditions que les députés proposent notamment de relever l'âge du mariage des femmes de quinze + à dix-huit ans

## **France 2 20 heures (B. Fce2)**

- I 1 (*présentateur, en in*) : [...] l'Assemblée nationale a commencé aujourd'hui l'examen d'une proposition de loi qui vise à + punir et à réprimer les mariages forcés + ils sont plus fréquents qu'on ne l'imagine + une mesure phare a déjà été votée l'âge légal du mariage pour les filles est relevé de quinze + à dix-huit ans + comme pour les garçons Laetitia Legendre Delphine Parickmiller
- I 2 (*reportage, reporter, en voix off*) : Sarah dix-huit ans + vit depuis quelques semaines comme un fantôme + c'est ici au local de ni putes ni soumises que cette jeune bachelière est venue raconter son histoire + à des jeunes filles + à peine plus vieilles qu'elle + le mariage forcé en Algérie + un piège qui s'est refermé sur elle l'été dernier

- I 3 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : mes parents m'ont dit on va chez de la famille ++ on était tous assis + là il y avait un garçon qui est passé + et quand il est passé j'ai vu tout le monde qui me regardait et me faisait des grands sourires + + moi + j'avais pas compris + il essayait de me parler je répondais pas + et + une semaine plus tard + c'était euh ma fête +
- I 4 (*reporter, en voix off*) : durant deux mois + la jeune fille va résister + deux mois durant lesquels ses parents vont la battre la séquestrer pour obtenir son consentement
- I 5 (*Sarah, en voix in mais gros plan sur ses mains*) : je dormais par terre + on me donnait pas à manger pas à boire + j'étais enfermée quand ma mère elle ouvrait la porte c'était pour me dire euh + va laver les affaires lave le parterre + elle me tapait dans le ventre + une grosse barre de fer pour me taper partout dans le dos les bras + il y avait toute la famille euh qui était là pour dire ouais de toutes façons faut la marier faut la marier + mais c'était vraiment toute la famille heu de ma grand-mère à toutes mes tantes euh +
- I 6 (*Eléonore Para, juriste « ni putes ni soumises », en voix in*) : quand elle arrive et qu'elle vient nous voir lui dire euh euh tu tu as le droit de dire non ça les soulage à un point c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on leur a jamais dit + mais oui tu as le droit de refuser un mari qu'on t'impose
- I 7 (*reporter, en voix off*) : pour lutter contre ces mariages forcés qui concerneraient soixante-dix mille personnes + plusieurs mesures ont été examinées aujourd'hui + comme relever + l'âge minimal du mariage des femmes de quinze à dix-huit ans + ou rendre obligatoire l'audition des futurs époux en cas de doute + pour les associations un début prometteur qui doit s'accompagner de moyens financiers
- I 8 (*Blandine Barucco vice-présidente « ni putes ni soumises », en voix in*) : les places manquent + on on on on met énormément de temps à placer une jeune qui arrive et qui doit être mise en sécurité immédiatement
- I 9 (*reporter, en voix off*) : aujourd'hui la jeune fille se construit une nouvelle vie + dans un foyer loin de Paris avec l'envie de retrouver simplement la liberté d'aimer

### France 3 19/20 (B. Fce3)

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : les auteurs de : violences conjugales peut {sic} être bientôt plus sévèrement sanctionnés les députés examinaient ce matin une proposition de loi en ce sens en France tous les quatre jours une femme meurt sous les coups de son conjoint les associations qui se mobilisent aux côtés des femmes battues demandaient depuis longtemps un durcissement des sanctions judiciaires + Pascal Justice Sonia
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Françoise a passé six ans avec son compagnon + c'est elle qui a souhaité rompre ++
- I 3 (*Françoise en off*) : à partir du moment où j'allais lui dire euh que je voulais que la relation soit terminée + euh j'avais peur très très peur (*Françoise en voix in mais en contre-jour*) de sa réaction de sa réaction physique + il a pas été violent à ce moment-là c'est un an après qu'il a été violent
- I 4 (*reporter, en voix off*) : sans doute motivé par la jalousie + la violence de son ex-ami + n'est venue qu'après sa rencontre avec un nouveau compagnon ++
- I 5 (*Françoise 26 ans, en voix in mais en contre-jour*) : il m'a suivi et devant la bouche de métro ben voilà je lui ai dit que que ben fallait pas qu'on se revoit et :: le moment où j'ai + baissé le regard je me suis pris (sic) deux pains dans la figure
- I 6 (*reporter, en voix off*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'Intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin + la proposition de loi en discussion à l'Assemblée nationale + propose de leur appliquer comme au conjoint la circonstance aggravante en cas de violences ou de meurtre ++ le viol au sein du couple sera plus durement puni et l'éloignement de l'auteur des violences pourra être décidé par le procureur de la République +
- I 7 (*Guy Geoffroy, député UMP de Seine-Saint-Denis, en voix in*) : comme toutes violences + les violences conjugales faisaient déjà l'objet d'un certain nombre d'incriminations pénales + mais nous avons voulu les identifier par la loi + les traiter dans un cadre global par la loi + et ainsi montrer que les victimes étaient

bien des victimes de violences conjugales et qu'à ce titre elles n'avaient pas à s'excuser

- I 8 (*reporter, en voix off*) : le mariage aussi est concerné + l'âge requis pour les femmes serait relevé à dix-huit ans au lieu de quinze ans actuellement + et la lutte contre les mariages contraints renforcée +
- I 9 (*Marie-Dominique de Suremain, déléguée nationale de « Solidarité Femmes », en voix in*) : plus euh la conscience va avancer plus certainement la révélation des faits va avancer + donc de plus en plus de femmes vont briser le silence non pas que les violences augmentent ++ mais leur connaissance va augmenter donc il faudra de plus en plus de structures et de lieux d'accueil et d'hébergement
- I 10 (*reporter en voix off*) : tous les quatre jours en France une femme meurt sous les coups d'un homme + après la sensibilisation médiatique + voici donc venu + le temps de la répression

### **Arte info (B. Arte)**

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : après l'Espagne la France souhaite elle aussi lutter contre la violence conjugale + la loi : espagnole est considérée comme un exemple en la matière augmentation du nombre de policiers création de tribunaux spécifiques et : aggravation des peines pour les agresseurs côté français les députés ont commencé l'examen d'une proposition de loi + Marie [XXX] nous détaille les principales mesures
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : pour le meilleur + et pour le pire + pour une femme sur dix la vie de couple c'est pour le pire + les violences conjugales + parfois jusqu'à la mort + en France une femme meurt environ tous les quatre jours sous les coups de son compagnon + c'est cette population que cette proposition de loi veut mieux protéger + avec tout d'abord un volet répressif + actuellement seuls les maris violents peuvent se voir appliquer les circonstances aggravantes + avec ce texte elles seront étendues aux concubins + aux pacsés + et aux ex-compagnons + en cas de meurtre ou de viol de leur partenaire les peines qu'ils encourent seront alourdies + et nouveauté + le fait de vivre en

- couple n'est plus considéré comme une circonstance atténuante en cas de viol + enfin le juge pourra interdire l'accès du domicile conjugal au conjoint violent ++
- I 3 (*Marie-Dominique de Suremain, déléguée nationale de « Solidarité Femmes », en voix in*) : plus euh la conscience va avancer plus certainement la révélation des faits va avancer + donc de plus en plus de femmes vont briser le silence non pas que les violences augmentent ++ mais leur connaissance va augmenter donc il faudra de plus en plus de structures et de lieux d'accueil et d'hébergement
- I 4 (*reporter, en voix off*) : au chapitre prévention l'âge légal des femmes doit passer de quinze à dix-huit ans + la lutte contre le mariage forcé l'excision et le tourisme sexuel sera également renforcée

#### **M6 6 minutes soir (B. M6)**

- I 1 (*présentateur, en voix off*) : dix-huit ans c'est désormais l'âge légal auquel une femme pourra se marier en France + dix-huit ans au lieu de quinze les députés ont voté cette mesure pour lutter contre le mariage forcé qui concernerait soixante-dix mille jeunes femmes + Boris Rubatti et Ingrid Carré ont rencontré l'une d'entre elles
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : nous l'appellerons Leïla cette jeune marocaine de vingt et un ans a préféré témoigner aujourd'hui anonymement + de peur d'être reconnue par son mari qui la recherche + un mari qu'elle a dû épouser de force à l'âge de quinze ans + elle vivait alors au Maroc et ne l'avait jamais rencontré + c'est son père qui a tout organisé
- I 3 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : moi j'étais même pas au courant jusqu'au dernier moment je devais prendre je devais signer l'acte de mariage ++ et :: je devais le faire parce que bon mon père il me l'a imposé : euh ça a été euh suivant tradition et : coutume euh
- I 4 (*reporter, en voix off*) : des traditions qui à seize ans la conduisent en France où elle doit alors vivre avec son mari + pendant plusieurs jours elle va connaître le pire

- I 5 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : il me frappait euh ++ il m'enfermait ++ et ça va je suis restée avec lui quinze jours et : j'ai pris la fuite de de la France en Belgique
- I 6 (*reporter, en voix off*) : puis elle revient à Paris seule pendant un an elle vit dans la rue jusqu'au jour où elle trouve refuge dans cette association qui lutte contre les violences conjugales + aujourd'hui Leïla tente de se reconstruire et d'obtenir l'annulation de son mariage forcé + elle aimerait refaire un jour sa vie + mais pour l'instant c'est un peu trop tôt
- I 7 (*Leïla, en voix in mais de dos*) : c'est le choix d'une vie en fait + le mariage euh les enfants euh c'est une construction c'est + c'est entre deux êtres normalement qui s'aiment mais euh si je vois de + non je vois pas l'intérêt de se marier sans sans amour

## C. OMC Hong Kong

13/12/2005

### TF1 20 heures (C. TF1)

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : et puis toujours des : manifestations altermondialistes à Hong Kong où le coup d'envoi de la conférence de l'OMC a été donné aujourd'hui + (*présentateur, en voix off*) nous retrouvons sur place Jean-Marc Sylvestre et Christophe Gascard
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : (*chant des manifestants*) dès le départ ce sont les paysans sud-coréens + qui ont dominé les manifestations beaucoup de folklore bien sûr + mais surtout une détermination forte + qui traduisait cette misère des petits producteurs de riz + dominés par la concurrence internationale + José Bové retrouvait là des situations contre lesquelles il se bat + en Europe
- I 3 (*José Bové, Confédération Paysanne, en voix in*) : aujourd'hui donc l'ouverture des marchés est un véritable danger pour une majorité des paysans + au sud + mais aussi au nord
- I 4 (*reporter, en voix off*) : mais au-delà des revendications strictement paysannes + l'OMC cristallise désormais toutes les oppositions au système capitaliste international les plus diverses + des plus sérieuses aux plus utopiques + beaucoup de victimes et d'oubliés de la croissance économique mondiale s'étaient donnés rendez-vous dans les rues de Hong Kong manifestation spectaculaire + mais sous contrôle + les autorités chinoises avaient transformé le centre de conférence en forteresse Pascal Lamy a donc pu ouvrir les travaux dans une sérénité un peu fabriquée
- I 5 (*un homme qui parle à la conférence, Pascal Lamy, en voix in*) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà
- I 6 (*reporter, en voix off*) : pour répondre à toutes ces protestations + l'OMC doit prouver son efficacité et d'abord + (*reporter, Jean-Marc Sylvestre, en voix in à Hong Kong*) finaliser ses accords d'ouverture des marchés agricoles prouver que

ces accords sont équitables bref + favoriser la mondialisation + mais également la réguler la contrôler + pour en éviter les excès

I 7 (*présentateur, en voix in*) : Dominique de Villepin a réaffirmé aujourd'hui que la France s'opposait à tout accord partiel sur l'agriculture [...]

## France 2 20 heures (C. Fce2)

I 1 (*présentateur, en voix in*) : à l'intérieur les négociations + à l'extérieur les manifestations le sommet de l'OMC qui s'est ouvert ce matin + n'a pas failli à la tradition + pendant six jours le monde aura donc les yeux fixés sur Hong Kong + cent quarante-neuf pays ont commencé (*présentateur en off*) à discuter pour tenter de trouver un accord sur les règles du commerce entre les nations + Philippe Rochot Sylvain Giaume sur place

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : les fermiers sud-coréens ont donné le ton avant même l'ouverture de la conférence + non à la politique de l'OMC qui signifie pour nous la ruine + la fin des subventions + l'ouverture du marché coréen au riz chinois ou thaïlandais + laisse ces hommes dans un profond désarroi ++ paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subvention + se sentaient solidaires +

I 3 (**José Bové, Confédération Paysanne, en voix in**) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici +

I 4 (*reporter, en voix off*) : cinq mille militants engagés mais une seule échauffourée avec la police qui fera une dizaine de blessés ++ c'est dans cette ambiance que Pascal Lamy inaugure la conférence de l'OMC + avec de sérieux doutes sur sa réussite ++

I 5 (**Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, en voix in**) : on a eu le l'amabilité de me + prêter une baguette magique + la voilà ++ mais + j'ai bien peur qu'elle ne marche pas très bien

- I 6 (*reporter, en voix off*) : une vingtaine de militants antimondialistes ont réussi à déjouer le service d'ordre + pour perturber la séance inaugurale + aux cris de l'OMC tue les paysans
- I 7 (*Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, en voix in*) : à cause des subventions + de que les pays riches peuvent se permettre de donner à leurs fermiers + il y a des des des fermiers qui travaillent dur avec les avec moins de moyens que les que les fermiers des pays riches et et et ils ne peuvent ils ne peuvent même pas vivre de ça
- I 8 (*reporter, en voix off*) : pêcheurs philippins et indonésiens se joignent eux aussi au mouvement des paysans qui convergent vers le palais des congrès + des manifestants se jettent à l'eau symboliquement pour montrer leur désespoir +
- I 9 (*autre reporter, en voix off*) : cette manifestation était aussi un test pour les forces de l'ordre de Hong Kong qui avaient mobilisé plus de vingt-cinq mille personnes + (*reporter, Philippe Rochot envoyé spécial Hong Kong, en voix in*) pour encadrer les protestations + et qui peuvent se vanter d'avoir réussi à canaliser la colère + des manifestants antimondialistes +
- I 10 (*présentateur, en voix in*) : au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique + et ils estiment aussi que la fin des subventions signifierait la désertification des campagnes [...]

### France 3 19/20 (C. Fce3)

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : cinq mille personnes au moins (*présentateur, en voix off*) ont manifesté dans les rues de Hong Kong pour contester la politique de : l'Organisation Mondiale du Commerce dont les cent quarante-neuf pays sont réunis dans la ville pour six jours de négociations + les manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre qui se sont servies d'aérosols au poivre ++ (*présentateur, en voix in*) les discussions porteront essentiellement sur l'émergence des marchés euh des services dans les pays en développement mais

aussi sur la très conflictuelle question des aides à l'agriculture + il ne s'agit pas seulement des subventions accordées à leurs agriculteurs par les pays riches + les barrières douanières érigées par l'Europe ou les Etats-Unis sont également très critiquées [...]

### **Arte info (C. Arte)**

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : il faut rester motivé + les participants au sommet de l'OMC souhaitent éviter un échec total + n'importe quel accord permettrait de sauver la face + autre son de cloche chez les altermondialistes ils préfèrent un échec plutôt qu'un mauvais accord ++ qui aura raison réponse dans six jours (*présentateur en voix off*) à la fin du sommet Nathalie Daiber
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : ils étaient plusieurs milliers à manifester dans les rues de Hong Kong + les plus déchaînés des producteurs de riz sud-coréens + à l'origine de violents affrontements avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + qui leur semble fatal + une colère que le directeur général de l'OMC Pascal Lamy n'a pu ignorer
- I 3 (*Pascal Lamy directeur général de l'OMC, en voix in, voix over*) : [XXX] l'OMC n'est pas vraiment la plus populaire des institutions dans le monde [XXX]
- I 4 (*reporter, en voix off*) : une institution impopulaire mais aussi paralysée + les pays émergents avec en première ligne le ministre brésilien des affaires étrangères + exigent des pays riches la suppression de leur taxe à l'importation + première visée + l'union européenne + qui cherche + à se justifier
- I 5 (*Peter Mandelson, commissaire européen au commerce, voix in, voix over*) : [XXX] la raison pour laquelle nous ne notons aucun progrès à Hong Kong est très simple + il n'y a pas suffisamment de propositions sur lesquelles on peut négocier + et jusqu'à présent l'Europe est la seule + à avoir émis + autant de propositions +

I 6 (*reporter, en voix off*) : la conférence ne s'achèvera que dimanche + mais son issue est déjà prévisible + au terme de cette première journée il n'y a pas que dans les rues de Hong Kong que l'ambiance est tendue +

### **M6 Six minutes soir (C. M6)**

I 1 (*présentateur, en voix off*) : d'un côté cent quarante-neuf dirigeants déterminés à faire avancer la libéralisation des échanges + de l'autre des milliers de manifestants altermondialistes : la sixième réunion ministérielle de l'OMC s'est ouverte ce matin à Hong Kong + une première journée mouvementée suivie par Romain Renoux

I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : la police anti-émeute utilise des aérosols au poivre pour repousser les manifestations + dès le premier jour des négociations les dix mille altermondialistes réunis à Hong Kong étaient bien décidés à se faire entendre + partout dans la ville ils ont multiplié les actions spectaculaires ++ une centaine de militants se sont notamment jetés dans le port de la ville et ont tenté d'atteindre à la nage le palais des congrès où s'est réunie l'Organisation Mondiale du Commerce + la police les a interpellés mais d'autres manifestants ont été plus chanceux

I 3 (*un homme dans la foule, en voix in, voix over*) : [XXX] depuis dix ans l'Organisation Mondiale du Commerce n'a fait qu'augmenter la pauvreté et les inégalités la situation économique n'évolue pas

I 4 (*reporter, en voix off*) : autre temps fort dans la journée cette grande manifestation en centre ville + les agriculteurs sud-coréens y étaient fortement représentés + l'OMC leur impose l'ouverture des frontières notamment pour le riz + un riz sept fois moins cher chez leurs voisins thaïlandais + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien

I 5 (*José Bové, ex-porte-parole de la Confédération Paysanne, en voix in, voix over*) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider

ces paysans à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe ++

I 6 (*reporter, reportage en voix off*) : les deux réunions précédentes de l'OMC à Seattle en quatre-vingt-dix-neuf et à Cancún en deux mille trois avaient été émaillées de nombreux débordements + cette fois les autorités de Hong Kong n'ont pris aucun risque + dans la ville les policiers sont presque aussi nombreux que les manifestants + neuf mille au total

## D. Les présidentielles de 2007

20/04/2007

### TF1 20 heures (D. TF1)

- I 1 (*présentateur, voix in*) : en politique donc nous sommes à deux jours du premier tour de l'élection présidentielle la campagne officielle s'achève ce soir à minuit voici + un tour d'horizon des derniers déplacements : de Nicolas Sarkozy Ségolène Royal + François Bayrou et Jean-Marie Le Pen une journée sign-résumée par Françoise Hug
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : et voilà comment s'achève dans la détente en Camargue + la campagne de Nicolas Sarkozy qui avoue être calme et très concentré +
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : et puis les les taureaux sont malins hein
- I 4 (*un autre homme à côté de Sarkozy, en voix in*) : ils sont sauvages
- I 5 (*Nicolas Sarkozy, en voix in*) : oui il faut aller à gauche à droite ++ au fond bien réfléchi je préfère la campagne électorale hein ++ honnêtement c'est plus facile + (*Sarkozy, en voix off*) faut faire attention de pas tomber avec le cheval + (*Sarkozy, en voix in*) que le taureau il charge pas en bref
- I 6 (*reporter, en voix off*) : il a tout de même une pensée + pour l'un de ses concurrents
- I 7 (*Sarkozy, en voix in*) : finalement on l'a retrouvé le tracteur hein + on a retrouvé le tracteur de Bayrou
- I 8 (*reporter, en voix off*) : à des centaines de kilomètres de la Camargue à Rouen + François Bayrou redit sa confiance d'être présent au deuxième tour ++
- I 9 (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : la fin de la campagne est très rude mais euh ce qui compte c'est de l'emporter et d'avoir le soutien des français
- I 10 (*une femme sur un marché, en voix in*) : bonjour

- I 11 (*Le Pen sur ce marché, en voix in*) : vous allez bien
- I 12 (*la même femme, en voix in*) : ça va
- I 13 (*reporter, en voix off*) : c'est accompagné de sa femme + que Jean-Marie Le Pen s'est rendu sur un marché du vieux Nice + Nice où il a tenu hier son dernier meeting de campagne et également la ville où il a réalisé son meilleur score + au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ++ hier soir le leader du Front National a accusé ses trois principaux concurrents Nicolas Sarkozy Ségolène Royal et François Bayrou de lui voler ses idées + et puis Jean-Marie Le Pen a lancé un dernier appel au vote contre ce qu'il appelle l'oligarchie et le système + se disant persuadé d'être une nouvelle fois au deuxième tour
- I 14 (*une foule qui crie, en voix in*) : présidente Ségolène présidente Ségolène
- I 15 (*reporter, en voix off*) : petite virée sous le soleil printanier rue Montorgueil pour Ségolène Royal + en compagnie du maire de la capitale Bertrand Delanoë + halte à une terrasse de café + la candidate socialiste qui se dit grave et concentrée + renouvelle son appel au rassemblement de tous les électeurs de gauche dès le premier tour
- I 16 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : appel à la mobilisation rassemblement de tous les électeurs de gauche + dès le premier tour qu'il y ait un vrai choix entre les deux tours + et puis au-delà de la gauche ++ appel à tous ceux qui pensent que les valeurs humaines doivent l'emporter sur les valeurs financières + et qu'ils pensent que : qu'il faut pour la France euh une femme + libre + qui ne soit liée à aucune puissance d'argent aucun groupe de pression
- I 17 (*reporter, en voix off*) : Ségolène Royal achève sa campagne ce soir + avec un défilé de personnalités politiques artistiques associations de terrain sur son site de campagne + avant une intervention vidéo de la candidate + juste avant minuit + l'heure fatidique qui marque la fin de la campagne électorale + pour le premier tour
- I 18 (*présentateur, en voix in*) : et puis encore un résumé mais cette fois pour de :: reste des candidats de Marie-Georges Buffet à Gérard Schivardi qui eux aussi sont allés à la rencontre des électeurs euh résumé signé Philippe Morand

- I 19 (*reporter, en voix in*) : à chacun sa définition du vote utile + à Marseille devant sept mille militants comme à Aulnay-sous-Bois avec les salariés de PSA + Marie-Georges Buffet l'affirme + voter utile c'est voter communiste
- I 20 (**Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in**) : dimanche + votez + pour résoudre vos problèmes votez pour vos idées pour votre combat ne vous laissez pas entraîner dans des + votes tactiques + il y a un premier tour demain il y aura un second tour si on veut Sarkozy + durablement + il faut que la gauche reprenne des couleurs et ça au premier tour + il faut que vous disiez que vous voulez une gauche qui se bat réellement aux côtés des salariés + contre les multinationales +
- I 21 (*reporter, en voix off*) : de l'autre côté de l'échiquier politique Philippe de Villiers prône lui aussi le vote utile + pour battre la gauche et pour affirmer l'existence d'une droite patriotique + entre Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen + le président du Mouvement pour la France se définit lui-même comme le candidat de la colère des français + il pense toujours créer la surprise dimanche ++
- I 22 (*autre reporter, en voix off*) : tout heureux d'avoir fait campagne Gérard Schivardi reprendra dès lundi son activité de maçon dans l'Aude + en attendant à Nantes + le candidat soutenu par le parti des travailleurs a fustigé une nouvelle fois l'union européenne + et il s'est prononcé pour la nationalisation des banques + et des grands secteurs industriels + Gérard Schivardi pense également à l'avenir + et aux futures échéances
- I 23 (**Gérard Schivardi, candidat à l'élection présidentielle soutenu par le parti des travailleurs, en voix in**) : et si nous ne gagnons pas dimanche + ce qui n'est pas dit ++ je vous expliquerai comment + nous continuerons + et nous le monterons ce parti ouvrier et ce parti ouvrier prendra le pouvoir parce qu'il en va de l'avenir de la France il en va de l'avenir de l'Europe
- I 24 (*José Bové, en voix in parlant à une femme*) : il faut réfléchir encore + vous avez encore quarante-huit heures
- I 25 (*reporter, en voix off*) : quant à José Bové il est retourné en banlieue parisienne à la rencontre des habitants des quartiers + aujourd'hui le candidat altermondialiste était à Meaux il en a profité pour affirmer que son programme

et celui du PS étaient incompatibles + selon José Bové il y a trois urgences + sociale écologique et démocratique + des urgences auxquelles il pourra répondre grâce dit-il + aux millions de français qui voteront pour lui dimanche

- I 26 (**José Bové, candidat altermondialiste à l'élection présidentielle, en voix in**) : moi j'ai envie que : dimanche + notre bulletin de vote permette justement cette reconnaissance + au grand jour + de toutes ces personnes qui ont une formidable richesse de toute cette jeunesse aujourd'hui + euh qui n'a pas de boulot + euh qui est exclue de la société il faut vraiment qu'on + puisse créer un une nouvelle dynamique et c'est ça le sens de ma campagne
- I 27 (*reporter, en voix off*) : avant de terminer sa campagne aujourd'hui dans le Béarn + Frédéric Nihous s'est retrouvé sur ses terres natales près de Cambrai dans le nord + le candidat de Chasse Pêche Nature et Traditions défend toujours la ruralité + son objectif battre les Verts et faire le plus gros score possible + pour peser sur le second tour + c'est ici que Frédéric Nihous a appris à chasser avec son père+
- I 28 (**Frédéric Nihous, candidat CPNT à l'élection présidentielle, en voix in**) : quand on part à la pêche quand on part à la chasse euh c'est comme ça on part le matin euh gonflé + d'espoir euh et puis euh + en rentrant le soir on voit ce qu'il y a + et ben ce sera pareil on verra dimanche
- I 29 (*reporter, en voix in s'adresse à Nihous*) : gonflé d'espoir
- I 30 (*Nihous, en voix in*) : ah gonflé d'espoir ouais toujours
- I 31 (*reporter, en voix off*) : ambiance fin de campagne chez les Verts + à Lyon Dominique Voynet s'est offert une soirée détente après une campagne difficile + la candidate des Verts demande aux électeurs de ne pas l'abandonner et elle demande à Ségolène Royal de prendre des engagements pour le second tour + et aujourd'hui elle a rencontré l'alliance pour la planète ce regroupement d'associations et d'ONG a donné la meilleure note + au programme écologique de Dominique Voynet
- I 32 (**Dominique Voynet, candidate Les Verts à l'élection présidentielle, en voix in**) : s'il n'y a pas des écologistes puissants + et aux présidentielles + et aux législatives et aux municipales euh les engagements de papier de resteront que des engagements de papier + bon donc moi je suis heureuse d'avoir été bien

- notée + et j'espère que : ++ ça va se traduire dans les urnes + sinon ça conduira aussi à réexaminer nos stratégies + voilà + aux uns et aux autres
- I 33 (*reporter, en voix off*) : dernier meeting pour Arlette Laguiller et pour la dernière fois dans la campagne et sans émotion particulière + elle s'est adressée aux travailleurs et aux travailleuses + à Nantes elle a réclamé la construction d'un million de logements par an et pendant trois ans + après six campagnes présidentielles + Arlette Laguiller tire sa révérence +
- I 34 (*Arlette Laguiller, candidate LO à l'élection présidentielle, en voix in*) : j'espère que c'est pas le dernier et que : mes camarades me réinviteront ne serait-ce que pour les soutenir
- I 35 (*reporter, en voix off*) : elle espère qu'une femme lui succédera comme candidate à la prochaine présidentielle + en attendant elle reste porte-parole de Lutte Ouvrière
- I 36 (*présentateur, en voix in*) : quant à Olivier Besancenot il était en meeting à Grenoble + le candidat de la LCR a passé en revue les échecs qu'il attribue au gouvernement actuel il s'en est + pris à nouveau à Nicolas Sarkozy Olivier : Besancenot qui a croisé beaucoup de monde pendant sa campagne succès des meetings écoute dans les banlieues bilan + avec Guillaume Hennette
- I 37 (*reporter, en voix off*) : pour faire campagne + Olivier Besancenot aura pris deux mois de congés sans solde + et remplacé ses habits de facteur pour ceux plus médiatiques + de candidat à la présidentielle
- I 38 (*Besancenot, en voix in parlant à des jeunes*) : qu'est-ce je veux dire euh + putain ah comme vous mettez la pression tous autant que vous êtes ++ ils veulent des images bon ben on va leur donner des images {approx.}
- I 39 (*reporter, en voix off*) : sous l'œil des caméras le candidat de la LCR s'est déplacé dans les quartiers dans les usines ou dans la rue à côté des salariés en grève + avec à chaque fois le même message de soutien
- I 40 (*Besancenot, en voix in*) : plein de courage et puis encore ben lâchez pas l'affaire mais vous le savez mieux que moi
- I 41 (*reporter, en voix off*) : ne pas lâcher l'affaire même quand dans les meetings + certains regrettent la position du candidat +

- I 42 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : il est très bien simplement il participe à la division de l'extrême gauche + il y avait sûrement moyen de s'entendre avec le PCF que je représente
- I 43 (*reporter, en voix off*) : l'extrême gauche n'a pas su se rassembler autour d'un candidat unique mais à quarante-huit heures du premier tour : l'heure n'est plus aux regrets
- I 44 (**Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in**) : si ça vous embête pas + je réponds aux questions qui consistent à donner des arguments pour voter pour moi + si ça embête personne {rires}
- I 45 (*reporter, en voix off*) : et ces arguments Olivier Besancenot les a installés cent pour cent à gauche ne pas parler d'insécurité mais d'un SMIC à mille cinq cents euros net + d'une régularisation de tous les sans-papiers + ou d'une interdiction des licenciements
- I 46 (*Besancenot, en voix in*) : ils veulent pas parler des questions sociales mais les questions sociales sont tenaces dans ce pays parce que les gens sont exaspérés et qu'ils ont bien raison parce qu'il n'y a pas plus tard que quelques jours + dans une école de Seine-et-Marne + il y a des gamins qui se sont retrouvés à manger du pain sec + et à boire de l'eau + simplement parce que la maire de la commune l'a même assumé à la télé les parents avaient pas les moyens de payer la cantine alors pour elle c'était normal
- I 47 (*reporter, en voix off*) : le discours et le personnage séduisent quatre cents personnes à Amiens mille quatre cents à Bordeaux près de quatre mille à Paris + chaque fois c'est deux fois plus qu'en deux mille deux
- I 48 (*Besancenot, en voix in*) : cette campagne elle est euh + quelque soit le résultat pour nous elle est elle est vraiment réussie voilà
- I 49 (*reporter, en voix off*) : une campagne réussie quelque soit le score en deux mille deux Olivier Besancenot avait été une surprise du scrutin + avec un million deux cent mille voix
- I 50 (*présentateur, en voix in*) : voilà et nous animerons bien sûr une grande soirée électorale avec Patrick Poivre d'Arvor et toutes nos : équipes dimanche à partir de dix-huit heures cinquante

## France 2 (D. Fce2)

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : nous sommes donc à la veille d'un : week-end électoral très attendu par les français à partir de ce soir minuit toute publication de sondages est interdite + les dernières enquêtes d'opinion montrent des tendances contradictoires + des électeurs toujours indécis + et quatre candidats qui semblent se détacher + et pour eux + ces dernières heures sont l'occasion d'adresser leurs : derniers messages Alice Bouilhaguet Mathieu Birden Ziden Berhous
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Nicolas Sarkozy + en cow-boy solitaire + en Camargue + les caméras ont naturellement été conviées à immortaliser cette chevauchée très politique ++ parfois semée d'embûches + et dans ce far-west médiatique + c'est à celui qui dégaine le premier ++
- I 3 (*Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in*) : on a retrouvé le tracteur de Bayrou hein (rires)
- I 4 (*reporter, en voix off*) : c'est sur ses terres + à Poitiers + que Ségolène Royal achève sa campagne du premier tour + au milieu des roses + elle lance un dernier appel aux électeurs +
- I 5 (*Ségolène Royal, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in*) : il reste : + vingt-quatre heures + vingt-quatre heures pendant lesquelles + les français vont encore réfléchir ++ ils savent qu'ils vont écrire + une page très importante + de l'histoire de la France +
- I 6 (*reporter, en voix off*) : un autre marché cette fois-ci à Nice et un autre postulant à l'Elysée + Jean-Marie Le Pen + visiblement détendu + le candidat du Front National le répète il est persuadé d'être dimanche au second tour + il a même fait son casting + face à lui + il souhaite Ségolène Royal ++ quelques accords de musique + pour une fin de campagne en fanfare + à Rouen + François Bayrou en appelle aussi aux indécis + il leur donne au moins une bonne raison de voter pour lui
- I 7 (*François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, en voix in*) : toutes les enquêtes le montrent le seul qui puisse battre euh le le candidat hyper favori : de l'UMP c'est euh moi au deuxième tour

- I 8 (*reporter, en voix off*) : à deux jours du scrutin + chaque camp a jeté ses dernières forces dans la campagne + un baroud d'honneur + avant le vote de dimanche +
- I 9 (*présentateur, en voix in*) : et les huit autres candidats mettent également un terme à leur campagne un dernier jour fort symbolique pour Arlette Laguiller tour d'horizon Nicolas Châteauneuf Arnaud Wust +
- I 10 (*reportage, reporter en voix off*) : depuis trente-trois ans elle brandit le drapeau rouge et s'adresse aux travailleurs + et aux travailleuses + mais cette fois pour Arlette Laguiller c'est le tout dernier meeting + six fois candidate à l'élection présidentielle +++ (*Laguiller chante l'Internationale à un meeting*) à soixante-sept ans la porte-parole de Lutte Ouvrière passe donc la main et cède sa place ++ ambiance chips et rillettes pour José Bové qui a passé sa dernière journée de campagne à Meaux + ce matin le candidat altermondialiste affirmait que son programme et celui du parti socialiste étaient incompatibles + cet après-midi il appelait à faire barrage à la droite +
- I 11 (***José Bové, candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle, en voix in***) : il faut + tout faire + à la fois pour euh abattre le Front National battre aussi le le Front libéral qui est en train de broyer nos vies + et qu'on construise ensemble un front solidaire
- I 12 (*reporter, en voix off*) : même discours sur le fond pour Olivier Besancenot + mais le style lui est différent le candidat de la Ligue Communiste Révolutionnaire + se veut très combatif
- I 13 (***Olivier Besancenot, candidat LCR à l'élection présidentielle, en voix in***) : il faudra plus + que des luttes + face à Sarkozy + il lui faudra une résistance politique + et moi je ne fais pas confiance au parti socialiste + pour faire plus + que ce qu'il a fait pendant cinq ans
- I 14 (*reporter, en voix off*) : cet après-midi Marie-Georges Buffet remerciait ses soutiens l'occasion de dire une dernière fois aux électeurs + que le vote utile à gauche + <c'est elle>
- I 15 (***Marie-Georges Buffet, candidate PCF à l'élection présidentielle, en voix in***) : <XX on leur fait peur en ce moment> on leur dit il faut prendre le moins pire pour chasser les plus pires + alors moi je le dis utilisez le premier tour au

contraire pour dire euh que vous votez pour vous-même + pour résoudre vos problèmes pour vos valeurs pour vos combats

- I 16 (*reporter, en voix off*) : dernières paroles + derniers meetings + à gauche de la gauche on jette toutes ses forces + pour peser au second tour ++
- I 17 (*présentateur, en voix in*) : notre rendez-vous maintenant avec la campagne telle que les habitants de Thiais la vivent à deux jours du scrutin : cette commune de la banlieue parisienne que nous suivons depuis plusieurs semaines maintenant se prépare pour + le jour du vote + reportage Gilles Martinet + Lionel Anglade
- I 18 (*reportage, reporter en voix off*) : des tréteaux + des panneaux + un mobilier électoral mis en place ce matin à l'école Paul Eluard et dans les douze autres bureaux de vote de Thiais + le décor semble immuable seule nouveauté + comme partout en France + un isoloir spécifique +
- I 19 (*un homme qui installe les isoloirs, en voix in*) : bon c'est bon là pour euh le l'isoloir handicapé là il n'y a pas de problèmes
- I 20 (*reporter, en voix off*) : tout sera prêt pour dimanche alors qu'à deux pas de là les futurs votants font leur marché ambiance civique + ils accompliront leur devoir électoral +
- I 21 (*une femme sur le marché, en voix in*) : c'est les gens qui vont pas voter là après ah oui j'aurais dû j'aurais dû j'aurais dû alors il faut le faire maintenant + c'est pas après qu'ils vont dire j'aurais dû le faire hein
- I 22 (*reporter, en voix off*) : reste à choisir et avec douze candidats le doute n'est pas aussi facile à évacuer qu'on le voudrait
- I 23 (*une autre femme sur le marché, en voix in*) : bon j'ai mes idées quand même je sais à peu près mais + il y a un petit doute + voilà +
- I 24 (*reporter, en voix off*) : pour les militants c'est la dernière ligne droite avec ces distributions de tracts collage d'affiches et discussions + comment convaincre les abstentionnistes + mode d'emploi +
- I 25 (*un colleur d'affiche, en voix in*) : t'as ta carte d'électeur + oui oui j'ai ma carte d'élec- ben alors tu votes pas mais et et cætera c'est de fil en aiguille ça vient et des fois on va boire un pot et puis et puis je pense que là euh oui j'ai bien dû réussir à convaincre quelques-uns quand même oui

- I 26 (*reporter, en voix off*) : cité des Grands-Champs + les jeunes du quartier sont décidés à voter beaucoup pour la première fois + mais certains feront leur choix + au tout dernier moment ++
- I 27 (*un jeune du quartier, en voix in*) : on sait + contre qui on va voter mais on sait pas pour qui on va voter + voilà donc euh c'est difficile mais bon
- I 28 (*reporter parle au jeune, en voix off*) : [XXX] encore décidé
- I 30 (*le même jeune homme, en voix in*) : non non non + pas décidé
- I 31 (*reporter parle au jeune, en voix off*) : mais vous irez voter
- I 32 (*le même jeune homme, en voix in*) : bien sûr + bien sûr
- I 33 (*un autre jeune du quartier qui fait du rap, en voix off*) : voter c'est très important hommage aux victimes [XXX] (*le même jeune, en voix in*) faut te concentrer avant de mettre les pieds dans l'isoloir maintenant voter pour deux mille sept + voilà faut aller voter + voilà + il n'y a que ça à dire
- I 34 (*reporter, en voix off*) : près de dix-sept mille électeurs sont appelés aux urnes + dimanche à Thiais +
- I 35 (*présentateur, en voix in*) : et cette fin de campagne a poussé une bande de nostalgiques à quelques collages d'affiches électorales d'un d'autre autre époque dans les rues de Paris Valéry Giscard d'Estaing François Mitterrand + et la force tranquille des visages des slogans + que vous pouvez apercevoir dans les rues de la capitale Sophie Jouve Philippe Jasselin
- I 36 (*reportage, reporter en voix off*) : sur nos affiches électorales d'aujourd'hui + des collectionneurs soigneux + collent les visages d'hier + Chirac quatre-vingt-un + l'affiche du Parti Socialiste en quatre-vingt-six + ou encore Marchais l'anti Giscard + et puis ceci + en deux mille sept Bayrou vante la France de toutes nos forces + en quatre-vingt-un Mitterrand vantait toutes les forces de la France +
- I 37 (*un homme dans la rue, en voix in*) : c'est un moyen à un moment donné de de détour- de montrer qu'il y a une mascarade
- I 38 (*un autre homme dans la rue, en voix in*) : ça me fait comparer on va dire euh + je trouvais les : je les trouvais peut-être plus humains à l'époque
- I 39 (*un autre homme dans la rue*) : a priori tout le monde les a prises :: vraiment sur le même degré c'est-à-dire comme une bonne farce

- I 40 (*reporter, en voix off*) : derrière la farce + l'histoire + avec le temps ces affiches deviennent des œuvres d'art + prenez la force tranquille de Mitterrand + vingt-six ans plus tard + elle est encore dans toutes les mémoires
- I 41 (*Jacques Séguéla, inventeur du slogan, en voix in*) : en quatre-vingt-un il y a eu cent une + propositions socialistes tout le monde les a oubliées + il y a une proposition publicitaire + la force tranquille + et vingt-cinq ans après + de quoi se souvient-on + du slogan de la campagne et pas du reste
- I 42 (*reporter, en voix off*) : découverte + au début des années soixante les affiches sont très graphiques et puis en soixante-cinq arrive le sourire de Lecanuet + le marketing politique est né
- I 43 (*Laurent Gervereau, galerie « passage de Metz », en voix in*) : et puis là d'un seul coup + on a une affiche avec une photo noir et blanc + comme à la télévision parce qu'il faut copier la télévision noir et blanc et ça fait moderne + et puis ah les techniques du marketing politique à l'américaine + Michel Bongrand essaie de faire de Lecanuet + le Kennedy français
- I 44 (*reporter, en voix off*) : alors se déclinent plusieurs manières de parler à l'électeur + il y a la méthode copain la main tendue et proche du peuple + la méthode jeune et moderne Giscard posant avec sa fille + puis dans cette exposition il y a aussi quelques raretés + comme cette affiche jamais collée + Lionel Jospin pour le second tour de deux mille deux + à sa place + on a vu la tête de Jean-Marie Le Pen + Le Pen cinq élections Chirac quatre Laguiller six + sans que leur style évolue beaucoup + la preuve que l'affiche politique s'essouffle + au profit d'Internet +

### **France 3 19/20 (D. Fce3)**

- I 1 (*présentateur, en voix in*) : nous ouvrons à présent notre page : consacrée à la campagne présidentielle une campagne marquée par l'indécision d'un certain nombre d'électeurs le scrutin s'annonce ouvert entre les quatre candidats + placés en tête à compter de ce soir minuit il n'y aura : plus de sondages ni de meetings toutes les mairies s'activent maintenant pour permettre aux électeurs

de voter + dans (*présentateur en voix off*) de bonnes conditions ce dimanche exemple + à Péronne dans la Somme le reportage de Stéphanie Labrousse et Frédéric Bordes +

- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Péronne neuf mille habitants dont cinq mille six cent quarante électeurs + à deux jours de la présidentielle + on peut le dire le personnel de la mairie s'active + il faut d'abord répartir par bureau de vote le bulletin des candidats envoyé par la préfecture + ils ne seront disposés qu'au dernier moment ++
- I 3 (*un homme dans la mairie qui prépare les élections, en voix in*) : donc ça fait ++ ça fait mille bulletins par candidat et mille et mille enveloppes à peu près
- I 4 (*reporter, en voix off*) : les urnes sont dans les startings block + les isolements commencent à prendre tournure et pour le personnel d'entretien + une foule de petits détails à régler
- I 5 (*Marie-Hélène Orosco, agent d'entretien mairie de Péronne, en voix in*) : on veut rien oublier bon euh : bien tout préparer pas oublier euh ben euh : comment dire certains papiers les bureaux enfin tout c'est du stress c'est vrai que c'est du stress
- I 6 (*reporter, en voix off*) : sans compter sur les en-cas et boissons pour les deux cents assesseurs et scrutateurs des six bureaux de vote + et si de la bière est prévue + elle sera sans alcool + car toute élection implique concentration + et précision + les procès-verbaux doivent être remplis + les procurations : spécifiées sur le cahier d'émargement + il y en a deux fois plus qu'en deux mille deux ++
- I 7 (*le même homme, Didier Demuyck, responsable du service des élections ville de Péronne (Somme), en voix in*) : cette année les mandataires ne reçoivent plus de volets alors là il faut que la liste soit bien à jour ++ pour pas que qu'il y ait de : d'ambiguïté le jour des élections
- I 8 (*reporter, en voix off*) : dimanche matin c'est promis + tout sera prêt + reste à savoir si les électeurs le seront aussi
- I 9 (*reporter, en voix off, parle à un homme*) : vous savez pas encore ce que vous allez voter
- I 10 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : non + j'ai pas encore choisi (*rires*)

- I 11 (*reporter, en voix off, parle à l'homme*) : vous choisirez quand
- I 12 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : comment
- I 13 (*reporter, en voix off, parle à l'homme*) : vous choisirez quand
- I 14 (*l'homme dans la rue, en voix in*) : à la dernière minute (*rires*)
- I 15 (*reporter, en voix off*) : des choix qui se feront dans le secret des isolements + de huit heures à dix-huit heures à Péronne
- I 16 (*présentateur, en voix in*) : les derniers temps forts : la candidate socialiste aujourd'hui sur ses terres en Poitou-Charentes a reçu le soutien appuyé du premier ministre espagnol (*présentateur, en voix off*) + José Luis Zapatero venu à Toulouse hier soir Ségolène Royal incarne l'optimisme les promesses de réussite de la sociale démocratie + a-t-il dit devant vingt-deux mille militants s'adressant à ceux qui seront tentés par le vote centriste la candidate a appelé à un vote massif cohérent et utile a-t-elle précisé écoutez Ségolène Royal
- I 17 (***Ségolène Royale, candidate PS à l'élection présidentielle, en voix in***) : (*problème de son*) venez voter + soyez très nombreux + dès dimanche prochain + pour dire + quelles valeurs + et quel visage + vous voulez + donner + à la France +
- I 18 (*présentateur, en voix in*) : Nicolas Sarkozy était aujourd'hui en Camargue lors de son dernier meeting hier soir à Marseille le candidat UMP a estimé que le combat sera difficile jusqu'à la dernière minute écoutez à présent Nicolas Sarkozy
- I 19 (***Nicolas Sarkozy, candidat UMP à l'élection présidentielle, en voix in***) : ce premier tour c'est qu'un commencement + ce premier tour c'est qu'un début + ce premier tour c'est une mise en jambe + ce premier tour c'est une première étape + alors je vous demande d'y croire + je vous demande de faire de mon combat votre combat + je vous demande de vous lever + je vous demande d'exprimer + le sentiment de cette majorité silencieuse + qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom
- I 20 (*présentateur, en voix in*) : Jean-Marie Le Pen avait choisi la ville de Nice pour accueillir son : dernier meeting avant le premier tour avec Sarkozy Bayrou et Royal on prend les mêmes et on recommence a lancé le candidat qui promet d'être présent au second tour Jennifer Alberts Philippe Lagaune

- I 21 (*reportage, reporter en voix off*) : il y croit + plus que jamais + même si à Nice il est en terre conquise + pour Jean-Marie Le Pen + le premier tour de dimanche + semble n'être qu'une simple formalité ++ attitude de vainqueur + humour et petites phrases + mais toujours la même litanie + le président du FN répète en boucle que les autres candidats ont fait leur campagne sur ses idées
- I 22 (***Jean-Marie Le Pen, candidat FN à l'élection présidentielle, en voix in***) : mais enfin n'y aurait-il plus rien à dérober dans le pays + qu'ils en soient réduits à voler mes idées et celles du Front National + oui mesdames et messieurs trente ans de critiques de mépris de caricatures de mes idées pour finalement les reprendre aujourd'hui in extenso et sans vergogne + on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)
- I 23 (*reporter, en voix off*) : références faites aux œillades de Nicolas Sarkozy + en direction de l'électorat du Front National + balayée depuis longtemps l'idée d'un rapprochement avec l'UMP + Jean-Marie Le Pen est sûr de ne pas en avoir besoin + même si un dernier sondage le crédite de treize pour cent des intentions de vote + loin derrière + ses trois adversaires directs
- I 24 (*présentateur, en voix in*) : personne ne fera d'écologie sans les écologistes continue de marteler la candidate Dominique Voynet le dernier meeting des Verts à Lyon se voulait festif Sandrine Rigard Marc Dou
- I 25 (*reportage, reporter en voix off*) : Dominique Voynet aux platines + ce n'est pas encore une reconversion mais une belle image pour les caméras + thème de la soirée + vert fluo + hier + les écolos ont fêté à leur manière la fin de la campagne juste après un dernier meeting + sur une péniche au bord du Rhône la candidate a été très claire sur sa position après le premier tour
- I 26 (*Voynet, en voix in*) : qui peut croire une seconde + que les Verts pourraient préférer Nicolas Sarkozy + à Ségolène Royal +
- I 27 (*reporter, en voix off*) : en attendant tout faire pour dissuader le vote utile et éviter le pire un ou deux pour cent dimanche
- I 28 (***Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, en voix in***) : vous n'imaginez quand même pas une seconde + que le parti socialiste qui aurait constaté l'extinction de l'écologie dans les urnes aux présidentielles + donnerait aux Verts les moyens de peser aux législatives + vous connaissez le mode de

- scrutin + vous savez ce qu'il en est si on veut avoir un groupe parlementaire + à l'Assemblée Nationale +
- I 29 (*reporter, en voix off*) : être suffisamment fort pour pouvoir peser sur le parti socialiste c'est l'objectif + mais pour l'instant Dominique Voynet + est mal partie +
- I 30 (*un homme dans le meeting de Voynet, en voix in*) : faudrait au moins je pense faire euh faire euh peut-être quatre cinq pour cent pour pouvoir euh + pour pouvoir avoir du poids
- I 31 (*un autre homme dans le même meeting, en voix in*) : je pense qu'ils vont pas faire un gros score non + et euh parce que les gens vont quand même se laisser prendre par le vote utile et euh mais bon c'est c'est son programme est très convainquant
- I 32 (*reporter, en voix off*) : on saura dimanche s'il a convaincu beaucoup de monde + en attendant + Dominique Voynet s'est offert un petit moment de répit
- I 33 (*présentateur, en voix in*) : c'est à Nantes euh qu'Arlette Laguiller a tenu son ultime meeting (*présentateur, en voix off*) électoral il y avait donc de de l'émotion hier soir puisque c'est la dernière campagne présidentielle pour la candidate de lutte ouvrière six fois candidate à l'Elysée depuis soixante quatorze + parmi ses revendications la construction d'un million de logements tous les trois ans et l'augmentation de tous les salaires de trois cents euros net (*présentateur, en voix in*) José Bové quant à lui était à Arras dans le Pas-de-Calais le candidat altermondialiste estime que cette campagne présidentielle lui a permis de s'installer dans le paysage politique José Bové pense déjà aux législatives Lauriane de Casanove Alexandre Dupont
- I 34 (*reportage, reporter en voix off*) : dernier meeting pour le champion de la lutte antilibérale + José Bové était à Arras hier soir + la campagne présidentielle touche à sa fin + mais le candidat altermondialiste n'a pas dit son dernier mot
- I 35 (***José Bové, candidat de la gauche antilibérale à l'élection présidentielle, en voix in***) : c'est important que cette gauche alternative antilibérale puisse euh se renforcer + et donc euh les élections législatives seront certainement un deuxième pas il y aura des candidats dans un bon nombre de circonscriptions et ce combat ensuite va continuer

- I 36 (*reporter, en voix off*) : il est temps de penser aux législatives José Bové fait les yeux doux au parti communiste et à la LCR + des candidatures uniques pour une vraie politique de gauche
- I 37 (*José Bové, en voix in*) : quand on parle de la gauche + la seule chose qui revient dans les médias + c'est le parti socialiste il faut qu'il y ait un contrepoids à ce parti socialiste sinon + ce qui s'est passé pendant les trente dernières années ça va continuer on passera d'une alternance de gauche à la droite et de droite à la gauche + et c'est le désespoir qui l'emportera
- I 38 (*reporter, en voix off*) : José Bové est crédité de moins de deux pour cent des intentions de vote + l'appel au vote utile risque de lui coûter cher
- I 39 (*présentateur, en voix in*) : et pour refermer notre page consacrée à la campagne notre reportage ce soir consacré aux jeunes créateurs d'entreprise Béatrice Nivois et Guillaume Barbier se sont rendus au sein d'une association qui les aident justement à démarrer + ils ont recueilli les témoignages de plusieurs femmes chefs d'entreprise qui nous confient leurs attentes sans oublier la question de la garde des enfants
- I 40 (*reportage, une femme en voix in*) : bon Nadège là je vais euh chercher Marie là pour le coaching
- I 41 (*une autre femme, en voix off*) : ok ça marche
- I 42 (*reporter, en voix off*) : c'est le premier incubateur au féminin + une sorte de couveuse de jeunes entreprises créées par des femmes ++ premier bilan pour Marie-Georges
- I 43 (*la première femme qui parlait, en voix in*) : donc ça ça vous fait votre chiffre d'affaires du premier semestre
- I 44 (*Marie-Georges, en voix in*) : ouais tout à fait
- I 45 (*la première femme, en voix in*) : donc par rapport au business plan que <vous aviez initialement en fait vous êtes complètement dans les cordes>
- I 46 (*Marie-Georges, en voix in*) : <on est légèrement en avance>
- I 47 (*la première femme, en voix in*) : légèrement en avance ben c'est bien
- I 48 (*Marie-Georges, en voix in*) : donc c'est super

- I 49 (*reporter, en voix off*) : à vingt-six ans Marie a créé une agence de communication spécialisée dans l'art au sein de l'entreprise et ces élections l'intéressent pour l'avenir de sa société + même si elle ne sait pas pour qui voter
- I 50 (**Marie-Georges, troistemps.com, en voix in**) : oui j'ai une petite hésitation + j'ai bon espoir + j'ai bon espoir qu'il y ait quelque chose qui se passe en France en ce moment et qui fasse que : il y a une dynamique une énergie et que je pense que les gens d'aujourd'hui euh ont envie de faire des choses et de créer d'entreprendre et de faire bouger les choses dans le pays
- I 51 (*reporter, en voix off*) : trois mois d'existence et déjà une dizaine de clients cette jeune femme aide les petites et moyennes entreprises à trouver des financements européens + pour Juliette Hauet un seul regret les politiques français + oublie l'Europe
- I 52 (**Juliette Hauet, europeandco.com, en voix in**) : les questions européennes sont un peu euh mises au + au second plan et qu'il est extrêmement important euh euh de mettre la France dans un climat européen et d'encourager les entreprises françaises dans une perspective européenne
- I 53 (*reporter, en voix off*) : une cinquantaine de commandes par jour + Anne-Laure Constanza + vend sur Internet les vêtements qu'elle dessine destinés aux femmes enceintes ++ sa société est rentable elle aimerait bien embaucher dix personnes mais pour cela elle voudrait être plus aidée
- I 54 (**Anne-Laure Constanza, enviedefraises.com, en voix in**) : le gros problème des des créateurs d'entreprise aujourd'hui ce sont les charges sociales euh donc euh la difficulté de d'embaucher
- I 55 (*reporter s'adresse à Anne-Laure, en voix off*) : vous demanderiez à ce qu'on supprime ces charges par exemple
- I 56 (**Anne-Laure, en voix in**) : les supprimer non mais en tout cas les alléger de manière significative
- I 57 (*reporter, en voix off*) : Frédérique Clavel a fondé l'incubateur Paris Pionnières elle conseille toutes ces jeunes créatrices d'entreprise + pour elle le problème majeur des femmes la garde des enfants le manque de crèche mais aussi
- I 58 (**Frédérique Clavel, présidente Paris Pionnières, en voix in**) : il devrait y avoir des mesures fiscales beaucoup plus intéressantes que ce qui existe aujourd'hui

c'est-à-dire + considérer qu'un employé de de maison + doit être déductible  
salaire et charges en totalité au même titre qu'un salarié dans une entreprise

I 59 (*reporter, en voix off*) : dimanche toutes ces chefs d'entreprise iront voter en  
France les femmes représentent cinquante-trois pour cent des électeurs + de quoi  
peser dans la balance

### **Arte info (D. Arte)**

I 1 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] c'est dimanche que nous sommes  
appelés à voter mais ce soir dès minuit finis les sondages + du moins en France à  
l'étranger par contre aucune interdiction et comme l'issue du premier tour est  
très incertaine les médias étrangers belges et suisses par exemple + sont bien  
décidés à publier les résultats des enquêtes d'opinion avant dimanche vingt  
heures reportage David Bornstein [XXX]

I 2 (*reportage, extrait soirée électorale présidentielle 2005, en voix off*) : il est  
vingt heures + voici euh le choix des français + le nom

I 3 (*reporter, en voix off*) : ce dimanche pas besoin d'attendre vingt heures pour  
connaître les résultats du vote + il suffira de consulter les sites internet des  
médias suisses et belges + contrairement aux médias français la loi leur permet  
de publier les sondages + disponibles dès dix-huit heures

I 4 (*Joëlle Merkens, correspondante du journal belge Le Soir, en voix in*) : la loi  
effectivement paraît un peu absurde quand on la : regarde de Belgique parce  
qu'elle est fondée sur une espèce de de de fantasme un petit peu de l'égalité  
républicaine tous les français auront les résultats à vingt heures précises et  
cætera et ce n'est plus qu'un mirage évidemment à l'heure d'Internet et de la  
mondialisation de l'information euh certains ont les moyens d'avoir  
l'information plus tôt que vingt heures il va de soi qu'à partir de ce moment là ça  
devient une information et nous la publions +

I 5 (*reporter, en voix off*) : plusieurs blogueurs français menacent aussi de diffuser  
ces sondages + quitte à risquer une amende de soixante-quinze mille euros +  
ainsi l'animateur radio Jean-Marc Morandini

- I 6 (*Jean-Marc Morandini, animateur de radio, en voix in*) : moi j'ai envie d'ouvrir le débat j'ai pas envie simplement d'être le vilain petit canard qui va enfreindre la loi pour le plaisir d'enfreindre la loi + mon objectif c'est euh d'ouvrir le débat et c'est quasiment réussi et c'est vrai que dans le week-end je déciderai si je vais jusqu'au bout ou pas
- I 7 (*reporter, en voix off*) : les électeurs dont les bureaux de vote ferment à vingt heures pourraient-ils attendre ces sondages et voter en conséquence + les sondages vont-ils influencer les électeurs le jour du vote + c'est là tout le débat +
- I 8 (*Jean-Daniel Levy, directeur adjoint de l'institut de sondage CSA, en voix in*) : il faudrait qu'il y ait des mouvements massifs + et uniquement caractérisés par un vote excessivement spécifique + dans des localisations très précises également c'est-à-dire les bureaux qui ferment à vingt heures donc on (*en voix off*) est euh vous voyez sur des aspects qui sont + (*en voix in*) somme toute assez minimes dans un débat qui ressemble d'une certaine manière plus à un débat idéologique qu'à un vrai débat euh politique dans le sens où il y aurait aujourd'hui un danger pour la démocratie
- I 9 (*reporter, en voix off*) : le risque est minime mais il existe + celui d'un scrutin très serré avec deux candidats au coude à coude dans ce cas là les informations de dix-huit heures pourraient devenir décisives
- I 10 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dernier jour de campagne officielle et derniers meetings pour les candidats hier soir Jean-Marie Le Pen était à Nice + d'après les derniers sondages il recueillerait de treize à seize pour cent des suffrages ++ un chiffre qui le place en quatrième position + mais ce n'est pas assez pour faire un vingt et un avril bis toutefois + rien n'est joué + rien ne dit que le score du FN n'est pas sous-évalué reportage à Nice Erat Feist
- I 11 (*reportage, une foule manifestant contre Le Pen, en voix in*) : Le Pen facho le peuple aura ta peau
- I 12 (*reporter, en voix off*) : un comité d'accueil attendait Jean-Marie Le Pen hier dans le centre de Nice manifestation bien maigre à côté des milliers de militants du Front National + venus assister à son dernier meeting + rien de plus attendu dans le département où Jean-Marie Le Pen a réalisé son meilleur score au

premier tour en deux mille deux et où ses partisans sont persuadés qu'il rééditera l'exploit

- I 13 (*un homme dans le meeting, en voix in*) : ce sera Sarkozy contre Le Pen donc je voterai forcément Le Pen au deuxième tour +
- I 14 (*reporter, en voix off*) : Jean-Marie Le Pen a démarré son discours tout feu tout flamme avec l'un de ses thèmes de prédilection l'insécurité en rappelant tous les faits divers récents
- I 15 (***Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National, en voix in***) : je le dis avec gravité + c'est pour des crimes comme cela + qu'il est nécessaire de rétablir la peine de mort + dans notre pays +
- I 16 (*reporter, en voix off*) : le leader du Front National a consacré la plus grande partie de son intervention à canarder ses principaux concurrents + et surtout Nicolas Sarkozy qu'il a baptisé son copieur attitré
- I 17 (***Marine Le Pen, directrice de campagne de Jean-Marie Le Pen, en voix in***) : il est dans une démarche + Nicolas Sarkozy d'imposture + en quelque sorte il se présente comme luttant contre euh l'immigration alors que + encore une fois ses résultats sont très mauvais en la matière
- I 18 (*reporter, en voix off*) : jusqu'à dimanche soir + cogner contre Nicolas Sarkozy reste la règle avant des négociations éventuelles pour le second tour
- I 19 (*Jean-Marie Le Pen, en voix in, rire moqueur*) : il a dit mais avec un un un cynisme étonnant ou alors une une naïveté pyramidale ce n'est pas Le Pen qui m'intéresse c'est son électorat (*rires*) ++ oui nous nous nous avons cette habitude euh on sait que on on on veut bien de nos voix mais pas de nos gueules (*rires*)
- I 20 (*reporter, en voix off*) : en se présentant comme l'unique candidat de l'opposition Jean-Marie Le Pen a joué sa partition préférée + à part ça il n'a donné aucune mesure concrète de son programme mais cela n'a pas gêné ses partisans
- I 21 (*un jeune homme dans le meeting, en voix in*) : en deux mille deux je pouvais pas voter mais si j'avais pu voter j'aurais déjà voté pour lui + et je trouve que : en cinq ans il n'y a rien qui a changé il n'y a rien qui a évolué en bien je vois les

émeutes notamment dans les banlieues et tout ça ou et plein d'autres problèmes rien n'a été réglé donc je pense que la solution elle est là

- I 22 (*reporter, en voix off*) : hier soir le leader du Front National s'est avant tout fait plaisir + s'il n'est pas présent au second tour à soixante dix-neuf ans Jean-Marie Le Pen donnait sans doute son ultime grand show + de candidat à l'Elysée
- I 23 (*présentateur, en voix in, over*) : [XXX] dimanche soir deux Arte infos spécial élections nous prendrons l'antenne à l'horaire habituel + dix-neuf heures quarante-cinq mais aussi à vingt-deux heures quarante-cinq en direct nous vous donnerons les premières estimations les premiers résultats Jacques Attali Clause Borow {approx.} Daniel Cohn-Bendit et Karl Lanmeur seront nos invités ils analyseront ces chiffres à chaud + et nous éclairerons sur l'entre-deux tour

#### **M6 six' minutes soir (D. M6)**

- I 1 (*présentateur, en voix off*) : la campagne présidentielle pour le premier tour sera close ce soir à minuit et ce sont bien eux les électeurs indécis + qui détiennent sans doute + les clés de cette élection + (*Musique et incrustation les présidentielles 2007*) c'est : du jamais vu depuis mille neuf cent quatre-vingt-un + pour le scrutin de dimanche les français se sont inscrits : en masse sur les listes électorales + il y aura cette année plus de trois millions de nouveaux électeurs + à Marseille + des records d'inscriptions ont été enregistrés + reportage Karen Ternis et Marion Lacombe
- I 2 (*reportage, reporter en voix off*) : Marseille compte cinquante mille nouveaux inscrits sur les listes électorales + et ils seront très nombreux dimanche à voter pour la première fois (*reporter s'adressant à une femme dans la rue, en voix off*) c'est la première fois
- I 3 (*la femme dans la rue, en voix in*) : + oui+ c'est la <toute première fois>
- I 4 (*reporter s'adressant à la femme, en voix off*) : <pourquoi>
- I 5 (*la même femme, en voix in*) : parce que je me suis décidée cette année à voter

- I 6 (*une autre femme dans un parc, en voix in*) : j'ai senti simplement qu'il fallait que cette fois-ci je la :: je la fasse + et je suis allée m'inscrire jusqu'à présent j'étais pas inscrite sur les listes électorales
- I 7 (*un homme dans la rue, en voix in*) : moi je suis : je suis français mais je suis d'origine maghrébine + je suis très fier d'aller voter en France c'est ça qui me :: je suis très très fier d'aller voter en France en plus ça va être la première fois
- I 8 (*reporter, en voix off*) : une population en hausse + une élection à suspens + et des campagnes d'incitation civique + Marseille devrait voir baisser son traditionnel taux d'abstention + au bureau des listes électorales on fait des heures supplémentaires + le contrôle des quatre cent soixante-treize mille électeurs se fait manuellement
- I 9 (*une femme dans le bureau des élections compte, en voix in*) : deux : cent cinquante-deux :
- I 10 (*Claire Thoannès, bureau des élections, en voix off*) : en nombre d'inscrits : ce chiffre n'a jamais été atteint depuis : les années : quatre-vingt + (*en voix in*) je pense que c'est dans toutes les communes nous sommes euh nous tournons euh au rythme de douze heures de travail par jour
- I 11 (*reporter, en voix off*) : Marseille enregistre plus de sept pour cent d'électeurs supplémentaires par rapport aux présidentielles de deux mille deux + c'est pratiquement le double de la moyenne nationale (*Musique et incrustation les présidentielles 2007*)
- I 12 (*présentateur, en voix off*) : le résultat de l'élection présidentielle en avant-première sur Internet dès dix-huit heures dimanche + c'est peut-être possible + plusieurs blogs l'annoncent et créent du même coup la polémique + car en France : toute publication d'estimations est interdite avant la fermeture du dernier bureau de votes + les explications David Daneda Laurent Roy + et Cécile Michard
- I 13 (*reportage, reporter en voix off*) : la liberté : est ici + c'est le slogan du blog de Jean-Marc Morandini + et pour le journaliste la liberté c'est aussi celle de publier dès dix-huit heures + les premières estimations des instituts de sondage + malgré la loi qui impose un embargo jusqu'à vingt heures + une loi + qu'il juge obsolète +

- I 14 (**Jean-Marc Morandini, journaliste, en voix in**) : si mon site était hébergé à l'étranger + X il est en Belgique en Suisse ou en Espagne je pourrais le faire or + tous ces sites sont accessibles facilement de France il suffit d'avoir + un ordinateur donc on est dans une situation où il y a deux poids deux mesures
- I 15 (**reporter, en voix off**) : en effet de nombreux sites étrangers publient à chaque scrutin ces estimations interdites + avec un but avoué attirer les internautes français
- I 16 (**Claude Ansermoz, journaliste – La Tribune de Genève, en voix in**) : sur le coup des des des dix-huit heures dix-huit heures trente quand on aura les premières estimations il y aura certainement euh : beaucoup beaucoup de gens qui seront qui seront intéressés + des suisses et des français +
- I 17 (**reporter, en voix off**) : mais toute reprise en France peut coûter très cher jusqu'à soixante-quinze mille euros d'amende + au Conseil d'Etat une commission va veiller au grain dès dix-huit heures dimanche
- I 18 (**Gilles Bachelier, commission de contrôle de la campagne, en voix in**) : toute l'Ile-de-France + votera encore + à cette heure-là également dans les grandes villes + les bureaux de vote + seront ouverts + donc l'objet est d'éviter que le : scru- le vote de ces électeurs soit influencé
- I 19 (**reporter, en voix off**) : certains internautes se sont déjà découragés + Guy Birenbaum qui voulait publier les sondages sortis des urnes dans son blog + se contentera finalement de les commenter sur une chaîne belge

## EXEMPLE E

TF1 15/12/2004

- I 1 (*Interview de la rencontre présentateur devenu intervieweur, chef de l'état ; présentateur voix in tout au long de l'interview*) : monsieur le Président bonjour
- I 2 (*Jacques Chirac en voix in tout au long de l'interview*) : bonjour monsieur Poivre d'Arvor
- I 3 (*Intervieweur*) : alors demain commencent à à Bruxelles les ultimes discussions pour savoir si oui ou non on ouvre euh des négociations d'adhésion de la Turquie dans l'union européenne + usuellement quand on commence à: négocier c'est pour aboutir est-ce que ça veut dire qu'un horizon {sic} de dix quinze ans la Turquie sera dans l'union européenne
- I 4 (*Jacques Chirac*) : alors demain nous avons effectivement le conseil européen qui va nous permettre euh + de répondre à la question que vous posez + ouverture des négociations pour une éventuelle entrée de la Turquie dans l'union européenne + ce sujet a fait l'objet d'un débat + important en France + et c'est un débat légitime+ et c'est pourquoi je voulais euh dire aux françaises et aux français par votre intermédiaire [...]

## EXEMPLE F

F. France2 22/10/2009

- I1 (David Pujadas, *en voix in*) : c'est votre décision + personnelle +
- I2 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : c'est ma décision euh bien entendu + euh c'est une décision qui n'est pas simple euh
- I3 (David Pujadas, *en voix in*) : vous comprenez ce que je veux vous dire + est-ce que c'est votre père le président qui vous a conseillé de le faire qui vous a demandé de le faire ou est-ce que c'est vous qui l'avez souhaité

I4 (Jean Sarkozy, *en voix in*) : si la question que vous me posez c'est est-ce que vous en avez parlé + au président non + est-ce que j'en ai parlé avec mon père oui +